5¢ Sainte Cécile — Ensoleillé et doux — MAXIMUM : 55

77e ANNEE — No 33

MLLE LORTIE
COMPTABILITE

1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

MONTREAL, MARDI 22 NOVEMBRE 1960

ÉDITION PROVINCIALE

2 CAHIERS — 46 PAGES



CEUX QUI NE CROIENT PLUS AU PERE NOEL... seront bien excusables de jeter un oeil sur cette charmante photo. Elle montre, dans sa version originale, le bon saint Nicolas au moment où, en compagnie de son page maure, il montait à bord du vapeur "Ryndam" qui a quitté Montréal à l'aube ce matin. Tout le monde arrivera à Amsterdam en temps pour la fête de saint Nicolas le 5 décembre.

Combat de plusieurs heures à Léopoldville

Soldats de l'ONU et congolais aux prises

LEOPOLDVILLE, CONGO. (PA-UPI-AFP) — Un violent combat qui a fait plusieurs pertes de vie, dont le colonel Kokolo, bras droit de Mobutu, a mis aux prises, dans un quartier résidentiel de Léopoldville, l'armée congolaise et les soldats de la Force de l'ONU.

Au début de la soirée d'hier, les soldats du colonel Mobutu se sont lancés à l'assaut de l'ambassade du Ghana où se réfugiait M. Nathaniel Welbeck, haut diplomate ghanéen accusé de conspiration contre le régime au pouvoir au Congo.

La bataille a fait rage pendant plusieurs heures alors que les troupes congolaises, tenues en respect par les "casques bleus" (Ghanéens et Tunisiens), faisaient cracher sur l'édifice assiégé le feu des mitrailleuses sous le couvert des blindés.

Devant l'ampleur du combat, le commandement de l'ONU avait consenti à acquiescer à la demande du colonel Mobutu et d'assurer l'expulsion du diplomate Welbeck, partisan du premier ministre Patrice Lumumba.

Le secteur où se déroulait le combat étant privé d'électricité, la fusillade prit fin à la tombée de la nuit pour reprendre, semble-t-il dès l'aube, aujourd'hui.

Le brigadier général Indarjit Rikhye de l'Inde, adjoint de Hammarskjold au Congo, a accusé l'armée congolaise d'avoir violé l'accord de trêve intervenu entre lui et le colonel Mobutu et déclaré que les soldats de ce dernier continuaient de faire feu sur les troupes de l'ONU, après minuit.

D'après les représentants de l'ONU, les assaillants auraient refusé d'obtempérer au cessez-le-feu ordonné par leur commandant en chef.

Au cours du combat, trois journalistes, deux Britanniques et un Américain, ont été arrêtés par des soldats congolais qui les ont qualifiés d'espions communistes au service de l'ONU. Leur détention prit fin, après quatre heures, grâce à l'intervention du colonel Mobutu.

Le bruit courait hier soir, que la cause première des hostilités, le diplomate ghanéen Welbeck a accepté de quitter Léopoldville et qu'il partira à bord d'un avion soviétique qui s'est posé dans la soirée à l'aérodrome de Ndjili.

Le colonel Joseph Mobutu a accusé les Nations unies d'immixion intolérable dans les affaires intérieures du Congo à Stanleyville.

Le 5e et le 19e bataillons de l'armée congolaise, a-t-il déclaré, avaient reçu l'ordre, samedi, d'encercler et de neutraliser la gendarmerie de Stanleyville qui appuie M. Lumumba. Or, selon le colonel Mobutu, les autorités de l'ONU à Stanleyville se seraient interposées et auraient ainsi interdit à l'armée congolaise de procéder à cette neutralisation.

Le rail

Pas de retard à la grève

Les syndicats représentant les cheminots non-itinérants ont rejeté, hier, une suggestion du gouvernement fédéral, leur demandant de retarder la grève nationale du rail prévue pour le 3 décembre prochain jusqu'à la présentation du rapport de la Commission royale d'enquête McPherson sur les transports.

Le comité conjoint des 15 syndicats représentant 111,000 cheminots non-itinérants a fait parvenir un télégramme à M. Michael Starr, ministre fédéral du Travail, lui disant que cette proposition était inacceptable.

Cette décision n'a causé aucune surprise au ministre.

En effet, samedi, à Montréal, lorsque M. Starr et ses deux collègues du cabinet avaient soumis cette proposition à M. Frank Hall, chef négociateur de la partie syndicale on leur avait donné à entendre que cette suggestion serait refusée.

Dans sa déclaration, M. Hall a également révélé certains détails concernant sa rencontre de samedi avec M. Starr et M. William Hamilton, ministre des Postes.

M. Hall a ajouté que M. Starr avait fait une revue générale de la situation : notamment les effets d'une grève sur l'économie du Canada. Il a également fait mention de la commission royale qui enquête présentement sur les transports.

En réponse à cette suggestion, M. Hall a dit que le rapport de la commission ne serait pas présenté avant le printemps ou l'été prochain.

Autres mesures ?

Lorsqu'on lui a demandé si les représentants du gouvernement avaient indiqué quelles mesures pourraient être prises afin d'éviter une grève ou ce que le gouvernement entendait faire advenant un arrêt de travail, M. Hall a dit :

"Aucune menace n'a été proférée."

M. Hall a poursuivi en disant qu'il incombait au gouvernement de décider s'il y aurait d'autres rencontres.

Le leader syndical a déclaré que les syndicalistes avaient qualifié "d'intransigeante" l'attitude de la partie patronale.

Au cours de négociations précédentes sur les salaires, les chemins de fer ont toujours adopté la même attitude, d'ajouter M. Hall.

NICOLET : 1er mandat

Valmore Roch est disparu, mais il entend se livrer

De notre édition finale d'hier

NICOLET — Suivant les ordres du bureau du procureur général, la police provinciale s'est affairée en fin de semaine à rechercher M. Valmore Roch, de Nicolet, en vue de mettre à exécution un mandat d'arrestation à son nom, avons-nous appris aujourd'hui de source digne de confiance.

C'est en vain toutefois, apparemment, qu'on aurait mené les recherches dans plusieurs villes de la rive sud, de même qu'à Montréal : Valmore Roch était disparu. Cependant des membres de sa famille avec qui les détectives de la police provinciale sont entrés en communication ont promis que M. Roch se constituerait prisonnier dès demain matin, mardi.

Valmore Roch, qui est appelé à comparaître au Palais de Justice de Trois-Rivières, aurait à répondre à une accusation principale de conspiration en vue de commettre un acte criminel, en l'occurrence l'incendie d'une maison de chambres dont il était propriétaire, en février dernier, dans la Ville des Clochers.

En page 16

Les résultats des examens 1960 de comptabilité

M. Bégin expulsé du Club Renaissance

par Jean-Luc LACROIX

QUEBEC. — L'ancien ministre de la Colonisation et organisateur en chef de l'Union nationale, l'hon. Joseph-Damese Bégin, a reçu avis hier de l'exécutif du Club Renaissance de Québec d'avoir à quitter sans délai les appartements qu'il occupe au 2e étage de cet immeuble de la Grande-Allée.

Cette décision a été prise samedi matin au cours d'une réunion d'urgence de l'exécutif, à la suite d'une recommandation adoptée unanimement la veille par la Jeunesse de l'Union nationale. Le seul obstacle au déménagement de l'ex-ministre est qu'on ne sait où il se trouve, de sorte qu'on lui a fait signifier l'avis à ses bureaux déserts du Parlement.

On nous assure que M. Bégin est passé par sa résidence de Ste-Germaine de Dorchester où il est demeuré quelques heures samedi soir. Depuis lors, on a perdu sa trace, mais on assure qu'il se trouve à Québec.

Ce n'est pas sans difficulté que cette décision unanime de l'exécutif a été atteinte. Le président du club, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur, n'aurait pas voulu "briser les vitres". Mais devant l'attitude irrévocable et les menaces de démission éclatante d'au moins deux membres, il a dû s'incliner. Ces deux directeurs ont fait valoir qu'ils ne tenaient pas

voir M. BEGIN en page 2

De M. Bégin, réponse aux accusations ?

QUEBEC. (J. M.) — A la veille des élections complémentaires dans Joliette et dans Rouville, on s'attend que les membres de l'opposition devant participer au débat sur le discours du trône à la Chambre basse attaqueront vigoureusement la politique du gouvernement provincial aujourd'hui sur la colline parlementaire.

On se demande particulièrement si M. J.-D. Bégin, ancien ministre de la Colonisation, mais encore député de Dorchester, prendra la parole pour se défendre contre certaines des accusations dont il a été la cible depuis quelques mois.

M. Yves Prévost, chef de l'opposition, député de Montmorency, est encore malade à l'hôtel-Dieu du Précieux-Sang et ne pourra donc pas reprendre cette semaine la direction du groupe parlementaire de l'Union nationale à l'Assemblée législative, M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, ex-ministre de la Voirie, continuera donc à le remplacer pendant au moins quelques jours.

La longueur des délibérations sur l'adresse en réponse au discours prononcé par Son Exc. le représentant de la reine, M. Onésime Gagnon, fait prévoir que la session actuelle du Parlement provincial s'étirera sur de longs mois.

C'est que l'opposition compte plus de quarante membres qu'elle fera parler le plus possible dans l'espoir d'entourer d'un maximum de publicité son argumentation contre les libéraux.

Une des thèses qu'elle développera avec prédilection sera celle qui concerne la lutte contre le chômage.

Il paraît aussi que les députés de l'Union nationale auront recours à une tactique chère à leur ancien chef, M. Maurice Duplessis, quand il dirigeait la loyale opposition de Sa Majesté de 1939 à 1944 : proposer à la Chambre basse l'adoption de nombreuses motions.

Ce procédé a, d'ailleurs, été repris avec succès par les libéraux au cours de la dernière session.

Dans Joliette et Rouville

Le "Comité des quinze" de l'U.N. demande un "vote en blanc" demain

Le "comité des quinze", qui est à l'origine du mouvement d'épuration de l'Union Nationale dans la province, mouvement dont le premier effet fut la formation de l'Association des membres de l'Union Nationale dans le comté de Laval, demande aux électeurs militants de ce parti dans les comtés de Rouville et de Joliette de "voter en blanc", aux élections complémentaires qui doivent avoir lieu demain.

Après avoir remis à LA PRESSE une déclaration en ce sens, les porte-paroles du comité, Mes Jean Filiatreault et Jacques-M. Tétreault, ont précisé que cette recommandation était logique avec les principes mis de l'avant.

Voici le texte de la déclaration :

"Si les militants de l'Union Nationale des comtés de Rouville et de Joliette croient que notre mouvement est juste, précis, honnête, positif, constructif et qu'il est nécessaire dans les circonstances actuelles où se trouve le parti, ou plutôt les membres du caucus, à titre de délégués du groupe que nous représentons, nous nous permettons de demander aux militants de l'Union Nationale des comtés de Rouville et de Joliette de poser un geste public, mercredi prochain, le 23 novembre".

"Nous demandons donc aux militants de l'Union nationale dans les comtés de Rouville et de Joliette de se présenter aux bureaux de scrutin et de n'écrire aucune croix sur le bulletin de vote et de remettre leur bulletin en blanc.

"L'interprétation que nous donnerons à ce geste sera un appui formel aux principes de réorganisation, d'épuration, de démocratisation et de rajeunissement des rangs et des cadres

voir DANS JOLIETTE en page 2

Femme condamnée pour avoir "payé" avec des faux $10

Une jeune femme enceinte, Mme Claudette Lemieux, de Montréal, a été condamnée à un mois de prison, à l'Orignal (Ontario), hier, pour avoir fait circuler de la fausse monnaie.

Mme Lemieux, qui doit donner naissance à un bébé au mois de février, a comparu devant le juge Léopold Lalonde et avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir présenté, à neuf reprises, de faux billets de $10, à l'Orignal, à Hawkesbury et à Alfred, le 4 novembre dernier.

Démission de l'exécutif de l'AGEL

QUEBEC. (PC) — Le comité exécutif de l'Association générale des étudiants de Laval a démissionné en bloc hier soir parce que ses membres — Michael Doyle, Gilles Blais, Jean-Louis Caron et Alain Gariépy — ne s'entendaient pas.

La scission se fit le mois dernier au sujet de l'expulsion de trois étudiants qui avaient permis la publication dans Le Carabin (journal de l'AGEL) d'un article écrit à la première personne sur la réception faite à un professeur par une prostituée.

Raymond Dion, président de la faculté de génie forestier et d'arpentage a été nommé provisoirement président de l'AGEL en attendant l'élection d'un nouvel exécutif.

M. Fleming a besoin de $54 millions ; plus de la moitié en travaux d'hiver

OTTAWA (PCI) — Le ministre des Finances, M. Fleming, a présenté aux Communes hier des prévisions budgétaires supplémentaires de l'ordre de $54,224,918.

Cette somme s'ajoute aux $5,794,405 déjà approuvée pour l'exercice financier actuel, qui se termine le 31 mars. Les prévisions budgétaires du présent exercice sont donc portées au sommet sans précédent de $5,910,019,323.

Le ministère du Travail demande $30 millions pour le programme des travaux municipaux d'hiver, et $730,000 pour la formation professionnelle.

Le ministre des Affaires du nord et des Ressources naturelles demande $9,666,525, dont $4 millions pour le programme de construction des voies d'accès aux ressources nationales, $830,000 pour des routes d'accès aux forêts, et $600,000 pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-niques. Dans ces trois domaines, le gouvernement fédéral contribue à part égale avec les gouvernements provinciaux.

Le ministère des Travaux publics a besoin de $3,911,606 pour la construction d'édifices publics, et pour des travaux dans les ports et les cours d'eau. Le ministère des Transports demande $3,116,361.

Les prévisions supplémentaires comprennent aussi les sommes suivantes : finances : $1,500,000 ; citoyenneté et immi-

voir M. FLEMING en page 2

LE CHOMAGE

Diefenbaker : pas d'urgence ! Pearson : urgence économique ! Argue : que diront les chômeurs ?

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — Abandonnant la rituelle procédure et les traditionnelles divergences politiques, ministériels et oppositionnistes sont hier passés de la parole aux actes pour procurer du pain à ceux qui n'en ont pas.

D'un habituel débat de dix jours que l'on avait convenu de réduire cette année à huit, ils ont fait un débat de deux heures et 30 minutes. Plutôt que de s'attaquer avec virulence et sans effet, plutôt que de s'injurier pour la galerie, les chefs politiques, les seuls députés à parler lors de cet historique et bref débat, se sont simplement dit quelques nécessaires vérités, mais rien de plus.

L'un d'eux, le premier ministre lui-même, a même fait l'éloge d'un adversaire libéral, M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, le louant d'avoir reconnu que le chômage était également responsabilité provinciale. En somme, on aurait cru qu'une ère nouvelle débutait.

Urgence économique

Premier homme à prendre la parole, le chef de l'opposition, M. Pearson, ne s'est évidemment pas lancé dans un éloge dithyrambique de l'admi-

voir LE CHOMAGE en page 2

"Je parle 'joual' pour me faire comprendre... mais ensuite je retraduis en FRANÇAIS!"

--Le Frère Untel à la TV

par Cyrille FELTEAU

Non, heureusement, nous n'assistions pas à un "débat-midi" des étudiants de l'Université de Montréal. Aucun doute possible : sur le petit écran, hier soir, le vrai visage — et la vraie voix — du Frère Untel nous parlaient, pour la première fois depuis les "Insolences". La longue attente avait pris fin.

Dans une langue simple, directe, imagée et, par moments même — de son propre aveu — un tantinet "jouale", le Frère Pierre-Jérôme, Mariste, professeur de philosophie et de français au collège d'Alma, s'est expliqué. En répondant sans détours aux questions que Judith Jasmin n'a pas manqué de lui poser au nom du public, il a dissipé bon nombre de rumeurs, de demi-vérités et de malentendus qui entouraient son nom et sa personne, hier encore inconnus. Par exemple :

"Frère Untel, parlez-vous 'joual' ?

— Dans le professorat, quand on veut être compris de ses élèves, il est presque impossible de ne pas recourir à ce langage, même si on le réprouve... Mais quand je parle "joual', je m'en aperçois, et j'ai soin de retraduire ensuite en français".

— Frère Untel, êtes-vous de ceux qui croient que la langue française est "perdue" ici ?

— Tout ce que je puis dire, c'est qu'à ce sujet, je suis beaucoup plus optimiste qu'avant la parution de mes "Insolences". Comme André Laurendeau me l'a écrit : "Il y a trop de gens qui désespèrent pour que la situation soit désespérée".

Ce qui rassure et console le Frère Untel, ce sont les quelque 200 lettres d'encouragement et d'approbation qu'il a reçues de divers milieux, surtout de la part d'ouvriers et de mères de familles, dont l'une, en particulier, citait fort pertinemment Pascal... Des mises en garde ont été faites. Maintenant, à coup sûr, on va faire plus attention à la correction de la langue, dit-il.

Il nie avoir été "puni" après la publication de son livre explosif. Il admet avoir obéi à une certaine consigne de silence et "avoir été retiré un peu de la circulation", mais loin de s'en plaindre, il s'en dit heureux : "Ainsi, je n'ai pas été obligé de répondre à toutes sortes de questions et de demandes et j'ai pu éviter la tentation du cabotinage".

Peu à peu, sous l'aiguillon interrogateur de son intervieweuse, le Frère Untel se dirige vers la zone des sujets délicats, qu'il a traités ou abordés dans son livre.

Un ministère de l'Education dans le Québec ?

Nous avons peur des mots, cette formule "ministère de l'Education" comme les mots "gauchisme" et "laïcisme", désamorcée, à la façon des bombes que l'on a retrouvées enfouies dans la terre, plusieurs années après la guerre.

Et le Frère Untel poursuit : Selon la définition d'un pédagogue français bien connu ici, "un système d'éducation est un instrument qu'une société se donne pour transmettre certaines valeurs aux générations qui suivent". Quelles valeurs traditionnelles les Canadiens français entendent-ils transmettre à leurs enfants ?

Quand on traite d'éducation, quand on parle d'un "ministère de l'Education", il importe de distinguer nettement, selon lui, l'aspect académique de l'aspect proprement administratif. Si nous avions eu, il y a quelques années, si nous avions maintenant un ministère de l'Education, il n'y aurait pas grand'chose de changé, du point de vue administratif. La seule différence, c'est que nous pourrions peut-être le critiquer un peu plus, sans pour cela critiquer l'Eglise.

Du côté académique, le problème est plus difficile et les conséquences plus dangereuses. Sous cet aspect, on ne manque pas de citer l'exemple de la France et de ce qu'a fait "le petit père Combes", au début du siècle.

Mais pour considérer la question dans sa véritable perspective, opine le Frère Untel, revenons à la définition d'un véritable système d'éducation par Henri-Irénée Marrou. A la lumière de cette définition, la collectivité canadienne - française saura transmettre aux générations futures les valeurs religieuses et culturelles qu'elle considère comme essentielles, dans la mesure où elle demeurera elle-même catholique et française, et non pas parce que son système d'enseignement sera régi par un Conseil de l'Instruction publique ou par un ministère de l'Education.

Après avoir reproché aux Canadiens français de "tout dramatiser", le Frère Untel déclare que plusieurs notions ici doivent être "décrampées", à commencer par celles de la "liberté", de la "peur" ou encore, de la "cantrainte". Il est relativement facile de "percer la glace de la contrainte", affirme-t-il. Il suffit, en somme, d'oser. Ce que nous considérons comme une "absence de liberté" est surtout faite d'un manque de courage de notre part.



Et l'"imprimatur"? Ne vous a-t-on pas reproché de ne pas l'avoir demandé?

"Pour ce qui est de la 'lettre à un jeune Frère', j'avais l'imprimatur de l'évêché de Québec. En ce qui concerne le reste, c'est-à-dire les lettres au rédacteur en chef parues dans "Le Devoir", j'ai cru que l'absence de blâme de la part des autorités ecclésiastiques équivalait à une approbation tacite. J'ai dû constater par la suite qu'il m'aurait fallu deux imprimaturs, alors que je n'en avais qu'un et demi..."

L'auteur des "Insolences du Frère Untel" avoue que "s'il a ouvert une porte", il ne l'a pas fait seul; d'autres l'ont "entrebaillée" avant lui. Son livre est arrivé dans le milieu canadien-français à un moment propice, psychologique en quelque sorte.

voir LE FRERE UNTEL A LA TV en page 2

Un autre qui a "profité" de sa liberté provisoire...

Un autre repris de justice, libéré sous cautionnement par les tribunaux montréalais, en attendant son procès, semble avoir profité de cette liberté provisoire à la fois pour "oublier" de se représenter en cour et pour... commettre un autre crime.

Recherché en marge du vol avec violence de $50,000 commis le 28 juillet 1959 à la Banque Provinciale située à l'intersection des rues Laurier et Durocher, à Outremont, le prévenu ne devait toutefois être appréhendé que plusieurs mois plus tard.

Après avoir passé par les formalités de l'enquête préliminaire, il obtenait toutefois d'être remis en liberté sous un cautionnement de $15,000 par l'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc de la reine.

A ce moment-là, il avait accumulé quelque 25 condamnations pour les délits les plus divers et les plus graves depuis le début de sa carrière criminelle, en 1930.

Ce cautionnement lui fut octroyé le 16 octobre 1959. Et, depuis, on ne l'avait plus revu.

Ayant fait défaut de se présenter pour son procès, la garantie immobilière, qui avait été fournie par un entrepreneur en construction de Laflèche, devait être confisquée.

A BUFFALO

Il y a quelques jours, cependant, on apprenait que le prévenu, arrêté à Buffalo, dans l'Etat de New York, était ramené à Toronto, pour y comparaître sous l'accusation d'avoir été en possession d'outils de cambrioleurs.

En fin de semaine, par ailleurs, le chef Jos Griffith et le détective Paul Séguin de la police d'Outremont, allaient le quérir dans la Ville-Reine pour le ramener à Montréal.

A sa recomparution, cette fois devant le juge Redmond Roche, son procès a été fixé au 29 décembre prochain. Et son avocat n'a évidemment pas réclamé de cautionnement.

Le vol imputé à Ambrose Johnson et à cinq comparses aurait pu incidemment être l'un des plus considérables de l'histoire policière locale.

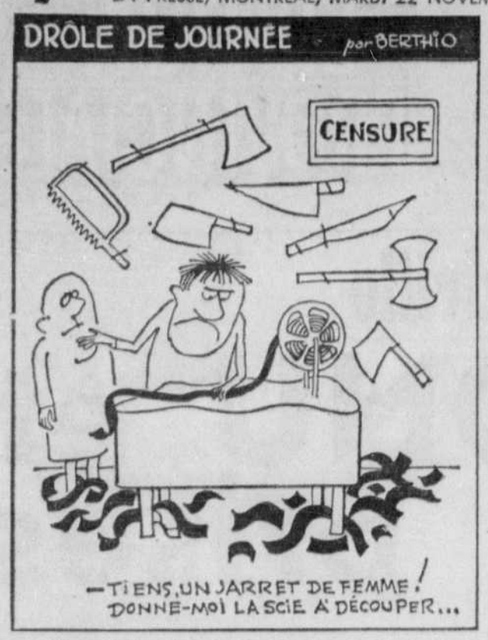
Lorsqu'ils avaient été surpris par un policier de la ville voisine, en effet, les prévenus étaient tout simplement en train de "vider" la banque de tous ses coffrets de sûreté. Ils avaient stationné un camion près de la porte de la succursale de la B.P.C., et ils avaient "chargé" les casiers dans le véhicule.

On ne les accusa toutefois que pour la valeur des coffrets déjà déplacés...

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	25 à 36
Comiques	14
Courrier Confidences	15
Décès, Naissances, etc.	42
Editorial	4
Finance	18 et 19
Horoscope	14
Les Tribunaux	20
Loisirs et Récréation	21
Mots croisés	14
Radio et Télévision	14
Sciences	5
Spectacles et Concerts	6
Sports	38 à 40
Vie féminine	10
Vie sociale	11
Votre médecin	5

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



LE FRERE UNTEL A LA TV

SUITE DE LA PAGE 1

Autour des quelques idées-forces qu'il contient, l'opinion s'est cristallisée: l'eau ne gèle pas à 34 ou à 33 degrés Fahrenheit, mais à 32. Voilà tout.

Une grande part de l'étonnement, du "scandale", est venue du fait qu'un simple Frère enseignant, jusque là inconnu, pouvait nourrir de telles idées et oser les exprimer noir sur blanc en citant divers auteurs à la mode, Montherlant, par exemple.

On s'est tout de suite demandé: "Mais d'où qui sort?"

Après l'interview du Frère Untel, M. Jean-Marie Laurence, linguiste, et le R. P. Louis-Marie Régis, o.p., ont fait certains commentaires sur son oeuvre.

Selon le Père Régis, dans ses "Insolences" — ou plutôt ses "gamineries" — le Frère Untel critique les subordonnés beaucoup plus que l'autorité. Après une seconde lecture de son ouvrage, sa thèse centrale se détache: nous avons peur de l'autorité, non pas parce qu'elle est trop autoritaire, mais parce que nous n'avons pas le courage de nos libertés.

"Je ne vois pas, dans ce livre, ce qui pourrait être contre la doctrine catholique. C'est avant tout un diagnostic de la mentalité canadienne-française, que l'on peut lire de trois façons, soit avec un oeil clérical, anticlérical, ou objectif, c'est-à-dire sans préjugés, en constatant toute la somme de vérités de fait qu'il contient.

Quant à M. Laurence, s'il trouve l'affirmation: "Tous les élèves parlent 'joual' ", trop entière et absolue, par contre, il confesse qu'elle est vraie en général, hélas!

Avec le Frère Untel, il est d'avis qu'ici comme ailleurs, le problème du langage est un problème de civilisation et que le professeur de français doit être avant tout un "professeur de civilisation".

M. BEGIN

SUITE DE LA PAGE 1

du tout à être jugés sur le même plan que M. Bégin.

La réunion de la Jeunesse de l'Union nationale, vendredi soir, au club Renaissance, n'avait qu'un seul point à son ordre du jour: recommander à l'exécutif du Club l'expulsion immédiate de l'organisateur en chef. Tout s'est passé dans l'ordre et la jeune génération du parti a voulu ainsi faire savoir à la population qu'elle se dissociait de certains actes posés par la vieille garde, du moins par son représentant le plus en vedette.

Il semble dorénavant que les étapes qui suivront soient faciles à deviner. Devant une telle rebuffade, dit-on dans les milieux concernés, l'ex-ministre devra démissionner comme membre du parti et peut-être comme député à l'Assemblée législative. S'il entend conserver son poste, le caucus du parti se verra sans doute dans l'obligation de le rayer définitivement des rangs de l'Union nationale, précise-t-on.

Le président du Club, M. Francis Boudreau, a d'ailleurs passé une partie de l'après-midi d'hier dans le bureau du chef intérimaire de l'Opposition, l'hon. Antonio Talbot, en compagnie d'autres personnalités du parti. Il semble que M. Talbot devra prendre une décision d'ici vendredi, sinon les tenants de l'épuration convoqueraient une conférence de presse.

DANS JOLIETTE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Union nationale que nous entendons appliquer.

"Les candidats du parti libéral seront élus, mais la population de la province de Québec saura qu'ils ne représenteront pas effectivement les électeurs de ces deux comtés.

"L'élection des deux candidats libéraux ne pourra pas être interprétée comme une confirmation ou une approbation par les électeurs de ces deux comtés et la population de la province en général des faits et gestes qui ont été posés par le parti libéral depuis son élection.

"Cela peut paraître étrange qu'un groupe de militants de l'Union nationale demande à d'autres militants du même parti de voter en blanc. A toute règle, il y a des exceptions, le cas des élections de Joliette et de Rouville est un cas précis où l'exception l'emporte sur la règle, dans les circonstances actuelles."

Les porte-parole du "comité des quinze" ont précisé que ce geste des électeurs concernés, en plus d'amoindrir la victoire libérale, permettrait au comité de respirer un peu et de poursuivre plus à loisir l'oeuvre entreprise au sein de l'Union nationale, en lui procurant un arrêt lui permettant de refaire ses forces et lui redonner la santé, c'est-à-dire restaurer ses principes et sa doctrine tout en épurant ses rangs.

Il s'agit de quinze militants du parti de la région de Montréal, a-t-on précisé, qui ne font partie d'aucune organisation officielle, mais croient à la doctrine et aux principes de l'Union nationale et veulent faire revivre ces principes dans l'organisation même du parti.

Ils se sont donné comme mission de revivifier ces principes en chacun des militants du parti et d'inciter ceux-ci à refaire eux-mêmes les cadres. "Nous sommes convaincus que c'est là la seule façon pour nous de sauver le parti", ont précisé les porte-parole.

Le comité a été formé le 2 novembre à la suite de longues discussions et compte donner l'élan initial du mouvement, dans les comtés de la province d'ici deux ou trois mois. Il appartiendra ensuite à chaque association locale démocratique de faire siens les principes de rajeunissement et de démocratisation.

A cette fin, le comité recommande aux députés actuels de l'Union nationale et aux anciens candidats, de s'abstenir de jouer un rôle dans la formation des associations afin de laisser les membres plus libres dans leurs actes. "Cela ne veut pas dire que ces gens sont exclus du parti, loin de là. Ils pourront à toute fin pratique être désignés candidats par les membres de leurs associations. Mais il s'agit d'aider davantage à redonner au parti cette liberté démocratique des débuts", notent les porte-parole.

L'agriculture britannique

(PC) — L'agriculture britannique emploie à peu près un million de personnes, soit 4% de la main-d'oeuvre nationale.

LE CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

nistration. Bien au contraire. Il lui a reproché certaines erreurs, a porté quelques accusations et a parlé d'urgence économique.

De M. Diefenbaker lui-même, il a dit par exemple que ses propositions relatives aux ententes fiscales constituent une répudiation du principe de la péréquation.

Sincèrement désireux de hâter la procédure, de passer des paroles aux actes, le chef libéral a repris aux Communes la proposition qu'il faisait à la télévision la veille de la session et il a demandé que l'on passe immédiatement à l'étude des mesures législatives annoncées au discours du trône pour remédier au chômage.

Sur le même ton, avec un peu plus de liberté peut-être, le premier ministre s'en est également tenu à des généralités, heureux, a-t-il dit, de l'attitude de l'opposition qui appuyait une proposition qu'il avait été le premier à formuler.

En passant, signalons ici que MM. Diefenbaker et Pearson se disputent la paternité du précédent dont on vient d'être témoin, celui de la quasi-suppression du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Contrairement à M. Pearson qui parlait d'urgence économique, le premier ministre estime qu'il n'y a aucune urgence. "Il y a tout simplement des difficultés", a-t-il dit.

Somme toute, le premier ministre paraissait heureux du ton que prenait le débat. Il avait d'autant plus raison de se réjouir que le chef de l'opposition s'était abstenu de présenter la traditionnelle motion de censure contre le gouvernement.

Motion de censure

Couronnement de tout discours du chef de l'opposition au débat sur l'adresse, la motion de censure paraît aussi nécessaire aux Communes que la solennité du sergent-d'armes.

S'abstenant hier d'en présenter une, M. Pearson demeurait logique avec lui-même. Demandant une étude immédiate des mesures d'urgence, il aurait été mal venu d'imposer au gouvernement une justification de sa conduite.

Moins scrupuleux, mais tout aussi désireux de passer à l'action, a-t-il affirmé, le chef du PSD, M. Argue, s'est permis pour sa part une motion de censure. En deux mots, on peut dire qu'il reprochait au gouvernement de ne rien faire pour dissiper l'incertitude et la confusion qui caractérisent notre économie à l'heure actuelle. M. Argue a déclaré que les Canadiens réduits au chômage seront stupéfiés par la déclaration du premier ministre.

Mise aux voix, sa proposition a été défaite par 138 voix contre 43, l'opposition libérale votant avec M. Argue et son groupe. Plus tard, à l'appel du vote principal, le vote sur l'adresse, les libéraux se sont unis aux conservateurs pour faire adopter par 172 voix contre 5 les traditionnels remerciements au gouverneur-général.

On a en somme procédé si rapidement, que trois heures et quinze minutes après avoir débuté le débat sur l'adresse était terminé, compte tenu du temps requis par les deux votes.

M. FLEMING

SUITE DE LA PAGE 1

gration: $1,299,500; affaires extérieures: $773,000; santé et bien-être: $657,334; affaires des anciens combattants: $650,000; mines et relevés techniques: $600,000; conseil privé: $493,100; justice: $365,000; conseil national de recherches: $171,500; commerce: $153,000; pêcheries: $62,992; sénat: $25,000; OGRC: $25,000; douanes et accise: $24,000; secrétariat d'Etat: $1,000.

Les $493,100 prévus pour le Conseil privé sont destinés à défrayer des déboursés encourus par quatre commissions royales d'enquête actuellement en fonction: celles enquêtant sur les Transports, l'industrie automobile, les publications et l'administration gouvernementale.

Les prévisions budgétaires sans précédent de $5,910,019,323, pour l'exercice financier actuel, se comparent avec le sommet précédent de 1959-1960, qui s'élevait à $5,703,000,000.

Si on leur ajoute les $590 millions des pensions de vieillesse, les prévisions totales du gouvernement fédéral s'élèvent à $6,500,019,323.

Les prévisions budgétaires supplémentaires doivent être étudiées par les Communes aujourd'hui.

La situation reste grave

Le choléra porcin, un mal qui vient des Etats-Unis

Ce n'est pas une épidémie au sens le plus grave du terme, mais c'est disons une flambée, une poussée d'envergure, la plus forte depuis 1940: le cochon est malade, au Québec.

Notre belle province agricole groupe une population de quelque deux millions de porcs assortis. Or, depuis octobre, on en a tué 4,980, atteints de choléra. Et la situation se prolonge. Et il est possible qu'elle empire.

Que le peuple se rassure! Le choléra porcin (ou l'épizootie, pour faire savant) ne peut être nuisible aux humains.

Mais c'est joliment ennuyeux pour le cochon proprement dit. Surtout pour sa reproduction.

Deux spécialistes aguerris en la matière, le Dr Ken Wells, directeur du service vétérinaire du Canada, et le Dr Théobald Labelle, vétérinaire régional en tête du Québec, pour le ministère fédéral de l'Agriculture (division de l'hygiène des animaux), ont expliqué cet état de choses hier après-midi.

En résumé:

Le mal vient des Etats-Unis. Sous forme de côtelettes de porc, rapportées de là-bas à l'automne, par un fermier canadien insouciant. Il aurait donné les résidus de ces côtelettes à ses porcs. Lesquels attrapèrent le choléra.

Depuis, 16 fermes, au Québec, ont été atteintes. Dans les comtés de Shefford (5 en-droits), Terrebonne (3), Laval (1), Vaudreuil (1), Gatineau (1), Rouville (1 et près de Ville LaSalle (4). L'Ontario y a écopé aussi (par transmission du Québec), et deux établissements agricoles, dans les comtés respectifs de Carlton et de Dundas, ont été mis en quarantaine.

(La quarantaine dure 90 jours, mais l'ennuyeux, c'est que le choléra ne se déclare qu'une dizaine de jours après son début; ce qui fait que si un fermier vend un porc sept ou huit jours après le début de la maladie, il ne s'en apercevra pas).

Les deux vétérinaires fédéraux ont appuyé sur le fait que la poussée actuelle est sérieuse, et qu'il ne faut pas la minimiser. D'autant qu'on ne connaît pas de remède définitif au choléra. Le vaccin, le sérum n'ont pas des effets permanents. On les emploie aux Etats-Unis, mais "là-bas, ils vivent avec l'épizootie, continuellement", de dire le Dr Wells. "Et ils ne font rien pour sa prévention".

Procédure à suivre:

Que les cultivateurs, sans hésiter, dès les premiers symptômes, rapportent aux autorités leurs cochons malades. Les symptômes du choléra sont reconnaissables. Tous les cochons malades se ressemblent (et ceux qui ne le sont pas également, pourrait-on dire). Ils deviennent cois et tranquilles. Ils font de la fièvre (jusqu'à 108 degrés et même plus). Ils se tassent en groupes. La peau de leur ventre devient rougeâtre. Ils sont affaiblis du train arrière, et ne marchent plus qu'en oscillant du postérieur, avec incertitude.

Le gouvernement fédéral s'engage à défrayer les agriculteurs du coût des animaux abattus, au tarif du marché de détail, dès que la quarantaine d'une porcherie a été établie.

Que les agriculteurs reçoivent le moins de visiteurs possibles. Le virus n'est pas nocif aux humains, mais un individu peut le transporter sur sa personne à une autre ferme (particulièrement sous les souliers).

Enfin, que les cultivateurs ne donnent pas de déchets à leurs porcs, comme nourriture. Pas même de déchets qui auront été cuits, ou qui proviendront de leurs propres cuisines.

Avec la coopération de tous, on finira par enrayer le fléau.

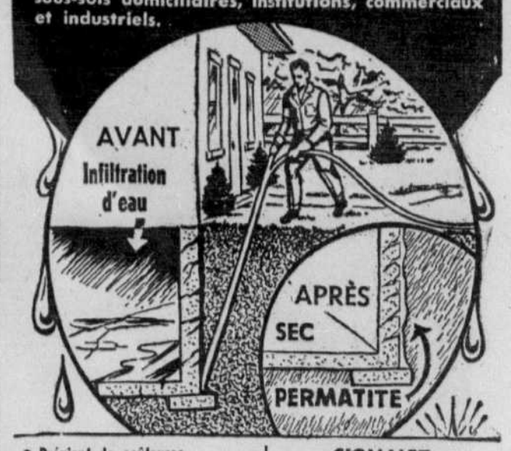
A bas les calomnies

BUDAPEST. (PA) — Le journal "Esti Herlap" a enjoint les Hongrois de cesser de se calomnier réciproquement. Il déclare que des mesures sévères devraient être prises contre les gens qui violent les règles sociales en répandant des mensonges malicieux contre leurs voisins.

ATTENTION! DECOUPEZ ET CONSERVEZ

UN SOUS-SOL ETANCHE à jamais grâce à PERMA-WELD

...le nouveau procédé garanti qui rend étanches sous-sols domiciliaires, institutions, commerciaux et industriels.



- Prévient de coûteuses réparations.
- Agissez maintenant avant le dégel du printemps.
- Aucune excavation ni dommage au gazon.
- Garantie écrite de 5 ans.
- Estimation gratuite.

Mettez fin à jamais aux inondations, infiltration d'eau ou d'humidité

SIGNALEZ: WE. 4-1377 SANS TARDER!

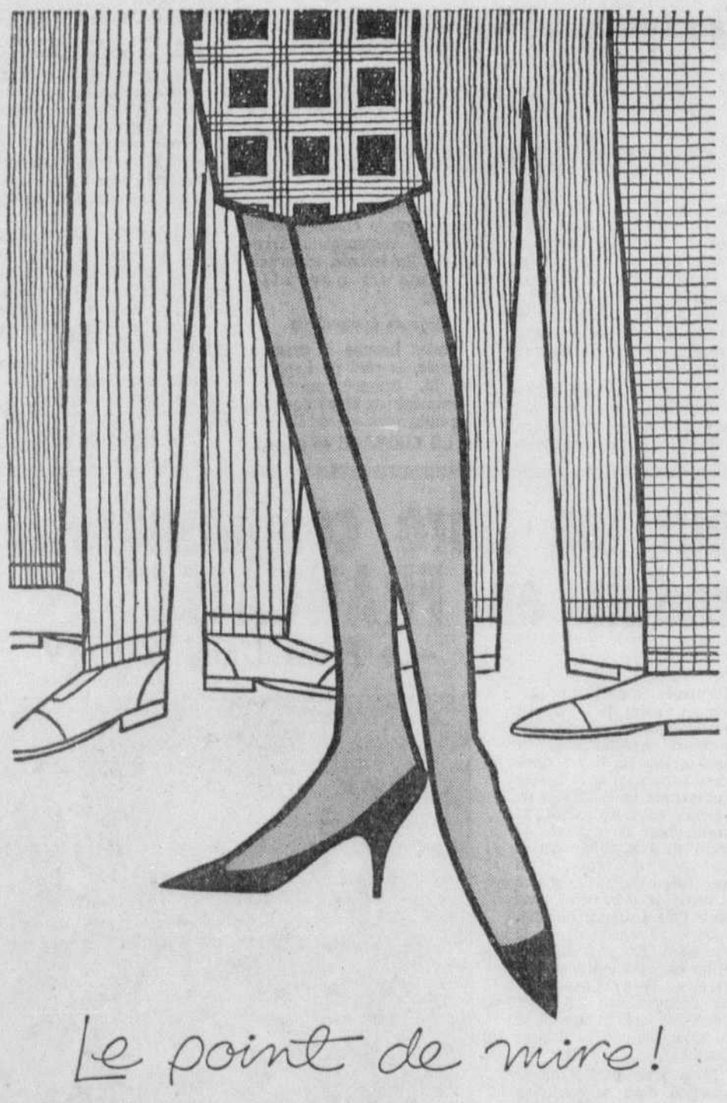
FACILITES DE PAIEMENTS SI DESIRE

SERVICE A L'ANNEE LONGUE.

PERMA-WELD CORPORATION

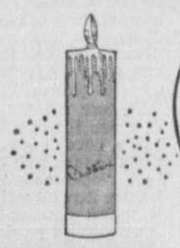
INGENIEURS ET ENTREPRENEURS EN IMPERMEABILISATION

175, ave. Metcalfe, Westmount, P.Q., WE. 4-1377



Le point de mire!

Et c'est naturel, car le nouveau bas Chatelaine 474, sans couture, est si fin qu'il fait la jambe. Au nom de l'élégance, de l'économie et du confort, Chatelaine 474 est pour vous une nécessité; la finesse des mailles resserrées en fait le bas durable par excellence; la bordure en Ban-Lon extensible assure un confort absolu; 14 teintes nouvelles s'offrent à votre fantaisie et le prix est celui d'un bas fin ordinaire: $1.55 seulement.



Chatelaine

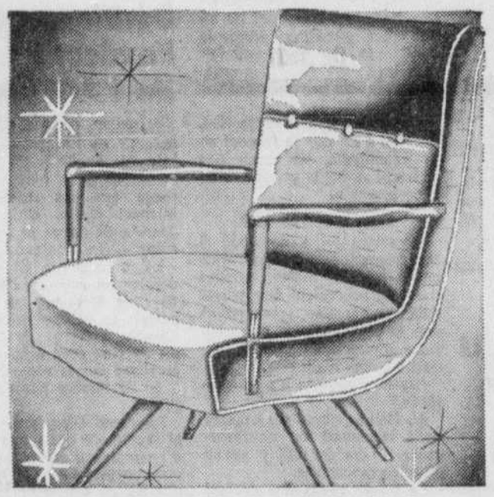
Pour Noël, demandez l'emballage des Fêtes

le bas qui fait la jambe

Legaré — Le choix du Père Noël

Magasinez le vendredi jusqu'à 10 h. P.M.

FAITES VOTRE SELECTION MAINTENANT ET VOTRE DESTINATAIRE SE SOUVIENDRA DE VOUS POUR DES ANNEES A VENIR



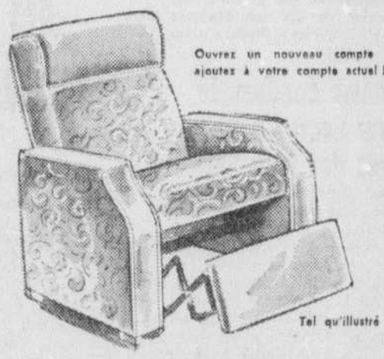
BERÇEUSE PIVOTANTE CONFORTABLE
Tissu frisé s'alliant à l'appui-tête en cuirette s'harmonisant. Spécial 49.95
50¢ par semaine





SOLIDE BERÇEUSE A PLATE-FORME
Couverture d'un frisé d'acétate à motif dans une variété de couleurs. Ressorts spiraux de qualité. Spécial 59.95
60¢ par semaine

Ouvrez un nouveau compte ou ajoutez à votre compte actuel!



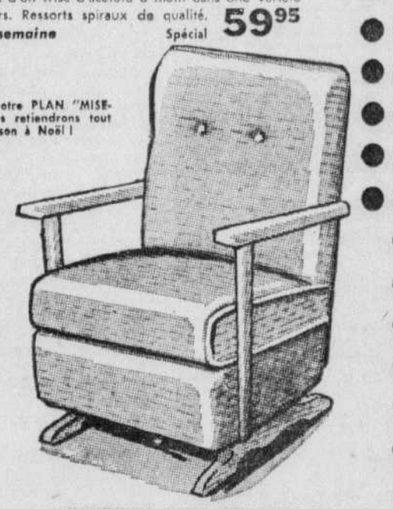
Tel qu'illustré et décrit

FAUTEUIL AJUSTABLE
Couvert d'un tissu durable s'alliant à une cuirette d'entretien facile. Ressorts spiraux de haute qualité. Spécial 59.95
60¢ par semaine

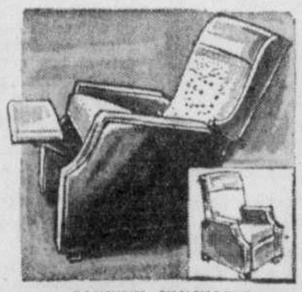


BERÇEUSE PIVOTANTE
Couverture d'acétate à motif de haute qualité dans un choix de teintes. Construction à ressorts spiraux. Spécial 59.95
60¢ par semaine

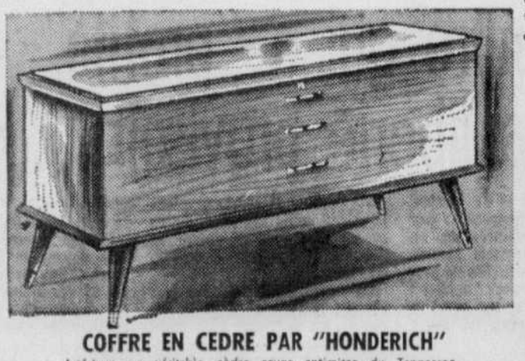
Bénéficiez de notre PLAN "MISE-DE-COTE". Nous retiendrons tout item pour livraison à Noël!



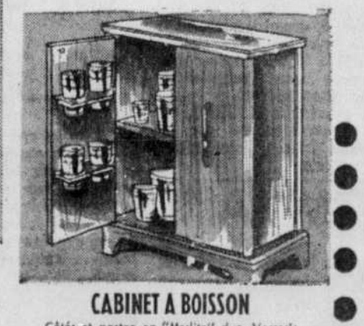
FAUTEUIL BIEN CONSTRUIT
Construction à ressorts spiraux. Couverture d'un tissu de qualité dans un assortiment de couleurs. Spécial 29.88
30¢ par semaine



FAUTEUIL INCLINABLE
Couverture tout cuirette dans une variété de jolies couleurs. Spécial 79.95
80¢ par semaine



COFFRE EN CEDRE PAR "HONDERICH"
Intérieur en véritable cèdre rouge antimites du Tennessee. Finis assortis. Spécial 69.95
70¢ par semaine



CABINET A BOISSON
Côtés et portes en "Marlite" dur. Verrerie de 16 morceaux, y compris bol à glace. Spécial 64.95
70¢ par semaine

Aucune nécessité de déranger votre budget de Noël!
AUCUN DEPOT REQUIS et jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)

Fondée en 1877 — Legaré

1200, rue AMHERST — VIctor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — VIctor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — MElrose 7-5825
4078, rue WELLINGTON — POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 33 MONTREAL, MARDI 22 NOVEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

La F.T.Q. s'oppose au projet de la Compagnie de Jésus

Le conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec s'oppose au projet de la Compagnie de Jésus de fonder une autre université de langue française à Montréal et déplore "l'attitude anti-démocratique" de l'université Laval à l'endroit de ses étudiants. Cette centrale syndicale, qui représente 235,000 syndiqués du Québec, a recommandé que les universités soumettent à un tribunal d'arbitrage tous les cas ultérieurs d'expulsion.

Le conseil exécutif a adopté ces deux résolutions au cours d'un meeting extraordinaire tenu au lendemain du congrès de la FTQ, à Québec, la semaine dernière. La résolution sur le projet des Pères jésuites rappelle que le gouvernement provincial entend instituer une enquête royale sur notre système d'enseignement. Elle soutient qu'il serait donc "infiniment regrettable de préjuger des conclusions" de la commission qui sera chargée d'étudier cette question.

Dans sa condamnation de l'université Laval, la FTQ souligne que le renvoi récent de trois rédacteurs du journal "Le Carabin" n'est que le dernier en date d'une série de gestes semblables de la part des autorités de Laval et d'autres universités. La résolution porte que "l'université est avant tout un centre d'apprentissage où se préparent des compétences nécessaires à notre société, et non un "club privé" absolument indépendant quant aux besoins, aux droits et aux devoirs de la société d'inspiration démocratique dans laquelle il se situe".

Soulignant que "l'étudiant est avant tout un travailleur qui fait son apprentissage en vue de rendre de meilleurs services à la société", la FTQ demande qu'il bénéficie de la protection de l'arbitrage impartial. Rappelant que l'université Laval "est actuellement financée en bonne partie à même les deniers publics, soit par des subventions gouvernementales, soit par des bourses versées aux étudiants", la centrale syndicale affirme que "l'éducation est un droit et non un privilège pour l'individu".

Pour une enquête royale sur Murdochville

Le conseil exécutif de la FTQ a aussi décidé de demander au gouvernement provincial d'étendre la portée de l'enquête royale sur l'administration de l'Union nationale, de manière que la commission puisse faire la lumière sur la grève de Murdochville.

La résolution demande que la commission Salvas "porte une attention particulière aux événements qui se sont produits avant, pendant et après la grève de Murdochville, y compris l'émission d'un certificat de reconnaissance syndicale par la Commission de relations ouvrières à une union entièrement dominée par la compagnie Gaspé Copper Mines".

On sait que le gouvernement de Québec peut, par simple arrêté ministériel, élargir le mandat de la commission royale, qui a reçu la mission d'enquêter sur la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec et sur le service des achats de la province.

La résolution que vient d'adopter la FTQ accuse la Gaspé Copper Mines d'avoir embauché "des voyous et des fiers-à-bras au cours de la grève de 1957", et elle reproche à la Commission de relations ouvrières d'avoir, du temps de l'Union nationale, reconnu officiellement un "syndicat de boutique".

D'autre part, la centrale syndicale met en doute "la compétence et l'impartialité" de la CRO dans un différend survenu entre les Métallurgistes unis d'Amérique et la compagnie Campbell Chibougamau Mines. Le conseil exécutif demande au gouvernement Lesage de faire enquête sur la conduite de la Commission, de manière à pouvoir y effectuer les réformes qui s'imposent pour garantir efficacement les droits des travailleurs.

La résolution soumise par le syndicat des Métallos est accompagnée d'un historique du conflit qui tend à démontrer que les lenteurs administratives ont constitué un véritable déni de justice dans cette afafire. Le syndicat y soutient une grève des employés de bureau et des techniciens depuis le 17 août 1960.

Retrait d'une clause du bill des Jésuites

Une clause réclamant des droits d'expropriation dans le cœur du secteur des affaires de Montréal a été rayée d'un projet de loi privé proposant la fusion du Collège Ste-Marie et du Collège Jean-de-Brébeuf sous le nom d'Université Ste-Marie.

Le R.P. Gérard Plante, directeur des études dans les collèges des Jésuites au Canada français, a annoncé cette décision.

Le bill original, comprenant 13 clauses, a été remis à l'Assemblée législative du Québec le 13 novembre. La nouvelle version de ce projet de loi sera présentée sous peu à la Législature.



photo LA PRESSE

VEDETTES A L'ANTENNE DE CFTM-TV — M. J.-A. De Sève, président du premier poste privé de télévision française de Montréal, a présenté, hier, quelques-unes des vedettes qui animeront chacune une émission sur les ondes du nouveau poste, lorsque celui-ci entrera en ondes sur le canal 10, vers la fin de janvier 1961. De gauche à droite, le chanteur CLAUDE VINCENT, MONIQUE GAUBE, diseuse, M. DE SEVE, MARGOT LEFEBVRE, diseuse, ainsi que JEN ROGER, chanteur.

La "C.M.A.": un minimum de législation ouvrière

L'Association des manufacturiers canadiens a présenté, hier, au premier ministre, M. Jean Lesage, un mémoire portant sur des questions d'actualité et d'intérêt général.

M. Lucien-G. Rolland, président provincial de l'Association, était à la tête de la délégation qui groupait une vingtaine de manufacturiers.

Le mémoire décrit le rôle important que joue l'industrie manufacturière dans l'économie et sa contribution au bien-être de la province, en indiquant qu'elle représente les deux tiers de la production totale et qu'elle emploie plus de la moitié de tous les travailleurs du pays. On y fait remarquer également que l'industrie constitue l'une des principales sources de revenu pour la Province. Les sociétés, par exemple, ont versé en impôts au-delà de cent seize millions de dollars, soit un cinquième du revenu total au cours du dernier exercice financier.

Selon l'Association, l'industrie manufacturière a toujours été prête à accepter sa juste part du fardeau des taxes. En évaluant cette part, on est souvent porté à croire à tort que vu les bénéfices énormes réalisés tous les ans, les ressources financières de l'industrie qu'on peut grever pour alimenter le fisc public sont sans limites. Des enquêtes annuelles de la "C.M.A." révèlent qu'au cours des douze dernières années les profits de l'industrie ont été en moyenne de 5.8 cents par dollar des ventes.

Relations ouvrières

Dans le domaine des relations ouvrières, la "C.M.A." exprime l'avis qu'il devrait y avoir un minimum de législation, laissant les parties libres de déterminer les relations qui doivent les régir. La législation considérée nécessaire devrait être appliquée rigoureusement et devrait reconnaître les droits et obligations des deux parties, tout en sauvegardant scrupuleusement les droits et l'intérêt du public.

La législation fédérale et provinciale reconnaît les droits des employés et des employeurs dans leurs relations quotidiennes. La Loi du piquetage, par exemple, fait partie du Code pénal fédéral mais son application relève du gouvernement provincial et des autorités locales.

Le piquetage en masse, l'obstruction, les menaces de violence, les attentats, les émeutes et les dommages à la propriété défendus par la loi, restent trop souvent impunis. On devrait considérer ces tactiques comme autant de violations à la loi criminelle contre lesquelles on devrait sévir. Toute action qui porte un défi à la loi ne devrait être ni tolérée ni excusée. Le public a droit d'exiger que les lois de la propriété soient respectées par tous. Il a aussi le droit d'exiger l'application ferme et résolue des lois.

La "C.M.A." croit que la compréhension, l'observance et le respect des droits et obligations en ce qui concerne le piquetage seraient facilités si, afin de compléter le code pénal des dispositions étaient ajoutées à la législation provinciale pour interdire avec sanctions : a) le piquetage lors de grèves illégales; b) le piquetage des lieux de l'employeur pour forcer la reconnaissance syndicale; c) le piquetage pour appuyer le boycottage secondaire.

Impôt sur le revenu

Bien que la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu accorde un dégrèvement, il n'en résulte pas moins que, selon la méthode d'imposition prévue par la Loi provinciale, certains contribuables sont encore assujettis à une double imposition de leurs revenus personnels.

L'Association sollicite l'appui du gouvernement de la province à sa campagne visant à encourager l'achat de produits canadiens. Elle demande qu'il engage les chefs de service à exiger de leurs fournisseurs des produits et des services canadiens. Un usage accru de produits canadiens favoriserait l'expansion manufacturière et multiplierait d'autant les sources d'emploi.

Le mémoire a mis de l'avant la nécessité de prévoir certaines sauvegardes dans le projet d'assurance-hospitalisation, afin de prévenir les abus et d'assurer l'utilisation maximum des services hospitaliers.

Des représentations ont aussi été faites en marge de questions d'intérêt général, l'assurance-automobile, l'éducation, l'aide aux municipalités, les procédures de conciliation, la loi sur les accidents de travail et les relations intergouvernementales.

Les biochimistes accusent

Ces petits laboratoires qui font croire aux filles qu'elles sont enceintes...

QUEBEC, (J.M.) — Un membre du comité directeur de l'"Association des biochimistes des hôpitaux du Québec", venu avec d'autres délégués présenter un mémoire au Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, a dénoncé hier soir une combine malhonnête à laquelle on se livre dans certains petits laboratoires de la métropole et qui choisit ses victimes parmi de pauvres filles.

Lorsque ces établissements suspects font des analyses pour déterminer si, oui ou non, il y a grossesse, les résultats sont truqués.

Dans le cas où la grossesse est prouvée, on fait savoir à la cliente que l'épreuve a été positive; mais dans le cas où un résultat négatif a été enregistré au laboratoire, on prétend au contraire que c'est positif, et l'on dirige la jeune fille vers un praticien qui soi-disant, la traitera . . . et lui "rendra son état normal", moyennant le payement d'une somme de $100 à $150.

Aucune loi, aucun règlement ne permet actuellement de mettre fin à ce "racket" . . .

La délégation de l'"Association des biochimistes des hôpitaux du Québec" était venue demander au Dr J.-A. Couturier de prendre les mesures qui s'imposent pour que la direction des laboratoires de biochimie dans les hôpitaux et dans les centres de diagnostic soit confiée dorénavant à des biochimistes reconnus.

Le Dr Robert Ayotte, de Montréal, a fait observer que la spécialisation est devenue telle de nos jours que ni un hématologiste, ni un bactoriologiste, ni un pathologiste sérieux, pas plus d'ailleurs qu'un biochimiste, ne se dirait capable de diriger avec efficacité un laboratoire d'une spécialité autre que la sienne.

Le ministre de la Santé publique a répondu à ses visiteurs qu'il connaissait bien les biochimistes, mais qu'il était heureux d'apprendre l'existence de leur association; il tiendra compte des suggestions du groupement quand viendra le temps des décisions.

Le député de Rivière-du-Loup a remarqué qu'"il se fait des choses qui n'ont pas leur raison d'être"... réflexion qui implique le désir du Dr Couturier d'y remédier en temps et lieu!

Les délégués comprenaient : le Dr Guy Nadeau, de Québec, président de l'association; le Dr Maurice Bélanger, de Chicoutimi, vice-président; le Dr J.-P. Du Ruisseau, de Montréal, secrétaire; le Dr Robert Saucier, de la Métropole, trésorier; le Dr Fernand Martel, de la Vieille Capitale; le Dr J.-C. Tremblay, de Saint-Hyacinthe et le Dr Robert Ayotte, de Montréal.

Ils ignorent M. "K"

OSLO (PA) — Une enquête faite parmi 2,000 Norvégiens, par l'Institut des recherches sociales, révèle que 20% n'ont jamais entendu parler du premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev.

Homicide involontaire

Ivre, provoqué, invectivé, Gervais a tué, mais n'a pas commis de meurtre

Fernando Gervais, 33 ans, 1825 est, rue Craig, a été reconnu coupable d'homicide involontaire, hier après-midi, par un jury des Assises qui a accepté les recommandations de l'hon. juge Wilfrid Lazure.

Le président de la Cour du banc de la reine lui avait soumis "que la preuve de la Couronne avait révélé que l'accusé avait été l'objet d'une provocation grossière, d'invectives, de la part de celui qu'il avait abattu d'une balle de revolver".

Gervais avait été accusé du meurtre de Bernard Pion, 33 ans également, 3677 est, rue Craig.

La tragédie s'était déroulée à une heure, dans la nuit du 20 au 21 août dernier, à l'appartement de Mlle Hélène Clément, 6960, avenue du Parc, une jeune fille qui avait vécu maritalement avec Gervais et de qui elle avait eu une enfant.

Cette enfant avait fait l'objet d'une discussion assez acerbe avant le drame. Le jury n'a pas eu à se retirer pour délibérer et rendre son verdict et seuls des témoins de la Couronne ont été appelés à rendre témoignage.

Et, fait à noter, ce sont eux qui ont établi que Gervais avait été provoqué par Pion, qui l'avait même menacé "de lui briser les deux jambes".

La preuve du ministère public, présentée par Me Rodolphe Paré, procureur chef adjoint de la Couronne, a d'ailleurs laissé voir "que Mlle Clément et Gervais s'aiment encore".

Et une fois que le verdict eût été rendu, que Gervais eût été reconnu coupable non pas de meurtre, mais d'homicide involontaire, Mlle Clément a pu obtenir "un coupe-fil" pour aller le voir aux cellules.

Mes Philippe-E. Panneton et Hervé Bélanger, avocats de la défense, n'ont pas fait entendre de témoins, mais une fois que le jury eût été formé, Me Panneton avait déclaré "que sa preuve allait en être une de provocation avancée".

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, a établi que Pion avait succombé à une hémorragie. Il a expliqué qu'il avait été abattu d'une balle de revolver, calibre 25, de fabrication espagnole.

La balle a traversé le bras, est entrée dans la poitrine, puis a traversé le poumon droit, de part en part, et le poumon gauche, pour aller ensuite s'arrêter en arrière de l'omoplate gauche.

Déposition de Mlle Clément

Mlle Hélène Clément, 25 ans, 6960, avenue du Parc, a été le principal témoin de la Couronne. Elle a fait un récit pathétique du drame.

Après avoir déclaré qu'elle travaillait au Domaine Idéal avec Bernard Pion et que celui-ci était allé la reconduire chez elle, après son travail, elle a affirmé que Pion, un autre employé du Domaine et une autre jeune fille étaient entrés chez elle pour prendre une consommation.

Tous quatre étaient dans l'appartement lorsque Gervais y entra. Il en possédait la clef.

Et là commença une discussion acerbe entre Pion, un homme de plus de 225 livres et Gervais, 150 livres.

A un certain moment, Pion a dit à l'accusé "qu'il prenait son dernier verre de bière... qu'il se ferait briser les deux jambes... que ses jours étaient comptés".

Et pendant qu'il invectivait Gervais, Pion tenait une garcette.

Puis, le témoin a vu "du feu", pas de revolver, est sorti précipitamment de la maison. Quoique atteint, Pion a réussi lui aussi à quitter les lieux. Plus tard, il a été découvert gisant non loin de la maison d'appartements.

Contre-interrogatoire de Me Panneton

Contre-interrogée longuement par Me Panneton, Mlle Clément a déclaré que Gervais possédait une clef de l'appartement, qu'il se considérait chez lui, que la bière qu'elle avait offerte aux "invités", c'est Gervais qui l'avait payée.

Le témoin a admis que Gervais était alors en état d'ivresse avancée, que la veille, il lui avait téléphoné, qu'il était alors en état d'ébriété. "Il nous avait menacés de nous tuer, mais ses derniers mots ont été pour moi: Je t'aime toujours."

Les autres témoins ont donné la même version de l'affaire, que la réception de Pion envers Gervais a été moins que cordiale, qu'il avait été question de subvenir aux besoins de la petite fille, que Gervais n'avait pas d'argent, à ce moment, pour ce faire, que Pion lui en a fait des reproches en le traitant de ce qu'il y a de plus bas . . .

Et combien d'autres invectives encore.

Un autre drame de la vie !

Dans ses remarques aux jurés, le juge Lazure a soumis "que Gervais était dans un tel état d'ivresse qu'il n'avait pu se former l'intention de commettre un meurtre, bien qu'il ait tiré après avoir été provoqué grossièrement".

"De plus, a ajouté le tribunal, il ne faut pas oublier que Gervais et Mlle Clément s'aiment encore, que Pion voulait que la jeune fille quittât l'accusé et même plus, prendre leur enfant."

Rejet d'une motion de verdict d'acquittement au procès B.A. Weary

ST-JEROME, (M.F.) — "Je rejette la motion recommandant aux jurés de prononcer un verdict d'acquittement, tel que présentée par le procureur de la défense" a dit en conclusion le juge George Reid, lundi, lors de la cinquième journée du procès de Mme Beverley Ann Weary, née Van Horne, qui est accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de Clifford Bruce Bridger, survenue le 16 mai dernier.

"La preuve est douteuse et il serait dangereux de trouver l'accusée coupable" avait dit Me Joseph Cohen en présentant sa motion.

Auparavant, Me Raymond Raymond, procureur de la couronne, avait présenté une motion demandant l'admission du certificat du décès de la victime signé par le Dr Jean-Louis Taillon. Puis la preuve de la couronne s'est close avec ce document.

Preuve douteuse

Me J. Cohen demanda alors l'exclusion des jurés; une fois sortis, il présenta une motion requérant que le "juge recommande aux jurés de prononcer un verdict d'acquittement". Les circonstances, disait-il, sont semblables à la cause la Reine vs Comba, qui a été entendue en Cour d'appel en Ontario et en Cour suprême où le juge Lyman P. Duff avait recommandé un verdict d'acquittement à cause de la nature douteuse de la preuve. La preuve est douteuse et dangereuse pour trouver l'accusée coupable, selon le procureur de Mme Weary. Quelle négligence criminelle la couronne a-t-elle prouvée ?

Poursuivant son explication, Me Cohen a rappelé que la thèse de la couronne soutenait que l'accusée n'avait pas le plein contrôle de ses facultés à cause de la boisson, mais il ajoutait que c'était le principal argument de la Couronne alors que pas un seul témoin n'a essayé de dire que l'accusée était sous l'influence de la boisson. Il y a même eu des témoignages contraires, a-t-il dit, et pourtant la Couronne a basé son argument sur la preuve d'ivresse. Me Cohen ajouta que Mme Paquette, ménagère, en particulier avait dit que Mme Weary était normale. Il déclara qu'aucune preuve de perte de contrôle de facultés n'avait été faite mais qu'il avait plutôt une dénégation qu'elle était ivre et qu'aucun témoin n'a dit qu'elle avait "dépassé les limites". Mme Ellftrom et l'agent Desjardins auraient dit qu'en arrivant sur les lieux, peu après la mort de la victime, Mme Weary était normale. C'est le même cas pour le Dr Vermette. Il y a absence complète de preuve sur la considération principale de la Couronne pour étayer sa preuve de négligence criminelle, a ajouté Me Cohen.

Sa possession de l'arme, ses raisons de l'avoir, n'a-t-elle pas dit dans sa déclaration qu'il y avait eu du sabotage ? Me Cohen rappela que des témoins, dont le chef Piérard et l'agent Desjardins, de la police de Ste-Adèle, ont déclaré qu'ils avaient reçu des plaintes avant l'incident du 16 mai à l'effet que ces sabotages avaient eu lieu. Des enquêtes avaient été faites.

"Sa carabine dans la main ? Elle la portait dans la main droite alors qu'elle est gauchère. Il n'y avait donc pas d'intention, selon Me Cohen, et de plus la victime, Bridger, était un étranger total. A propos du bas de porte de la cuisine, Mme Paquette n'a-t-elle pas dit qu'elle et les enfants s'y sont souvent acrochés pour trébucher ?

Ajoutant que la Couronne est liée par les dépositions de ses témoins, Me Cohen a déclaré que la preuve était douteuse et qu'il serait dangereux de trouver l'accusée coupable.

Pour sa part, Me Fernand Legault, a soutenu qu'à propos de l'état de Mme Weary, Mme Elfstrom avait dit qu'elle était particulièrement gaie et que

voir REJET en page 42

La société Foundation accusée d'une fraude de quelque $142,000

Une puissante compagnie de construction montréalaise, la société Foundation du Canada, sera traduite en Correctionnelle, le 30 courant, sous une accusation de vol et de fraude s'élevant à quelque $142,000.

La plainte contre la Foundation vient d'être émise par le juge Henri Masson-Loranger, à la requête de Me John Ahern, C.R., avocat de la compagnie Cargill, de Baie-Comeau.

Cette compagnie aurait retenu les services de la Foundation, il y a plusieurs mois, pour faire des travaux d'excavations préliminaires à la construction d'un élévateur à grain, sur la rive nord du fleuve.

C'est au cours de ces travaux que les listes de paye de certains employés auraient été "soufflées", semble-t-il.

La fraude aurait été commise entre le 1er août 1959 et le 1er janvier 1960.

Un "cagoulard" fait des aveux "rapides" et évite le pire!

Un "cagoulard nouvelle vague", en dépit de ses cinquante-deux ans, Maurice Hudon, a reconnu sa culpabilité à trois accusations différentes, hier après-midi, et, ce faisant, semble avoir écarté définitivement l'accusation de criminel d'habitude qui aurait pu être logée contre lui.

Sur le conseil de son procureur, Me Maurice-S. Hébert, C.R., le prévenu a en effet fait option pour procès devant un juge seul (ce qui est le droit de tous les accusés) et a immédiatement fait des aveux. Ce qui est cependant quelque peu exceptionnel.

On a alors appris que l'accusé mettait ainsi la Couronne dans l'impossibilité de lui faire parvenir, dans les délais légaux, l'avis de sept jours qu'on doit faire tenir à tout repris de justice lorsqu'on veut l'accuser de vivre exclusivement du crime et qu'on veut tenter de l'envoyer au pénitencier pour le reste de ses jours.

Le prévenu s'est donc reconnu coupable, devant le juge Redmond Roche, d'avoir été en possession d'explosifs (quatre bâtons de dynamite et tout le nécessaire pour les faire sauter), d'outils de cambrioleurs (comprenant une foreuse, des bonbonnes d'acétylène et des... cagoules), et d'effraction avec intention de voler dans un entrepôt de la rue Bercy.

Avec deux autres individus, tous deux membres de la bande "Poirier", il avait d'ailleurs été appréhendé à la porte même de l'immeuble cambriolé, alors qu'on avait déjà fait les premiers gestes pour commettre un vol d'importance.

Des policiers, qui passaient par cet endroit à ce moment précis, devaient toutefois appréhender le prévenu et deux de ses comparses avant qu'ils aient pu s'attaquer au coffre-fort, apparemment l'objet de leur présence sur les lieux.

Quelques minutes après son arrestation, l'accusé avait par ailleurs tenté de se suicider en avalant une forte dose d'un mélange de barbituriques et de sang-de-dragon, liquide ordinairement employé pour fins d'avortement.

Il avait dû être transporté immédiatement à l'hôpital et il y était resté pendant plusieurs jours, entre la vie et la mort.

Le prévenu, qui a commencé sa carrière criminelle en 1931, a été condamné très régulièrement depuis pour tous les délits imaginables.

Son aveu accepté par le tribunal, Me Hébert a par ailleurs demandé au tribunal d'ajourner le prononcé de sa sentence à mardi prochain.

Ce qui a été accepté.



Le lait contient presque tous les 35 éléments reconnus essentiels à l'alimentation humaine.

Buvez-en davantage!

LA. 3-1163

Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITÉE
LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CRÈME

• EXAMEN DE LA VUE
• PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
6761 ST-HUBERT — CR. 2-7616
CR. 2-7611

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"



Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.

CEINTURE ELASTIQUE
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95

Consultez nos techniciens diplômés
VI. 5-7251

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI CHERCHER?
CHEZ BENOIT MOTORS
vous ferez toujours une
MEILLEURE TRANSACTION
car nous sommes dépositaire
EN EXCLUSIVITÉ
Modèles FORD anglais
ANGLIA
PREFECT
CONSUL
ZEPHYR
ZODIAC
camions THAMES
VENTE SERVICE PIECES
benoit MOTORS LTD.
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR. 4-4384

Charbonneau LINGERIE
BIENVENUE A L'HIVER!
manteaux pour fillettes
Confections soigneuses en beau drap de laine, où le "chic juvénile" et la grâce enfantine rencontrent le confort. Garniture de fourrure véritable : vison, mouton, rat musqué. Ages : 1 à 6x ans (jambière, coiffure, manteau). $19.98 à $34.98



7 à 12 ans
$24.98 à $39.98
costumes de neige
Confections très soigneuses dans le nylon, le "crusader" et le "neoprene"; modèles attrayants (une ou deux pièces) avec capuchon détachable et doublure matelassée. Grande variété dans les couleurs.
Ages : 2 à 14 ans
$9.98 à $24.98
paletots avec jambières et casque. Ages : 1 à 6x ans. $19.98 à $24.98
30 magasins à votre service
CR. 4-9341
Charbonneau LINGERIE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, MARDI 22 NOVEMBRE 1960** — **No 33**

Déficit budgétaire et chômage

L'excédent budgétaire de douze millions que le ministre fédéral avait prévu au printemps se transformera en un déficit que personne, même pas M. Fleming peut-être, ne saurait estimer aujourd'hui mais qui atteindra presque certainement plusieurs centaines de millions. Cela dépendra en grande partie du budget supplémentaire que le discours du trône nous a promis comme cadeau de Noël et qui pourrait porter ce déficit à un niveau encore inconnu en temps de paix si, comme le veut la rumeur, le ministre annonce des réductions d'impôt pour stimuler l'activité économique.

Le rendement de l'impôt a déjà diminué d'une façon assez sensible parce que la production nationale n'a pas atteint le pourcentage sur lequel M. Fleming avait basé ses prévisions budgétaires. S'il y a un dégrèvement, les recettes de l'Etat resteront de beaucoup inférieures aux prévisions tandis que les déboursés, qui dépassent déjà ce qu'on avait prévu, seront accrus de toutes les dépenses nouvelles annoncées dans le discours du trône et dans les crédits supplémentaires que le ministre a déposés hier.

Ces crédits supplémentaires ne sont que de $54 millions, ce qui est déjà une somme respectable, mais il y aura inévitablement d'autres crédits supplémentaires à la fin de l'exercice financier. Il faut ajouter à cela les $325 millions que le ministre des Travaux publics veut ajouter aux crédits déjà approuvés pour encourager la construction de maisons d'habitation. Il faut encore ajouter des millions dont il est difficile de faire la somme parce qu'au lieu d'être compris dans les crédits ordinaires, ils sont inscrits dans des projets de loi non encore déposés.

Avec ce qui est dès maintenant connu, les dépenses de l'exercice financier en cours atteindront $5 milliards 900 millions. C'est dire qu'elles dépasseront les six milliards d'ici le 31 mars. Et cela ne tient pas compte du montant encore inconnu — qui ira sûrement nager dans les $200 millions — que le gouvernement devra verser à la caisse d'assurance-chômage dont les réserves menacent de s'épuiser.

Tout cela se résume en un mot : **le chômage.** Le chômage, dont le gouvernement fédéral ne fait que commencer à reconnaître la gravité tout en persistant à avoir peur de l'appeler par son nom, comme en font foi et le discours du trône et la réplique que M. Diefenbaker a faite hier aux critiques de M. Pearson. Comme l'a fait observer le chef de l'opposition, le chômage a dépassé, au mois d'octobre, tout ce qu'on avait vu à cette période de l'année depuis 1939.

C'est un record dont il n'y a pas lieu d'être fier et qui en entraînera d'autres : dépenses publiques, moindre rendement de l'impôt, déficit probablement sans précédent en temps de paix.

On se trouverait alors en présence d'une politique délibérément déficitaire, ce que les économistes recommandent en période de récession. Ce serait la première admission de la gravité du chômage, car le budget systématiquement excédentaire du printemps dernier en était un de prospérité d'après la même norme. La politique actuelle de travaux publics, de relâchement du crédit et, peut-être, de dégrèvements, malgré le risque d'inflation qu'elle peut comporter, est nettement une politique de crise à laquelle le gouvernement semble se résoudre de mauvaise grâce sous la pression des faits et de l'opinion publique.

Reconnaissons toutefois que, même si c'est avec trois années de retard, même si, selon M. Pearson, c'est largement insuffisant, le gouvernement fédéral se décide enfin à agir. A la demande du chef de l'opposition, la Chambre des communes a décidé d'ajourner le traditionnel débat sur le discours du trône pour entreprendre dès maintenant l'étude des mesures proposées par le gouvernement.

Cela empêchera peut-être les députés d'engager à fond un débat général sur le chômage, puisque la discussion sera fragmentée et limitée par la portée de chacune des mesures particulières. Mais ce qui compte avant tout, ce sont les résultats. Et tout en espérant, comme tout le monde, que les mesures proposées seront efficaces, il nous est impossible de voir venir l'hiver avec optimisme.

Turcotte, journaliste et diplomate

Une courte dépêche de l'AFP annonçait il y a quelques heures la mort de S. E. Edmond Turcotte, ambassadeur du Canada en Suisse où il avait été accrédité en mai 1957. Avant d'être de la Carrière, Edmond Turcotte avait été du métier et c'est au collaborateur d'Olivar Asselin, à l'ancien rédacteur-en-chef du **Canada,** que l'hommage de ses vieux camarades s'adresse en premier lieu.

Né à Lowell, au Massachusetts, en 1898, Edmond Turcotte avait fait ses premières armes dans les hebdomadaires de langue française de la Nouvelle-Angleterre où ses parents avaient émigré au tout début de l'ère industrielle, à l'époque où chez nous l'agriculturisme, à mi-chemin entre le mythe et la loi, condamnait à l'exode ceux qui s'y refusaient. Asselin avait deviné chez cet autodidacte, mûri par le travail, un homme de pensée qui n'était pas ennemi de l'action. Et c'est ainsi qu'un jour Edmond Turcotte vint s'établir à Montréal sans se douter qu'il hériterait, quelques années plus tard, du poste même d'Olivar Asselin.

Il travaillait lentement; ennemi de la facilité, il croyait à bon titre que chaque article publié était un engagement. Le plus souvent, il en discutait avec ses collaborateurs immédiats. Mais quelle que soit la question disputée, celle qui allait faire l'objet d'un "papier", il n'en parlait jamais légèrement ou avec cette indifférence que les vieux journalistes aiment afficher. Il avait conservé de son éducation américaine le besoin de transposer chacune des idées exprimées sur le plan de l'action. Il suffit d'ailleurs de relire ses **Réflexions sur l'avenir des Canadiens français** pour le constater. S'il n'était pas insensible aux attaques dirigées contre son enseignement, il ne se laissa jamais emporter par la colère. Ne croyant ni au mépris ni à la haine, c'est à l'ignorance qu'il s'en prenait.

Au lendemain de la guerre, le gouvernement canadien l'avait désigné comme l'un de nos représentants à la conférence de l'UNESCO. Ce fut le point tournant de sa vie. Après quelque temps, l'option devint obligatoire. Sa santé déjà ne lui permettait plus de soutenir cet effort prolongé qu'on exige des journalistes de combat.

Curieusement, sa nomination au poste de consul général du Canada à Chicago devait être l'occasion d'une nouvelle polémique — cette fois au niveau des gouvernements concernés. Le **Chicago Tribune,** après l'avoir accusé d'être pro-britannique (donc anti-américain . . .), en avait conclu qu'il était **persona non grata.** Heureusement l'intervention du Département d'Etat mit fin à l'incident et M. Turcotte entra dans la carrière après avoir fait ses adieux à notre métier. Par la suite, il fut nommé consul général à Caracas, au Venezuela, et ambassadeur en Colombie.

Il était sur le point d'être affecté à un nouveau poste quand le gouvernement décida de l'adjoindre à M. Fowler, président de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision. Il s'acquitta de cette tâche avec lucidité. S'appuyant sur la nécessité d'une politique axée sur l'unité nationale, il devint en quelque sorte le grand artisan des recommandations concernant l'expansion du réseau français. Edmond Turcotte croyait à la Confédération, mais précisément parce qu'il y croyait, il jugeait que celle-ci devait servir la grandeur et l'intérêt du Canada français autant que ceux de nos compatriotes de langue anglaise.

C'est en mai 1957 qu'il devint ambassadeur du Canada en Suisse. De Berne, où était installée la légation, il suivit de très près — jusqu'à la fin provoquée par une chute stupide — tout ce qui annonçait, au Québec comme au Canada, l'évolution et le progrès d'une culture nationale et d'une politique plus en accord avec les besoins de notre temps. Comme longtemps l'armée le fut en France, chez nous, la Carrière est la grande muette. Il avait cessé de participer à nos travaux. Mais son amitié ne nous avait point quitté et, mort, sa pensée reste présente.

Jean-Louis GAGNON

Une attitude raisonnable

Il ne plaît évidemment pas aux Américains que le Canada se soit refusé à suspendre ses échanges commerciaux avec Cuba, qu'il songe même à les intensifier. Le gouvernement de Washington s'est abstenu de tout commentaire à ce sujet, mais certains de ses fonctionnaires n'observent pas la même discrétion. A l'ambassade américaine, à La Havane, on ne se gêne pas pour critiquer la politique canadienne.

Mais que valent ces blâmes ? Le Canada n'a pas été, que l'on sache, consulté par le président Eisenhower avant que l'embargo soit mis sur les exportations américaines vers Cuba. Aurait-il fallu que le gouvernement canadien pousse la complaisance à s'associer aux Etats-Unis dans ce genre de représailles sans avoir eu l'occasion de faire savoir ce qu'il en pensait ?

On n'ignore pas à Ottawa que les sanctions économiques n'ont jamais donné grand-chose, dans le passé. Elles n'ont pas empêché l'Italie de faire la conquête de l'Ethiopie en 1935. Ni l'URSS ni la Chine n'ont paru souffrir des restrictions décrétées à la demande de Washington contre leurs achats de certains produits des pays de l'Ouest lors de la guerre de Corée. On sait à quoi s'en tenir sur l'efficacité de ces mesures.

Et puis le Canada pouvait-il adopter ce qui aurait été considéré comme une attitude hostile envers Cuba sans avoir de raisons sérieuses de le faire, puisqu'il a été tenu à l'écart des échanges d'accusations et de mauvais procédés qui ont conduit le gouvernement de Washington à imposer l'embargo? Les Canadiens n'ont pas d'intérêt à se faire gratuitement des ennemis à l'extérieur, simplement pour plaire aux Américains.

Le gouvernement d'Ottawa devait aussi tenir compte des réactions qu'aurait suscitées dans les autres pays son adhésion aveugle à la politique américaine dans de pareilles circonstances. N'aurait-il pas créé l'impression d'être servilement à la remorque des Etats-Unis ? Comment pourrait-on interpréter son attitude, alors qu'il s'est trouvé à l'écart de la querelle née entre Cuba et les Etats-Unis ?

On comprendrait mal, de surcroît, au Canada même que le gouvernement fédéral ait pris la responsabilité de fermer délibérément un débouché à nos exportations, à une époque où notre pays doit exporter plus que jamais pour tenter de réduire l'écart entre ses ventes et ses achats à l'extérieur. Et cela, il faut le répéter, dans des circonstances qui ne lui donnaient aucun motif vraiment sérieux de le faire, sinon pour éviter de déplaire aux Etats-Unis.

Faut-il ajouter que le Canada n'a fait par là que se conformer à la politique adoptée par les autres nations alliées ou amies des Etats-Unis ? Aucun pays d'Amérique n'a jugé opportun de mettre l'embargo sur son commerce avec Cuba, soit parce qu'il ne voyait pas de raison de le faire, soit encore qu'il soit en sympathie avec les révolutionnaires cubains.

Il déplaît peut-être spécialement aux Américains que le Canada profite de l'embargo pour accroître ses exportations en direction de Cuba, ce qui pourrait leur nuire plus tard quand ils chercheront à reconquérir le marché qu'ils ont perdu délibérément. Mais ce n'est certainement pas la faute des Canadiens si la politique américaine adoptée dans un mouvement de passion, en guise de représailles, conduit à cette sorte de répercussions.

Marius GIRARD



Certains journaux canadiens: "Il faut sauvegarder le caractère national."

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Si on avait de l'envergure

Monsieur le Rédacteur,

C'est en 1855, à Paris, que l'on commença à parler pour la première fois d'un système de transport souterrain. Le Métropolitain fut inauguré un demi-siècle plus tard, en 1900, à une époque où la chaussée résonnait sous le clic-clac des chevaux. On voulait, par ce système, relier des points en évitant le zig-zag des rues et donner aux piétons un moyen de déplacement rapide, facile, et abrité. L'idée de désencombrer les rues ou de les libérer de la congestion n'a jamais effleuré l'imagination des inventeurs du métro.

Aujourd'hui, à Montréal, ce n'est pas un problème, mais plusieurs, que nous avons à résoudre : transport en commun, stationnement, circulation. Libérer la chaussée publique, imaginer des parcs de stationnement, véhiculer les piétons, tous ces problèmes sont aussi importants l'un que l'autre.

Le fait "automobile" est ici et pour longtemps et il nous faut vivre avec lui. La solution "souterraine" est dépassée. Nous ne sommes plus en 1900 encore moins en 1855. Le subway de Toronto n'a pas résolu son problème de surface.

La solution suivante nous paraît la meilleure : qu'on exproprie (par exemple) le côté ouest de la rue Henri-Julien (jusqu'à la ruelle) de Crémazie à Craig, et le côté Nord des rues De Montigny, Ontario, Burnside et Saint-Luc.

Sur l'emplacement dégagé, à côté des rues déjà en place, on pourra construire un boulevard surélevé à quatre niveaux. Les deux premiers serviraient au stationnement, le troisième (six travées) serait une voie rapide, et le quatrième porterait quatre voies de trains (métro) montés sur roues caoutchoutées.

Rien n'empêche de penser que la ville pourrait louer (au-dessus de cet espace de roulement) des lots pour la construction d'entrepôts, d'usines ou de salles d'exposition, etc. . .

On engloutira bientôt des millions dans des trous qui ne peuvent servir qu'au transport (limité) des piétons, pour s'apercevoir peu après que le problème-auto (circulation et stationnement) n'aura pas été résolu.

Il faudra continuer à chercher et construire, outre le métro, des autoroutes et des garages de stationnement.

Pourquoi ne pas faire d'une pierre trois coups, et même quatre puisque la solution que je préconise permettrait la démolition d'habitations vieillottes et encombrantes ?

La solution boulevard (à trois étages) est vraiment vingtième siècle et ne coûterait pas plus cher qu'un métro.

Jean Gaboriau

Pas un traître, un libérateur

Monsieur le Rédacteur,

Contrairement à ce que pense M. Dussol, je trouve que le Canada a joué un rôle magnifique à l'égard de Cuba. Votre correspondant affirme que Castro a trahi son peuple. Je le nie. Castro n'a trahi personne, il a seulement soustrait les Cubains à l'impérialisme yankee. Pour avoir délivré ses compatriotes du joug américain il doit être plutôt considéré comme un libérateur et le sympoble de la jeunesse internationale.

M. Dussol reproche à Fidel Castro d'avoir salué M. "K". Mais il oublie que le président Eisenhower est allé en Espagne saluer en Franco qu'elqu'un qui a accordé son soutien à une brute comme Hitler pendant la dernière guerre.

D. Casey,
rue Green,
Montréal.

L'école coûte cher

Monsieur le Rédacteur,

Vous êtes sans doute au courant des dépenses auxquelles les parents doivent faire face, à la rentrée des classes. Vêtements, livres, cahiers, plumes, crayons, avec en plus les collectes de la Sainte Enfance, pour les petits païens, etc. Quand vous avez trois ou quatre enfants à l'école, ça commence à compter.

Ce n'est pas tout. Dans une école de Montréal on a vendu des couvertures de livres qui avaient été données, à titre purement gratuit, par une certaine compagnie. Je sais ce que je dis, car j'ai moi-même téléphoné pour me renseigner à fond. Vendues 10 cents chacune, à trente élèves, ces couvertures ont rapporté $3, et pour les dix classes cela a donné $30. Ne trouvez-vous pas que c'est de l'exploitation ?

Un dégoûté

Deux fois "bravo"

Monsieur le Rédacteur,

Cette oeuvre magistrale, les Frères Karamazov, si poignante de substance et de vérité, qui incarne la laideur dégoûtante des sept péchés capitaux dans leur application, a trouvé dans nos coeurs, grâce à l'intelligente adaptation de M. André Laurendeau pour notre TV, un écho peu commun.

Nous devons aux artisans de chez nous et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce spectacle, de sincères félicitations.

Nous essaierons de rendre à tous un témoignage de gratitude pour nous avoir reposé l'esprit de tous les navets existentialistes que nous avons été obligés de digérer ces temps derniers.

Hollywood, avec ses millions, a pu nous éblouir un instant avec le faste, le déploiement, la technique de ses studios, dans sa présentation du film avec Yul Brynner et Maria Schell, mais le caractère psychologique de chaque interprète y était écrasé par le tintamarre "night life" si cher au Box Office. Il en est sorti une production fade, sans émotion intérieure, étrangère à la vérité fondamentale de la fresque de Dostoievsky.

Nos artistes, grâce au texte qui les servait si bien, ont su créer une ambiance tellement différente qu'à certains moments l'action aurait pu se passer totalement de décors sans nuire en rien à la portée du message de l'auteur. Ceci est dit sans préjudice de l'effort des techniciens, dont les gros plans scéniques et les changements de tableaux se sont succédé d'une manière quasi parfaite. A eux aussi, nos félicitations.

Roger Saint-Jacques

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

La coexistence est possible

Monsieur le Rédacteur,

Je désire féliciter M. Brockman, de St-Eustache, pour sa lettre sur la valeur du bilinguisme au Canada, en réponse à M. Burgess (lettre du 9 août dernier).

Si M. Burgess n'avait pas l'esprit dilaté, il ne nous témoignerait pas avec autant de violence qu'il se plaît à décrire les sentiments qu'il ressent à l'égard des Canadiens français. Souffrir d'un complexe de supériorité est un désavantage qui déséquilibre une formation intellectuelle. Si M. Burgess avait signifié son manque de courage, ou son incompétence à apprendre notre langue, nous l'aurions mieux compris, et nous aurions été plus indulgents à son égard, en lui pardonnant pour son aveu, mais de là à vouloir nous faire tous disparaître, il y a une certaine marge. Nous sommes ici depuis quelques siècles, et au lieu de diminuer en nombre, nous avons constamment augmenté sans recourir à l'immigration; ceci prouve nos intentions d'y demeurer, n'en déplaise à M. Burgess.

Notre vie culturelle, économique et sociale est fondée sur des bases solides, sa structure n'est pas à l'abri d'actions malveillantes, mais la critique, ou les déformations sociales ne peuvent influencer le rythme de ses activités. Nous avons au sein de notre communauté de charmants compatriotes et de modestes collaborateurs soucieux de nos droits, de notre langue et de notre religion, qui s'accommodent très bien de notre voisinage; en retour nous leur offrons toute notre coopération, en leur donnant tout ce que nous chérissons de garder le plus, "la liberté . . dans la mesure de nos lois, l'éducation, la langue et la religion. Nous sommes très heureux de contribuer de nos dollars pour le respect de tous les droits, qui nous font la vie heureuse dans le Québec. Malheureusement, il n'en est pas ainsi en dehors de notre belle et chère province.

La liberté chez les peuples a manqué. Les débats présentement en cours à l'ONU nous en fournissent la preuve. La soif de la "liberté" se venge de l'oppression, le désir de l'assouvissement se révèle impuissant à contenir davantage l'élan des peuples qui ont atteint leur maturité.

Voilà, M. Burgess, où mène le désir exagéré d'ambitions mal dirigées, la conquête par l'élimination n'a jamais produit de bons résultats. Appliquez-vous à mieux nous connaître, en vous efforçant d'apprendre notre langue, et ensuite vous nous découvrirez sans doute des qualités qui seront conformes à vos exigences.

J.-E. LaMothe,
Arundel

Propos blessants

Monsieur le Rédacteur,

La présente est pour prêter main forte à tous les étudiants qui ne toléreront pas qu'on tienne dans le "Quartier Latin" des propos injurieux envers le Christ, l'autorité ecclésiastique, les clercs et l'Eglise dont ils sont membres. Propos qui blessent tous ceux qui font partie de l'Eglise, car le Corps mystique n'est pas un vain mot, vu son inséparable unité.

C'est à ce titre que le Club de la Place d'Armes intervient et qu'il a le droit et le devoir d'intervenir. Les laïcs sont entrés, pour y rester, dans la mêlée de différentes activités non seulement par devoir d'épauler les directives de la hiérarchie mais encore par conviction de défendre et de promouvoir les intérêts religieux, lesquels n'ont pas de frontière.

Nous appuyons tous les étudiants qui ont entrepris de rendre le "Quartier Latin" un journal digne d'une association formée en grande majorité de catholiques capables de prendre leurs respopsabilités et de régler leurs problèmes selon leurs convictions religieuses.

Le Club de la Place d'Armes,
Chs-Edouard Thivierge

Frustration ?

Monsieur le Rédacteur,

La IVe rencontre des écrivains canadiens a fort applaudi aux dénonciations mordantes de M. Jacques Godbout visant "les trois usuriers de notre culture".

C'est juger vite que d'accuser le clergé d'être "l'usurier de notre culture". C'est aller loin que d'affirmer que "le clergé fait en sorte . . . que la solitude soit notre demeure . . . en élevant une clôture entre le peuple, la jeunesse et les écrivains".

En affirmant que le clergé a interdit au peuple et aux jeunes la lecture de quelques Sartres et Camus, monsieur Godbout prétend prouver: 1. que "les" écrivains furent privés du droit de communiquer; 2. que le clergé est l'usurier de notre culture; 3. que le peuple et la jeunesse furent coupés de la littérature.

L'intellectuel a certes le droit de communiquer avec la jeunesse et le peuple; mais lorsqu'il profère des sottises et professe le sophisme, il se classe parmi les usuriers les plus miteux.

Premier sophisme: du fait que certains auteurs modernes sont interdits au peuple et aux jeunes, vous concluez, M. Godbout, que "les" écrivains sont tenus loin d'eux. Pour quelques cousins tenus à l'oeil, vous affirmez que toute la parenté est mise en quarantaine. Que faites-vous du reste des écrivains ? Sophistiquer aussi platement, n'est-ce pas dresser une barrière entre le peuple et la vérité ?

M. Godbout se demande "si le jeune collégien de 17 ans, futur écrivain, se nourrit comme il le faut" quand il ne peut lire Renan, Zola, Anatole France, etc.

Les écrivains mis en veilleuse par les éducateurs ont toujours été accessibles aux étudiants et au public plus formés. Voilà qui méritait la peine d'être mentionné. Il fallait la permission du supérieur, certes, mais il valait mieux qu'il en soit ainsi pour la formation et l'instruction des jeunes. Que voulez-vous qu'un cerveau moyen de 17 ou 19 ans fasse de Sartre, Gide ou Renan? Il fallait déjà pousser dans le dos des étudiants et de la masse du peuple pour leur faire ouvrir un livre de littérature, aussi n'avaient-ils cure des écrivains ardus que vous mentionnez. Au surplus, les études faites sur les auteurs modernes sont encore si incomplètes qu'à moins de rencontrer un jeune au cerveau exceptionnellement formé et mûri, on voit difficilement un étudiant synthétiser de lui-même la pensée de ces écrivains et la juger convenablement. Le programme comprenait déjà assez d'auteurs pleinement orthodoxes sans que l'on demande à des adolescents d'étudier des auteurs récents où l'ivraie se démêle difficilement du bon grain.

On vous a frustré ? Peut-être. La même mésaventure est arrivée à nombre d'entre nous. Fallait-il pour cela pécher à ce point contre la santé mentale qu'on en tirât des conclusions universelles ?

Monsieur Godbout rétorquera : "Il est temps tout de même que les laïques reprennent leurs droits dans la cité de l'enseignement". Si telle est la pensée de M. Godbout il ne fait que répéter les appels pressants de la hiérarchie catholique qui ne cesse, surtout depuis quelques années, d'adjurer les laïques de s'occuper de leurs affaires.

Dans quelques années, des contingents très nombreux d'élèves sortiront des sections classiques du secondaire pour entrer au collège et à l'université. Où sont les laïques en train de jeter les bases d'une université ? Faudra-t-il donc, encore une fois, que le clergé s'en mêle ?

On se plaint, dans les milieux intellectuels, que les Jésuites veulent fonder une autre université, dont la direction, forcément, sera cléricale. Mais quel laïque a voulu s'en occuper ? Alors que nos laïques se crétinisaient à pester contre nos maisons d'enseignement, les anglais édifiaient Sir George William pour accueillir le nombre croissant des finissants des High Schools. Si c'est le gouvernement qui est responsable de la stagnation des laïques, qu'on le vise, et non pas ceux qui comblaient les vides laissés par les laïques pendant ce temps-là.

Monsieur Godbout, la province a peut-être besoin de vous comme conférencier, mais nous souhaitons vivement que vous montiez au plus vite au-dessus des barricades et des préjugés de toutes sortes pour déboucher sur le positif serein et efficace.

Un auditeur réticent

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la press

L'unité européenne

LONDRES. — Commentant le voyage à Rome de M. Macmillan, le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) écrit: "En dépit des divisions politiques de l'Italie, M. Fanfani parlera au nom de la grande majorité de ses compatriotes sur l'importance de l'unité européenne qui, on peut le supposer, sera le principal sujet des entretiens de cette semaine. Avec sa campagne pauvre et son excédent de population, l'Italie fut l'un des pionniers de la communauté économique européenne, et son gouvernement partage aujourd'hui les espoirs du gouvernement britannique en vue d'un rapprochement entre les Six et les Sept. Ayant toujours souligné les corollaires politiques de la communauté, l'Italie est peut-être plus avertie que ses partenaires des dangers possibles de division politique entre les deux associations économiques. A cet égard, le Grande-Bretagne est le plus préoccupé des pays membres de l'Association Européenne du Libre-Echange".

Les Etats-Unis s'inquiètent

NEW YORK — La presse newkorkaise consacre divers commentaires à la possibilité d'attaques "castristes" contre les pays de l'Amérique latine.

Le **NEW YORK TIMES** commente dans un éditorial les in-



formations de presse en provenance de la Havane, selon lesquelles le gouvernement soviétique prodiguerait actuellement à M. Fidel Castro des conseils de "prudence" et de "modération".

L'influent quotidien écrit: "Il semble que M. Khrouchtchev n'aime pas voir Fidel Castro brandir les fusées de Moscou. Il est compréhensible qu'il préfère se réserver ce droit pour lui seul. De plus M. Khrouchtchev peut difficilement accepter qu'un petit état comme Cuba, dont la population est à peine supérieure à celle de la seule ville de Moscou, puisse de sa propre initiative faire un geste insensé qui pourrait provoquer la troisième guerre mondiale, entraînant l'incinération de Moscou et d'une grande partie du reste du monde".

Le **NEW YORK TIMES** considère que cette prudence conseillée par Moscou a dû décevoir les plus extrémistes des leaders cubains; bien sûr, poursuit le quotidien, M. Khrouchtchev désire voir toute l'Amérique latine passer sous régime communiste, mais, "en poursuivant cet objectif, il paraît probable qu'il n'est pas disposé à prendre autant de risques que les hommes les plus exaltés de la Havane, ou que les communistes chinois dont le mépris pour ceux qui craignent la troisième guerre mondiale a été plus d'une fois évident".

SERVICE FRANCE-PRESSE

En fait, écrit le journal, M. Khrouchtchev, tout en menaçant de détruire l'Ouest sait très bien que l'Ouest a les moyens de se défendre, et dans ces conditions "il ne faut pas s'étonner de ce que le chef du Kremlin ait décidé de faire tomber une douche froide sur les têtes les plus chaudes dans son plus récent et plus lointain satellite".

Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** pour sa part demande que la crise des relations entre Cuba et plusieurs républiques de l'Amérique centrale soit portée devant l'Organisation des Etats Américains.

Les patrouilles navales instituées par les Etats-Unis au large des pays menacés a sans doute écarté le danger immédiat d'invasion par des "volontaires" castristes, mais, estime le journal, "le problème est plus vaste que cela, plus vaste que l'Amérique centrale. Il touche à l'hémisphère tout entier."

Le journal souligne combien les éléments castristes comptent sur l'exploitation du mécontentement dans bien des pays d'Amérique latine, et rappelle que les forces armées cubaines sont actuellement dix fois supérieures à ce qu'elles étaient sous le régime Batista, tandis que l'armement de la milice continue. Par ailleurs, le gouvernement cubain est en train de se constituer un vaste stock de fusils et de balles qui pourrait très bien être remis à des mouvements séditieux à l'étranger.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an, $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

SCIENCES

La LIBERTE des Etats-Unis survivra par les SCIENCES

WASHINGTON. (AFP) — Un rapport officiel publié à Washington affirme que les Etats-Unis doivent pendant les années à venir multiplier leurs efforts dans le domaine de l'éducation scientifique, sous peine de perdre leur position dans le monde et leur liberté. L'aide nécessaire à ce programme d'éducation doit être fournie par le gouvernement, souligne-t-on dans le rapport.

Ce document, préparé par le comité consultatif scientifique auprès de la Présidence, et publié par les services de la Maison Blanche, déclare que les sciences aux Etats-Unis doivent "doubler et redoubler en force et volume" pendant la génération qui va venir. "C'est-à-dire qu'il faut davantage de savants, mieux formés, disposant de meilleurs moyens de travail."

Le rapport poursuit : "La vérité bien simple est que, si notre pays doit sauvegarder sa liberté et faire fructifier les possibilités de la prochaine génération scientifique, il faudra multiplier et multiplier encore l'investissement scientifique".

La rapport précise que le gouvernement fédéral est le seul organisme disposant des moyens nécessaires pour effectuer les investissements voulus.

Le document souligne l'importance de la recherche scientifique universitaire et préconise que le nombre des universités se consacrant à la recherche soit doublé pendant les 15 prochaines années.

Les satellites aideront à l'éducation des peuples

PARIS, (AFP) — L'emploi de satellites artificiels et de tout engin pouvant relayer les programmes de radio et de télévision afin de répandre l'alphabétisation et l'éducation des masses, aussi bien que la convocation au printemps 1961 d'une conférence internationale chargée d'étudier cette utilisation de moyens modernes de communication dans le domaine de la culture, tels sont les traits saillants d'un projet de résolution soumis par la France à la Commission du programme de la conférence générale de l'UNESCO.

Ce projet, dont l'auteur principal est M. Gaston Berger, directeur général de l'enseignement supérieur, mort récemment dans un accident d'automobile, prévoit la convocation, à la conférence projetée, de deux catégories d'hommes : des spécialistes de la radio, de la télévision et de la recherche spatiale et, d'autre part, des éducateurs.

En présentant le projet, le délégué de la France a souligné qu'il était impossible de faire face aux besoins des pays en voie de développement par les méthodes traditionnelles, surtout en raison du petit nombre d'enseignants disponibles.

Le projet français a été chaleureusement approuvé par un grand nombre de délégués.

Sécurité totale des navires atomiques

TAORMINE (Sicile), (AFP) — Le symposium international sur la propulsion nucléaire des navires de surface s'est terminé à Taormine. 140 savants et techniciens représentant 19 pays et six organismes internationaux ont participé à ce symposium, organisé par l'Agence internationale pour l'Energie atomique.

Les interventions des divers délégués ont tout particulièrement porté sur les questions de sécurité en cas d'éventuels accidents, et sur l'élimination des déchets radioactifs.

Le professeur Hubert de Laboulaye, vice-directeur général de l'Agence internationale pour l'Energie atomique, a notamment déclaré, à l'issue de la séance finale :

"Les études de ce symposium devraient réduire à néant l'anxiété de l'opinion publique à l'égard de ces questions de sécurité. Je pense que l'on peut même affirmer que peu d'initiatives humaines ont fait l'objet d'une analyse aussi approfondie en ce qui concerne la sécurité avant d'être réalisées.

Si à l'avenir tous les navires nucléaires sont construits avec d'aussi grandes précautions que celles adoptées pour les projets de prototypes actuels, il n'est pas douteux que cette forme de transport deviendra la plus sûre que l'on puisse imaginer".



Le Dr CARLTON AUGER, professeur de pathologie à l'Université Laval et président de l'Institut national du cancer du Canada, qui dirigera, demain, les discussions d'une séance d'information groupant 130 délégués de la province, sur la "lutte contre le cancer", à l'hôtel Mont-Royal. La séance marquera l'ouverture de 3 journées d'étude sur l'éducation, les services de bien-être et la campagne de souscription, organisées par la section du Québec de la Société canadienne du cancer.

Séances d'étude des dirigeants de nos hôpitaux

OTTAWA. — Plus de 300 administrateurs et comptables des hôpitaux du Québec prendront part à une série de séances d'étude sur le régime d'assurance-hospitalisation du Québec. L'hon. J. Waldo Monteith, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, vient d'annoncer qu'une subvention fédérale d'un montant de $14,400 a été allouée au gouvernement du Québec pour aider à acquitter le coût de ces conférences.

Le but précis de ces réunions est d'expliquer aux administrateurs et aux comptables le système de formules et de registres qui sont essentiels dans l'administration du régime d'assurance-hospitalisation qui entrera bientôt en vigueur.

Technique perfectionnée à Notre-Dame

Le Parkinsonien opéré n'a à craindre ni la paralysie ni l'affaiblissement de ses fonctions intellectuelles

Le Dr Claude Bertrand

De nouvelles techniques opératoires développées à l'Hôpital Notre-Dame ont éliminé la paralysie partielle qui résultait parfois d'une intervention chirurgicale chez les patients souffrant de la maladie de Parkinson, et ne causent aucun dommage à leurs fonctions intellectuelles.

Les progrès remarquables accomplis par une équipe de recherche dirigée par le Dr Claude Bertrand, neuro-chirurgien chef à cette institution, ont été décrits lors d'un panel auquel participaient des sommités dans ce domaine, notamment le Dr Paul C. Bucy, de Chicago, président de la Fédération mondiale des neuro-chirurgiens, qui pratiqua la première intervention du genre chez un Parkinsonien, le Dr Arthur Ward, de Seattle, qui fit les premières expériences sur des singes, le Dr Earl Walker, de l'hôpital Johns Hopkins, de Baltimore, qui étudia le premier le thalamus, le Dr E. A. Spiegel, de Philadelphie, qui fit la localisation de ces troubles dans le cerveau humain, le Dr Gérard Guiot, de l'hôpital Foch, à Suresnes (France), qui fut aussi un pionnier dans l'expérimentation sur un être humain.

Dans un exposé remarquable portant sur ses 200 cas les plus récents, dont 90 p. 100 ont été améliorés, le Dr Bertrand apporta une preuve très forte à l'effet que le chirurgien doit provoquer une lésion dans le thalamus et non dans la voie pyramidale, comme d'autres chercheurs l'avaient cru. "Aucune paralysie partielle n'est survenue chez aucun de ces patients", a-t-il déclaré, "non plus qu'aucun dommage à leurs fonctions intellectuelles, comme résultat de leur opération".

La nouvelle technique du Dr Bertrand lui permet de pratiquer une lésion contrôlée dans le petit secteur isolé du thalamus, au lieu d'un sectionnement un peu à l'aveuglette en d'autres centres où une plus importante partie du cerveau pourrait être affectée. Le secteur rétréci où opère le Dr Bertrand permet une plus grande protection contre tout dommage au cerveau.

Les résultats de ses interventions ont provoqué l'admiration de son auditoire.

Des précisions

En marge d'une communication présentée précédemment par le Dr Jean-N. Fortin, un de ses collègues, le Dr Bertrand a tenu à préciser que cette esquisse préliminaire d'un travail du Dr Fortin sur

Voir Dr BERTRAND, page 15

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

L'amour et l'instinct sexuel

Dr L. GENDRON, M.D.

Les jeunes entendent parler de l'amour dans notre monde moderne beaucoup plus qu'il y a quelques années, ils voient beaucoup de choses qui expriment l'amour moderne à la télévision et au cinéma, mais, dans cette existence instable et fausse, ils n'apprennent pas l'amour vrai et pur, ils nourrissent leur imagination des choses sexuelles qui suscitent de violents désirs et qui stimulent un développement érotique qu'on croit être l'amour.

Il s'agit tout simplement du développement de l'instinct sexuel pour un autre être humain en vue de la continuation de l'espèce; cet instinct sexuel est nécessaire à l'amour, mais, il n'est pas l'amour en lui-même; car, ce dernier entraîne une absorption complète et généreuse pour l'être aimé, c'est-à-dire l'amour soumet l'amoureux comme par magie et par enchantement; la volonté est impuissante en face d'une telle attraction, il s'agit vraiment d'une soumission involontaire de l'être qui aime, mais non d'une capture violente de l'être désiré comme le chasseur qui veut à tout prix la capture de sa proie. Le désir est quelque chose de physique, il aboutit rarement à l'amour; mais, celui-ci ne se produit pas sans le désir; entre le désir et l'amour, il existe toute la différence qu'on constate entre deux êtres qui ont l'un pour l'autre une simple attraction physique et deux êtres qui s'aiment vraiment.

Le désir est satisfait lorsqu'il possède son objet, il est maintenant comblé, il disparaît comme si rien n'était, il ne crée pas l'amour, il meurt subitement parce qu'il n'a plus sa raison d'être ; une fois la proie capturée, il en désire une autre, il n'est pas question de continuation, de soumission et de possession, c'est seul le désir qui commande. L'amour, au contraire, n'est jamais satisfait, il est exigeant, il est étroit, il obsède l'attention à tous les instants, il se cristallise au plus profond de l'âme, il ne cède pas facilement, il remplit l'esprit d'une seule image, il hypnotise l'amoureux, il frappe comme une flèche qui va droit au coeur, il naît subitement et dure pour la vie, il est impossible de lui échapper vraiment, il possède une force puissante qui déclenche un courant psychique qui se dirige toujours dans le même sens, c'est-à-dire vers l'être aimé.

Notre monde est entièrement rempli d'amour, mais, assez rarement du vrai amour ; c'est ainsi que le médecin est appelé à régler certains problèmes qui relèvent de cette tendre passion qu'on appelle l'amour. On s'est fait un profil de l'être aimé, on a fait un essayage psychique sur les personnes qu'on rencontre tous les jours ou par hasard ; à un moment donné, on devient transformé, on est attiré par une autre personne, on est ensorcellé, on ne voit plus clairement les choses, on désire ardemment cet être qui est notre profil imaginaire, on est aux prises avec une grande passion, est-ce vraiment de l'amour ?

L'amour naît du plus profond de l'âme humaine, il se fixe d'une façon obsédante dans l'esprit, il tend vers la perfection et l'amélioration de l'espèce, il absorbe et soumet malgré soi ; il n'est jamais satisfait et il ne meurt pas, il exprime la simplicité, la sincérité et la loyauté. Voyez maintenant si vous êtes de vrais amoureux.

A l'U. de M.

Savant réputé des E.-U. aux Conférences Claude Bernard

Les "Conférences Claude Bernard" permettront, aujourd'hui et demain, aux étudiants post-scolaires—de jeunes médecins pour la plupart — de l'Institut de Médecine et de chirurgie expérimentales, de Montréal, de recevoir l'enseignement d'un des plus grands maîtres de la médecine américaine, le prof. S. E. Gould, directeur des Laboratoires de pathologie de l'Hôpital Général du comté de Wayne, à Eloise, dans le Michigan.

Le Dr Gould, en plus d'enseigner dans diverses universités, dans le Michigan, à Détroit, au Venezuela notamment, s'est acquis une réputation mondiale par ses recherches en pathologie et tout particulièrement en pathologie cardiaque et sur la trichinose (maladie causée par la présence dans l'organisme de vers dits trichines qui vivent notamment dans l'intestin du porc et de l'homme). Il s'est également distingué à la direction de revues médicales consacrées à la pathologie. Deux livres qu'il a écrits sur la pathologie cardiaque et la trichinose ont été traduits en espagnol.

Les "Conférences Claude Bernard", ainsi nommées en l'honneur du grand physiologiste français, un des fondateurs de la médecine expérimentale, ont été instituées pour permettre aux étudiants de l'Institut de Médecine et de chirurgie expérimentales d'entrer en contact personnel avec les représentants les plus qualifiés de la recherche médicale, grâce à la visite de professeurs invités par les étudiants eux-mêmes par l'intermédiaire du directeur de l'Institut.

Il s'agit moins de conférences magistrales que de causeries et discussions suivies de démonstrations pratiques au laboratoire. Des assistants choisis par les élèves préparent d'avance tout le matériel qui sera nécessaire au professeur visiteur (instruments, animaux, produits chimiques, etc.).

Aujourd'hui, le Dr Gould traitera de "quelques problèmes non encore résolus de la pathologie cardiaque". Demain, il fera certaines suggestions à ceux qui doivent écrire des articles ou des études sur des sujets médicaux.

Les conférences auront lieu à 2 h., à l'Université de Montréal, qui a tout lieu de se féliciter d'avoir favorisé cette formule d'enseignement et d'avoir élargi de cette façon le champ de son enseignement post scolaire dans le domaine de la recherche médicale.

Appareil scrutateur des planètes

NEW YORK. (AFP) — Le Planetarium Hayden du Muséum américain des sciences annonce l'acquisition d'un nouvel appareil de démonstration du déplacement des planètes qui servira à enseigner et à démontrer les principes et les mouvements astronomiques.

L'appareil en question, le seul en existence, ressemble à un gigantesque écran circulaire de télévision sur lequel pourront être observés les mouvements des planètes autour du Soleil, le déplacement apparent des étoiles tel qu'on l'observe de la Terre, des vues télescopiques de la Lune et des autres corps célestes. Il permettra en outre de comprendre les problèmes de navigation astrale et d'exploration spatiale des satellites artificiels.

Faites RECOUVRIR vos MEUBLES chez

Quintal CHESTERFIELD CO

REMBOURREURS — Maurice Quintal, prop.



- Rembourrage de meubles : studio, chesterfield, davenport, sectionnel
- Neuf — Réparation
- Remodelage
- Ouvrage garanti
- Facilités de paiement
- Les prix les plus bas en ville

$79

ESTIMES GRATUITS

LIVRAISON ASSUREE POUR NOEL

2315 EST, ONTARIO

LA. 3-0736

le premier SOURIRE de la Journée!



Cream-o est un "café heureux"! Et, que vous le préfériez instantané ou régulier, c'est un café qui vous donne *toujours* entière satisfaction. Son arôme pénétrant et son goût exquis amènent *infailliblement* un sourire de profonde délectation sur les lèvres du connaisseur. Or, Cream-o n'est qu'un bon produit parmi des milliers d'autres aliments excellents qui se trouvent chez Steinberg, le magasin où vous êtes toujours accueillis par un sourire de bienvenue et une courtoise sollicitude.

Steinberg's

SYMBOLE DE QUALITÉ ET DE SATISFACTION DEPUIS 1917

Spectacles et Concerts

Programme préliminaire du Festival de Stratford

STRATFORD, Ontario. — La neuvième saison du Festival shakespearien de Stratford durera cette année du 19 juin au 23 septembre. Il sera consacré comme depuis quelques années non seulement au théâtre de Shakespeare, mais à la musique, au film et à des expositions.

Les trois pièces de Shakespeare qui seront données entre ces dates sont "Coriolan", "Henry VIII" et "Love's Labour's Lost" ("Peines d'amour perdues").

"Coriolan" sera mis en scène par Michael Langham, directeur artistique du festival, avec costumes de Tanya Moiseiwitsch. Les principaux interprètes seront l'acteur anglais Paul Scofield, Douglas Campbell, Bruno Gerussi et Eleanor Stuart, cette dernière de Montréal.

"Henry VIII" sera mis en scène par George McCowan, de Toronto, avec des costumes de Brian Jackson. La pièce sera principalement interprétée par Douglas Campbell dans le rôle-titre, Douglas Rain et Kate Reid.

Enfin "Love's Labour's Lost" sera mis en scène par Langham et donné avec des costumes de Tanya Moiseiwitsch. Protagonistes : deux Montréalais, Jack Creley et John Colicos, et Paul Scofield.

Une pièce canadienne, "The Canvas Barricade", de Donald Jack, sera aussi présentée au Festival de Stratford.

* * *

De nouveau cette année, le festival présentera une opérette de Gilbert et Sullivan. Ce sera cette fois "The Pirates of Penzance", mise en scène de Tyrone Guthrie, avec décors et costumes de Brian Jackson. Première le 7 juillet.

Il y aura des concerts chaque week-end entre le 16 juillet et le 19 août le samedi matin et le dimanche après-midi. Ils mettront en vedette l'orchestre du Festival, le pianiste Glenn Gould, le violoniste Oscar Shumsky et le violoncelliste Leonard Rose.

Le Festival international du Film se déroulera du 21 août au 2 septembre. Enfin le festival sera complété par une exposition des arts au Canada français.

Vintila Horia a connu l'exil et l'internement

PARIS. (AFP) — Vintila Horia, qui a obtenu hier le Prix Goncourt pour son roman "Dieu est né en exil", a connu personnellement les longues affres de l'exil et c'est de cette expérience qu'il a tiré l'essentiel de son inspiration, ainsi qu'en témoigne l'ouvrage qui vient d'être couronné par les dix.

C'est après avoir été interné par les Allemands en 1944, puis libéré par les Anglais, l'année suivante, que Vintila Horia a commencé à vivre l'expérience tragique de tant d'hommes de l'époque moderne, celle qu'un de ses compatriotes devait évoquer dans sa terrible "Vingt-cinquième heure". Il a vécu d'abord en Italie, où il se lia avec Papini, puis en Amérique du Sud, où il a dû gagner sa vie en faisant diverses besognes.

Vintila Horia est d'origine roumaine. Né à Segarcea, le 18 décembre 1915, il a été initié à la langue et à la littérature françaises par une vieille femme aveugle, Clarice Pradier, native de La Rochelle, qui connaissait par coeur Baudelaire, Rimbaud et Anatole France.

C'est en Espagne, où il dirigeait une agence littéraire, que Horia a écrit "Dieu est né en exil". Il est maintenant à Paris, où il est arrivé il y a deux mois et demi avec sa femme et ses deux filles : Dominique, 8 ans, et Christine, 6 ans.

Le Festival du Film s'installe?

QUEBEC. (J. M.) — MM. Marc Lalonde, Pierre Bourque, avocats de la métropole, et M. Jean Crépeau, avocat d'Outremont, ont demandé dernièrement et viennent d'obtenir, pour le "Festival International du Film de Montréal, "qu'on accorde à cette entreprise, en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, les pouvoirs nécessaires à sa mission : "organiser des festivals cinématographiques internationaux et encourager toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'art cinématographique."

Le siège social est au no 60 rue St-Jacques ouest, à Montréal.

HORAIRES

Théâtres

COMEDIE-CANADIENNE : "Chambre 110" ; 8.30 h.
HER MAJESTY'S : Ballet national du Canada 8.30 h.
STELLA : "Le Voyage à trois" ; 8:30; dimanche : 2:30, 7.30.
THEATRE-CLUB : Samedi et dimanche à 2.30 ; "Les 3 désirs de Coquelicot".
TNM : "Le Dindon" ; 9 h. Le dimanche à 7.30.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben Hur" ; tous les soirs à 8 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE : "The Mouse that Roared" ; 1.30, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
BIJOU : "Tabarin", 12.40, 4.45, 8.20. "Vacances explosives", 2.25, 6.35, 10.10.
CANADIEN et PLAZA : "Ma sacrée belle-mère" : 1.35, 4.55, 8.15 ; "Entre la vie et la mort" : 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL : "The Apartment" ; 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.25.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "La chatte sur un toit brûlant" ; 12.05, 3.21, 6.37, 9.53 ; "Il était un petit navire" ; 1.52, 5.05, 8.24.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Desire in the Dust" ; 2.40, 6.05, 9.35; "Goddess of Love" ; 1, 4.30, 7.55.
ELECTRA : "Crimes au Musée des Horreurs" ; 12, 2.51, 5.42, 8.33; "Interpol contre X" ; 1.29, 4.25, 7.11, 10.07.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Father Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tomkowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS : "Hiroshima, mon Amour" ; 12.10, 3.20, 6.35, 9.45; "Le 1000e Fenêtre" ; 1.45, 5, 8.15.
HOTEL-DIEU : "Tokendé" ; 7.05, 9.45; "Don Calogero" ; 8.30; fin de semaine: "Tokendé" ; 1.30, 4.15, 7.05, 9.45; "Don Calogero" ; 3, 5.45, 8.30.
IMPERIAL : "This is Cinerama" ; tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "A Cry in the Street" ; 1, 3.05, 5.15, 7.20, 9.30.
LA SCALA : "Femmes en prison", Ah! quelle équipe"; "C'est donc ton frère". Ouverture des portes tous les jours à midi trente.
LOEW'S : "Psycho", 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.10.
MERCIER : "Crimes au Musée des horreurs" ; 1.30, 4.30, 7.20, 10.20; "Interpol contre X" ; 12, 2.55, 5.50, 8.46.
PALACE : "The Dark at the Top of the Stars" ; 9.55, 12.10, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.
PRINCESS : "Desire in the Dust" ; 11.50, 3.05, 6.25, 9.45; "Goddess of Love" ; 10.15, 1.30, 4.50, 8.10.
REGENT : "Rosemary" ; 1.30, 3.30, 5.35, 7.40, 9.45.
RIVOLI : "Hiroshima, mon Amour" ; 1, 3.55, 6.50, 9.50; "La 1000e Fenêtre" ; 2.25, 5.25, 8.25.
SAINT-DENIS : "Tabarin" ; 2.24, 6.28, 10.07. "Vacances explosives" ; 12.50, 4.54, 8.33.
SEVILLE : "The Alamo" ; 8 hres p.m. Matinées à 2 hres p.m., les mercredi, samedi et dimanche.
SNOWDON : "Desire in the Dust ; 2.55, 6.20, 9.40; "12 Hours to Kill" ; 1.25, 4.50, 8.15.
STRAND : "Jailbreakers" ; 11.20, 2.05, 4.50, 7.30, 10.20; "Naked Africa" ; 10.10, 12.50, 3.30, 6.20, 9.
WESTMOUNT : "Sons and Lovers" ; 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

M. G. McLean nommé adjoint à l'ONF

(PC) — L'Office National du Film a annoncé la nomination de M. Grant McLean, directeur de la production, à l'un des deux postes d'adjoint principaux au commissaire de l'ONF, M. Guy Roberge.

Désormais M. McLean portera le titre d'adjoint principal au commissaire et de directeur de la production.

M. Pierre Juneau, directeur de l'ONF, continuera d'occuper le poste d'adjoint principal au commissaire. Dorénavant M. Juneau sera adjoint principal au commissaire et directeur.

L'ONF annonce également la nomination de M. Michael Spencer, d'Ottawa, ci-devant chef du service de liaison et directeur du bureau de l'ONF à Ottawa, au poste de directeur des projets.

Ces changements à l'échelon supérieur de l'administration de l'ONF s'expliquent par la mort, en août dernier, de M. Donald Mulholland, qui était directeur des projets et de l'exploitation.



JANINE MIGNOLET et François Cartier, dans une scène du "Voyage a Trois" de Jean de Létraz, que présente le Rideau Vert.

Le Goncourt : la gloire d'abord

PARIS (AFP) — Le prix décerné cette année par l'Académie Goncourt à M. Vintila Horia pour son roman "Dieu est né en Exil", et qui fut fondé en 1903, est d'un montant de 50 nouveaux francs (10 dollars). Cependant, outre cette récompense symbolique, cette distinction assure aujourd'hui un tirage moyen de quelque 175,000 exemplaires et rapporte au lauréat entre cent cinquante et deux cent mille nouveaux francs (trente à quarante mille dollars) de droits d'auteur.

Voici la liste des tirages obtenus par les lauréats Goncourt depuis dix ans:

1950: 1950: "Les jeux sauvages", de Paul Colin 150,000 exemplaires. 1951: "Le rivage des Syrtes", de Julien Gracq, 115,000. 1952: "Léon Morin, prêtre", de Béatrix Beck 200,000. 1953: "Les bêtes", de Pierre Gascar, 160,000. 1954: "Les mandarins", de Simone de Beauvoir, 185,000. 1955: "Les eaux mêlées", de Roger Ikor, 120,000. 1956: "Les racines du ciel", de Romain Gary, 175,000. 1957: "La loi", de Roger Vailland, 275,000. 1958: "Saint Germain, ou la négociation", de Francis Walder, 120,000. 1959:

Le Courrier des Arts

Mise au point

Au sujet de l'exposition "Salon d'Automne", je tiens à faire une mise au point. J'ai écrit que cette exposition était composée en grande partie d'artistes juifs et je ne vois pas en quoi cette constatation est péjorative, alors que nous venons d'avoir à Montréal trois expositions d'artistes juifs en quelques semaines, et plusieurs autres au cours de l'année (dont une au Musée des Beaux-Arts), où ces artistes se qualifient eux-mêmes comme tels. Le mot juif est-il donc devenu injurieux ? Ne peut-on l'employer sans être taxé de préjugés ?

En fait, le problème se situe sur un autre plan : celui de la peinture. Le Salon d'Automne était d'une valeur artistique égale aux rayons "d'art" de certains grands magasins. J'ai pris soin de préciser que les meilleurs de nos artistes juifs n'y participaient pas, ce qui exprime clairement mon opinion que nous possédons d'excellents artistes juifs; et, d'ailleurs, je n'ai jamais caché la sympathie et l'admiration que j'ai pour certains d'entre eux. Malheureusement — ou heureusement pour eux — ils n'étaient pas présents ici.

Une exposition comme le "Salon d'Automne" ne peut, à mon avis, qu'éloigner le public peu à peu des salles d'exposition et, par contre-coup, faire du tort à tous les véritables artistes, juifs ou non. Il faut pouvoir l'écrire sans passer pour "ségrégationniste". (Et d'ailleurs, je pourrais parler dans les mêmes termes du "Groupe des Dix" qui expose en ce moment au Laurentien et qui ne comporte pas d'artistes juifs.)

Que les bons peintres juifs que nous possédons fassent des expositions, et nous serons heureux d'en parler comme il convient et de le soutenir, n'en déplaise à certains esprits bornés ou malhonnêtes qui feignent de ne rien comprendre pour mieux masquer leur sottise.

Jean SARRAZIN

* * *

Nos bibliothèques

Monsieur,

Je vous écris au sujet de l'article de M. Gilles Paré concernant les succursales de la Bibliothèque Municipale.

Il y a huit succursales d'adultes, soit: Centrale, 1210 est, rue Sherbrooke; Ahuntsic, 560 Blvd Gouin est; Benny, 3465 avenue Benny; Hochelaga, 2540 Rouen ; Lorimier, 6707 ave Lorimier; Rosemont, 3131 Blvd Rosemont; Shamrock, 70 Shamrock; Workman, 2450 Workman.

J'ajoute qu'il n'y a pas de succursale municipale pour enfants à Hochelaga, tel que M. Paré le laissait entendre. Il y a toutefois une bibliothèque indépendante à 3276 est rue Ste-Catherine.

Veuillez croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Mme Cécile F. Hulme.
Succursale Shamrock-Adultes.

Une reprise de "La Roulotte aux poupées"

L'Atelier du Proscenium, 3819 rue Mentana, présentera de nouveau la "Roulotte aux Poupées" de Marie-Claire Blais, les 24, 25, 26 novembre, les 1er, 2 et 3 décembre à 9 h. Entrée libre. Retenir sa place.

PASSE-TEMPS
MONT-ROYAL et FABRE — LA. 1-7870
"FEUX DE L'ETE" CinémaScope couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "LA REVOLTE DES CIPAYES" couleurs, Rock Hudson, Arlene Dahl. "FEMMES HORS LA LOI" couleurs, Marie Windsor, Richard Rober.

PREMIERE JEUDI PROCHAIN
Le Théâtre-Club
1858, rue St-Luc
présente
FRANÇOIS ROZET
TANIA FEDOR — ANDREE LACHAPELLE
dans
"Celles qu'on prend dans ses bras"
pièce en trois actes de MONTHERLANT
mise en scène de Jacques Létourneau
tous les soirs 9 h. — le dimanche 7 h. 30
relâche les lundis — réservations WE. 7-8978
POUR UNE SERIE LIMITEE DE REPRESENTATIONS !

Jusqu'au SAMEDI
3 décembre inclusivement
LE DINDON
11 DERNIERES REPRESENTATIONS
CE SOIR à 9 h.
demi-tarifs pour syndiqués
A L'ORPHEUM
525 o., STE-CATHERINE
VI. 2-9181
Billets en vente à l'extérieur de Montréal :
Au Carrousel Enrg
147a, rue ST-JACQUES, ST-JEAN. Fl. 7-4332

CE SOIR à 9 h.
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lasalle
Pierre Thériault
Ronald Kinsman
Bernard Sicotte
dans
CHAMBRE 110
Comédie de Jacques Bobet • mise en scène de Jean Dalmain
LA COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ
Deux représentations spéciales
JEUDI A 9 H.
DIMANCHE A 7 H. 30
"Il est indubitable que la Comédie-Canadienne tient là un succès d'affiche". — LA PRESSE
Prix populaires
$2.50 - $1.65 - 90¢
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

Directement de Rio de Janeiro
Carnaval de Rio
RECREE POUR VOUS SUR LA SCENE
BRASILIANA
les danses endiablées
les chants envoûtants
les rythmes frénétiques
du Brésil
un enlevant spectacle-revue de 2 heures
Plus de 3000 représentations en Europe et en Amérique Latine
50 ARTISTES
du 2 au 17 DECEMBRE
matinées : 10, 11, 17 déc.
THEATRE HER MAJESTY'S
Prix (taxe incl.) SOIRS : $5, $4.50, $4., $3.50, $3., $2.50 ; matinées : $3.50, $3., $2.50, $2., $1.50.
En vente au théâtre Her Majesty's; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke o.; Ed. Archambault, 500 Ste-Cath. e. et 2140 de la Montagne ; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; 310 Bourassa o. et Independant Cigar Store, 506 McGill.

Ce SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 St-Denis
DIMANCHE 2 H. 30 ET 7 H. 30
Le Rideau Vert présente
VOYAGE A TROIS
Comédie de Jean de Letraz
RESERVATIONS ET ABONNEMENTS
VI. 4-1793

AUJOURD'HUI
Vous ne devez pas manquer
Rosemary
Dernier spectacle complet à 9.05 p.m.
REGENT CR. 7-0025

CE SOIR à 9 h.
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lasalle
Pierre Thériault
Ronald Kinsman
Bernard Sicotte
dans
CHAMBRE 110
Comédie de Jacques Bobet • mise en scène de Jean Dalmain
LA COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

2e SEMAINE !
En primeur
HIROSHIMA MON AMOUR
Pierre Fresnay 1000e FENETRE
FRANCAIS et RIVOLI

PAS DE REPRESENTATION CE SOIR
Programme sujet à changement
• MERCREDI SOIR, 23 NOV. "SWAN LAKE"
• JEUDI SOIR, 24 NOV. "RENDEZ-VOUS" "PAS DE CHANCE" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "BLUEBIRD PAS DE DEUX" "PINEAPPLE POLL"
• VENDREDI SOIR, 25 NOV. "LES SYLPHIDES" "JARDIN AUX LILAS" "ANTIC SPRING"
• SAMEDI, MATINEE, 26 NOV. CASSE-NOISETTE
• SAMEDI SOIR, 26 NOV. LAC DES CYGNES
• DIMANCHE, MATINEE, 27 NOV. (Matinée pour enfants) "PINEAPPLE POLL"
MAT. DIMANCHE $2.00 $1.50 $1.00 .50
MAT. SAMEDI $3.25 $2.75 $2.25 $1.00
SOIREES $3.75 $3.25 $2.25 $1.00
Billets d'étudiants disponibles
HER MAJESTY'S

2 FILMS d'action et d'aventures !
JAIL BREAKERS
NAKED AFRICA
A L'AFFICHE !
STRAND

"SPECTACULAIRE. Voilà vraiment le mot qui décrit le mieux ce film ! Aux points de vue visuel et dramatique "The Alamo" est un chef-d'oeuvre !" —N.Y. Journal-Amer.
THE ALAMO TODD-AO TECHNICOLOR
EN VEDETTE
JOHN WAYNE
RICHARD WIDMARK
LAURENCE HARVEY
AVEC GUEST STAR
RICHARD BOONE
TOUS SIEGES RESERVES
Retenez vos billets au guichet, par la poste ou téléphone
MATINEES A 2 P.M.
Merc. $1.50 — Sam. dim. et fêtes $2.00
SOIREES A 8 P.M.
Lun. à vend. $2.00—Sam., dim. et fêtes $2.50
2e SEMAINE
SEVILLE
2155 O., Ste-Catherine
WE. 2-1139

LA SCALA
TEL. RAI-3107
TROIS FILMS
Sidney Bechet
'AH, QUELLE EQUIPE'
EN COULEURS
Danièle Delorme
"FEMMES EN PRISON"
Laurel et Hardy
'C'EST DONC TON FRERE'

Ce soir à 8 h. 40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1430, BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

PRIX DE L'ACADEMIE
ETUDIANTS (plus de 16 ans) $1.25 à toutes représentations
PAS NECESSAIRE DE RESERVER A L'AVANCE
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF
BEN-HUR
MATINEES 1.30 P.M. MER. $1.50 ; SAM., DIM. et FETES $2.00
EN SOIREE 8 H. LUNDI A VEND. $2.00 ; SAM., DIM. et FETES $2.50
Bons sièges disponibles pour toutes les représentations
TECHNICOLOR
Commandes téléphoniques acceptées
ALOUETTE UN. 1-2807

ABSOLUMENT PERSONNE NE SERA ADMIS DANS LA SALLE APRES LE DEBUT DE CHAQUE REPRESENTATION DE "PSYCHO"
12.10 — 2.20 — 4.35 — 6.50 — 9.10
Nouveau spectacle émouvant par ALFRED HITCHCOCK !
PSYCHO
3e SEMAINE
LOEW'S
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
PITIE POUR CELLE QUI TOMBE
NADIA GRAY
THE GIANT OF MARATHON
STEVE REEVES — En couleurs
INDISCRETE
CARY GRANT — INGRID BERGMAN
Technicolor

Aujourd'hui — Aux cines United

Ahuntsic "HANNIBAL" CinéScope et Technicolor, Victor Mature, Rita Gam. "MURDER INC." en CinémaScope, Stuart Withman, May Britt.

Lucerne "KEY WITNESS" CinémaScope, Jeffrey Hunter, Pat Crowley. "THE LOST WORLD" CinémaScope et couleurs, Michael Rennie, Jill St. John.

Monkland "FROM THE TERRACE" CinémaScope et couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "SERGEANT RUTLEDGE" Jeffrey Hunter, Constance Towers.

Outremont "OPERATION PETTICOAT" en couleurs, Cary Grant, Tony Curtis. "THIS EARTH IS MINE" CinémaScope et Technicolor, Rock Hudson, Jean Simmons, Dorothy McGuire.

York AUX DEUX CINES ! Van Horne
"OCEAN'S 11" PanaVision et Technicolor, Frank Sinatra, Dean Martin, Sammy Davis jr. En plus au York ; "CARRY ON TEACHER" Kenneth Connor, Joan Sims. En plus au Van Horne : "UPSTAIRS AND DOWNSTAIRS", en couleurs, Michael Craig, Mylene Demongeot.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

DEUXIEME CONCERT !
MERC. SOIR 7 DEC. THEATRE ST-DENIS
N.B.—IL NE RESTE AUCUN BILLET POUR LE PREMIER CONCERT DU 9 DECEMBRE
"PRODIGIEUX"
"AU-DESSUS DE TOUS"
Richter
L'INCOMPARABLE PIANISTE SOVIETIQUE
Prix (taxe incl.) $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50
Billets en vente au théâtre St-Denis ; à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke O. ; Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine E. et 2140 de la Montagne ; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; 310 Henri-Bourassa et Independant Cigar Store, 506 McGill.

LA NOUVELLE SAISON TROUVE
ODEON
TOUJOURS EN TETE !
CHAMPLAIN LA. 4-1655
ELIZABETH TAYLOR PAUL NEWMAN
'LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT' en COULEUR
Alec GUINNESS 'IL ETAIT UN PETIT NAVIRE'
CREMAZIE DU. 5-4210
MERCIER CL. 5-6331
CRIMES AU MUSEE DES HORREURS EN COULEUR
ELECTRA LA. 2-9177
'INTERPOL contre X'
N.B. — Sur la scène au Théâtre VILLERAY Jeu Hollywood — PRIX EN ARGENT
VILLERAY DU. 8-5577
'LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE' avec SIMONE SIGNORET
'PAUVRES MAIS BEAUX'
BEAUBIEN BA. 1-6060
Brigitte CONSTANTINE
'FOLIES-BERGERE'
'TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE'
Verdun PALACE PO. 8-2092
2e SEM. AUX 3 CINES

THE Dark at The Top of The Stairs
Technicolor
starring ROBERT PRESTON · DOROTHY McGUIRE
EVE ARDEN · ANGELA LANSBURY with LEE KINSOLVING · PENNEY PARKER
A L'AFFICHE
PALACE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

TRNKA, McLAREN et KROITOR au
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE
35 MILTON OUEST
qui présente
PATHER PANCHALI
VI. 2-6053

AVAL CLIMATISE
Robert Taylor — Ava Gardner
"LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE"
En couleurs et CinémaScope. Aussi Harry Belafonte, Dorothy Dandridge dans "Ile au Soleil" en couleurs et CinémaScope.

Desire in the Dust
CinemaScope
RAYMOND MARTHA JOAN
BURR · HYER · BENNETT
Aussi à 8 cinés
The Goddess of Love
CinemaScope
COLOR by DE LUXE
BELINDA LEE · JACQUES SERNAS
2e film au SNOWDON : "12 HOURS TO KILL", Nico Minardos
A L'AFFICHE
SAVOY PO. 9-7372
PRINCESS UN. 1-2697
GRANADA CL. 5-2428
ROSEMOUNT RA. 1-8930
CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU et SNOWDON LA. 1-6853 — HU. 1-5717
RIALTO CR. 7-3700
EMPRESS HU. 4-3367

ST-DENIS et BIJOU
DEUXIEME SEMAINE
ANNIE CORDY · SYLVIA LOPEZ · SONIA ZIEMANN · MICHEL PICCOLI
Musique de FRANCIS LOPEZ
TABARIN
MISHA AUER
JEAN-PIERRE KERIEN
JEAN LEFEBVRE
HENRI VILBERT
avec LES BLUEBELL-GIRLS DU LIDO et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE
EN COULEURS
ARLETTY MARTHE MERCADIER RAYMOND BUSSIERES
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
Vacances Explosives
DU RYTHME FOU ET DU FOU-RIRE

Il n'y a jamais eu de film aussi original, sous tous rapports, que
"THE APARTMENT"
A MIRISCH COMPANY PRESENTATION STARRING
JACK LEMMON
SHIRLEY MacLAINE
FRED MacMURRAY
BILLY WILDER
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
A L'AFFICHE
CAPITOL

ORLEANS DERNIER JOUR !
"It Started in Naples", "Rebellion of the Hanged" at "The Tingler".
COMMENÇANT DEMAIN :
"LES ANGES DECHUS" et "BOMBARDIER B-52".

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour !
"Oh ! ma sacrée belle-mère"
aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS
LILLI PALMER Entre la vie et la mort
Canadien PLAZA

MONTROSE : RA. 7-1990 Mar., Mer., Jeudi
"BELLS ARE RINGING"
CinémaScope Couleur Judy Holliday, Dean Martin
"OPERATION AMSTERDAM"
Peter Finch, Eva Bartok
COMMODORE : FE. 4-8560 Mercredi à Samedi
"THE STORY OF RUTH"
Couleur Tom Tryon et Peggy Wood
"TARZAN THE MAGNIFICENT"
Couleur, Gordon Scott, Betty St. John

RITZ CR. 2-5290
"CIRQUE FANTASTIQUE" cine. couleurs
Victor Mature, Rhonda Fleming
"LES AVENTURES DE DANIEL BOONE"
couleurs

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

JOURS de valeurs EXTRA



A. Elégant ensemble pour dames... robe fourreau à décolleté arrondi, manches capes, ceinture même tissu, boléro court. Acétate Estron* en imprimé bleu, brun, vert ou prune. Tailles 16½ à 24½.

B. Robe chemisier à jupe ample, ceinture 2 pouces même tissu. Acétate Estron*, riche imprimé en bleu, vert ou brun. Tailles demoiselles 12 à 20.

C. Robe fourreau large col dégagé, imprimé Vedera aux teintes de: vison, bleu, prune ou vert, demi-ceinture étroite. Tailles demoiselles: 12 à 20, demi-tailles: 16½ à 24½.

Épargnez plus de 30%!

Offre extraordinaire de jolies robes imprimées pour demoiselles, dames et demi-tailles

Norm.: 12.95
Prix de valeur extra

8.98 ch.

Exactement les robes qu'il faut pour la saison des festivités... imaginez trouver une robe pour le bas prix de 8.98! Tissu merveilleux tissu Estron* et acétate... imprimés d'hiver ravissants, modes les plus récentes.

*Marque déposée.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Magasinez commodément en utilisant votre B.C.A. Morgan

Compte courant budgétaire



Épargnez plus de 35%!

Un achat merveilleux "Morgan"!

Robes de chambre en finette à carreaux

Norm.: 3.95
Prix de valeur extra

2.49

Chacune sera émerveillée à Noël en recevant cette magnifique robe de chambre en finette... et vous même serez surprise de payer si peu pour une telle valeur! C'est la robe de chambre qu'il faut pour les matins froids... les soirs frisquets... Chaude, confortable finette à carreaux, coupée à la mode favorite des robes de chambre. Ecossais noir/blanc, noir/aqua, noir/rose. P.M.G.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES DE CHAMBRE DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Quelle chance!

MANTEAUX D'HIVER GARNIS DE FOURRURES!

Norm.: 120.00

PRIX VALEUR EXTRA

ch. **88.00**

... Luxueux tissus importés

... Précieuses fourrures

... Epargnes sensationnelles

Voici qu'un rêve devient réalité... une collection incomparable de manteaux garnis de fourrure haute mode offerts CHEZ MORGAN à un bas prix incroyable de 88.00! Nous avons illustré dans cette vignette trois modèles de notre vaste collection.

TISSUS HAUTE MODE: Tissus laine et mohair anglais importés, fins lainages texturés, laine et mohair.

FOURRURES HAUTE MODE: Cols en opulent castor canadien, vison, peaux pleines.

SILHOUETTES HAUTE MODE: Ligne cloche, lignes fuselées, lignes semi-amples devant croisé. COLORIS HAUTE MODE: Les coloris de la saison les plus en demande.

A—Manteau style cloche laine et mohair, col castor, ton vison, vert épinette ou beige blé. Tailles demoiselles: 10 à 18.

B—Manteau fin tissu laine/angora, col castor, poches plaquées. Beige hiver, rouge foncé, vert épinette. Tailles demoiselles: 8 à 14.

C—Manteau laine/angora, modèle devant croisé, col vison, rouge foncé, beige hiver, vert épinette, noir. Tailles: petite, 8 à 14.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

MANTEAUX ET TAILLEURS, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND





Achat exclusif!

Ensembles "négligé" de marques renommées

Norm. 25.00 à 35.00
Prix de valeur extra
l'ens. **19.98**

C'est seulement chez Morgan que vous trouverez ces superbes ensembles "négligé" à si bas prix! Nous n'avons illustré qu'un seul modèle de notre groupe de trois. Tous sont en nylon chiffon sur nylon 40 deniers, paramentures exquises de dentelles françaises importées... légères variations de paramentures. Tous disponibles en lilas, vison, rose poudre, bleu ciel et blanc. Tailles P.M.G.

Téléphonez (VI. 2-6261) selon couleur seulement, et jusqu'à épuisement de stock.

Pas de commandes postales

LINGERIE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 5.00!

Chapeaux "habillés" en feutre "castor"

Norm.: 13.95
PRIX VALEUR EXTRA
ch. **8.95**

Faites 5.00 d'économie en venant acheter un de ces chapeaux qui complètent à merveille la tenue habillée avec le manteau de fourrure. Toques et cloches en feutre velours "castor". Formes très seyantes et gaies. Tons de vison et beige, rose romance, bleu roi, améthyste royale, doré, des verts et autres coloris mode.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAPEAUX POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Plusieurs moins qu'à ½ prix!

Solde de robes à la Boutique Town & Country

Prix de valeur extra ch. **9.95**

Robes cocktail et tout-aller grandement réduites de notre stock... quelques-unes à épargne de 5.00 et des autres à moins qu'à moitié du prix régulier!

- Tailles: 10 à 18 dans le groupe.

NOTEZ LES TISSUS LUXUEUX!

- Broadcloth de laine
- Jersey de laine
- Crêpe de laine
- Flanelle de laine
- Crêpe Viscose uni et à impression
- Ecossais Acrilan*
- Tricots de laine

* Marque déposée

Pas de commandes postales ou téléphoniques

A LA BOUTIQUE "TOWN & COUNTRY", ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Photographe et cinéaste :

Pour George Fenyon, les sujets importent peu : la femme l'inspire

par
Françoise de Repentigny

George Fenyon : un nom à retenir. Il est photographe comme il est cinéaste, poète au volant de la mécanique, l'oeil ouvert, réceptif, sensible, utilise un robot de plus en plus perfectionné : la camera.

Son métier en est un d'observateur, de témoin, de pilote, d'historien aussi. Habile technicien, créateur d'image, partisan d'un art cinématographique, il s'explique : "Je profite de l'accident et j'oriente le "hasard" par des moyens contrôlés et non par le truquage. Je me moque des standards établis par les mécaniciens de la photo, soit netteté, éclairage égal, grain ou pas. Ces facteurs ont leur à-propos au coeur du problème, relèvent de tel ou tel sujet en particulier et non dans l'ensemble. Je ne tiens pas non plus à retoucher mes photographies : au cinéma, c'est d'ailleurs impossible".

Ses connaissances techniques, il les filtre à une sagesse chinoise : "Apprendre la technique et ensuite l'oublier pour l'utiliser avec discrétion."

Il y a x années, en Australie, George Fenyon quittait les bancs de l'école : c'était pour faire l'apprentissage du cinéma. Depuis, il n'a cessé d'en faire et d'en vivre, de par le monde.

Photographe à la pige, pour McLeans, Perspective, Chatelaine, l'Office national du Film, producteur indépendant de films (il vient de terminer un documentaire pour la TV internationale : "Via Montréal" traduit en plusieurs langues, il en est à sa troisième exposition publique privée depuis son arrivée à Montréal il y a 8 ans.



UN HOMME ET CINQUANTE FEMMES — L'homme, c'est George Fenyon, photographe et cinéaste. Les 50 femmes, c'est nous, c'est vous, c'est elles, connues ou inconnues, femme moderne d'ici ou d'ailleurs. Ces photographies sont en montre à la mezzanine de l'hôtel Windsor jusqu'au 15 décembre.

Discipline et création

La camera, celle de $3 comme l'appareil le plus compliqué, il la compare à un stradivarius : "Si on peut le jouer, c'est vraiment un art." La photographie est pour lui un exercice de discipline en vue du cadrage cinématographique et de la recherche d'éclairage. Le cinéma, non pas un divertissement, mais une oeuvre de création, un dialogue, une forme d'expression.

—Quels sont vos sujets préférés ?

—Je n'ai pas de préférence. Les sujets importent peu, si ce n'est la façon de les comprendre dans leur propre dignité. Mais, le rôle de la femme étant d'être admirée, il se trouve qu'elle a inspiré les créateurs à travers les siècles."

George Fenyon est un expert en photos de mode. Nous sommes curieux de connaître son avis là-dessus : "La mode doit rester conditionnée au choix des matériaux, aux fonctions, au temps, pour ne pas dégénérer en frou-frou. L'idéal serait de n'être ni à la mode ni hors de mode."

Lui qui a photographié plusieurs mannequins, s'est promené dans les salons de haute couture, considère Mme Chanel comme un point de repère dans le caravan serail des modes. "Le secret, dit-il, est de s'habiller en fonction de soi-même au lieu de se soumettre au dernier cri à tort ou à travers."

Quelles sont les figures les plus photogéniques ?

—"Cela n'existe pas. Ne pas être photogénique signifie que le photographe n'a tout simplement pas réussi, qu'il n'a pas compris. La vraie beauté pour une femme, c'est d'être elle-même. L'esthétisme résulte d'une relation des formes. C'est la personnalité authentique qui engendre les styles de beauté.

—Sur quoi faites-vous la mise au point, quand il s'agit d'un portrait ?

—Sur les yeux d'abord et puis sur la bouche. Là réside le trait révélateur d'un tempérament féminin ou masculin, miroir implacable des antécédents, des expériences, des qualités de l'âme, de la nature vrai."

—Quelle est votre ligne de conduite pour effectuer ce "créative process" ?

—Mes termes-clé sont d'abord la forme, harmonie des lignes courbes ou droites, et puis la lumière qui crée la forme en la faisant vivre."

De retour d'un voyage en France, en Italie, en Suisse, en Espagne et en Autriche en vue de reportages photographiques, il rapporte avec lui des centaines de négatifs et de photos. Il en expose une cinquantaine jusqu'au 15 décembre à la mezzanine de l'hôtel Windsor. Le thème : la femme moderne, depuis la jeune dame de 12 ans jusqu'à celle parvenue à l'âge d'être grand-mère.

Disons que presque toutes sont des inconnues, belles de nuit et du jour, quelques-unes nous sont familières. Beaucoup plus que des portraits, ces images en blanc et noir ont un rôle à jouer, un message un esprit international; il y est moins question de race que de coeur. Femme-fleur, femme-problème ou femme-enfants, oiseau, énigme ou silence, lumière chanson ou fruit mur, femme unique, femme-mystère ou femme-sourire, il se trouve qu'elles sont toutes belles, certaines l'étant parce qu'un photographe a su les découvrir.

Projet pour promouvoir les bibliothèques

TORONTO. (PC) — D'après les dirigeants de la Fédération des associations parents-instituteurs, ce sont les parents qui sont responsables du peu d'intérêt montré par les enfants quand il s'agit de lecture. Selon le comité la télévision et autres distractions du genre sont d'importance minime comparées à l'indifférence des parents.

Se basant sur les rapports de la Conférence canadienne de l'Enfance tenue à Ste-Adèle, le mois dernier, la Fédération a décidé de promouvoir un projet de bibliothèques pour éveiller l'attention des pouvoirs publics qui seront sollicités pour l'obtention de fonds devant être affectés à l'achat de livres et de l'établissement de centres de lecture.

LE MONDE Féminin

Un thème d'actualité

Aucune frontière au monde de demain

par **Nicole MONGEAU**

"Il doit exister une égalité de droits et de prérogatives pour chaque représentant de l'espèce humaine", a déclaré, hier, Mme Mildred R. Mottahedeh de Stanford, Conn., au cours d'une entrevue qu'elle nous a accordée à titre d'observatrice accréditée auprès du service d'information publique des Nations unies. Mme Mottahedeh est de passage à Montréal en vue d'une conférence qu'elle donnera au Victoria Hall, le mercredi 23 novembre, à 8.15 hrs. Donnée sous les auspices du groupe Baha'i, section Westmount, cette causerie intitulée "L'origine des droits de l'homme" est libre et permettra à tous ceux qui sont intéressés d'entendre une conférencière bien documentée et fort enthousiaste.

Mme Mildred R. Mottahedeh est originaire du New Jersey et a épousé un Iranien qui travaille à ses côtés avec la même ferveur. Elle est un des membres fondateurs et la première secrétaire du Comité des conférenciers de recherche pour les Nations unies et membre de la Société nationale de décoration intérieure. Elle et son mari se considèrent "citoyens du monde" et cherchent à grouper dans un même amour et une compréhension mutuelle les habitants du monde entier.

Revenu annuel : $50.00

Persuadée que la couleur de la peau n'est qu'un accident du climat, Mme Mottahedeh et ses disciples se battent pour faire partager aux pays sous-développés les mêmes valeurs spirituelles qui ont cours dans les pays dits "civilisés". D'après les statistiques recueillies, le revenu per capita et des Etats-Unis est d'environ $1,700.00, alors qu'il est de $600.00 en Europe de l'ouest et d'à peu près $50.00 pour les pays comme l'Afrique, l'Asie sud-est, l'Inde, les îles du Pacifique, les Philippines, etc. Mme Mottahedeh voyage autour du monde tous les deux ans et, après des études spécialisées, elle cherche à apporter à ces peuples moins favorisés une amélioration immédiate de leur situation. Elle a gagné à sa cause l'université de Syracuse, qui, cette année, a formé une école pour préparer des jeunes à aller sur place enseigner à ces peuples lointains comment tirer profit de leur artisanat, de leur style propre et d'une habileté dont ils ignorent eux-mêmes la valeur.

Il n'est nullement question de charité dans l'oeuvre entreprise, mais une juste et saine compréhension des besoins et de la dignité humaine en confiant à des hommes, qu'ils soient noirs, jaunes ou rouges, les moyens de vivre par leur propre travail.

Curiosité agissante

Pour ce faire, ce couple parcourt le monde, se mêlant à chacune des populations, visitant en jeep les endroits les plus divers, partageant un moment leur vie et leur nourriture afin de donner des conseils qui simplifieront des problèmes techniques d'artisanat et permettront à des travailleurs séculaires de tirer un honnête profit de travaux vendus à des prix ridiculement bas.

Mme Mottahedeh a toujours désiré connaître ses frères de l'univers entier: toute jeune, elle dessinait des pays dans le sable et ses jeux consistaient à voyager et visiter ces pays. C'est cette grande curiosité humaine qui l'a conduite à sa première expérience, en Iran, il y a 30 ans. Lors d'un voyage dans une minuscule usine de tissus imprimés, elle comprit que le directeur de l'usine n'était qu'un



Mme Mildred R. Mottahedeh

exploiteur; elle fournit aux 2 employés des moyens techniques qui facilitèrent et améliorèrent tellement ce genre d'artisanat que la boutique passa de 2 employés à 600 et put ainsi ouvrir un échange commercial des plus profitable entre ce pays et la Suède, échange qui a pris de plus en plus d'envergure et qui a été suivi de maints autres exemples des plus intéressants.

Il convient toutefois de souligner que ces initiatives, selon Mme Mottahedeh, sont de première nécessité car les marché américain et européen sont essentiellement différents.

Son oeuvre n'est pas restreinte aux technicalités de l'artisanat mais à une expansion de l'amour entre peuples, et c'est dans 5 langues, qu'elle fait appel à la collaboration mondiale pour une éducation capable de hausser chaque citoyen au rang d'homme et de femme dignes de ce nom.

A Paris nous dit un maître-coiffeur

Les guiches ont vécu

"Plus de guiches, plus de coiffures crêpées ou soufflées", nous dit M. Roger Para, de Paris, président international des Coiffeurs de dames, section France, en visite à Montréal. M. Para donnait hier, au Reine-Elisabeth des démonstrations de nouveaux styles dans le cadre du grand gala de la haute coiffure organisé par la Guilde des coiffeurs pour dames de Montréal qui célébrait son 25e anniversaire.

A Paris, les nuances maintenant en vogue qui déferleront vraisemblablement sur le printemps : des reflets velours, des blonds vénitien, vison sauvage, castor, des tons atténués de cuivre, chatain clair doré, qui détrônent les blonds platine. "Les cheveux sont très courts", continue M. Para. Les couturiers les ont imposés à leurs mannequins qui les ont imposés à la majorité des femmes de Paris et Paris à son tour influence les femmes de l'univers.

La ligne de Paris que le maître-coiffeur présente comme sa ligne type encadre un visage ovale, dont le front est dissimulé sous une frange assez longue. Les cheveux sont ramenés en arrière de l'oreille avec une arabesque dans le même sens. Peu de vague. Les cheveux descendent assez bas sur la nuque, et il faut avoir un cou de cygne, sinon ...

"A vrai dire", déclare M. Para, "j'adopte rarement une ligne définie. Car un style doit être modifié selon l'expression du visage et la carnation. Pour l'obtenir, on utilise des rouleaux piqués de soies de sanglier de grosseur moyenne sur les cheveux fins, plus volumineux sur un gros cheveu. Il recommande de se laver la tête tous les 10 ou 12 jours. "Quand je coiffe une cliente," dit-il, "je le fais en pensant qu'elle devra pouvoir se coiffer toute seule, le lendemain. Nous nous acheminons de plus en plus vers les coiffures simples, même le soir, rien de compliqué".

La suppression des cheveux longs, ce n'est plus un style, c'est une époque ajoute M. Para qui depuis 1936 est installé au Rond Point des Champs Elysées, et coiffe les mannequins de Carvan. Après Montréal, il fera New York, Stockholm et le Brésil, portant partout où il passe l'art de haute coiffure française.



Les nouveaux styles préconisés par la section française des Coiffeurs de dames internationaux, laissent entrevoir de moins en moins de bouclettes, de coiffures crêpées et disent adieu aux guiches.

Démonstration culinaire pour menu des fêtes

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut Familial & Social, 1215 est, boulevard St-Joseph, le mercredi, 23 novembre à 2 hrs p.m. et à 7.30 hrs p.m. On vous donnera maintes suggestions sur la confection et présentation des plats simples et variés pouvant servir à l'occasion des réceptions des Fêtes.

Ce menu est le dernier avant les trois grandes démonstrations des repas de "Noël et du Jour de l'An.

Un menu par jour

Potage au vermicelle
Salade d'endives
Foie Mexicana
Pommes de terre au four
Parfait au café
ou Camembert
Thé — Café

FOIE MEXICANA

1 livre de foie de boeuf; farine ; ½ tasse de beurre ; 1 oignon, tranché finement ; 1 petit piment vert, coupé en lanières ; 1 boîte de 20 onces de jus de légumes ; 2 c. à table de cassonade ; ½ c. à thé de muscade ; ½ c. à thé de clou de girofle moulu ; 1 c. à the de sel ; 2 c. à table de vinaigre ; 1 c. à table de sauce piquante ; 1 feuille de laurier ; 1 boîte de 10 onces de champignons tranchés, égouttés.

Couper le foie en lanières de ½ pouce et enrober de farine. Fondre le beurre dans une poêle et y faire sauter le foie. Ajouter l'oignon et le piment vert et laisser mijoter jusqu'à ce que les derniers soient tendres. Incorporer le reste des ingrédients. Laisser mijoter, non couvert, environ 20 minutes. Enlever la feuille de laurier. Servir sur du riz ou des nouilles fraîchement cuites.



"Seal Cut" 1.25
Mise en plis 1.50
PERMANENTE "B B" Rég. $15.00 pour 7.50

Wanner's LTD.
"La Maison de Beauté"

VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 7;
VENDREDI, jusqu'à 9 h.
STATIONNEMENT GRATUIT
1200, RUE STANLEY
1194 ouest, rue Ste-Catherine • UN. 6-7636

La FIANCÉE Idéale portera un... Diamant Dorsay QUI EST LE nec plus ultra EN FAIT DE QUALITÉ

No S-169
BAGUE et JONC
en or jaune 14-18K, ou en or blanc 18K. Le gros diamant du centre est agrémenté de 5 diamants de chaque côté. Le jonc est gravé pour harmoniser.
PRIX ULTRA SPECIAL $130.00





No S-698
SPLENDIDE SOLITAIRE
Gros diamant Dorsay, "Certifié A-1". Monture or blanc 18K. Jonc formant ensemble.
PRIX ULTRA SPECIAL $194.75

No S-576
ENSEMBLE "DORSAY"
BAGUE et JONC
Un autre "Solitaire" monté sur or jaune 14-18K ou sur or blanc 18K d'une splendeur remarquable. Jonc délicatement gravé formant l'ensemble.
Val. rég. $249.50
PRIX ULTRA SPECIAL $124.75



BIJOUTERIE Dorsay LTÉE.
Pour de plus amples informations, demandez nos illustrations et suggestions de cadeaux
Dorsay importe et taille ses diamants
402 est, ST-ZOTIQUE CR. 9-4526
(angle St-Denis — Edifice Banque de Montréal — 2e plancher)
A SHERBROOKE
Edifice "Premier", 67 ouest, King
LO. 9-1815
A RIMOUSKI
Edifice "Woolworth-Dominion"
148 ouest, St-Germain RA. 3-4502

Si fine cuisine et bonne musique vont de pair, c'est à
La Loire
qu'elles s'accordent le mieux.



Dans un cadre enchanteur, avec *Sacha et son trio, venez déguster vos mets préférés servis avec le service que vous attendez.

The WINDSOR Hotel
**Tous les soirs, sauf le dimanche.*



Les nouveaux Tissus à Draperies 1961 sont arrivés!

Visitez l'un de nos cinq magasins commodément situés et voyez notre vaste choix de teintes fraîches et de ravissants nouveaux motifs EXCLUSIFS à DRAPERIES MONTREAL.

DRAPERIES FAITES SUR COMMANDE GRATUITEMENT
Lorsque vous choisissez un tissu valant 1.98 ou plus la verge
Longueur minimum 54"
LIVRAISON DANS 10 A 15 JOURS

SERVICE A DOMICILE
SIGNALEZ VI. 9-5331
Et un de nos experts ira vous montrer, dans le confort de votre foyer, une série complète d'échantillons sans frais supplémentaires.

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

5 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
Pour votre commodité, un seul numéro de téléphone
VI. 9-5331
vous relie à n'importe lequel de nos magasins ou à notre service d'achat à domicile.

• 1207-09-11 STE-CATHERINE EST (2 rues à l'est d'Amherst)
• 4349, rue WELLINGTON (près Rielle, Verdun)
• 6675, rue ST-HUBERT (près St-Zotique)
• 537, STE-CATHERINE O. (près Morgan)
• 5265 QUEEN MARY Snowdon (près Décarie)



Mlle Marie-Paule Bessette, fille de M. et de Mme Léo Bessette, de St-Basile le Grand, et M. Roger O'Keefe, fils de M. et de Mme Joseph O'Keefe, de Montréal, dont les fiançailles ont eu lieu, récemment.



M. et Mme André Brossoit (Denise Brûlé I.L.) dont le mariage a été célébré samedi dernier à l'église Notre-Dame des Sept Allégresses de Trois-Rivières. La mariée est la fille de M. et de Mme J.-S. Brûlé, de Trois-Rivières, et M. Brossoit, B. Comm., est le fils de M. Armand Brossoit, décédé, et de Mme Armand Brossoit, de Montréal.



Mme Lucien-P. Bélair et Mme Marcel Vincent, membres du Comité féminin du Gala du Commerce, qui aura lieu dans les salons de l'hôtel Reine Elisabeth, le vendredi, 2 décembre, sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Onésime Gagnon. Ce gala réunira l'élite canadienne-française du monde des affaires.

Au sanatorium de Rosemont

Mme Jean Drapeau invitée d'honneur à la partie de cartes ce soir

Les Dames Patronnesses de Rosemont recevront, ce soir, Mme Jean Drapeau, invitée d'honneur à leur partie de cartes, au profit des malades indigents du sanatorium.

Mmes J.-L. Dufault présidente, André Laurier, J.-L. Latendresse présidentes honoraires, Rolande Bricault et Lucien Lamarche vices-présidentes accueilleront l'épouse du maire de Montréal.

Les personnes dont les noms suivent ont accepté d'être présentes :

Mmes A. DuSault, T. Thompson, C. Laliberté, A. Boudrias, J.-W. Beaudry, O. Gagnon, E. Gagnon, S. Nadeau, J. Perreault, R. Morand, R. Charette, W. Bastien, C. Bastien, G. Moreau, P. Goyer, Horace Montpetit, Adrien Angers, Benoit Bourque, Richard Lasalle, Yvon Payette, Jean Guillet, Paul Massé, A. Caplett, P. Boulanger, M. Landes, P.-E. Sauvageau, P. Corbeil, J. Barrette, J. Husreau, G. Denis, R. Faillon ;

Mmes O. Giguère, A. St-Jean, A. Daigneault, R. Daigneault, G. Levasseur, F. Fecteau, P. Morin, W. Mongeau, P. Tranchemontagne, R. Coallier, L. Geoffrion, R. Branchaud, E. Lussier, J. Marsan, J. Paquin, E. Nadon, J. Ranger, B. Chagnon, H. Lefebvre, J.-G. Archambault, J.-W. Jutras, L.-P. Boisvert, R. Gauthier, J. Savoie, J.-L. Borduas, G. Giguère, R. Desjardins, P. Landry, J.-M. Lessard, J.-C. Télémaque ;

Mmes N. Béliveau, M. Geoffrion, M. Geoffroy, A. Gratton, G. Charron, J. Berthiaume, R. Gauvreau, R. Vigeant, L. Roy, E. Bousquet, L. Lessnick, R. Laperrière, L. Lacombe, J. Beaudry, C. Héroux, M. Héroux, C. Rivet, F. Bricault, H. Moranville, C. Thompson, L. Ste-Marie, M. Caisse, P. Fréchette, P. Sauvé, W. Gagnon, P. Champagne, C. Bouillon, G. Morin, F. Thériault, E. Mirault;

Mmes C. Champagne, A. Archambault, H. Ricard, H. Charlebois, J. Charlebois, A. Sansregret, C. Vaillancourt, R. Lorrain, A. Morin, G. Goyer, A. Denault, P. Beauchamp, J. Séguin, J. Pinard, A. Lapré, M. Limoges, P. Limoges, Y. Rousseau, A. Vincent, F. Cartier, M. Cartier, L. Soulières, M. D'Amours, G. Rousseau, Z. Lesage, J. Quevillon, G. Poirier, C. LeGuédard, L. Cantin.

Mmes G. Bergeron, A. Vincent, R. Doyon, R. Verville, J. A. Daigneault, M. Gagné, H. Robillard, E. Legault, H. Marleau, R. Charrette, A. Laberge, C. Constantin, J. D. Plouffe, P. Lavallée, A. Vanasse, R. Lépine.

Mlles P. Savoie, J. Ouimet, R. Lavoie, B. Boyer; Mmes V. Tremblay, J. Tremblay, A. Lorange, R. Bleau, L. Gauchin, J. Poudrette, R. Cyr, A. Vanasse, G. Roy, J. P. Langlois, P. P. Beaudry, J. B. Plouffe, A. Gauthier, J. Grignon.

Mmes J. Martineau, E. Cloutier, E. Tellier, Jeanne Brunelle, J. Limoges, A. Lavigne, J. Lavigne, J. Daigneault, G. Prince, J. Thorton, G. Parent, E. Godbout, H. Lauzon, P. Chaput, M. Dubeau, R. Raymond, L. Raymond, R. Nadeau, J. G. Nadeau, R. Raymond, M. Raymond, J.-P. Raymond, P. Raymond.

Mlles F. Raymond et L. Johnson; Mmes J. Jacob, M. Provost, A. Johnson, A. Pronovost, J. Lefort, H. Bouchard, B. Dussault, A. Lamarche, Y. Desnoyers, R. Souly, O. Landry, W. Gagnon, R. McDuff, G. Jeannotte, C. Lamarche, P. Denis, L. Leclerc, J. Arsenault, J. Fortin, J. L'Abbée.

Mmes L. Desrochers, G. Goyer, L. Goyer, J. Robert, J. Boucher, H. Lapierre, G. H. Dorais, P. Bérre, H. Fortin, R. Bilodeau, A. L. Gobeil, R. Basillières, Eva Archambault, P. Renaud, R. Champagne, O. Beaudoin, P. Girard, C. Perreault, P. Goulet, Y. Perreault.

Mlles T. Girard et C. Girard, Mmes A. Lauzon, J. Séguin, B. Boileau, A. Dion, S. H. Ranger, J. Tremblay, J. Du Tilly, P. Dion, A. A. Rémillard, R. Laberge, P. Legault, V. Legault, G. Legault, A. Léonard, A. Fortin, A. Pesant, A. Dagenais, R. Dagenais, J. Delorme, B. Delorme, H. Lauzon.

Mmes P. Manseau, B. Gauthier, G. Leduc, G. Fournier, H. Croteau, A. Valade, O. Fortin, E. Paquette, F. Corbeil, R. Paulin, T. Robert, C. Comtois, P. Gagnon, A. Lachapelle, N. Bastien, P. Pigeon, P. Delorme, M. Bastien, J. Pinault, G. Stuart, J. P. Therrien.

Fiançailles

—M. et Mme Adelbert Jarry, d'Outremont, font part des fiançailles de leur fille, Michelle, à M. André Gibeault, B.A., LLL., fils du docteur et de Mme Hervé Gibeault, de Laval sur le Lac.

—M. et Mme Lucien Cantin, de Côte-des-Neiges, font part des fiançailles de leur fille Denise, à M. Pierre Favreau, fils de M. Maurice Favreau, décédé, et de Mme Favreau. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi, 3 juin prochain, à l'église St-Pascal-Baylon.

Vente de charité

—Le bazar annuel de l'association "Beth Zion Sisterhood" aura lieu, mercredi, 23 novembre, à l'édifice "Histadrut", 5101 avenue Esplanade, à 10 heures a.m.



M. et Mme GUY de MONTARVILLE TASCHEREAU (Janine Gariépy-Birtz), dont le mariage a été célébré récemment, à la chapelle de la Cathédrale de Montréal. La mariée est la fille de M. Ernest Gariépy, de Montréal, et de Mme Gariépy, décédée, et le marié, le fils du docteur et de Mme de Montarville Taschereau, de St-Germain de Grantham.

Fête antillaise ce soir sous la présidence de Mme Jean Lesage

—La Fête Antillaise, sous la présidence d'honneur de Mme Jean Lesage, aura lieu ce soir, à l'hôtel Reine Elisabeth. Les profits de cette soirée seront versés pour les oeuvres de Mgr Albert Cousineau, c.s.v., des missions d'Haïti. Parmi les invités, outre celles déjà mentionnés, ajoutons les noms suivants :

Mmes Honoré Rocheleau, J.-P. Rivest, J.-O. Reeves, Rouville Rocheleau, Edgar Rousseau, Charles Rolland, L. Perreault, Y. Perreault, Yvon Robert, Christine Ross.

Mmes Roland Reeves, Gérard Rousseau, Charles-E. Roy, Gérard Raymond, Emile Ruffo, Roger Racine, Jean-L. Rameau, Albert Sauvageau, Geo. Schwartz, Roland Sicotte, Laurette Ste-Marie, Raymond Savoie, Léandre St-Aubin, Léopold St-Aubin, Paul Simard, Dolorès Sanscartier, Roméo Santoire, J.-H. St-Gelais, Charlotte Tassé, Léo Taillefer, F.-Eug. Therrien, J.-V. Trépanier, Carmelle Touchette.

Mmes Raymond-S. Tower, Alice Thisdale, Lucien Toupin, Yves Trudeau, François Turgeon, Marthe Tétrault, Guy Tremblay, Simone-D. Trudeau, Bernadette-L. Viau, Jacques Viau et Jules Vincent.

Mlles Alice Lecavalier, Aline Lebeau, Albertine Côté, Jacqueline Lebeau, Aurore Lecavalier et Madeleine Carrière.



Mme J.-PHILIPPE PAQUETTE, présidente de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. L'hon. Georges-Emile Lapalme, procureur général de la province et Mme Lapalme ont accordé leur distingué patronage au dîner qui aura lieu le jeudi, 24 novembre, à 7 h. 30, à l'hôtel Reine Elisabeth au profit des oeuvres de cette association.

Bal de la Ste-Catherine à l'Union française

—Le samedi, 26 novembre, à 9 heures dans la salle de réception de l'Union Nationale française, aura lieu le grand bal de la Ste-Catherine, qui fera revivre la charmante tradition française. Il y aura élection de la reine des "Catherinettes", et un grand concours de bonnets et de coiffures de fantaisie. Le jury sera composé de maîtres-coiffeurs et de spécialistes de la mode. L'animateur sera M. Pierre Thériault et Mlle Elaine Bédard y présentera quelques mannequins.

Causerie au Musée des Beaux-Arts

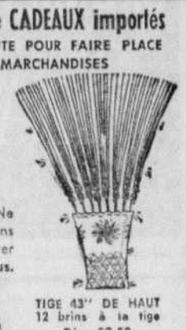
—Demain, à trois heures, le Dr Paul Larivière, prononcera une causerie, dans le cadre de l'exposition de sa collection au Musée, intitulée : A propos de peinture abstraite.

Le thé sera servi. Le public est invité.

13e anniversaire de mariage d'Elisabeth et du prince Philip

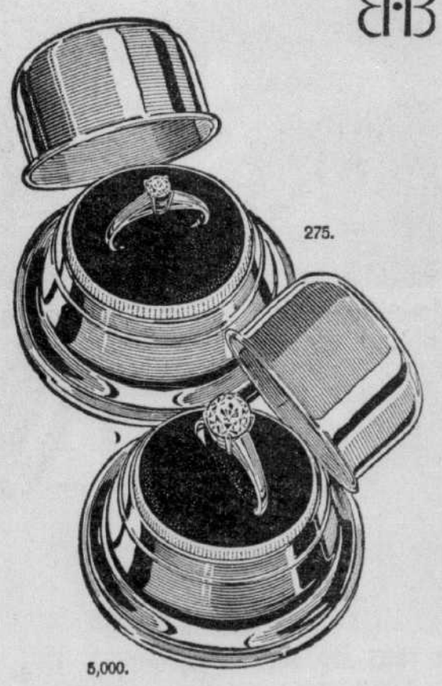
LUTON, ANGLETERRE — (AP) — La reine Elisabeth et le prince Philip ont célébré leur 13e anniversaire de mariage, dimanche dernier, retirés dans le domaine de Sir Harold et Lady Zia Wernher, à Bedforshire. Le couple royal a assisté à l'office du matin en l'église anglicane à Luton, un très vieux temple qui date du XIIe siècle.

Choix incomparable de CADEAUX importés
20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES MARCHANDISES
TIGES DE BLE
EN CRISTAL
importé et soufflé à la main
CADEAU IDEAL ! . . .
ou pour VOUS !
Quantité limitée due à l'importation. Ne soyez pas désappointé. Commandez sans retard ou faites un léger dépôt pour réserver votre commande. Régulièrement $2.50 et plus.



TIGE 43" DE HAUT
12 brins à la tige
Rég. $2.50
TRES SPECIAL $1.89
EXPEDITION SI DESIRE avec léger supplément
Mc Grégoire
1371 EST, STE-CATHERINE — LA. 2-2105

Semaine nationale de la bijouterie chez BIRKS



5,000.

DIAMANTS SOLITAIRES

Symbole de fidélité ou hommage d'amour — que votre choix soit modeste ou somptueux — Eternels comme l'amour, les diamants Birks seront toujours d'une incomparable beauté.

BIRKS
JOAILLIERS

Nos trois magasins sont ouverts vendredi soir
Service des achats UN. 6-1411, local 391

DE CHEZ BIRKS



Vaste assortiment
CARTES de NOEL en boîtes

Economisez en achetant vos cartes de Noël à la boîte. Choix attrayant où vous retrouverez vos thèmes de Noël favoris tout comme les dessins les plus nouveaux.

1.00 à 5.00 la boîte

BIRKS
BIJOUTIERS

Un autre triomphe Valeur-Mode de H.R.!

Manteaux à collets de castor ou vison



$139

Valeur régulière de $220

Les manteaux à collets de fourrure sont les modes à succès de la saison . . le castor et le vison sont les fourrures à succès et H.R. les met en vedette dans cette vente très spéciale. Les manteaux sont garnis à profusion de castor naturel tondu, de vison ranch naturel ou pastel . . il faut y toucher pour en apprécier la riche qualité. Les deux modèles illustrés vous donnent une idée des collets généreux, des styles à la fois fashionables et pratiques . . naturellement, il y a d'autres modèles aussi . . tous d'excellente confection en riches lainages importés en tons unis de noir, gris, brun, beige, vert foncé et rouge . . tous des valeurs vraiment remarquables.



Un groupe spécial avec Castor ou Vison

$99 et $119

Valeurs régulières de $150 à $175

Beaux collets de castor naturel tondu, vison ranch naturel, pastel ou bleu saphir . . tissus importés unis ou genre tweed en couleurs assorties.

Chaque manteau des deux groupes a été confectionné spécialement pour HOLT RENFREW.

Salon du Manteau . . au deuxième — Tailles pour dames et jeunes filles

Egalement aux Centres d'achat de Rockland et de Dorval

HOLT RENFREW

Stationnement gratuit — Sherbrooke et de la Montagne



photo LA PRESSE

CONFERENCE McGILL SUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES — A la séance inaugurale, hier soir, le président de la conférence, M. DANIEL N. METTARLIN ; M. GEORGE V. FERGUSON, rédacteur en chef du "Montreal Star", président de la soirée ; et le conférencier, le Dr FREDERICK WATKINS, ex-directeur du département des Sciences politiques aux universités McGill et Yale.

Démocratie et christianisme ont une histoire identique

L'histoire de la démocratie est la réplique de celle du christianisme. Ces deux idéologies, dans leur recherche de la perfection, ont vécu des périodes d'intolérance fanatique envers ceux qui recherchaient (ou recherchent) la perfection d'une autre manière : les chrétiens envers les "infidèles" et les démocraties occidentales (libéraels) envers les démocraties populaires (communistes).

On a réalisé (de tous côtés) que ces méthodes étaient incompatibles avec la recherche de la perfection et l'on a abouti à la coexistence.

C'est en substance par ces propos que le Dr Frederick Watkins, ex-directeur du département des Sciences politiques à l'Université McGill et ensuite à l'Université Yale, a commencé hier soir son exposé sur le thème général de la quatrième Conférence McGill sur les affaires internationales : la démocratie en Amérique du Nord.

C'était l'assemblée inaugurale de la conférence qui poursuivra ses travaux jusqu'à jeudi midi. Quelque 400 personnes s'étaient réunies dans le Redpath Hall, en grande majorité des étudiants délégués des universités canadiennes et américaines.

Les démocraties libérales sont basées sur la liberté politique, dit le Dr Watkins, sur le système électoral où tous les citoyens choisissent leurs dirigeants parmi de nombreux candidats. En démocratie populaire, on estime que la liberté économique prime sur la liberté politique et qu'avant d'accorder cette dernière au peuple, il faut l'éduquer. Pendant ce temps, la direction du pays est confiée à une élite.

Le Dr Watkins estime que ni l'une ni l'autre de ces deux écoles ne supplantera l'autre, à moins d'événements extraordinaires, comme la guerre, et il explique sur quoi est basée la préférence des Occidentaux pour la démocratie de type libéral :

Respect mutuel, sur le plan politique, entre gens de couches sociales différentes. Respect des citoyens dont le parti a été défait dans une élection pour le parti qui a pris le pouvoir, parce qu'ils ont la garantie que leurs vues continueront d'être exprimées par l'opposition.

Mais cette foi en l'électoralisme n'est plus universelle en Occident, note le Dr Watkins, qui cite la France comme exemple.

Quant aux anciennes colonies et aux pays sous-développés, dit-il, en obtenant leur indépendance, ils ont balayé des régimes qu'ils considéraient comme oppresseurs. Ils sont enclins à former des gouvernements totalitaires où il n'y a pas d'opposition parce qu'ils estiment : "Qui n'est pas avec nous est contre nous".

La conférence d'hier était présidée par M. George V. Ferguson, rédacteur en chef du "Montreal Star".

Après une journée d'étude en table ronde avec les professeurs Jacques Morin, D. E. Armstrong, Frederick Watkins, Micheal Oliver, Keith Callard, Robert Vogel et R. I. Cheffins, les délégués reviendront ce soir en assemblée plénière pour entendre le Dr Henry A. Kissinger, sous-directeur du Centre des affaires internationales de l'Université Harvard.

Conclusions d'un journaliste :

Comprendre l'URSS et ses mobiles ; reconnaître la Chine rouge à l'ONU ; établir des relations diplomatiques

--M. Gerald Clark

Nous devons comprendre l'URSS et ses mobiles, nous devons soutenir l'entrée de la Chine rouge à l'ONU et établir des relations diplomatiques avec ce pays.

M. Gerald Clark, journaliste de Montréal qui a fait des séjours assez prolongés en URSS et en Chine, concluait ainsi ses remarques, hier soir, sur la situation internationale. Le rédacteur du "Montreal Star" a parlé aussi longuement de Cuba, s'en prenant aux Etats-Unis qui ont poussé les Fidélistes dans le camp des communistes.

Le journaliste — qui parlait devant quelque 70 militaires, au quartier général de la région militaire du Québec, rue Atwater — a rappelé à son auditoire que, peu de jours après sa prise du pouvoir, Fidel Castro s'est rendu à Washington en visite officieuse. Eisenhower ne l'a pas reçu. Les Américains peuvent bien invoquer que ce n'était pas une visite officielle d'un chef d'Etat mais il demeure que ce fut une grave erreur, a dit M. Clark. Le conférencier a souligné que Fidel en fut mortifier et, à partir de ce jour, il adoptait une politique anti "Yanki". Il est vrai qu'il avait rencontré Nixon qui a eu une seule pensée pour Fidel : il l'a supplié de ne pas nationaliser les propriétés détenues par des Américains. Pas un mot de réformes sociales ou agraires. C'est de la parfaite inconscience politique, a dit M. Clark.

Que voulaient Castro et ses hommes de Washington, à cette date ? Un prêt. Mais les Fidélistes n'avaient aucune intention de faire une demande expresse, leur fierté de jeunes révolutionnaires entrant en jeu. Les Américains devraient savoir, a continué M. Clark, qu'en diplomatie il existe un principe qui veut qu'il faut aider l'autre à sauver la face. On peut se demander comment aurait agi Khrouchtchev dans de telles circonstances, a-t-il ajouté.

Depuis, c'est le mot d'ordre : "Cuba, si, Yankis, no". Le conférencier qui vient de terminer un séjour de deux semaines à Cuba, ne peut répondre à la question : Quelle sorte de régime existe-t-il en ce pays ? Même la définition de Fidel, l'humanisme, ne prévaudrait plus. M. Clark prétend par ailleurs que l'on ne peut pas parler de pays communiste mais, enchaîne-t-il, c'est la voie sur laquelle on semble engager même si le peuple cubain en est inconscient.

D'après M. Clark, on peut dire que 60% à 70% de la population appuierait toujours Castro. Car il ne faut pas oublier, précise-t-il, que la révolution, sur le plan matériel, a été un immense succès en autant que sont concernés les paysans et les classes laborieuses. Il est vrai que la liberté est un vain mot à Cuba présentement mais cela était aussi vrai du temps de Batista, ne l'oublions pas.

Les difficultés de Washington avec les Fidélistes auront au moins eu l'avantage de dessiler les yeux des USA sur la courte vue d'une politique d'impérialisme économique qui, selon le journaliste, est plus avatar que l'impérialisme politique, parce que un tel impérialisme économique est soumis à aucun contrôle. Maintenant, depuis "l'expérience Castro", l'aide de Washington à l'Amérique latine ne signifie plus l'établissement de diverses entreprises américaines mais bien des programmes d'hygiène, des hôpitaux, des écoles, des réformes agraires. "Tout ceci est peut-être trop tard pour soutirer Cuba du giron des Chinois et des Russes, mais devrait profiter à tout l'hémisphère", a-t-il dit.

Les deux "Grands"

M. Clark a dit que nous devons comprendre les mobiles de l'URSS. Il a noté, entre autres, que les manières de M. "K" à l'ONU, au début d'octobre, s'expliquent si nous tenons compte de la dispute idéologique qui existe entre Moscou et Pékin, le Russe voulant bien montrer aux Chinois qu'il est encore capable d'être intransigeant.

Quant à cette dispute idéolo-

voir M. CLARK en page 43

LE DACTYLOGRAPHE ELECTRIQUE olivetti



veut dire
- Ouvrage propre
- Impression régulière
- Copies claires
- Aisance remarquable
- Fatigue éliminée

Démonstration et essai sur demande gratuitement.

Appelez Victor 4-3491 — CANADA DACTYLOGRAPHE INC. 44 OUEST, ST-JACQUES

GRANDES AUBAINES chez C.M.



Surveillez LA PRESSE MERCREDI

MEMOIRES
destinés à la
COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

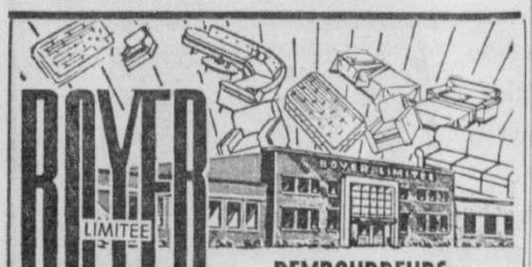
La Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement a été chargée de mener une enquête et de présenter un rapport sur l'organisation et le mode de fonctionnement des ministères, départements et organismes du gouvernement du Canada, à l'exception du Parlement, et de formuler les recommandations que les Commissaires estiment les plus propres à assurer l'efficacité, l'économie et l'amélioration des services dans la conduite des affaires publiques.
Tous organismes, associations et personnes désireux de formuler des propositions ou de communiquer des renseignements sur l'organisation ou le fonctionnement des services de l'Etat, sont invités à transmettre des mémoires par écrit à la Commission royale.

Les textes soumis devront être établis en huit exemplaires et dactylotypés d'un seul côté sur papier-ministre (8½ x 14), à interligne double, avec une marge de deux pouces, et paragraphes numérotés de façon consécutive. On est prié de les adresser avant le 28 février 1961 :

Au directeur des services généraux,
Commission royale d'enquête
sur l'organisation du gouvernement,
Case postale 466, Ottawa, Ontario.

Le directeur des services généraux,
RONALD S. RITCHIE

BOYER LIMITEE



REMBOURREURS
de MEUBLES et SPECIALISTES en LITERIE

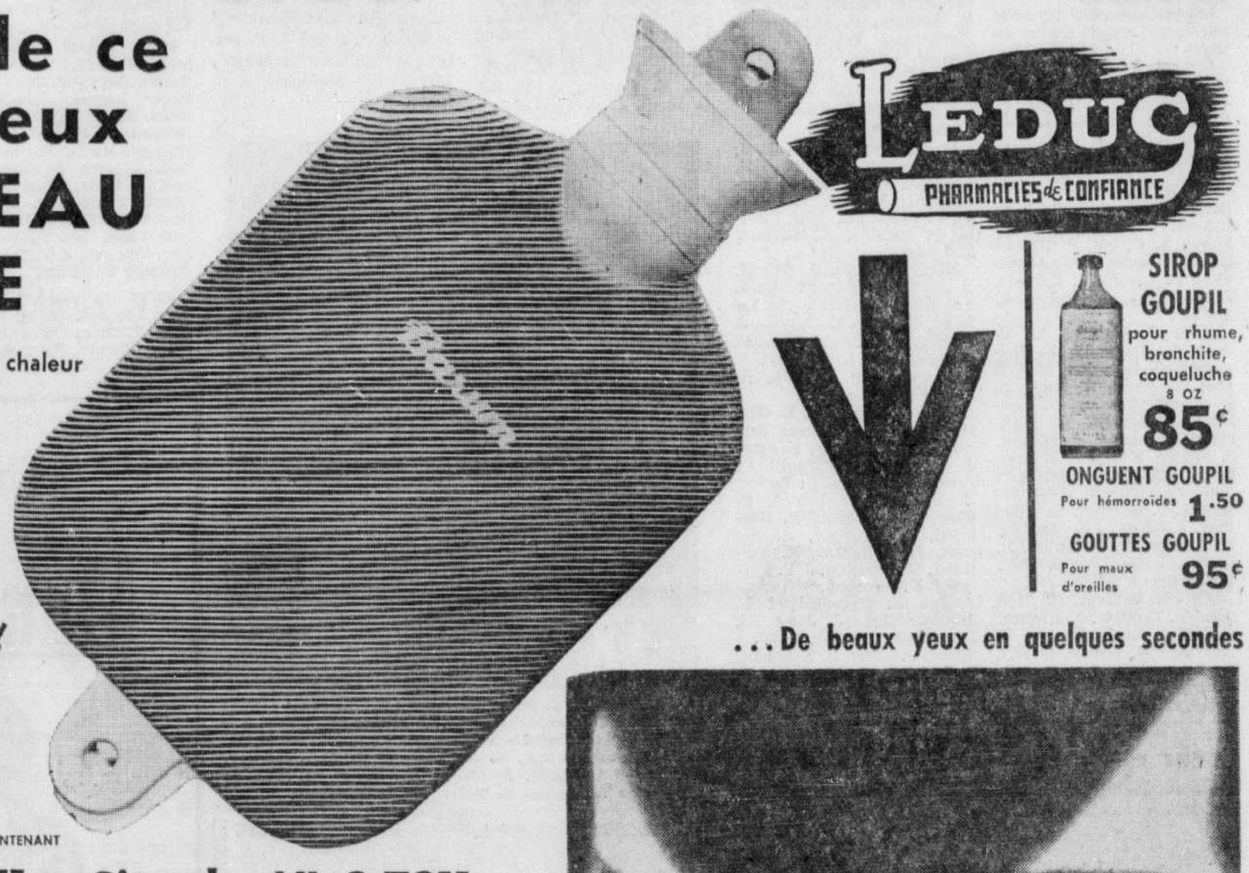


Un lit de rêve... décoratif, spacieux et d'un confort absolu. Qualité exclusive à BOYER. Diamètre 90". Capitonnage de luxe. SEULEMENT $495

BOYER LIMITÉE
ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE
7350, 18e AVENUE (PRES JEAN-TALON)
RAymond 2-4625

Le Favori à New York!
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

Une douce CHALEUR émane de ce merveilleux SAC À EAU CHAUDE



Ce sac épatant conserve la chaleur deux fois plus longtemps que les sacs à eau chaude ordinaires. Garantie pour deux ans. En caoutchouc pur d'excellente qualité.

CHEZ LEDUC 97¢ CH.

QUANTITE LIMITEE — COMMANDEZ MAINTENANT

LIVRAISON GRATUITE Signalez VI. 2-7811

LEDUC PHARMACIES de CONFIANCE

SIROP GOUPIL pour rhume, bronchite, coqueluche 8 OZ 85¢
ONGUENT GOUPIL Pour hémorroïdes 1.50
GOUTTES GOUPIL Pour maux d'oreilles 95¢

...De beaux yeux en quelques secondes



Offre spéciale ! Maquillant Max Factor pour les yeux



Vous trouverez tous les secrets de beauté ici !

- Fard à paupière iridescent norm. 1.50 1.12
- Bâtonnet fard à paupières crémeux norm. 1.50 1.12
- Fard fluide Hi-Fi norm. 1.95 1.46
- Crayon à paupière automatique norm. 1.50 1.12 Tubes norm. .75 .56
- Fard pour les cils norm. 1.50 1.12 Tubes norm. 1.00 .75
- Crème mascarat Hi-Fi norm. 1.25 .93
- Mascarat en tube norm. 2.00 1.50 Tube de rechange norm. 1.00 .75

Aussi : pinces à épiler, courbe-cils, maquillants à paupières, tampons enlève-mascara et faux cils, tous à rabais 25% !

EPARGNEZ 25% .56 à 1.50

LEDUC PHARMACIES de CONFIANCE

SIGNALEZ VI. 2.7811 — Service des commandes téléphoniques

CHEZ LEDUC

La Hollande nous livre un secret

POUR "DONNER DU CORPS" A LA CHEVELURE ET LA RENDRE LUXURIANTE

Pour les cheveux de textures diverses. Pour ceux des adultes et ceux des enfants. ● Revigore ● Assouplit ● Enraye les pellicules ● Facilite la coiffure ● N'exige pas l'emploi subséquent d'un vaporisant ou d'une lotion à mise en plis.

LE SHAMPOOING OLD HOLLAND A LA BIERE
additionné de lanoline et d'huile de coco
UN CONCENTRE

$1.29 CHEZ LEDUC

CHEZ LEDUC

CHEZ LEDUC

UN LIVRE DE SANTE

Ecrit en français

Commandes postales : 6 rue Bleury C.O.D. VI. 2-7811

Chacun son propre médecin par La Médecine Végétale Illustrée. Encyclopédie de médecine et d'hygiène à la portée de tous. Magnifique et gros volume de 950 pages, de 600 gravures d'Anatomie et de Plantes. Anatomie et physiologie du corps humain. Description de toutes les maladies, l'hygiène à suivre, les soins à donner, les précautions à prendre. Dans un but de vulgarisation, ce merveilleux ouvrage est offert au prix de $2.00 plus 22c pour frais de poste.

CHEZ LEDUC

SOULAGEMENT rapide prolongé des MAUX de TÊTE



COMPRIMÉS "217"

CHEZ LEDUC (40) pour 90¢

VERRES DE BELGIQUE
Val. rég. $1.00 ch.
Pour vous 29¢ avec tout achat d'un dollar. Sept jolis modèles.

Pour votre digestion, buvez
Les LITHINES du Dr GUSTIN
Une eau de régime alcaline, économique — recommandée pour affection du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.
L'EAU QUI EST BIENFAISANTE
Importation de France

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
Ecrivez
PHARMACIE LEDUC
1416 RUE BLEURY, MONTREAL

18 PHARMACIES LEDUC POUR VOUS SERVIR • 3440, St-Denis • 7701, St-Denis • 1416, Bleury • 1635 est, Bélanger • 1451 est, Laurier • 959, boul. Curé-Labelle, St-Martin • 2002, av. Maplewood • 2901 Masson • 751 est, Mont-Royal • 932 ouest, Notre-Dame • 1100 est, Ontario • 3641 est, Ontario • 307 ouest, Prince-Arthur • 282 ouest, St-Viateur • 3201 est, Ste-Catherine • 1901 ouest, Ste-Catherine • 5101, av. Verdun • 4100, Wellington ou signalez VI. 2-7811

La carrière des affaires négligée dans les écoles secondaires et les collèges classiques

--M. Roger-H. Charbonneau

L'expérience, qui a été longtemps considérée comme la plus valable sinon comme la seule formule de formation et d'enrichissement de la personnalité de l'homme d'affaires, présente de moins en moins d'intérêt parce que son action est trop lente et qu'elle manque de précision.

C'est à partir de cette observation que M. Roger-H. Charbonneau, directeur adjoint de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, a démontré au club des Anciens de Ste-Marie la nécessité de l'instruction pour l'homme d'affaires.

Les affaires sont désormais une carrière, dit-il, et l'on s'y prépare tout comme on se prépare à la pratique du droit, de la médecine, etc., par l'étude de programmes précis.

Cela ne suffit même plus. Beaucoup d'hommes d'affaires, qu'ils aient passé par une université ou se soient formés eux-mêmes, trouvent avantageux de suivre des cours qui s'étendent parfois sur plusieurs mois.

Sauf de rares exceptions, nos collèges classiques et les écoles secondaires du Département de l'Instruction publique n'offrent aucune initiation au monde des affaires. Je ne condamne pas, mais je constate.

Mauvais départ

Alors que, par exemple, l'enseignement des sciences dans ces institutions constitue déjà la base d'études subséquentes à l'Ecole Polytechnique, en médecine et en sciences pures ou appliquées, que celui de la philosophie et de l'histoire fournit des notions de droit et l'aptitude au raisonnement juridique, on n'y trouve à peu près rien qui puisse initier le jeune homme aux carrières des affaires, ce qui, en passant, ne facilite pas le recrutement à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Il nous faut donc commencer par introduire l'étudiant dans le monde des affaires, en démonter avec lui les rouages avant de les faire jouer, le familiariser avec les institutions qui le composent et les techniques qu'on y utilise.

Nous avons élaboré un ensemble de cours généraux ; pratique des affaires, administration, économie politique, complétés vers la fin du cours, comme je le disais tout-à-l'heure, par l'étude de sujets techniques : Marketing, organisation industrielle, finance et contrôle, administration du personnel, recherche opérationnelle, où les problèmes sont cependant toujours présentés comme l'administrateur et les chefs de service les abordent.

A côté de ces cours destinés à former des administrateurs, l'école, alors qu'elle était la seule à pouvoir le faire, a développé l'enseignement de trois spécialisations : la comptabilité, l'économie politique et les mathématiques des affaires. Pendant longtemps, à cause de circonstances dont le contrôle nous échappait, elle a formé plus de comptables que d'administrateurs. Nous sommes maintenant arrivés à un équilibre dans ces secteurs.

Je sais cependant que, pour le public, nous sommes encore une école de comptables. Les gens qui recherchent avant tout les titres professionnels ne peuvent se mettre la tête que les affaires constituent une profession, et à leurs yaux l'école des HEC n'a sa raison d'être qu'à titre de faculté fabricant des comptables agréés. Nous avons encore beaucoup de difficulté à triompher de ce préjugé qui nuit au recrutement de nos étudiants.

Trop d'échecs

Nos candidats au baccalauréat nous viennent des écoles secondaires de la Commission scolaire. De ce côté, c'est l'abondance et nous ne savons plus où les loger. Malheureusement, beaucoup sont mal orientés ou mal préparés, puisque l'an dernier, par exemple, seulement le tiers des étudiants inscrits ont réussi leur première année.

Nous avons aussi un cours de licence, accessible seulement aux bacheliers ès arts, cours qui dure trois ans. Des soixante-dix à quatre-vingts jeunes gens qui s'y inscrivent chaque année, quarante pour cent environ réussissent à obtenir leur titre de licencié en sciences commerciales.

Mais la situation d'ensemble nous inquiète. Nous avons trop peu de candidats et trop d'échecs. Pourtant, chaque année, nous invitons les recteurs et les préfets des collèges de la région de Montréal à des réunions où nous leur expliquons ce qu'est l'Ecole, et où nous leur parlons des carrières auxquelles elle prépare. Nous visitons les collèges afin de fournir les mêmes renseignements aux jeunes gens.

Nous avons encore beaucoup de préjugés à vaincre. Préjugés de certains éducateurs qui ne montrent aucun intérêt à nous écouter, et par conséquent, nous ignorent. Préjugés des parents qui disent à leur grand fils qui veut venir chez nous : "A quoi bon avoir fait un cours classique si tu t'en vas dans les affaires". Préjugés des jeunes gens eux-mêmes qui trouvent plus brillant de se faire appeler "docteur" ou "maître" que "monsieur" tout court.

La raison ? On a cru pendant longtemps que l'éducation n'était pas nécessaire à ceux qui se lançaient dans les affaires. Il s'est même trouvé des gens pour affirmer sérieusement qu'elle était nuisible. Nous avons d'ailleurs tous entendu parler de ces hommes qui, à quinze ans, vendaient des journaux au coin des rues ou ciraient des souliers, qui à trente ans avaient gagné leur premier million (pour le perdre parfois l'année suivante) et qui, à leur mort, laissaient beaucoup d'argent et d'ennemis. Ce sont ces exemples que l'on nous sert pour étayer la théorie de l'importance d'être ignorant et de le demeurer pour réussir en affaires.

A bord du "Faucon d'or"

Montréal-Mexico en moins de six heures

par **Alfred AYOTTE**

MEXICO. — C'est en territoire mexicain que la compagnie Eastern Airlines a célébré avec éclat l'inauguration de son service d'avions à réaction DC-8-B entre New York et Mexico. A la suite d'une envolée jeudi dernier de l'un de ces avions de New York à Mexico, avion surnommé le "Faucon d'Or", des réceptions nombreuses ont marqué la visite de plus de cent invités des Eastern Airlines dans la capitale du Mexique. En outre, la société d'aviation mexicaine Aeronaves a inauguré de son côté son service entre les Etats-Unis et le Mexique par des avions aussi puissants que ceux de la société Eastern Airlines, événement qui coïncidait avec son vingt-cinquième anniversaire d'existence.

Ces deux sociétés ont rivalisé pendant plusieurs jours de libéralités de toutes sortes envers leurs hôtes pour leur rendre le séjour à Mexico et à Acapulco le plus agréable et le plus inoubliable possible. Elles y ont parfaitement réussi. Les voyageurs ont retrouvé ici le radieux soleil mexicain, les fleurs et les fruits tropicaux, les délices des plages d'Acapulco, les vivantes fiestas avec les vigoureux danseurs et les ensorcelantes danseuses en costumes folkloristes.

Parmi les invités

La plupart des invités des Eastern Airlines ont regagné New York dimanche, mais quelques-uns sont demeurés au Mexique.

Au nombre des invités, il y avait plusieurs Canadiens, entre autres : M. le maire George Nels, d'Ottawa ; M. Angus Smith-MacDonald, directeur de la Commission de Transport aérien du Canada, d'Ottawa ; M. Guillermo Ponce, directeur à Montréal de l'Office de tourisme du Mexique ; M. James Ferrabee, journaliste de la "Gazette", les agents de voyage André Malavoy et Claude Turcotte, de Montréal, et l'auteur de cette brève dépêche.

La compagnie Eastern Airlines a pour président de son conseil d'administration le capitaine Eddie Rickenbaker, héros de l'aviation américaine. Le dynamisme de cet homme se manifeste dans les progrès constants de cette entreprise, qui a, entre autres choses, réussi à faire construire en moins de deux ans une aérogare à Idlewild, qui est un véritable palais de marbre. Collaborent à ce succès : les vice-présidents M. M. Frost, William van Dussen, William M. Morrisette et James E. Reinke. Un autre collaborateur est le capitaine Edward B. Barber.

Pendant tout le voyage, MM. Rickenbaker et Frost ont manifesté le plus vif intérêt à tous leurs invités. Ils ont tenu à faire connaissance et à causer avec chacun d'eux.

A la suite de son acquisition des Colonial Airlines, la société Eastern Airlines a donné plus d'ampleur à son service quotidien entre Montréal et New York. Ce secteur tombe sous l'autorité de M. James E. Reinke, nouvellement nommé gérant général du territoire du nord-est de l'entreprise, ce qui comprend Montréal.

Abolition du temps

Il est désormais possible, grâce aux avions à réaction DC-8-B des Eastern Airlines, de voler en quelques heures de New York à Mexico. Au cours de ce voyage, l'avion n'a pas tenté d'établir un record de vitesse. Il a mis environ cinq heures à parcourir la trajectoire qui le fait passer au-dessus de la Nouvelle-Orléans. Mais on prévoit qu'à compter du 4 décembre, jour de l'établissement du service régulier, il franchira cette distance à une plus grande vitesse. Cela mettra Montréal à six heures d'avion environ de Mexico.

A l'U. de M.

Conférences sur l'euthanasie et sur le suicide

Dans le cadre des conférences publiques offertes par l'Université de Montréal, une série de trois conférences développera, à partir d'aujourd'hui, un thème particulièrement important de l'éthique et de la sociologie : le devoir de vivre et le droit à la vie — le suicide et l'euthanasie.

C'est à un professeur éminent des Facultés catholiques de Lyon et de Lille que l'Institut de sciences religieuses, en collaboration avec le service d'Extension de l'enseignement, a demandé de traiter ces problèmes qui, déjà discutés dans l'antiquité comme problèmes personnels, ont repris la vedette de nos jours en tant de problèmes sociaux.



Chanoine P.-C. DELHAYE

M. le chanoine Philippe-Charles Delhaye, docteur de Louvain et de Lille, prononcera ce soir la première de ses trois conférences, intitulée "Euthanasie, meurtre par pitié".

Comme les suivantes, elle sera donnée à 8 h. 15 dans la salle H'404 de l'université.

Mardi prochain 29 novembre, sa conférence portera sur le "Suicide, refus d'engagement"; le mardi suivant 6 décembre, sur "Peine de mort, autodéfense de la société".

Le chanoine Delhaye est déjà venu donner des cours au Canada durant le deuxième semestre 1959-1960. Il fut boursier du Conseil des Arts et prononça des conférences à la faculté de Théologie de Québec, à l'Institut d'Etudes médiévales de Montréal ainsi qu'à l'Institut d'Etudes médiévales de Toronto.



Ogilvy's

VESTES DE SKI IMPORTEES DE SUISSE ET BAVIERE

$25

Ces jolies vestes vous donneront le goût de faire du ski sur nos belles pentes laurentiennes.

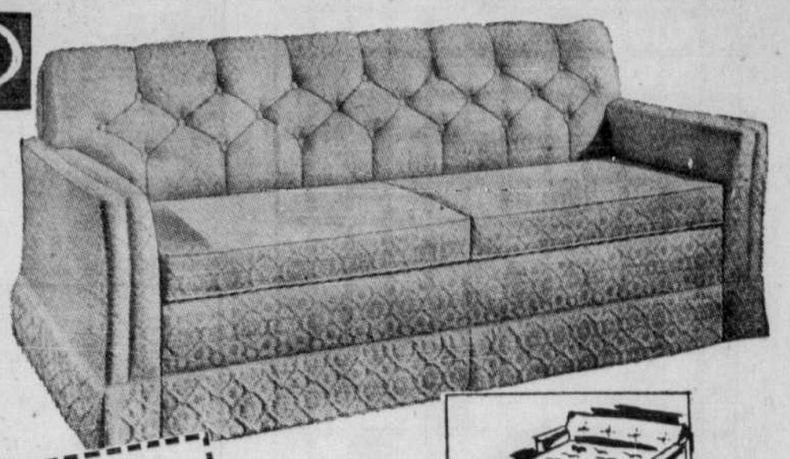
a) Coton réversible ; imprimé deux tons d'un côté ou ton uni de l'autre. Noir, blanc, mauve/blanc.

b) Décor Jacquard tissé. Corail/bleu royal, bleu royal/vert.

• Tailles 12 à 18 dans le groupe.

Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711 !

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième



Rég. 329.50

249.50

RABAIS $80. . . .

CANAPÉ-LIT DE LUXE DE MARQUE KROEHLER

Recouvrement de haute qualité pour livraison immédiate; quantité limitée.

• Choix de rose foncé, or, vert, beige ou gris.
• Coussins caoutchouc-mousse à glissière entièrement réversibles.
• Se transforme en un lit double; confortable matelas à ressorts.

Aucun versement comptant — Taxe payable à l'achat !

COMPOSEZ OGILVY'S — VI. 2-7711 — S.V.P., pas de commandes postales !

OGILVY'S — Meubles, au cinquième

Désirez-vous UN BUDGET P-L-U-S E-L-A-S-T-I-Q-U-E ?

Prenez 12 mois pour payer selon notre C.B.P. (Compte budgétaire permanent).

PAR EXEMPLE : Vous voulez acheter pour $60, vous ne payez que $5 par mois ; vous déterminez votre propre montant.

OGILVY'S — Bureau du crédit, au quatrième

SOMPTUEUX MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE

LUXUEUX COLS VISON

Trois magnifiques teintes

UN SEUL BAS PRIX

$500



LA FOURRURE . . . classique, d'une sobre élégance. Les peaux, travaillées par des experts selon les derniers modèles 1960-61, ont été choisies pour leur qualité et leur beauté exceptionnelles.

LES TEINTES . . .

Mouton de Perse gris naturel, une couleur qui s'harmonise si parfaitement avec tous vos accessoires.

Mouton de Perse teint noir, si élégant, toujours très aimé, toujours très en vogue.

Mouton de Perse teint brun, une couleur très en demande ; gaie, rafraîchissante et de plus en plus populaire.

LES GARNITURES . . . Luxueux cols en vison pastel, saphir ou lutetia aux tons ravissants; ou avec cols assortis.

4 MODES D'ACHAT : Comptant charge, — budget ou C.B.P. (compte budgétaire permanent)

OGILVY'S — Salon de la fourrure au deuxième



SERVICE À DÎNER 43-PCS MELMAC

8 COUVERTS

Rég. 39.95

25.95

Trois décors très attrayants dans de délicates teintes de saule, bleu, turquoise, doré, rose, bourgogne.

8 couverts comprenant : 8 tasses, 8 soucoupes, 8 assiettes à pain, 8 coupes à fruit, 8 assiettes à dîner, crémier et sucrier avec couvercle, couvercle.

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Articles ménagers, au sous-sol

Rabais de 20% . . .

DRAPS ET TAIES "HOMESTEAD"

Coton de qualité à tissure égale (136 fils au po. car.). Très résistant, de longue durée. Lavé, prêt à servir. Blanc seulement.

DIMENSIONS BORDS COMPRIS :

• 72" x 100" Rég. 3.47 — pour, ch. 2.78
• 81" x 100" Rég. 3.75 — pour, ch. 2.99
• Taies 42" x 33" Rég. .80 — pour, ch. .65

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Toiles, au quatrième

Le rendez-vous le plus chic de Montréal



le nouveau cocktail lounge "AU BALLON"

Grâce à son atmosphère gaie et différente, le nouveau cocktail lounge "Au Ballon" sera votre rendez-vous préféré à vous aussi. Jouissez du décor luxueux, très élégant — à la mezzanine — l'endroit où les bons amis se réunissent pour s'y divertir tous ensemble.

LE LAURENTIEN

. . . un hôtel SHERATON

Ogilvy's



CHEMISES SPORT QUADRILLÉES

(FABRICATION CANADIENNE)

Rég. 3.50

2.29

Tissu haute qualité importé d'Europe. Modèle manches longues, col indéformable; garanties lavables et inaltérables. Deux larges poches poitrine.

• Gai quadrillé rouge, gris, brun, vert ou bleu.
• Ages : 6 à 18 ans.

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième



A



B

C

VENTE... PULLOVERS TRICOT SHETLAND LAINE/MOHAIR

Rég. 7.95 et 8.95

5.95

Trois superbes modèles en laine et mohair. Tailles 14, 16, 18, 20.

A. Col tortue à larges côtes. Vert chiné, bleu Windsor, taupe, rouge, noir chiné.

B. Col arrondi à larges côtes, 3 boutons sur natte. Noir chiné, vert chiné, bleu Windsor, rouge, pourpre.

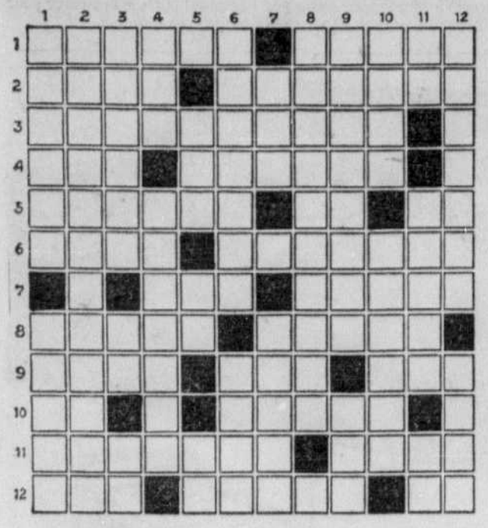
C. Encolure sculptée, d'un effet remarquable. Noir chiné, pourpre, taupe, vert chiné.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711 (s.v.p. mentionner 2e choix)

OGILVY'S — Vêtements sport au deuxième

OGILVY'S EST OUVERT tous les JOURS de 9 h. à 5 h. 30—OUVERT le VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Total, pris en bloc. — Qui a le nez court et plat.
2.—Descendance. — Inflammation de l'aorte.
3.—Charme, attrait (fig.).
4.—Animal à corps mou. — Insecte simulant les tiges ou les feuilles sur lesquelles il vit.
5.—Moquerie sarcastique. — Lettre grecque. — Actionné.
6.—Ligne quelconque. — Poursuivré, serrer de près (fig.).
7.—Feuilles de théier. — Tissu très léger et transparent.
8.—Maladie infectieuse et contagieuse. — Dévotion.
9.—Alliée. — Favorable à. — Colère.
10.—Article. — Célébrité.
11.—Bénéfice qu'on retire de l'argent prêté. — Couvert de poils.
12.—Saison. — Rivière de France. — Possède.

Verticalement

1.—Monter avec effort. — Devenue pâle.
2.—Sur le côté.
3.—Concession d'une grâce, d'une faveur. — Conjonction. — Double règle.
4.—Berceau. — Qualité de ce qui est net.
5.—Petite pomme sucrée. — Interjection. — Du verbe rire.
6.—Défaut de courage. — A une petite distance.
7.—Retrancha. — Disposée, décidée.
8.—Contraction des muscles.
9.—Qui a rapport aux atomes. — Ornement en forme d'oeuf.
10.—Air du visage. — Dernier, final.
11.—Note. — Embrouiller. — Article.
12.—Sert à réaliser une fermeture au moyen d'une clé. — Sorte de boite.

Solution demain

1	C	H	A	M	P	A	G	N	E	■	C	E
2	L	O	T	E	R	I	E	■	S	T	A	R
3	E	M	E	R	I	■	N	O	C	E	U	R
4	M	E	L	I	S	S	E	■	R	■	S	E
5	E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E	■
6	N	I	■	E	■	O	■	I	M	I	T	A
7	C	E	P	E	■	B	U	R	E	T	T	E
8	E	■	A	■	R	I	V	E	■	■	E	R
9	■	L	I	A	■	S	E	■	R	H	E	■
10	P	A	R	S	E	M	E	R	A	I	■	■
11	R	I	■	E	T	E	■	A	V	E	R	E
12	O	S	E	R	A	■	S	T	E	R	E	S

Solution du dernier problème

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 23 NOVEMBRE : Les natifs de ce jour sont doués d'une constitution physique et intellectuelle solide. Ils seront les piliers de leur milieu et de la société. Leur aspiration la plus élevée est de vouloir mettre leur idéal en pratique, pour y trouver leur raison de vivre. Ils ont toutefois une grande faiblesse : leur manque de souplesse.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Il vous appartiendra de mettre de la fantaisie et de l'entrain dans une réunion qui tourne à la monotonie. Cela vous vaudra des sympathies que l'être aimé verra d'un mauvais oeil. Sachez vous comporter avec prudence pour que la situation ne tourne pas au drame.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Sur le plan sentimental, vous serez dans un état d'attente à vrai dire assez confus. Ce que vous attendez ne vous apparaîtra pas clairement. Il y aura bien des flirts, mais ils ne vous apporteront pas de sérieuses consolations.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Votre entrain sera stimulé par celui d'un interlocuteur avec lequel vous avez de grandes affinités. Il se créera entre vous deux un climat d'amitié ineffable. Si la personne est du sexe opposé, vous pouvez vous attendre à ce que vos sentiments prennent vite une profondeur qui vous engage tout entier.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Limitez vos achats au strict minimum, même s'il ne s'agit que de dépenses familiales (vous êtes si souvent dépensier !). Si vous êtes raisonnable, vous vous épargnerez bien des ennuis avec vos proches. A la fin de la journée, vous recevrez ou apprendrez une bonne nouvelle.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — En ce qui vous concerne, cette journée ne sera pas favorable aux innovations, ni à la fantaisie. Accomplissez soigneusement votre travail, et soyez très réservé dans vos propos. Ce soir, mieux vaudra vous abstenir de sortir, pour ne pas aller au-devant d'un désagrément.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous éprouverez le besoin de faire part de vos projets à votre entourage. Ne vous affectez pas trop si vos interlocuteurs ne montrent pas toute la compréhension que vous en attendez. Du reste, la soirée vous offrira des satisfactions réconfortantes, surtout auprès de l'être aimé qui vous marquera sa sympathie.

La Balance (du 23 sept. au 22 octobre) — Petite déception dans le domaine sentimental, mais il ne s'agira que d'un malentendu ; un peu de diplomatie de votre part rétablira l'harmonie qui vous est indispensable. Votre équilibre nerveux manquera de stabilité et sera sous la dépendance de vos émotions du moment.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Une période heureuse commence pour tout ce qui concerne la mise en pratique de vos idées personnelles. Ainsi, votre conjoint marquera son approbation pour tout ce qui concerne l'aménagement du foyer et l'éducation des enfants. Le moment est propice pour mettre de l'avant les idées nouvelles que vous teniez en réserve.

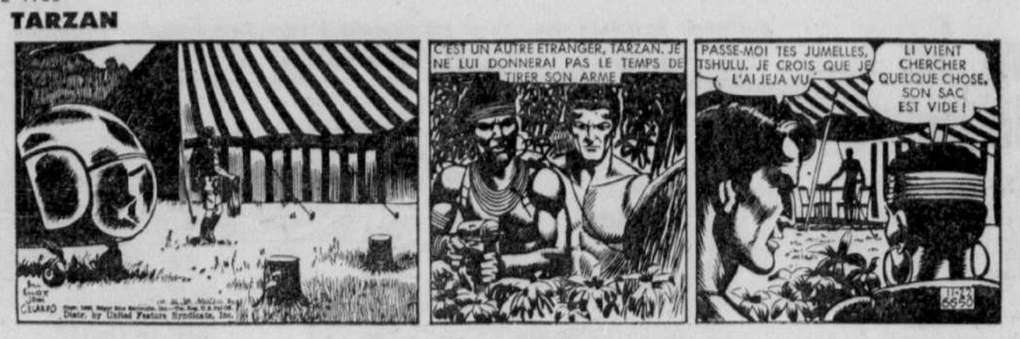
Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Evitez de manifester de l'indifférence à une personne qui cherche à entrer dans vos projets ; vous risquez ainsi de perdre un dévouement sincère. Et qui sait si l'incertitude actuelle de votre coeur ne se transformera pas au contact de cette personne aiman-

Voir HOROSCOPE en page 20

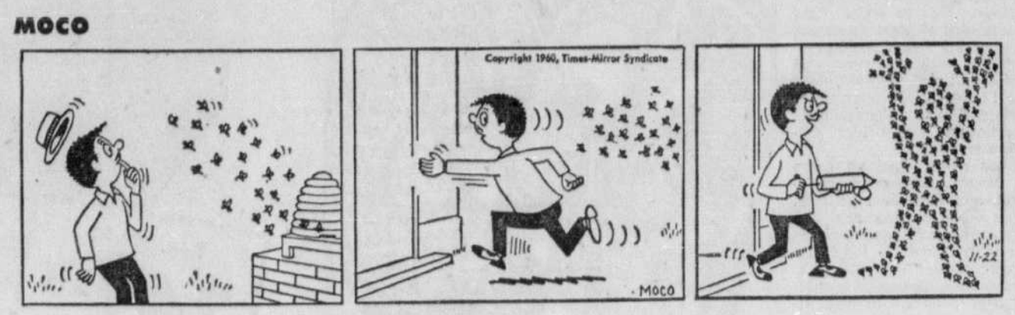
RED

SKELTON
★★★★★★★★★★
RIRES
ce soir
9:30 PM
CANAL 6
Commandité par
PET MILK COMPANY
(CANADA) LTD.,
fabricants du lait
Pet Milk Instantané


TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

MARDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: Rin Tin Tin
7: Menu à la carte
8: Cartoons
4:15 P.M.
3: Secret Storm
4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprises
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6, 8 : Junior Roundup
5:00 P.M.
2,4,7: La Vie qui bat
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin
5:30 P.M.
2: Ouragan
4: Furie
5: Cartoon Carnival
6: Sky King
7: Death Valley Days
8: Teens Talk It Over
6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3 : Headlines
4: Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Father Knows Best
7: Ti-Blanc Richard
6:10 P.M.
3: Sports, Weather
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Bugs Bunny Show
6: Metro
8 : Movie
6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4:Cinéfeuilleton
6: News, Sports
7: Météo, Sports
7:00 P.M.
2: Carrefour
3 : Whirlybirds
4: Nouvelles sportives
5: The Flintstones
6: Seven-O-One
7: Avec Marc LeGrand
7:15 P.M.
4: Panorama
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Johnny Midnight
4: Chronique des quilles
5: The Westerner
6: Director's Choice
7: Observation
7:45 P.M.
2, 4: Par le trou de la serrure
8:00 P.M.
2,4,7: La Côte de sable
3: Father Knows Best
5: The Lawman
6, 8: Wayne and Shuster
8:30 P.M.
2, 4, 7: Joie de vivre
3: Dobie Gillis
5: Alfred Hitchcock
9:00 P.M.
2, 4, 7: C'est la vie
3: Tom Ewell Show
5: Two Faces West
6, 8: Front Page Challenge
9:30 P.M.
2, 4, 7: Pays et merveilles
3,6,8 : Red Skelton
5: Dante
10:00 P.M.
2, 4, 7 : Ici Interpol
3: Garry Moore
5: My Three Sons
6,8: Close-up
10:30 P.M.
2: Récital
4: Joyaux de l'écran
5: Peter Gunn
6,8: Twilight Zone
7: Télépolicier
11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3,5,6,8: News
11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7 : News Round Up
8 : Sports Final
11:22 P.M.
2,4: Commentaires
6: Sports Final
11:30 P.M.
2: Conférence
6: Feature Film
7: Long métrage
8: Award Theatre

MERCREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage "Barbara de Radziwill"
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprises
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Les Boucaniers
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Carrefour
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Chansons confidences
8:00—Le Point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Le Monde du sport
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Long métrage : "La Fugue de M. Patterson"

WCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As the World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—House Party
3:30—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
6:00—Headlines

CFCM — Canal 4
P.M.
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprises
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Sherlock Holmes

WPTZ — Canal 5
A.M.
6:30—Continental Classroom
7:00—Today-News
9:00—The Christophers
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News
1:00—Bill Hunter
1:15—For You Madame
1:45—Bingo
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room For Daddy
4:30—Here's Hollywood
5:00—Lone Ranger
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News — Sports

CBMT — Canal 6
P.M.
1:15—Montreal Matinee
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School Time
2:30—Open House
3:00—Halls of Ivy
3:30—The Verdict is Yours
4:00—The Rebel
4:30—Junior Roundup
5:30—Huckleberry Hound
6:00—Wanted Dead or Alive
6:30—Metro
6:45—News, sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Provincial Affairs
7:45—Country Time
8:00—My Three Sons
8:30—First Person
9:00—Perry Como Show
10:00—Winston Churchill
10:30—Explorations
11:00—CBC TV News
11:14—Viewpoint
11:22—Sports Final
11:33—Feature Film "In Old Chicago"

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—Italien Télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Long métrage : "Frontier Badmen"
3:30—Votre cuisine, Madame
3:45—Ciné-feuilleton
4:00—Menu à la carte
4:30—La Boîte à Surprises
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Poney Express
6:00—Melody Ranch

CJSS — Canal 8
P.M.
12:20—News
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Open House
3:00—Halls of Ivy
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Dance Party
6:00—News, Sports

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

MARDI — CKAC

5:00 P.M. — **Nouv.** — Jeu de dames
6:00 P.M. — **Nouv.** — Musique
6:10 P.M. — Courses
6:15 P.M. — Dans le creux de l'oreille
6:20 P.M. — Forum des sports
6:30 P.M. — Le Monde ce soir
6:40 P.M. — Commentaires
6:45 P.M. — On veut savoir
7:00 P.M. — Le Rosaire
7:15 P.M. — Noces d'or
7:20 P.M. — Variétés
7:30 P.M. — Bella Musica
8:00 P.M. — **Nouv.** — La Sainte-Cécile
8:30 P.M. — Gaietés musicales
9:00 P.M. — **Nouvelles** — LeBel de nuit
10:00 P.M. — **Nouvelles** — LeBel de nuit
10:45 P.M. — **Nouv.** — Sports
11:00 P.M. — Bonsoir les sportifs
11:10 P.M. — LeBel de nuit
12:00 A.M. — **Nouvelles** LeBel de nuit
1:00 A.M. — **Nouv.**, La pensée du soir. Fermeture

5:00 P.M.
CBF—Métro — Magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CFCF—G. Herbert
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Mike Stephens
CKGM—News
5:15 P.M.
CKGM—Pops
5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News — Mike Stephens
5:45 P.M.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CFCF—Doug Smith
6:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Voix connues
CJMS—Angélus, Nouv., S. Bélair
CBM—News — Byline
CFCF—G. Herbert
CJAD—News and Stock Quotations
6:15 P.M.
CBM—Roving Reporter
CJAD—Al Cauley
CKGM—Feature
CJMS—Editorial du jour
6:30 P.M.
CBF—Pont des arts
CKVL-FM—Festival de musique italienne
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—Rawhide
CFCF—Sportstreel
CJAD—M. Stephens
CKGM—News
6:45 P.M.
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—Guitar
CKGM—Feature
7:00 P.M.
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv., Hi-Fi Club
CFCF—Big 60
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CBM—Canadian Patterns
7:15 P.M.
CBF—Le Tour de chant de...
CBM-FM—Double entente
CKGM—Pops
7:30 P.M.
CBF—Africa terra
CKVL-FM—Opérettes
CJMS—Nouv.—C. Jumont
CBM—Sights and Sounds
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
7:45 P.M.
CJMS—Sports
CJAD—News, sports
CKGM—Feature
8:00 P.M.
CBF—Les duettistes Bouchard et Morisset
CKVL-FM—Concerto
CJMS — Nouv., Mtri ce soir
CFCF—Assigment
CJAD—Italian Festival
CBM—Business Barometer
CBM-FM—Les Duettistes Bouchard et Morisset
8:15 P.M.
CKGM—Feature
8:30 P.M.
CBF—Concert symphonique
CKVL—Succès du jour
CKVL-FM—Tour de Valse
CBM-FM—The Twenties Roar
CKGM—News
CJAD—The World Tonight
CFCF—Home School
CBM—The Twenties Roar
8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM—P.M.
CFCF—World of 1960
CJAD—News
9:00 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Les Joyaux de l'opéra
CJMS—Nouv. Echo de ma ville
CFCF—Stereo
CBM-FM—Vancouver Chamber Orchestra
CBM—Vancouver Chamber Orchestra
CKGM—News
CJAD—Adventure in Music
9:15 P.M.
CKGM—Editorial
9:30 P.M.
CBF—Artistes de renom
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
CKGM—News
9:45 P.M.
CKGM—Feature
10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CBM-FM—Wilhelm Friedmann Bach
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Late Show
CBM—National News
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv., Les Echos de ma ville
CJAD—News, Concert
10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM —Golden Music
10:30 P.M.
CBF—Mélodies et lieder
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion
CBM-FM—Distinguished Artists
CKGM—Open Mind
CBM—Distinguished artists
10:45 P.M.
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echo
CKVL—Bonsoir mes amis
11:00 P.M.
CBF—Beaux disques
CKVL-FM—Disques classiques
CKGM—News
CJMS—Nouv. Dame de coeur
CBM—Project 61
CFCF—Late Show
CBM-FM—Nouv. — Concert
CJAD—News, Peter Barry
11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CFCF—Late Show
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News
CJAD—Vance Randolph
11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Music
CKVL—Nouvelles
12:00 MINUIT
CBF—Concert
CKVL—Mr. Midnight
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv., Sportorama, Jusqu'à l'aube
CBM—News, Concert
CFCF—Bridge to Dreamland
CKGM— Dick Varney
CJAD—News, Vance Randolph
CBM-FM—Fermeture

MERCREDI — CKAC

5:55 A.M. — **Nouvelles**
6:00 A.M. — Messe
6:30 A.M. — **Nouv.** — G. Drouin
7:00 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec G. Drouin
7:30 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec Gabi Drouin
7:45 A.M. — Oratoire
8:00 A.M. — **Nouvelles**
8:15 A.M. — Ici Pierre Chouinard
8:30 A.M. — **Nouv.** — Ici Pierre Chouinard
9:00 A.M. — **Nouv.** — Du "pep" avec J. Duceppe
10:00 A.M. — **Nouv.** — Un "beu" de tout
11:00 A.M. — **Nouvelles** Michel Noël
11:30 A.M. — Le grand argentier
11:45 A.M. — Michel Noël
11;55 A.M. — Devinette
12:00 P.M. — Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M. — Club 93
12:15 P.M. —Ici Pierre Chouinard
12:30 P.M.—Coeur à coeur
12:45 P.M. — Pierre Chouinard
1:00 P.M. — **Nouvelles**
1:10 P.M. — $50. par jour
1:20 P.M. — Du "Pep" avec Duceppe
2:00 P.M. — **Nouv.** — A & P vous appelle
2:30 P.M. — Chansons d'amour
3:00 P.M. — **Nouv.** — R.S.V.P.
3:30 P.M. — Bonne chance — R.S.V.P.
4:00 P.M. — **Nouv.** — Evénements sociaux
4:30 P.M. — Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M. — Une vedette chante

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Musique de France
5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CJMS, Raymond Lemay
CJAD, Bill Roberts
6:00 A.M.
CBF, Nouvelles
CBF métropolitain
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Récital
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJMS, Nouv.—Sports — R. Lemay
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, News, Morning Show
6:15 A.M.
CFCF, Morning Show
CKVL, Prière
CJMS, Prière
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Variétés
CJMS, Nouvelles
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News
6:45 A.M.
CJMS, Editorial, Jamieson
7:00 A.M.
CBF, Nouv., Prière
CKGM, News —
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Concert
CJMS, Manchettes — R. Lemay —
CBM, News, Concert
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, Bob Gillies
7:15 A.M.
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouvelles — R. Lemay
CKVL, En route
CBM, News, Concert
CKGM, News —
CJAD, News, B. Roberts
7:45 A.M.
CFCF, Morning Show
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CKVL-FM, Symphonie
CJMS, Nouv. — R. Lemay —
CKVL, Bonjour, messieurs — dames
CBM, News, Commentary
CFCF, News, Morning Show
CKGM, News — Editorial
CJAD, News — B. Roberts
8:15 A.M.
CBF, Nouv. Sports
CJMS, Sports, Prière
CBM, Concert
8:30 A.M.
CBF, Chez Miville
CJMS, Nouvelles
CBM, Time Out — Concert
CKGM, News
CJAD, News — B. Roberts
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay
CKGM, Editorial
9:00 A.M.
CKVL-FM, Maîtres du clavier
CKVL, Les amoureux du matin
CJAD, News — Bill Roberts
CBM, News, Concert
CKGM, News —
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
9:30 A.M.
CBF, Nouv. — Partage du matin
CKVL-FM, Musique de fanfare —
CFCF, House Party
CBM, Town Talk
CKGM, Bob Washington
CJAD, Rod Dewar
9:45 A.M.
CBM, Encounter
10:00 A.M.
CBF, Femina
CKVL-FM, Violon
CKVL, Vive la vie
CJAD, News — Rod Dewar
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CBM, Kindergarten of the Air
CKGM, Feature
10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CBM, News — M. Mc Cormick
CJMS, Nouvelles G. Hérard
CKVL-FM, Les Joyaux de la musique
CFCF, News Recap.
CKGM, News
10:45 A.M.
CJMS, Petite clinique
CBM, For Consumers
CKGM, Open Mike
11:00 A.M.
CBF, Un Homme et son péché
CKVL-FM, Les Orgues mélodieuses
CJMS, Nouvelles Léo Lebel
CKVL, Chansonnettes
CBM, Ontario School
CFCF, Bob Dell
CJAD, News, A. F. Walling
CKGM, News
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems
11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CJMS, Nouv.— Léo Lebel
CKVL-FM, Musique de scène
CKVL, Le calvaire d'une veuve
CBM, House of — Horton
CFCF, News Recap.
CJAD, Rod Dewar
CKGM, News
11:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM Feature
CBM, The Archers
CJAD, Money Man
12:00 MIDI
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Joue Tzigane
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouv. — S. Bélair
CJAD, News — R. Dewar
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
12:15 A.M.
CBF, Les Vierges de l'amour
CBM, Don Messer
CJAD, News Quiz
CKGM, Dor Stone
12:30 A.M.
CBF, Le Reveil rural
CKVL, Dr Claudine
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CFCF, News Recap.
CBM, Market Quotations
CJAD, Gene Kirby
CJMS, Nouv.— S. Bélair
CKGM, Editorial
12:45 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Feature
1:00 P.M.
CBF, Nouv.-D'heure du dessert
CKVL, Rufi sur l'onde
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles B. Bélair
CBM, CBC, News
CFCF, Gerry Herbert
CKGM, Favourites
CJAD, News-G Kirby
1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CKVL, Hit Parade Canadien
CJMS, Editorial
CBM, Tommy Hunter Show
CFCF, News Recap
1:30 P.M.
CKVL-FM, Extraits d'opéra
CJMS, Nouvelles
CKGM, News
CJAD, Matinee with Willis, G. Kirby
1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CJMS, S. Bélair
CBM, J. Dranie
CFCF, G. Herbert
CKGM Feature
2:00 P.M.
CBF, Chefs-d'oeuvre de la musique
CKVL, La vie sociale
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Gilbert Hérard
CBM, News
CBM, News Trans Canada Matinee
CKGM, Bob Washington
CFCF, Gerry Herbert
CJAD, News — G. Kirby
2:15 P.M.
CKVL, Variétés
CKGM, Housewives' Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM, Ouverture
CFCF, News Recap.
CKGM, News
2:45 P.M.
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Variétés
CKVL, Willie Lamothe
CKVL-FM, Musique d'Hawaï
CBM, Drama In Sound
CJAD, News — G. Kirby
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CKGM, News
3:15 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music
3:30 P.M.
CKVL-FM, Concert
CKVL, Whillie Lamothe
CJMS, Nouvelles Dame de coeur
CBM, Nice and Easy
CFCF, News Recap.
CKGM, News
3:55 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Feature
4:00 P.M.
CBF, Nouv. Une demi-heure avec...
CKVL-FM, Musique de Russie
CKVL, Hit Parade
CJMS, Nouvelles Dame de coeur
CFCF, Big 60
CBM, Encores
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, Ray Stevens
4:15 P.M.
CKGM, Hits Today
4:30 P.M.
CBF, Votre goût est le nôtre
CKVL-FM, Sérénade
CBM, News
CJAD, News —
CFCF, New Record
CKGM, News

Courrier Confidences

Simplicité ou sans-gêne ?

Q.—Pourriez-vous m'expliquer cette attitude qu'ont adoptée nos jeunes Canadiennes-françaises de tutoyer les jeunes gens dès la première rencontre? Pour ma part, je vous avoue ne pouvoir m'y habituer: et, chaque fois, c'est une douche froide que je reçois; surtout que nous sentons ces mêmes jeunes filles épier tous nos gestes et interpréter nos moindres oublis (ex.: ouvrir la portière de l'auto) comme des fautes graves contre l'étiquette dont elles viennent à peine de terminer l'étude dans leur manuel.

Il me semble, tout d'abord, que le tutoiement est une faveur dont seul le jeune homme, en pareil cas, peut prendre l'initiative pour signifier ainsi à sa compagne, après une période de fréquentations qui varie avec chaque cas, la connaissant mieux, qu'il désire lui prouver son affection et partager avec elle plus d'intimité. C'est pourquoi une pareille initiative de la part de la jeune fille, alors qu'elle ne nous connaît pas et que nous sommes plus âgés qu'elle, semble vouloir nous inviter à toutes les audaces.

La délicatesse n'est-elle pas un attribut naturel de l'âme de la jeune fille? Comment ne pas faire de comparaison avec nos voisines de France qui, sans être supérieures à d'autres points de vue, savent allier à la distinction un naturel presque déconcertant et cela, sans tutoyer leurs nouvelles connaissances ni s'offusquer de leurs moindres peccadilles qu'elles commettent elles-mêmes pour mieux mettre tout le monde à l'aise.

A LA RECHERCHE DU BON SENS

R.—Allons donc ensemble à "la recherche du bon sens". Nous avons de fortes chances de le rencontrer au point milieu, à mi-chemin du zéro et de l'infini.

Autrefois, les jeunes filles étaient guindées; de véritables momies! Sous l'influence américaine, elles se sont dépouillées de ce corset de froideur, sont devenues plus naturelles, plus spontanées. Trop. Elles en confondent simplicité et laisser-aller. Les Mme Sans-Gêne se sont multipliées. Vous regrettez ce tutoiement trop hâtif; je suis d'accord.

Mais je ne vous suis pas dans vos conclusions; vous aussi, vous allez trop vite et trop loin. Une invitation à toutes les audaces? Cher ami, ne vous invitez pas si facilement, je vous prie! Même si j'en ai un peu envie, je ne vous chicanerai pas sur votre prétention à avoir seul droit à l'initiative. Je ne vois pas pourquoi, après un temps raisonnable — et qui varierait selon les cas, comme vous le dites— la jeune fille ne pourrait pas tutoyer son ami, lui donnant ainsi la permission d'en faire autant. Généralement, c'est tout spontanément qu'on passe du "vous" cérémonieux au "tu" plus familier; si spontanément qu'on ne songe même pas à discuter de préséance en la matière.

En dépit de cette habitude répréhensible et qui laisse échapper tout le plaisir qu'on peut éprouver, un jour, à sentir se resserrer les liens de l'intimité, les jeunes audacieuses d'aujourd'hui conservent leur délicatesse. C'est pourquoi elles restent sensibles aux attentions d'un jeune homme.

Au fond, ne trouvez-vous pas ça consolant? Ou préféreriez-vous qu'elles vous claquent sans façon la portière au nez? Quant à la comparaison que vous faites entre les Canadiennes-françaises et nos cousines d'outre-mer, j'ignore si elle est juste. Vous avez connu beaucoup de ces dernières? Si on étendait la comparaison aux garçons, en ce qui concerne la courtoisie, qu'en sortirait-il, croyez-vous?

J'oubliais : il arrive fréquemment que ce soit le jeune homme qui se permette, dès la première rencontre, de tutoyer la jeune fille. Trouvez-vous la chose plus seyante?

En dépit des quelques réserves que j'ai énoncées, je partage votre opinion. Vous ne m'en voudrez pas de l'avoir nuancée? J'ai bien fait les trois-quarts du chemin. Un pas vers moi . . . et nous nous rencontrerons!

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.—A **"M. G.R."** — Je regrette mais je ne réponds que par le truchement du courrier. En effet, vous semblez trop jeune pour vous décider à mener une vie sérieuse. Vous êtes, de votre propre aveu, très volage. Dans ces conditions, il vaut mieux vous laisser vieillir un peu. Notez que vous auriez le nombre d'années nécessaires pour avoir un peu de plomb dans la cervelle.

J'ai reçu le pendant féminin de votre histoire; curieux, s'pas? La coïncidence est pour le moins étonnante. Vous vous seriez donc décidés ,tous les deux, à m'écrire sans vous être concertés? Cela me touche beaucoup ! ! !

Je me demande si votre conduite actuelle vous permet d'être très sévère pour le passé de votre amie? Ceci dit, reste à décider si oui ou non vous aimez suffisamment cette jeune fille pour l'épouser et renoncer à vos autres conquêtes; je suis bien incapable de trancher la question pour vous. Cette "vie d'enfer" dont vous parlez, j'ai l'impression que vous l'avez désirée et que vous n'avez nullement l'intention d'en sortir, car elle vous plaît. Dans ces conditions, tout conseil est superflu.

R. — A **"Petite Fleur d'Automne"** — Il faut bien vous mettre dans la tête, petite fille, qu'un tel baiser est une invitation à toutes les audaces. Beaucoup de jeunes gens le considèrent d'ailleurs comme un acquiescement tacite aux exigences les plus osées. En outre, comme l'appétit vient en mangeant, il est extrêmement dangereux d'accorder une telle faveur au premier venu. Trop souvent, on croit que ce premier venu sera le dernier ! Il suffirait d'entendre les jeunes gens parler entre eux des filles de qui ils obtiennent ces baisers pour corriger ces dernières à tout jamais! Hélas! elles croient trop facilement les arguments fallacieux des garçons. Les expressions de l'amour ne sont pas nécessairement des "preuves" d'amour. C'est comme les paroles; elles trahissent souvent nos sentiments.

Il est difficile d'énoncer une règle générale et de décréter que telle personne commet le mal en donnant ces baisers. Seul, un confesseur peut juger si les conditions requises pour qu'il y ait faute sont réunies.

Une chose est certaine : les adolescentes qui prodiguent leurs faveurs à tout venant se conduisent en jeunes écervelées, démontrent qu'elles n'ont pas la maturité voulue pour fréquenter les garçons et risquent, hélas, leur bonheur futur. Dans ce genre d'aventure, la femme est toujours perdante.

ETIQUETTE et MODE

R. — A **"15 printemps"** — Le choix d'un livre, comme cadeau à votre amie, est judicieux. Cependant, un libraire vous conseillera mieux que je ne puis le faire car j'ignore tout de ses goûts littéraires et je ne sais quels livres elle a déjà dans sa bibliothèque. A tout hasard, je vous suggère un des volumes d'histoire de Daniel-Rops ou encore l'oeuvre poétique de Péguy, ou du théâtre de Claudel. Les biographies Marcelle Auclair sont très goûtées. Me basant sur les détails que vous m'avez donnés, je vous ai soumis ces quelques titres; mais le libraire vous mettra au courant des dernières nouveautés qui pourraient intéresser votre amie.

Merci de vos voeux.

Q.—Nous donneriez-vous des détails sur les jeux : "bouteille, tape-danse, cuiler" dont fait mention une jeune fille dans votre courrier du 25 octobre ? — Une qui aime à prévenir.

R.—Point n'est besoin de connaître les détails de ces jeux pour prévenir des situations embarrassantes et équivoques : dès que les règles d'un jeu nous sont exposées, il est facile de juger s'il est innocent ou non. Votre jugement vous permettra sûrement de "prévenir"... ne croyez-vous pas ?

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A **"Clair de Lune"** — Voici la recette de la moelle de boeuf que m'a transmise une aimable correspondante qui signait "Bédette".

Pour faire cette pommade, prendre les os de boeuf (jarrets); faire bien fondre au bain-marie. Passer au tamis fin, mettre dans un petit pot. Ajouter 1 à 2 c. à thé de lotion capillaire, bien mêler le temps que la pommade refroidit. Appliquer cette pommade sur le cuir chevelu, deux ou trois fois par semaine, en écartant les cheveux. Frictionner.

Je vous souhaite bonne chance !



M. et Mme RICHARD T. CASSIDY, (Louise Michaud) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Léon de Westmount. La mariée est la fille de M. E.-V. Michaud, décédé, et de Mme Michaud, de Westmount, et le marié, le fils de M. Richard-J. Cassidy, décédé, et de Mme Cassidy.



M. et Mme PIERRE FOURNELLE (Lucille Provost) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Pierre-aux-Liens, de Ville St-Pierre. La mariée est la fille de M. et de Mme Raoul Provost, de Ville St-Pierre, et le marié, le fils de M. et de Mme Emile Fournelle, d'Outremont.



9373—A porter avec un chemisier ou un pull le jour, et solo le soir, ou rehaussé d'une jolie broche ou d'une écharpe de soie. Grandeurs : 12, 14, 16, 18, 20. **Prix 53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer ron plus ni catalogue ni cahier de modes.

Classe prénatale mixte au Jardin botanique

Par suite de circonstances incontrolables, la classe prénatale mixte annoncée pour jeudi 24 novembre, à 8 h. p.m. au Jardin botanique sera donnée le mercredi 23 novembre, même heure et même endroit. Tel que convenu, il y aura présentation de film.

Dr BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 5

les détériorés, portait sur des patients qui avaient des problèmes psychologiques et dont les fonctions intellectuelles avaient commencé à se détériorer avant l'opération. "Si nous pouvons améliorer la condition physique de ces patients, en faisant disparaître le tremblement et la rigidité, nous ne pouvons pas reconstruire leurs facultés mentales, si elles étaient endommagées précédemment. Dans ces cas, dit le Dr Bertrand, les troubles de l'intelligence peuvent être encore apparents après l'intervention. Cependant, nous savons une chose, c'est qu'une plus grande détérioration mentale ne se produira pas, comme conséquence directe de l'opération."

Le Dr Bertrand a été supporté dans ses affirmations par une étude faite indépendamment par le Dr Manuel Riklan, psychologue en chef à l'Hôpital St. Barnabas de New York, qui a prouvé, en présentant une série de cas revus de 6 mois à 2 ans après l'opération, que la désorientation des facultés qui est survenue immédiatement après l'intervention chirurgicale, dans certains cas où les patients avaient déjà un affaiblissement mental, n'a été que temporaire et après une période variable, ces patients sont retournés à leur niveau intellectuel originel.

Bouches molles en Cour

LONDON, Ont. (PCI) — Mlle E. Lillian McKenzie, qui pendant près de 40 ans a pris en sténo la preuve présentée dans les causes plaidées devant le tribunal du comté de Middlesex, a quitté son poste au début de novembre. Mais, pendant plusieurs semaines encore, elle restera en contact avec la Cour.

En effet, les avocats qui songent à porter une cause en appel veulent habituellement avoir la transcription de la preuve faite pendant le procès.

Les reporters de la Cour doivent transcrire et dactylographier ces registres en se basant sur leurs notes sténographiques et c'est Mlle McKenzie qui transcrira elle-même les notes qu'elle a prises jusqu'à la fin d'octobre.

"Le travail de sténographe juridique peut être très fatigant, mais il est toujours très intéressant, a-t-elle déclaré. Il suffit d'avoir le sens de l'humour."

Le plus difficile, selon ce vétéran des débats juridiques, est de comprendre les témoins.

"Tant que les gens parlent de façon intelligible, peut importe la rapidité de leur débit. Malheureusement, il en est qui marmonnent et d'autres laissent tomber leurs fins de phrases."

Cheville ouvrière de l'éducation

TORONTO. (PC) — M. H.-E. Elborn, surintendant de l'éducation des professeurs, déclarait à une récente conférence professeurs-étudiants que les femmes devraient s'attacher à se qualifier davantage pour les postes supérieurs dans l'enseignement. Elles se plaignent assez souvent de n'être pas nommées principal, inspecteur ou à une autre fonction supérieure dans les institutions équivalant à nos écoles normales.

"La meilleure façon de parer à la discrimination occasionnelle qui pourrait exister dans ce domaine, a-t-il déclaré, est de mettre en lumière le travail exceptionnel accompli par des femmes qui occupent, dans la province d'Ontario, des postes de responsabilité. Toutefois un professeur de classe compétent est la cheville ouvrière de l'enseignement et nous avons grand besoin d'institutrices de cette catégorie", a-t-il ajouté.

La conférence, patronnée par la Fédération des institutrices de l'Ontario, groupait des étudiants des collèges de Hamilton, London, North Bay, Ottawa, et autres. Mme E. Laurene Kilgour, présidente de la Fédération, déclara qu'un des principes de base de l'éducation est la souplesse à s'adapter à l'évolution des techniques, du progrès.

2,500 tableaux au Louvre

PARIS (PA) — M. André Malraux, ministre de la Culture de France, a révélé à l'Assemblée nationale que le musée du Louvre avait doublé l'an passé le nombre des tableaux exposés.



Mme J.-J. Garneau de Trois-Rivières, vice-présidente de la Société canadienne du cancer, division du Québec, dirigera deux journées d'étude portant sur les services de bien-être, lors du Congrès de la Société à l'hôtel Mont-Royal, les 23 et 24 novembre prochain.



UN AUTRE NOM PRESTIGIEUX AU LIVRE D'OR — En fin d'après-midi, hier, l'Institut Albert-Prévost, de Cartierville recevait la première personnalité féminine de la province, Mme JEAN LESAGE. L'épouse du premier ministre a visité tous les services et n'a pas manqué de signaler son admiration pour leur superbe ordonnance tant sur le plan humain que fonctionnel et scientifique. Au moment de la signature du Livre d'or de l'institution, aux côtés de Mme Lesage, se trouvaient Mmes LEOPOLD DEMERS, CAMILLE LAURIN, épouse du directeur scientifique. Egalement Mlle CHARLOTTE TASSE, i.l., présidente du Bureau d'administration; Mme YVES PREVOST; Mlle THERESE BELANGER, i.l.p., directrice du nursing; Mme JEANNE FILIATRAULT, directrice du personnel, et Mme ROSE-IDA DRAPEAU, g.m.a.d., préposée à l'admission, toutes membres du conseil d'administration de l'Institut.

ALLONS DONC! DU VISON A PRIX PLUS BAS QUE CA?

UNE OFFRE PEU ORDINAIRE . . . A UN MOMENT EXTRAORDINAIRE! DU VISON EN 'SPECIAL'...EN NOVEMBRE ...chez ALEXANDOR FURS! Et pourtant, comme à l'ordinaire, c'est du VISON DE QUALITE, provenant du stock régulier. Seul le prix a été changé — à la plus grande joie des connaisseurs. Voici du LUXE A BON COMPTE: vison sauvage, vison d'élevage, vison-mutation...modèles haute-couture aux prix les plus bas qui soient.

	Taille	Prix rég.	Prix spécial
Vison d'élevage 'demi-sang'	14	$3,800	$2,250
Vison sauvage canadien	14	4,250	2,400
EMBA 'Autumn Haze'	12	3,800	2,500
EMBA 'Autumn Haze' Stewart	10	3,950	2,650
Vison sauvage canadien (Petite)	14	4,500	2,650
EMBA Céruléen, longueur trois-quart	14	4,250	2,700
EMBA 'Autumn Haze'	16	4,400	2,700
EMBA 'Autumn Haze'	12	4,850	2,750
EMBA 'Desert Gold' (modèle)	16	5,500	2,850
EMBA 'Autumn Haze'	14	5,250	2,900
EMBA 'Autumn Haze' Stewart	14	4,350	2,950
Tourmaline, longueur trois-quarts	14	4,500	2,950
Vison d'élevage canadien foncé 'Majestic' (Grande)	18	5,500	2,950
EMBA Lutétia	14	4,850	3,100
EMBA 'Autumn Haze Dawn'	16	4,700	3,200
Vison sauvage de la rivière MacKenzie	16	4,950	3,200
EMBA Lutétia (modèle)	16	5,500	3,450
Vison sauvage de la rivière MacKenzie (Petite)	14	6,000	3,950

Plus un groupe spécial de cinq manteaux de vison, de $1,850 à $2,100.

Ainsi qu'un choix imposant de jacquettes, capes et étoles de vison — réductions de 20% à 40%.

Prix spéciaux pour commandes sur mesure — livraison garantie avant Noël.

AJ alexandōr FURS

Salons: 2015 rue de la Montagne;
Hôtel Reine Elizabeth • VI 9-5641





'tomorrow' signé Warner

le premier soutien-gorge s'ajustant parfaitement à chaque côté de la poitrine.

D'autres soutien-gorges peuvent s'ajuster à *un* côté de la poitrine parfaitement . . . mais être ou trop serrés ou trop grands sur l'autre côté. Le soutien-gorge **'tomorrow'** signé Warner s'ajuste automatiquement en compensant la différence naturelle qui existe entre chaque côté du corps . . . et les légers changements qui se produisent de jour en jour!

le solide filet élastique encerclant chaque bonnet

se resserre ou s'étend

pour assurer un ajustage parfait, une respiration libre, une fraîcheur sans égale.

23-34; 'tomorrow'— grandeurs 32-42, A, B, C & D

à partir de $3.00

c'est NOUVEAU, c'est JEUNE, c'est signé WARNER

Vendus dans tous les meilleurs magasins.

164 candidats admis aux examens 1960 de comptabilité

Ces 164 candidats ont réussi l'examen final

Résultats des examens tenus du 6 au 13 septembre 1960.

Ont réussi l'examen final: LAUREATS:

S'est classé premier de la Province en comptabilité et vérification et a remporté la médaille d'or de l'Institut et le prix commémoratif de la guerre. S'est classé troisième du Canada en comptabilité et vérification et a remporté le prix des Fondateurs.

Philip Friedman — B. Com., Université McGill

S'est classé deuxième de la Province en comptabilité et vérification. A remporté la médaille d'argent du Lieutenant-Gouverneur et un prix de l'Institut.

Harold Sheldon Greenspon — B. Com., Université McGill

S'est classé troisième de la Province en comptabilité et vérification. A remporté un prix de l'Institut.

Theodor Dow Elfer — étudiant des cours du soir à l'Université McGill.

Gagnant du prix en argent de l'Association des Etudiants pour s'être classé premier de la Province en vérification.

Laurent Petit — B.S.C., L.S.C., Université Laval

Candidats de l'Institut

Thomas Higgins Allman, Irwin Jerome Altman, Ian George Armstrong, Gaston Beaudoin, Jean-Guy Béchard, Louis-G. Bellefleur, Ernest Charles Bennett, Samuel Mortimer Berman, Yvan Bienvenu, Paul-Roger-Gaston Blais, André Blanchard, Robert Brewerton, Reynald Brisson, Raymond Brousseau, Robert Vincent Bruzzese, Pierre Cardinal, Jos.-Georges-Normand Charbonneau, Donald Neil Charness, P.-André Charpentier, Jacques Clermont, Robert Coolidge, Jean-Yves Cossette, Charles-E. Couture.

Valmont (Joseph Désiré) D'Auteuil, Pierre-Roger David, Pierre-Yves De Carufel, Gaston Ducharme, Lorenzo-Joseph Dupuis, Theodore Dow Elfer, Charles R. England, Cecil Feldman, Theodore Alexander Finlayson, Joseph James Fitzpatrick, Raymond-David Fontaine, Vianney Forget, Joseph-Camille Gallant, Mohamed Qasim Gandhi, Germain Gilbert, Joel Gilletz, J.-René Goupil, Hubert Gourdeau, Harold Martin Granitz, Louis Grief, James Neville Groenewald, Marcel Hamel, Paul Hébert, Frank Heger, Donald Hersh, Louis-Philippe Hétu, Jacques-André Jodoin, Oscar Jubinville, Irving Hyman Kaplan, Ralph Raphael Karon, Harry (Richards) Kowalchuck, Peter David Kyle.

Bernard Lachapelle, Gérald-H. Lafontaine, Marcel Lagarde, Pierre-Marc-Joseph Lajoie, Jean-Pierre Latulipe, Jos.-Charles-Claude-Pierre Lauzon, Peter David John Leblanc, Ian Francis Lelièvre, Jacques Lemire, John Damien Léonard, Roland Lévesque, Donald Frederick MacLean, James Clark Manning, Léo-Paul Marchand, Ronald Allan Maseck, Gordon Arthur McNicoll, Keith Granville McRoberts, Gaétan Ménard, Jean-Pierre Ménard, J.-H.-Paul Morin, Gilles Morrier, Roy Richard Naudie, Yves Ouellette, Robert Paquette, Stanley Israel Pekilis, Charles Gerald Penney, Jean Pilotte, John Latham Porter.

Niall Fintan Quaid, Alexander Rennie, Oleg Revenko, Alfred Ronneberger, Claude Rousseau, Joseph-A.-Jacques Rousseau, Aurèle St-Amant, Michael Semenak, Gunther Hans Siebert, Joseph Albert Jacques Stuart, Edward William Hadley Treman, Cléophas Vadnais, Maurice-Paul-Emile Vinet, Jack Jacob Weinman, Donald Smith Wells.

Gradués en Commerce de l'Université Laval

Gaston Auger, Gilles Asselin, Pierre Asselin, Ghislain Belljehumeur, Joseph Boisvert, Fernand Breton, Jean-Marie Bujold, Alcide Buteau, Jean Caron, Jean Carrier, André Champoux.

Jacques Desmeules, Yvon Filion, Yvon Fortin, Gilles Gaudreault, Rémi-Nelson Gilbert, Gérald Gosselin, Willie Korman, Jean-Marie Lampron, Roger Latulippe, Noël Madore, Jean-Marc Michaud, Antoine de Lotbinière Panet, Laurent Petit.

Gilles Robitaille, Philippe Routhier, Marcel Samson, Denis Schmouth, Michel Sylvain, Roland Truchon, Jean Valère, Guy Valiquette.

Gradués de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Claude Bégin, Jean-Yves Bernatchez, André Corbeil, Omer Croteau, René Derome, Emilien Gauthier, Gaston Joly, Pierre Laberge, Jacques Laflamme, Yvan Lorrain, Honoré Mercier.

Gradués en Commerce de l'Université McGill

Daniel Aronoff, Maxwell Brotman, Jean-Jacques Clément, Gerald Morris Curtis, Jean-Eudes Douville, David Ivan Feldstein, Irwin Foxen, Philip Friedman, Harold Sheldon Greenspon, Paul Harvey Hubscher, Samuel Solomon Katz, Mitchell Harris Klein.

Murray Leonard Lippman, A. Mortimer Oliver, Gerald J. Portner, Victor Puistonen, William Douglas Quayle, Joseph Schlesinger, Gerald A. Schwartz, Morris Shtull, George Douglas Smith, Norman Tasgal, Gerald Benjamin Wasserman.

Les résultats des examens de comptabilité, rendus publics aujourd'hui, indiquent que 164 candidats ont passé avec succès l'examen final et que 77 autres candidats seront admis après des reprises.

S'étant classé premier parmi tous les candidats de la province, Philip Friedman de Montréal gagne la médaille d'or de l'Institut de Québec et le prix commémoratif (qui perpétue le souvenir des morts de la guerre). Classé troisième parmi tous les candidats du pays, il a en outre gagné le prix des fondateurs de l'Institut canadien.

Classé deuxième dans la province, H. S. Greenspon obtient la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur et le prix de l'Institut ; T. D. Elfer qui s'est classé troisième gagne le prix de l'Institut. Classé premier de la province en vérification, Laurent Petit remporte le prix de l'Association des étudiants.

A l'examen intermédiaire, J. Di Ioia gagne la médaille d'argent et le prix de l'Institut, ainsi que le prix de l'Association des étudiants ; il s'est classé premier parmi tous les candidats de la province et premier en vérification. S'étant classé deuxième, D. B. Requadt obtient la médaille de bronze du lieutenant-gouverneur et le prix de l'Institut. Classé troisième, Léo Brunelle gagne un prix de l'Institut ; classé troisième à l'examen de vérification, il remporte aussi le prix de l'Association des étudiants.

Quatre gagnants de médailles



PHILIP FRIEDMAN, gagnant de la médaille d'or de l'Institut et du prix commémoratif (pour perpétuer le souvenir des morts de la guerre), s'est classé premier parmi tous les candidats de la province à l'examen final.



HAROLD S. GREENSPON, classé deuxième de la province à l'examen final, gagne la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur et le prix de l'Institut.



DIETER B. REQUADT, classé deuxième de la province à l'examen intermédiaire, gagne la médaille de bronze du lieutenant-gouverneur et le prix de l'Institut.



JOSEPH DI IOIA, classé premier dans la province à l'examen intermédiaire, gagne la médaille d'argent et le prix de l'Institut, ainsi que le prix attribué par l'Association des étudiants au candidat qui obtient la meilleure note à l'examen de vérification.

Ont réussi l'examen intermédiaire

Lauréats

S'est classé premier de la Province en comptabilité et vérification. A remporté la médaille d'argent et un prix de l'Institut. Gagnant du prix en argent de la Société des Etudiants pour s'être classé premier de la Province en vérification: **Joseph Di Ioia,** étudiant des cours du soir à l'Université McGill.

S'est classé deuxième de la Province en comptabilité et vérification. A remporté la médaille de bronze du Lieutenant Gouverneur et un prix de l'Institut: **Dieter Bernd Requadt,** étudiant des cours du soir à l'Université McGill.

S'est classé troisième de la Province en comptabilité et vérification. A remporté un prix de l'Institut. Gagnant du prix en argent de l'Association des Etudiants pour s'être classé deuxième, de la Province en vérification: **Léo Brunelle,** étudiant des cours du soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Syed Mohammad Sultan Akhtar, Lucien E. Alain, Gilles Armand, Gilles Baribeau, Brian Wayne Barrett, Bernard-Robert Bassermann, Gaston Béliveau, Jean-Paul Berti, Réal Bertrand, Clément Bérubé, Leonard Blonder, Roméo Boyer, Richard S. Brownrigg, Joseph Luc Léo Brunelle, Georges Brunet, Samuel Murray Burshtein, Auguste Hendrik Buss, Lorne Andrew Carrier, Jefferson Morley Chapleau, Donald Everett Cogland, Lyon D. Cohen, Henry Barrie Curtis, Jos Philias Gérard Jean Cusson, Alexandre Daniel de Leeuw, Guy Demers, Roger Demeule, J.-E.-J. Yvon Desjardins, Joseph Di Ioia, Jean-Claude Dufresne, Joseph Luc Jean Dumesnil, Samuel Edward Field, Edward Lemarchand Foster, Joe Fridell.

Jacques Gasser, Normand Gauvin, Roger Hervé Germain, Irwin Barry Gershicoff, Robert Kimpton Gilmour, John P. Griffin, Jean-Paul Guimond, René A.-P. Hade, Brian John Hall, Robert Hart, Howard Léonard Harvey, Martin Hislop, Franz Karl Hubel, Stephen Janko, George Maurice Kirkham, Ronald Gérard Lacroix, Roger Luc Lamy, Carol Conrad Langlois, Yvon Lapalme, Gilles Laporte, Ronald Gilmore Laybourn, Gerald Joseph Lefson, Maurice Letellier, Paul J. Lowenstein.

Donald Bruce MacNaughton, William Bill Nandel, John Norman McVicar, Denis René Ménard, Jacques Miller, Gérard Nadeau, André Nadon, Ivar Edmund Noren, Maurice Anthony Paquette, Bernard Pellerin, Claude Brien Racicot, Robert Renaud, Dieter Bernd Requadt, George Retek, Sidney Rosen, John Gerald Etsen Rosevear, Guy Roy, Paul Rubinyi, Robert Rusinek, Jean-Paul St-Denis, Richard St-Laurent, Léon St-Pierre, Theodore Matthew Salonin, Alvin Simon Schacter, Raynald Georges Schmidt, Ian Scobell, George Smolkin, Morris Soifer, Stephen Stein, Nelson Eric Sutton, William Arthur Tennent, Jacques Tousignant, Paul-A. Trudel, Thomas Tuschak, Louis R. Vannier, Jacques Vézina, Royston Louis Welham, Robert Willlams.

Ont droit à une reprise

Candidats de l'Institut

David Dalton Ardley, Gérald Beauchemin, Jacques Beauchemin, Fernand Beaudoin, Laurent Beaudoin, Robert-C. Beaudry, Jacques Beaulieu, Jean-Guy Gilles Beauvais, Grégoire Bellavance, Lorne Kenneth Bentley, Morris Berger, Gilles Blondin, Samuel Bordo, Gordon Arthur Bremner, Eddie Burack, Douglas Ferrier Burns, Joseph Carmel André Coulombe, Marc Courtemanche, William Joseph Crowley.

Robert Dagenais, Lionel Joseph Daigle, Jos. Claude Yvan Desrochers, Jean-Marc Donahue, Roger A. Drapeau, Richard Fabi, Laurent Denis Gingras, Bernard Goldenson, Yvan Guerin, Joseph Pierre Claude Hurtibise, Archibald Ingham, Marcel Jalbert, Martin Hornbluth, Joseph Paul Denis Lafond, Jos. Maurice Jean Claude Lagarde, Léon Landau, Georges Marie Larose, Paul Lerner, Gérard Alb Rolland L'Espérance, Jean Maurice Lhoumeau.

Joseph Wilfrid Réjean Masse, René André Menard, Jean-Paul Messier, Claude Maurice Moisan, Emile Victor Motard, Ernest Nault, Carl Victor Outridge, J. A. Pierre Pharand, Claude de Plante, J. Robert Jacques Robillard, André Rochette, Norman Harold Schaffer.

Gradués de l'Université Laval

Rémi Beaudoin, Rosaire Boivin, Claude Brasseur, Jacques Charland, Denis Deschênes, Normand Dupuis, Georges Gagnon, Jean-Paul Gagnon, Pierre André Lanctôt, Claude Leblanc, Pierre Lépine, Louis-Yvan Morin, Hubert Sauvé.

Gradués de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Jacques Côté, Paul Yvan Drouin, Gilles Gagné, Laurent Druoin, Gilles Gagné, Laurent Lambert, Pierre-Paul Mercier, Pierre Quenneville, Jacques Rondeau.

Gradués de l'Université McGill

Michael John Ashby, Max Bayer, Hyman J., Eiley, Mayer Frank, Maurice Andrew Madley, Robert David Weiser.

Lord Somervell décédé à Londres

LONDRES, (REUTERS, AFP) — Lord Somervell, ancien procureur général et ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Churchill de 1945, est décédé à l'hôpital, dimanche, à l'âge de 71 ans.

Mort à l'hôpital St-John de Londres, lord Somervell fut, dans le gouvernement Churchill qui suivit immédiatement la guerre, le ministre de l'Intérieur le plus éphémère de l'histoire anglaise; deux mois en fonction. Cependant comme procureur général il fut en fonction de 1936 à 1945.

Le secrétaire de la Ligue arabe à Ottawa

OTTAWA. (PC) — Abdel Khalek Hassouna, secrétaire général de la Ligue des pays arabes, arrivera à Ottawa le 30 novembre afin de s'entretenir avec les représentants du gouvernement canadien. Il accordera une conférence de presse à Ottawa le 2 décembre.

Réunion secrète du Ku-Klux-Klan

MONTGOMERY, Alabama. (UPI) — Quelque 300 membres du Ku-Klux-Klan de l'Alabama se sont réunis en fin de semaine en un lieu secret, en banlieue de Montgomery, en vue de dresser des plans contre l'intégration dans les écoles de cet Etat.

"Nous n'aimons ni les journalistes, ni les journaux", a déclaré le porte-parole de l'organisation en expliquant pourquoi la réunion avait eu lieu à huis clos.

LA NOUVEAUTÉ EN Fourrure LE MANTEAU Personnalisé PAR CUMMINGS



FUR LTD.
284 ouest, NOTRE-DAME
(près St-Pierre)
VI. 2-8901

GRANDES AUBAINES chez C.M.



Surveillez LA PRESSE MERCREDI

ANNONCE

Le Martini-Master Seagram est des plus commode

MONTREAL—L'ingénieux **Martini-Master,** nouveau contenant du **Seagram's Golden Gin,** simplifie la préparation des martinis.

Offert dans le Québec, ce shaker à tout usage contient 25 onces de **Seagram's Golden Gin,** extra sec et extra doux. Les martinis qui ont le plus de succès sont toujours préparés évidemment avec le **Seagram's Golden Gin,** le gin d'une saveur particulière: sec et doux comme nul autre. Il possède une teinte dorée naturelle, parce qu'il a été vieilli dans les fûts de chêne, jusqu'au point de maturité idéal.

En plus de servir à la préparation des martinis, le sensationnel **Martini-Master de Seagram** peut être employé comme shaker pour tout genre de cocktails. Pour vos réceptions, par exemple, vous pouvez préparer et conserver vos cocktails dans plusieurs shakers différents. Le **Martini-Master** rehaussera l'apparence de votre table, si vous vous en servez pour les jus de fruits, le thé ou le café glacé. Fait de verre antique et muni d'un bouchon plaqué or, le **Martini-Master** deviendra un accessoire merveilleux pour le bar; son étiquette s'enlève facilement. La prochaine fois, exigez le **Seagram's Golden Gin**—le seul gin offert dans le **Martini-Master.**

DOMINION RUBBER HONORE SES EMPLOYES AYANT 40 ANS DE SERVICE



UNE SOMME DE 480 ANNEES DE SERVICE — Douze personnes comptant chacune 40 années de service à la Dominion Rubber Company dans la région de Montréal, étaient les invités d'honneur au dîner pour employés à long service tenu vendredi soir à l'Hôtel Sheraton Mount-Royal. Ceux qui ont reçu des montres en or sont : assis (g. à d.), MM. B. W. Smith, C. Wood, Mlle Phyllis Russel, J. McNamara et J. A. Vanier. Debout (g. à d.), MM. A. Laverdure, F. N. Eckstein, A. Pilon, C. C. Thackray, Président du Conseil d'Administration, R. Loiseau, E. White et L. Seebold.

MERCREDI 23 NOV. DANS ROUVILLE VOTEZ POUR



Paul Fréchette
MAIRE DE ST-HILAIRE
•
"GARDONS ROUVILLE A L'UNION NATIONALE"

ÉPARGNEZ... VOYAGEZ PAR TRAIN

SEULEMENT $6.15* de MONTRÉAL à QUÉBEC

*Billet simple en voiture ordinaire...Economies considérables sur billets aller-retour pour 2 personnes ou plus voyageant ensemble

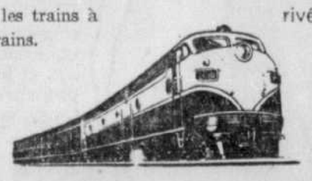
6 trains chaque jour

Confort—commodité—économie—trois bonnes raisons parmi plusieurs autres pour lesquelles les voyageurs avisés prennent le train. Gardez votre entrain, détendez-vous et laissez au mécanicien le soin de vous conduire. Maintien constant des horaires, peu importent les intempéries. Départ du centre de la ville, arrivée au centre de la ville. Choix de trains rapides à traction diesel, comprenant l'autorail et les trains à wagons-dôme. Wagons-restaurants de luxe avec plusieurs trains.

Lors de votre prochain voyage à Québec, économisez, détendez-vous, voyagez par train. Grand choix de départs et d'arrivées:

Gare Windsor	8h.10 a.m. sam.
Gare Windsor	9h.30 a.m. tous les jours
Gare Centrale*	11h.30 a.m. tous les jours
Gare Windsor	1h.20 p.m. sam.
Gare Windsor	6h.00 p.m. tous les jours, exc. sam.
Gare Windsor	7h.25 p.m. tous les jours
Gare Centrale*	8h.30 p.m. tous les jours
Gare Centrale*	9h.00 p.m. tous les jours, exc. dim.
Gare Windsor	11h.50 p.m. tous les jours

*via Lévis



CANADIEN PACIFIQUE - UN. 1-6811 — CANADIEN NATIONAL - UN. 6-3471

OBTENEZ GRATUITEMENT PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ASSUREZ-VOUS D'UN SERVICE PLUS COMPLET
CONSULTEZ SANS OBLIGATION
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE-FRANÇAISE
UN SEUL BUREAU AU CANADA

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
20 MEZZANINE — EDIFICE DOMINION SQUARE — 1010, STE-CATHERINE O., MONTREAL 2

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
UN. 1-7272

VISITONS D'ABORD NOTRE BEAU CANADA — Renseignez-vous sur nos beaux voyages par les services du C.N. et d'Air Canada. VACANCES et VOYAGES: Billets, hôtels, croisières, tours, groupes, itinéraires, brochures. — Service à titre gracieux.

La coupe des arbres de Noël sera surveillée de très près afin de faire cesser le massacre des sapinières

QUEBEC. (J.M.) — M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts vient de donner à son personnel l'ordre de surveiller, de la façon la plus stricte, la coupe des arbres de Noël afin de faire cesser le massacre des sapinières, le pillage des terres de la Couronne; le député de Matapédia nous apprend d'autre part que le gouvernement provincial songe à présenter un projet de loi en vue de la règlementation du commerce des arbres de Noël.

M. le ministre Arsenault a donné les précisions suivantes :

"La "coupe à blanc" et l'abattage des grands sapins, qu'on abandonne sur place après avoir gardé la cime, sont parmi les abus les plus fréquents que le gouvernement entend faire disparaître dans le cadre d'une politique de protection et de conservation de la forêt québecoise. Suivant l'ordre donné, tous les contrevenants seront poursuivis et punis dans les cas d'empiètement sur les forêts de la Couronne. Cependant, le ministère des Terres et forêts étudie la possibilité de réserver certains territoires de la Couronne à la culture des arbres de Noël à la condition expresse que les producteurs pratiquent une coupe sélective sous le contrôle des ingénieurs forestiers. De telles coupes seraient un bienfait pour la forêt, car elles permettraient de faire des dégagements dans les peuplements résineux trop denses.

"Le gouvernement compte aussi étendre cette politique de conservation au secteur privé en faisant appel à tous les cultivateurs qui possèdent des sapinières. Il s'agit de convaincre ces producteurs que leurs boisés constituent l'une des plus belles ressources pour ceux qui savent l'utiliser rationnellement, c'est-à-dire en pratiquant non pas une destruction systématique, mais une exploitation périodique fondée sur l'aménagement et la plantation annuelle. D'ailleurs, dès le printemps prochain, le ministère des Terres et Forêts entreprendra une campagne destinée à populariser l'aménagement de bois de sapins sur les sols impropres à l'agriculture. Les cultivateurs qui planteront des "sauvageons" d'un à deux pieds de hauteur pourront ainsi procéder à une première récolte au bout de quatre à huit ans et, grâce à des plantations de remplacement, poursuivre l'exploitation de leur bois chaque automne.

"De plus, le gouvernement songe à présenter une législation régissant le commerce des arbres de Noël, en particulier quant à la classification, ce qui donnerait aux producteurs l'occasion de profiter pleinement du marché provincial et étranger. On sait que chaque année l'exportation des arbres de Noël rapporte près de quatre millions de dollars (pour un total de quatre millions d'arbres). Avec le marché domestique, ce chiffre monte à cinq millions. Il s'agit donc d'un commerce qui est loin d'être négligeable et que le gouvernement ne peut laisser sans la réglementation et le contrôle nécessaires. Si le premier objectif de toute intervention gouvernementale dans ce domaine reste la protection et la conservation de la forêt du Québec, il importe tout de même de remarquer que le premier bénéficiaire de cette politique rationnelle est le producteur lui-même. Pour ne citer qu'un exemple, la classification rigoureuse des arbres destinés à la vente et surtout à l'exportation éviterait la véritable mise en tutelle que les producteurs subissent de la part des grossistes américains qui se réservent par contrat le choix des arbres, procédé enlevant tout contrôle aux producteurs et aboutissant le plus souvent à un désastreux massacre des arbres invendus."

Cri d'alerte des évêques

La vie familiale tombe en décadence aux Etats-Unis

WASHINGTON. (Reuters f)— La hiérarchie catholique des Etats-Unis a déclaré, en fin de semaine, que la vie familiale des Américains tombe en décadence et que les convictions religieuses s'affaiblissent.

A l'issue de leur réunion annuelle, les évêques ont lancé samedi un appel à tous les Américains, leur demandant de remettre en place, dans tous les secteurs de la vie, la responsabilité individuelle.

"On encourage et on récompense trop souvent l'uniformité de pensée et la loyauté inerte à l'organisation, qu'il s'agisse de corporations industrielles, de syndicats ouvriers ou de partis politiques."

Décadence

Les évêques ont fait observer que la décadence de la vie familiale constituait le premier signe de l'abdication des responsabilités personnelles.

"La négligence des parents à exercer leurs responsabilités, telle que révélée par la fréquence du divorce, de la désertion et des foyers brisés, est une disgrâce nationale. La délinquance des parents peut fort bien se refléter dans la délinquance juvénile que, présentement, on considère généralement comme le problème national le plus grave qui nous confronte."

Au sujet du domaine économique et industriel, les évêques ont parlé de "l'absence fréquente d'une autorité vraiment digne de confiance, tant du côté patronal qu'ouvrier".

Anonymat

Ils ont trouvé, dans la vie internationale, la même "tendance à déléguer à un organisme une responsabilité excessive". Les évêques ont affirmé que "la valeur indubitable d'une politique prônant l'appui à donner aux Nations unies" n'exonérait pas les citoyens de la responsabilité qui leur incombe de porter un jugement personnel sur les décisions de l'organisation mondiale.

"On favorise et on élève, non pas l'individu sur qui on peut compter, mais l'homme d'organisation, revêtu d'une sorte d'anonymat.

"Une fraîche évocation du principe et de la pratique de la responsabilité personnelle peut revivifier notre société et contribuer à enrayer la marche apparemment inexorable vers la guerre, l'automatisation de l'être humain et la perte régulière de liberté qui est l'attribut distinctif de l'homme."



PHARMACIE à "PRIX COUPÉS"

Qualité, honnêteté plus les plus BAS PRIX

Les PHARMACIES professionnelles
SARRAZIN CHOQUETTE
Prop. Luc Choquette, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS—ANALYSES—BANDES HERNIAIRES—OPTIQUE
921 STE-CATHERINE EST — VI. 2-9622
St-Denis et Mt-Royal, VI. 4-1711 • 6511 St-Hubert, CR. 2-8234

Remèdes

SEL ENO	Petit Rég. .79 Grand Rég. 1.19.	Spécial Sp. 1.09 .69
HEMOGLOBINE	Rég. 3.50	spé. 2.59
NORMOGASTRYL	Rég. 1.90	spéc. 1.59
PILULES DODD'S	Rég. .79	spéc. .69
SALVITAE	Grand Rég. 1.98	spéc. 1.55
MAZON	Onguent Petit Rég. 1.00	spéc. .89
CAROID	et SELS BILIERES 50 — Rég. .80 100 — Rég. 1.35	Spécial Spécial 1.29 .75
OPTREX	Rég. 1.75	spéc. 1.49
CARNINE	LEFRANC Rég. 5.80	spéc. 4.29
PASSIFLORINE	Rég. 2.90	spéc. 1.99
VICKS VAPORUB	Rég. .64	spéc. .57
SARAKA	Rég. 2.98 Rég. 1.69	Spécial Sp. 1.39 2.49
COCILLANA	SIROP 16 OZ Rég. 1.00	spéc. .69
PIN BLANC	SIROP 16 OZ Rég. 1.00	spéc. .69

Spéciaux parfumerie

STRIPE	DENTIFRICE Rég. .98	spéc. .78
PEPSODENT	2 TUBES Rég. 1.26	spéc. .99
SHAMPOO	aux oeufs HUDNUT Rég. 2.00	spéc. 1.29
ADORN	FIXATEUR TONI avec 4 rouleaux GRATIS	1.75
SILVIKRIN	2 BOUTEILLES Rég. 1.50	spéc. .98
CREME à MAINS	HARRIET HUBBARD AYER Rég. 3.00	spéc. 1.50
SPRAY NET	HELEN CURTISS Rég. 1.50	spéc. .98
CLEANSING	CREAM WATERLILY Rég. 4.00	spéc. 1.95

PRESCRIPTIONS : 9 PHARMACIENS,
diplômés de l'Université de Montréal à votre service. MM. Luc Choquette, Georges Bernèche, Claude Houde, Gérald Lecavalier, Alphonse Roy, Claude Nadeau, Bruno Messier, Paul-Emile Lambert, Gilles Lavallée.

Remèdes

HEMOSTYL	AMPOULES Rég. $2.40 — SPEC.	1.64	CALBISMA 2 OZ — Rég. 60 SPEC. 49¢
PYRIDIUM	Rég. $3.50 — SPEC.	2.84	4 oz — Rég. $1.00 — SPEC. 89¢
MAZON	GRAND Rég. $3.00 — SPEC.	2.69	CAS-EVAC 2 OZ Rég. $1.40 SPEC. 1.19
AGOBYL	LIQUIDE Rég. $2.40 — SPEC.	2.19	4 oz — Rég. $2.25 — SPEC. 1.89
TABLETTES BLISS	Rég. $1.25 — SPEC.	98¢	GASPEOL CAPSULES 10 M Rég. $1.30 — SPEC. 89¢
			20 M. Rég. $1.60 — SPEC. 1.19
			KLEENEX 200 — Rég. .20 — SPEC. 17¢
			CAFEINE HOUDE Rég. $2.90 — SPEC. 2.69
			HISTOGENOL Rég. $3.50 — SPEC. 2.98
			PHOSPHONEUROL Rég. $1.50 — SPEC. 1.29
			PNEUMOTONYL Rég. $1.50 — SPEC. 89¢
			HEMOSTYL SIROP Rég. $2.75 — SPEC. 1.88
			ARTECHOL Rég. $1.85 — SPEC. 1.69
			PIPERAZINE MIDY Rég. $2.25 — SPEC. 1.89
			AMOSAN Rég. $1.40 — SPEC. 1.29
			CYSTEX PETIT — Rég. $1.09 SPEC. 98¢
			GRAND — Rég. $2.18 — SPEC. 1.98
			KAOPECTATE Rég. $1.41 — SPEC. 1.29
			MARLATT TRAITEMENT Rég. $5.50 — SPEC. 4.89



Accessoires, etc. . . .

THERMOMETRE	CLINIQUE GARANTI Rég. 1.00	spéc. .79
COUSSIN	ELECTRIQUE Rég. 5.95	spéc. 3.76
BOCK	IRRIGATEUR Rég. 3.98	spéc. 2.89
COTON	ABSORBANT 1 lb Rég. 1.19	spéc. .89
SAC	A EAU CHAUDE GARANTI Rég. 1.49	spéc. 1.19
BASSINE	A DOUCHE Rég. 4.89	spéc. 3.98
POIRE	A DOUCHE Rég. 1.98	spéc. 1.35
TOILE	DE LIT 1 verge carrée Rég. 1.85	spéc. 1.49
TOILE	DE LIT 1 verge x 2 Rég. 3.25	spéc. 2.49
GANTS	DE CAOUTCHOUC DOUBLES Rég. 1.00	spéc. .89
HUMIDIFICATEUR	HANKSCRAFT — Rég. 9.95	spéc. 8.95
FILMS	127 et 620 Rég. .60	spéc. .54

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

POUR LES VARICES
Maintenant . . . Bas Elastiques de Jauge 51



Ressemblent à des nylons ordinaires sur vos jambes. Vous ne serez jamais plus "à part des autres."

Pied complet
Entièrement diminué
Support complet

Un assortiment complet comprenant d'autres bas élastiques Bauer & Black en coton ou en nylon est aussi disponible.

PRIX LA PAIRE $1.95

BAUER & BLACK



Offre Spéciale de DuBARRY
Bloom plus le rouge à lèvres Royal
les deux pour $2.00 seulement
(prix cour. 2.75)



BLOOM—une teinte exquise qui s'harmonise à toutes les carnations. Bloom est offert en crème ou en liquide.
prix courant 1.50

ROUGE À LÈVRES ROYAL—contient son propre agent adoucissant qui constitue un *véritable traitement de beauté* pour les lèvres. Nouvelles teintes mode.
prix courant 1.25

Offre de Richard Hudnut pour une période limitée

le coup de foudre...



"Votre" machine à coudre, qui vous permet, au toucher, de coudre si simplement! Véritable bijou de précision mécanique dépassant toute conception, aucune autre machine à coudre n'a une telle simplicité de fonctionnement dans la perfection de ses points. De plus, le merveilleux levier de commande automatique de la Bernina permet de faire de la broderie à 2 ou 3 aiguilles, ourlets piqués, point invisible, le tout en beauté et si aisément. La Bernina 1961 fait les boutonnières et coud les boutons en 10 secondes! Enfin, la tension automatique Bernina se règle du plus fin tissu au cuir le plus épais. Adressez-vous aujourd'hui même, au dépositaire Bernina le plus près de chez vous et demandez une démonstration gratuite à la maison. Les modèles Bernina portent une garantie à vie. Grand choix de cabinets. Prix depuis $109.00 — versement hebdomadaire minimum $2.00 seulement.

LA MACHINE A COUDRE AU MECANISME SUISSE

BERNINA

Disponible chez les marchands ci-dessous :

BEAULIEU & GLADU INC. 4589 est, rue Ste-Catherine CL. 5-7787

POUR DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE J.A. Grondines CR. 7-5039 7183 RUE ST-HUBERT

EN VENTE CHEZ Ogilvy's 1307, STE-CATHERINE O. VI. 2-7711

S. BERGERON 78, RUE DU ROI SOREL, Qué. Tél. RI. 3-5043

Lacombe & Tremblay LIMITEE 3609 est, STE-CATHERINE LA. 1-1118

LEO POULIOT MEUBLES — ACCESSOIRES ELECTRIQUES 1337 E., Ontario LA. 1-0561

J.-R. BROUILLETTE INC. 6200, BOUL. MONK Ville-Emard — PO. 8-1146

Registered Regault Ltée 9341, boul. LAJEUNESSE DU. 7-4096 — DU. 7-2359

World Appliances Co. Démonstration à domicile gratuite 6982, RUE ST-HUBERT CR. 9-1677

CLAUDE GAGNE Meubles et accessoires électriques 321, boul. DES PRAIRIES Laval-des-Rapides MO. 9-7141

MOBILIER B.-L. FURNITURE INC. 2227 est, rue BELANGER RA. 1-6113 — CR. 6-2179

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

L'éclairage adéquat : un investissement

"Lorsque la civilisation commença à se défendre contre les éléments de la nature, le vent, le temps, et l'obscurité, nous étions au début impuissants et alors peu disposés à fournir à ces très miraculeux organes que sont nos yeux, les mêmes secours que nous accordions si volontiers à nos autres sens."

M. Camille Labrecque, ing. p., l'a affirmé au dernier dîner-causerie du club Richelieu-St-Laurent. Le dîner était présidé par M. Dollard Bouchard, président du club.

"Avant la venue de l'éclairage, par l'électricité, de souligner le conférencier, il était simplement impossible d'obtenir un niveau d'éclairage adéquat."

Et M. Labrecque pose la question : "Pourquoi avons-nous été peu disposés à produire des systèmes d'éclairage adéquats?"

Pour M. Labrecque la première difficulté que "nous avons bien voulu nous créer" est la suivante: celle d'adopter un système d'éclairage inadéquat qui tire avantage de la sensibilité et de la complexité des yeux, en les forçant à travailler dans des conditions beaucoup plus basses que celles de leur milieu optimum où ils doivent évoluer.

Deuxième difficulté: au lieu de travailler à créer une ambiance de lumière apte à notre sens, la vue, comme les gens de l'acoustique et du chauffage l'ont fait dans leur domaine respectif, nous nous sommes mis en employant des techniques modernes pour copier des méthodes pitoyables de l'Antiquité. Une torche résineuse était tenue par un anneau sur un mur, parce que c'était un endroit, dans l'Antiquité, qui lui convenait et parce que ses gouttes ne tombaient pas sur les personnes. Cette simple technique donna l'idée de candelabres fixés au murs, de bougeoirs à l'huile, et consoles à gaz et d'urnes murales électriques.

Troisième difficulté: on ignore que l'amélioration de l'éclairage augmente la production dans une industrie, réduit le nombre d'erreurs et de rejets de pièces, augmente la capacité de travail au bureau, met plus de vie dans un foyer, améliore le moral en général.

Quatrième difficulté: confondre le prix initial et le coût total. Il ne faut pas se laisser tromper par l'économie apparente des appareils d'éclairage à bon marché. Ils viennent à coûter davantage sur l'étendue de la vie de l'installation.

Pour M. Labrecque, il le dira en conclusion de sa causerie, l'éclairage adéquat est un investissement de capital qui se paie de lui-même par une force de travail plus stable, par une diminution dans les accidents, par une augmentation des ventes, par une produit meilleur par moins de plaintes, par une place rentable à prix plus élevée, et un accroissement de la valeur de la propriété.

La semaine à l'université

Au programme des activités de l'U. de M. auxquelles le public est invité à participer cette semaine, il convient de citer également :

Mardi, à 8 h. 15 — Conférence du chanoine Philippe Delhaye, des Facultés catholiques de Lyon et de Lille, sur l'"Euthanasie, meurtre par pitié". Donnée sous les auspices de l'Institut supérieur de Sciences religieuses, cette conférence sera prononcée dans la salle H'404.

A midi, mardi, "Ciné-Physique" présentera "The Spectrograph", "Gas Turbine" et "Débitmètre électro-optique'.

Mercredi, à 1 heure et à 8 heures — Conférence de M. Yvon Charron, p.s.s., intitulée "Culture théologique : le magistère de l'Eglise au regard de la raison humaine", sous les auspices de l'institut supérieur de Sciences religieuses. (Tout d'abord dans la salle H404, puis au Centre social, salle 362).

A 4 h. 15 dans la salle G'404, colloque de physique : "Forces d'interaction entre deux noyaux", avec le prof. Hubert Reeves.

A 5 heures, dans la salle F613, conférence de M. J. Sternberg intitulée "Maladie de la radiation et immunité" dans le cadre des "Micro-Hebdo-Actualités" de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène.

Jeudi, à 4 heures — Conférence donnée dans la salle G'403 par M. Yvon Blanchard, professeur agrégé de la faculté de Philosophie : "Observations et réflexions sur le Ve Congrès thomiste international de Rome", sous les auspices de la Société de Philosophie.

A 5 heures, dans la salle G604, seminar de l'Ecole d'Hygiène : "Participation de l'Infirmière hygiéniste à la formation des stagiaires", avec Mlle M. Gauvin, I.I.

Vendredi, dans la matinée, à 9 heures — "Cin-Anthrope" présentera : "Rythm of a City", "Incas of Peru" et "Land of the Incas".

ON NE CHANGE GUERE



L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Les denrées qui ont le plus contribué à l'accroissement de nos exportations

Depuis le début de l'année, la plupart de nos principales denrées d'exportation ont accusé des gains, mais certaines d'entre elles ont contribué de façon remarquable à l'accroissement de nos ventes à l'étranger. A la faveur d'une demande exceptionnelle, les exportations canadiennes de produits laminés ont augmenté de $28,700,000 ou de 132.9% au total de $50,300,000 et les expéditions de produits chimiques se sont accrues de $46,800,000 ou de 68.2% à $115,400,000. Viennent ensuite le cuivre et les produits du cuivre, qui ont accusé une hausse de $60,900,000 ou de 54.5% à $172,700,000. Les exportations de fibre synthétique ont plus que triplé durant les neuf premiers mois de 1960, passant de $3,662,000 l'an dernier à $12,613,000. Les exportations de machinerie, sauf l'outillage agricole, ont grimpé de $16,600,000 ou de 49.8% à $49,900,000. Dans le cas de l'outillage agricole, il y a eu diminution de $20,400,000 ou de 21.8% à $73,100,000. Dans le secteur minéral on note un gain de 24.8% pour le nickel, de 21.6% pour l'aluminium et de 15.3% pour le minerai de fer, mais une baisse de 11.8% pour l'uranium. Le groupe des produits forestiers a également progressé : les exportations de papier journal ont augmenté de $31,000,000 ou de 5.9% à $553,300,000, celles de bois d'oeuvre de 7.4% et celles de pâte de bois de 4.3%. Les ventes de pétrole ont grimpé de 27%.

La pratique de publier des rapports trimestriels n'est pas assez répandue

Pour préserver le caractère démocratique des affaires, il est indispensable de tenir le public constamment au courant de la marche des entreprises dans lesquelles il a engagé ses épargnes. C'est en publiant des états financiers pour de courtes périodes, dans lesquels sont consignés les résultats et les faits nouveaux, qu'on lui permettra de suivre plus facilement les opérations et de juger de leur tendance progressive. Soulignant l'importance des rapports trimestriels, M. Paul F. McDonald, vice-président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, exposait dernièrement devant les membres de la Canadian Credit Men's Trust Association Limited quelques-unes des raisons pour lesquelles cette pratique devrait se généraliser. Les administrateurs d'une compagnie sont responsables envers les actionnaires, qui sont les véritables propriétaires, et ils doivent non seulement rendre compte de leur gestion, mais aussi les informer des changements qui surviennent, de la modification du dividende, des perspectives d'un trimestre à l'autre, de la probabilité d'une hausse ou baisse du bénéfice net, d'une hausse ou baisse des ventes. Les actionnaires ont le droit d'être renseignés le plus tôt possible, et non pas seulement lors de la publication du rapport annuel plusieurs mois après la clôture de l'exercice. Un total imposant de 93.5% des compagnies dont les actions sont cotées en Bourse de New York publient des rapports trimestriels ; à Montréal et Toronto, on en compte moins de 15%.

A-t-on raison de critiquer le Canada au sujet de ses relations avec Cuba ?

Des porte-parole officiels de l'ambassade américaine à La Havane ont affirmé qu'ils étaient déçus de ce que le Canada n'ait pas jugé à propos de collaborer à l'embargo que les Etats-Unis ont imposé sur les marchandises cubaines le mois dernier. Ils ont même précisé que Cuba se sert du Canada pour combler le vide qui en est résulté dans l'économie nationale, mais seulement jusqu'à ce que les experts russes et tchécoslovaques soient prêts à remodeler l'économie cubaine selon les normes communistes. Il est évident que l'attitude du Canada a causé un vif ressentiment chez les adversaires du régime révolutionnaire de Fidel Castro. D'autre part, on signale que la Grande-Bretagne suit la même ligne de conduite que le Canada, ne se sentant liée par aucun engagement qui pourrait la contraindre à user de sanctions économiques contre Cuba. Dans les milieux diplomatiques de l'Amérique latine, on estime que la politique du Canada est justifiée par les circonstances. Quel que soit le nombre de nos sympathisants, les faits démontrent une fois de plus le caractère opportuniste de notre politique économique, particulièrement de notre politique commerciale.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

Les actionnaires de la Guaranty Trust Co. of Canada ont approuvé l'acquisition d'un intérêt de 87% de Champion Savings Corp. dans Prudential Trust Co. Cette dernière a des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver.

* * *

Crowers Wine Co. Ltd. a déclaré un dividende en espèces de 15 cents l'action sur ses actions classe "B", payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 10 novembre. C'est la première fois que la compagnie paie un dividende en espèces sur cette catégorie d'actions. Jusqu'ici, les dividendes sur les actions "B" étaient distribués sous forme d'actions privilégiées rachetables. Les administrateurs ont également déclaré les deux dividendes réguliers de 10 cents l'action sur les actions classe "A".

* * *

La compagnie Chrysler a décidé de discontinuer la fabrication de la Desoto. Depuis quelques années, la vente de cette voiture était loin d'être encourageante et il fut souvent question d'abandonner cette production. La compagnie a mis un seul modèle 1961 sur le marché cette année, au lieu de six l'an dernier. Elle en fabriquait environ 250 par semaine depuis la mi-août et l'on estime que la production totale du modèle 1961 ne dépassera pas 3,000 unités.

* * *

M. E. C. Raafalub, de Monpré Mining Co. Ltd. rapporte que la compagnie a suffisamment de fonds présentement. Au 30 juin 1960, elle avait un actif disponible de $59,324, dont une encaisse de $57,331 et un passif exigible de $1,890.

* * *

Les actionnaires de Gunnar Mines Ltd. ont approuvé la fusion de la compagnie avec Nesbitt LaBine Uranium Mines pour former une nouvelle compagnie qui portera le nom de Gunnar Mining Ltd. Les actionnaires recevront une nouvelle action pour chaque action qu'ils détiennent présentement.

* * *

M. Albert-J. Potvin, d'Ottawa, a été nommé officier régional d'information dans les Prairies pour la Société centrale d'hypothèques et de logement a annoncé le surintendant régional, M. T. B. Pickersgill. Avant d'entrer au service de cet organisme en 1953, M. Potvin faisait partie du personnel de rédaction de la Canadian Lumberman's Association, à Ottawa.

* * *

A Colombo, au Ceylan, le ministre du Commerce T. B. Ilangaratne a présenté au Parlement un projet de loi en vue de l'étatisation du commerce des assurances. Le projet de loi établirait une société d'assurances qui prendrait en mains la plupart des polices en cours.

* * *

La production industrielle du Canada a augmenté de 1.8% durant le mois de septembre. C'est la deuxième hausse mensuelle consécutive. Comparé à la base 100 en 1949, l'indice s'est établi à 167.7 en septembre, au regard de 168.3 le même mois l'an dernier. Le sommet de 173.5 pour cette année a été atteint en janvier.

* * *

Le ministère des Mines de l'Ontario publie des cartes géologiques des cantons Scarfe, Cobden, Mack, Striker, McGivern et Long, situés dans le district d'Algoma. La mine Pronto Uranium est située dans le canton Long. Un rapport préliminaire décrivant les propriétés minières du canton Bucke, dans le district de Témiscamingue est également prêt à être distribué.

* * *

Les autorités de la Bourse de New York ont décidé d'augmenter la protection du public contre les actes frauduleux que pourraient commettre les associés ou le personnel d'une maison de change. Dorénavant, toutes les maisons membres de la Bourse faisant affaires avec le public devront porter une assurance contre les pertes résultant de la fraude. La couverture maximum pour les maisons importantes est fixée à $5 millions. Le président de la Bourse, M. Keith Funston, a précisé que cette assurance obligatoire s'applique aux 574 membres de l'institution. La couverture minimum exigée présentement pour le personnel des maisons membres et les officiers des sociétés membres sera revisée.

* * *

La Canadian Export Gas and Oil Ltd a fait savoir qu'elle est à la recherche des auteurs d'une machination visant à vendre ses actions aux Etats-Unis au moyen d'une chaine de lettres. M. A. J. Beck, président, a déclaré que sa compagnie a appris la nouvelle avec regret et qu'elle n'y est absolument pour rien dans cette affaire. La compagnie a d'importants intérêts pétroliers dans l'Ouest canadien et ses actions sont cotées à Toronto. L'existence de cette chaine de lettres a été dépistée à Chicago.

* * *

Le ministre du Travail de l'Ontario a recommandé d'étudier sérieusement la situation de l'industrie canadienne des pâtes et papiers et de peser soigneusement ses perspectives d'avenir. Le ministre a déclaré que cette industrie doit faire face à la concurrence croissante des industries du papier qui se développent rapidement dans le sud des Etats-Unis. Il a signalé que certaines essences poussent quatre fois plus vite dans cette région que les arbres canadiens utilisés pour la fabrication de la pâte et que le monopole de l'industrie cana-

Le monde des affaires

Commerce germano-polonais

VARSOVIE (PA)—La Pologne et l'Allemagne de l'Est ont signé une nouvelle entente prévoyant une augmentation de 11% du commerce entre ces deux pays.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 30 novembre 1960, un dividende de quatre pour cent (4%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le no 279, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, à partir du 1er décembre 1960, aux actionnaires inscrits dans les registres le 31 octobre, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SPECIAL DE 4%

Un dividende de 4% sur le capital-actions de la Banque a été en outre déclaré. Ce dividende sera payable, le 15 décembre, aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le gérant général,
ULRIC ROBERGE.

C.O. MONAT & COMPANY, LIMITED



M. C.O. MONAT, Ing. P.



L'hon. G. FAUTEUX, C.P.

Le conseil d'administration de C.O. Monat & Company, Limited, annonce l'élection de M. C.O. Monat au poste de président du conseil d'administration. L'honorable Gaspard Fauteux, C.P., ancien orateur de la Chambre des Communes et ancien lieutenant gouverneur de la province de Québec, succède à M. Monat comme président de la Compagnie.

Informations boursières

Gagnant du prix des bourses de Montréal et Canadienne

L'Université McGill a accordé cette année à M. Arthur David Dalfen le prix offert par la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne. Ce prix est décerné à l'élève de l'Ecole du Commerce de cette Université qui a obtenu le plus de succès en sciences économique et financière. M. Dalfen a obtenu en outre son diplôme de Bachelier en sciences commerciales.

Agent de transfert

Traders Finance Corporation Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que, depuis le 15 novembre, The Guaranty Trust Co. agira comme agent de transfert et régistraire pour la compagnie dans les villes de Montréal, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

Renseignements généraux

La Crown Zellerbach Corporation vient de notifier la Bourse Canadienne qu'il a été émis, le 16 novembre, 200 actions ordinaires, à la suite de l'exercice d'options consenties à des employés. Il y a donc 13,845,830 actions maintenant en circulation.

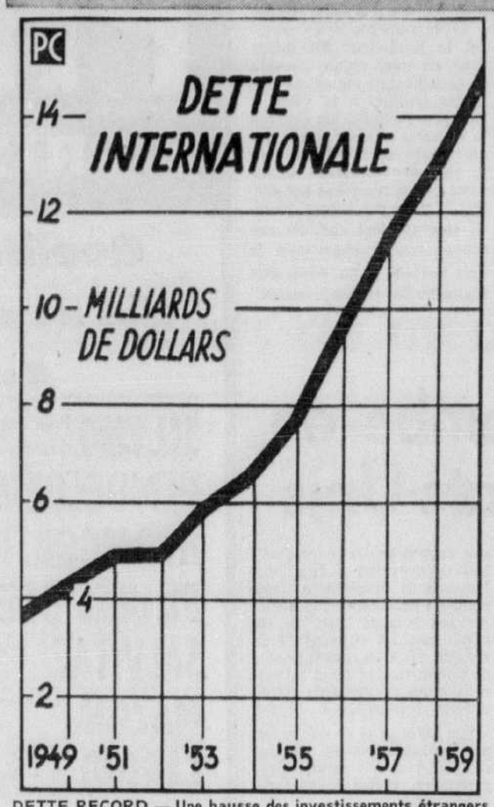
Dominion Foundries & Steel Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il a été procédé, le 7 novembre, au rachat de 55 actions privilégiées, d'où un solde de 30,841 maintenant en cours.

Ford Motor Co. a fait savoir à la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il a été émis, le 15 novembre, 400 actions à la suite de l'exercice d'options; ce qui porte donc le total en cours à 16,711,414 actions.

Moore Corporation Limited a annoncé à la Bourse Canadienne que 1,590 actions du capital-actions, autorisées mais non émises de la compagnie, viennent d'être émises en faveur d'un haut fonctionnaire de l'entreprise en vertu du plan d'option en cours. Il y a donc maintenant 6,619,296 actions entre les mains du public.

Russell Industries Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'en vertu du plan d'option en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés, 160 actions ont été prises et payées. En outre, 2,500 actions, rendues disponibles par des employés laissant l'entreprise ou à leur retraite, furent offertes à un officier de la compagnie. Il y a donc actuellement 766,320 actions en circulation et il en reste 30,210 sous option.

ÉCONOMIE — FINANCE



DETTE RECORD — Une hausse des investissements étrangers à long terme au Canada a porté la dette nette du pays au chiffre record de $15,300,000,000 à la fin de 1959. Ce chiffre représente le double de celui de 1952 et il est quatre fois plus élevé que celui de 1949. L'illustration, basée sur les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, indique la hausse de la dette nette depuis 1959.

H. Corby Distillery

Baisse du bénéfice net

Le bénéfice net consolidé de H. Corby Distillery Limited pour l'exercice terminé le 31 août 1960 s'est élevé à $1,393,416 ou l'équivalent de $1.25 par action, après déduction de tous les frais y compris les impôts sur le revenu, au regard de $1,700,554 ou $1.53 l'action l'exercice précédent. Les impôts sur le revenu se sont élevés à $1,449,150, comparé à $1,581,735 en 1959.

Les bénéfices nets d'opérations en Ecosse, compris dans l'état consolidé des bénéfices, se sont élevés à $195,878, comparés à $190,447 pour l'année précédente. Les bénéfices nets des deux dernières années ne tiennent pas compte des corrections de change étranger résultant de la consolidation. Les augmentations, au fédéral, des droits d'accise et de la taxe de vente — cette dernière représentant en partie une double taxation — entrées en vigueur le 10 avril 1959, tel que mentionné dans le rapport précédent, continuent d'exercer une influence défavorable dans cette industrie. L'augmentation des prix de spiritueux au détail par les provinces, à la suite de ces impôts additionnels, a eu une réaction adverse sur les ventes au Canada d'où provient la majeure partie du revenu de la compagnie.

Pour aider à surmonter la résistance du consommateur à ces prix plus élevés, la compagnie a eu recours dans son programme de vente à une présentation améliorée de ses produits, souligne le rapport.

Le 1er décembre 1959, un dividende de $0.60 par action a été versé, et un autre de $0.50 le 1er juin 1960, soit en tout $1.10 par action au cours de l'année. Le 26 octobre 1960, un dividende de $0.50 par action a été déclaré, payable le 1er décembre 1960 aux actionnaires inscrits le 9 novembre 1960.

Aluminium Limited

Nouvelles bourses de recherches

L'Aluminium Limited annonce la création par sa filiale de recherches, l'Aluminium Laboratories Limited, de deux nouvelles bourses pour travaux de recherches, applicables à l'Ecole Polytechnique de Montréal et à l'Université de la Colombie-Britannique. Ces bourses sont de $3,000 chacune, dont $1,000 seront versés à l'université concernée pour être utilisés par la faculté où le récipiendaire poursuivra ses travaux de recherches et $1,600 au récipiendaire à titre de subvention. Le solde servira à défrayer les frais de scolarité. Ces bourses sont valables pour une période d'un an, mais peuvent être renouvelées à la discrétion des universités concernées.

Les candidats à ces bourses devront être admis à des études post-scolaires en mathématiques ou en sciences physiques, et la préférence sera accordée à des candidats qui se proposent de poursuivre leurs études et recherches dans le domaine de la métallurgie. L'administration de ces bourses pour travaux de recherches relève de l'autorité des universités concernées, à qui toute demande de renseignements devra être adressée.

Dans le domaine des bourses d'études universitaires, l'Aluminum Company of Canada, Limited (Alcan), une société affiliée, accorde de son côté chaque année 18 bourses d'études réparties dans 14 universités canadiennes d'une valeur de $700 chacune, dont $500 sont versés à l'étudiant et $200 à l'université.

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en hausse de 1/64 à une prime de 2⅛ pour cent, andis que la livre sterling en baisse de 1/64 à $2.81 9/16.

A Montréal, le dollar américain est inchangé à 2 1/16 pour cent d'escompte et la livre sterling est également inchangée à $2.75 7/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2002
Belgique, franc	0.0198
Italie, lire	0.00158
Espagne, peseta	0.0165
Suisse, franc	0.2278
Pays-Bas, florin	0.2598
Norvège, couronne	0.1378
Danemark, couronne	0.1425
Suède, couronne	0.1897
Tchécoslovaquie, couronne	0.1363
Allemagne, deutsch mark	0.2353
Mexico, peso	0.0797
Venezuela, bolivar	0.2953

Dividendes

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., 12½ cents l'action ordinaire, 30 décembre, inscription 30 novembre.

Canadian General Electric Co. Ltd., $2 l'action, plus un boni de $4, 3 janvier 1961, inscription 15 décembre.

Dominion Foundries & Steel Ltd., 35 cents l'action ordinaire, 3 janvier 1961, inscription 9 décembre ; $1.12½ l'action privilégiée, 16 janvier 1961, inscription 22 décembre.

Fabrex Corp., 10 cents (US) par action, 30 décembre, inscription 30 novembre.

Fanny Farmer Candy Shops Inc., 25 cents l'action, 27 décembre, inscription 15 décembre.

Anglo-Newfoundland Development Co. Ltd., 7½ cents l'action, 6 janvier 1961, inscription 9 décembre.

General Electric Co., 50 cents l'action, 25 janvier 1961, inscription 16 décembre.

International Paints (Canada) Ltd., 3% l'action privilégiée, 6% cumulatif, 16 janvier 1961, inscription 15 décembre.

Page-Hersey Tubes Ltd., 22½ cents l'action, 3 janvier 1961, inscription 15 décembre.

Falconbridge Nickel Mines Ltd, 60 cents l'action, plus un boni de 15 cents, 15 décembre, inscription 30 novembre.

Crown Zellerbach Canada Ltd., 25 cents l'action "A", 2 janvier 1961, inscription 12 décembre.

Calgary Power Ltd., $1.25 l'action privilégiée 5%, 3 janvier 1961, inscription 2 décembre; 10 cents l'action ordinaire, 14 janvier 1961, inscription 16 décembre.

Atlantic Acceptance Corp. Ltd., 10 cents l'action ordinaire et 10 cents l'action de second privilège, 15 décembre, inscription 24 novembre.

Beaver Lumber Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 25 cents l'action "A" et 35 cents l'action privilégiée, 3 janvier et 1er avril 1961, inscription 10 décembre et 10 mars.

Nat. Ind. Conference Board

M. D.W. Ambridge est élu à la présidence du Conseil canadien

M. D. W. Ambridge, président de l'Abitibi Power & Paper Company, de Toronto, est élu à la présidence du Conseil canadien de la National Industrial Conference Board, où il succède à M. J. A. Fuller de Montréal, M. W. Mackenzie, président de Chemcell Limited, de Montréal, succède à M. Ambridge à la vice-présidence du Conseil.

L'élection du nouveau Conseil a été annoncée par M. Monteath Douglas, directeur du bureau canadien de l'Industrial Conference Board, à Montréal.

La National Industrial Conference Board est une institution indépendante et non lucrative pour étudier les conditions économiques et les pratiques administratives. Fondée en 1916, elle a son siège à New York et des correspondants dans douze pays d'outre-mer. Le bureau canadien fut ouvert à Montréal en décembre 1954. Reconnue comme source importante d'information sur le régime économique des entreprises, leur politique en matière de personnel et leurs pratiques administratives, l'Industrial Conference Board s'est assuré les services d'au delà de 200 personnes, dont un bon nombre spécialistes en ces domaines. Les rapports et constatations de ces experts sont communiqués, en Amérique du Nord et outre-mer, à plus de 3,700 abonnés — compagnies, associations professionnelles, unions ouvrières, organismes gouvernementaux, universités, et bibliothèques publiques.

Le Conseil Canadien, qui représente tous les abonnés du pays, participe à la direction de l'activité canadienne à titre consultatif. Les autres membres du conseil sont: MM. F. W. Bruce, président, Aluminum Company of Canada, Montréal; E. G. Burton, président, The Robert Simpson Company, Toronto; J. V. Clyne, président du conseil, MacMillan, Bloedel & Powell River Limited, Vancouver; F. M. Covert, C.R., président, Moirs Limited, Halifax; N. R. Crump, président, Canadian Pacific Railway Company, Montréal; J. C. Dale, président, Canadian Utilities Limited, Edmonton; H. G. De Young, président, Atlas Steels Limited, Welland; W. J. Dryman, président, Canadian Canners Limited, Hamilton; T. W. Eadie, président, The Bell Telephone Company of Canada, Montréal; R. G. Follis, président du conseil, Standard Oil Company of California, San Francisco, et M. S. Fotheringham, président et directeur général, Steep Rock Iron Mines Limited, Steep Rock Lake, Ontario.

Egalement, MM. Joseph A. Grazier, président, American Radiator & Standard Sanitary Corporation, New-York; D. S. Holbrook, président, The Great-West Life Assurance Company, Winnipeg; John R. Kimberly, président du conseil, Kimberly-Clark Corporation, Neenah, Wisconsin; H. H. Lank, président, Du Pont of Canada, Montréal; N. J. McKinnon, président, The Canadian Bank of Commerce, Toronto; C. J. Morrow, président, National Sea Products Limited, Halifax; J. R. Murray, administrateur gérant, Hudson's Bay Company, Winnipeg; Lucien Rolland, président et directeur général, Rolland Paper Company Limited, Montréal; John S. Sinclair, président, National Industrial Conference Board, New-York; W. O. Twaits, président, Imperial Oil Limited, Toronto; G. L. Wilcox, président Canadian Westinghouse Company Limited, Hamilton.

L'activité boursière

Le marché varie peu à N.Y. et Montréal

La séance a pris un caractère routinier à **WALL STREET** et les changements ont été généralement minimes. La demande était sélective et le choix portait surtout sur des situations particulières, en plus des denrées alimentaires et de quelques titres de défense. La plupart des sidérurgiques étaient en baisse, vu qu'on prévoit une baisse de la production au-dessous de 10% cette semaine à cause du congé de l'Action de grâce. Les autres valeurs de premier plan étaient mixtes. Ford a grimpé d'une fraction élevée à la nouvelle que le Trésor britannique avait approuvé officiellement l'acquisition totale de la filiale anglaise.

Le marché a manqué d'appui durant une bonne partie de la séance à **MONTREAL.** Dans la plupart des cas, les fluctuations ont été fractionnaires. Banque de Nouvelle-Ecosse a glissé de ½ point, B.C. Forest, Donohue Bros., Banque de Montréal et C.P.R. de ¼ de point et Abitibi et Bell Telephone de ⅛ de point. Howard Smith a avancé d'un point. Canadian Breweries de ¼ de point et Algoma de ⅛. Aluminium et Nickel ont fléchi de ⅜ de point parmi les métaux usuels.

Les métaux communs ont continué d'avancer à **TORONTO,** mais le reste du marché était plutôt faible. Banque de Montréal a glissé d'un point, B.A. Oil de ⅞ et Banque de Commerce et Power Corp. de ¾. R. L. Crain a enregistré le meilleur gain, soit ⅞ de point. Aux métaux communs, Falconbridge et Ventures ont gagné ¾ de point et Nickel ¼ de point. Parmi les aurifères, Kerr-Addison a perdu ¼ de point. Les pétroles n'étaient pas soutenus. Calgary and Edmonton a fléchi de ⅛ et Home "A" de 10 cents.

A **LONDRES,** le marché a été irrégulier, mais les industrielles ont effectué une reprise. Le compartiment des valeurs d'automobile était particulièrement actif et Ford a monté par suite de la décision rendue par le chancelier de l'Echiquier autorisant l'appropriation complète de la Ford anglaise par la société mère de Détroit.

COURS DES PETROLES

(Jas. Richardson & Sons)

	Ach.	Ven.
Alaska Y. Pipe	200	—
Alaska Y. Ref.	—	—
Aldina	.01½	02½
Bashaw	.03	03½
Blue Cr.	21	22
CDN Fort	02½	04
CDN Propane	280	290
Castle	11½	12
Comm. Min.	.06	06½
Claybar	10	13
Dom. Min.	.01½	02
Edoran	.02½	02½
G'Way	.01½	.03¾
Kenare	.01	02½
Keno	15	15½
Leamac	.02½	.04
Led Cal	.03	.03¾
Merit Oil	52	55
Merland	10	11
Mill Cr.	.04½	.06
N. Rich	.01½	—
N. Cont.	.06⅜	.06¾
New Ridge	.03	.03¾
Nuco	05¼	.07
Ranchmen's	.04½	.08
Renfrew	.04¾	—
Sastex	01¼	02
Sare	79	80
Share	02½	.03
Silver City	.02	.04
T'Field	.01¼	—
Turner Val	—	20
W. Warn	04	08

Entretiens germano-américains

Les E.-U. voudraient que l'Allemagne augmente sa participation financière

BONN. — Les conversations financières germano-américaines proprement dites ont commencé lundi après-midi au ministère des Affaires étrangères à Bonn. En face de MM. Robert Anderson et Douglas Dillon, secrétaire américain au Trésor et sous-secrétaire d'Etat, se trouvent quatre ministres allemands, MM. Ludwig Erhard, Franz Josef Strauss, Hans Wilhelmi, Theodore Blank, respectivement ministres de l'Economie, de la Défense, des Biens fédéraux, du Travail, assistés de cinq secrétaires d'Etat. M. Franz Etzel, ministre des Finances serait présent lui aussi s'il n'était malade actuellement.

Les conversations portent sur les désirs américains de voir augmenter la participation allemande aux frais de la défense commune, et à l'aide aux pays sous-développés. On ignore jusqu'ici les détails des entretiens, mais si l'on en juge par le nombre des participants d'importance qui sont présents, et par la durée des conversations, on peut penser que la discussion ira jusqu'au fond des choses. Elles dureront en effet toute la journée de lundi et toute celle de mardi.

Du côté allemand comme du côté américain, on a décidé de ne donner aucun détail sur la rencontre avant le départ des deux ministres américains, c'est-à-dire avant mercredi. De toute façon, il semble qu'en ce qui concerne l'augmentation de la participation allemande aux frais de la défense, au moins, aucune décision ne sera définitivement arrêtée. Les Allemands ont toujours indiqué en effet qu'ils seraient prêts à augmenter leur participation, mais dans le cadre d'un "fonds commun de l'OTAN".

Véhicules automobiles neufs

Les ventes ont augmenté en nombre, mais non en valeur

OTTAWA. — Les ventes totales de véhicules automobiles neufs en septembre ont augmenté de 1.2 p. 100 comparativement au même mois de 1959 (31,588 contre 31,218), tandis que la valeur de détail a baissé de 1.2 p. 100 ($93,835,000 contre $94,969,000). En janvier-septembre, les ventes totales se sont accrues de 0.6 p. 100 (404,623 contre 402,094) et la valeur de détail a fléchi de 1.4 p. 100 ($1,214,847,000 contre $1,231,875,000).

Les ventes de septembre de voitures anglaises et européennes, comprises dans les ventes totales, ont monté de 6.2 p. 100 (de 9,419 à 10,000) et la valeur s'est accrue de 8.3 p. 100 ($20,113,000 contre $18,579,000). En janvier-septembre, il s'est vendu 102,931 véhicules, soit 8 p. 100 de plus qu'un an plus tôt (95,276) et la valeur a passé à $206,588,000, soit 8.8 p. 100 de plus que l'an dernier ($189,801,000).

Les ventes totales de voitures particulières neuves, en septembre, ont avancé de 2.4 p. 100 (26,173 contre 25,555) et, en janvier-septembre, de 1.8 p. 100 (346,110 contre 340,110). La valeur de détail a monté de 0.4 p. 100 durant le mois ($72,534,000 contre $72,260,000) et a baissé de 0.2 p. 100 durant la période de cumul ($993,846,000 contre $996,329,000). Les ventes de septembre comprenaient 9,379 voitures anglaises et européennes (8,693 un an plus tôt) d'une valeur au détail de $18,786,000 ($17,052,000). En janvier-septembre, les ventes comprenaient 97,487 voitures anglaises et européennes (88,866 l'an dernier) d'une valeur au détail de $195,154,000 ($176,274,000).

En septembre, les ventes financées de véhicules neufs ont diminué (14,349 contre 15,594) et le montant a baissé de $39,713,000 à $35,956,000, tandis qu'en janvier-septembre, les ventes financées passaient de 141,453 l'an dernier à 148,306, et le montant, de $360,366,000 à $372,799,000.

Les ventes financées de véhicules d'occasion ont diminué en septembre de 30,553 à 25,983) et la valeur de financement a baissé de $32,317,000 à $26,486,000. Au cours de la période de cumul, les ventes et le montant de financement ont aussi baissé (de 283,477 à 265,024 et de $301,833,000 à $285,324,000).

A Lennoxville

Nouveau centre pour l'amélioration du bétail laitier

OTTAWA. — L'adjudication d'un contrat au montant de $74,645 marque le point de départ de ce qui deviendra éventuellement un véritable centre d'amélioration du bétail laitier à la Ferme expérimentale Lennoxville, Qué., attachée au ministère fédéral de l'Agriculture.

Ce premier contrat a été accordé à la firme Eugène Marcoux Incorporée, de Sherbrooke, Qué., annonce l'hon. M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture du Canada. Il prévoit la construction des trois premiers bâtiments ainsi que le pavage de la cour avoisinante.

Ces trois bâtiments comprennent entre autres une étable à taureaux de 24 par 159 pieds, une aile attenante servant de magasin à aliments — charpente en bois et fondations de béton.

Comme deuxième construction, une étable ouverte à poteaux, de 56 par 168 pieds, pourvue d'un toit et de murs en métal ainsi que de l'éclairage électrique.

Le troisième bâtiment sera une étable d'alimentation de 56 par 168 pieds — étable à poteaux elle aussi avec toit et murs en métal; pourvue en outre d'un plancher en béton, d'abreuvoirs automatiques et de l'éclairage électrique.

La cour à paver, qui va de l'étable ouverte à l'étable d'alimentation, forme une superficie de 45 par 168 pieds.

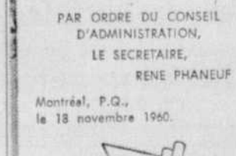
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED

Dividende

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende intérimaire (no 240) de douze et demi cents (12½c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le vendredi, 30 décembre 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le mercredi, 30 novembre 1960.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE SECRETAIRE,
RENE PHANEUF

Montréal, P.Q.,
le 18 novembre 1960.



Cie nationale de gestion

Capital souscrit de près de $1,000,000

La Compagnie nationale de gestion Inc. vient de faire tenir son premier rapport annuel à ses actionnaires pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. La direction de la compagnie y mentionne que le capital souscrit en date de la publication des états financiers s'élevait à $986,710 sur un objectif de $2,000,000 fixé au moment de la fondation de cette entreprise. Le rapport note que la vente de nouvelles actions a considérablement ralenti depuis quelques mois de sorte qu'une expansion rapide de la compagnie est peu probable pour le moment.

Le rapport fait aussi mention des résultats obtenus par Ideal Concrete Products Co., une entreprise acquise en décembre 1959. Il souligne que ces résultats ont été peu favorables dans le premier semestre de l'année par suite de la diminution de la demande et des frais spéciaux encouru sdans la réorganisation administrative de cette entreprise.

Le rapport indique aussi que la direction de la société a étudié plusieurs projets concernant l'acquisition de nouvelles entreprises. Elle en a écarté un certain nombre et poursuit ses enquêtes sur les projets les plus prometteurs.

Pour le dernier exercice, les revenus de la compagnie se sont élevés à $31,179 et les frais d'administration à $32,934, laissant un déficit de $1,749. La perte portée au bilan, y compris l'amortissement des dépenses, préliminaires d'organisation, est établie à $4,374.

Bref contre la C.R.O.

L'hon. juge Charles-Edouard Ferland a permis l'émission d'un bref de prohibition contre la Commission de relations ouvrières, empêchant une décision de celle-ci de prendre effet, dans une cause qui met aux prises un syndicat international et un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux, à St-Jean.

Récemment, la Commission a retiré le certificat de reconnaissance du Syndicat international des potiers pour reconnaitre un syndicat de la CSN comme agent négociateur des employés de Canadian Poteries, à St-Jean.

Le syndicat international, alléguant que la Commission, dans cette cause, avait outrepassé sa juridiction, avait demandé l'émission du bref de prohibition.

Le juge a ordonné à la Commission et aux mis-en-cause (le syndicat de la CSN et la compagnie) de cesser toute procédure pouvant donner suite à la décision de la Commission. Il a aussi ordonné le retour au statu quo, c'est-à-dire qu'il a redonné au syndicat international son statut d'agent négociateur en attendant que cette question soit réglée.

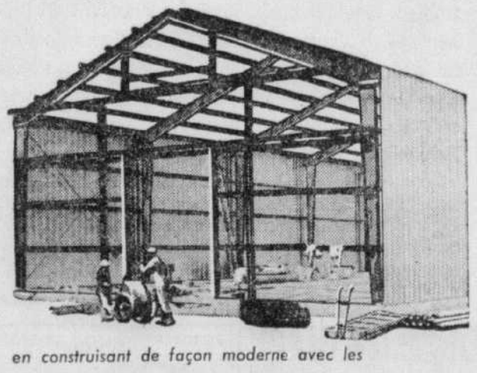
Nomination chez TEXACO



R. O. LOCKWOOD

M. C. C. Dunn, vice-président, Service des ventes de la Texaco Canada Limited, annonce la nomination de M. R. O. Lockwood au poste de gérant des ventes industrielles. M. Lockwood est entré au service de la compagnie en 1946 et était, avant sa nomination, gérant adjoint des ventes industrielles sous la direction de M. John Devlin, aujourd'hui à sa retraite.

REDUISEZ le coût et le temps de la construction



en construisant de façon moderne avec les

EDIFICES DE METAL BUTLER de J.S. MITCHELL

Seul marchand pour Montréal et la région

Votre édifice en métal Butler est achevé de plusieurs semaines à plusieurs mois plus tôt qu'à l'aide des méthodes traditionnelles, car il est déjà à moitié terminé au moment où vous passez la commande. Avant de vous être expédiées, toutes les pièces sont coupées et façonnées en vue d'un ajustement de précision.

Vous n'avez pas à payer un ingénieur pour les avant-projets — tout a été prévu dans les édifices Butler. Vous n'avez pas à assumer les frais élevés d'une fabrication spéciale — les éléments Butler sont produits en série.

BUTLER

Pour connaître faits et chiffres sur tous les avantage de Butler, signaler sans tarder : HU. 9-5707

J.S. MITCHELL & Co LTD

BUTLER DIVISION | 2425 GRAND BLVD., MONTREAL P.Q. | 164 WELLINGTON ST. N., SHERBROOKE, P.Q.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de lundi)

Abitibi	430	$ 37⅜	37¼	37⅜
Acadia Atl	25	$ 13	13	13
Algoma	425	$ 31¾	31½	31½
Alumin	986	$ 29½	29¾	29⅝
Ang T 4½p 65		$ 42⅜	42½	42½
Ang T 290p 25		$ 51⅛	51⅛	51⅛
Asbestos	223	$ 25½	25½	25½
Atlas Steel	250	$ 21	20⅝	21
Bk Mont	1636	$ 55	54¼	54¾
Bank NS	267	$ 63⅝	63	63½
Banque CN	25	$ 52	52	52
Banque PC	275	$ 38½	38½	38½
Bath Pw A	125	$ 42½	42½	42½
Bell Phne	2830	$ 47¼	47	47⅛
Bw Cp 5½p	10	$ 50½	50½	50½
Bow Paper	z15	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Bw Mer pr	70	$ 49½	49½	49½
BOURSE DE MONTREAL				
Brazil	711	400	395	400
BA Oil	2028	$ 27¾	27	27
BCE 4½pr	75	$ 43½	43½	43½
BCE 5 pr	30	$ 48¾	48¾	48¾
BC Forest	100	$ 11¼	11¼	11¼
BC Power	455	$ 31⅝	31½	31½
BC Phone	365	$ 45⅛	45	45⅛
Brckvle p	z100	$ 10½	10½	10½
Build Prod	35	$ 32½	32½	32½
Cal Pow	1710	$ 22½	22½	22½
Can Cem	206	$ 24½	24	24½
Can Cem pr	84	$ 26	26	26
Can Iron	z30	$ 15⅞	15¾	15⅞
Can Iron 4½p	10	$ 73	73	73
CSL	25	$ 39	39	39
C Bk Com	1321	$ 55⅛	54½	55
C Brew	1029	$ 41⅝	41	41⅛
C Br Alu	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
C Bronze	150	$ 18	18	18
C Celan	1045	$ 23¾	23¾	23¾
C C 175pr	z12	$ 32	32	32
C Chemical	z55	$ 5⅞	5⅞	5⅞
C Husky	100	425	425	425
C Hydrocar	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
CIL	230	$ 14	14	14
CI Power	200	$ 11¼	11¼	11¼
CI Pw pr	100	$ 38¾	38¾	38¾
C Marconi	675	485	465	470
C Oil	215	$ 21½	21½	21½
CPR	2934	$ 20⅞	20¾	20¾
C Pet pr	125	$ 8	8	8
Cockshutt	200	$ 15¼	15¼	15¼
Coghlin	z 5	275	275	275
Colmbia C	z 5	385	385	385
Con M S	1227	$ 19¼	19	19¼
Cns Glass	200	$ 18	18	18
Corby A	215	$ 16½	16½	16½
Dst Seag	645	$ 31¾	31¾	31¾
D Bridge	330	$ 16	15⅞	15⅞
D Dirs pr	z 10	$ 26¾	26¾	26¾
D Fndry	120	$ 43	43	43
D Stores	z 5	$ 62	62	62
D Tar	905	$ 13⅞	13¾	13¾
D Tar pr	100	$ 20¼	20¼	20¼
D Text	195	$ 9½	9½	9½
Donohue	115	$ 17¼	17¼	17¼
Dow Brw	z 10	$ 45	45	45
Du Pont	z 15	$ 20¾	20¾	20¾
Electrolux	100	$ 19¼	19¼	19
Doundatn	z 50	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Pr Pete pr	250	360	360	360
Frosst A	z 75	$ 15¼	15¼	15¼
Gatineau	600	$ 35¼	35	35
Gen Bakeries	1	$ 10¼	10	10
Gen Dynamics	1	$ 39¼	38¾	38¾
Gen Motors	1	$ 42	41⅝	41⅞
Gillette S. R.	1	$ 91¼	91¼	91¼
Goodrich	1	$ 51⅜	50	50½
Goodyear Tire	1	$ 37⅞	37⅜	37½
Homestake Mining	1	$ 47	46½	47
Illinois Central	1	$ 30¾	30⅛	30⅜
I Business Mach.	1	563	560	560
Int Harvester	1	$ 42	41¾	42
Int Nickel	1	$ 55⅞	54⅝	55¾
Int Paper	1	$ 97⅜	97⅜	97⅝
Int Tel & Tel	1	$ 41½	40½	41½
Johns-Manville	1	$ 43	43	43
Kennecott Copper	1	$ 77½	76¾	76¾
Lockheed	1	$ 27	26⅜	26⅞
Mack Trucks	1	$ 32¼	32	32
Mont Ward	1	$ 28⅛	28	28¼
Motorola	1	$ 71½	71¼	71½
Nat Biscuit	1	$ 73	73	73
Nat Cash Reg	1	$ 58⅛	56¾	58
Nat Dist	1	$ 26¼	26	26⅛
New York Central	1	$ 15⅛	15	15⅜
North Am Aviat	1	$ 45⅛	45	45
Northern Pacific	1	$ 40¾	40⅜	40¾
Ohio Oil	1	$ 35¼	35¼	35¼
Owens-Illinois	1	$ 86¾	86⅜	86⅝
Pennsylvania R.R.	1	$ 11½	11⅛	11⅜
Pepsi Cola	1	$ 42¾	42¾	42¾
Prov Trans	z75	$ 14¾	14¼	14¾
Que Nat Gs	z20	$ 6	6	6
Q N Gas un	125	43	41½	41½
Que Pow	100	$ 37¼	37	37
Roe AV Cn	909	460	450	450
Royal Bk	873	$ 68½	67¾	69¼
StL Corp	410	$ 16¾	16¾	16¾
St L Crp Ap	50	$ 99	99	99
Shawin	1817	$ 25½	25¼	25½
Sher Will p	25	$120	120	120
Sicard	1250	$ 6	6	6
Simpsons	400	$ 26	26	26
Southam	435	$ 22¼	22⅛	22⅛
Steel Can	787	$ 63¾	63½	63¾
Steinbg A	z375	19	19	19
Texaco Cn	50	$ 56	56	56
Tor Dm Bk	400	$ 56⅜	56¼	56¾
Tr C Pipe	z125	$ 19¼	19½	18½
U Steel	z30	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Walk GW	620	$ 37½	37	37½
Weston A	25	$ 38	38	38

Bourse Canadienne

(Séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ameranm	1000	2½	2½	2½
Ang Nfld	500	$ 6¼	6¼	6¼
Atlas Tel	53500	48	45	47
Augustus	2600	30	29	29
Baker Talc	500	11	11	11
Bateman	4000	7	6½	7
Beatrice	2000	3	2½	2½
Beau Pla	1000	40	40	40
Bellechas	2500	24	23	23
Blue Bonn	100	$ 7½	7½	7½
Bnyville	8000	19	18	19
C Dredge	200	$ 13¼	13¼	13¼
C Fd Pro p	200	$ 81	81	81
C Gen Inv	125	$ 29½	28¾	28¾
C Kodiak	1500	100	95	100
Canorama	5000	14	10	10
Castle Oil	1000	12½	12½	12½
Chemall	17615	235	216	235
Chipman	4500	7	6	7
C Div Sec A	518	90	90	90
C Div Sec pr	7	$ 24	24	24
C Que Yell	z25	2	2	2
Cop Rand	1000	85	85	85
Crusad P	35775	132	110	120
D Oilcloth	150	$ 25	25	25
East Sull	200	175	175	175
Falcon	360	$ 34¼	34¼	34¼
Fleet Mfg	100	50	50	50
Fundy	1000	3	3	3
Futurity	2000	15	13	13
Gold Age	500	39	39	39
Gul Pcr Ur	400	6	6	6
Inv Found	25	$ 40	37½	37½
Iso	1000	46	46	46
Kontiki	1500	3½	3¼	3½
Lingside	3500	3½	3	3½
Lowney	z50	$ 24½	24½	24½
Merrill	z100	48	48	48
Mid Chib	1600	19½	19½	19½
MR Dairies	z1	$ 6	6	6
N Formaq	1000	5½	5½	5½
Nfld Light	45	$ 45¼	45¼	45¼
N Santiag	15000	3	3	3
NA. Asbe	1000	6	6	6
Opemiska	z50	535	535	535
Partridge	11500	10	9	10
Paton	185	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Paudash	11000	23	21	23
Pr Steel	400	$ 7½	7½	7½
Que Cob	900	235	225	230
Que Oil	1050	2	2	2
Que Smelt	3050	8	8	8
Q Ph wts	200	$ 13½	13½	13½
St L Col	870	585	580	580
Shop Save	z40	$ 7¼	7¼	7¼
S Dufault	300	15	15	15
Stand Gold	500	8	8	8
Stb Expl	18000	10	9½	10
Titan	z200	12	12	12
U Asbest	800	365	360	360
U Pr Pr	7400	165	155	155
Ventures	100	$ 27	27	27
Virginia	4500	13	12	12
Westvle	2000	3	3	3

SECTION NON OFFICIELLE

Alb Tr A	200	$ 24¼	24½	24½
Burns	200	$ 13½	13¼	13¼
C D Sug	z245	$ 17⅛	17	17⅛
C Dev	500	450	450	450
C Ingersoll	50	$ 40	40	40
Cent Del	1300	535	525	525
C N-I	4	1985	82½	83½
Canada	5½	1969	104	105
Canada	5½	1975	100¾	101¼
CNR	4½	1967	97¾	98¾
C.N.R.	5	1987	93¾	94¾

EMPRUNTS PROVINCIAUX

Alberta T.	4¼	1978	87	89
B.C. Power	5	1982	92	93
Man. Hyd	5½	1978	98½	99½
N. Bruns.	5	1979	93	94
N. Bruns.	5	1979	94¼	95¼
Terre-N.	6¼	1980	100	102
N.-Ecosse	3¼	1965	92½	93½
N.-Ecosse	5	1980	98½	99½
Ontario	3	1965	90¾	91¾
Ontario	5½	1980	98½	99½
Ont. Hydro	5½	1980	98½	99½
Ont. Hydro	4	1966	93	94
Québec	4	1962	98	99
Québec	4¾	1977	91¼	92¼
Qué. Hydro	3½	1975	81	82
Québec	5½	1980	100¼	101¼
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Québec	5½	1980	100¾	101¾
Qué. Hydro	5½	1982	100½	101½
Saskat.	5½	1980	98	99
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Québec	5½	1981	98½	98½

INDUSTRIES

Abitibi P P	6¼	1977	104	106
Albert G T	5¼	1981	95½	96½
Alg Steel	5¼	1978	95½	97½
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B.A. Oil	5¼	1977	95	97
Canada Cem	5¼	1976	96	98
Can. Br.	5	1982	93	94½
C.B. Alum.	5¾	1980	96½	98
Can Chem	5¼	1971	94	96
C.I.L.	5¾	1977	101	103
Can. Oil	4	1976	85½	86½
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	92	93½
C.S. Denis.	5	1962	99	100
Cr Fonc.	5½	1974	96½	—
Dom Stores	5½	1976	98	100
Do. T. & C.	5¼	1978	93	95
C. Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imp. Oil	3	1969	87	89
Ind. Acc.	5½	1978	97½	99½
Loblaw Gr	6	1977	100	102
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr	4½	1975	85½	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Reyn. A.	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
St Law Crp	5	1978	94	96
Simpson's	4¾	1973	94½	96½
Stanleigh U	5½	1962	98½	100½
Stank Ur.	5¾	1963	71	73
Steinb	5¼	1973	95½	—
Tr. Fin.	5¾	1974	98	100
T.C. Pipe	5.85	1987	94	95
Geo. West	4¾	1971	93½	95½
Simpson	5	1976	114	119

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P	4½	1966	97	99
Atlas Steel	5	1967	98	101
Brazilian	4½	1971	74½	77
B.C. Elect	6	1984	105	107
C Delhi	5½	1973	87	89
Can. Pfina	4	1972	82	84
Can. Util.	5¾	1977	106	110
Cockshutt	5	1968	90	93
Dom. Text.	4	1966	93	95
Grey Line	5½	1978	100	103
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	98	100
Inland N.G.	5½	1977	86	88
Int N.G.	5½	1977	88	90
Loblaw	4½	1976	124	129
Pac. Pete	5	1977	93	95
Sh. W. & P.	5½	1972	104½	106½
Simpson	5	1979	105	107
Simpson	5½	1979	105½	107½
Triad Oil	4¾	1971	80	82

Bourse de New York

(Séance de lundi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Lboratories	56¾	56¼	56¾
Air Reduction	74¼	73¾	74¼
Allis-Chalmers (xd)	24¼	23¾	23¾
Am Can	32⅛	32	32
Amerada Pete	68¼	67½	68¼
A Locomotive (xd)	76¼	74½	76
Am Smelting	55⅜	54½	55¼
Am Tel & Tel	84¼	84½	84¾
Am Tobacco	60⅛	60	60⅜
Anaconda Copper	44½	44⅛	44¼
Armco Steel	64½	63½	63⅝
Atchison	22⅞	22⅜	22⅜
Baltimore & Ohio	28¼	27⅞	28¼
Bethlehem Steel	39⅝	39½	39⅝
Boeing Aircraft	35¼	34⅞	34⅞
Borden's Co.	55¼	55⅛	55⅛
Canada Dry	22⅝	22⅜	22⅜
Canadian Pacific	21¼	21¼	21¼
Case, J. I.	83⅛	83⅛	83⅛
Caterpillar Tractor	28	27⅞	28
Cerro de Pasco	30¾	30¼	30¼
Chance-Vought	36⅞	36½	36⅝
Chesapeake & Ohio	60	59¾	60
Chrysler	40¾	40¾	40¾
Coca Cola	70¾	70¾	70⅝
Colgate-Palmolive	31¾	30⅝	31
Comm. Credit	70⅝	70	70¼
Cons Edison of N Y	63⅜	63⅛	63⅜
Continental Can	33¾	33⅛	33¾
Cont Oil	54¾	54¼	54¾
Corn Products	74¼	73¼	74
Curtiss Wright Cp	16¾	16¾	16¾
D'ware & Hudson	24¼	24¼	24¼
Douglas Aircraft	30½	29¾	29⅞
Du Pont	187½	187	187½
Eastman Kodak	113½	111	113
Eversharp	21¼	20⅝	21
Firestone	38½	38½	38½
Ford Motor	65¼	64⅜	64⅜
Gen Electric	78¾	77⅝	78
Gen Foods	65⅞	65⅞	65⅞
Gen Dynamics	39¼	38⅜	38¾
Gen Motors	42	41⅝	41⅞
Gillette S. R.	91¼	91¼	91¼
Goodrich	51⅜	50	50½
Goodyear Tire	37⅞	37⅜	37½
Homestake Mining	47	46½	47
Illinois Central	30¾	30⅛	30⅜
I Business Mach.	563	560	560
Int Harvester	42	41¾	42
Int Nickel	55⅝	54⅝	55¾
Int Paper	97⅜	97⅜	97⅝
Int Tel & Tel	41½	40½	41½
Johns-Manville	43	43	43
Kennecott Copper	77½	76¾	76¾
Lockheed	27	26⅜	26⅞
Mack Trucks	32¼	32	32
Mont Ward	28⅛	28	28¼
Motorola	71½	71¼	71½
Nat Biscuit	73	73	73
Nat Cash Reg	58⅛	56¾	58
Nat Dist	26¼	26	26⅛
New York Central	15⅛	15	15⅜
North Am Aviat	45¼	45	45
Northern Pacific	40¾	40⅜	40¾
Ohio Oil	35¼	35¼	35¼
Owens-Illinois	86¼	86⅜	86⅝
Pennsylvania R.R.	11½	11⅛	11⅜
Pepsi Cola	42¾	42¾	42¾
Phelps Dodge	47	46	46¾
Philips Pete	53⅝	53¼	53⅜
Pitts Pl Gl	64¾	64½	64½
Procter & Gamble	134½	134½	134½
Pullman	32⅜	31⅝	32¼
Pure Oil	33⅝	33⅜	33⅜
Radio Corp	54¾	53¾	54¼
Republic Steel (xd)	53¾	51¾	52¼
Sears Roebuck	56⅝	55⅝	56¾
Schenley Dist	21⅜	21½	21¾
Shell Union	40½	40½	40½
Simmons	42¼	42¼	42¼
Sinclair Oil	37¾	37¾	37¾
Socony Mobil	38⅜	37⅝	38¼
Southern Pacific	21⅜	20¾	21⅛
Southern Railway	45¾	45¼	45⅜
Standard Oil (N.J.)	40¼	39⅝	40⅛
Standard Brands	47⅜	47⅛	47⅜
Studebaker	9⅜	8⅞	8⅞
Texas Co	80	79⅝	80
Union Carbide	120½	119½	120
Union Pacific	27¾	27¾	27¾
United Aircraft Cp	37⅛	37	37⅜
U. S. Rubber	44¾	44¼	44¾
U S Smelters	26¾	26⅝	26¾
U S Steel	73⅞	72⅜	73½
Vanadium Steel	16⅛	16⅛	16⅛
Warner Bros	51¼	51⅛	51¼
Western Union Tel	40⅜	39¾	40
Woolworth	68⅜	68¼	68¾
Youngstown S & T	89¾	88⅝	88¾
Zenith Radio	102¼	101¼	101¼

Bourse américaine

(Séance de lundi)

	Haut	Bas	Clôt.
1000 Allegh. cp. wts	7⅛	6⅞	7⅛
1400 Atlas cp. wts	1⅞	1⅞	1⅞
3800 Braz. T. LL.&P.	4⅜	4⅛	2⅜
1200 Brit Am Oil	28½	28¼	28¼
100 Brit Col pwr	32½	32½	32½
1800 Brit Pet.	6 9/16	5½	6½
2400 Brown Co.	14¼	14⅛	14⅛
1200 Cal East	2⅞	2¾	2⅞
1000 Cadn Javelin	8	7¾	7¾
1800 Can Marconi	4⅞	4¾	4¾
200 C Petrofina PF	8⅛	8⅛	8⅛
400 Cent Hadley	1½	1⅝	1⅝
1000 Cons M & S	19⅝	19⅛	19⅜
1500 C Rede Pet	31⅛	31⅛	31⅜
1500 E B & Share	23⅜	23⅛	23¼
1100 Fairch C & I	161	160	160
500 Felmont Pet	5⅜	5¼	5⅜
75 Ford of Can	129	129	129
1300 Hugh Chem	10½	10⅜	10½
900 Imperial Oil	35⅝	35⅜	35½
800 Mlyzdenm	36¼	35¼	36
800 N J Zinc	20	19¾	20
5400 Pancoastal vte	1¼	1⅛	1⅛
1000 Pantepec Oil	11/16		
3500 Sapphire Pet.	9/16	9/16	9/16
200 Scurry Rain Oil	4⅜	4⅛	4⅜
400 Seeman Bros	20⅞	20⅛	20⅝
600 Std Oil Ky	70⅝	69¼	70½
800 Tri cont wts	24⅛	24⅛	24⅛
400 U. S. Foil "B"	33⅜	32⅝	32⅝
900 Webb & Knapp	1⅛	1⅛	1⅛

Cours des titres à revenu fixe

Cours compilés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99½	100
Canada	5½	1962	103	103½
Canada	4	1963	100	100½
Canada	3¾	1965	96½	97¼
Canada	2½	1967	87	88
Canada	4¼	1972	91¾	92¾
Canada	3¼	1976	78¾	79¾
Canada	4½	1983	88½	89½
Canada 3		perp.	69	70
C.N.R.	5½	1964	103¼	104¼
C.N.R.	5¾	1965	102¾	103¾
C.N.-I.	4	1965	82½	83½
Canada	5½	1969	104	105
Canada	5½	1975	100¾	101¼
CNR	4½	1967	97¾	98¾
C.N.R.	5	1987	93¾	94¾
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta T.	4¼	1978	87	89
B.C. Power	5	1982	92	93
Man. Hyd	5½	1978	98½	99½
N. Bruns.	5	1979	93	94
N. Bruns.	5	1979	94¼	95¼
Terre-N.	6¼	1980	100	102
N.-Ecosse	3¼	1965	92½	93½
N.-Ecosse	5	1980	98½	99½
Ontario	3	1965	90¾	91¾
Ontario	5½	1980	98½	99½
Ont. Hydro	5½	1980	98½	99½
Ont. Hydro	4	1966	93	94
Québec	4	1962	98	99
Québec	4¾	1977	91¼	92¼
Qué. Hydro	3½	1975	81	82
Québec	5½	1980	100¼	101¼
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Québec	5½	1980	100¾	101¾
Qué. Hydro	5½	1982	100½	101½
Saskat.	5½	1980	98	99
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Québec	5½	1981	98½	98½
INDUSTRIES				
Abitibi P P	6¼	1977	104	106
Albert G T	5¼	1981	95½	96½
Alg Steel	5¼	1978	95½	97½
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B.A. Oil	5¼	1977	95	97
Canada Cem	5¼	1976	96	98
Can. Br.	5	1982	93	94½
C.B. Alum.	5¾	1980	96½	98
Can Chem	5¼	1971	94	96
C.I.L.	5¾	1977	101	103
Can. Oil	4	1976	85½	86½
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	92	93½
C.S. Denis.	5	1962	99	100
Cr Fonc.	5½	1974	96½	—
Dom Stores	5½	1976	98	100
Do. T. & C.	5¼	1978	93	95
C. Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imp. Oil	3	1969	87	89
Ind. Acc.	5½	1978	97½	99½
Loblaw Gr	6	1977	100	102
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr	4½	1975	85½	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Reyn. A.	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
St Law Crp	5	1978	94	96
Simpson's	4¾	1973	94½	96½
Stanleigh U	5½	1962	98½	100½
Stank Ur.	5¾	1963	71	73
Steinb	5¼	1973	95½	—
Tr. Fin.	5¾	1974	98	100
T.C. Pipe	5.85	1987	94	95
Geo. West	4¾	1971	93½	95½
Simpson	5	1976	114	119
West. Coast C	5½	1988	87	89
TCP Notes	5½	1967	127	130
SERVICES PUBLICS				
Ang C Tel	6	1983	100	102
Av. Tel.	3¼	1966	87	—
Bell Tel.	3¾	1979	81½	83½
Bell Tel	6¾	1978	105½	107½
Bell Tel	5¾	1982	101½	103½
Bell. Pow	6¼	1978	105	107
Braz. Tract	4¾	1970	80	82
B.C. Elect.	5¾	1977	98	10
B. C. Elec.	5¼	1977	98½	100½
B. C. Elec.	5½	1968	94	96
B.C. Telep.	5¼	1983	96	—
Cal. Pow.	3¼	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn. W. Nt.	5¾	1983	97	100
Cons. Gas	5¾	1977	100½	103
Con. Gas	5	1978	95	97
East. L&P	4	1969	85	—
Gt Lk Pw	5¾	1977	99	102
Inland N.G.	6	1982	97	10
Nariti Elc.	4	1975	81	—
Nfld L&P.	4¼	1974	89	—
Nfld L&P.	5½	1978	96	—
N Ont. NG	5½	1982	92	94
North. Tel	5¾	1985	94	—
Powr Corp	5½	77	94	—
Q. Na. Gas	5¾	1985	72	75
Quebec T.	6	1977	100	—
Shaw. P.	4¾	1976	92½	—
Shaw. P.	4¾	1976	93	—
Union Gas	5	1977	96	98
Union Gas	5½	1977	97½	—
Bell Tel	5¾	1982	101	103
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90½	93½
Eaton Rlty	3½	1968	81	—
Eaton Rlty	5	1978	85	—
Gob. Lease	5½	1983	97½	—
Steinbrg	6	1982	100½	102½

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

Alberta Nat Gas	13¾	14¼
Anglo Tel "A"	35½	37
Argon Welding	3	3½
Banque d'Economie	53	—
Banque d'Epargne	61½	63
Brinco	1½	2
Cdn Delhi	3⅜	3½
Corp. d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	200	215
Dupuis priv.	15	—
Eastern Trust	29½	—
Great West Life	345	355
Hudson Bay Co	21¼	22¼
Imp. Chemicals	10	10¼
La Prévoyance	80	90
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	170	180
Pac. Gas Transm.	12⅜	13¼
Pouv. Bas St-L. Priv.	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	18½	19½
Soc d'Administration	123	133
Sovereign	175	190
Trust Général	15	16
Velox ord.	7	10
Vel

LES TRIBUNAUX



"Robineux" appréhendé sous un "toit" volé!

Si Paris a, sur les bords de sa Seine, ses clochards qui sont célèbres dans le monde entier, Montréal a, elle, ses "robineux" dont la notoriété dépasse depuis longtemps le carré qui porte le nom de son tout premier maire.

Nos "robineux", qui aiment apparemment mieux le goût du vin que la vue de l'eau, ne se sont jamais installés sur les quais pour leurs fêtes nocturnes. Ou même diurnes.

Voulant sans doute établir un courant, sinon une tradition nouvelle, Léopold Bouchard, un quinquagénaire à la barbe hirsute et aux haillons graisseux, fit donc le premier pas.

Un de ces soirs, donc, un résident de la rue Notre-Dame, en sortant sur son balcon arrière, aperçut une "tente" érigée en vitesse qui n'était pas là dix minutes auparavant.

Il s'en fut donc voir qui était dessous.

C'était M. Bouchard qui, bouteille de Saint-George à la main droite, et un morceau de "cheddar" à la main gauche, festoyait comme un roi, face au majestueux Saint-Laurent.

Même si le spectacle était quelque peu drôlatique, le propriétaire des lieux tenta de chasser ce truand au menu plus que sommaire.

Mais sans y réussir.

Il appela donc la police, qui, une fois sur place, interrogea le malheureux sur la provenance de la bâche de bonne qualité qui l'abritait de la pluie tombant sur la métropole pour la huitième journée consécutive, ce soir-là.

L'agent apprit alors que la toile provenait d'un camion garé sur les quais.

Accusé de l'avoir volée, le prévenu devait rapidement se reconnaître coupable, en Correctionnelle.

Constatant qu'il s'agissait d'un pauvre hère plus malheureux que dangereux, le juge voulut se montrer bon prince. Mais voulut en même temps obtenir certaines promesses.

Il demanda donc à l'accusé :

— Et si je vous laisse sortir, vous ne volerez plus jamais ?

"Je vais essayer de ne plus voler", précisa alors le prévenu qui, pour la "franchise" montrée, devait s'en tirer avec une journée de cellules.

Additionnelle, toutefois, aux quinze autres qu'il avait déjà passées en prison, en attendant son procès.

Le trafic des "goofballs" aussi nocif que celui des véritables narcotiques...?

Quelques déclarations faites hier après-midi, au moment de la comparution de deux accusés, indiquent de façon certaine que le commerce des "goofballs", dans plusieurs secteurs de la métropole, constitue un danger presque aussi grand que celui des narcotiques eux-mêmes.

Procureur spécial de la Gendarmerie Royale devant la cour, Me Jean Miquelon, C.R., a pour sa part soutenu qu'il avait reçu, des juges de la Cour du bien-être social, de nombreuses plaintes relativement à la facilité avec laquelle des adolescents et même des adolescentes pouvaient se procurer des barbituriques.

Le juge Redmond Roche, devant qui Marcel Préfontaine, 33 ans, et Palma Ascala, 39 ans, comparaissaient pour trafic de barbituriques, a pour sa part souligné qu'il arrivait également fréquemment, en correctionnelle, que des prévenus donnent comme excuse le fait qu'ils aient été sous l'influence de ces drogues, au moment de leur délit.

A un policier fédéral il demanda donc si ces barbituriques avaient un effet véritablement nocif.

L'agent de la R.C.M.P. déclara alors que pris en quantité, ils avaient le même effet que l'alcool, et qu'avalés à doses massives, ils pouvaient avoir un effet s'assimilant à celui d'une drogue aussi nocive que l'héroïne.

—Et est-ce qu'elle peut créer, chez l'usager, une habitude, une manie ?

"Très certainement", reprit alors le policier.

Ayant reconnu leur culpabilité dès la lecture de la plainte de conspiration logée contre eux, les deux prévenus devinrent alors quelque peu nerveux.

Le juge n'en continua pas moins pour leur faire remarquer :

"Pour ma part, je considère le crime que vous avez commis comme extrêmement sérieux, et j'entends bien le punir en conséquence.

Préfontaine lança alors :

"Mais il ne faudrait pas que nous soyions plus punis que celle qui a réellement vendu les "goofballs". Car, après tout, nous n'avons fait que l'aider'.

La femme Ascala souligna pour sa part :

"Moi, je n'ai fait que compter les pilules. Est-ce que je suis aussi coupable que les autres?

Puis elle ajouta, en désignant ce qui semble bien être son concubin :

"Après tout, nous n'en prenons pas, nous, de ces choses-là".

"Mais vous en faites prendre aux autres", de rétorquer le tribunal. Et c'est infiniment plus sérieux".

Me Miquelon suggéra alors que la sentence des deux prévenus soit ajournée à demain, alors qu'on sera en possession des dossiers complets de chacun d'eux.

Vendredi, on le sait, une première accusée, Thérèse Martindale, avait été condamnée par un autre juge à $75 d'amende et à trois jours de délai.

A ce moment-là, toutefois, on était sous l'impression que l'accusée n'avait aucun délit antérieur et que c'était par accident qu'elle avait été trouvée vendant des barbituriques, par boites de cent, dans les cafés du boulevard Saint-Laurent.

Descente qui aura coûté $16,840 à une barbotte

Deux autres tenanciers du "De Fleurimont Social Club", une barbotte qui "fonctionne" depuis de très nombreuses années au 1451 de la rue Metcalfe, ont reconnu leur culpabilité devant le juge Armand Chevrette, hier après-midi.

Et lorsqu'ils ont versé dans les coffres du Palais l'amende de $400 plus les frais auxquels ils devaient être condamnés, séance tenante, on calcula que la descente du 15 juillet dernier avait coûté aux environs de $16,840 aux propriétaires de cet établissement de jeu.

Cela comprend, évidemment, les quelque $10,000 de mobiliers et d'accessoires qui ont été saisis sur les lieux par les agents du directeur-adjoint Omer Auclair, de la police provinciale (section de Québec).

Cela comprend aussi les amendes et les frais versés non seulement par les trois tenanciers mais aussi bien par les 104 joueurs, qui ont reconnu leur culpabilité en bloc, il y a deux semaines.

Pendant ce temps, devant le juge Armand Chevrette, se continuait le procès d'Albert Quinta, le premier des deux tenanciers d'une maison de jeu située au 309 de la rue Ste-Catherine est.

Lorsque le tribunal s'est ajourné, hier après-midi, le directeur Auclair était interrogé depuis près de sept heures par le procureur de la Couronne, Me Paul-Emile Lejour.

Et le procureur de la défense, Me Maurice-S. Hébert, C.R., n'avait pas commencé son propre interrogatoire du même témoin, évidemment ...

TUSSEX
Sirop et suppositoires pour combattre
Bronchites, Toux, Rhumes
COQUELUCHE

GIGANTESQUE VENTE DE CHARITE
La 14e Grande Vente Annuelle de Charité, sous les auspices du chapitre Raizel Finkelstein du Rabbinical College of Canada, aura lieu MERCREDI, le 23 NOVEMBRE 1960, à l'auditorium de la synagogue B'nai Jacob, 172 rue Fairmount ouest, angle avenue Esplanade.
On y trouvera, à prix d'aubaine, une grande variété de marchandises de qualité pour toute la famille. Toutes les recettes de cette vente serviront au maintient des oeuvres éducatives du Rabbinical College of Canada.
ECONOMISEZ — VENEZ DES L'OUVERTURE DES PORTES A 9 HEURES

ASSUREZ L'AVENIR DES VOTRES AVEC
LA SURVIVANCE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
Consultez notre representant local
FRED RUDMAN, gérant, 1290, rue St-Denis, suite 107, Montréal

le Lait ça vous remonte



Avec le lait, vous êtes en pleine forme! Aucun autre breuvage ne vous fait autant de bien ... ne contient autant de principes alimentaires ... ne vous donne autant d'entrain! Buvez-en souvent.
LA SANTÉ PAR LE LAIT

Poursuite de $165,980 enregistrée contre des entrepreneurs généraux

Une société d'ingénieurs vient d'intenter, en Cour supérieure, une poursuite de $165,983 aux entrepreneurs généraux du nouvel édifice de Canadian Industries Ltd, en voie de construction, rue Dorchester ouest.

Les ingénieurs S. D. Miller & Sons réclament à la compagnie Anglin-Norcross Ltd. la somme précitée, à titre de solde du coût des travaux d'excavation de l'édifice.

Le prix de ces travaux avait été fixé à $235,000 et avait été accepté le 29 août 1959. Quelques jours plus tard la compagnie défenderesse avisait verbalement les demandeurs qu'elle entendait apporter divers changements au projet.

Ces modifications entraînèrent une augmentation du coût des travaux de $175,797, portant le prix total à $470,797. S. D. Miller & Sons réclament donc la différence et demandent que Greenspoon, Fredlander & Dunne, chargés de la surveillance des travaux, acceptent ceux-ci, ce dont ils refusent de faire.

Nouveaux juges assermentés

L'hon. juge en chef adjoint W. B. Scott, de la Cour supérieure, a annoncé hier que les trois nouveaux juges nommés récemment à ce tribunal prêteront leur serment d'office et d'allégeance jeudi 24 novembre, au cours d'une cérémonie qui se déroulera en chambre 24, au vieux Palais.

Les trois nouveaux juges sont : les honorables Philippe Lamarre, G. Beverly Puddicombe et Benjamin Robinson.

HOROSCOPE

SUITE DE LA PAGE 14

te. De toute façon, ne prenez aucune décision d'ordre sentimental.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Vous aurez grand intérêt à vous comporter pondérément, afin de ne pas commettre des erreurs de tactique dans le règlement de certaines de vos affaires. Il conviendra aussi que vous ménagiez vos forces, car les excès de fatigue pourraient être préjudiciables aux points faibles de votre organisme.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Votre journée sera très laborieuse. Mais si vous gardez votre sérénité, vos tâches seront rapidement menées à bien. D'ailleurs, les circonstances vous favoriseront en tout domaine.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Si vous allez de l'avant, les circonstances tourneront à votre avantage. La fortune sourit aux audacieux, et Dieu sait que vous ne manquez pas d'audace. Donc, pas de craintes chimériques. Une ombre cependant : l'équilibre nerveux de l'être aimé que vous aurez intérêt à entourer de beaucoup de prévenances.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
21 novembre 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'Hon. Juge André Montpetit :

Alex Savaria vs J. W. Perron, jugement motion pour regle nisi accordee par défaut contre le défendeur et rapportable le 22 décembre 1960;

Dame Sylvia Malomet et vir vs Gagné et Longpré, fieg'd, jugement motion opur amender rayée;

Commercial Credit Corporation Limited vs Alexandre Lecours, jugement regle nisi déclarée absolue avec dépens par défaut contre le défendeur;

Dame Lena Lachapelle et al vs Edmond Levesque, jugement motion pour amender la déclaration accordee sans frais;

La Corporation de Montreal Metropolitain et Dame Aline Brisebois, jugement accordant requête en homologation de l'amendement au 11e rapport de la régie;

Dame Hanna Goldfried et Ben Bernard Tishler, requérant, jugement accordant requête pour nommer exécuteur testamentaire;

Roland Frechette vs Léo Courselles et al et Dame Madeleine Lalonde, opposant, jugement motion pour rejet d'opposition accordée quant à l'examen de l'opposante seulement le 25 novembre 1960 à 10 h. 30 A.M., frais à suivre;

Andreco Import vs Noël Laforge, jugement motion pour être relevé de défaut rejetée sans frais;

Industrial Cottellerie vs Mario Rossilli et al, jugement motion pour entendre les délais continués sine die;

Prince Arthur Meat Market vs Ernest Laroche, jugement motion pour amender accordée en payant frais de motion, 10 jours pour produire amendement;

United Loan Corporation vs Georges Giguère Ltée et le dit défendeur opposant jugement motion pour rejet d'opposition accordée examen de l'opposant seulement, examen le 28 novembre 1960 à 10 h. 30, frais à suivre;

Dame Anna Chapados Gauthier vs Corporation de gaz Naturel du Québec, jugement motion pour exament médical de la demanderesse autorisée à ester en justice en annulation de mariage accordée frais à registres de l'état civil;

Lucette Cherrier vs Réal Cardinal et l'Hon. Georges Lapalme, mis-en-cause, jugement requête pour être autoriser à ester en justice en annulation de mariage accordée frais à suivre;

Gilles Bombardier et uxor, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

GRANDES AUBAINES chez C.M. jeudi, le 24 novembre
Surveillez LA PRESSE MERCREDI

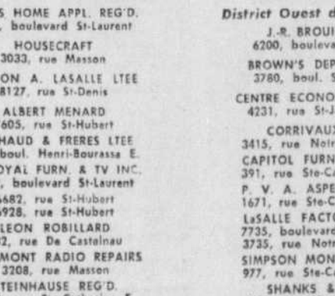
RCA VICTOR
A L'HONNEUR DE FAIRE PART
d'une union idéale
Un ensemble sans pareil pour vous divertir au foyer:
Téléviseur image intégrale 23" ... Stéréo son intégral ... Radio AM/FM

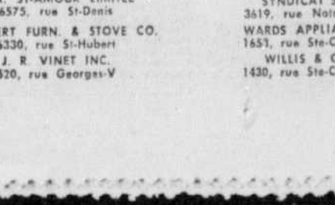


Le "GERSHWIN" (23TA508) — Ebénisterie *bois véritable:* riche noyer, élégant acajou ou chaud chêne cérusé. Ci-dessus, style provincial; ci-contre, style moderne (léger supplément à payer). En médaillon, style contemporain (seulement $595). Téléviseur muni d'un tube-image 20,000 volts, de l'AGC préréglé et d'un circuit de sécurité étanche. Appareil stéréophonique équipé d'un changeur Collaro automatique 4 vitesses, d'une aiguille diamant et d'un ensemble stéréophonique à 4 haut-parleurs. Son de radio AM/FM reproduit par les haut-parleurs du stéréo.

Le "CREDENZA" (23TA506) — C'est l'appareil le plus perfectionné sur le marché. Magnifique ébénisterie noyer, acajou ou chêne cérusé véritables. Téléviseur 23" à image intégrale, portes. Ensemble stéréophonique de 6 haut-parleurs. Postes radio indépendants AM et FM permettant de profiter pleinement des émissions stéréophoniques, célèbre changeur Garrard automatique 4 vitesses, bras acoustique équilibré, aiguille diamant. Prix de détail proposé: $995.*

**Dans certaines régions, les conditions de vente, les frais de transport et les taxes peuvent faire varier les prix quelque peu.*





Pour un peu plus que pourrait vous coûter un simple téléviseur ou une console stéréophonique, RCA Victor vous offre, en un seul appareil, la télévision 23" à image intégrale et la stéréophonie à son intégral (avec haut-parleurs mobiles) *plus* un récepteur-radio AM/FM.

Cet instrument magistralement étudié vous apportera l'image de télévision la plus claire et la plus contrastée qui soit ... le son le plus pur que vous aurez encore entendu, que vous écoutiez un disque stéréophonique ou une émission de radio ... et vous aurez un meuble de création Victor-Craft d'une élégance superbe, en bois véritable poli à la main.

RCA VICTOR
LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN REPRODUCTION VISUELLE ET SONORE

Demandez une démonstration à l'un des dépositaires suivants :

District Est de Montréal
ED. ARCHAMBAULT INC. 500 Ste-Catherine E. 2140 de la Montagne
BEAUCOURT 1018 Ste-Catherine E. angle Amherst
BEAULIEU & GLADU ENRG. 4305 Ste-Catherine E.
LOUIS BILODEAU FURN. ENRG. 1840 Beaubien E.
A. BREAULT 6905, 28e avenue, Rosemont
J. H. CARON LTEE 2211, rue Mont-Royal E. 1311, rue Ste-Catherine E.
F. COURTEMANCHE LTEE 6729, rue St-Hubert
DUPUIS FRERES LTEE 865, rue Ste-Catherine E.
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE 251, rue Beaubien Est
LES FRERES DUVAL 2149 rue Frontenac
JEAN GERVAIS 5270, rue Henri-Julien
J. GOLDEN CO. 2801, rue Masson
GORDON VAC. CLEANER CO. 4111, boulevard St-Laurent
HAINS HOME APPL. REG'D. 7035, boulevard St-Laurent
HOUSECRAFT 3033, rue Masson
MAISON A. LASALLE LTEE 8127, rue St-Denis
ALBERT MENARD 7605, rue St-Hubert
MICHAUD & FRERES LTEE 595, boul. Henri-Bourassa E.
MT-ROYAL FURN. & TV INC. 4432, boulevard St-Laurent 6682, rue St-Hubert 6928, rue St-Hubert
LEON ROBILLARD 232, rue De Castelnau
ROSEMONT RADIO REPAIRS 3208, rue Masson
STEINHAUSE REG'D. 1852, rue Ste-Catherine E.
J. A. ST-AMOUR LIMITEE 6575, rue St-Denis
ST-HUBERT FURN. & STOVE CO. 6330, rue St-Hubert
J. R. VINET INC. 520, rue Georges-V
WILLIS & CIE LTEE 6990, rue St-Hubert

District Ouest de Montréal
J.-R. BROUILLETTE 6200, boulevard Monk
BROWN'S DEPT. STORE 3780, boul. St-Laurent
CENTRE ECONOMIC TELEV. 4231, rue St-Jacques O.
CORRIVAUX INC. 3415, rue Notre-Dame O.
CAPITOL FURNITURE CO. 391, rue Ste-Catherine O.
P. V. A. ASPECK RADIO 1671, rue Ste-Catherine O.
LaSALLE FACTORIES LTD. 7735, boulevard St-Laurent 3735, rue Notre-Dame O.
SIMPSON MONTREAL LTD. 977, rue Ste-Catherine O.
SHANKS & FRERE 4225, rue Notre-Dame O.
SYNDICAT ST-HENRI 3619, rue Notre-Dame O.
WARDS APPLIANCES LTD. 1651, rue Ste-Catherine O.
WILLIS & CIE LTEE 1430, rue Ste-Catherine O.

Verdun
VERDUN ALLIES FURN. INC. 4409, rue Wellington
STAR FURNITURE 3807, rue Wellington
BROPMY'S REG'D. 1957, rue de l'Eglise
LaSALLE TELEVISION 344, rue Strathmore
MT-ROYAL FURN. & TV INC. 4260, rue Wellington
VIM'S INC. 4702, rue Wellington

Cartierville
M. CHICOINE TELEVISION 5975, boulevard Gouin O.
J. O. DESJARDINS CIE LTEE 12263-65, boulevard Reed

Iberville
LAVAL - BESSETTE 7, 1ère rue
LaSALLE FACTORIES LTD. 210, rue St-Jean, Longueuil 10, boul. Bernard, Drummondville

L'Abord-à-Plouffe
MAGASIN FERNAND VARY 3304, boulevard Lévesque

Lachine
DOMON LTEE 1366, rue Notre-Dame
LAKESHORE HOME APPL. LTD. 935, rue Notre-Dame

Saint-Eustache
PAUL LEGER INC. 49, rue St-Eustache St-Eustache, Co. Deux-Montagnes
ROLAND L'ECUYER 40, chemin Oka

Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
AIME SEXTON 15833, boulevard Gouin O.

Ville Mont-Royal
MODELECTRIC HARDWARE 1335, chemin Canora 2324, chemin Lucerne

Rigaud, comté Vaudreuil
GAETAN PILON Ville Saint-Laurent
DECARIE FURNITURE 999, boulevard Décarie



CHEZ LES ANCIENS DU COLLEGE LAVAL : M. Maurice Daoust, réélu pour un second mandat président du Club social de l'Amicale mariste du collège Laval de Saint-Vincent-de-Paul.

L'archevêque des Acadiens à Montréal

S. Exc. Mgr Norbert Robichaud, de Moncton, au Nouveau-Brunswick qui, à cause de son titre de métropolitain est surnommé l'archevêque des Acadiens, fera sa première visite officielle à Montréal, pour rencontrer les quelque 100 Acadiens de la métropole.

Cette visite, qui est sous les auspices de la Société L'Assomption et du Mouvement Social Acadien, sera marquée d'une messe en l'église Notre-Dame de Montréal, suivie d'un banquet, au cours duquel Son Excellence adressera la parole. Tous les Acadiens de Montréal sont cordialement invités à se rendre à l'église Notre-Dame dimanche le 27 novembre 1960, à 5 h. de l'après-midi.

Pour prendre part au banquet, il faut réserver ses billets à l'avance en téléphonant à L'Assomption.



le panorama

CE SOIR
DANSEZ
PRÈS DES ÉTOILES!
et chaque soir
sauf le dimanche
dans la merveilleuse salle du
Panorama
au 21e étage,
au dessus de la ville
Pas de frais de couvert
Pas de minimum
Stationnement à l'intérieur.

LE REINE ELIZABETH

Tonifiez-vous...



Messieurs, cette fatigue inexplicable qu'une nuit de sommeil ne parvient pas à surmonter, peut souvent être enrayée par un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles PILULES MORO, un produit reconnu et bien établi; maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 3-568



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 3-59

EATON-ARTICLES DE MAISON! PRIX UNIQUE D'UN DOLLAR!

NE MANQUEZ PAS DE VOUS ARRÊTER AUX "SPÉCIAUX NON ANNONCÉS", ÉGALEMENT VENDUS À 1.00!

Spécial mercredi, 1.00 L'ARTICLE OU L'ENSEMBLE

COMPOSEZ VI. 2-9211



1. PASSOIRE
Aluminium, poignées émaillé noir. Env. 8½" diam., 5" haut. 1.00



2. NETTOYEUR
Pour les fenêtres. Eponge Polyfoam. En métal, manche bois. Env. 30" long. 1.00



3. BROSSES
Brosses de cabinet, nylon blanc, plateau plastique noir. 1.00



7. 12 GOBELETS
Contenance de 12 oz. chacun. A l'épreuve de la température d'ébullition, plastique incassable, couleurs variées. L'ens de 12 1.00



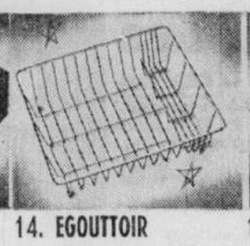
8. PLATEAU
Pour couvre-chaussures, en plastique ton naturel, rebords pour garder la boue. 1.00



9. LINGE à VAISSELLE
Chacun env. 12" x 13". Coton blanchi à rayures rouges, vertes et jaunes. L'ensemble de 9 1.00



13. PINCES A LINGE
Ressort 7 spirales, sac de coton à cadre de fil de fer pour l'accrocher, poche profonde. 72 pinces. L'ensemble 1.00



14. EGOUTTOIR
Pour la vaisselle, cadre de fil de laiton recouvert de plastique. 4 pieds à embouts caoutchouc. Env. 12" x 15½". Blanc, jaune ou turquoise. 1.00



15. DESSOUS d'égouttoir
Env. 15" x 19½", en plastique Polyéthylène côtelé. Blanc, jaune ou turquoise. 1.00



16. NENETTE
Pour nettoyer les fenêtres. Contenant à couvercle de plastique blanc, applicateur éponge, Deux pour 1.00



17. BALAI
Pailles de blé d'Inde, type à 4 rangs de cordonnage. Manche de bois dur, vernis naturel. 1.00



18. KLEEN FLUSH
Se place à l'intérieur de tout réservoir de cabinet. Garde les ouvertures libres. Prêt à installer sans outils. 1.00



4. TAPIS PLASTIQUE
Pour protéger tapis et planchers. Epais et côtelé. Env. 9 pieds x 30". 1.00



5. PLATEAU
Tout métal, poignées ton cuivré. Motif rose foncé sur blanc ou noir. 1.00



6. BOUILLOIRE
Aluminium poli pour le thé avec soupape. Poignée de matière synthétique noire. Contenance env. 1 pinte. 1.00



10. EPOUSSETTES
Tissu "Chamoisette" en jaune. Bordures piquées. Chacune env. 15" x 14". L'ensemble de 6 1.00



11. VADROUILLES
Grandeur 12 oz. Fibre de coton, manche bois dur, fini naturel. 1.00



12. ENV. 14" x 22"
Caoutchouc pour la baignoire, assure une prise parfaite. Blanc, rose ou turquoise. 1.00



19. PLATEAU DE LIT
En acier sur trépied pliant. Env. 18" x 13", 8½" haut. Motifs fleuris sur noir ou blanc, ou motifs barbecue sur gris. 1.00



20. PERCOLATEUR
Aluminium, contenance 6 tasses, gradué de 4 à 6 tasses. Poignée de matière synthétique noire. 1.00



21. BROCS GRADUES
Ensemble 4 brocs en céramique, contenance de 1 oz à 4 oz. Motifs en couleurs sur blanc. Avec panoplie. L'ensemble 1.00



22. SUCRIERS et CREMIER
Assorti en blanc. Aluminium poli, boutons blancs. Env. 3¾" diam. L'ensemble de 2 1.00



23. BOLS à MELANGER
En plastique Polyéthylène. Résiste à la température d'ébullition et quasi incassable. Diamètre de 5" à 8½". Jaune ou turquoise. L'ensemble de 3 1.00



24. PLATEAU
Bois cerisier, fini lacquer. Bords élevés. Env. 16" x 10". Avec poignées. 1.00



25. BASSINE
Plastique, Polyéthylène, env. 16" diam., 8" prof. Quasi incassable. Jaune ou turquoise. 1.00



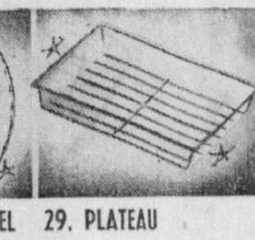
26. POUR OISEAUX
Graines d'oiseaux EATON, pour oiseaux sauvages. Attirent les oiseaux. Sac de 8 lb. 1.00



27. GRAINES TOURNESOL
Marque Eaton, sac de 4 lb, attirent les oiseaux toute l'année. 1.00



28. ASSIETTES de NOEL
Ensemble de 6. Fond blanc, motifs multicolores de rennes. Env. 9¾" diam. Ensemble de 6 1.00



29. PLATEAU
Pour la réfrigération de la viande, sans congélation. Plastique transparent, fonds côtelé. 1.00



30. EN PLASTIQUE
Pour nourrir les oiseaux, env. 8" haut, anneau de suspension. Toit protégeant les perchoirs. 1.00

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques
RAYON 254, AU QUATRIEME

EATON Magasin du Sous-sol

Le magasin du sous-sol nouvellement agrandi vous offre un choix plus grand encore pour Noël!



Jupon et culotte assortie, les 2 pièces 1.49

Emballage attrayant pour cadeaux

Bel ensemble de jupon et caleçon, bordure dentelle!

En 7 belles couleurs!

Achetez-en pour vous et pour les cadeaux!

Lingerie luxueuse en tricot acétate opaque. Belles bordures de dentelles. Caleçons à taille élastifiée, jambes à dentelle assortie. Pour dames, tailles petite, moyenne et grande. En • blanc comme neige • vert lotus • lilas français • rose sucre • bleu ciel • jaune narcisse • bois de santal.

CHOISISSEZ VOTRE TAILLE ET COULEUR ET

COMPOSEZ VI. 2-9211

(909)



SPECIAL MERCREDI LA PAIRE 4.99

Grand achat spécial vous permettant de grandes économies!

Bottillon de neige tout en cuir à chaude doublure

Pour dames et jeunes filles!

A porter sans chaussures. Empeignes de cuir souple, doublure épaisse de peluche de rayonne et fausses semelles. Lanière avec boucle. Semelles mousse striées et talons. 4 à 9 en NOIR et BRUN, pas de demi-pointures.

a) Semelles à talons compensés
b) Style talon bas en vogue

COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



SPECIAL MERCREDI CHACUN 3.59 2 pour 7.00

Deux modèles importés de France!

Chandails tout laine pour hommes! Achat spécial!

Achetez maintenant à un bas prix!

Pour apprécier ces superbes chandails à leur juste valeur, il faut que vous les voyiez! Deux motifs extrêmement jolis comme représentés.

Faits en France, en tailles petite, moyenne et grande pour 36 à 44.

a) Grands quadrillés en bleu royal sur noir, olive sur noir, marine sur bleu acier, bleu royal sur brun.

b) Motifs sur toute la surface en marine, olive et brun.

VENEZ FAIRE VOS EMPLETTES EN PERSONNE, ECRIVEZ OU

COMPOSEZ VI. 2-9211

(928)

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

EATON le Magasin des Fêtes au Canada

GRAND ACHAT SPÉCIAL! CADEAUX DE LINGERIE! 4e ÉTAGE!



Ordinairement 6.98 à 9.98!

PULLOVERS 6 MODELES

SPECIAL MERCREDI

3.49 à 4.98

Achat spécial! Manches trois-quarts ou longues, encolure fantaisie. Jaune doré, vert, beige, bleu royal, fumée, rouge, lilas, jaune. Tailles: petite, moyenne, grande.

Reproduit: Ordinairement 8.98

Beige, vert, brun, bleu, jaune doré, fumée. SPECIAL MERCREDI **4.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 345, AU QUATRIEME



Pour dames et jeunes filles...

PIMPANTES, ELEGANTES!

Spécial mercredi **5.98**

A temps pour la saison des Fêtes! Jolies robes-manteau, toujours pratiques et si faciles d'entretien lorsqu'elles sont, comme celles-ci, confectionnées d'un tissu "Arnel" et coton. Quadrillées noir/mauve, noir/bleu, noir/vert. Tailles: 12 à 20, 18½ à 24½.

Commandes téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Prière d'indiquer un second choix de couleurs.

RAYON 345, MAINTENANT AU QUATRIEME

TRICOT NYLON — 30 A 40% DE RABAIS!

ORDINAIRE MENT 2.69 A 7.99



GARNITURE DE DENTELLE FESTONNEE ET PLISSEE!

A. CHEMISES DE NUIT LONGUES — ORD. 7.99
Encolure plongeante, large garniture de dentelle et plissés "cristal" festonnés. Dentelle à l'ourlet. Bleu, rose, vert. Tailles: 34 à 40. SPECIAL MERCREDI **4.88**

B. PYJAMAS "BABY DOLL" — ORD. 7.99
Encolure plongeante, garniture de dentelle et plissés "cristal" festonnés. Culottes ornées de dentelle. Bleu, vert, rose pâle. Tailles: petite, moyenne, grande. SPECIAL MERCREDI **4.88**

C. CULOTTES MOULANTES — ORD. 2.69
Jambes et taille élastifiées. Garniture de dentelle au bas, dentelle et plissés cristal sur les côtés. Banc, bleu, vert et brun. Tailles: petite, moyenne, grande. SPECIAL MERCREDI **1.88**

D. JUPON-COMBINAISON — ORD. 5.99
Garnitures de plissés et dentelle à l'empiècement. Bas orné large volant dentelle de 6" et plissés "cristal" festonnés. Bretelles réglables. Blanc, bleu, vert et brun. Tailles: 32 à 42. SPECIAL MERCREDI **3.88**

E. JUPON — ORD. 4.99
Luxueuse garniture de dentelle festonnée de 6" et plissés et dentelle au bas. Blanc, bleu, vert et brun. Tailles: petite, moyenne et grande. SPECIAL MERCREDI **2.88**

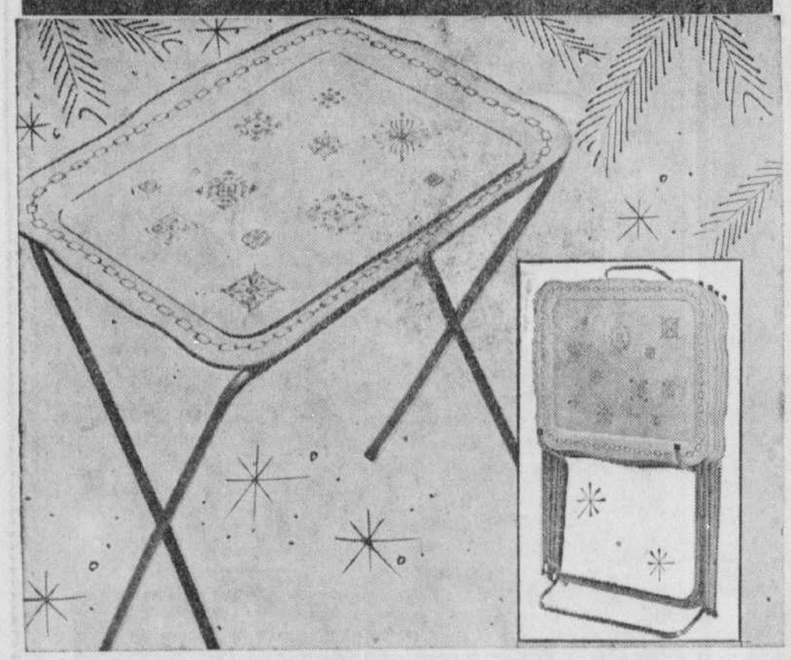
F. CULOTTES EVASEES — ORD. 2.99
Taille élastique. Fourche double. Jambe devant à dentelle et plissés cristal, dentelle à l'arrière. Blanc, bleu, vert, brun. Tailles: petite, moyenne, grande. SPECIAL MERCREDI **1.88**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

LINGERIE (RAYON 209), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



ENSEMBLE de 4 PLATEAUX GRAND FORMAT



ORD. 18.95! Profitez de cet achat spécial EATON!

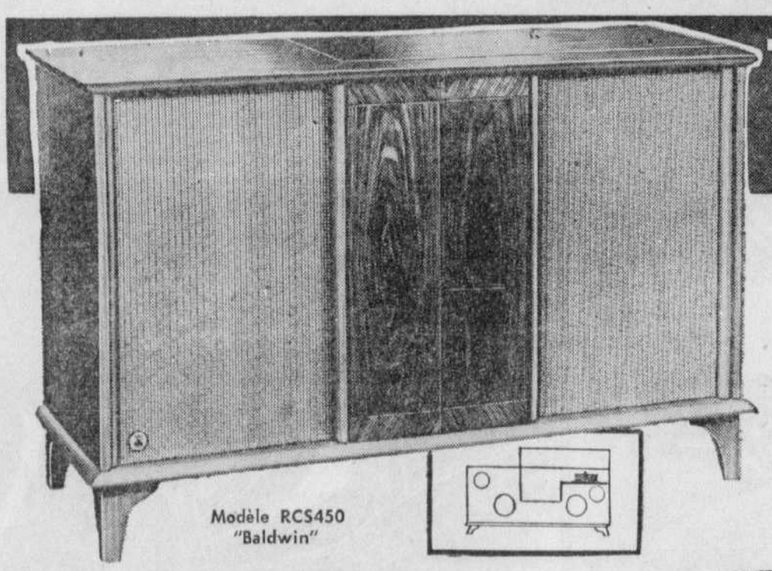
Quatre plateaux de grande dimension, env. 17" x 20" chacun, qui se placent sur un piétement! Pieds bronzés. Surface à motif tapisserie fonds beige, bois de santal. S'essuie facilement avec un linge mouillé.

SPECIAL MERCREDI, l'ensemble de 4 plateaux avec piétement **12.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

RAYON 224, AU QUATRIEME

TV ET STÉRÉO VIKING SEULEMENT CHEZ EATON



Modèle RCS450 "Baldwin"

PERFECTIONNEMENTS TECHNIQUES DE CHOIX!

VIKING — seulement chez EATON! Appareils TV et "Stéréo" sont fabriqués SELON DE RIGOUREUSES NORMES EATON pour VOUS OFFRIR LE MAXIMUM POUR VOTRE ARGENT. Rendement de choix, ébénisterie soignée à prix avantageux.

La garantie EATON:

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

RADIO-PHONO STEREO VIKING

REG. 419.00

SPECIAL MERCREDI

369.00

Avec rabais spécial

- Changeur automatique de disques 4 vitesses RC Garrard 210, jouant tous genres de disques.
- Ebénisterie en placages bois façon noyer, acajou, bois fruitier.
- Puissance de débit 20 watts.
- Quatre haut-parleurs, deux de 10" pour graves, deux de 5" pour aigus.

COMPOSEZ VI. 2-9331 local 274

FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME



Modèle 446

EATON offre un contrat d'entretien de 3 mois sans frais supplémentaires sur cette TV.

ECRAN CARRE VIKING 19"

PRIX VIKING

259.00

- Deux haut-parleurs de 5" x 3"
- Châssis de 17 lampes
- Contrôle automatique de gain progressif
- Environ 26¼" x 14½" x 28"
- Ebénisterie tout bois en placage façon noyer, noyer suédois, chêne blanchi, acajou.

FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME

VEUILLEZ NOTER CES RECENTS CHANGEMENTS D'EMPLACEMENTS DES RAYONS SUIVANTS:

CHAPEAUX POUR HOMMES ET GARÇONS — Rez-de-chaussée, Victoria

VETEMENTS DE BEBES ET D'ENFANTS — 4e étage, rue Victoria

LINGERIE ET ROBES D'INTERIEUR — 4e étage, Ste-Catherine

LE PETIT BUDGET-MANTEAUX ET ROBES — 4e étage, rue Université

VETEMENTS SPORT "PETIT BUDGET" — 4e étage, avant

BUREAU DE POSTE — 4e étage, rue Victoria

EMBALLAGE FANTAISIE — 4e étage, rue Victoria

BUREAU DES CARTES D'ACHATS — 4e étage, rue Victoria

PEINTURES ET PAPIERS-PEINTS — 4e étage, arrière

ARGENTERIE, 4e étage, centre

LAINE ET OUVRAGES FANTAISIE — 4e étage, Centre

CASSE-CROUTE AUTOMATIQUE — 5e étage, rue Victoria

PETITS APPAREILS ELECTRIQUES — 4e étage Victoria

CUISINIERES ET LESSIVEUSES — 5e étage, Centre

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE — 5e étage, Centre

JOUETS ET ARTICLES SUR ROUES — 5e étage, rue Victoria

ARTICLES DE SPORT — 5e étage, rue Université

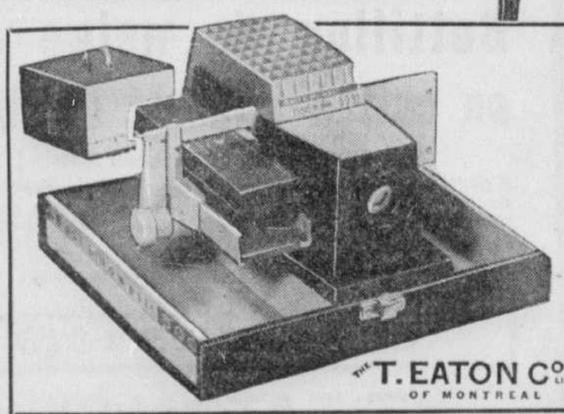
ACCESSOIRES D'AUTO — 5e étage, rue Université

ARTICLES DE BOY-SCOUTS — Rez-de-chaussée (Victoria)

RAYON DES MEUBLES — 7e étage

ELECTRICITE — 7e étage, rue Burnside

EATON s'agrandit pour mieux vous servir; veuillez conserver cette liste qui facilitera votre magasinage.



THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

BELL & HOWELL 35 MM. PROJECTEURS A DIAPOSITIVES

Bien au-dessous du prix habituel!

Modèle 710 avec dispositif de visionnement préalable. Capacité de la cassette 30 plaques. SPECIAL JEUDI **69.95**

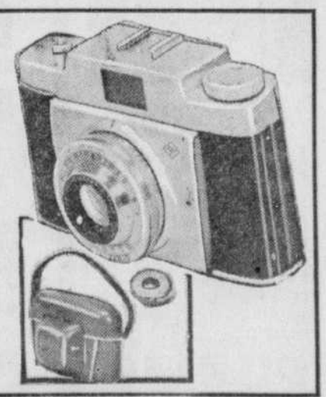
AGFA DE PRECISION 35 mm. FABRICATION DE PRECISION

Objectif Agfa 3.5 Agnar couleur. Obturateur variable. 4 vitesses. Pose B 1/25, 1/50, 1/200 • Réglage à distance • Grand viseur • Blocage évitant les photos doublées • Synchronisé pour flash • Complet avec étui. **19.95**

SPECIAL! APPAREIL PHOTO 35 mm.

Arrête-automatique d'Allemagne. Objectif F 2.8 Westanar couleur, 35 mm. Obturateur Prontormat. Réglages A.S.A. 6 à 3200. SPECIAL JEUDI **64.95**

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (RAYON 512), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Veuillez VOIR AU VERSO les autres annonces EATON

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Au Centre de Terrebonne

Un autre intéressant programme de lutte sera présenté ce soir, à 8 h. 30, au Centre de Loisirs de Terrebonne. Tous les amateurs, jeunes et moins jeunes, y sont cordialement invités.

Dans le combat principal, "Nature Boy" Dupuis, qui a remporté la victoire contre Bob Taylor lors de la récente soirée de lutte tenue au même centre, devra affronter Ted Evans, qui a vaincu Mike Morelli en finale du précédent programme.

En semi-finale, Guy Vézina, lutteur local et instructeur de lutte au Centre de Terrebonne, en viendra aux prises avec le rude Mike Rorelli. Un autre combat que les amateurs attendent avec impatience, opposera le populaire "Charnou" Layette et Bob Ouellette. Trois autres rencontres compléteront la soirée.

Par ailleurs, la Ligue intermédiaire de ballon-panier a été officiellement inaugurée jeudi dernier au Centre de Terrebonne. Quatre équipes font partie de ce circuit : Terrebonne, le Centre diocésain de St-Jérôme, les Collégiens de St-Jérôme et l'ARC de St-Denis.

A l'ouverture, un compte nul de 42 à 42 a terminé la rencontre inaugurale entre Terrebonne et les Collégiens de St-Jérôme. Chez les premiers, Yvon Robert a pris la vedette en enregistrant 34 points, tandis que chez les autres, l'étoile fut J. de la Sablonnière, avec 16 points.

En fin de semaine dernière, le Centre de Terrebonne a tenu sa fête annuelle en l'honneur de ses lignes mineures de baseball "Pony" et "Petite Ligue", respectivement présidées par MM. Philippe Daunais et Gérard Ouimet.

Au Centre LeBer

La célébration de la Ste-Catherine se déroulera demain soir, à 7 h., au centre récréatif LeBer, 2120, rue Favard, à la Pointe-St-Charles. Garçons et filles de 7 à 15 ans y sont cordialement invités.

Le programme comportera une grande "Kermesse de jeux". Les jeunes y trouveront une dizaine de kiosques où ils pourront faire preuve d'adresse. Parmi les différentes épreuves, il y aura: lancer dans un cercle, crever des ballons, fers à cheval, frapper l'oeuf, etc. Des prix seront décernés aux vainqueurs.

Cette fête a été préparée sous la direction du moniteur et de la monitrice en charge de ce centre récréatif du Service des parcs: **André Nouguier** et **Monique Bronsard.** Voici l'horaire des activités récréatives actuellement en vigueur au centre LeBer, pour les jeunes et les moins jeunes :

Lundi : gymnastique, de 4 h. à 5 h., filles de 6 à 11 ans; 5 h. à 6 h., garçons de 6 à 11 ans; 7 h. à 7 h. 45, filles de 12 à 15 ans; 7 h. 45 à 8 h. 30, garçons de 12 à 15 ans; 8 h. 30 à 10 h. 15, mixte (16 ans et plus), sous la direction du moniteur Aimé Favre.

Mardi : ballon - chasseur, de 4 h. à 5 h., filles de 6 à 11 ans; de 5 h. à 6 h., garçons de 6 à 11 ans; 7 h. à 7 h. 45, filles de 12 à 15 ans; 7 h. 45 à 8 h. 30, ballon volant, garçons de 12 à 15ans; 8 h. 0 à 9 h. 15, ballon-panier, filles de 16 ans et plus; 9 h. 15 à 10 h. 15, ballon volant, garçons de 16 ans et plus.

Mercredi : 4 h. à 5 h., balle brûle (filles, 6 à 11 ans); 5 h. à 6 h., ballon-chasseur (garçons, 6 à 11 ans); 7 h. à 7 h. 45, ballon-tennis (filles, 12 à 15 ans); 7 h. 45 à 8 h. 30, ballon-panier (garçons, 12 à 15 ans); 8 h. 30 à 9 h. 15, ballon volant (filles, 16 ans et plus); 9 h. 15 à 10 h. 15, ballon-panier (garçons, 16 ans et plus); 1 h. 30 à 10 h. 30, peinture (avec monitrice Liliane Goulet).

Jeudi: 4 h. à 5 h., drapeau (filles, 6 à 11 ans); 5 h. à 6 h., ballon-quilles (garçons, 6 à 11 ans; 7 h. à 7 h. 45, drapeau (filles, 12 à 15 ans); 7 h. 45 à 8 h. 30, ballon volant (garçons, 12 à 15 ans; 8 h. 30 à 9 h. 15, ballon-panier (filles, 16 ans et plus); 9 h. 15 à 10 h. 15, ballon volant (garçons, 16 ans et plus); 1 h. 30 à 10 h. 30, artisanat féminin (Marguerite Lauzon); 5 h. à 10 h. 30, bricolage (Lucien Côté).

Vendredi: 4 h. à 5 h., ballon-tennis (filles, 6 à 11 ans); 5 h. à 6 h., ballon-chasseur (garçons, 6 à 11 ans); 7 h. à 7 h. 45, ballon volant (filles, 12 à 15 ans); 7 h. 45 à 8 h. 30, ballon-panier (garçons, 12 à 15 ans); 8 h. 30 à 10 h. 30, **soirée des parents** (badminton, tennis sur table, mississippi, ballon-tennis, etc.); 1 h. 30 à 10 h. 30, artisanat féminin.

Le ballon-tennis dont il est question dans l'horaire, est un sport intérieur qui a été mis au point par les jeunes du centre LeBer. Il s'agit du tennis joué avec un ballon que l'on frappe de la main, après que le ballon a fait un bond, pour l'envoyer de l'autre côté du filet (tendu à la hauteur réglementaire pour le tennis). Ce sport est très populaire chez les jeunes et les moins jeunes qui fréquentent ce centre récréatif où règne une abondante activité.

Ciné-Club du Centre I.-C.

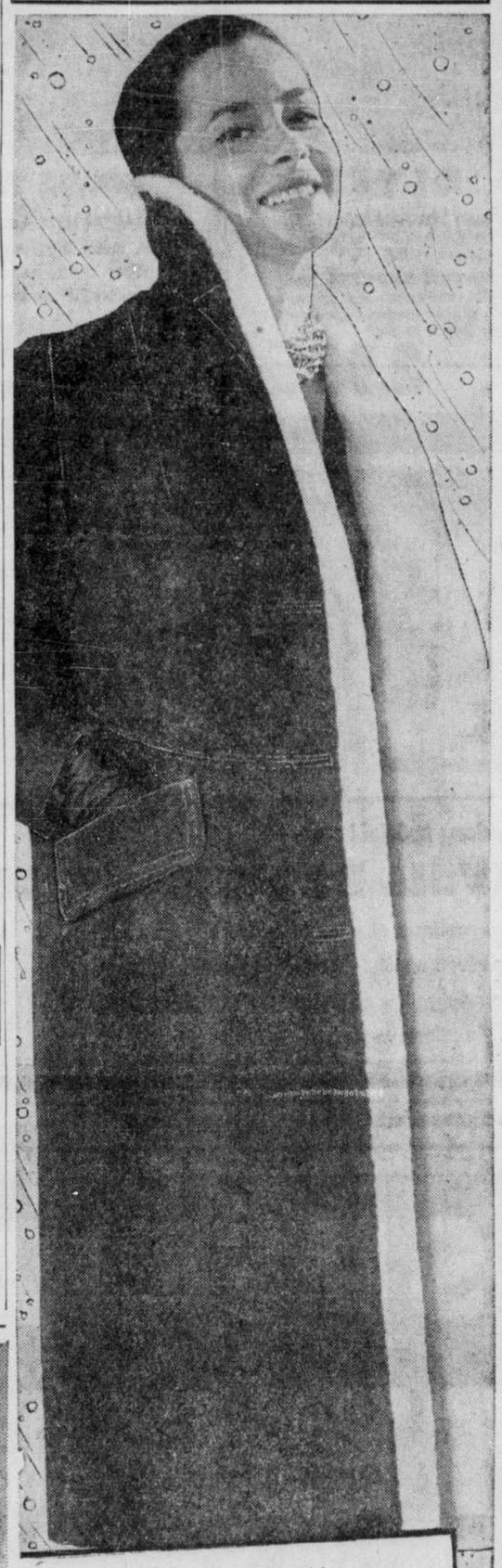
"La fureur des hommes", tel est le film qui prendra l'affiche du Ciné-Club, ce soir, à 8 h., au Centre de Loisirs Immaculée-Conception 4265, rue Papineau.

Il s'agit d'un excellent western, oeuvre d'Henry Hathaway, avec les vedettes Don Murray et Diane Varsi. On en profitera pour étudier le genre "western" lors du forum qui suivra la projection. Les amateurs de bon cinéma, jeunes et adultes, y sont cordialement invités.

EATON

le Magasin des Fêtes au Canada

Jeudi à 12 h. 45, EATON présente
LA MODE AU DÉJEUNER
en la Salle Bonaventure
HOTEL REINE ELIZABETH
Cette semaine, les collections des Fêtes Eaton seront en vedette. Ces créations vous seront présentées avec musique et commentaires.
Réservations recommandées via l'Hôtel



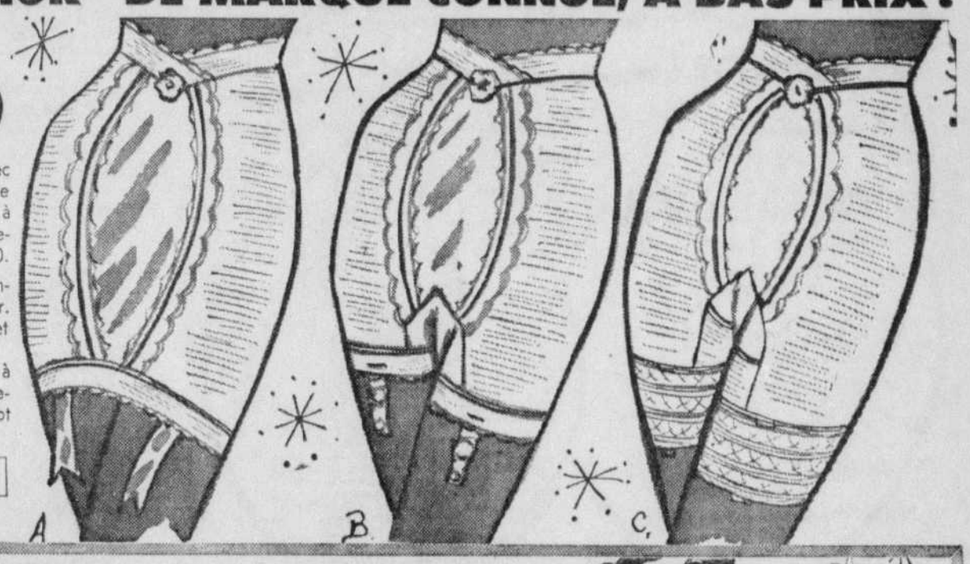
SOLDE DE FOURRURES ÉLÉGANTES !
Séries désassorties, raison de cette offre exceptionnelle !

ETOLES DE VISON A 1/3 DE RABAS
Rég. 395.00 à 1195.00
SPECIAL MERCREDI
260.00 à 795.00
Etoles de grand luxe pour la saison des Fêtes ! Etoles de vison sauvage, pastel, saphir et "Emba" Lutetia dans les formes les plus nouvelles et les plus originales. Achetez maintenant, à bas prix exceptionnels, les étrennes dont elle rêve depuis toujours !

MANTEAUX VISON A 1/3 DE RABAS
REG. 2500.00 ET 3500.00
SPECIAL MERCREDI
1600.00 et 2300.00
Offrez-lui un manteau "pour la vie"... un somptueux manteau de vison sauvage provenant de cette vente exceptionnelle chez Eaton. Peaux d'une richesse incomparable travaillées selon les plus récentes données de la mode.

MANCHONS A ½ PRIX !
REG. 25.00 A 65.00 !
SPECIAL MERCREDI
12.50 à 32.50
RAYON 248, AU TROISIEME
C'est la saison de la fourrure et les manchons sont l'accessoire par excellence ! Profitez de ce solde Eaton... dans la collection : manchons de vison, de mouton de Perse gris, de castor, de renard bleu et de rat musqué (teint).

GAINES "JUNIOR" DE MARQUE CONNUE, A BAS PRIX !
Achat spécial de gaines fourreau et culotte !
SPECIAL MERCREDI 3.99
Gaines légères en élastique leno avec panneaux devant et dos en élastique de rayonne et bande 1" en Helanca à la taille. Blanc seulement. Tailles : petite, moyenne, grande pour 25 à 30.
A. Gaine-fourreau à bordure d'Helanca au bas pour l'empêcher de tirer.
B. Gaine-culotte à jarretelles tricot et fourche en tricot de nylon.
C. Gaine-culotte à jambes longues à bordure de tricot élastique, jarretelles amovibles et fourche en tricot de nylon.
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 609, AU TROISIEME





En vente seulement chez Eaton...
NOUVELLE bellefair IMPRIMEE
PRIX BELLEFAIR
19.95
Voici la nouvelle Bellefair créée pour la saison des Fêtes ! Avec sa petite jaquette boutonnée, elle se porte aussi bien l'après-midi que le soir. La robe fourreau avec ses piqûres au corsage fait très amenuisant. Acétate imprimé en noir/blanc, brun/blanc ou marine/blanc. Tailles : 12 à 20.
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 341, AU TROISIEME

En demi-tailles...
ROBES IMPRIMEES
pour la saison des Fêtes !
16.95
Crêpe "Magic" de rayonne. Un grand col descend jusqu'à la taille; la jupe ingénieusement plissée donne à celle-ci un effet enveloppant. Tons vert feuille, brun, violet. Tailles : 18½ à 28½.
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 541, AU TROISIEME



GLENEATON "GOSSIP"
Bottillons "Sanitized" pour dames
Elégants bottillons fabriqués spécialement pour EATON. Les deux modèles reproduits sont en suède souple à talons hauts effilés et glissière intérieure. Se portent SANS CHAUSSURES. Doublés de laine d'agneau, semelles de caoutchouc. Pointures : 5 à 10.
A. Suède noir à rabat d'astrakan. 18.95
B. Suède beige à rabat de laine d'agneau assorti. 19.95
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 338, AU DEUXIEME



BOTTES "POLY-LASTIC*"
doublées de laine d'agneau
Deux modèles en polylastic doublé de laine d'agneau, réfractaires au calcium, à l'eau et au froid. Légères, flexibles et confortables. Talons compensés.
A. Modèle droit : noir, brun, rouge ou beige.
B. A bout pointu : avec fermeture glissière à l'intérieur. Noir ou brun seulement.
Pointures 5 à 10, pas de demi-pointures
Pour dames et adolescentes 7.95
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 238, AU DEUXIEME
*Marque déposée.

EATON



Entendez de nouveau ne soyez plus isolé !
Portez des lunettes acoustiques
• Rien à porter dans l'oreille • Pas de cordon • Pas de tube ni de bouton • Se portent comme des lunettes courantes.
Si des bribes de conversation vous échappent, s'il vous faut faire des efforts pour interpréter les sons, renseignez-vous sur les lunettes acoustiques "Contact Ear" Dahlberg.
Venez, téléphonez ou écrivez pour tous renseignements.
• Consultations privées
• Spécialistes agréés
• Facilités totales pour examens
• Réparations de la plupart des appareils
• Piles et cordons pour presque toutes les marques
"CONTACT EAR" DAHLBERG
Des rendez-vous peuvent être accordés dans un rayon de 50 milles de Montréal. C'est sans frais, ni obligation.
Service de rendez-vous à domicile
COMPOSEZ VI. 2-9331.
Demandez le local 719
CENTRE DES APPAREILS ACOUSTIQUES (RAYON 421), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

Vente d'un seul jour !
MANTEAUX DE SUÈDE
DOUBLES MOUTON
Ord. 135.00
SPECIAL MERCREDI
89.95
L'aubaine de la saison ! Magnifiques manteaux longs, de coupe classique, en souple suède anglais, coco ou sable. Luxueusement doublés de mouton (agneau traité, teint). Offerts à ce prix irrésistible grâce à un achat exceptionnel Eaton. Tailles : 10 à 18 dans le groupe.
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 344, AU TROISIEME
THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

VILLE DES JOUETS EATON - 5e ÉTAGE

Le nouveau parcours de

LA GRANDE PARADE DU PERE NOEL

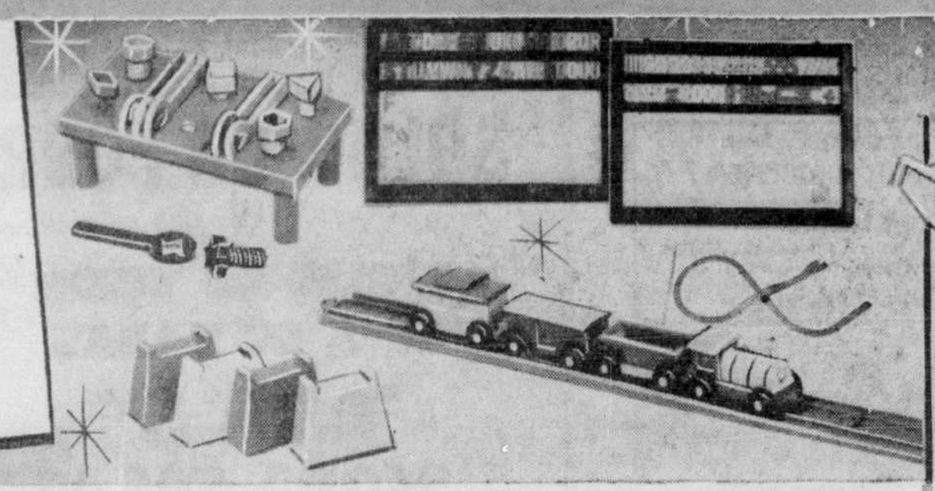
du 26 novembre

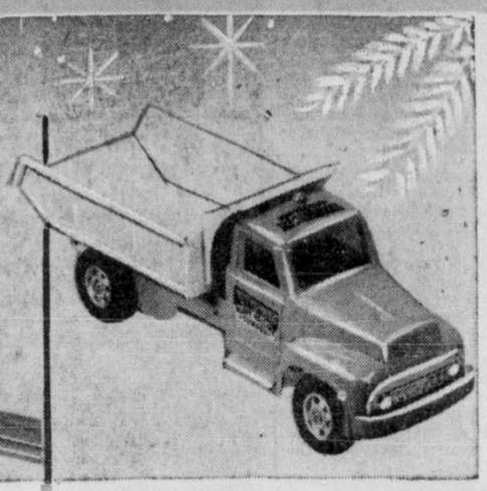


Veuillez noter le nouvel itinéraire : à partir de la rue Delorimier jusqu'à St-Denis sur le boulevard St-Joseph. Vers le sud sur St-Denis et ouest sur Sherbrooke jusqu'à la rue de l'Université, et rue de l'Universalité jusque chez EATON. Voyez la carte ci-contre.

Départ : vers 8 h. 50 du matin

Arrivée chez Eaton : vers 10 h.





Les enfants raffolent se promener à bord du

TRAIN DE LA VILLE DES JOUETS EATON



Les temps ont beau changer... le petit Train de la Ville des Jouets Eaton est toujours aussi populaire d'année en année ! Les enfants en raffolent ! Ne manquez pas de leur procurer cette joie. Rappelez-vous... au débarcadère, un colis-surprise attend chaque petit passager.

Promenade et colis-surprise	.23
Taxe	.02
	.25

VILLE DES JOUETS, AU CINQUIEME, CHEZ EATON





JOUETS EDUCATIFS DIVERS

ETABLI DE MECANICIEN EN POLYETHYLENE L'ensemble comprend 6 boulons de diverses grosseurs qui s'adaptent à l'établi, 6 serre-vis. Coloris attrayants. Pour âges 3 à 7. **2.98**

TRAINS EN POLYETHYLENE DEMONTABLES Locomotive, wagon couvert, tender, fourgon, ponts, 8 rails courbes, 3 rails droits, 1 voie de garage, 1 buttoir et 1 voie de démarrage. Ensemble de 4 chevalets. Pour âges 3 à 6. CHACUN **2.98**

NECESSAIRE D'ALPHABET ORTHOGRAPHIQUE ET MAGNETIQUE. Tableau d'environ 20" x 14" plus 36 lettres. Pour âges jusqu'à 11 ans.

NECESSAIRES D'ARITHMETIQUE MAGNETIQUE. Pour apprendre à soustraire, additionner, etc. Tableau d'environ 20" x 14", plus 37 numéros trois-dimensions à aimants. Pour jusqu'à 11 ans.

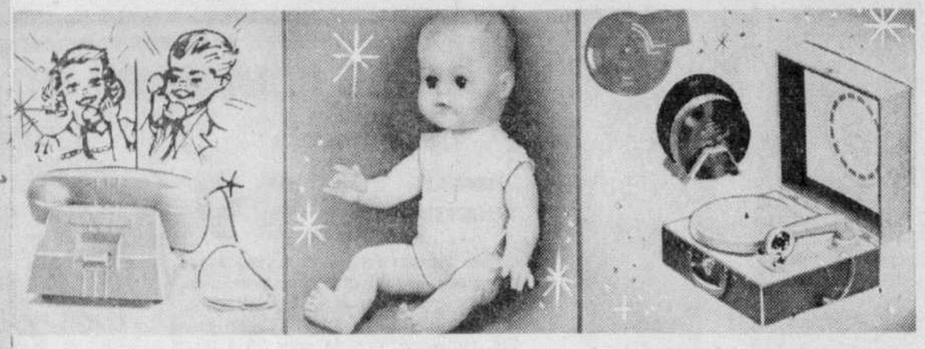
CHACUN **3.98**

SOLDE DE CAMIONS !

CAMION HYDRAULIQUE—Métal. Cabine et cadre en métal bleu, caisson blanc, roues plastiques noires. Benne basculante. Commandée par levier. Environ 20" de longueur. Pour âges 2 à 6 ans.

SPECIAL MERCREDI **5.99**

JOUETS INTERESSANTS QUE LES ENFANTS PRÉFÈRENT



PETITS TELEPHONES

L'ensemble comprend 2 téléphones plastique et 33 pieds de fil. Bonne réception. Pour enfants à partir de 5 ans. SPECIAL MERCREDI **6.99**

GRANDE POUPEE DE 20"

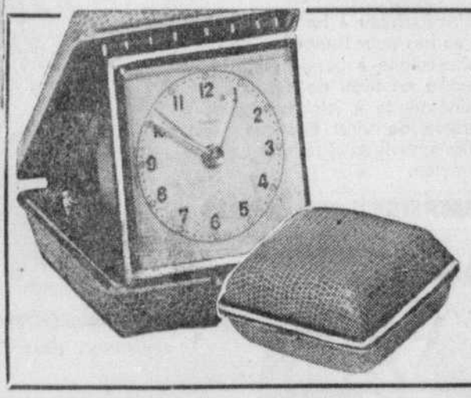
Corps vinyl lavable. Vêtue d'une camisole et d'une couche. Avec biberon. SPECIAL MERCREDI **2.49**

Ensembles de pyjamas ou robes disponibles à .98 chacun.

PHONOS A 2 VITESSES

Se branche sur une prise de courant. Comprend : 4 disques (2 de 45 tours/minute, 2 de 78 tours/minute). 2 paquets d'aiguilles et un classeur à tourne-disques. de 5 ans. SPECIAL MERCREDI **16.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211



Un cadeau spécial !

REVEIL DE VOYAGE, ETUI CUIR

Cadeau pratique et agréable pour voyageurs. Pendulette-réveil en étui cuir maroquin, lézard ou peau de porc. Aaiguilles et marqueurs lumineux. Bordure ton or. En coloris variés.

SPECIAL MERCREDI **3.59**

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

REVEILS-PENDULETTES (RAYON 515), AU REZ-DE-CHAUSSEE

GRAND ACHAT SPÉCIAL ! CHAUSSETTES POUR HOMMES





100 LA PAIRE

DES MILLIERS DE PAIRES PROVENANT DE FABRICANTS REPUTES !

Une occasion sans pareille ! Profitez-en pour vous approvisionner ou pour acheter des cadeaux ! Ces chaussettes de très belle qualité vous sont offertes à bas prix inusité. Choix merveilleux... laine Kroy, nylon tissé, laine d'agneau, ainsi que mélange laine et "Orlon" dans la collection. Notez leurs qualités :

- Motifs continus fantaisie.
- Talons et pointes renforcés.
- Entrées élastifiées pour mieux tenir.
- Nombreux modèles au choix.
- Grande variété de couleurs : anthracite, marine, brun, gris, bleu, vert, rouge vin, beige, rouge clair ou blanc.
- Pointures 10 à 12 dans le groupe.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes téléphoniques exécutées sur pointures et couleurs seulement !

RAYON 201, AU REZ-DE-CHAUSSEE

28 JOURS D'ACHAT D'ICI NOËL !

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Heures d'affaires EATON 9 h. à 5 h. 30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30

EATON resplendit de l'esprit des Fêtes avec des boutiques spéciales pour vous accommoder

Boutique des cartes personnelles de Noël, au deuxième, en avant, entre les escaliers roulants

Une des collections les plus imposantes dans tout Montréal ! Plus de 2,800 cartes dans 70 albums au moins, dont 10 sont exclusifs à EATON. Cartes de souhaits en français et en anglais, pour tous les goûts, à tous les prix ! Venez tôt choisir les vôtres !

Le Domaine des Cadeaux !

Des objets de toutes sortes, d'heureuses suggestions pour toutes les étrennes que vous voulez acheter. Il y a de tout... du pratique à l'original... provenant de tous les rayons du magasin. Troisième étage.



Boutique du Petit Panier Rouge !

Papiers, cartes de souhaits, nouveautés et idées de décoration — le tout réuni pour vous permettre de choisir plus rapidement. **Troisième étage,** en avant, entre les escaliers roulants.



Organisez-vous des arbres de Noël ?

... Le Service d'Achats Eaton peut vous aider à préparer des arbres de Noël pour clubs, bureaux, écoles et autres institutions ou associations. Donnez à Eaton une liste de l'âge des enfants, en mentionnant la somme que vous voulez dépenser à cette fin... et les cadeaux vous arriveront tous emballés, prêts à mettre au pied de l'arbre. Service d'Achats Eaton, neuvième étage. **VI. 2-9331, local 413.**



Boutique des Décors de Noël !

Resplendissante de tout ce qui fait la saison des Fêtes plus gaie, plus joyeuse ! Ornements et décors pour l'intérieur et pour l'extérieur. **Troisième étage.**

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 33

QUEBEC SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 22 NOVEMBRE 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 25-46

Québec

Recrutement à l'Ass. des détaillants de gazoline

QUEBEC, (Y.B.) — Une intense campagne de recrutement se poursuit actuellement au sein de l'Association des détaillants de gazoline de la région de Québec.

Le groupement des intéressés, but de la campagne, est un premier pas en vue de former une délégation massive auprès des autorités provinciales. L'effort en ce sens existe depuis longtemps dans plusieurs autres régions, telles celles de Montréal et du Saguenay, nous disait hier un porte-parole, mais commence seulement à prendre de l'intensité dans la région de Québec.

Il ajoutait que face à des difficultés insolubles dans les circonstances actuelles, les détaillants de gazoline prennent de plus en plus conscience de la nécessité de se grouper, comme on le fait dans tous les autres domaines de l'industrie. Il nous a énuméré quelques-unes de ces difficultés : les relations entre les détaillants et les grandes compagnies de gazoline sont souvent très désavantageuses pour les premiers, les compagnies se permettant de faire de la concurrence à leurs propres représentants : l'inexistence d'une charte de travail pose également bien des problèmes : il serait de plus nécessaire de stabiliser les prix de l'essence.

Le seul moyen de remédier à la situation, a-t-il expliqué, est de former une fédération compacte comprenant tous les détaillants, ce qui leur permettrait de lutter à armes égales avec leurs adversaires. Plusieurs détaillants à l'avant-garde du mouvement se sont engagés à visiter leurs confrères afin de les convaincre d'adhérer à l'Association.

Celle-ci se propose de saisir le gouvernement de ses problèmes. La délégation qui sera formée à cet effet présentera un mémoire dans le but d'obtenir une législation plus appropriée.



PREMIERE ECOLE DE GARDE-CHASSE — Le ministre de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Gérard-D. Levesque, a coupé, hier, le ruban traditionnel pour inaugurer la première école permanente de garde-chasse dans la province. De gauche à droite, M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et de la Pêche; M. Jean Duguay, surintendant général du département, et le ministre, au moment où il pose le geste symbolique. A l'arrière-plan, un groupe de garde-chasse de la province dans leur costume d'officiers.

Le T. H. John Diefenbaker à Québec le 9 décembre

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le premier ministre du Canada, le T.-H. Diefenbaker, sera à Québec le 9 décembre prochain, où il participera à ce que l'on espère être un immense ralliement progressiste-conservateur en hommage à quatre ministres du Québec.

Un groupe d'amis de ces ministres, sous la direction de Me Ross Drouin, de Québec, ont organisé un banquet pour honorer d'une façon toute spéciale les honorables Léon Balcer, nouveau ministre des Transports, Noël Dorion, nouveau silliciteur général, Raymond O'Hurley, ministre de la Production de défense, et Paul Comtois, ministre des Mines. Ces deux derniers n'ont été l'objet d'aucune fête spéciale lors de leur choix comme ministre du cabinet fédéral.

Un grand banquet de 1,400 couverts réunira au Château Frontenac la presque totalité des ministres du cabinet Diefenbaker, les sénateurs progressistes-conservateurs et les députés de la province, de même que les organisateurs et partisans de tous les comtés des districts de Québec et de Trois-Rivières. Le premier ministre accepté d'être le conférencier principal à ce banquet.

"Nous sommes persuadés que ce sera un immense succès, a déclaré hier Me Ross Drouin, au cours d'une conférence de presse, et l'hon. Diefenbaker aura quelque chose d'important à annoncer à la population de Québec."

Me Drouin a ajouté que le premier ministre avait accepté l'invitation avec enthousiasme et que ce serait pour lui la première occasion de s'adresser à l'ensemble des électeurs du pays depuis l'ouverture de la session fédérale. En sa qualité de coordonnateur de cette fête, Me Drouin a également tenu à souligner que ce sera la première fois que le premier ministre prendra part à un ralliement de cette envergure dans la province.

Choix du filtre définitivement arrêté à Ste-Foy

QUEBEC. (Y.B.) — Le choix du filtre à Ste-Foy, question qui tient en haleine et le conseil et les ingénieurs de la ville depuis des mois, est définitivement arrêté. Le conseil, au cours d'une séance spéciale, a approuvé, hier soir, le projet de contrat reliant la ville à la campagne Degrémont Canada Limitée et a autorisé le maire et le greffier à signer le contrat.

C'est dire que la première commande, au montant approximatif de $150,000, se trouve déjà placée.

La première école de garde-chasse et de garde-pêche est inaugurée

QUEBEC. (par J.-L. L.) — "La Commission du service civil déterminera elle-même les qualifications requises pour les postes de garde-chasse et de garde-pêche", a déclaré hier l'hon. Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chasse et de la Pêche, à l'inauguration de la première école permanente de garde-chasse de la province.

Aménagée au coût de $100 000 dans les dépendances de l'ancien hôpital Jeffery Hale, cette école procurera des connaissances de base aux quelque cent nouvelles recrues que le ministère veut engager pour compléter ses cadres. Des cours plus élaborés seront donnés plus tard à tous les membres de cette force de conservation.

Le ministre s'est défendu d'avoir voulu exercer une vengeance politique dans le congédiement de 129 garde-chasse après la prise de pouvoir des libéraux en juillet.

"Nous n'avons considéré dans cette affaire que le simple point de vue de la compétence et de l'efficacité, a affirmé le ministre, et c'est à la demande des officiers supérieurs du département que ces mises à pied ont été effectuées."

Selon l'hon. Lévesque, les garde-chasse ont des fonctions multiples et importantes à remplir et pour cette raison, ils doivent avoir des qualifications tout à fait spéciales répondant aux exigences de leur métier. C'est dans ce but que le ministère a décidé d'établir cette école.

En terminant, le ministre a fait appel à la coopération et à la compréhension du public pour qu'il saisisse toute l'importance du rôle du garde-chasse dans la protection des ressources renouvelables que la Province a mises à notre disposition.

Hommage au garde-chasse LAVOIE

QUEBEC. (par J.-L. L.) — M. Jean Duguay, surintendant général du département de la Chasse et de la Pêche, a rendu un vibrant hommage hier, au garde-chasse Arthur-A. Lavoie, de Roberval, dont on est sans nouvelle depuis plus de trois semaines, alors que son avion est disparu dans les solitudes du nord-ouest de la province.

Parlant lors de l'inauguration

Voir HOMMAGE en page 26

Elections au secteur Ste-Anne-de-Beaupré

L'Association des motels et hôtels du Québec combattra les "requins du tourisme"

QUEBEC. — MM. Jos. Rousseau, Raymond Boucher, Joseph Caron et Albert Bilodeau ont été respectivement élus président, vice-président, secrétaire et secrétaire du district de Ste-Anne-de-Beaupré de l'Association des Motels-Hôtels du Québec, lors d'une assemblée tenue, hier soir, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de cette localité.

Par ailleurs le président et vice-président deviennent automatiquement directeur régulier et directeur-conseil du comité exécutif de l'association.

Le district de Ste-Anne-de-Beaupré comprend Château-Richer, Ste-Anne-de-Beaupré — jusqu'à Baie-Comeau — le long de la route "15". Il a été délimité par l'exécutif de l'association et proposé par M. J.-E. Guillemette, son président, aux membres de la nouvelle section.

Le président d'élection était M. Raymond Boucher.

Les buts

Les buts visés par l'association dans la formation de nouvelles sections sont: défendre les intérêts de ses membres à tous les niveaux législatifs, fédéral, provincial, municipal; promouvoir la venue des touristes dans notre province par une publicité adéquate; élever les standards de l'association par des campagnes d'éducation durant son séjour dans le Québec. Les moteliers-hôteliers sont arrivés à la conclusion, que le seul moyen de lutter contre les "requins du tourisme" était de s'unir contre eux et monter une association nombreuse et bien organisée.

Début du procès de Russel Taylor accusé de HIT and RUN

QUEBEC. (M.F.) — Le procès de Russell Taylor, domicilié au Lac Beauport, a débuté, hier matin, devant les assises criminelles. Taylor est accusé de hit and run en rapport avec un accident qui a causé la mort de Marcel Berthiaume, 9 ans, le 5 avril dernier sur le boulevard Bourassa.

L'on se souvient, le corps de la victime n'avait été retrouvé que le lendemain matin du drame par la police ; le chauffeur n'ayant pas arrêté après l'accident. Ce n'est qu'après de longues et laborieuses recherches que Russell Taylor fut finalement inculpé .

Au cours de la journée, le principal témoin fut le père de la victime qui vint raconter aux jurés les circonstances qui ont entouré le décès de son fils. M. Guy Berthiaume a déclaré que le soir de la tragédie, sa femme avait envoyé Marcel à l'épicerie pour y faire des achats. L'enfant quitta la maison vers 6 h. 45 et ce n'est qu'une heure plus tard environ que lui et son épouse commencèrent à s'inquiéter du retard que mettait le jeune Marcel à revenir à la maison.

Malgré des recherches très actives pour le retrouver, ce n'est que tôt, le lendemain matin que le cadavre de l'enfant fut découvert dans le fossé longeant le boulevard Bourassa. Au cours de son témoignage, M. Berthiaume identifia plusieurs vêtements déchirés que portait son fils au moment de l'accident. Les témoins suivants furent deux garagistes de Notre-Dame des Laurentides, MM. Arthur Côté et Jean-Paul Bédard qui donnèrent les habitudes de l'accusé relativement à l'entretien de son automobile et de ses camions. Malgré les nombreuses questions de la couronne, posées à M. Côté concernant l'identification du véhicule de l'inculpé, le témoin refusa d'admettre avec certitude qu'il s'agissait d'un Oldsmobile 1958. M. Côté déclara ne pouvoir se souvenir de ce fait.

Le procès est présidé par et des comités d'étude; servir et protéger le touriste qui fait confiance au propriétaire du motel-hôtel où il va se loger l'honorable Gérard Lacroix. Me Jean Bienvenu représente la Couronne et Me Lawrence Corriveau défend l'accusé. L'audition du procès se poursuivra demain, alors que la Couronne terminera probablement sa preuve.

Décès de Mme E. Dionne, soeur de l'hon. A. Courcy

QUEBEC. (J.M.) — M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de sa soeur, Mme Emile Dionne (Anna Courcy), épouse du gérant de la Caisse populaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Survivent à la défunte, âgée de 55 ans : six frères et cinq soeurs dont trois religieuses, les RR. SS. Marie-du-Cenacle (Claura), des soeurs de la Charité, de St-André de Kamouraska; Sainte-Claire-Marguerite (Lina) et Sainte-Elizabeth de France (Lucie), des soeurs de la Sainte-Famille, toutes deux du collège St-Laurent, de Montréal, Mme Arthur Chamberland (Claudia), de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Mme Raymond Patenaude (Louise), de Taunton, Mass., M. Joseph Courcy, mécanicien, de New-York, M. Louis Courcy, marchand, de Taunton, Mass., M. Alphonse Courcy, homme d'affaires, de Taunton, Mass., M. Lucien Courcy, propriétaire d'un service d'autobus, de Montbrun, Abitibi, et M. Roland Courcy, cultivateur, de St - Onésime, comté de Kamouraska; ses beaux - frères et belles - soeurs dont Mme Albert Côté (Marie-Alice Dionne), de Victoriaville, M. Philippe Dionne, cultivateur de Rivière-Ouelle, M. François Dionne, agronome de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et l'abbé Albert Dionne, curé de Ste-Perpétue de L'Islet.

La dépouille est exposée dans les salons de la maison Martin, à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le service funèbre sera chanté en l'église de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Réunion de la ligue Intermédiaire C

Une assemblée sera tenue, ce soir, à 8 heures, à la salle de l'O.T.J. de St-Pascal, au parc Bardy, en vue de reformer les cadres de la ligue intermédiaire C qui opérait dans la région de Québec l'an dernier. Les anciens clubs et tous les nouveaux intéressés sont priés d'être présents.

Une fabrique de papier serait établie à New-Richmond ?

QUEBEC. (J.M.) — Le gouvernement provincial étudie actuellement la possibilité de faire établir une scierie ou de préférence une fabrique de papier à New-Richmond pour l'utilisation sur place du bois coupé dans le bassin hydrographique de la Cascapédia.

La réalisation du projet qu'on examine actuellement au ministère des Terres et Forêts, aurait une grande portée au point de vue économique pour la population de la région.

Le nom de Cascapédia, donné à deux cours d'eau qui arrosent les environs de New-Richmond, signifiait dans la langue des sauvages : "Les forts courants". La grande Cascapédia et la petite Cascapédia ont un débit très rapide, mais sont exemptes de chutes tout le long de leur parcours.

New-Richmond est située à l'embouchure de la Petite Cascapédia le long d'un chemin de fer construit en 1831.

La vallée à travers laquelle coule la rivière est extrêmement fertile. L'exploitation de la forêt au bénéfice d'une industrie locale permettrait de créer des revenus additionnels pour une population sans cesse grandissante et dont une partie est obligée d'émigrer.

L'industrialisation de la péninsule gaspésienne est un problème à l'ordre du jour. A tour de rôle, les gouvernements ont promis d'y travailler.

Les autorités libérales actuelles, notamment le ministre des Terres et Forêts, ont élaboré, par exemple, un plan d'exploitation des richesses forestières de cette partie de la province avec redistribution des concessions, mise en valeur plus méthodique et réglementation du commerce du bois pour qu'il soit oeuvré de préférence dans les limites du Québec.



DIEFENBAKER A QUEBEC EN DECEMBRE — Le premier ministre du Canada sera le conférencier lors d'un grand banquet à Québec, le 9 décembre prochain, en hommage à quatre ministres des districts de Québec et Trois-Rivières. Me Ross Drouin, de Québec, coordonnateur de ce grand ralliement progressiste-conservateur, l'a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse. La photo ci-dessus montre Me Drouin, au moment où il fait part de cette nouvelle aux journalistes. A droite, M. Charles Pouliot, secrétaire exécutif de l'organisation centrale du parti.

Commission diocésaine des études et Office catéchistique institués

QUEBEC. (par J. K.) — Une Commission diocésaine des études et un Office catéchistique diocésain viennent d'être institués par S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Les noms des membres de ces deux nouveaux organismes ne seront publiés que plus tard. Pour le moment, le rôle et le but de ces deux nouveaux organismes sont définis dans la dernière livraison de la Semaine religieuse. Voici d'ailleurs le texte même de la déclaration officielle.

Commission des études

"Cette commission (diocésaine des études) aura pour but de favoriser le progrès intellectuel des prêtres ; elle verra à faciliter au plus grand nombre la poursuite de leurs études après leur ordination.

Elle restera en contact avec le conseil et le comité des études dans chacune des maisons d'éducation, mais elle s'occupera particulièrement des prêtres du ministère : conférences ecclésiastiques, examens des jeunes prêtres, journées d'études, bourses d'études, orientation individuelle des prêtres vers une spécialisation comme la catéchétique, les sciences sociales, l'assistance, la psychologie, etc . . .

Elle orientera les prêtres de façon à ce qu'ils profitent des cours donnés par l'université ou par d'autres institutions pendant l'année académique et pendant les vacances. Elle organisera pour ceux qui ne peuvent suivre ces cours des études dirigées par correspondance et avec l'assistance de probateurs individuels; elle organisera aussi des épreuves écrites et orales et décernera des certificats d'études dont l'évêque tiendra compte pour l'attribution de bourses d'études au Canada ou à l'étranger et pour certaines nominations".

Office catéchistique diocésain

"Son rôle, comme le souligne le code de droit canonique, est de veiller tout spécialement à la formation catéchistique du peuple chrétien. Il contrôlera et stimulera, sous l'autorité de l'ordinaire, tout l'enseignement de la doctrine chrétienne dans le diocèse, enseignement qui doit atteindre tous les fidèles et les étudiants à tous les degrés des cours élémentaire et secondaire, conformément aux directives de la Sacrée Congrégation du Concile. Il s'emploiera à mettre en oeuvre les moyens suggérés par l'Eglise dans la diffusion de la doctrine chrétienne, en vue d'apporter aux enfants un enseignement toujours plus adapté et plus vivant ; aux adolescents, les lumières nécessaires pour résoudre les problèmes et les doutes que suscite la vie ; aux adultes, un rappel de l'enseignement religieux acquis durant le jeune âge, mais que le temps a trop souvent rejeté dans l'oubli."

Les bureaux de l'archevêché sont fermés

QUEBEC. — Les bureaux de l'archevêché sont fermés depuis hier jusqu'à lundi prochain, en raison de la retraite annuelle des prêtres.

Un secrétaire demeure cependant à la disposition du public, en cas d'urgence.

Théâtre pour le peuple ou théâtre populaire ?

QUEBEC. (par A. Sirois) — "Pour moi, il existe une grande différence entre théâtre populaire et théâtre pour le peuple. Théâtre populaire comporte une idée de baisse dans la qualité tandis que théâtre pour le peuple comporte une idée de force, de santé, d'équilibre et de simplicité . . . Par peuple, je n'entends pas une classe mais bien un esprit et une qualité . . .", a déclaré hier soir M. Jean-Louis Roux devant les participants au collège de la Fédération des syndicats nationaux.

Interrogé par M. Gérard Pelletier, le secrétaire du théâtre du Nouveau-Monde, après avoir mentionné qu'il était vrai que le théâtre ne s'adressait plus qu'à une classe et que ce n'était pas au peuple tel qu'il l'avait défini, a déclaré que c'était un peu la faute de ce peuple qui, actuellement, ne pouvait pas proposer de types au théâtre.

Car, il est essentiel que le peuple puisse se reconnaître au théâtre dans des types qu'il a lui-même imposés après s'être formé. "Car, comme nous sommes dans une période d'effervescence, il serait dangereux de toujours donner au public ce qu'il demande, puisqu'il ne sait pas lui-même ce qu'il veut".

Etablissant quelques différences entre le public canadien et le public européen, M. Roux a souligné qu'en Europe, le public, malgré lui, baigne dans une tradition théâtrale très riche, ce qui n'est pas le cas ici".

Tout au cours de son entretien, M. Roux a défini le travail des comédiens et la vie d'une compagnie théâtrale ici et à l'étranger.

Il a démontré que le théâtre est la plus haute manifestation de la civilisation parce que l'humain a toujours besoin d'un miroir où il se reconnaitra et d'un exutoire grâce auquel il pourra vivre les vies dont il rêve.

Les droits de la gérance SERONT certainement modifiés -- M. G. Zulauff

QUEBEC. (Y. B.) — C'est tout le fonctionnement actuel de l'industrie avec ses complications légales et industrielles qui a été mis en cause hier soir, au cours d'un dîner-causerie du club des contremaîtres. Le conférencier était M. Georges Zulauff, gérant des Cimenteries du St-Laurent. A la même occasion, M. Zulauff a été créé premier membre honoraire de ce club.

Sa causerie portait sur les droits de gérance, plus particulièrement sur leurs restrictions tant fédérales, provinciales que syndicales et sur l'évolution de ces mêmes restrictions en fonction du contexte social et économique toujours en transformation.

"Les droits de la gérance, dans le futur, seront certainement modifiés, a dit M. Zulauff. Le patron sera sans doute content de se débarrasser de quelques-unes de ses prérogatives actuelles.

"Par ailleurs, ceux qui maintenant abusent des protections que la loi et les contrats leur donnent devront aussi prendre conscience de leurs responsabilités. Ils deviendront des collaborateurs, peut-être même cogérants, du patron.

"Il faudra que la loi protège aussi les intérêts du patron, car la prospérité de l'entreprise industrielle est déjà et sera de plus en plus identique à la prospérité des peuples."

Auparavant, M. Zulauff avait souligné que les restrictions législatives et contractuelles augmenteront à l'avenir en même temps que se multiplieront les responsabilités de la gérance avec le développement ultra-rapide de la technique.

A titre d'exemple, et pour montrer que les droits de la gérance et les restrictions que celle-ci doit subir dépendent étroitement du moment historique dans lequel elle s'insère, il a mis en question le droit de grève et la législation qui le régit. La grève et le piquetage pouvaient être tolérés au temps où une minorité de la population vivait de l'industrie, a-t-il dit. Mais les conditions ont changé. Aujourd'hui, la majorité de la population dépend d'une façon ou d'une autre de l'industrie si bien qu'une grève cause des préjudices à tout le monde.

Faudrait-il alors modifier la loi ?

Cette question se basait sur le pricipe établi au préalable par le conférencier que toute loi n'a de valeur que pour autant qu'elle concourt au bien commun.



PREMIER PLAN THEATRAL — A l'occasion du Collège de travail de la Confédération des syndicats nationaux, qui a lieu à la Maison Montmorency, M. Gérard Pelletier a interviewé, hier soir, M. Jean-Louis Roux, secrétaire général du théâtre du Nouveau-Monde et comédien bien connu, sur son travail de comédien et sur la vie d'une compagnie dramatique. Les autres personnalités invitées aux soirées du Collège de travail de la C.S.N. cette semaine seront M. Naïm Kattan et l'honorable René Lévesque.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Réceptions

Mme Antoine Roy, présidente du comité féminin de l'Orchestre symphonique, recevra à un sherry-offrande mardi le 29 de ce mois, à sa résidence boulevard St-Cyrille. Toutes les amies de l'Orchestre sont invitées.

Mme Rosaire Masse reçoit son cercle de tricot au profit de la ligue de la jeunesse féminine, cet après-midi, à sa résidence, à St-Nicolas.

Mme Anna-P. Girouard a reçu samedi, en fin d'après-midi, à sa résidence, rue Desjardins, les membres de l'exécutif provincial de l'Association des femmes de carrière, à l'issue des réunions d'étude tenues à la faculté de droit de l'université.

Un vin d'honneur a été offert hier soir, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de la Société de bien-être aux immigrants, sous la présidence de Mme Arthur Lagueux.

Comité féminin des Kinsmen

Le comité féminin du Club Kinsmen, de Québec, recevra à un coquetel au profit de ses oeuvres samedi, le 3 décembre, à la maison Pego's, avenue Cartier. En exclusivité, exposition des émaux de Thérèse Brassard. Les membres du comité sont : Mme Henri Fortin, présidente; Mme Claude Beaudoin, vice-présidente; Mme Paul Asselin, secrétaire; Mme Gabriel Filteau, trésorière; les conseillères sont Mme Jean-Yves Lessard, Mme Maurice Dubois, Mme Paul Amyot, Mme Roger Faber, Mme Guy Amyot, Mme Jacques Légaré, Mme Alphonse Dumont, Mme Raymond Lemay, Mme Pierre Désy, Mme André Coulombe et Mme Fernand Audet.

Mariage Brochu-Giguère

Dans la plus stricte intimité, samedi matin à Québec, a été béni le mariage de Mlle Aline Giguère, fille de M. et de Mme Charles-E. Giguère, avec M. Jacques Brochu, fils de M. et de Mme Henri Brochu.

Fiançailles

Mme E. Paradis, de Montréal, annonce les fiançailles de sa fille, Claudette, à M. Jacques Bernier, de Québec.

Déplacements

Le peintre Edmund Alleyn quitte Québec aujourd'hui pour retourner à Paris, où il fera un séjour d'étude prolongé.

M. et Mme Henri Lesage sont de retour de Hamilton et de Toronto, où ils ont passé une semaine.

Mme Bernard Cadieux, de Acton-Vale, était de passage à Québec en fin de semaine, à l'occasion des journées d'étude de l'exécutif provincial de l'Association des femmes de carrière.

Mme Simon Parent passera plusieurs jours dans la métropole, et participera aux journées d'étude de la Société canadienne du cancer, mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine.

Mlle Bessie Milford est retournée à Sherbrooke, après un bref séjour à Québec en fin de semaine.

Mme J.-W. Kirkwood, de notre ville, sera de passage à Montréal à l'occasion des journées d'étude de la Société canadienne du cancer.

M. et Mme Lucien Tremblay, de Québec, sont partis pour un voyage d'une quinzaine de jours dans le sud des Etats-Unis.

Mlle Elsie McIntosh, de Stanstead, a fait un bref séjour dans la vieille capitale et a participé à la réunion de l'exécutif provincial de l'Association des femmes de carrière.

Mlle Louise Fournier est partie pour Boston où elle fera un séjour d'étude.

Naissances

M. et Mme André Carette (Réjane Groleau) annoncent la naissance de leur fils, André né le neuf novembre, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. et Mme Gérard Côté (Lucie Morin) font part de la naissance de leur fille, Estelle, née le 18 novembre à Québec.

Pour les infirmes

Après-midi récréative à St-Sacrement

QUEBEC — Une après-midi récréative organisée par le centre des loisirs Saint-Sacrement à l'intention des infirmes de Québec et de la région aura lieu demain le 30 novembre de 1 h. à 5 h.

La piscine et le gymnase, les salles de lecture et d'audition de disques, la salle de tennis sur table et la salle de quilles seront à leur disposition.

Le programme comprend aussi plusieurs jeux d'ensemble.

30 comparutions à la suite de quatre descentes

QUEBEC. (M. F.) — Une trentaine de personnes ont comparu, hier matin, aux sessions de la paix à la suite de quatre descentes de la police provinciale dans divers débits de boisson de la ville et de la région de Québec.

Les établissements visités par les policiers sont situés aux quatre coins cardinaux. Dans la nuit de samedi à dimanche, la police des liqueurs faisait irruption dans une maison de la rue St-Luc à St-Roch. Quelques heures plus tard, c'était au tour d'un débit situé sur la rue Christophe-Colomb, dans le quartier St-Sauveur, et finalement, dans la même nuit, un établissement de Québec-Ouest, sis sur la rue Bernatchez, subissait le même sort. La nuit suivante, la police traversait sur l'autre rive et exécutait une descente à St-Etienne de Lauzon.

Les accusations portées contre les tenanciers de ces maisons étaient les mêmes, ainsi que pour chacune des personnes qui s'y trouvaient. Il s'agissait dans chacun de ces cas d'avoir vendu des boissons alcooliques sans licence, ou encore de s'être abreuvé dans l'un de ces établissements.

Nouveau conseil de l'HARMONIE de Rivière-du-Loup

Au cours d'une récente réunion présidée par M. Robert Belzile, vice-président, en l'absence de M. Roméo Ouellet, président, l'Harmonie de Rivière-du-Loup s'est choisi un nouveau conseil d'administration composé de M. Roméo Ouellet, président, M. Robert Belzile, vice-président, M. Georges Allard, secrétaire archiviste, M. Henri Bélanger, trésorier, l'abbé Yvan Morin, aumônier; MM. Jos. Viel, Robert Têtu, Lucien Beaulieu, N. Kirallah, L.-E. Boisvert, Léo Thoral, W. Ouellet, Armand Ducharme, Fernand Soucy, Marc Pelletier, tous directeurs; intendante section des demoiselles, Mlle Jeanne Beaulieu. Chef de musique, M. Adrien Girard.

Au cours de la saison d'été l'Harmonie a sorti 21 fois.

M. Robert Belzile, vice-président, a félicité les membres du bureau de direction ainsi que tous les membres de l'Harmonie pour leur beau travail et a réitéré le désir du président R. Ouellet d'offrir un banquet à tous les musiciens de l'Harmonie au début de décembre.



Mme MARCELLE LEPAGE-THIBAUDEAU PARLE DE PSYCHOTHERAPIE AUX FEMMES UNIVERSITAIRES — Renforcir la personnalité du patient, le rendre capable de s'accepter lui-même avec toute sa réalité consciente et inconsciente, jouer le rôle d'un miroir qui lui renvoie une image exacte de lui-même : tel est le rôle du psychothérapeuthe, déclarait hier soir Mme Lepage. Et elle ajoutait : "En psychothérapie, nous sommes aussi loin que possible du travail intellectuel. Notre science touche au domaine des choses qui se sentent, se ressentent et se subissent, le domaine des émotions". Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite : Mme Victor Trépanier, présidente de l'Association des femmes universitaires de Québec; Mme Jean-Marie Joli, agent de liaison; Mme Marcelle Lepage-Thibaudeau, professeur à l'université Laval et attachée à l'institut de psychothérapie de Québec, et Mme Louis Marceau, publiciste des Femmes universitaires.

Le service social est la raison d'être de la Société "Le Bien-Etre des Immigrants"

QUEBEC, (par L.A.) — La Société "Le bien-être des immigrants", fondée depuis 13 ans à Québec, dirige surtout ses efforts vers le service social aux immigrants. Mme Jean-Charles Bonenfant, secrétaire du groupement, déclare dans le rapport présenté hier soir au cours de l'assemblée annuelle: "C'est cette partie du programme — le service social — qui constitue le noeud de notre activité, le coeur de notre organisme, bref, notre véritable raison d'être."

Au cours des quelques années pendant lesquelles des immigrants descendaient par milliers dans le port de Québec, la Société a accompli une oeuvre magnifique en accueillant ces gens dès leur arrivée.

La majorité des transatlantiques terminant maintenant leurs voyages à Montréal, le comité de réception aux bateaux a été de beaucoup moins actif dans les douze derniers mois. Cependant, 5,000 tasses de café ont été distribuées en plus des gallons de lait et des biscuits, par les bénévoles du "Bien-être aux immigrants", qui se rendent au port à chaque arrivée de bateau. En plus, une assistance a été offerte aux nouveaux arrivés pour les milliers de problèmes divers qu'ils rencontrent à leur arrivée au pays, interprétation, aide à retracer des parents, etc.

Mme Arthur Lagueux a été réélue présidente pour un deuxième terme. Les autres membres du bureau de direction élus ou maintenus en fonction à l'occasion de l'assemblée annuelle sont : Mme Roger Taschereau, première vice-présidente : Mme Emile Castonguay, deuxième vice-présidente; Mme Jules Fortier, troisième vice-présidente ; Mme Guy Des Rivières, trésorière ; Mme Antoine Gobeil, assistante-trésorière ; Mme Jean-Charles Bonenfant, secrétaire-archiviste ; Mme Albert Pelletier, secrétaire-correspondante ; Mme Ludger Beaulieu, Mlle Isabelle Magnan et Mme Antoine Gobeil, conseillères ; M. J.-A. Poulin, N.P., conseiller.

Le service social du "Bien-être aux immigrants" a accordé des secours à 595 familles, nécessitant 648 enquêtes pour justifier les demandes de secours.

Ceux-ci comprennent l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire par le don de plus de 900 articles de vêtements, par les paiements de logements, de chambres, de scolarité, d'hospitalisation, de prescriptions, de comptes de médecins, de transports, sans oublier les dons et prêts d'argent, souvent à fonds perdu.

La présidente, Mme Arthur Lagueux, s'est particulièrement dévouée pendant la dernière année écoulée, pour aider à l'installation de familles portugaises. Elle a même été surnommée la "Maman" des Portugais par le primat du Portugal lui-même.

HOMMAGE

SUITE DE LA PAGE 25

de la première école de garde-chasse du Québec, M. Duguay a fait remarquer que cette fonction intrépide entre toutes n'était pas de tout repos.

"C'est sur une note triste que s'ouvre la cérémonie d'aujourd'hui, a signalé le surintendant. Je ne puis que rappeler à votre souvenir cet homme qui a consacré sa vie à la conservation de notre faune. Sa mort aura été à l'image de sa vie ; lui qui n'avait connu que le devoir, il est mort victime du devoir."

17e anniversaire du Club sportif

QUEBEC. (L. G.) — Le 17e anniversaire du club sportif des employés de la Banque Canadienne Nationale a attiré plus de 500 convives à la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, samedi soir.

Le programme de la soirée incluait : Banquet, deux orchestres de danse et un spectacle de music-hall.

Le président du club, M. Benoit Plamondon, présidait aussi le banquet. A la table d'honneur et ayant prononcé une allocution, on remarquait: MM. Léo Roy et P.-E. Asselin, gérants des succursales de Sorel et de Lévis; Raymond Boutet, président fondateur du club; J.-L. D'Avignon, gérant général-adjoint de la banque et délégué officiel de la direction.

Etaient aussi présents MM. René Leclerc, J.-A. Gariépy et J.-A. Dagenais, de la direction de la section montréalaise de la banque; Alexandre Boutet, surintendant du district de Québec, ainsi qu'une vingtaine de gérants de succursales, accompagnés de leurs épouses.

Pouvoirs spéciaux à 2 oeuvres de loisirs

QUEBEC. (J.M.) — Deux oeuvres à missions similaires, "Les Loisirs de Sainte-Bernadette" et "Les Loisirs de Saint-Edouard-de-Frampton", dont les sièges sociaux sont respectivement à Lauzon et à Saint-Edouard, viennent d'obtenir des pouvoirs spéciaux en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies. La valeur maximum des biens-fonds que chacune pourra posséder, a été fixée à $50,000.

Dans le cas des "Loisirs de Sainte-Bernadette" à Lauzon, une demande avait été formulée par les promoteurs suivants : M. Arthur Nadeau, menuisier ; Marcel Guay, pharmacien ; Claude Masse, fonctionnaire ; Fernand Guay, comptable, et Wellie Berthelot, gérant des magasins Geo-T. Davie and Sons Ltd., tous de Lauzon.

Dans le cas des "Loisirs de Saint-Edouard - de - Frampton", des démarches avaient été faites par M. Lawrence McGrath, entrepreneur-plombier ; le Dr Armand Bergeron, M. Gabriel Bernard, beurrier ; M. Gonzague Cloutier, marchand ; M. Emilien Soucy, maître de poste ; M. Gérard Vachon, camionneur, et l'abbé Yvon Garant, vicaire de l'endroit.

600 Canadiens à destination de l'Allemagne

QUEBEC. — Quelque 600 Canadiens, au nombre desquels des militaires et des familles de militaires, se sont embarqués samedi à Québec à bord du SG Arkadia, à destination de l'Allemagne de l'ouest. Au service de l'OTAN, ils séjourneront en Europe pendant trois ans.

Le personnel strictement militaire comprend neuf officiers et 50 soldats. Le nombre est complété par 225 épouses de militaires et quelque 300 enfants.

Le navire accostera à Rotterdam, en Hollande, le 29 du mois courant.

Elle tombe d'un véhicule en marche

ST-GEORGES DE BEAUCE. (par J.P.) — Mme Paul-Eugène Veilleux, de Beauceville, a été victime d'un accident inusité dans la soirée de samedi dernier. Tombant sur la chaussée, d'un véhicule en marche, elle s'infligea de profondes contusions au visage et aux jambes.

On a rapporté que l'accident s'est produit sur la route 23, alors que la portière de l'auto, conduite par l'époux de la victime, s'est ouverte accidentellement.

Mme Veilleux fut immédiatement transportée à l'hôpital St-Joseph de Beauceville, où elle est traitée pour choc nerveux et contusions.

Cinéma

BIENVILLE — "Les rodeurs de l'aube" : 6.30, 9.20 h. Nouvelles : 7.55 h. "Sous la menace des cannibales" : 8.10 h. Fin : 10.50 h.
CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. ; représentations complètes à 1 h., 3.30, 6 h., 8.30 h. : "Porgy and Bess". (133 min.) Technicolor à : 1.15, 3.45, 6.15, 8.50 h.
CARTIER — Nouvelles : 1 h., 4.25, 7.45 h. "Julie la Rousse" : 1.05, 4.35, 7.55 h. ; Annonces : 2.40, 9.25 h. : "Les derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.05, 9.35 h. Fin : 11.10 h.
CINEME DE LEVIS — "Elles rêvaient d'amour" : 6.15, 9.25 h. Actualités : 7.45 h. "La rançon" : 8 h.
CLASSIC — "Chef de réseau" : 1.15, 4.35, 8 h. ; "Un seul amour" : 3 h., 6.10, 9.35 h. Fin : 11.10 h.
EMPIRE — Nouvelles : 1 h., 3.30, 6.10, 8.40 h. "Song without end" : 6 h., 8.30 h. Cartoon : 1.10, 3.40, 1.20, 3.50, 6.20, 8.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h.
ETCHEMIN — "Tout près de Satan" ; "Barrage contre le Pacifique", (couleurs CinémaScope).
IMPERIAL — "Carnaval de Québec" : 12.55, 4.22, 7.40 h. ; "Cri de terreur" : 1.11, 4.38, 8.05 h. ; "La dernière torpille". (CinémaScope) 2.45, 6.12, 9.39 h. Sujet 4.19, 7.46 h.
LAIRET — Nouvelles : 1 h., 4.25, 7.45 h. "Julie la rousse" : 1.05, 4.35, 7.55 h. Annonces : 2.40, 9.25 h. "Les derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.05, 9.35 h. Fin : 11.10 h.
LAURIER — "La revanche d'Ali-Baba" : 1 h., 4.15, 6.50, 9.45 h. Nouvelles : 2.15, 2.55, 9.25 h. "Johnny Concho" : 2.35, 5.20, 8.05 h. Fin : 11 h.
PIGALLE — "La mariée est trop belle" : 12.30, 5.20, 10 h. "Haine, amour et trahison" : 1.50, 6.40 h. "La lumière d'en face" : 3.46, 8.36 h. Actualités : 3.36, 8.26 h.
PRINCESSE — Sujet 1 h., 4.30, 8 h. "Les pirates de Tripoli", 1.30, 5 h., 8.13 h. "L'homme à l'imperméable" : 2.41, 6.11, 9.24 h.
RIALTO — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.45 h. "En patrouille" : 1.10, 4.30, 7.55 h. "Le cauchemar de Dracula" : 3 h., 6.25, 9.45 h. Fin : 11 h.
VICTORIA — "Chef de réseau" : 1.15, 4.35, 7.55 h. "Un seul amour" : 3 h., 6.10, 9.40 h. Continuel de 1.15 à 11 h. 20.
GILLERY — "Blue Denim". (CinémaScope) : 6.45, 9.55 h. "A Private Affair". (couleurs CinémaScope) : 8.25 h. Fin : 11.25 h.

Cinéma

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Sherlock Holmes
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions.

DEMAIN

11:30—Mire et musique.
12:30—Horaire commenté.
12:35—Vie de l'Eglise.
12:40—Les nouvelles.
12:55—Parlons sport.
1:00—Fémini-thé.
1:30—Siège réservé.
3:00—La Jardinière.
3:30—Bonjour Madame.
4:00—Bobino.
4:30—La boîte aux images.
5:00—La vie qui bat.
5:30—Furie.
6:00—Musique en dinant
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Halls of Ivy
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Three Stooges
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Cartoons
6:30—Sports Clinic
6:45—News and Sports
7:01—7 0 1
7:30—Gale Storm Show
8:00—My Three Sons
8:30—First Person
9:00—Perry Como
10:00—T.B.A.
10:30—Explorations
11:00—CBC News
11:14—Late Show
12:42—Sing Off

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Time out
3:00—Music break
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Gene Autry
6:30—Dateline Quebec
6:45—News and sports
7:01—7 0 1
7:30—Tugboat Annie
8:00—Wayne and Shuster
9:00—Front page challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Close-up
10:30—Twilight zone
11:00—CBC News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

Célibataires seulement

Concours de bonnets pour catherinettes

QUEBEC. (L.A.) — Un concours de bonnets de catherinette sera la grande attraction surprise de la soirée récréative organisée par la Fraternité canadienne, à l'occasion de la Sainte-Catherine. Toute la population de Québec est invitée à assister à cette manifestation, au Manège militaire, le samedi 26 novembre prochain, à 8 h. 30. Plusieurs prix de présence seront offerts.

Au programme, les majorettes Fleur-de-Lys, sous la direction de M. Gilbert Beaudet, dans des numéros variés. Aussi, la Symphonie vocale de Charny dirigée par M. Clermont Barnabé, dans un répertoire de choix.

Le concours de bonnets de catherinette est ouvert à toutes les personnes célibataires du sexe féminin qui désirent s'y inscrire. Le lancement de ce concours par la Fraternité canadienne est nouveau à Québec. Il fera appel aux talents de modiste et de couturière de nos jeunes filles canadiennes qui déploieront leur habileté et leur esprit d'imagination pour se confectionner un bonnet original. Toutes les fantaisies sont permises.

Cette coiffure peut affecter les formes les plus diverses et représenter soit un berceau, une scène canadienne, un mannequin, etc., ou encore un sujet d'actualité, soucoupe volante, ogive, fusée, etc. Elle peut être confectionnés en papier de différentes couleurs ou en tissu au choix, pourvu qu'il y ait du jaune et du vert, symboles de l'espérance et du bonheur.

Le bonnet jugé le plus original sera primé et vaudra à sa propriétaire un beau prix et le titre de reine des catherinettes.

Pour participer au concours, il suffit de donner son nom et son adresse par lettre d'ici le 24 novembre à la Fraternité canadienne, au soin de Mme Réal Turgeon, 2010, rue Richer, responsable du concours, et de se rendre au Manège militaire, le samedi 26 novembre, à 8 h. p.m. Le prix d'entrée est de cinquante sous.

Geste courtois souvent oublié

Le conducteur courtois n'hésite pas à céder passage à la voiture qui veut devancer en certaines circonstances. Le Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) désire rappeler ici que c'est une infraction à la loi des véhicules-moteurs d'augmenter la vitesse quand le conducteur suivant réclame le droit de passage.

L'Académie d'Art inaugure avec 'Maître après Dieu'

QUEBEC. (par A. S.) — L'Académie d'Art dramatique du collège des Jésuites, déjà vainqueur du festival dramatique des collèges classiques, inaugurera sa saison théâtrale avec "Maître après Dieu" de Jan de Hartog.

Les représentations auront lieu au collège des Jésuites les 4 et 5 décembre prochain.

Majorité de 124 voix

M. Jacques Renaud est élu maire de Beauceville-Est

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. (J. P.) — Les contribuables de Beauceville-Est se sont rendus aux urnes hier pour se choisir un nouveau maire. 450 citoyens avaient droit de suffrage. 412 ont déposé leur bulletin de vote.

M. Jacques Renaud, un homme d'affaires, est sorti vainqueur de la lutte avec une majorité confortable de 124 voix. Il a recueilli 268 votes, tandis que son unique adversaire en obtenait 144.

La campagne électorale durait depuis le 12 de ce mois, jour de la mise en nomination. Elle a été des plus harassantes pour les deux candidats en lice, de même que pour leurs partisans.

Une telle élection s'était avérée nécessaire à la suite d'un verdict rendu par le juge Marc Fortin, le 24 octobre dernier. Ce dernier siégeait à la Cour de magistrat de Saint-Joseph-de-Beauce.

Le juge Fortin donnait ainsi raison au demandeur, M. Eddy Veilleux, un contribuable de Beauceville-Est, qui alléguait que le maire d'alors, nul autre que M. Laurent Mathieu, le candidat défait aujourd'hui, avait des redevances envers la ville. Au moment de son élection, le 1er février de cette année, deux échevins, MM. Léonidas Fecteau et Milithon Paré, avaient été eux aussi congédiés de leur poste pour la même raison ; mais, disons tout de suite, que ceux-ci ont été réélus par acclamation, lors de l'appel nominal.

S.H. le maire Jacques Renaud, en plus d'être président-gérant d'un commerce florissant à Beauceville-Est, cumule les fonctions de président de la compagnie immobilière de Beauceville, de président de Beauceville Télévision et de fiduciaire de la compagnie de téléphone locale. Il est aussi gouverneur de la Chambre de commerce régionale Chaudière-Etchemin.

Le nouveau maire a assuré la population de son entier dévouement pour faire de Beauceville une ville industrielle et enviée.

Convocations

Anciens du collège des Jésuites — 6 h., réunion de tous les anciens élèves au collège, rue St-Cyrille.

Jeune commerce — 8 h., à la Cour du recorder, hôtel de ville, conseil de ville modèle.

Mardis universitaires — 8 h. 30, au grand amphithéâtre, 6 rue de l'Université, conférence de M. André Latreille. Sujet : "Saint Vincent de Paul".

Demain

Club Richelieu — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeûner hebdomadaire.

Club Kiwanis Sillery (Ste-Foy) — Déjeuner inter-club avec Montréal-St-Laurent. Départ par train à 8 h. a.m. Retour à 6 h. p.m.

LONGINES
LA MONTRE LA PLUS HONORÉE AU MONDE

Un chef-d'oeuvre d'excellence

Une vie entière de précieux services, la joie et la fierté de posséder un petit chef-d'oeuvre — voilà ce que vous réserve votre Longines. Sa présentation luxueuse, d'un goût exquis, sera toujours de mise. Qualité supérieure ne ment pas et défie le nombre des années: voilà pourquoi la Longines est la meilleure montre que vous puissiez offrir . . . en témoignage d'affection. Votre bijoutier autorisé Longines-Wittnauer sera honoré de pouvoir vous présenter sa collection de montres Longines. De $79.50 à $4,000.

Prix suggérés au détail.

LONGINES ST-MORITZ — Les fines mailles du magnifique bracelet de cette création distinctive en or 14K ressemblent à une fine étoffe dorée. Le verre à facettes est un saphir synthétique. $450.

Longines-Wittnauer Company of Canada

MONTREAL 2, QUEBEC

Roger CLEMENT
Bijoutier
1594 Mt-Royal est
près Marquette
LA. 3-4625

I. MOORE & CO. LTD.
1333 ouest, Ste-Catherine
VI. 2-4455

D. St Jean LIMITÉE
LA. 1-2121 1447, Amherst

HEMSLEY'S
BIJOUTIERS
664 Ste-Catherine O. angle University
UN. 6-4923 394 ST-JACQUES O. VI. 2-9651

Bijouterie
RENE PAQUIN
2579 Beaubien est
RA. 2-4293

BIJOUTERIE
J ST-LOUIS ENRG.
6385, rue ST-HUBERT
CR. 6-3213

BIJOUTERIE LABROSSE
85 rue Ste-Anne
GL. 3-5381 — OX. 7-3200
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
260A, Bord du Lac, OX. 5-3381
POINTE-CLAIRE

Pomponnette
J. BRASSARD, prés.
256 Est, STE-CATHERINE
UN. 1-9293

GUY Serres OL. 9-5088
242, ch. ST-JEAN, Laprairie

MAPPIN'S LTEE
1000 ouest, Ste-Catherine
UN. 6-7431

ALPHONSE ROY & Fils Ltée
6725 rue ST-HUBERT
CR. 2-2622

SHARI JEWELLERS
1147 Boul. DECARIE
ST-LAURENT
RI. 4-5387



SEMAINE DU LIVRE POUR LES JEUNES — De nombreuses personnalités ont assisté, hier soir, à l'inauguration de la Semaine du Livre pour les jeunes du Centre des loisirs Saint-Sacrement. Parmi celles-ci on remarquait, le R. P. Antonio Bélanger, t.s.s., curé de la paroisse Saint-Sacrement; M. Jean-Paul Tremblay, professeur à la faculté de lettres de l'université Laval; Mme Camille Corriveau, invitée d'honneur et unique lauréate du concours littéraire de l'ACELF, ainsi que M. André Chénier, bibliothécaire du Collège des Jésuites de Québec.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

.214 SUR LA ROUTE APPELLE .832 A QUEBEC.

Même s'ils ont joué une de leurs meilleures joutes de la saison, les As ont subi une défaite de 4-3 en supplémentaire, malgré une avalanche de 48 lancers sur le gardien de buts amateurs Ed-G. Acomin. Si nous étions dans la ligue Nationale, où il n'y a pas de supplémentaire, les As reviendraient de ce voyage avec 4 points au lieu de deux, mais nous devons jouer selon les règlements en vigueur, règlements qui fournissent aux spectateurs une émotion que la N.H.L. réserve aux séries de la coupe Stanley.

Les As nous reviennent donc avec une moyenne peu impressionnante de .214 sur la route. Rendement désappointant, mais loin d'être désespéré. Si l'on s'en tient à l'objectif de 38 victoires pour participer aux éliminatoires, une moyenne combinée de .528 est nécessaire. Nous doutons qu'il ne soit pas possible de faire mieux que .214 sur la route, mais même à supposer qu'un tel rendement continue, il faudrait conserver .832 à Québec, c'est-à-dire 30 victoires locales, ou si l'on veut 5 sur 6.

Nous préférons toutefois croire que les As se ressaisiront à l'étranger et pourront y conserver une allure de 3 victoires en 10 essais, qui ne leur demanderait qu'un rendement de 3 sur 4 au Colisée local.

Québec est encore deuxième dans le classement, mais il ne faut pas se laisser leurrer par un calendrier débalancé. En pourcentage, le classement est le suivant: Springfield .737, Buffalo .550, Cleveland .500, Rochester .500, Hershey .475, Québec .458 et Providence .316.

Voilà le résultat réel de cinq défaites consécutives. On nous demandera: qu'est-ce qui ne va pas avec les As ? Pour le moment, nous répondrons : Rien qu'une couple de gains contre les Reds pourrait arranger les choses. L'objectif de novembre est encore possible avec trois gains consécutifs. Nous attendons donc la fin du mois pour nous prononcer sur nos chances de participer aux séries pour la coupe Calder.

ICI ET LA

Ray Powell a abandonné son poste d'instructeur à Lelowna, après deux mois de déboires dans la ligue Okanagan... La ligue Américaine connaîtra une meilleure saison financièrement pour les huit clubs actuels. Par suite de l'addition des deux nouveaux clubs, chaque équipe réduira sa liste de paie de 25 à 23 joueurs. Elle jouera 8 joutes locales de plus et recevra sept fois $75,000. pour les joueurs réclamés... La série de 13 joutes de suite avec au moins un point pour Jackie Leclair n'est pas un effet du hasard. Le joueur de centre québécois est en meilleure condition physique que jamais et s'est même levé à 6 h. 30 du matin pour aller pratiquer à Hershey, pendant que l'entraîneur René Lacasse ramassait son équipement... Vernon Law, qui est prédicateur chez les Mormons, a refusé $750. pour poser une annonce commerciale avec une cigarette... Georges Bouchard a donné le meilleur coup d'épaule de la saison dans l'estomac de Danny Polizziani, qui en a été quitte pour suivre le reste de la joute de la loge des journalistes... Ralph Houk, le nouveau gérant des Yankees, est un ancien receveur tout comme les Connie Mack, Branch Rickey, Mickey Cochrane, Al Lopez et Paul Richards... Camille Henry raconte avec humour la fois où il a fait peur à Gordie Howe". "Howe m'a donné un tel coup d'épaule, que je suis tombé sans connaissance sur la glace. Vous auriez dû voir comment il avait peur que je sois mort"... la première conséquence de l'expansion du baseball sera de voir plus de lanceurs terminer leur joute et moins de frappeurs de relève... Les arbitres de la ligue de l'Ouest portent leur nom sur le dos de leur gilet... Jean Therrien est de retour à Fort-Wayne, après un essai dans la ligue de l'Ouest et Pierre Samson joue avec Marc-André Martin à Greensboro... Cal Stearns a manqué l'entraînement des Barons, de Cleveland, parce qu'il était promoteur de la vente des billets de saison.

Les Aigles et les Bulldogs gagnent dans la Progression

Pierre Raymond a participé aux quatre buts des Aigles pour permettre à ces derniers de remporter une seconde victoire consécutive dans la ligue de hockey Progression aux dépens des Castors, cette fois, par le score de 4-3. Fernand Turcotte s'est aussi mérité deux aides pour les vainqueurs. Pour les perdants, Marc Cantin a participé aux trois buts des Castors et Marco Lepage à deux.

CASTORS 3, AIGLES 4

Première période

Aucun point.
Punitions : Fernand Turcotte 1:20, Henri Beaudry 9:00.

Deuxième période

1—Aigles, Pierre Raymond (M. Lacroix, F. Turcotte) 3:50
2—Aigles, Henri Beaudry (P. Raymond) 4:07
3—Aigles, P. Raymond (P. Turcotte, Bill Johnson) 7:22
4—Aigles, P. Raymond (H. Beaudry, B. Johnson) 11:46
5—Castors, Marc Lepage (M. Cantin, J. Robitaille) 15:18
6—Castors, J.-C. Ste-Marie (M. Cantin, M. Lepage) 15:18
7—Castors, M. Cantin (C. Tessier, M. Simard) 19:45
Punitions : Marc Cantin 2:30, C. Tesiser 3:15, F. Laroche 13:32.

Troisième période

Aucun point.
Punitions : F. Turcotte 6:00, A. Beaulieu 17:50, Y. Asselin 19:45.

Dans la deuxième rencontre, les Bulldogs ont eu raison des Loups par 3-2 sur un but de Lorne Arsenault, moins de deux minutes avant la fin. Fernand Houle et André Marceau ont marqué les autres buts des vainqueurs, Bob Lafrenière et Raymond Robitaille ceux des perdants.

LOUPS 2, BULLDOGS 3

Première période

1—Bulldogs, André Marceau (Fernand Houle) 16:21
Punitions : G. Hunt 2:33, F. Houle 5:50.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : R. Lemelin 4:13, F. Houle 17:55, A. Marceau 18:24, G. Duplain 19:50.

Troisième période

2—Bulldogs, F. Houle (A. Marceau) 7:01
3—Loups, R. Lefrenière (R. Dionne) 11:43
4—Bulldogs, L. Arsenault (B. Robitaille, Y. Paradis) 18:05
5—Loups, R. Robitaille (R. Bégin) 19:59
Punitions, R. Lafrenière 5:35.

Victoire du collège de Lévis aux ECHECS

QUEBEC. — L'Externat classique a perdu un match important contre le Collège de Lévis, mais s'en est tiré honorablement quand même si l'on tient compte des conditions dans lesquelles il se trouvait pour affronter l'adversaire. A la dernière minute, deux des joueurs réguliers ont dû être remplacés par des joueurs débutants, ce qui signifiait deux gains du départ pour les visiteurs et l'obligation de gagner les trois autres parties.

Dès le 10e mouvement Gérard Delage était mal en train contre Willie Ward et on ne donnait pas cher pour sa partie. Cependant, sa ténacité a été récompensée après trois heures de jeu et la chance passait pour lui au 62e mouvement. Mais le match était déjà perdu. En effet, Claude Poiré, qui avait une partie gagnante au 16e mouvement, n'a pas joué le meilleur coup à ce moment-là, et il a vu son adversaire, Jean-René Sirois, lui enlever son avantage et le changer en déficit.

Le résultat de cette rencontre fut le suivant : Collège de Lévis 3, St-Jean-Eudes 2.

C'était la première fois depuis le 8 décembre 1957 que le Collège de Lévis gagnait un match dans la ligue Intercollégiale. A cette occasion, Jean-Guy Brochu, Jean-René Sirois et Willie Ward avaient gagné leurs parties contre les joueurs du Séminaire et le Collège gagnait le match par 3 à 2.

Dans une autre rencontre, jouée la semaine dernière, le Séminaire l'emportait par 4½ à ½, contre le Collège de Lévis.

La prochaine rencontre au programme, le samedi 26 novembre, le Séminaire visite St-Jean-Eudes.

St-Romuald

M. Henri Gosselin président de la section de hockey

QUEBEC. — M. Henri Gosselin, sportif bien connu de St-Romuald, a été nommé président de la section de hockey du Comité de loisirs de l'endroit. Il aura pour le seconder dans ses fonctions, M. Charles Belleau, qui agira comme vice-président.

Cette ligue qui a connu de grands succès l'an dernier, opérera cette année avec quatre équipes.

M. Gosselin a annoncé que Ray Robitaille dirigera l'équipe Double Cola, Gaston Fecteau la Vitrerie Citadelle, Guy Bernard le Tremblay Transport, tandis que Quebec Auto Parts sera piloté par Guy Côté.

Les rencontres auront lieu à la nouvelle patinoire de la rue Simard. Cette patinoire est une générosité du Conseil municipal. Le chalet qui servira aux joueurs est offert par la Commission scolaire. Ce chalet sera renové par l'O.T.J.

Les autres membres du bureau de direction de cette ligue seront annoncés prochainement.

Les personnes, âgés de 16 ans et plus, intéressées à jouer dans cette ligue sont priées de s'inscrire le plus tôt possible à l'une des personnes suivantes : MM. Henri Gosselin, Charles Belleau, Jacques Demers.

Les équipes seront formées prochainement avec les joueurs inscrits.



ELECTIONS AU CLUB DE REFORME — M. Benoît Boulanger, qu'on aperçoit au centre, a été élu, hier soir, président du Club de Réforme de Québec. M. Boulanger a été également président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec de 1957 à 1959. A sa droite, MM. Georges Morin, premier vice-président, et Frank Lemieux, trésorier; à sa gauche, MM. Henri Gauvin, deuxième vice-président, et Isidore Deschênes, secrétaire. N'apparaissent pas sur la photo, MM. Paul Charrier, trésorier adjoint; Alexandre Lesage, assistant-secrétaire; Raymond Cantin, Roland Dupéré, et Frédo Mr. Murdock, membres de l'exécutif. L'exécutif a été choisi parmi et par les 32 directeurs élus au cours d'assemblées générales.

Le club de Phil Watson contre les As, ce soir

Les Reds de Providence, qui occupent la cave du classement de la ligue Américaine seront au colisée, ce soir, alors que les As de Québec marqueront le retour d'une tournée de six joutes à l'étranger qui les a vus subir 5 défaites consécutives dont deux en supplémentaire. A date, Phil Watson a mené ses protégées à trois victoires contre deux défaites aux dépens des hommes de Fleming Mackell.

Il n'y aura qu'une nouvelle figure chez les visiteurs, soit la recrue Ed Giacomin dans les filets. Les nouveaux-venus Moe Bartoli et Fred Creighton accompagnent le club, mais on doute qu'ils soient en uniforme. On trouvera dans la colonne "ce que j'en pense" les statistiques vitales des As qui sont officiellement en deuxième position, mais qui n'ont que la sixième moyenne du circuit. La série de huit joutes locales qui débute ce soir décidera des chances de détail des As.

La joute débute à 8.30 heures.

Elections à la CIMM

THETFORD. (DNC) — La Canadian Institute of Mining & Metallurgy, section de Thetford, procédait ces jours-ci à l'élection d'un nouvel exécutif.

M. Harry Foster en devient le président remplaçant M. Merrit Pharo. Le vice-président est M. F. Hodgson ; le secrétaire-trésorier, M. Marcel Michaud, et le secrétaire du recrutement, M. J. Mossop.

Un gala culturiste à la salle St-Malo

QUEBEC — Le gala culturiste présenté ce soir à la salle paroissiale St-Malo à 8.15 p.m. devrait fournir beaucoup de sensations aux spectateurs présents.

Pour la première fois, des inscriptions sont parvenues de tous les coins du Québec métropolitain. En plus des inscriptions des Rinci aux studios et gymnases de culture physique de la Vieille Capitale, mentionnons que des concurrents des endroits suivants seront également en lice : Clermont, Beaupré, Château-Richer, Beauport, St-Apolinaire, St-Henri, Ste-Marie, Lévis et Ste-Foy.

Comme on peut le constater l'intérêt suscité par ce gala, qui antérieurement était plutôt limité à la ville de Québec même, prend actuellement une tournure des plus intéressantes en groupant beaucoup de jeunes athlètes de la banlieue de Québec.

De magnifiques trophées seront attribués aux trois premiers de ces compétitions, "mademoiselle Culture physique", "monsieur Québec senior" et "monsieur Québec junior" tandis qu'un trophée par catégorie sera décerné pour les compétitions de développé sur le banc, senior et junior, lever de terre et flexions de jambes également senior et junior.

Les nombreux concurrents ont bien hâte de voir à l'oeuvre notre invité de New-York, un Grec du nom de Peter Ganios. Celui-ci comme on le sait est le détenteur d'une quantité de titres, et c'est un athlète doué d'un physique très imposant, quand on considère sa stature de 6'1" et son poids de 225 lbs.

Blanchissage de Réjean Caron dans la Juvénile

Reynald Desrosiers a réussi le tour du chapeau et Réjean Caron a enregistré un blanchissage alors que Pierre Tardif a défait les Saules par 3-0 dans une joute de la ligue juvénile de la C.O.P. Dans l'autre rencontre à l'affiche à l'aréna, le Beauport s'est rallié pour se mériter un verdict nul de 3-3 contre l'Académie. Les Académiciens avaient pris une avance de 3-0 grâce à Yves Derome, Jacques Fournier et Gilles Tremblay, mais le ralliement du Beauport a été commencé par Roger Giroux, continué par Michel Pelletier et complété par Pierre Descoteaux.

Lundi prochain, le St-Jean-Baptiste fera face aux Saules et le Pierre Tardif recevra le Montmorency.

Tir à l'arc

QUEBEC. — La direction du club de tir à l'arc, "les flèches de la colline", dont font partie nombre d'employés civils provinciaux des deux sexes et plusieurs autres membres de l'extérieur, informe tous ses membres ainsi que les sportifs et les sportives de la Vieille Capitale qu'elle tiendra ses pratiques et ses tournois de tir à l'arc, tous les lundis soirs, de 8 à 10 hres, au sous-sol du collège St-Michel, angle des rues Maxfield et Sheppard, à Sillery.

Celles et ceux intéressés à s'initier à ce sport très captivant ou à se joindre aux "flèches de la colline" sont priés de se rendre sur les lieux mêmes du club, tous les lundis soir, pour recevoir de plus amples informations ou soit encore de communiquer avec le publiciste du club, M. Gaston Giroux.

Dans l'Intermédiaire

L'Armée et le Red Cap annulent 6-6; le Pierre Tardif est victorieux

QUEBEC. — Les spectateurs, qui ont assisté au programme double que présentait la ligue Intermédiaire dimanche après-midi à l'aréna de l'O.T.J., en ont eu pour leur argent. En effet, lors de la première joute, l'Armée et le Red Cap se sont disputé la victoire à vive allure, mais malgré les poussées nombreuses fournies par les deux équipes, on n'a pu faire mieux qu'annuler. Bien qu'il n'y eût que 53 secondes de jouées à la première période, le Royal 22e prit les devants, grâce à un but enregistré par Landriault, qui accepta les passes de Lanoue et Homier. Toutefois, 11 minutes et 4 secondes plus tard, Bureau égalisait les chances, comptant sur des passes de Lippé et d'André Doré ; 2 minutes et 24 secondes plus tard, Burke redonna l'avance à l'Armée, enregistrant son but sans aide. Le Red Cap se remit à la charge, et Courteau vint égaliser le compte à 18 minutes 36 secondes, acceptant une passe parfaite de Noël. Le compte était 2-2, alors que Courteau comptait son deuxième but de la joute, seulement 15 secondes après son premier, sur des passes de Noël et de Letiec, pour donner une avance de 3-2 au Red Cap.

A la deuxième période, les montées se suivaient les unes aux autres. Le jeu fut un peu plus rude, puisque l'arbitre H. P. Mercier attribua 3 punitions. Il y eut deux buts comptés au cours de ce deuxième vingt, alors que Noël enfilait le quatrième but des siens, à 2 minutes 39 secondes, complétant un jeu individuel. Le Red Cap menait 4 à 2, alors que Lesiège permit au Royal 22e de se rapprocher, comptant sur une passe de Landriault à 11 minutes et 41 secondes. La période se termina : Red Cap 4 et l'Armée 3.

Au troisième et dernier vingt, les bousculades se firent moins rares, et l'arbitre eut plus de travail qu'aux deux premières périodes. Mais malgré le jeu rude, les buts ne manquèrent pas. A 9 secondes de jeu seulement, Landriault comptait son deuxième but de la joute sans aide. Le compte étant égal, 4 à 4, le Royal 22e reprit l'avance pour quelques secondes, alors que Lanoue comptait pour l'Armée, sur des passes de Landriault et de Homier à 1 minute et 47 secondes. A 4 minutes et 6 secondes de jeu, le Red Cap reprit la joute à sa charge, alors qu'un but compté par Lippé, assisté de Pageau et de Demers, portait le compte 5 à 5. Les joueurs du Red Cap semblèrent encouragés par ce but égalisateur, mais malgré de belles montées, personne ne sut trouver le fond du filet. C'est alors que Landriault compléta son tour du chapeau, acceptant une passe de Lesiège à 6 minutes et 46 secondes pour donner ce qui semblait être une victoire à l'Armée. Par contre, à 9 minutes et 55 secondes de jeu, Vézina vint égaliser les chances, sur une passe de Bureau. Il y eut plusieurs jeux forcés par la suite, mais les cerbères protégèrent leur cage respective avec adresse, donnant ainsi une joute nulle. A ce dernier engagement, il y eut une mineure et deux majeures. Le compte final, Royal 22ème 6 et le Red Cap 6.

Deuxième joute

Dans la deuxième joute, le jeu fut moins apprécié, puisque les joueurs se sont appliqués à donner plus de bande que de passes. En effet, l'arbitre Rénald Roy attribua pas moins de 10 punitions mineures aux joueurs des deux équipes. Un seul but fut marqué au premier vingt, alors que Lachance, assisté de Bourgault, donnait une avance de 1 à 0 au Pierre Tardif à 1 minute et 36 secondes de jeu. Il y eut quatre mineures durant cette première période, qui se terminait Pierre Tardif 1 et Institut Denys 0. A la deuxième, l'Institut Denys égalisa les chances, alors qu'à 5 minutes et 11 secondes de jeu après le début, Dubois comptait le premier but des siens, sur une passe de Savard. Trois minutes 29 secondes s'écoulèrent avant de voir le Pierre Tardif reprendre l'avance, grâce à un but enregistré par Chouinard sur une passe de Lachance. Deux punitions mineures furent attribuées à cette deuxième reprise.

Au troisième engagement, le Pierre Tardif prit une avance de 3 à 1, alors que Ferland comptait, assisté de Daigle et de Lavallée à 5 minutes et 16 secondes. A 6 minutes et 8 secondes, Drolet compta le deuxième bue de l'Institut Denys, sur des passes de Savard et de Dubois. Le jeu continua d'être rude et finalement, Noël, du Pierre Tardif s'échappa seul, à 11 minutes et 6 secondes pour compter sur un lancer d'une trentaine de pieds, ce qui devait être le dernier but de son équipe.

L'Institut Denys batailla ferme, mais ne réussit qu'un seul but avant la fin des hostilités. En effet, à 17 minutes et 39 secondes, Deviller comptait le dernier but de la joute, sur une passe de Thivierge. Plus d'une minute avant la fin, l'Institut retira son gardien Lepire, pour envoyer six hommes à l'attaque, mais le Pierre Tardif se replia courageusement, pour conserver son avance d'un point, devant lui donner une victoire de 4 à 3 sur l'Institut Denys. Au cours de ce dernier engagement, l'arbitre a attribué des mineures. Au classement nous retrouvons l'Armée au premier rang avec 10 points; l'Institut Denys fait suite avec 7 points ; au troisième rang, le Red Cap avec 6 points, et en dernière position, nous voyons le Pierre Tardif avec 5 points.

Le prochain programme de l'Intermédiaire sera présenté mercredi soir à l'aréna, alors que le Pierre Tardif jouera contre le Red Cap et que, dans la deuxième joute, l'Armée affrontera l'Institut Denys.

Sommaire de la première joute

Royal 22e Rgt. 6, Red Cap 6
Alignements :
ROYAL 22e — Buts, Rodrigue; défenses : Langlois, Deroy, Lanoue et Lesiège; avants : Bouchard, Loiseau, Landriault, Ringuette, Bolduc, Tapin, Burke, Lawrence, Homier et Choquette.

RED CAPS — Buts, Falardeau; défenses : Nadeau, Poitras, J.-P. Vézina et Laliberté ; avants : A. Doré, Lippé, Demers, Letiec, Courteau, G. Bureau, Noël, G. Doré, Lortie et Pageau.
Arbitre : H.-P. Mercier ; juges de lignes : Magella Lavoie et Gaston Huot.

Deuxième période

1—Royal 22e, Landriault (Homier, Lanoue) 0:53
2—Red Cap, Bureau (Lippé, A. Doré) 12:57
3—Royal 22e, Burke 15:21
4—Red Cap, Courteau, (Noël) 18:36
5—Red Cap, Courteau (Noël, Letiec) 18:51
Aucune punition.
6—Red Cap, Noël 2:39
Institut Denys 3, Pierre Tardif 4
7—Royal 22e, Lesiège (Landriault) 11:41
Punitions : Lanoue 7:50, Letiec et Homier 14:34.

Troisième période

8—Royal 22e, Landriault 0:09
9—Royal 22e, Lanoue (Landriault, Homier) 1:47
10—Red Cap, Lippé (Pageau, Demers) 4:06
11—Royal 22e, Landriault (Lesiège) 6:46
12—Red Cap : Vézina (Bureau) 9:55
Punitions : Langlois 8:55, Bolduc et Courteau (majeures) et Loiseau à 14:42.

Deuxième joute

Institut Denys — Buts, Lepire;
Alignements :
5—Inst. Denys, Drolet
défenses : St-Hilaire, Gosselin, Lachance et Farrell ; avants : Dubois, Savard, Gagnon, Drolet, Deviller, Thivierge, R. Huot, P. Huot et Breton.
Pierre Tardif — Buts, Fiset; défenses : St-Hilaire, Roy, Renaud et L. Bourgeault ; avants : Lachance, Poirier, Noël, Pelletier, Lavallée, Ferland, Daigle, Chouinard, Michaud et Bégin.
Arbitre : Renald Roy; juges de lignes : Yvon Tremblay et Jacques Marquis.

Première période

1—Pierre Tardif, Lachance (Bourgeault) 1:336
Punitions : Chouinard 2:31, Gosselin 11:02, Bégin 15:25 et Renaud 18:45

Deuxième période

2—Inst. Deny's, Dubois (Savard) 5:11
3—Pierre Tardif, Chouinard (Lachance) 8:40
Punitions : P. Lachance 7:43, Gosselin 18:00.

Troisième période

4—Pierre Tardif, Ferland (Daigle, Lavallée) 5:16
5—Inst. Deny's, Drolet (Savard, Dubois) 6:08
6—Pierre Tardif, Noël 11:06
7—Inst. Denys, Deviller (Thivierge) 17:39
Punitions : R. St-Hilaire, 3:46, Renaud 14:53, Savard 16:43, Michaud 17:22.

Boxe olympique, le 7 décembre, à ST-MALO

Le gymnase de St-Malo, qui sera consacré à la formation de boxeurs olympiques selon les règlements de la Fédération internationale de boxe amateur fera son ouverture officielle, mercredi, le 30 novembre et le premier gala de boxe sera présenté une semaine plus tard, soit le 7 décembre.

M. Charles Dumais, membre du comité d'organisation, a déclaré qu'il restait encore quelques détails à éclaircir avec la commission athlétique de Québec, mais que son comité opérerait d'abord sous l'égide de l'Union athlétique amateur qui possède une charte fédérale pour régir la boxe amateur au pays. Le promoteur Fernand Simard fera connaître sa carte, aussitôt qu'il recevra son permis de l'organisme dont le siège est à Montréal.

Tournoi de quilles pour les jeunes dû au club Optimiste

QUEBEC. — Le club Optimiste de Québec a permis, samedi matin, aux jeunes joueurs de baseball des Little Leagues et de la ligue Pony de s'affronter dans un match amical de petites quilles sur les 32 allées de la salle St-Pascal.

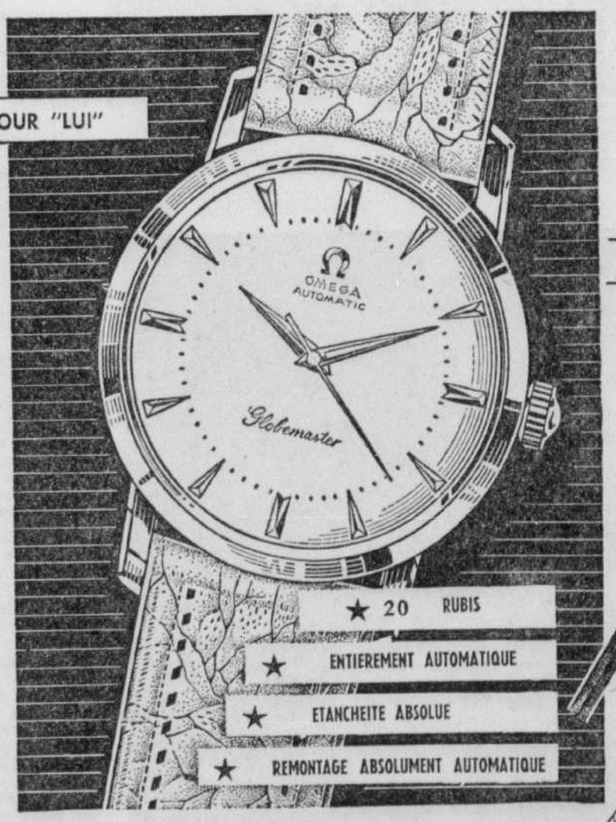
170 jeunes de 8 à 15 ans, dont la moitié n'avaient jamais lancé une boule se sont amusés fermement dans ce tournoi organisé sous la responsabilité de Léopold Huard.



Quelqu'un qui vous est cher aimerait bien avoir une **OMEGA**, *la montre estimée de par le monde...*

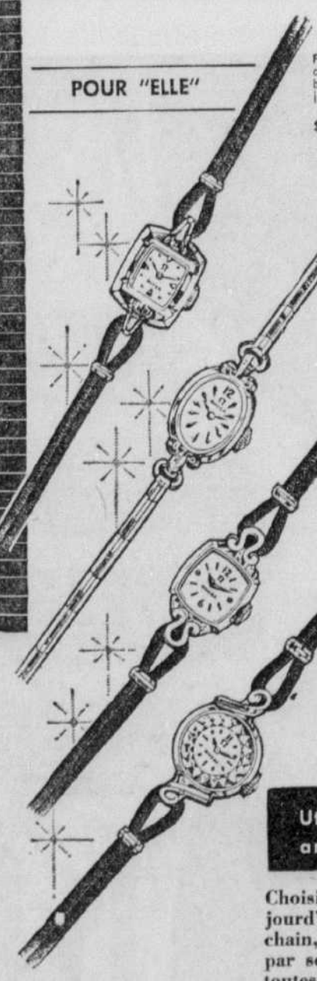
et c'est pourquoi Peoples Credit Jewellers offre à votre choix les plus belles montres OMEGA, à base de crédit amical, *sans frais additionnels !*

POUR "LUI"



★ 20 RUBIS
★ ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
★ ETANCHEITE ABSOLUE
★ REMONTAGE ABSOLUMENT AUTOMATIQUE

POUR "ELLE"



Fiesta minuscule carrée, 10 Kt. Doublée or blanc ou jaune. **$79.50** $1.50 par semaine ! Pas de comptant, sans intérêt ! Aucun frais d'administration !

Fiesta minuscule, ovale. 10 Kt. Doublée or blanc ou jaune. **$99.50** $2.00 par semaine ! Pas de comptant, sans intérêt ! Aucun frais d'administration !

Omega, Inspiration de Paris. Or 14 Kt. Blanc ou jaune. **$115** $2.25 par semaine ! Pas de comptant, sans intérêt ! Aucun frais d'administration !

Omega Sapphette, cristal à facettes. Or 14 Kt. blanc ou jaune. **$155** $3.00 par semaine ! Pas de comptant, sans intérêt ! Aucun frais d'administration !

La montre Omega 'Globemaster' sera doublement appréciée parce qu'elle résistera aux épreuves les plus dures ★ nage ★ plongée ★ golf — comme aucune autre montre... Son imperméabilité a été minutieusement contrôlée à une profondeur de 200 pieds. GARANTIE SANS CONDITIONS être hermétique à toute humidité... compensation de température... et munie de rubis pour un chronométrage précis qu'elle soit exposée au plus ardent soleil, aux plus rigoureux froids ou chaleurs, ou à l'eau. Doublé or jaune 10 Kt., envers acier. $135

$2.50 par semaine ou $10 par mois — Pas de comptant.
Aucun frais d'administration !

Utilisez le crédit amical Peoples

Choisissez votre Omega aujourd'hui. Payez l'an prochain, selon votre désir — par semaine, par mois ou toutes les 2 semaines — sans aucun intérêt et jamais de frais d'administration. Pourquoi payer plus cher ?

Commandes postales ou téléphoniques acceptées

VI. 9-7071

*NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE
PRIX DU COMPTANT — A CRÉDIT
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE

1015, Ste-Catherine Ouest
OUVERT VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.
VI. 9-7071

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front Page Challenge
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30— 5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Souvenirs de voyage
6:15—Sans prof. ni bouquin
6:30—La boîte à surprises
6:45—Nouvelles locales
5:00—La vie qui bat
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Deux sur trois cadorama
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et Merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions.

DEMAIN

12:00—Mire et 1000 cycles
12:30—Long métrage : "Sous le ciel de Séville"
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Les Boucaniers
6:00—Three Stooges
6:20—Fédération des travailleurs du Québec
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Furie
7:30—Petit Music Hall
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

Prohibition en Inde ?

NOUVELLE-DELHI. (PA. — Le comité central de prohibition de l'Inde vient de demander que ce pays interdise la vente et la consommation de boissons alcooliques à compter de mars 1961. La prohibition est partiellement en vigueur en Inde.

La maison Brassard et Frères a fêté ses 15 ans d'existence

CHICOUTIMI. (A.T.) — M. Vincent Brassard, député du comté de Chicoutimi et président des Industries Brassard et Frères, de Chicoutimi, a déclaré, samedi soir, que la région du Saguenay pourrait contribuer dans une proportion de 75 p. 100 supérieure à la survie de l'industrie secondaire régionale.

M. Brassard a fait cette déclaration au cours d'une réception soulignant le 15ème anniversaire de fondation de la firme Brassard et Frères, une compagnie spécialisée dans le commerce des viandes et d'abattage qui procure de l'emploi à une quarantaine d'ouvriers. Ces employés accompagnaient les représentants de la presse chicoutimienne au cours des manifestations sociales qui ont souligné le 15ème anniversaire de l'établissement.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée au souper, M. Brassard a insisté sur la nécessité de l'industrie de transformation au Saguenay pour assurer la diversification de l'industrie régionale. Il a déclaré que les gens, en général, comprenaient la nécessité urgente de donner au Saguenay une autonomie plus grande en matière d'industrie, mais que d'autre part on hésitait à croire aux possibilités de ceux qui ont consenti à des sacrifices pour y arriver. C'est à ce moment qu'il a remercié les commerçants de la région qui ont compris leurs responsabilités, tout en déplorant le manque de collaboration d'une certaine catégorie de clients des magasins de détail. Ces derniers, selon lui, semblent croire derechef qu'un produit de consommation produit au Saguenay est inférieur à celui fabriqué dans les grands centres.

M. Brassard a prononcé une allocution au cours d'un souper qui a été servi à l'hôtel du Parc, à Chicoutimi, quelques minutes après la réception qui fut offerte aux employés et aux membres de la presse dans les abattoirs de la maison Brassard et Frères. Le vice-président de la compagnie, M. Lionel Brassard, de même que le secrétaire, M. Ulrick Blackburn, qui est aussi commissaire d'écoles à Chicoutimi, ont adressé aussi la parole.

Les personnes présentes à la réception ont eu l'avantage de visiter au complet les installations modernes des abattoirs, de même que les chambres froides, les fumoirs, les services d'empaquetage, d'encannage et d'expédition.

La maison Brassard et Frères fabrique une foule de produits dont la majeure partie est écoulée au Saguenay. Cependant le marché local ne peut pas absorber la production complète et c'est une vingtaine de milles livres de viande qui quittent chaque semaine la ville de Chicoutimi pour Montréal.

Durant cette visite, M. Brassard a insisté auprès des journalistes sur le fait que la maison Brassard et Frères était la seule entreprise du genre, contrôlée par des intérêts canadiens-français, à posséder un produit accepté par le gouvernement. Pour cela, un inspecteur du gouvernement fédéral se tient continuellement sur les lieux pour inspecter le produit et garantir à l'acheteur une viande de première qualité. Le Dr Masse assistait également aux fêtes du 15ème anniversaire. D'une façon générale, les visiteurs ont semblé étonnés du modernisme de la machinerie utilisée aux ateliers de la maison Brassard et Frères.

Au nom des visiteurs et des membres de la presse, M. Bertrand Tremblay, chef de l'information d'un quotidien, a remercié MM. Brassard et les a félicités de leur initiative. M. Tremblay était le doyen des journalistes présents à cette cérémonie.



A QUAND SA REALISATION ? — On l'ignore pour le moment. Néanmoins, l'OTJ de St-Georges, à Jonquière, travaille très sérieusement à ce projet d'un centre sportif des plus modernes. Ce centre, s'il voit le jour, comprendra une piscine intérieure ouverte 12 mois par année; un gymnase des plus complets et une salle pour haltérophiles. Un terrain de 300 pieds de long par au moins 225 pieds de large serait nécessaire à la construction d'un tel projet qui irait chercher dans les quelque $225,000. Ce serait le premier centre du genre à Jonquière.

Nordair voudrait étendre son service

ROBERVAL. (L.L.) — La compagnie Nordair présentera une requête, le 5 décembre, à la Commission des transports d'Ottawa dans le but d'obtenir un service aérien — de DC-3 — devant relier Montréal, Roberval, Manicouagan, Lac Jeannine, Schefferville et Sept-Iles.

C'est ce qu'a annoncé, hier, à Roberval, M. Rolland-G. Lefrançois, de Montréal, vice-président de Nordair, à un groupe important d'hommes d'affaires et de représentants des différents corps publics, de la région du Lac-St-Jean-Roberval.

Le but de cette rencontre était précisément de demander aux gens de cette région d'appuyer la requête de Nordair. Le service aérien projeté s'étend aux passagers aussi bien qu'à la marchandise.

Le représentant de la compagnie Nordair y voit là les meilleurs intérêts de toute la région. Il a remis en lumière le projet de l'Hydro-Québec de construire un barrage au lac Manicouagan, d'où la nécessité d'établir au plus tôt ce nouveau service aérien.

Le seul déblaiement du territoire commandera un embauchage flottant de 1,500 hommes pendant plusieurs années, et entrainera la coupe de trois millions bruts de cordes de bois, dont deux millions pour fin commerciale. De plus, si on compte le remplacement, on peut dire qu'environ 5 à 6 milliers de travailleurs entreront en chantier.

Autre considération élaborée par M. Lefrançois, lors de la construction du barrage, l'Hydro-Québec emploiera aux alentours de 4,000 hommes, et 6,000 en 1961.

Les hommes d'affaires de Roberval et des principales villes de la région, secondés par les autres représentants présents à la réunion, ont conditionné leur appui à la requête de Nordair par les points principaux suivants : un large emploi de la main-d'oeuvre locale lors de la mise à exécution du projet de l'Hydro-Québec; l'achat dans la région de certains matériaux et de toutes les marchandises périssables, telles que, les denrées, etc.; l'octroi à des entrepreneurs locaux de plusieurs contrats et sous-contrats.

avec le centre culturel de l'université Laval de Québec et M. François Provencher ; 78 jeunes ont suivi les leçons qui ont connu un véritable succès.

Les échevins ont décidé, en attendant l'approbation du nouveau budget, de verser un montant de $500 qui demeure encore au budget de l'an dernier pour ce département.

Jonquière-Kénogami

On voudrait construire un important centre culturel

JONQUIERE. (M.T.) — Un comité formé des représentants des principaux groupements de Jonquière, Kénogami et Arvida, sera mis sur pied prochainement en vue d'étudier la possibilité d'établir un centre culturel au sein du comité Jonquière-Kénogami. Ce centre culturel, au début, pourrait comprendre l'école de technologie déjà promise, ainsi qu'une école normale.

Réunis, hier soir, à l'école normale de Jonquière, des membres des éducateurs du Saguenay, des Chambres de commerce du comté et des Commissions scolaires de Jonquière, Kénogami et Arvida ont pris connaissance d'un projet de centre culturel de $15. millions, échelonné sur une période de 5 ans.

Cet immense projet, qui pourrait être appelé "la cité des jeunes Jonquière-Kénogami", a déjà été couché sur le papier par un frère du Sacré-Coeur. Selon ce religieux, ce projet rencontrerait les idées du ministre de la Jeunesse. M. Lajoie, dans une allocution prononcée devant la société Saint-Jean-Baptiste de Dorion, le 23 octobre dernier, aurait "élaboré l'idée de fondation de cités des jeunes, dont il lançait le projet il y a quelque temps à Vaudreuil-sur-le-Lac" . . . Il aurait dit aussi que "les moyens traditionnels ne suffisent plus; le coût élevé oblige à trouver des solutions nouvelles originales."

S'inspirant de la cité des jeunes dont a parlé le ministre de la Jeunesse, le frère Jean-Roméo S.C., situerait ce campus au rond-point Jonquière-Kénogami-Arvida. Ce foyer de culture comprendrait une maison des étudiants; un institut de technologie; une école normale; une école de commerce; une école secondaire; une école moyenne; une école primaire d'application; une résidence pour les religieux; des laboratoires; une salle académique et une salle des arts; une bibliothèque; une chapelle; un cafétéria; ainsi que des jardins, un parc, un gymnase une piscine et une aréna.

Ce projet d'envergure a été considéré comme très intéressant par les membres présents à cette assemblée. Cependant, dans les circonstances, et maintenant que l'idée a été lancée, on est tombé d'accord sur la formation d'un comité qui étudiera cette suggestion, d'abord. Ensuite, comme plusieurs l'ont laissé entendre, vu que le terrain de la future école de technologie est déjà acheté et que c'est chose faite, même si l'on songe à un agrandissement de 300 pieds pour ce terrain, le comité à former devra voir par la suite à faire les recommandations nécessaires dans les démarches à entreprendre. De l'avis de l'assemblée, pour commencer ce centre culturel, on devrait d'abord demander la construction d'une école de technologie qui ne serait un duplicata de celles déjà existantes à Chicoutimi ou ailleurs, ainsi que la construction d'une école normale.

Ce serait les deux sortes d'école dont aurait le plus besoin le comté de Jonquière-Kénogami, pour le moment. Ce serait même urgent et on est d'avis qu'on devrait en voir la construction immédiatement.

Deux camelots ont subi des blessures

ARVIDA. (T.D.) — Deux petits porteurs de "LA PRESSE" ont été hospitalisés, hier, à la suite de blessures qu'ils ont subies dans deux accidents de la circulation, soit à Jonquière et à Arvida.

Le jeune Patrick McClémens, 664 rue St-Dominique s'est fracturé un pied dans la cour de récréation du collège St-Laurent. Il jouait avec des compagnons de classe lorsqu'il a trébuché.

Notre autre malheureux camelot, Jacques Blais a été conduit à l'hôpital d'Arvida après avoir été heurté par une automobile au coin du boulevard Davis et du rang St-François, alors qu'il revenait d'une joute de hockey. Il souffre d'une double fracture du bras.

L'OTJ d'Arvida sollicite un octroi

ARVIDA. (JP) — Le comité central de l'O.T.J. a sollicité un octroi à la dernière assemblée régulière du conseil municipal, à Arvida, afin de couvrir un déficit d'opération de plus de $1,000 pour l'année dernière.

En effet, ce déficit de l'organisme, comme l'expliquait la lettre de demande, ce sont l'organisation des cours de moniteurs et l'achat de costume de baseball qui ont entamé le budget pour un montant de $1,004.47.

Les cours de moniteurs avaient été organisés au début de l'été dernier en coopération

Les postes satellites

Chicoutimi s'oppose au projet de CKRS

CHICOUTIMI. (A.T.) — La ville de Chicoutimi, par la voix de son honneur le maire Rosaire Gauthier, vient de prendre position dans la délicate question qui oppose actuellement certaines autorités et mouvements publics, à une requête présentée par le poste de la radio et de la télévision. Par une résolution adoptée hier le conseil municipal proteste vigoureusement auprès du BGR contre le projet d'établissement de postes satellites à Port-Alfred. M. Gauthier a insisté sur l'urgente nécessité de s'unir avec les organismes publics pour protester vigoureusement contre l'acceptation d'une semblable requête qui, selon lui, serait préjudiciable à l'établissement toujours possible d'un second poste de télévision au Saguenay.

Le texte de la résolution recommande au BGR d'accorder au poste de télévision de Jonquière, l'autorisation d'augmenter son pouvoir sur la fréquence actuelle, ce qui améliorerait la réception dans les zones éloignées tout en laissant le champ libre à un autre poste.

Les raisons invoquées dans le texte de la résolution sont : désir apparent du poste CKRS-TV de Jonquière de monopoliser le service de télévision dans la région du Saguenay ; les canaux demandés occasionneraient une dépense substantielle à chaque propriétaire d'appareil de télévision pour le changement ou la modification de leur antenne ; impossibilité pour un autre poste de s'installer à moins d'utiliser les fréquences 14 et 17 et l'obligation que cela entraine de se procurer un transformateur-convertisseur pour recevoir les programmes et enfin, on croit que les autorités de Radio-Saguenay se sont rendues coupables d'une certaine négligence en n'installant pas, dès le début, la puissance émettrice nécessaire à desservir adéquatement la région.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 19 au 25 nov.) ; Vous pigez ? La même vert de gris ; A toi de jouer Caghan.

Cartier — (du 20 au 22 nov) ; Aventurier du Rio Grande ; Filles de nuit.

Impérial — (du 19 au 25 nov.) ; Le ciel n'est pas à vendre ; Le danger vient de l'espace.

BAGOTVILLE

Saguenay — Le carrefour de la vengeance ; Don Juan. (22, 23, 24, 25).

JONQUIERE

Centre — Le fier rebelle ; Cet homme est armé (du 19 au 25 nov.)

Bellevue — Trois bébés sous les bras ; A l'heure zéro (du 19 au 25 nov.)

KENOGAMI

Princess — Thérèse Etienne ; Le faucon d'or (du 20 au 22 nov.)

ARVIDA

Palace — Don't give up the ship ; Tarzan's greatest adventure (du 21 au 25 nov.)

ALMA

Alma — Ces voyous d'hommes ; Circus of horrors (du 20 au 23 nov).

Canadien — Un acte d'amour ; La comtesse aux pieds nus ; Course au soleil (du 21 au 23 nov.)

ROBERVAL

Diana — Le temps d'aimer ; Le révolté (du 20 au 23 nov.)

Rapport du service de la récréation à Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Le rapport du gérant, à la dernière séance du conseil municipal, à Arvida, mentionne, au sujet du service de la récréation, qu'une bonne partie du temps du directeur de la récréation a été consacrée aux contacts avec les diverses associations récréatives d'Arvida et qu'il y a lieu de croire que ces rencontres ont été à la satisfaction du directeur et des personnes ou groupes concernés.

M. Lemieux a révélé que M. Conan Arseneau s'est intéressé au corps de tambours et clairons, à l'organisation des cours de beaux-arts et à l'exploitation de l'aréna du centre de récréation.

De plus, le rapport fait état commission des loisirs a tenu trois réunions. Le directeur et le gérant ont eu une entrevue avec le conseiller juridique au sujet de l'enregistrement de cette commission.

Le gérant a poursuivi : "Le début d'une nouvelle saison amène beaucoup de préparation pour les activités nouvelles. Elles ne sont pas toutes dirigées par le service de la récréation ou son personnel, mais ceux-ci sont appelés à coopérer avec les responsables de ces organisations."

De plus le rapport fait état que, au parc Powell, environ 200 jeunes vont jouer au hockey et que toutes les personnes qui s'occupent de ces enfants le font bénévolement. "L'exemple de ce groupe, a dit le gérant, a sûrement incité les paroisses de St-Philippe et Ste-Thérèse à tenter la même expérience. En plus, la paroisse St-Philippe ajoute à cela des séances de cinéma le samedi matin, des cours de danses folkloriques pour les jeunes et les adolescents, le samedi soir, ainsi que la pratique du badminton pour les jeunes et les adultes, deux fois par semaine, de 6 à 11 h.

Enfin, il a révélé que l'Arvida Badminton Club groupe une centaine de membres qui jouent deux soirs par semaine, et les membres ont offert leurs services comme instructeurs pour d'autres organisations.

M. Lemieux a conclu : "Nous devons profiter de toutes ces bonnes volontés et vous pouvez être assurés que, dans son programme, le directeur de la récréation fera une large part pour soutenir, stimuler et motiver les personnes qui veulent bien ainsi se dévouer".

A Chicoutimi:

La construction domiciliaire semble reprendre à vive allure

CHICOUTIMI. (AJ) — Après un laps de temps passé au ralenti, la construction domiciliaire semble vouloir prendre une vive allure pour l'hiver, à Chicoutimi.

C'est ainsi que deux groupements, au moins, viennent d'entreprendre chacun une affaire d'importance. Il s'agit d'abord de deux étrangers, à la région, MM. Henry Seagle et Albert Vernac, mais dont les transactions ont été conclues par l'entremise du courtier en immeubles Almas Brassard, de Chicoutimi. Ils ont créé "Les Jardins Talbot Limitée" et "Les Entreprises Talbot Limitée", qui ont acquis la ferme Blackburn, en 1958, et celle de l'Hôtel-Dieu, l'année dernière. Ils y érigeront plusieurs dizaines d'habitations, notamment sur la rue des Champs-Elysées, au centre de ce futur secteur domiciliaire.

Ce sont les entrepreneurs généraux Xavier Néron et Fils, qui ont le contrat de 21 constructions, dont 5 sont en marche et d'autres doivent suivre. Ils érigeront aussi une couple de maisons modèles, afin d'offrir un meilleur choix aux futurs résidents de ces lieux. Ce seront des immeubles, dont la valeur s'élèvera de $12,000 à $15,000.

Dans un autre secteur, ce sont "Les Immeubles Murdock Limitée", qui se lancent dans une nouvelle entreprise d'habitations unifamiliales. Ils viennent d'obtenir un permis général pour l'érection de dix maisons, qui doivent s'aligner sur les rues Turgeon, Shabanel, Paré, Provencher, etc. Il y en aura probablement d'autres avant longtemps.

Ce seront des immeubles d'environ 40 pieds sur 25, dont le coût s'élèvera à quelque $13,000, en moyenne.

Autant d'entreprises qui aideront à pallier le chômage au cours des durs mois qui s'amènent.

Jonquière présentera des amendements à sa charte

JONQUIERE, (M. T.)—Après bien des discussions, le conseil municipal a finalement décidé de se présenter devant la législature, pour faire apporter des amendements à la charte de la ville de Jonquière.

Parmi ceux-ci, mentionnons le désir de la ville de porter le maximum des licences à $700 et le voeu du conseil de supprimer l'article 225 du bill de Jonquière. Ce chapitre protège certains officiers municipaux comme le trésorier, le greffier, l'inspecteur des bâtiments et l'ingénieur municipal. Le conseil désire pouvoir congédier ces officiers, si le cas se présente, par simple résolution. A cause de l'article 225, pas un des officiers précités ne peut être renvoyé sans que le conseil municipal ne porte plainte devant un juge de la cour Supérieure.

La discussion s'est élevé au sein des conseillers, après que le greffier eut terminé la lecture d'un avis du conseiller juridique qui disait en substance qu'il valait mieux retarder les amendements à la charte à l'an prochain, vu que pour cette année on ne pouvait y inclure la demande d'une commission hydroélectrique. Me McNicoll a basé son argument sur le fait que le jugement de la Régie n'est pas encore sorti. On sait que la ville de Jonquière et Price Brothers sont devant le tribunal de la Régie au sujet d'une question de tarif d'électricité.

Le conseiller juridique de la ville était d'avis que, la demande d'une commission hydroélectrique étant la plus importante, il ne valait pas la peine cette année de se présenter devant la législature et qu'il était mieux de retarder le tout à l'an prochain.

Trois échevins étaient d'accord avec le conseiller juridique. Les quatre autres, — le maire Bouchard est retenu chez lui par la maladie — voulaient aller à Québec, même s'il faut que la ville paye l'amende pour être en retard dans son désir d'amender sa charte.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

IBM demande
VENDEURS pour MACHINES A ECRIRE ELECTRIQUES

Nous cherchons des vendeurs bilingues de 23 à 28 ans, de caractère agréable, se présentant bien et ayant suivi des cours universitaires.

Bon salaire, commission, boni trimestriel et généreuse allocation de dépenses. Plan de pension et plan intégral d'assurance financés par IBM. Ces situations intéressantes offrent un revenu au-dessus de la moyenne et d'excellentes possibilités d'avancement rapide dans une compagnie d'expansion continuelle.

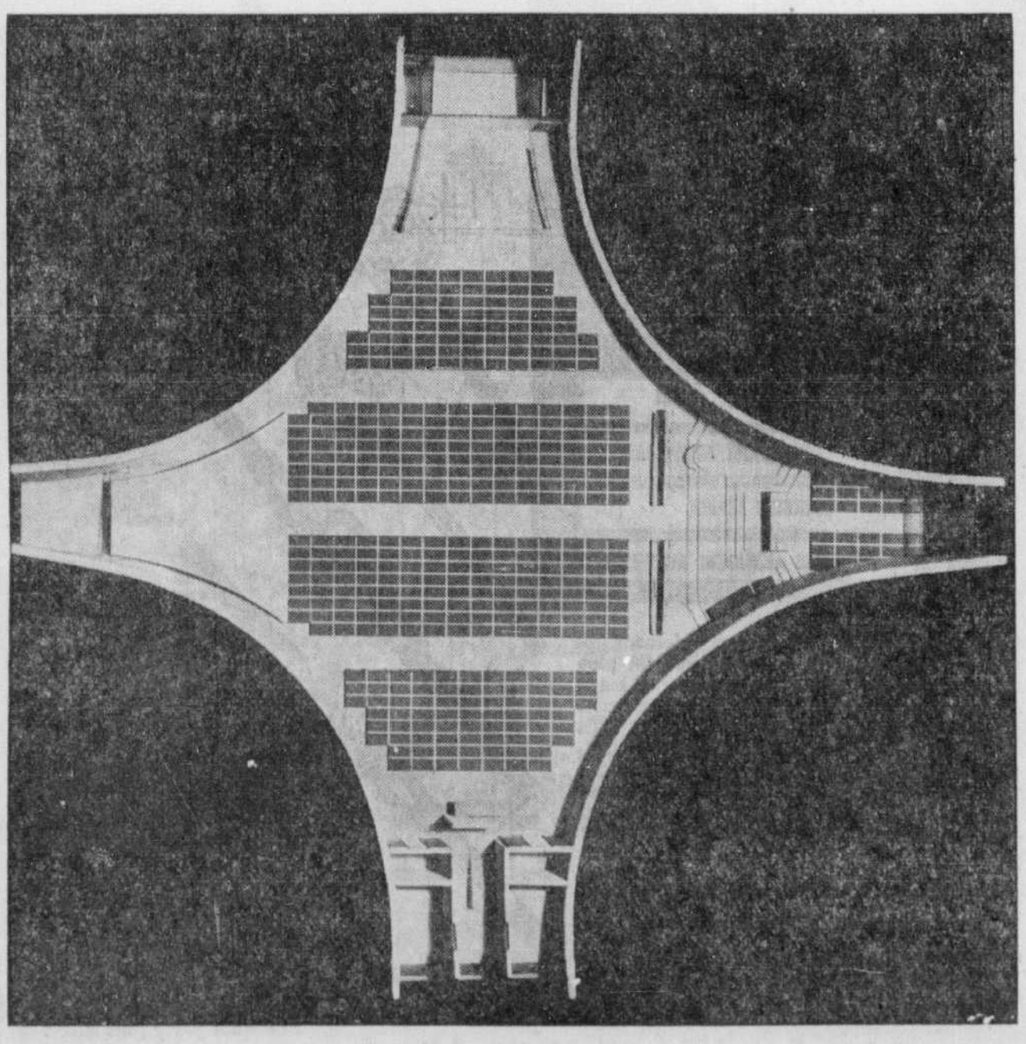
Nos vendeurs bénéficient d'un entrainement complet. Leur territoire est protégé et ils profitent de notre soutien publicitaire au maximum.

Ecrivez ou téléphonez pour prendre rendez-vous

IBM COMPANY LIMITED

M. P. S. MORINE
1123 Côte du Beaver Hall
Montréal 1 — UN. 6-2971

M. G. A. HAWKER
1255 Boulevard Laird
Montréal 16 — RE. 9-1961



TEMPLE ORIGINAL — A première vue, la nouvelle église de Larouche surprend le visiteur. Très fonctionnel, ce temple dont on a ici une idée de l'intérieur, pourra recevoir 430 fidèles dans la nef. Le coût initial était prévu à $60,000, mais avec l'addition du clocher et d'un jubé, tout compris, l'église de Larouche atteindra les $75,000. Les quatre murs sont en béton. Des tiges d'acier soutiennent la toiture. Les murs sont courbes justement pour supporter la tension exercée par les tiges d'acier. Oeuvre des architectes St-Gelais et Tremblay, de Jonquière, cette église, dont la forme se rapproche d'une croix, fait partie des temples dits d'inspiration moderne.

OUI, UN FAUTEUIL À DOSSIER ENTIÈREMENT ABAISSABLE

— sans supplément —

À BORD DES AVIONS DU CANADIEN PACIFIQUE SEULEMENT,

vers TORONTO, WINNIPEG et VANCOUVER



Les nouveaux fauteuils de luxe, en première classe, vous donnent plus d'espace pour vous détendre et leur angle d'inclinaison, qui est augmentée de 50 %, vous permet de dormir en tout confort. Larges appuis-pieds exclusifs! *Tout cet espace supplémentaire*—plus que ne vous offre aucune autre compagnie aérienne nord-américaine—*sans frais supplémentaires.* Plus d'espace en classe touriste également!

Canadian Pacific AIRLINES

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU UN. 1-9361

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157



UN MINISTRE POSE UN GESTE OFFICIEL — L'hon. Raymond O'Hurley, ministre de la Production de Défense dans le cabinet Diefenbaker, a posé un geste officiel, samedi après-midi, alors qu'il est descendu en avion à l'aéroport municipal d'Alma, en compagnie de son épouse et du député du Lac-St-Jean à Ottawa, M. Roger Parizeau. C'était le premier atterrissage d'un avion venant de l'extérieur depuis que la ville d'Alma a signé son contrat avec le ministère des Transports afin de municipaliser l'aéroport local. On voit sur la photo, les distingués visiteurs alors qu'ils viennent de descendre d'avion : M. O'HURLEY, M. le député ROGER PARIZEAU, Mme O'HURLEY, et Mme PARIZEAU.

La route Chicoutimi-Tadoussac : pas en 1961

--Le maire Gauthier

CHICOUTIMI. (A.T.) — A la demande du conseiller Antoine Imbeau, le maire Rosaire Gauthier a déclaré, hier après-midi au cours d'une assemblée du comité général, que c'était une impossibilité mathématique de réaliser au cours de l'année 1961 le projet de construction de la route Chicoutimi-Tadoussac actuellement en cours. M. Imbeau devait plus tard insister sur la nécessité urgente de ce tronçon de route en rappelant les démarches actives que poursuivent les gens de la Rive-Sud afin d'assurer la permanence de leur commerce avec la Côte-Nord.

M. Gauthier a profité de l'occasion pour rappeler les promesses demeurées non remplies de l'ancien gouvernement tout en précisant bien que le gouvernement libéral réaliserait cette route et la réaliserait plus rapidement que leurs prédécesseurs. Il a expliqué que toute la machinerie imaginable et tous les crédits nécessaires ne parviendraient pas à mener à bonne fin, l'an prochain, la réalisation de la route Chicoutimi-Tadoussac.

Le travail selon lui, se poursuit activement et M. Gauthier a précisé que des crédits seraient bientôt votés pour le comté Saguenay, afin que débutent le plus rapidement possible les travaux de construction à l'autre extrémité du projet de route.

Cette question a suivi de peu une lettre de la compagnie Autobus Saguenay Limitée qui a demandé au Conseil municipal si elle pouvait compter sur l'appui de ce dernier afin d'assurer, dans un avenir prochain, le service régulier d'autobus entre Chicoutimi et Baie-Comeau. La lettre, signée de M. Audet, gérant de cette compagnie à Chicoutimi, précise que l'on songe présentement à établir ce service et l'on veut s'assurer de l'appui du Conseil municipal avant d'entreprendre d'autres démarches. Cette question a été remise à une prochaine séance.

Pour desservir Chicoutimi

Chicoutimi-Nord appuie la demande de Québecair

CHICOUTIMI. (A. P.) — La Chambre de commerce de Chicoutimi-Nord appuiera une requête que présentera la compagnie d'aviation Québec Air à la commission des Transports, en vue de placer Chicoutimi à l'horaire du service aérien de cette entreprise.

La Chambre, à son assemblée générale, hier soir, a pris connaissance d'une lettre des autorités de la compagnie qui demande le support de l'organisme de Chicoutimi-Nord à ses démarches à cette fin. Québec Air présentera la requête, le cinq décembre à la législature d'Ottawa. La Chambre a immédiatement souscrit à cette proposition en votant une résolution autorisant son appui total à ce projet. A l'invitation de la compagnie d'aviation intéressée, on a choisi quatre projets, quatre délégués, qui se rendront à Ottawa déposer leurs témoignages lors de la présentation de la requête. Les représentants nommés sont MM. Antoine Caneau, Augustin Delisle, Jean Simard et Rodolphe Pagé.

Québecair est intéressée à placer Chicoutimi à l'horaire de son service aérien entre Québec, Sept-Iles, Baie-Comeau, Forestville. Selon les informations il y aurait deux envolées quotidiennes, l'une vers l'est, l'autre vers l'ouest. Reste à savoir d'où partiraient ces envolées de l'aéroport de Saint-Honoré ou de Bagotville?

Tout laisse croire que la délégation de la Chambre de commerce de Chicoutimi-Nord fera tout en son pouvoir pour que les pistes désaffectées de l'aéroport de Saint-Honoré deviennent le point d'atterrissage et de départ de ce service de transport éventuel.

A ce propos, M. Rodolphe Pagé, a souligné toute l'importance pour la région de faire les démarches en ce sens auprès de la commission des Transports... Il soulignait que Québecair opère son service de transports d'après les méthodes les plus modernes. M. Pagé ajoutait : "Après études, on constate qu'Air Canada, qui opère un service de transport à Bagotville ne suffit plus aux demandes... Il faut s'y prendre trois jours à l'avance pour avoir une place sur l'avion..."

Quant à l'aéroport de Saint-Honoré, dont M. Pagé est actuellement le surveillant, celui-ci laissait savoir qu'il est très encourageant de voir présentement le travail qu'y fait le ministère des Terres et Forêts, qui effectue le déboisement de l'entourage des pistes. Une école de pilotage y fonctionne également. De plus, l'as pilote du Saguenay a affirmé que d'ici au printemps une tour de contrôle sera érigée à cet endroit.

Au sujet du nouveau service aérien éventuel, il ajouta que ce sera un avantage pour la région tant au point de vue économique que touristique.

De Montréal à Sept-Iles

Air-Canada annonce un changement à l'horaire

CHICOUTIMI. (A.I.) — On nous apprend, de la société Air-Canada un changement intéressant à l'horaire des envolées Montréal - Bagotville-Sept-Iles; mais il n'entrera en vigueur que le 2 janvier 1961.

A partir de ce jour, l'avion quotidien quittera Dorval à 7 heures du soir, au lieu de 4 heures 30, comme cela se faisait depuis quelque temps ; parce que, soulignait la compagnie, des difficultés sérieuses se présentaient à Sept-Iles, quant à l'atterrissage en hiver.

On sait que la Chambre de commerce ainée de Chicoutimi, ainsi que d'autres organismes d'intérêt public avaient décidé de protester contre cet arrêt de la compagnie de ne rien changer à ce départ prématuré quotidien, à l'aéroport de Montréal.

Le gérant à Chicoutimi, M. Gaston Vanasse, espère que le public voyageur sera satisfait du changement, qui s'en vient pour le début de l'année, et coopérera pour en faire un succès.

Contre le projet d'annexion

Le Conseil de Kénogami protestera auprès du gouvernement provincial

KENOGAMI. (J.-P.) — Les autorités municipales de Kénogami protesteront officiellement auprès du ministre des Affaires municipales et du premier ministre contre l'adoption du projet d'annexion de la ville de Jonquière en vue de s'adjoindre le terrain sur lequel se construit présentement la nouvelle usine de Price Brothers, sur le côté ouest de la rivière aux Sables, vis-à-vis, de Kénogami.

L'échevin Alonzo Gravel a pris la parole pour protester en ces termes : "Le Conseil municipal de Kénogami fait actuellement face au grave problème de l'annexion du territoire comprenant le rang St-André : Frankville et l'orée des bois, rajouté par la suite au projet de règlement. Au-dessus des considérations monétaires, il faut surtout considérer le principe de l'existence même de Kénogami : Jonquière a droit, dans une certaine proportion, au partage des taxes que paiera la compagnie Price; il existe déjà dans cette ville une usine dont l'évaluation s'élève à environ $1,200,000 et les autorités de la ville se sont créé des obligations en rapport avec ce revenu possible. Moralement, la compagnie se sent obligée envers eux, et c'est normal.

Le principe d'existence de Kénogami, a poursuivi M. Gravel, c'est une grande bataille à livrer; nous nous devons de protester auprès du premier ministre, l'honorable Jean Lesage, du ministre des Affaires municipales et du député Gérald Harvey. La loi dit qu'un pareil règlement doit être approuvé par le Lieutenant-gouverneur en conseil et je suis certain que ces législateurs ne peuvent oublier que la ville de Kénogami a le devoir d'assurer son droit d'existence présente et future."

M. Gravel a ensuite donné les raisons sur lesquelles, selon lui, la lettre devrait s'appuyer; le règlement de Jonquière empiète sur le territoire qui normalement revient à Kénogami; "nous en avons besoin, a-t-il dit, comme une personne a besoin d'air pour vivre". Il a de plus mentionné que la ville de Jonquière se doit de respecter la démarcation qui a toujours existé, c'est-à-dire, la rue Nelson; il a dit que Jonquière n'a pas besoin de ce territoire pour expansion, tandis que pour Kénogami, c'est le seul endroit de développement possible.

M. Gravel a insisté sur le fait que ses paroles ne doivent pas être mal interprétées, qu'il n'en "veut pas à la ville de Jonquière," mais que, tout simplement, son serment d'office, de même que celui de tous les échevins, leur fait un devoir de travailler au plus grand bien de la ville de Kénogami et de défendre ses droits.

Le maire J.-O. Bradet a félicité l'échevin Gravel pour ses paroles qu'il a qualifiées, "d'objectives" et il a insisté sur le fait que le conseil municipal de Kénogami, dès le début des démarches entreprises [illegible] l'annexion de ce territoire, n'a jamais été contre le droit que possède la ville de Jonquière, dans une certaine mesure, au partage des taxes payées par la future usine de la compagnie Price Brothers. M. Bradet en déclarant que la ville avait absolument besoin de ce territoire pour son expansion parce qu'il n'existe aucune autre possibilité ailleurs.

M. Gravel a donc proposé que ses paroles servent de base à la lettre de protestations et les échevins ont approuvé à l'unanimité.

Deux camionnettes et un camion-citerne se tamponnent: un mort

ST-NAZAIRE. (PT) — M. Victor Bouchard, de St-Augustin a été victime d'un accident de la circulation vers 2 h. 30 hier après-midi sur la route régionale entre St-Nazaire et St-Ambroise ; M. Bouchard est décédé avant l'arrivée de l'ambulance.

L'accident qui a impliqué deux camionnettes et un camion-citerne rempli de 1,800 gallons d'huile, est l'un des plus spectaculaires jamais vus dans la région; les deux camionnettes sont une perte complète alors que le camion citerne a été fortement endommagé.

Selon l'officier de circulation Arthur Grenier d'Alma qui s'est rendu sur les lieux, voici comment l'accident serait arrivé. Une camionnette conduite par la victime, M. Victor Bouchard suivait une autre camionnette en direction de St-Ambroise, et conduite par M. Alfred Girard, garde-chasse de St-Ambroise, qui était accompagné de son fils Michel âgé de 19 ans.

M. Girard ayant ralenti sa course pour arrêter chez un cultivateur à sa gauche bloquant aussi la route à M. Bouchard, obliqua vers la droite alors qu'il se préparait à dépasser, au même instant le camion citerne qui circulait en sens inverse arrivait sur les deux camionnettes. La collision fut des plus violente et le camion citerne tourna à l'envers, écrasa l'une des camionnettes au milieu du chemin repandant son huile sur toute la chaussée pour aller s'immobiliser dans un champ.

A l'arrivée des premiers secours, on trouva la camionnette de M. Bouchard entièrement au milieu de la route alors que le conducteur gisait inanimé près du camion. Le camion-citerne conduit par M. Louise-Georges Harvey, du quartier St-Georges d'Alma, s'était écrasé dans un champ les 4 roues en l'air alors que la camionnette de M. Girard également démolie se trouvait à l'envers sur le camion-citerne.

On se demande encore comment M. Girard et son fils, ainsi que M. Harvey, ont pu sortir vivants de cet accident des plus spectaculaires; ils ne souffrent que de contusions.

M. Victor Bouchard ,qui était âgé de 35 ans, était marié et père de 6 enfants.

La fédération de l'UCC se plaint en haut lieu

JONQUIERE. (PC) — La Fédération de l'UCC du Saguenay vient de demander à M. Jean Lesage, premier ministre de la province, à M. René Hamel, ministre du Travail, et à M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, de prendre une action immédiate afin que les organisateurs syndicaux de l'UCC puissent pénétrer sur le territoire de la compagnie St. Lawrence de Dolbeau.

La semaine dernière, deux organisateurs de l'UCC ont été éconduits par le surintendant de la coupe de bois de cette compagnie alors qu'ils faisaient de la propagande syndicale auprès des bûcherons. L'UCC du Saguenay rapporte qu'elle avait vainement tenté auparavant d'obtenir un laissez-passer des autorités de la compagnie.

A Arvida

Ouverture de la campagne des travaux d'hiver

ARVIDA, (R.H.) — La proclamation de l'ouverture officielle de la campagne annuelle d'emploi d'hiver a été endossée par les maires Georges Hébert, d'Arvida, J.-O. Bradet, de Kénogami, G.-H. Blackburn, de St-Ambroise et Antonio Lavoie, de Larouche, ainsi que par les représentants des maires de Jonquière et St-Charles, MM. Adrien Gagnon et Gérard Lapointe.

La lecture de la proclamation s'est déroulée à l'hôtel de ville d'Arvida, au cours d'une réunion spéciale, présidée par M. Roland-A. Lemieux, président du comité d'action civique relatif au chômage saisonnier. On remarquait également la présence de MM. Fernand Dufour-Gérant du bureau de placement de Jonquière, et A.-G. Tremblay, chef du placement au même bureau, ainsi que Louis-Philippe Boily, président du Conseil régional des syndicats nationaux et des représentants des différentes municipalités et industries du comté Jonquière-Kénogami.

La proclamation mentionne que le chômage en hiver est une cause de souffrance pour de nombreuses familles et de plus affecte gravement toute l'économie de la nation. On souligne également que grâce aux inventions nouvelles et aux progrès de la technique moderne, il est maintenant possible de faire en hiver une foule de travaux qu'autrefois on devait absolument remettre à l'été. Enfin, la proclamation ajoute que le meilleur intérêt de tous les citoyens leur commande de contribuer dans toute la mesure du possible à assurer à chacun un emploi à l'année longue.

Le maire Bergeron a retiré son propre projet d'emprunt

PORT-ALFRED. (R. P.) — A la grande surprise de tous les contribuables présents, à l'assemblée régulière du conseil municipal de Port-Alfred, tenue hier soir, le maire Ernest Bergeron s'est prononcé contre ce qu'il a appelé "mon règlement d'emprunt de $547,500" préconisé pour la construction d'une nouvelle conduite d'amenée de l'aqueduc, l'ouverture et prolongement de rues, etc., ceci à la suite d'un débat assez orageux.

Devant la disparition du règlement et afin de démontrer la bonne volonté du conseil sur le problème angoissant du chômage, des membres du conseil ont accepté à l'unanimité une proposition de l'échevin Georges-Elie Bouchard, d'effectuer un emprunt de $10,000 pour parfaire des travaux de réparation aux tuyaux d'amenée de l'aqueduc, et pour réparer les trottoirs permettant ainsi de donner un peu de travail.

Au cours de la séance spéciale tenue la semaine dernière, l'échevin Roland Bélanger, avait proposé l'avis de motion, qui permettait hier soir de soumettre le projet de règlement à l'attention des membres du conseil municipal.

Répétant son geste, posé lors du règlement de $629,820, l'échevin Roland Bélanger a proposé l'acceptation du nouveau projet de $546,500, qu'appuyèrent les échevins, Wellie Gagnon et Jean-Paul Tremblay. Avant d'enregistrer son vote en faveur du projet, l'échevin Tremblay a fait appel à ses collègues, pour qu'ils se rallient et fassent front commun, devant ce nouveau règlement.

Les paroles de l'échevin Tremblay sont toujours demeurées vaines. Les échevins Léon Lepage, Pierre-Maurice Laberge et Georges-Elie Bouchard enregistrèrent de nouveau leur dissidence.

Le maire a tenu à remercier M. Emile Lamarre, i.p., de Jonquière, d'avoir bien voulu répondre aux différentes questions posées par les contribuables avant de prendre le vote. "C'est malheureux, dit-il, que ce soit comme ça. L'attitude des trois échevins est malheureuse. Tout ce qui a été écrit à date, dans les journaux, a mêlé la population. Il y a même des gens, qui ont perdu la tête. Je vote contre mon propre règlement".

S'adressant aux échevins, qui s'étaient prononcés en faveur du règlement, il ajoutait : "je m'excuse Messieurs, d'avoir à agir ainsi ... je suis convaincu qu'à ce stage-ci, on a complètement mêlé les cartes, avec les trois échevins dissidents et la ligue de propriétaires. A ce stage-ci donc, il serait très difficile d'aller au référendum. J'aime autant vous dire que le maire n'aura pas son $50,000 de cadeau pour Noël, comme certains l'ont prétendu. En votant pour le règlement, ceci créerait de l'animosité. Où avez-vous vu ça qu'un maire ne se prononce pas, quand il y a égalité..." ajoutait-il en terminant.

LA CROIX BLEUE

continue ses services dans le Québec

en augmentant ses bénéfices et en réduisant ses taux

Le nouveau programme d'assurance-hospitalisation du gouvernement provincial permet aux citoyens de la province de Québec de bénéficier d'un programme d'assistance médicale plus généreux. Il permet à la Croix Bleue d'augmenter ses bénéfices tout en réduisant substantiellement ses taux. Le programme d'assurance-hospitalisation du gouvernement et celui de la Croix Bleue se complètent l'un l'autre. Ensemble, ils vous assurent le genre d'assistance médicale que vous désirez.

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT VOUS DONNE droit aux soins hospitaliers dans une salle publique (*y compris les services auxiliaires*)

C'est déjà beaucoup, mais ce n'est là qu'une partie d'un programme complet d'assistance médicale. Vous avez besoin de la Croix Bleue pour vous fournir le reste.

Le Plan de Base de la Croix Bleue pourvoit (*à des taux réduits*)

au paiement de la différence entre l'allocation du gouvernement (traitement en salle publique) et le prix d'une chambre semi-privée ou privée, jusqu'à concurrence de $4.00 par jour pendant tout votre séjour à l'hôpital.

au paiement des soins dispensés dans un hôpital à des personnes non hospitalisées — soit lors de la première visite, lorsqu'il s'agit d'un cas d'urgence à la suite d'un accident, soit lors d'une intervention chirurgicale mineure pratiquée par le propre médecin du patient, jusqu'à ce que ces bénéfices soient accordés en vertu du programme du gouvernement provincial.

au paiement des honoraires de chirurgien, à concurrence de $300 au lieu du maximum actuel de $200.

au paiement (aux taux fixés) des visites de médecin à l'hôpital (maximum porté de 31 à 70 jours)

à contribuer au paiement des honoraires d'anesthésiste (requis dans les cas de chirurgie). Cette prestation n'est pas comprise dans la plupart des contrats actuels de la Croix Bleue.

Les honoraires des chirurgiens, médecins et anesthésistes, ne sont pas compris dans le programme du gouvernement.

DES BÉNÉFICES AUGMENTÉS (offerts aux groupes d'au moins 25 personnes) sont assurés par le Plan Médical Majeur de la Croix Bleue. Ces suppléments comprennent les honoraires médicaux pour soins à l'hôpital, à domicile ou au bureau du médecin; infirmières privées, services de laboratoire, rayons X, remèdes prescrits, etc., à l'extérieur de l'hôpital.

LES PRESTATIONS ACCRUES ET LES TAUX RÉDUITS DE LA CROIX BLEUE entreront automatiquement en vigueur pour les souscripteurs de la Croix Bleue le 1er janvier 1961

DES PROGRAMMES SPÉCIAUX, COMPORTANT DES PRESTATIONS PLUS ÉLEVÉES, PEUVENT ÊTRE ÉTABLIS POUR LES GROUPES QUI LE DÉSIRENT.

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

1200, rue St-Alexandre, Montréal 2, P.Q. — Téléphone: UN 6-4511

SUCCURSALES

Québec 4, 580 est, Grande Allée, Tél.: LA 2-6469
Sherbrooke, 111 ouest, rue King, Tél.: LO 2-3000
Trois-Rivières, 394, rue Des Forges, Tél.: FR 4-8933
Hull, 206, rue Principale, Tél.: PR 7-6707
Chicoutimi, 121 est, rue Racine, Tél.: LI 3-4938

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

avec Walter GAGNON

Un nouveau sport vient de prendre place à la Baie des Ha ! Ha ! plus précisément à Port-Alfred. Il s'agit du curling, un jeu qui ne requiert qu'un balai comme instrument et une pierre pesant dans les environs de quarante livres, qu'il faut lancer ou mieux, laisser glisser sur une surface glacée spéciale. A chaque bout d'une allée, un cercle est dessiné de couleur bleue et rouge. C'est là que les points se comptent par le placement des pierres le plus près du centre possible. C'est un jeu pas compliqué du tout, mais qui demande tout de même une certaine adresse dans le lancement et la direction des pierres. La personne qui dirige la rencontre pour une équipe s'appelle le "Skip". Généralement, c'est l'individu le plus expérimenté du groupe qui remplit cette fonction. Il y a la façon de compter les points et bien d'autres détails que l'adepte acquiert au fur et à mesure.

Le curling a commencé à prendre de l'ampleur ici grâce à quelques personnages étrangers venus s'établir à la Baie et qui maintenant font partie de la grande famille. Ils ont initié les nôtres et l'endroit disponible était un édifice de la base de l'ARC à Bagotville où ce jeu est populaire.

Les produits locaux n'ont pas pris de temps à apprendre ce jeu très en vogue dans l'Ouest canadien et maintenant nos gars se tirent bien d'affaires.

Grâce à la tenacité et à la persévérance de certains amateurs, la Baie est maintenant dotée de l'un des plus beaux édifices de la région, dans ce domaine. Les industries locales y ont contribué également surtout le moulin de la Consolidated Paper où les hautes autorités pratiquent également ce sport.

On sait que l'édifice du curling est attenant au chalet de golf et offre une facilité d'accès et de commodités à tous les membres. L'ouverture, sans être officielle, s'est faite samedi.

Selon les paroles du président Jean-Paul Carrier, ce fut un succès plus que satisfaisant. On notait la présence de nouvelles figures désireuses de s'adonner à ce nouveau sport. Les futurs adeptes avaient l'opportunité "de s'essayer" sous l'oeil averti de connaisseurs. On organisa même une partie entre deux bonnes équipes avec Gaston Vanasse qui décrivait les différentes phases du jeu et ses commentaires furent beaucoup appréciés.

A date, les organisateurs sont optimistes et on prévoit déjà un nombre plus imposant de membres selon l'intérêt marqué par un bon groupe d'amateurs.

* * *

Le National a maintenant recouvré son aplomb. Après six échecs d'affilée, ce fut trois gains en ligne. On connaîtra la valeur réelle de nos favoris d'ici le 2 décembre. En fait, le National jouera à l'étranger jusqu'à cette date et visitera Jonquière, Arvida, et Dolbeau. Si les locaux reviennent avec une moyenne au-dessus de 500, sans être éclatant le record sera cependant honorable. Alors, bonne chance.

* * *

Dave Tremblay s'est de nouveau illustré à la salle de quilles de la Baie où il a roulé une superbe partie de 234, abaissant son propre exploit de 230 réussit au début de la saison. C'est la plus haute partie jouée à la Baie des Ha ! Ha ! cette saison. Toutefois, le plus haut triple demeure toujours au crédit de Roland Janelle, soit 570. Chez la gent féminine, Huguette Vaillancourt a réalisé 200. C'est la marque la plus élevée réussie par un membre du sexe faible. Pour ce qui est du triple, Monique Martel détient une fiche difficile à surpasser, soit 506.

Paul Dufour, le jeune moniteur du National, est fou de joie, à la suite du rejet du protêt des Marquis par les autorités de la Q.A.H.A. "Cette partie était importante et mes joueurs avaient travaillé ferme pour la mériter"... Il est donc juste et raisonnable de ne point l'avoir perdue pour une insignifiante technicalité".

Ce soir

Les Citadins reçoivent les Castors

ARVIDA. (R. H.) — Les Citadins d'Arvida, vainqueurs lors de leurs deux dernières rencontres de la fin de semaine, tenteront de poursuivre leur marche ascendante dans le classement du circuit junior régional, alors qu'ils recevront la visite des Castors de Dolbeau, pilotés par Jack Bellemarre, ce soir, en l'arena du centre de récréation.

Les Citadins possèdent actuellement un record plus que satisfaisant, si l'on considère leur retard à l'entraînement, à cause du manque de glace artificielle, du début de la saison. Les hommes de Claude Gagnon affichent présentement un résultat de trois victoires et quatre défaites. Leur position dans le classement est plus que satisfaisante; si l'on considère qu'ils ont cinq joutes de moins à leur crédit, et que seulement quatre points les séparent des Castors de Dolbeau et du National de Port-Alfred, égaux en troisième place.

Les Castors, pour leur part, tenteront d'améliorer leur position, ou tout au moins de demeurer au troisième rang. Il est donc à prévoir que la lutte sera chaude entre les deux équipes, puisque les Arvidiens sont actuellement déterminés à quitter la cave du classement définitivement. La rencontre est cédulée pour huit heures précises.

Protêt des Marquis rejeté par la QAHA

JONQUIERE. (R.H.) — Les autorités de la QAHA ont rejeté le protêt logé par les Marquis de Jonquière, contre le National de Port-Alfred, concernant une irrégularité sur la feuille de pointage survenue lors de la partie du 13 novembre, à Port-Alfred.

M. Armand Simard, vice-président de l'organisme et représentant pour la région, communiquait cette décision, hier après-midi. Selon M. Simard, la plainte de l'équipe de Jonquière a été rejetée en vertu du paragraphe 2 de l'article 40 des règlements de la QAHA. Ce règlement stipule que "le marqueur officiel des points doit soumettre l'alignement complet de l'équipe aux arbitres, avant le début de la partie. Il doit attirer l'attention de l'officiel sur tout ce qui n'est pas conforme aux règlements".

Toujours selon le vice-président de la QAHA, c'est le marqueur qui était fautif dans cette affaire, puisqu'il a négligé de signaler à l'arbitre en chef que le National avait 18 joueurs en uniforme, alors que seulement 17 apparaissaient sur la feuille d'alignement. "On ne peut pas, de dire M. Simard, punir une équipe, alors qu'elle n'est pas en faute. C'est le marqueur, un officiel mineur de la QAHA qui a commis l'infraction et non la direction du National".

On sait que les Marquis avaient logé ce protêt à la suite de leur dernière rencontre avec le National, au palais municipal de l'endroit. Lors de cette joute, le joueur d'attaque Paul Robitaille n'apparaissait pas sur l'alignement de l'équipe et c'est lui qui avait enregistré le premier but de son clan. Les Marquis s'était basés eux aussi sur le même règlement, pour protester officiellement auprès des dirigeants de la QAHA. Toutefois, le règlement a joué en quelque sorte, contre eux. Cependant il semblerait que la direction des Marquis a l'intention de porter sa cause en appel.

M. Simard soulignait qu'un protêt identique avait été logé contre les Marquis de Jonquière, il y a deux ans, et qu'alors, la plainte avait également été rejetée. A la suite de la décision des autorités, le National conserve donc sa victoire, et demeure sur un pied d'égalité avec les Castors de Dolbeau au troisième rang du circuit. Les Marquis, pour leur part, sont présentement installés en tête du classement avec une avance de 4 points sur leurs rivaux de toujours, les Aiglons d'Alma.



RECEPTION AU CLUB ESKIMO — Une réception se tenait dimanche après-midi au Centre paroissial St-Dominique de Jonquière, en l'honneur des membres du club de ski local et de leur candidate au titre de Reine du ski, Mlle Marjolaine Otis. Cette réception coïncidait avec une exposition des oeuvres des architectes St-Gelais et Tremblay, de Jonquière. De gauche à droite, MM. HERVE BLAIS, maire suppléant de Jonquière; Mgr LUC MORIN, p.d., v.f., curé de Saint-Dominique; FERNAND TREMBLAY; MARJOLAINE OTIS, la candidate; J.-O. BRADET, maire de Kénogami; CLAUDE NADEAU, président du club Eskimo, et EVANS ST-GELAIS, architecte.

Assemblée des raquetteurs du Saguenay

CHICOUTIMI. (A. F.) — Le club des raquetteurs "Saguenay" tiendra une assemblée ce soir, à huit heures, à la salle des réceptions de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Ce sera la première activité de la saison. On procédera à la formation du Conseil d'administration. L'assemblée étudiera également la réalisatioon de nouveaux projets. Tous les membres sont invités à assister à cette réunion.

Les personnes qui seraient intéressées à faire partie du club des raquetteurs Saguenay seront aussi les bienvenues. Ils peuvent s'inscrire également en signalant :téléphone : LI. 3-6548 et LI. 4-4649.

Joute National - Marquis

Paul Dufour se plaint de l'attitude d'un arbitre

PORT-ALFRED. (W.G.) — "Jamais, je n'ai vu un arbitre aussi incompétent que celui de dimanche après-midi, lors de la joute National vs Marquis, au palais des sports. Je ne l'accuse pas de partialité, car il a commis des erreurs envers les deux clubs, mais je trouve, seulement que l'arbitre Patrick Tremblay n'est pas qualifié pour prendre charge d'une joute."

Tels ont été les commentaires, faits par Paul Dufour, l'instructeur-gérant du National après cette rencontre qui s'est terminée par une victoire des Marquis au compte de 5 à 2.

Paul Dufour ne s'en prend pas à ses joueurs qui ont donné un excellent rendement et il reconnaît que ses adversaires ont mérité la victoire, car les Marquis ont fourni une sensationnelle performance, mais il est d'avis que le maintien d'un arbitre sur la glace est très important. Dufour était visiblement mécontent et il espère que l'arbitre en question reprendra sa fonction de juge de lignes, tout au plus.

Que doit-on penser du quatrième point des Marquis, de nous dire Paul Dufour, alors que les Marquis menaient 3 à 2. "Tous ont remarqué qu'André Tremblay, de Jonquière, était presque étendu sur notre gardien de buts, Georges Michaud, qui était dans sa zone; mais l'arbitre a accordé le but. Malgré mes protestations, il n'y avait rien à faire, et ceci a contribué à démoraliser mes joueurs. Que penser de l'attaque d'André Cagnon, de Jonquière, contre Mario Dallaire, le long de la bande alors que la sirène s'était fait entendre, à la fin de la deuxième période. Tous l'ont vu sauf l'arbitre, et Gagnon n'a pas été puni. Que dire de la bousculade entre Mario Dallaire et Ghislain Gagné, le long de la rampe; le premier reçoit cinq minutes de punition et le second, deux minutes. Que penser du coup de coude bien appliqué par André Tremblay, du National, à un joueur des Marquis. L'arbitre ne l'a pas vu. Que penser réellement de la bataille entre Jean Lévesque et Gaétan Tremblay. Les deux s'affrontent le long de la bande et tombent sur la glace. Lévesque frappe à tour de bras sur Tremblay qui ne se défend pas. Les deux sont punis pour cinq minutes. Pas surprenant, par la suite, que Tremblay ait perdu le contrôle de lui-même et qu'il s'en soit tiré avec une punition pour la durée de la joute pour mauvaise conduite.

"Je n'aime pas le jeu rude, d'ajouter Paul Dufour et mes joueurs sont avertis en conséquence.

"Je suis d'avis toutefois que les arbitres doivent être sévères, et ne pas tolérer la rudesse; mais, au moins, que l'on nous donne des arbitres qui connaissent le règlement et qui l'appliquent avec impartialité et bon sens." L'instructeur Dufour est d'avis qu'il est temps que l'on fasse quelque chose et que l'on songe à trouver des arbitres sérieux et dignes de ce nom. Voilà la déclaration que remettait Paul Dufour au représentant de "La Presse" après la rencontre de son club avec les Marquis dimanche.

M. J. Cotnoir chez les Athlétiques de Kénogami demain

JONQUIERE. (R. H.)—L'association athlétique de Kénogami Inc. tiendra une assemblée publique, demain soir, à 7 h. 30 en la salle du Memorial Hall.

Lors de cette réunion, M. Jerry Cotnoir prononcera une causerie sur le hockey et fera la projection de films sur la série de la coupe Stanley du printemps 1960. M. Marcellin Ouellet, président fondateur de l'association athlétique fera pour sa part une rétrospective des activités de l'organisme et déterminera ses projets pour l'avenir. Tous les sportifs de Kénogami et des environs sont cordialement invités à assister à cette intéressante assemblée.

Invitation aux anciens des FF. du Sacré-Coeur

JONQUIERE. (M.T.) — Les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur de Jonquière et Kénogami ont inauguré, il y a quelques semaines, un nouveau genre d'activités dans le but d'intéresser tous ceux qui ont fréquenté les écoles sous la direction de cette communauté.

En effet, chaque lundi soir, de 7 h. 30 à 10 h. 30, les anciens, sur présentation de leur carte de membre, peuvent avoir accès à la salle de jeux de l'école secondaire Sacré-Coeur de Jonquière et s'adonner aux différents sports pratiqués dans cette institution.

En outre, la direction de l'amicale a pensé qu'il était juste que la gent féminine profite de ces avantages. C'est pourquoi on a fait les arrangements nécessaires pour que les épouses ou amies des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur aient aussi accès à la salle de récréation de l'école. Ceux qui désirent une carte de membre peuvent communiquer avec M. Joseph Lalancette, à LI. 2-2317 ou à M. Edouard Bourassa, à LI. 7-3349.

Prochain concours d'haltérophiles

CHICOUTIMI. (R.L.) — Les organisateurs du championnat provincial des haltérophiles ont annoncé hier que 87 concurrents ont déjà fait parvenir leur inscription en vue du concours qui sera présenté dimanche prochain, à Chicoutimi. Le concours aura lieu en la salle de l'école Jacques-Cartier, à 2 heures de l'après-midi.

Les inscriptions sont parvenues de différentes parties de la province. On en relève de Québec, Lévis, Rimouski, Chicoutimi, Bagotville, Beauport. L'organisateur, Jean Croteau, croit que ce nombre sera de beaucoup haussé, avec les inscriptions qui seront reçues au cours de la semaine.

On prévoit une lutte très serrée, dans la classe des poids lourds. On accorde certaines chances à Daniel Vaillancourt, un colosse de 335, de Chicoutimi-Nord. Il semble, cependant que les grands favoris soient René Bertrand, l'ancien champion de l'est du Canada et qui pèse 265 livres. Un autre favori est Paul Paquet, de Québec.

Après deux défaites consécutives...

Les Aiglons affronteront les Marquis de Jonquière

ALMA. (G.P.) — Les Aiglons d'Alma tenteront, ce soir, de mettre fin à une série de deux défaites consécutives, alors qu'ils affronteront les Marquis, de Jonquière, à l'aréna local. Les hommes de Jules Tremblay se doivent de l'emporter, ce soir, pour toutes sortes de bonnes raisons. La principale, c'est qu'une victoire permettrait aux Aiglons de réduire la marge de 4 points, qui les sépare de la première position, actuellement détenue par les protégés de Marcel Dufour.

Il y a aussi le fait que les Aiglons ont disputé, à date une joute de plus que les Marquis, et un gain contre les Jonquérois, ce soir, améliorerait grandement leur chances de rejoindre les meneurs. On se rappellera que les Aiglons ont subi une humiliante défaite de 8 à 4, vendredi soir dernier, à Jonquière. Il leur faut absolument venger cet échec, afin de prouver à leurs nombreux partisans qu'ils ne sont pas du tout d'accord à se laisser damer le pion par les représentants de Jonquière.

D'ailleurs, on s'explique mal la soudaine léthargie qui s'est emparée des Aiglons, au cours des deux dernières semaines. Les champions du printemps dernier ont perdu 4 de leurs 6 dernières joutes, et pour une équipe qui aspire au championnat, c'est plutôt le contraire qui devrait se produire. Jules Tremblay, pour un, a du mal à s'expliquer ce qui arrive, et les nombreux changements qu'il a effectués, afin de remédier à la situation, n'ont pas donné les résultats anticipés.

L'instructeur des Aiglons a annoncé qu'il conserverait l'alignement des derniers jours, et il a de plus affirmé que Jacques Laforest protégera la cage des Aiglons, dorénavant. "Des trois candidats que nous avons essayé, à ce poste, depuis le début de la saison, Laforest est celui qui affiche le meilleur record", confiait Jules Tremblay. Par ailleurs, on s'accorde pour dire que le principe de l'alternance dans les filets constitue plutôt un handicap pour ceux du moins qui évoluent à ce poste.

Aussi, Jules Tremblay a décidé de donner tout le temps voulu à Jacques Laforest, certainement le meilleur candidat sur les rangs présentement. L'instructeur des Aiglons est convaincu, et plusieurs partagent cette opinion, que Laforest prendra de l'assurance, joute après joute, et qu'il pourra donner un très bon rendement, une fois assuré de garder son poste.

Le département défensif, du même coup, s'habituera à une meilleure synchronisation, le problème du gardien de buts étant résolu. Assuré de la confiance de ses coéquipiers, et d'une protection adéquate, de la part des joueurs de défense, Jacques Laforest aidera certainement à améliorer la moyenne défensive des Aiglons.

Sur le plan offensif, le matériel de qualité ne manque pas pourtant, et il est surprenant de constater que le capitaine Guy Gagnon et ses compagnons de ligne, Daigle et Dufour, soient à peu près les seuls à trouver le fond des filets adversaires. Les Maillaird, Harvey, Boudreault, Nault, etc., vont pourtant éclater, un de ces jours... et il est à espérer que ce sera le plus tôt possible, car les Aiglons ont grandement besoin de produire, afin d'équilibrer le nombre de points comptés, pour et contre...

Les Aiglons aideraient sensiblement leur cause, en prenant la mesure des Marquis, ce soir. Toutefois, on peut être assuré que Marcel Dufour redoublera d'astuce, afin d'améliorer la fiche des victoires des Marquis, sur la surface glacée de l'aréna d'Alma. C'est une joute à ne pas manquer, ce soir, à l'arena d'Alma. L'activité ne manquera pas, et on peut facilement supposer qu'il y aura toutes sortes de sensations.

Gaston Vallée reviendrait dans la cage des Castors

DOLBEAU. (G. P.) — Gaston Vallée sera probablement appelé à reprendre son poste, dans la cage des Castors de Dolbeau, avant longtemps. C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, l'instructeur des représentants du "Haut-du-Lac", dans le circuit Jean-Baptiste Tremblay.

Rejoint, hier après-midi au téléphone par le correspondant de LA PRESSE, Jack Bellemarre a déclaré qu'il réinstallerait probablement Gaston Vallée dans les buts, dans un avenir rapproché, si la tenue défensive de son club ne s'améliore pas. Les Castors, tout comme les Aiglons d'Alma d'ailleurs, connaissent présentement une certaine période de "crise", sur le plan des victoires.

Les Castors ont subi la défaite, au cours de leurs deux dernières joutes, et Jack Bellemarre semble bien déterminé à replacer son équipe sur le sentier de la victoire. Il a déclaré qu'il n'hésiterait pas à rappeler Gaston Vallée, qui a connu un très bon début de saison, si cet avertissement ne suffisait pas. Les Castors ont été la victime des Aiglons et des Castors, dernièrement, mais il faut ajouter que Claude Lavoie a affiché une tenue qui influence grandement le moral de ses coéquipiers.

"Personne ne peut nier le fait que nous alignons de dangereux compteurs", d'ajouter Jack Bellemarre". Toutefois, l'avalanche de buts, comtés contre nous, a changé bien des victoires presque certaines en défaites". "Il est urgent de remédier à la situation", d'ajouter l'instructeur des Castors, "autrement nous risquons fort de sombrer, dans la cave du classement, position qu'il ne m'intéresse aucunement de détenir".

Encore hier, Jack Bellemarre n'était pas certain s'il enverrait Claude Lavoie dans la mêlée, ce soir, contre les Citadins à Arvida. Toutefois, advenant que Lavoie soit dans la cage des Castors, ce soir", je n'hésiterai pas à le remplacer, sur le champ, au moindre signe de défaillance", concluait le sympathique moniteur des Castors.

Guy prend la tête chez les compteurs

PORT-ALFRED. (W.G.) — Jean-Paul Guy, des Comets, est monté en tête des compteurs de la ligue de l'ARC sur un pied d'égalité avec Johnston, des Jets. Toutefois, Guy mène dans les francs buts avec 15. Chatterton et Bisson ont effectué des gains intéressants.

Or, voici plus amples détails.

COMPTEURS

	B	A	Pts
Jean-Paul Guy (Comets)	15	10	25
Johnston (Jets)	13	12	25
Chatterton (Jets)	9	9	18
Bisson (Jets)	8	9	17
Ouellet (Rockets)	12	3	15

GARDIENS DE BUTS

	Moy.
Fairley (Comets)	4.0
O'Sullivan (Flyers)	4.1
Richardson (Rockets)	4.2
Godin (Jets)	5.5

CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Flyers	9	6	2	1	48	37	13
Jets	10	4	4	1	63	53	6
Comets	9	4	5	0	43	49	8
Rockets	10	2	5	3	31	45	7

L'initiation à la Chambre de commerce

ALMA. (P.T.) — L'initiation des nouveaux membres de la Chambre de commerce des jeunes a été un plein succès, en présence d'une centaine de membres et invités. C'est le directeur Guy Bergeron, qui a présidé l'initiation, en présence du président local M. Paul Auprix, de M. Noël Girard, vice-président régional, et du conseiller juridique, Me Fernand Côté.

On a suivi pour cette initiation, le programme préparé par la Fédération des chambres de commerce du Canada, programme qui comprend une activité variée. On a profité de l'occasion pour remettre au président sortant, M. Olivier Potvin, la masse-souvenir de son terme d'office.

L'évaluation de la ville d'Alma

ALMA. (P.T.) — Les propriétaires d'Alma ont encore jusqu'au 1er décembre pour prendre connaissance du rôle d'évaluation pour l'année 1960, qui a été déposé au début de novembre. S'il y a des réclamations, le conseil municipal les étudiera à la séance régulière du 5 décembre.

Selon les chiffres qui nous ont été fournis par le secrétaire-trésorier, M. J. V. Moisan, l'évaluation totale de la ville d'Alma est passée à $17,839,305 soit une augmentation de $852,860 sur l'évaluation de l'année précédente.

L'évaluation imposable se chiffre à $9,452,410 en 1961 contre $9,148,305 en 1960, soit une augmentation de $304,105. L'augmentation en 1961 a été moins forte que les années précédentes avait été de $643,765 en 1960 et de $780,320 en 1959. Cette diminution graduelle de l'évaluation depuis 3 ans est causée par la construcvtion qui a été au ralenti.

L'augmentation de l'évaluation non imposable a été de $548,755, pour un total de $8,386,755.

L'augmentation de 1960 sera certainement beaucoup plus forte vu que le conseil municipal se prépare à faire effectuer l'évaluation scientifique en 1961.

Les grosses quilles section du Saguenay

JONQUIERE (R.L.) — Les équipes Chevaliers de Colomb de Jonquière, Arvida et O'Keefe ont remporté la victoire en fin de semaine, lors des rencontres de la ligue provinciale de grosses quilles, section du Saguenay.

Les Chevaliers de Colomb ont défait l'O.T.J. de St-Georges par le compte de 4 à 0, en la salle du Centre paroissial de St-Georges. Paul Harvey a été le meilleur des vainqueurs avec un simple de 234 et un triple de 610. Pour l'OTJ, André Harvey a roulé un simple de 185 et un triple de 507.

Dans la seconde rencontre, le O'Keefe a triomphé du Raymond Brisson par le pointage identique de 4 à 0. A. Fradette s'est distingué pour les gagnants en réussissant un simple de 190 et un triple de 537. Pour le Brisson, Ludger Gauthier a roulé 200 et 527. La rencontre opposant la Salle Jumeau et Arvida s'est terminé au compte de 3 à 1 pour les représentants de la ville de l'aluminium. Raoul Perron des Arvidiens a totalisé un simple de 230 et un triple de 573. Le meilleur des perdants a été Abel Simard avec un simple de 212 et un triple de 558.

Le classement de la ligue s'établit présentement comme suit : Chevaliers de Colomb de Jonquière, 20 ; Arvida, 17 ; O'Keefe, 16 ; Salle Jumeau, 12½ ; OTJ St-Georges, 4½ ; et Raymond Brisson, 2. Les prochaines rencontres seront disputées samedi et dimanche soir prochain.



DU NOUVEAU CHEZ LES MARQUIS — Les protégés de Marcel Dufour ont évolué, en fin de semaine, dans un costume blanc qui sera utilisé à chacune des joutes disputées au Palais des Sports, une autre des nombreuses innovations des Marquis de Jonquière. MARCEL DUFOUR causant ici avec un trio de recrues : GAETAN DUCHESNE, ANDRE GIRARD et MARCEL SIMARD.

Aux citoyens de MONTRÉAL-NORD

Importante nouvelle financière

HFC—Household Finance—la maison de prêts domestiques la plus importante et la mieux recommandée du Canada, vient d'ouvrir sa vingt-huitième succursale à Montréal! C'est la même maison sûre et amicale qui, depuis plus d'un quart de siècle, se spécialise dans les prêts rapides en argent comptant. Aujourd'hui, plus d'hommes et de femmes empruntent de HFC—célèbre d'un océan à l'autre—plutôt que de toute autre maison du genre. Désormais, vous aussi pourrez profiter de son service prompt et courtois.

Avant d'emprunter étudiez ce que vous offre HFC: jusqu'à $1,000. Service prompt et courtois, le jour même. Les prêts sont généralement accordés sans endosseurs, la première condition étant la possibilité d'effectuer des versements mensuels réguliers. Faites un emprunt confidentiel, à des conditions adaptées à votre revenu, offrant jusqu'à 30 mois pour rembourser.

Empruntez en toute confiance de HFC L'an dernier, plus d'un demi million de personnes ont obtenu de l'argent supplémentaire de HFC pour factures, réparations, chauffage, vêtements, vacances et toute autre raison valable. Vous pouvez les imiter! Rappelez-vous que *vous pouvez emprunter en toute confiance HFC*, spécialistes des prêts domestiques depuis 1928.

Passez donc nous voir aujourd'hui Vous serez le bienvenu, qu'il vous faille un prêt, un conseil ou la solution d'un problème pécuniaire, ou tout simplement pour visiter nos nouveaux bureaux modernes.

De l'argent quand vous en avez besoin

HFC HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada

10539, boulevard Pie IX
(Centre d'Achats Forest)
Deuxième étage Téléphone DA 2-2780
MONTRÉAL-NORD

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

Le projet de l'architecte J.-L. Caron

Le plan pour le nouveau marché aux denrées déposé au Conseil

TROIS-RIVIERES. (D. M.) — L'architecte-conseil Jean-Louis [illegible] a déposé hier soir au Conseil municipal un plan pour un nouveau marché aux denrées à être érigé au carré Lafosse. Le projet de M. Caron coûterait $440,000 ; il s'agit d'un immeuble à deux étages, d'une superficie de 20,000 pieds carrés, prévoyant l'aménagement de 70 étals d'une grandeur double de celle dont jouissent les locataires dans l'immeuble actuel de la rue des Forges.

Le maire Mongrain s'est spécialement enquis des facilités de stationnement pour apprendre de M. Caron que l'espace prévu pour les automobiles ne serait pas sensiblement réduit de ce qu'il est dans le moment ; au contraire, on pourrait l'accroître encore en permettant le stationnement des véhicules sur le toit de l'édifice.

La structure du nouveau marché serait évidemment construite en vue d'étages additionnels si les besoins s'en faisaient sentir. Il s'agit d'un immeuble en béton recouvert de brique. Il n'y aura pas de devantures à vitrines comme c'est le cas avec l'immeuble de la rue des Forges.

A priori, le coût de l'immeuble ne paraît pas prohibitifs, compte tneu des revenus que la ville pourrait en tirer. On calcule aussi que son entretien coûterait beaucoup moins que l'immeuble actuel. En définitive, le maire a donné la semaine aux conseillers pour étudier davantage le plan au bureau du gérant et ceux-ci pourront faire valoir leurs points de vues à ce sujet la semaine prochaine.

Le nouveau marché occuperait tout le carré Lafosse, de la rue du même nom à la rue St-Georges.

Le maire Mongrain se rend à Ottawa

Il défendra l'embauchage aux chantiers municipaux

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Le maire J.-A. Mongrain sera à Ottawa jeudi pour discuter divers sujets qui touchent les relations fédérales-municipales. Le premier magistrat sera accompagné du chef du contentieux municipal, Me Léopold Pinsonneault, du gérant Roger Lord et de l'échevin André-O. Dumas.

La rencontre avec les dirigeants de différents ministères a été organisée par l'hon. sénateur Léon Méthot.

Il sera notamment question de l'embauchage aux travaux de chômage. Un nouveau règlement du gouvernement fédéral prévoit qu'il revient au service de placement et non au conseil municipal d'engager des employés pour parfaire les travaux d'hiver, auxquels le gouvernement contribue dans une proportion de 40 pour cent. Il est manifeste qu'Ottawa cherche avant tout à diminuer son budget de prestations et que le service de placemnt s'emploiera à embaucher d'abord ceux qui ont droit à ces prestations.

De son côté, l'administration municipale tend à alléger le plus pratiquement possible l'énorme fardeau du chômage sur les épaules des chefs de famille sans emploi et a marqué une certaine préférence à employer d'abord ceux que le service de placement veut maintenant rejeter. Il y a donc imbroglio. Le premier magistrat tentera d'obtenir d'Ottawa un certain adoucissement à ces mesures administratives. L'employeur reste l'administration municipale.

Il sera aussi question de l'immeuble occupé par l'unité de radar sur la rue Hart. La présence de l'échevin Dumas, un ancien commandant de l'escadrille trifluvienne, sera sans doute fort précieuse au maire. Ils y débattront la nécessité de maintenir l'escadrille locale, alors qu'Ottawa a manifesté l'intention de la fermer à cause du rôle très effacé qu'est désormais appelé à jouer l'unité de radar dans le système de défense nationale.

Enfin, une troisième rencontre résoudra les détails inhérents à l'acquisition d'un bateau américain, le "Delaware", que le conseil a déjà pressenti comme troisième traversier entre les deux rives.

Les représentants de Trois-Rivières auront donc beaucoup de besogne à abattre dans la capitale fédérale, jeudi.

Une élève de St-Stanislas à l'honneur

ST-STANISLAS. — Mlle Luce Trépanier, élève de 11e année au couvent des Filles de Jésus de St-Stanislas, s'est classée première en français dans le district no 706, aux examens du certificat de 10e année en juin dernier.

Le département de l'Instruction publique a reconnu son mérite en lui décernant deux magnifiques volumes par l'entremise de l'inspecteur Théodoric Lagacé.

La R. S. provinciale de la communauté a rendu visite au couvent de St-Stanislas et elle a présenté elle-même les volumes à Mlle Trépanier. Cette dernière a voulu partager son succès avec la titulaire de sa classe, la R. S. Marie-Marthe du Sacré-Coeur, dont les succès dans l'enseignement sont hautement reconnus.

La récipiendaire est la fille de M. et Mme Jean-Noël Trépanier, de St-Stanislas.

En cas de contestation avec le bureau d'Assurance-chômage

"Les chômeurs devraient recourir davantage aux services des syndicats"

SHAWINIGAN. — M. Raynald Drolet, agent d'affaires au Conseil central des syndicats nationaux, a fait une sortie, dimanche dans sa chronique syndicale présentée sur les ondes d'un poste de radio local, contre la politique de la commission d'assurance-chômage, de réduire au minimum les prestations accordées aux sans-travails. M. Drolet faisait allusion à certaines déclarations faites par un officier de la commission d'assurance-chômage, lors de l'ouverture de la campagne locale des travaux d'hiver.

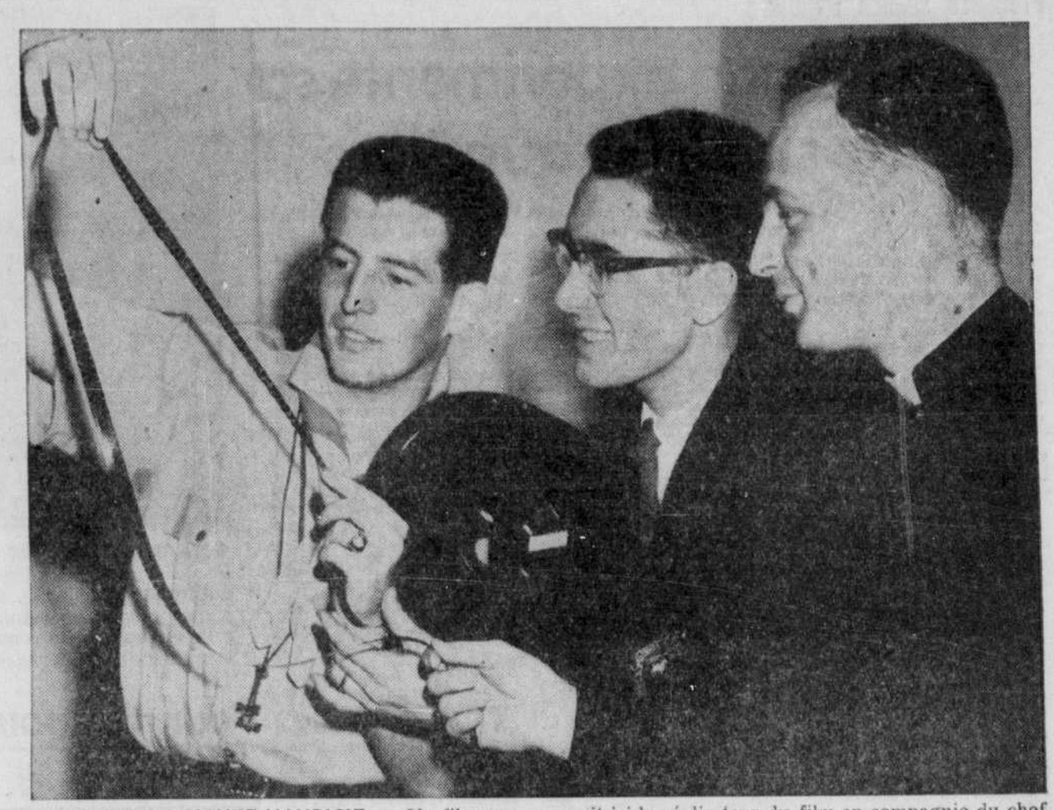
"Depuis quelque temps, disait M. Drolet, à la commission d'assurance-chômage, on semble vouloir restreindre le plus possible la possibilité pour les chômeurs à recevoir l'assurance-chômage en créant le mythe qu'il se trouve un grand nombre de chômeurs qui reçoivent des prestations auxquelles ils n'auraient pas droit.

"Des déclarations intempestives qui ont été faites tout dernièrement par un officier de la commission d'assurance-chômage illustrent assez bien l'état d'esprit qui existe actuellement, lançait M. Drolet. Quand on en est rendu à solliciter des dénonciations de la part des travailleurs, on est rendu un peu loin. S'il se trouve des gens qui reçoivent des prestations sans y avoir droit, on pourrait tout aussi bien blâmer l'incompétence des officiers de l'assurance-chômage.

"Je crois plutôt, continuait-il, qu'il existe un très grand nombre de chômeurs qui ne se prévalent pas assez du conseil arbitral." En effet un très grand nombre de chômeurs dont les filières sont souvent mal interprétées sous le prétexte de préserver les fonds de l'assurance-chômage, se trouvent pour cela souvent empêchés de recevoir immédiatement leurs prestations. Ces chômeurs, qui ne connaissent pas très bien la loi ne se prévalent pas, en maintes circonstances, du conseil arbitral, a opiné M. Drolet.

"Le meilleur conseil que l'on puisse donner au chômeur, ajoutait-il, c'est qu'il demande que son cas soit présenté au conseil d'arbitrage. Il court alors la chance d'obtenir ses prestations dans 60 à 70 p.c. des cas et même davantage.

"Le conseil central, concluait-il, possède depuis de nombreuses années, un service pour les chômeurs qui ont des problèmes d'assurance-chômage, que ces chômeurs soient syndiqués ou non. Des gens qui connaissent les rouages de l'assurance-chômage aident le chômeur à préparer sa demande d'arbitrage. C'est un service absolument gratuit. Donc, tous les chômeurs qui ont des problèmes d'assurance-chômage sont invités à se présenter au conseil central et on se fera un plaisir de les aider."



FILM SUR LA HAUTE-MAURICIE — Un film sur les forêts de la Haute-Mauricie tourné en 16 mm. par Yves Tessier, étudiant finissant au séminaire St-Joseph de Trois-Rivières, a été lancé officiellement à la salle académique de cette institution dimanche, en présence de nombreux invités. On voit ici le réalisateur du film en compagnie du chef routier Jean-Guy Isabelle, et de l'aumônier du clan, l'abbé Emile Descoteaux. Le film avait été tourné cet été sous les auspices du clan Jacques Buteux du séminaire St-Joseph et avait été commandité par des sociétés papetières.

Morts accidentelles pour M. J.-C. Gendron et Mlle M. Beaudoin

M. Ray. Gagnon exonéré par le jury du coroner

TROIS-RIVIERES. (G. B.) — Un double verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir à la morgue Rousseau, de Trois-Rivières en marge d'une tragédie de la route survenue dans la nuit du premier au 2 juillet dernier, à l'entrée est du village d'Yamachiche. Deux motocyclistes y avaient perdu la vie dans une collision frontale avec l'automobile de M. Raymond Gagnon, de Hauterive, comté de Saguenay. Ce dernier avait aussi subi de sérieuses blessures et avait été hospitalisé pendant une dizaine de jours à Comtois de Louiseville.

Après le résumé de la preuve, par Me Guy Lebrun, coroner du district, les jurés ont délibéré pendant quelques minutes avant de rendre le verdict que l'on sait.

Les témoignages ont permis de reconstituer l'accident au cours duquel Jean-Claude Gendron, de Trois-Rivières, et Monique Beaudoin, de Gentilly, ont perdu la vie.

Il appert que le duo faisait partie d'une caravane de motocyclettes roulant en direction de Trois-Rivières, de retour de Louiseville où il avait passé quelques moments à l'hôtel Canada de cette ville.

Le détective Richard Masson, de la Police judiciaire, qui avait été chargé de l'enquête, assistait le coroner, tandis que les agents Pierre Roy et Jacques Rivard, de la police de la route, ainsi que le détective Lucien Michaud ont rendu témoignage.

Selon les témoins, il appert que l'auto de M. Gagnon roulait en direction ouest au moment de la collision. Les motocyclistes Marcel Croteau et Claudette Tessier, qui roulaient en tête de la colonne, ont expliqué que l'automobile a bifurqué vers la gauche de sa route pour happer la motocyclette qui les suivant immédiatement et qu'enfourchaient les deux victimes.

Appelé à témoigner à son tour, M. Gagnon a déclaré avoir aperçu tout à coup un phare allumé à sa gauche puis un autre phare éteint en face de lui, au moment du choc. Croyant être entré en collision avec une automobile portant un seul phare allumé et craignant d'être heurté à son tour par un autre véhicule — il avait aperçu d'autres lumières en face de la route — il bifurqua vers la gauche en direction du fossé.

Ont également témoigné à cette enquête : Laval Perron, photographe de la Sûreté provinciale; Jean-Claude Guy, un autre automobiliste qui prenait place dans la colonne des montures mécaniques; Normand Doyon, garçon de table à l'hôtel Canada de Louiseville; et Maurice Lapointe, organisateur des Syndicats nationaux, qui avait accompagné M. Gagnon pendant une partie du trajet qui devait le mener de Hauterive à Louiseville.

Gratification à une institutrice

ST-STANISLAS — Une institutrice de St-Stanislas a reçu, pour la troisième fois, une gratification du Département de l'Instruction publique pour succès dans l'enseignement. Mlle Marguerite Dessureault, institutrice à l'école no 2, au bas de la rivière, à St-Adolphe, comté de Champlain, vient de recevoir cette gratification pour l'année 1959-60, des mains de l'inspecteur du district no 707, M. Fernand Bellerive.

A Louiseville

Deux membres de la PP congédiés à Louiseville

LOUISEVILLE. — Deux membres de la permanence provinciale de Louiseville ont été démis de leurs fonctions. Il s'agit du sergent Georges-Albert Fortin et de l'agent Jacques Chevalier. Ils ont été avisés de leur renvoi jeudi le 17 novembre.

On se souvient que le nombre des officiers au service de la police provinciale, à Louiseville, avait été porté de cinq à sept, il y a quelques mois, mais on ignore si la mise à pied de MM. Fortin et Chevalier ramènera définitivement à cinq le personnel de la Sûreté dans cette ville.

On ne sait pas, pour le moment, les raisons de ces renvois, mais on se souvient que le nom du sergent Fortin avait été mentionné précédemment, et principalement au cours de la campagne électorale de juin, dans une présumée série de vols de porcs, dans le comté de Maskinongé. Le nom de l'agent Chevalier avait aussi été relié à un réseau de vols d'automobiles dans la région de Louiseville, mais dont la source se serait trouvée à Montréal. L'agent Chevalier avait d'ailleurs été "suspendu" pendant quelques mois, mais il avait encoosse à nouveau l'uniforme peu après, à la suite de l'intervention de Me Germain Caron, maire de Louiseville et député du comté de Maskinongé.

Contre les nouvelles formules de recensement fédéral

La Chambre de Trois-Rivières se disposerait à protester

TROIS-RIVIERES. (D. M.)— Il semble bien que la Chambre de Commerce aussi va entrer dans le mouvement de protestation contre la formule du recensement national. Déjà plusieurs mouvements, particulièrement la société St-Jean-Baptiste, se sont plaints de la façon dont Ottawa recherchait l'origine ethnique de la population canadienne. Selon les formulaires du prochain recensement, il ne sera pas possible de déterminer l'origine canadienne-française. Il faudra se contenter de répondre "canadienne" à la question de nationalité.

L'agenda de la séance du conseil d'administration de la Chambre cet après-midi, comporte un item à ce sujet et comme nous l'indiquions au début, il est possible que la Chambre prenne position dans ce débat à l'échelle nationale.

Les autres questions à l'étude sont le projet de mémoire au conseil municipal et le rapport du comité central de tourisme.

La réunion prévue à 5 heures, sera présidée par M. J.-A. Maurice Langlois, comme à l'accoutumée.

La Sainte-Catherine chez les vieillards à Shawinigan

Shawinigan. — Les dames auxiliaires de l'hôpital Ste Thérèse fêteront la Ste-Catherine, mercredi soir, avec les 27 vieillards, résidant à l'hôpital. La présidente du mouvement, Mme Rosaire Bourque, compte sur la présence nombreuse des auxiliaires pour égayer la vie de ces vieillards.

La soirée débutera à 7 h. 30 par la projection de films. Il y aura ensuite un programme bien varié qui comprendra musique, chants, danses folkloriques, etc.

Les dames auxiliaires organisent chaque année à l'occasion de la Ste-Catherine une fête du genre qui est toujours bien accueillie chez ces vieillards qui participent à la fête avec tout l'entrain dont ils sont capables. pour ne pas les décevoir, les dames auxiliaires essaient de trouver un programme toujours plus varié chaque année, de sorte que cette fête devient véritablement une surprise.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo

DEMAIN

1:15—Ciné-matinée:
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Cuisine Crino
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Les Boucaniers
6:00—Caméra 13
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—GM vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—CBC TV News
11:40—Fin des émissions

Nécrologie

M. E. LATERREUR

A St-Léon, le 20 novembre 1960, est décédé subitement à l'âge de 84 ans, M. Elzéar Laterreur, époux de Flora Pichette, demeurant à St-Léon.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte : outre son épouse, ses fils et belles-filles : M. et Mme Ildège Laterreur (née Rosa Trudel), de St-Léon; M. et Mme Arthur Laterreur (née Clarina Noël), de Ste-Angèle; M. et Mme Albertino Laterreur (née Lucille Lemay), de St-Léon; M. et Mme Geo.-Etienne Laterreur (née Lorianne Paillé, de St-Léon; M. et Mme Philippe Laterreur (née Flore Desjarlais), de St-Léon. Ses filles et gendres : M. et Mme Georges Lamy (née Elmira), de Trois-Rivières; M. et Mme Edouard Rivard (née Gertrude), de Trois-Rivières; M. et Mme Jean St-Louis (née Eva), de Ste-Ursule. Une belle-soeur : Mme Philomène Laterreur, de St-Léon. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain, à 10 hres en l'église paroissiale de St-Léon. Le convoi partira de la demeure du défunt, à 8 h. 30. Inhumation au cimetière du même endroit.

Mme A.-P. THIFFEAULT

A St-Adelphe de Champlain, est décédée lundi matin, 21 novembre, Mme Arthur P. Thiffeault, née Bertha Pellerin, à l'âge de 60 ans, 3 mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, une soeur : Mme Joseph Hervey, née Yvonne, de Chicoutimi; un frère, M. Henri Pellerin, de Port-Alfred; ses fils : Laurent, Réal, Tobie, marié à Flore Perron, Donald, Russell et Gaston, tous de St-Adelphe; ses filles : Mme Jerry Roy, (née Jeanne), de Rimouski; Mme Léo-Paul Asselin, (née Colette), de St-Adelphe; Mme André Veillette, (née Solange), de Val-D'Or, Abitibi, ainsi que de nombreux petits-enfants.

Le service funèbre sera chanté mercredi matin, à 9 h. 30 en l'église paroissiale de St-Adelphe et inhumation au cimetière du même endroit.

L'arrivée de l'OTJ donne un coup mortel au carnaval régional du "P'tit poisson"

par MICHEL LORRAIN

Le caractère régional de la pêche au petit poisson des chenaux n'aura certes pas fait long feu par suite de l'arrivée de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Anne-de-la-Pérade prenant la relève du jeune commerce de l'endroit. Né, l'an dernier, le carnaval régional du petit poisson ne sera plus déjà, cette année, qu'un souvenir.

Le carnaval du petit poisson a pris naissance à La Pérade au cours de l'hiver 1956-57 et devait se répéter d'année en année jusqu'à l'an dernier alors qu'il prenait allure vraiment régionale par suite de la participation des municipalités de Batiscan et Champlain.

Et malgré le caractère assez pessimiste de certains Péradiens qui avaient vu d'un fort mauvais oeil l'arrivée de ce qu'ils appelaient des compétiteurs étrangers, ce premier carnaval régional n'en avait pas moins été un succès, même si Batiscan et Champlain, ne s'étaient organisés qu'à la dernière minute.

Il est vrai que l'argent qui s'est dépensé à Batiscan et à Champlain au cours du carnaval de l'hiver dernier n'est pas allé dans les poches des commerçants de la Pérade, mais cela ne devait certes pas être une raison suffisante pour saboter le travail combien méritoire des Jean-Marie Cossette, Rémi Verrette et Jacques Savard qui se sont dévoués pour populariser ce sport d'hiver unique en Mauricie.

Il est vrai que le Jeune commerce de La Pérade risquait chaque année gros en organisant le carnaval, mais d'année en année on finissait toujours par boucler le budget passablement et éviter les déficits et il est même arrivé qu'il y eut surplus, mais là n'est pas la question.

... Alors que s'approchait le cinquième carnaval, les membres du Jeune Commerce de La Pérade ont fait faux bond à leur ami de toujours Camille Lebon en laissant le soin d'organiser toute l'affaire à l'oeuvre des terrains de jeux qui fort bien intentionnée s'apprêtait déjà à prendre la relève, mais à une condition c'est qu'il n'y ait pas de commanditaire, surtout un commanditaire comme celui des dernières années.

Cela devait mettre un point final à toute l'organisation possible en ce qui avait trait à un carnaval régional puisque les municipalités de Batiscan et Champlain, où la pêche aux petits poissons est du ressort des Chambres de commerce seniors, tenaient mordicus à un commanditaire.

... Conséquence que la scission s'est produite et que La Pérade, semble-t-il, devra faire bande à part, laissant les nouveau-nés voler de leurs propres ailes, et accaparer la multitude de sportifs, attirés par ce sport de plus en plus populaire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Centre d'achats à domicile :



Votre téléphone constitue un véritable "centre d'achats" à domicile... le plus commode et le plus complet de tous puisqu'il vous permet non seulement de faire tous vos achats courants, mais aussi bien d'autres choses : chercher un appartement, répondre aux "petites annonces", faire venir un taxi ou l'électricien, etc., etc.

Il est évident que votre téléphone vous épargne continuellement de l'argent, du temps et des efforts. Que ce soit pour un cas d'urgence ou pour bavarder avec une amie, vous pouvez toujours compter sur votre téléphone. Et il vous offre, à domicile, un "centre d'achats" pratique et peu coûteux.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



NEGOCIATIONS A L'ALCAN — L'état-major des 13,000 syndiqués de la compagnie Aluminum du Canada a entamé hier à Shawinigan, avec les représentants de la compagnie, les pourparlers en vue de négocier les 15 clauses générales qui s'appliqueront aux 13 filiales de ladite compagnie. A une réunion qui a suivi une première séance de négociations, au local du conseil central des syndicats nationaux, nous remarquions entre autres, MM. Robert Lalancette, vice-président d'Arvida, qui est aussi secrétaire de la branche de l'Aluminium; Lucien Boucher, vice-président également à Arvida, qui est président de cette branche; Marcel Pépin, conseiller technique, et Adrien Plourde, président de la Fédération nationale de la métallurgie (C.S.N.), dont M. Pépin est aussi le secrétaire.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Première séance régulière

Shawinigan expérimente sa subdivision des quartiers

SHAWINIGAN, (J.L.) — La première séance régulière du conseil depuis son élection récente, le 7 du mois, a donné lieu à la première expérimentation de la nouvelle subdivision des quartiers. Le premier vote a été pris hier soir, avec comme résultat que quatre voix contre trois ont maintenu une résolution, sans que le maire n'ait eu à intervenir par sa voix prépondérante.

Le conseil compte en effet sept échevins au lieu de dix comme auparavant, ce qui, quand le vote sera demandé, évitera bien souvent au maire de se prononcer. Il restera à ce dernier le droit de veto. M. Armand Foucher a déjà usé de ce droit à quelques reprises par le passé. Il ne fait pas de doute qu'il aura encore à le faire, puisque ce sera sa seule façon de se prononcer contre un règlement ou une résolution.

Le vote a été pris sur une résolution du conseiller Rosario Barolet, voulant qu'on autorise le procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette, à intenter des procédures d'expropriation contre un propriétaire de la paroisse St-Charles-Garnier, pour obtenir cession d'une rue déjà cadastrée et cédée en principe à la ville.

Le conseiller Yvon Boisvert, un nouvel élu, s'est objecté et il a demandé le vote avec le résultat que l'on sait. Les conseillers Maurice Bruneau, Henri Désaulniers, Rosario Barolet et Gérard Voyer ont voté en faveur de la résolution et Yvon Boisvert, Antoni St-Onge — L'autre nouvel élu — et Ephrem Lacerte, ayant voté contre.

Le système "4-3" a fait ses preuves pour la première fois. On s'était tout d'abord objecté à ce que le conseil se compose d'un nombre impair de conseillers y compris le maire. Finalement le conseil devait s'entendre il y a deux ans sur cet amendement à apporter à la charte et à le faire sanctionner par la Législature provinciale. Le huitième siège serait comblé apparemment avec l'érection d'une huitième paroisse, qui ne tardera pas à naître, dans l'ancienne municipalité de Shawinigan-Est. La mission Ste-Hélène est en effet appelée à devenir bientôt une autre paroisse.



OCTROI AUX LOISIRS STE-MARGUERITE — En fin de semaine, eut lieu l'ouverture officielle des Loisirs Ste-Marguerite. A cette occasion, plusieurs invités d'honneur rehaussaient de leur présence cette cérémonie. On remarque sur la photo, de gauche à droite, M. Fernand Goneau, échevin et vice-président des Loisirs; M. l'abbé Maurice Pellerin, nouvel aumônier; le chanoine L.-Joseph Chamberland, curé de la paroisse; S. H. le maire J.-A. Mongrain lisant une demande d'octroi pour les Loisirs Ste-Marguerite; M. Germain Deschesnes, échevin, et Yvan Ferron, président des Loisirs.

Assemblée du syndicat national à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le syndicat national des travailleurs en produits chimiques de Shawinigan a tenu une réunion générale de ses membres, jeudi soir. Cette réunion avait pour but de continuer la discussion et l'étude des rapports soumis à l'assemblée annuelle.

Le président général du syndicat, M. Henri-Paul Huard, a ouvert la réunion par un court exposé. Il a souligné fortement la nécessité pour les membres de garder leur unité et d'épauler d'une façon non équivoque les membres de l'exécutif dans la lourde responsabilité qu'ils ont endossée en acceptant la direction du syndicat.

M. Huard a également précisé que la critique est une nécessité dans un syndicat démocratique, mais à la condition que cette critique soit constructive. Pour cela, il faut que cette critique se fasse à la bonne place, c'est-à-dire aux assemblées du syndicat et non sur la rue, au téléphone ou à l'usine.

Il a terminé son exposé en disant que le syndicat n'est pas l'affaire d'un seul homme ou d'un petit groupe d'hommes, mais de tous les membres qui le composent.

L'assemblée générale a ensuite adopté les prévisions budgétaires qui avaient été préparées par le conseil général du syndicat.

MM. Guy Thibodeau et Gérard Lapointe, respectivement délégué en chef et délégué adjoint ont fait rapport des griefs qui ont été étudiés pendant l'année. Au cours de l'année qui s'est terminée le 30 septembre, 493 griefs ont été soulevés. Il en reste un certain nombre qui n'ont pas encore été réglés. Un bon nombre de ces griefs sont présentement en arbitrage.

Le président général sortant de charge, M. Wilson Lapointe, souligne dans son rapport la nécessité de discussion en assemblée générale de tous les problèmes que rencontrent les membres. "C'est le seul moyen, disait-il, de garder la force du syndicat devant une compagnie comme la Shawinigan Chemicals, qui est de mauvaise foi."

Le rapport du président sortant de charge a donné lieu à de sérieuses discussions. Tous les membres ont pu poser toutes les questions qu'ils voulaient et chacune de ces questions a eu une réponse.

L'agent d'affaire du syndicat, M. Guy Beaudoin, a expliqué bien clairement que la compagnie viole ouvertement une fois de plus la convention collective de travail en baissant de classe les hommes de métiers. Il a souligné que la compagnie demande aux employés de travailler à temps supplémentaire alors qu'elle continue de mettre des employés à pied.

"L'assemblée générale de jeudi dernier, disait, dimanche, M. Raynald Drolet, agent d'affaires au conseil central, est une autre preuve que les syndicats de la Confédération des syndicats nationaux sont des syndicats démocratiques où tous les membres se sentent bien à l'aise et où ils peuvent s'exprimer et se prononcer sur leurs problèmes. Tous les membres qui ont assisté à cette réunion générale du syndicat sont partis convaincus parce qu'ils ont reçu les explications qu'ils désiraient sur certaines rumeurs que faisaient circuler certains personnages peu scrupuleux qui désirent la division du syndicat pour servir leurs intérêts personnels."

M. Dénéchaud directeur des finances

TROIS-RIVIERES. (D. M.) — La ville de Trois-Rivières s'est donné hier soir un directeur des finances. Celui qui fut trésorier de la ville pendant 46 ans, M. Jacques Dénéchaud, a été retenu à cette nouvelle fonction.

Le maire J.-A. Mongrain a expliqué, qu'étant donné l'énorme budget de $5 millions dont dispose maintenant la corporation municipale, la nomination d'un directeur des finances est devenue nécessaire. Celui-ci conseillera l'administration municipale en matière d'émission d'obligations, de débantures, d'assurances et d'autres sujets connexes.

Il reste au conseil à nommer un remplaçant à M. Dénéchaud, à la tresorerie.

M. C.E. Boisvert élu président des camionneurs

TROIS-RIVIERES. — M. Charles-E. Boisvert, de Baptist Transportation à Trois-Rivières, a été élu président de la section de la Mauricie de l'association du camionnage du Québec.

Les autres directeurs élus à l'occasion d'une réunion tenue récemment au château de Blois, comprennent M. J.-Jacques Rivard, de Shawinigan Transport, vice-président; M. Gérard Brûlé, de Martel Express, de Trois-Rivières, secrétaire; MM. Omer Veillette, de La Tuque, J.-P. Demers, de St-Pierre les Becquets et Marcel Dupont, de Parcel Delivery, de Trois-Rivières, directeurs.

Me Marcel Chartier agissait comme président de l'élection.

Louiseville

Les travaux du centre d'accueil Providence repris partiellement

LOUISEVILLE. — Depuis quelques jours, une quinzaine d'ouvriers de Louiseville travaillent au parachèvement des fondations en vue de l'érection du centre d'accueil Providence. Actuellement, il s'agit de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout dommage qui pourraient être causés par le froid.

On se souvient que les travaux avaient débuté quelques jours avant les élections provinciales du 22 juin dernier. Avec la venue d'un nouveau gouvernement, on se devait d'arrêter tout travail pour pouvoir constater où l'on en était rendu.

Pour ce qui est de la reprise des travaux en permanence, il n'en sera pas question avant la fin de décembre ou le tout début de janvier. Il faut en effet tenir compte de ce que les soumissions publiques n'ont pas encore été demandées, et qu'un certain délai doit être prévu après la parution des dites soumissions.

L'homme public ne perd pas pour autant le droit d'appartenir à une association

-- Le maire Desrosiers

CAP-DE-LA-MADELEINE. (par Michel Lorrain) — Certaines ligues de propriétaires semblent avoir une étrange opinion des membres du Conseil municipal si on en juge par ce qui s'est déclaré à l'hôtel de ville, hier soir, à la suite d'une mise au point des propos de la paroisse St-Odilon.

Ces derniers, groupés en association, ont fait savoir aux intéressés qu'ils étaient bel et bien exclus des assemblées de la ligue, mais que s'ils désiraient être entendus pour se défendre, ils le pourraient facilement.

Cette mise au point devait faire déclarer au maire Réal Desrosiers qu'il trouvait fort étrange le fait qu'ayant accepté de servir les siens comme premier magistrat il ne pourrait faire partie d'une ligue de propriétaires.

"Même si je suis maire, cela ne veut pas dire que je suis démis de mes droits de citoyen, que je sois honni des associations et que je devrais être considéré comme n'étant pas apte à servir sur d'autres fronts", a déclaré le maire Desrosiers.

Cette sortie du maire devait entraîner toute une kyrielle de mises au point de la part des échevins.

L'échevin Jacques Lachapelle (St-Odilon) a dit que le problème tournait autour du mot exclus qui n'aurait jamais dû être employé. Il a dit que la présence des membres du conseil pourraient peut-être intimider les propriétaires présents aux assemblées et que les autorités de la ligue avaient probablement voulu ne pas admettre tout simplement les échevins, sans les exclure.

L'échevin Lionel Rheault (Ste-Madeleine) a révélé pour sa part qu'il n'était pas exclus des assemblées de sa ligue dont il est membre honoraire.

MM. Jean-Paul Lavergne (St-Lazare) et Armand Lemire (Ste-Famille) ont déclaré qu'ils étaient admis aux assemblées de leurs ligues et que les problèmes étaient ainsi plus vite résolus pour la simple raison qu'en étant présents ils pouvaient répondre sur l'heure aux questions posées, ce qui évitait l'envoi de résolutions inutiles à l'hôtel de ville.

MM. Y. Boisvert et A. St-Onge se font remarquer au Conseil

SHAWINIGAN. (J. L.) — Les deux nouvelles figures du présent conseil municipal ont été particulièrement remarquées hier soir lors de la première séance régulière depuis l'élection du 7 novembre. MM. Yvon Boisvert et Antoni St-Onge ont tenu le haut du pavé à plusieurs reprises et ont laissé clairement entendre qu'ils désiraient que les choses aillent vite et bien au conseil.

M. Yvon Boisvert a fait remarquer entre autres au sujet de la construction de la conduite d'eau du Lac-à-la-Pêche qu'il était important que ce projet ne traîne pas plus longtemps en longueur. Quant à M. St-Onge, sur une question de passerelle pour protéger les piétons du quartier l'Assomption, il n'entend pas reporter ce projet aux calendes grecques . . .

M. Boisvert est allé de l'avant tout de suite en donnant un avis de motion qu'à une prochaine séance il proposerait un règlement pour dispenser le greffier de lire les minutes avant chaque séance régulière. Il y eut des objections de la part du conseiller Rosario Barolet, mais la discussion a été retardée jusqu'à la séance où sera proposé le règlement.

Cette suggestion avait été formulée au début de la séance par le maire J.-Armand Foucher lui-même qui faisait écho à une suggestion semblable faite par un reporter de LA PRESSE au poste de radio local et au poste de télévision de la Mauricie, à l'heure du dîner.

Le conseil pourrait récupérer ainsi un quart d'heure ou une demi-heure d'un temps précieux à adopter plutôt des résolutions et règlements qui permettront "à la ville d'avancer" toujours plus vite . . . — c'est l'expression employée par le conseiller Boisvert au cours de la séance".

On voulait tout d'abord demander à la législature provinciale d'autoriser cette réforme. D'après l'avis du procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette, la ville a les pouvoirs, par la loi des cités et villes, de décider elle-même de ses procédures, en ce qui concerne les séances publiques.

Les membres du conseil pourront prendre connaissance du procès-verbal quelques jours avant la séance, et à la séance suivante, demander au greffier de faire certaines corrections, s'il y a lieu, ce qui est préférable à une audition distraite de cette lecture qui dure parfois jusqu'à une demi-heure.

Pour un nouvel édifice provincial à Shawinigan

Le monastère des Servantes de Jésus-Marie acheté par Québec?

par Jacques LAFRENIERE

SHAWINIGAN. — Le Conseil municipal vient de résilier son bail avec la Police provinciale, logée depuis quelques années à l'hôtel de ville dans un appartement exigu. Cette nouvele, banale en apparence, cache cependant un projet qui est sur le point de se réaliser : un édifice provincial à Shawinigan qui logera tous les services provinciaux — ou presque — comme un palais de justice, les locaux de la police provinciale, le bureau de placement provincial, la régie des loyers, etc.

Il semblerait en effet que le gouvernement provincial soit sur le point de conclure une transaction avec les Servantes de Jésus-Marie en leur achetant l'édifice dont elles sont propriétaires, sur la rue Trudel. Ce monastère, transformé adéquatement, deviendrait en effet l'édifice provincial, tandis que les religieuses pourraient construire, sur la rue Garnier, un autre monastère beaucoup mieux situé, parce que plus éloigné de la ville et de la fumée.

Il y a plusieurs mois que les Servantes de Jésus-Marie ont acheté un terrain de M. Néré Gélinas, sur la rue Garnier. C'est là qu'elles projettent d'édifier un immeuble plus moderne et plus vaste qui conviendra mieux à leur vie de contemplation, puisqu'elles seront plus éloignées de la ville et de tous les bruits. Il faut considérer aussi un autre facteur important. Ces religieuses passent la plus grande partie de leur vie à l'intérieur d'un monastère. Il est raisonnable qu'elles puissent avoir de l'air pur, lorsqu'elles ont l'occasion de sortir à l'extérieur, en récréation. Là où elles sont présentement, elles respirent à coeur d'année l'air vicié par les centaines de cheminées d'usines de Shawinigan.

Les religieuses n'ont pas, à ce qu'on sache, les finances nécessaires pour la construction de leur nouveau monastère. En achetant le monastère de la rue Trudel, le gouvernement provincial éviterait ainsi de distribuer de l'argent sous forme d'octroi, et il pourrait du même coup acquérir un immeuble qui, une fois, transformé, conviendrait parfaitement bien à tous ses services.

Le terrain que viennent d'acquérir les Servantes de Jésus-Marie, dans la paroisse St-Charles-Garnier a une superficie totale de 180,000 pieds. Celui qu'elles possèdent sur la rue Trudel près de l'hôpital Ste-Thérèse, compte 188 pieds sur 195, soit une superficie de 36,660. Le bâtiment occupe 100 pieds sur 50, soit 5,000 pieds carrés, ce qui laisse encore suffisamment d'espace pour des additions.

Il y a plus d'un an qu'on songe à doter Shawinigan d'un palais de justice. On avait cru un certain moment que le bureau de poste libre depuis juin dernier, par suite de la construction récente d'un édifice fédéral, pourrait convenir à cette fin. Il y a de nombreux inconvénients qui ont empêché d'étudier ce projet, c'est pourquoi on pensa plutôt à construire un édifice neuf à Shawinigan où serait logé le palais de justice en même temps que d'autres services provinciaux. L'emplacement de ce nouveau terrain, à un endroit qui convienne à toute la région dite de Shawinigan devient assez problématique. D'après l'avis de personnages compétents, le monastère des Servantes de Jésus-Marie offre le plus d'avantages, et c'est pourquoi cette rumeur pourrait bien devenir réalité.

Un bateau-passeur sans superstructure proposé à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (D. M.) — Marine Industries, de Sorel, a proposé un traversier à la ville de Trois-Rivières. Il s'agit d'un bateau-passeur semblable au "Radisson", qui fait actuellement la navette entre Trois-Rivières et Ste-Angèle, mais sans superstructure. Le bâtiment proposé par cette firme coûterait environ $485,000.

On aura compris que sans superstructure, il n'y aurait pas de restaurant, ni de salles de toilette. Les piétons seraient évidemment exposés aux intempéries, mais auraient toujours le choix de profiter des autres traversées, celles du Radisson et du Laviolette maintenus en service.

Par contre, ce traversier nouveau genre offrira plus de place aux véhicules que le Radisson actuel, même s'il est plus étroit. L'absence de structure au centre dégagera l'espace nécessaire aux véhicules. L'équipage aura ses quartiers dans la cale.

Un moteur diesel refait, mais garanti comme neuf, donnerait 1,000 c.v. tout comme au Radisson.

Le conseil municipal doit étudier cette proposition et prendre sa décision au cours des prochaines semaines.

Subventions de la province pour des travaux de voirie

SHAWINIGAN - SUD. — La Commission municipale de Québec a approuvé quatre des six projets de travaux à Shawinigan-Sud. Le conseil prenait connaissance de cette nouvelle lors de la dernière assemblée tenue hier soir.

La subvention de la province pour ces travaux s'élèverait à $9,810. Les projets approuvés consistent en réparation et construction de trottoirs de même que des travaux d'égouts. Deux autres projets de travaux demeurent toujours en suspens.

Le maire suppléant, M. René-J. Hamel, qui siégeait à la place du maire Philippe Demers, s'est montré d'avis, pendant que l'on était sur la question des trottoirs, que l'on devait de préférence favoriser la construction de nouveaux trottoirs au lieu de s'attarder sur les réparations. On sait que les trottoirs sont payés par le contribuable tandis que les réparations sont absorbées par la ville. La main-d'oeuvre étant payée par le gouvernement, les nouveaux trottoirs ne coûtent donc rien à la ville.

Le conseiller Henri Leclerc s'est montré défavorable à cette tactique en disant que plusieurs trottoirs de la municipalité étaient en très mauvais état et qu'il est préférable de payer immédiatement pour les faire réparer au lieu d'avoir à faire plus tard de gros déboursés pour régler des réclamations en dommages pour blessures à cause de ces trottoirs défectueux.

Le maire suppléant a opté pour que l'on procède à la réparation des trottoirs les plus achalandés et où le besoin se fait le plus sentir, ce qui a été approuvé par tous les conseillers.

Pressant appel du comité JC de l'illumination

TROIS-RIVIERES (D.M.) — Le Jeune commerce de Trois-Rivières qui a repris à sa charge l'illumination de la ville durant la période des fêtes, lance un appel d'extrême urgence auprès des hommes d'affaires afin d'arrondir le plus tôt possible la somme nécessaire à l'illumination. L'organisme cherche à installer les lumières dès le début de décembre.

Jusqu'à maintenant, quelques marchands ont fait parvenir leur souscription. Le Jeune commerce les félicite de leur promptitude, les remercie de leur générosité mais encourage tous les autres qui n'ont pas encore souscrit, à le faire sans tarder.

Le Jeune commerce fera connaître ensuite les noms des donateurs en faveur de cette campagne annuelle. L'organisme convoite encore cette année le trophée attribuée à la ville de la Mauricie la mieux décorée.

Comité spécial pour l'étude du chômage

SHAWINIGAN — Dernièrement, le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Shawinigan a nommé un comité spécial en vue d'étudier la situation du chômage dans la région et de prendre les moyens à sa disposition pour éveiller l'opinion publique à ce sujet.

Ce comité se compose de MM. Noël Lemire et Charles St-Louis, tous deux vice-présidents du conseil central et de M. André Legendre, secrétaire.

Le ministère des mines se récuse

Trois-Rivières, (D.M.) — Le ministère provincial des mines a retourné à Trois-Rivières un compte au montant de $950 pour location de boyaux d'arrosage au cours des opérations d'extinction de la fuite de gaz, qui s'était déclarée à Pointe-du-Lac. Le ministère rejette la responsabilité sur les religieux de la Fraternité Sacerdotale.

Mais le maire J.-A. Mongrain a spécifié que c'est à la demande expresse du ministère que les boyaux avaient été fournis. Il a conséquemment demandé au gérant de la ville de renvoyer une seconde fois le compte au ministère impliqué.

Le tribunal fait languir 2 accusés : Sentences ajournées !

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — S.H. le juge Maurice Langlois, des Sessions de la Paix, a reporté à mercredi le prononcé des sentences dans les cas de Fernand Bélair et Léo Cyr, de Montréal, accusés de tentatives de hold-up.

Bélair, qui en serait apparemment à ses premières armes avec la justice, est sous le coup de deux accusations : une première tentative de hold-up chez M. Yves Montreuil de Ste-Anne-de-la-Pérade, et une seconde à la Banque Canadienne Nationale de St-Stanislas; quant à Cyr, un récidiviste, il ne doit répondre qu'à la deuxième tentative.

Un troisième jugement qui devait être rendu par le juge Langlois a aussi été reporté à mercredi. Il vise Clovis Dufresne, de Québec, trouvé en possession d'une motocyclette volée à Trois-Rivières.

Autres causes

Prime Cloutier, de St-Prosper, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés soient affaiblies par l'alcool; il s'en est tiré avec $50 d'amende et les frais ou 30 jours de prison et son permis de conduire fut suspendu pour trois mois. Le prévenu a obtenu un délai de 15 jours pour régler la note.

Les autres causes inscrites au rôle des Sessions ont été ajournées; celle de Clément Neault accusé de "hit and run" a été remise au 28 alors que celles de Jacques Fleury et Julien Livernoche, poursuivis par la Commission des Liqueurs, a été reportée à ce matin; les deux s'étaient présentés au palais de justice mais étaient repartis pour aller compléter le montant nécessaire au paiement de leur amende.

Célébration de la Ste-Catherine

SHAWINIGAN. — Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse St-Marc invitent tous les membres et leurs amis à venir nombreux demain soir, au Centre paroissial, alors qu'on fêtera comme il se doit la Ste-Catherine.

La soirée débutera à 8 hres 15. Un programme récréatif et des surprises sauront divertir certainement les nombreux participants. Il y aura de plus distribution gratuite de tire et de pistaches, de même que des prix de présence.

La soirée sera sous la présidence du président local, M. Alcide Carpentier.

BELGRADE. (PA) — Le gouvernement yougoslave a révélé que les touristes avaient dépensé la somme record de $10,600,000 en Yougoslavie, au cours des neuf premiers mois de 1960.

Touruoi de quilles à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Un tournoi de quilles à reprise aura lieu sur les allées de la salle de quilles du Pavillon Mgr St-Arnaud en fin de semaine soit les 26 et 27 novembre.

Tous les quilleurs du coeur du Québec sont invités à cette compétition qui sera pour le championnat masculin du Pavillon. En plus du trophée Gauthier Sports, une bourse de $50 sera remise aux plus méritants.

Le quilleur qui obtiendra le plus haut simple du tournoi recevra un montant de $25.

Chaque concurrent pourra jouer quatre parties.

VOLS QUOTIDIENS
sans escale vers
L'EUROPE
à bord des
RAPIDES RÉACTÉS DC-8
ou des
ÉCONOMIQUES DC-7C
Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM.
Bureaux KLM dans les 12 principales villes du Canada.
RÉSEAU MONDIAL KLM ROYAL DUTCH AIRLINES
KLM à Montréal:
Edifice de l'Aviation Internationale
UN 1-3411



LE CURLING AU JEUNE COMMERCE DU CAP — Dimanche eut lieu le bonspiel annuel au Cap Curling Club pour les membres du Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine. Sur la photo nous voyons, de gauche à droite, MM. Réjean Laliberté (2e); Mme Gilles Boisvert, lead; M. Jeannot Guy, remettant le trophée Camille-LeBon au skip de l'équipe gagnante; M. Jean St-Arneault; Mme J.-P. Denommé (3e), et M. J.-Guy Dupuis, organisateur.



SAUVEGARDEZ VOTRE SANTÉ
buvez du lait
POUPART
A. Poupart & Cie LIMITÉE
LA.3-2193
ESSAYEZ NOTRE LAIT SPÉCIAL 2% DE GRAS

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Les dirigeants des Lions et des Reds, de Trois-Rivières, les deux principales équipes de hockey de la Reine de la Mauricie, ont réuni les journalistes dimanche soir, à l'issue de la joute Citadelles de Québec-Reds, pour discuter certains problèmes... MM. Del Dugré et François Rouette, respectivement général générale et secrétaire-trésorier de l'organisation, ont tenu à satisfaire les scribes et les commentateurs de la radio, en répondant à toutes leurs questions... On remarquait également la présence d'un fameux ancien joueur de notre ville, Johnny "Le chat" Gagnon, aujourd'hui éclaireur des Rangers, de New York... Tous ont tenu à souligner qu'une joute de hockey doit être de nos jours un spectacle intéressant, autrement les amateurs se tiendront éloignés des lieux...

Il va sans dire que les joueurs devront fournir toujours le meilleur d'eux-mêmes s'ils veulent continuer à porter les couleurs soit du club junior ou encore de l'équipe intermédiaire locale... Pour qu'une joute soit intéressante, il ne suffit pas seulement de bien manier le gouret ou de transporter la rondelle d'un bout à l'autre de la glace... Il est primordial d'appliquer une solide mise en échec, parfois rude mais non brutale... Le hockey n'est pas un jeu de salon, loin de là... Mais il ne faut pas non plus que cela dégénère en coups illégaux, voire même dangereux... Les arbitres devront donc être sur le qui-vive pour faire appliquer les règlements à la lettre... Toute tolérance apportée par un arbitre peut conduire à la perte complète de son emprise sur les joueurs, suivie de scènes disgracieuses qui nuiront certainement au préjudice du hockey...

En un mot, Gilles Thibeault, des Lions, et Jos Ferron, des Reds, ne toléreront plus des joueurs qui ne peuvent se défendre et préfèrent s'abstenir de toute bousculade... Les Trifluviens, qui n'ont pas encore visité le Colisée local, devraient aller faire un tour et constater le jeu déployé par les porte-couleurs locaux... Ce soir, les Vics, de Granby, joueront contre nos Lions... Thibeault verra à ce que ses protégés se fassent respecter... On peut être assuré d'une chose, les Lions feront en sorte de garder l'honneur de leur surnom, en affichant une tenue fougueuse et en bataillant durant trois périodes pour sortir de la glace avec la victoire...

La ligue de hockey Industrielle, dirigée par Honorius Francoeur, doit poursuivre son activité cette saison avec trois équipes: Wayagamack, Wabasso et Canada Iron Foundries... On se demande encore comment il se fait que l'Association Sportive des employées de la St-Lawrence Corporation n'ait pas encore décidé de revenir avec une équipe dans ce circuit... Les joueurs sont pourtant assez nombreux à l'usine du boulevard Royal... La pêche aux petits poissons des chenaux à Ste-Anne-de-la-Pérade, une affaire fabuleuse pour les marchands de cette localité, va-t-elle perdre de sa popularité cette saison? On sait que le Jeune Commerce a décidé de ne plus s'occuper de la grande semaine sportive et ce sont les dirigeants des loisirs des jeunes qui en auront la charge... Mais nous sommes déjà à la mi-novembre et pas un mot de publicité sur ce gala du petit poisson des chenaux...

Nous saurons aussi d'ici quelques semaines si la ligue Mauricienne de hockey, qui réunit les meilleures équipes du comté de Laviolette, se réorganisera pour présenter d'intéressantes joutes... D'ailleurs, nombre de ligues rurales doivent commencer leur activité dès que le froid permettra aux promoteur de faire de la glace naturelle sur les patinoires extérieures... Tout le monde suivra de près la joute de la coupe Grey à Vancouver samedi après-midi... On est confiant de voir les Rough Riders, d'Ottawa, vaincre les Eskimos, d'Edmonton, et ramener dans l'Est le fameux trophée du championnat canadien au football... La joute débutera à 3 heures de l'après-midi....

Ligue juvénile

Les Lions du Cap et les Reds de Ste-Cécile sortent victorieux

TROIS-RIVIERES. — Les Lions du Cap-de-la-Madeleine et les Reds de Ste-Cécile ont remporté la victoire, hier soir au Colisée dans les deux premières joutes de la ligue Juvénile de hockey présentées devant plus de 500 spectateurs.

Les Lions ont ainsi gagné leur deuxième partie d'affilée, infligeant un blanchissage de 3-0 au Ste-Marguerite, de Gaétan Thibeault.

Marion, Croteau et Gerry Beaumier ont compté les buts du clan Jean-Paul Caron.

Il faut dire que les joueurs du Ste-Marguerite ont manqué de précision dans leurs lancers vers les buts ennemis et c'est la principale cause de leur défaite.

Dans la joute initiale, les Reds de Ste-Cécile ont défait le patronage St-Charles d'André Pleau par 5-2.

Sauvageau et Mercier ont dirigé l'offensive du Ste-Cécile, de Marcel Dumont, avec chacun deux buts.

Burton a réussi l'autre but des vainqueurs. Pour les perdants, Poulin et Laliberté ont obtenu les buts.

La Pharmacie Lavergne en tête de la ligue

SHAWINIGAN. — Selon les dernières statistiques de la ligue de tennis sur table de Shawinigan, le Pharmacie Lavergne a délogé le Richard Salois de la première position. Ce dernier vient en deuxième position. Chez les joueurs, Viateur Bareil détient le premier rang avec une moyenne de .900.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	G	P	Tot.
Pharm. Lavergne	17	11	6	91
Richard Salois	15	12	3	90
Tav. des Sports	17	8	9	75
Tabazie Therrien	15	8	7	68
Central Amusements	17	7	10	63
Rest. O'Carillon	17	2	15	54

CLASSEMENT DES JOUEURS

	PJ	G	P	Moy.
V. Bareil (Therrien)	60	54	6	.900
Y. Lesage, (R. Salois)	92	75	17	.815
A. Désauniers, (La.)	108	80	28	.740
E. Lampron, (Cent.)	30	22	8	.733
Y. Blais, (Salois)	33	23	10	.696
R. Auger, (Lav.)	123	85	38	.692

Le tremplin de Mont-Carmel sera prêt

Les premiers concours de sauts auront lieu vers le 18 décembre

(par Guy BOURDON)

MONT-CARMEL — Encore un peu de temps — trois semaine environ — et les pentes naturelles de Mont-Carmel deviendront l'endroit de grands tournois internationaux.

Le tremplin de sauts en skis, érigé grâce à l'initiative des journalistes de "LA PRESSE" en Mauricie, sera prêt et les champions de tous les coins de la province et même des Etats-Unis viendront y faire glisser leurs spatules.

Travaillant sans renfort de publicité — qu'il serait d'ailleurs le seul à s'assurer, puisque tous les autres moyens d'information, sauf CKTR, lui opposent la conspiration du silence — le comité protecteur a éveillé beaucoup d'enthousiasme et il s'est assuré la collaboration de quelques généreux sportifs.

A un point tel que la pente naturelle, non loin du club de ski actuel, ne se reconnait plus. La configuration panoramique de l'endroit est totalement changée. Où se trouvait autrefois une simple déclinaison de terrain presque en friche, apparait actuellement un dévallement imposant en piqué de 37 degrés. Du haut de cette côte, aménagée par un bélier mécanique de la compagnie de construction Laviolette, apparait un magnifique terrain d'atterrissage en forme d'assiette, près de cent pieds plus bas.

La partie supérieure de la côte apparait présentement comme un immense chantier où s'élèvera une charpente d'acier de 80 pieds de hauteur, supportant une pente impressionnante aboutissant à une rampe de lancement permettant des sauts de 175 à 200 pieds, soit environ les normes olympiques. Il faut noter que, contrairement à l'idée originale du comité protecteur, on construira un tremplin permanent.

A la suite des incidents qui ont entouré les projets de construction d'un autre tremplin, promis à la célébrité à cause précisément du fait qu'il ne sera jamais construit, le comité escomptait une générosité très relative de la part des Trifluviens... déjà échaudés. Mais les appels discrets ont reçu une réponse éloquente.

Devant l'enthousiasme manifesté et après avoir consulté les principaux intéressés au sport du saut en ski, il a été décidé de créer une oeuvre permanente.

Le président du comité protecteur n'a pas essuyé un seul refus de toutes les personnes qu'il a sollicitées et dont la liste sera publiée et inscrite sur un immense panneau le jour de l'inauguration du tremplin, soit le 18 décembre ou le 8 janvier, selon les conditions de la neige pour permettre la tenue d'une première et inaugurale épreuve internationale.

Du haut de la côte naturelle, où on peut maintenant parvenir au moyen d'un escalier construit à travers bois, on peut également apercevoir l'estrade des juges, déjà construite et agrémentée d'une passerelle pour les journalistes. Cette construction sur pilotis permettra aux scribes et aux experts de suivre d'un angle favorable les prouesses des athlètes volant sur des skis. On peut également y apercevoir l'immense plateau, au bas de la côte, pour accueillir des milliers de spectateurs. Ces derniers pourront admirer les prouesses des sauteurs, qui leur paraitront sortir des nuages pour s'arrêter à leurs pieds.

Les travaux de menuiserie pour la construction de l'estrade des juges, de la passerelle des journalistes, ainsi que de l'escalier de plus de 200 marches, ont été réalisés par Bourassa et Dupuis, du Cap-de-la-Madeleine. Par ailleurs, les milliers de pieds de bois nécessaires à la construction de la pente artificielle du tremplin ont été fournis gratuitement par la compagnie Gouin Lumber Ltée et son président, M. Hubert Gouin. La compagnie Shawinigan Water and Power a fourni des poteaux qui pourront être utilisés pour l'éclairage de la pente et de la piste en vue des concours nocturnes. Enfin, il faut souligner la très précieuse collaboration de la compagnie de construction Laviolette et de son président, M. Marcel Trottier, pour l'aménagement complet du terrain où auront lieu les concours.

Parmi les autres collaborateurs que nous devons immédiatement mentionner, se trouve la compagnie Loranger et Molesworth, qui a permis l'acquisition à meilleur compte de la structure permanente en acier. Incidemment, ces derniers travaux débuteront incessamment pour être terminés dans le plus bref délai.

Le comité protecteur, pendant ce temps, continue de solliciter la collaboration des Trifluviens pour recueillir les sommes nécessaires à honorer certaines factures.

Le jour de l'inauguration du tremplin de la Mauricie, à Mont-Carmel, le trésorier du comité, M. Armand "Kid" Martel, fournira un rapport détaillé de toutes les contributions et de toutes les sommes recueillies, ainsi que de leur usage. On a tout lieu de croire que l'oeuvre entreprise aura coûté moins de $4,000. On se souvient que le projet original prévoyait des dépenses de l'ordre de $2,000, mais l'enthousiasme manifesté par les collaborateurs ont incité 1—à construire un tremplin permanent au lieu d'un tremplin temporaire à pièces détachables et qu'il aurait fallu reconstruire chaque année, 2—à assurer le confort des juges et des journalistes, en leur construisant des quartiers sous un toit, 3—à construire un escalier pour faciliter l'ascension de la pente et du tremplin aux skieurs.

Premières éliminations dimanche dernier

Le bonspiel Jubilé d'argent se poursuit au T.-R. Curling Club

TROIS-RIVIERES — L'élimination dans le cadre du bonspiel Jubilé d'argent, organisé sur les glaces du Three Rivers Curling Club, pour marquer d'une façon tangible la célébration du 85e anniversaire de fondation de cet organisme, se continue chaque soir.

Plusieurs surprises ont été signalées au cours de la première journée, dimanche. D'autres équipes subiront l'élimination ces jours-ci.

Les rencontres ont lieu chaque soir sur les quatre glaces du Three Rivers Curling Club et les finales auront lieu samedi soir, suivies de la distribution des trophées Cité de Trois-Rivières, Dow et Canadian Tire, et d'une soirée récréative.

Voici les premiers résultats :

DIMANCHE

1 h. — G. Trempe, G'Mère, 7; P. Lévesque, Cambrai, 6; A. Juneau, T.-R., 6; C. H. Côté, Lavio., 4; J. Lamontagne, T.-R., 9; M. Smith, Wabasso, 8; F. Goulet, Cap, 9; M. Boisvert, Cambrai, 3.

3 h. — J. Crawford, T.-R., 6; D. Lawrence, Cambrai, 0; F. Hétu, T.-R., 6; L. Savary, Shaw., 5; C. Héon, Lavio., 6; H. Richard, Louis., 1; J. Buntain, T.-R., 11; W. Boisvert, Cap, 1.

5 h. — A. Juneau, T.-R., 9; G. Trempe, G'Mère, 3; P. Lévesque, Cambrai, 10; C. H. Côté, Lavio., 7; M. Boisvert, Cambrai, 12; H. Smith, Wabasso, 4; F. Goulet, Cap, 10; J. Lamontagne, T.-R., 9. (sup.).

7 h. — H. Richard, Louis., 12; W. Boisvert, Cap, 2; F. Hétu, T.-R., 14; J. Crawford, T.-R., 0; C. Héon, Lavio., 9; J. Buntain, T.-R., 6; M. Boisvert Cambrai, 8; T. Lévesque, Cambrai, 5.

9 h. — A. Bourassa, G'Mère, 4; A. Tebbutt, T.-R., 5; P. Giroux, Wabasso, 6; M. Aubin, T.-R., 5; B. Hodges, Shaw., 7; J.F. Denommé, Lavio., 3; R. Lahaie, Cap, 10; F. Farmer, T.-R., 7.

L'illumination de Noël organisée par le Jeune Commerce

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Vingt-sept marchands ont fait parvenir au Jeune commerce une somme substantielle pour aider à l'illumination de la ville durant les fêtes.

Tout en les remerciant, le Jeune commerce fait connaitre les noms de ces maisons d'affaires en espérant que d'autres les imiteront sans délai. Les contributions sont donc venues de A. L. Green; Bernard Tousignant et fils; l'Alliance Nationale; Frank Spénard Inc.; Edmond Rouleau; Blais et Frères; Panneton et Lajoie; Niagara Finance; Household Finance; Trois-Rivières Auto Electric; P. V. Ayotte; Industrial Acceptance; Sally Shop; La Perfection; Empire Wallpaper and Paint Ltd; Société des Artisans; Crédit St-Laurent; Adam Limitée; Pharmacie St-Philippe; Banque de Montréal; J.-B. Loranger; Regional Asphalt; Carrière St-Maurice; Inter-City Transport; Laura Secord Candy Shop; Kimball Automobile Ltée et Café Bouillon.

Le comité d'illumination préconise évidemment l'achat chez ces marchands qui ont contribué à la campagne annuelle pour faire de Trois-Rivières une ville agréable où passer les fêtes.

Au ballon-panier

Un programme double de la ligue de la Cité

TROIS-RIVIERES. — Deux autres intéressantes joutes de ballon-panier seront présentées au gymnase du Pavillon Mgr St-Arnaud ce soir. Les quatre équipes de la ligue de la Cité, présidée par Fritz Gauchier, se disputeront la victoire dans des rencontres qui devraient fournir du jeu excitant.

Dans la joute initiale, fixée à 7 h.30, les Indiens, dirigés par Percy Bridges, joueront contre le Pavillon et ils tenteront d'infliger à ce club une première défaite.

A 9 hres, les Irlandais, du St-Pat's, qui ont surpris en triomphant des Indiens la semaine dernière, seront opposés à la malchanceuse équipe des Loisirs St-Sacrement.

Advenant une défaite des Indiens et une victoire des Irlandais, ces deux équipes devendraient ex aequo en deuxième position. Par contre, St-Sacrement peut rejoindre St-Pat's au troisième rang en l'emportant ce soir.

Tous les adeptes du ballon-panier sont invités en grand nombre ce soir au gymnase du Pavillon Mgr St-Arnaud, afin de voir à l'oeuvre ces quatre équipes.

L'équipe R. Bacon gagne au Laviolette

TROIS-RIVIERES. — L'équipe du "skip" Roland Bacon a triomphé de celle de Roger Villemure, samedi soir, pour remporter les honneurs du bonspiel mixte Arthur Richard, présenté sur les glaces du club de Curling Laviolette depuis quinze jours.

Dans le "consolation", c'est l'équipe de Hervé Richard qui a gagné, triomphant en finale du quatuor du skip Laurier Durand.

Bonspiel Desmarais

Hier soir a débuté au Laviolette le bonspiel annuel pour l'obtention du trophée Roland Desmarais. A souligner que cette compétition féminine réunit 24 équipes formées exclusivement par des membres du Laviolette seulement.

Richard Gresko à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Les Jeunesses Musicales du Canada présentent ces jours-ci dans la région de Shawinigan le fameux pianiste Richard Gresko, un Montréalais âgé de seulement 17 ans.

Hier après-midi il y avait une représentation pour les enfants. Aujourd'hui, dans l'après-midi, le concert sera présenté de nouveau au couvent St-Pierre, à 3 hres, et en soirée, au centre paroissial St-Marc pour les adultes.

Le programme de Richard Gresko comprend des oeuvres de Scarlati, Beethoven, Chopin, Ravel et Prokofiev.

On fonde beaucoup d'espoir sur Gresko qui vient de commencer une brillante carrière musicale avec des professeurs de renommée mondiale. Richard Gresko a commencé à jouer du piano dès l'âge de 2 ans. C'est à cinq ans que ses parents le confièrent aux soins de son premier professeur. On raconte qu'après seulement six mois d'étude, le jeune Gresko pouvait jouer de mémoire, la sonate en do majeur de Mozart.

Il fit son entrée au conservatoire de musique de Montréal à l'âge de neuf ans. Il eut alors comme professeur la célèbre Lubka Kolessa. L'an dernier, il s'est mérité un premier prix de piano au concours du Conservatoire de Musique de la province avec la mention rarement accordée de "très grande distinction".

Les Jeunesses Musicales viennent de lui offrir l'opportunité de présenter une série de concerts à travers le Canada, qui l'a conduit notamment en Mauricie. Il a donné un concert dernièrement à Grand'Mère, et il en fera autant dans les principales villes de notre région.

A contre-coeur

Les Rotariens se retireront de la clinique des enfants infirmes

TROIS-RIVIERES. (M. L.) — En remettant les clés de la clinique des enfants infirmes au président Jacques Bureau, vendredi après-midi, le club Rotary de Trois-Rivières se retirera officiellement de cette oeuvre due à la charité trifluvienne.

Les Rotariens, on le sait, avaient lancé l'idée d'une telle clinique à Trois-Rivières, projet qu'ils ont d'ailleurs réalisé, mais aujourd'hui ils se retirent avec grand mérite et avec l'espoir que les membres de la clinique pourront et devront la maintenir sans oublier par contre qu'ils pourront toujours compter sur le Rotary s'ils venaient à rencontrer des périodes financières difficiles.

Le Rotary a fait oeuvre de pionnier et personne ne pourra renier et oublier le travail effectué; dans les circonstances actuelles, ce club ne peut que retraiter afin de ne pas entraver la marche de l'oeuvre.

Vendredi après-midi, les Rotariens seront là dont le gouverneur du district, M. Arnold McArthur, de Shawinigan, le président actuel, M. Dick Bird, et le président sortant et l'instigateur de la clinique, M. Jean-Paul Gailloux.

Plusieurs invités sont attendus pour la circonstance dont M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales qui représentera M. Jean Lesage, et le maire J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières.

Activité syndicale à Princeville

PRINCEVILLE. — Des cours de personnalité, organisés par les quatre syndicats locaux, sont très populaires : une vingtaine de membres les suivent régulièrement. Par ailleurs, les négociations en cours au syndicat des employés de salaison de Princeville pour un nouveau contrat de travail se poursuivent amicalement entre les deux parties et une prochaine rencontre permet d'espérer le règlement définitif de toutes les clauses et la signature du document. Le projet de formation d'un cinquième syndicat est toujours au programme et une vingtaine d'employés sont concernés dans ce projet.

Contre le racisme

DURBAN, Afrique du Sud. (PA) — Une série de sermons contre la ségrégation raciale auront lieu dans les églises catholiques d'Afrique du Sud.

Section de la SSJB fondée à Champlain

CHAMPLAIN. — Le docteur Roger Lachance a été élu premier président de la section locale de la Société St-Jean-Baptiste fondée dimanche en présence de nombreux dignitaires et d'un grand nombre de nouveaux membres.

Champlain est donc la 40ème section de la Société dans le diocèse de Trois-Rivières et compte, dès le début, près d'une centaine de membres. Les autres directeurs élus sont: Adélard Leblanc, vice-président; Claude Massicotte, secrétaire; Aurèle Hébert, trésorier; Donat Trudel, propagandiste; le curé Raoul Rainville, conseiller moral, ainsi que MM. Albert Tessier, Donat Trudel et Martin Trépanier, directeurs. Les élections se sont déroulées sous la présidence de M. Georges Meyers, chef du secrétariat, assisté de M. Paul Julien, propagandiste régional. Le conseil d'administration régional était représenté par Me Richard Rioux et MM. Omer Carbonneau, Charlemagne Brouillette et Conrad Boissonnault.

Plusieurs allocutions furent prononcées traitant principalement des oeuvres accomplies par cette société patriotique de caractère purement canadien-français.

Marcel Lagacé avec les Lions contre Granby au Colisée de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Michel Lagacé, le prolifique compteur de la Vieille Capitale, portera l'uniforme des Lions de Trois-Rivières ce soir, lorsque le club



GILLES THIBEAULT

local jouera au Colisée contre les Vics de Granby, dans une joute de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est.

En effet, Del Dugré, le gérant-général des Lions, a annoncé cette heureuse nouvelle en fin de semaine. L'équipe de Gilles Thibeault, qui n'a pas été trop chanceuse à date, perdant par de faibles marges, présentera ce soir, un groupe beaucoup amélioré.

Denis Brodeur sera dans les filets avec Bob Chevalier, Paul-Emile Michelin, André Gauvin, Roger Girard et Jos Boisvert à la défense.

Sur les avants, Thibeault compte énormément sur Bob Léger, Jean-Jacques Pichette, Jean Lambert, Gilles Boisvert, Lachance, Charley Denommé, Russell Malone, Bernie Bernaquez et Michel Lagacé.

Tous les joueurs devront être à leur meilleur, autrement d'autres changements seront effectués afin que les Lions deviennent une équipe redoutable.

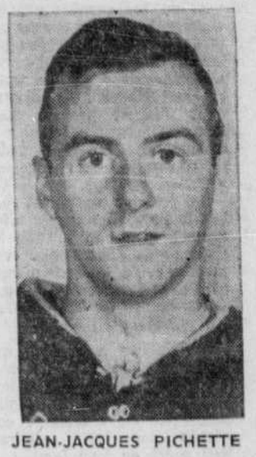
Le duo Dugré-Thibeault entend prouver aux Trifluviens et aux autres clubs du circuit O'Donnell que les Lions vont réellement porter leur nom d'ici la fin de la cédule et qu'on appliquera une solide mise en échec pour mettre fin à toute tentative de l'adversaire de s'approcher trop dangereusement du cerbère Brodeur.

Granby

Les Vics de Granby possèdent plusieurs vétérans qui sont encore excessivement dangereux. Mentionnons le cerbère Andy Payette, Ray Laplante, Roland Rousseau et Goyette, trois robustes joueurs de défense; le noir Mentis, Gerry Cabana, Spike Laliberté, Picard, Simpson, St-Pierre, Bédard, Charbonneau, Fortin, Boudreau. L'instructeur des visiteurs est nul autre que Roger "Ti-Coq" Bédard, un ex-brillant joueur des Reds de Providence.

La joute de ce soir débutera à 8 h. 30 et mettra aux prises deux clubs qui bataillent pour la troisième position.

Les Trifluviens devraient se rendre en grand nombre ce



JEAN-JACQUES PICHETTE

soir au Colisée afin d'encourager les Lions à la victoire tout en assistant à une joute de hockey des plus intéressantes.

Après la rencontre de ce soir, les Lions disputeront un match revanche aux Vics mais à Granby cette fois, soit jeudi, puis reviendront aux Trois-Rivières pour y jouer dimanche contre les Rockets de Drummondville.

Le classement au curling chez les journalistes

TROIS-RIVIERES. — La ligue de Curling des Journalistes de Trois-Rivières a inauguré sa saison dimanche matin. Voici le classement des équipes après le premier programme, ainsi que le calendrier des prochaines joutes.

Le classement

	G	P	N	PP	PC	Pts
La Presse (no 2)	1	0	0	10	3	2
CKTR (no 2)	1	0	0	9	4	2
La Presse (no 3	1	0	0	4	0	2
La Presse (no 1)	0	0	1	8	8	1
CKTM-TV (no 2)	0	0	1	8	8	1
Le Nouvelliste	0	1	0	4	9	0
CHLN	0	1	0	3	10	0
CKTM-TV (no 1)	0	1	0	0	4	0

Prochaines joutes

27 novembre

CKTR (no 1) vs Le Bien Public
La Presse (no 3) vs La Presse (no 1)
CKTR (no 2) vs CHLN
CKTM-TV (no 2) vs La Presse (no 2)

Ours de 300 livres abattu à St-Louis

ST-LOUIS — Un ours de 300 livres, mesurant 7 pieds, a été abattu dans un bois de St-Louis-de-Blandford, à un mille environ de la route, par M. Laurent Salvail, de Plessisville. Celui-ci cherchait le chevreuil, en compagnie de son fils, Renaud, âgé de 12 ans, lorsqu'il aperçut, à 100 pieds de lui, lui faisant face, une masse noire qu'il prit d'abord pour une fraction de seconde seulement, pour un chevreuil. Se rendant compte de sa méprise, le chasseur fit feu. Il lui suffit d'une balle pour abattre l'animal qui fut atteint à la nuque. M. Salvail chasse depuis 20 ans et c'était la première fois qu'il se trouvait face à un ours avec une arme dans les mains. L'animal fera une belle descente de lit.

Ligues mineures

Les Lions vainquent les As, au compte de 4 à 1

GRAND'MERE. — Les ligues mineures de hockey de l'OTJ, de Grand'Mère, ont été actives dimanche dernier, alors que les ligues midget et bantam ont poursuivi leur calendrier régulier.

La direction des ligues mineures a pris une décision concernant la rencontre Citadelles-Cats, qui devait être reprise dimanche dernier. Cette joute ne fut pas reprise, tel qu'il avait été entendu. La direction a décidé que la joute serait nulle. On sait que les Citadelles menaient 2-1, mais à cause d'un protêt sur des buts refusés alors qu'ils auraient dû être alloués, la direction a pris cette décision. Par contre, dans un autre domaine, la direction des ligues mineures de Grand'Mère se rendra à Québec vendredi prochain, afin de participer à une assemblée du C.O.P., c'est-à-dire la Confédération des Oeuvres Provinciales. M. Claude Gauthier y sera vraisemblablement délégué.

Une seule joute était à l'affiche dans la ligue midget. Les Lions ont défait les As 4-1. Laviolette a été l'étoile des Lions avec deux buts, pendant que Lemay et Bourassa comptaient les autres. Houde a réussi le seul but des perdants. Par suite de cette joute, le classement des compteurs se lit comme suit :

	B.	A.	T.
D. Lafontaine (Lions)	3	4	7
J. Héroux (Lions)	3	3	6
R. Bourassa (Lions)	3	2	5
M. Lemay (Lions)	3	2	5
Laviolette (Lions)	3	1	4

Un programme double a eu lieu dans la ligue bantam. Dans la première joute, le Royal a vaincu les Etoiles 5-4. Deschamps, Drouin, Lacombe, Plamondon et Lacourse ont marqué les buts des vainqueurs. Pour les Etoiles, Rivard s'est signalé avec deux buts, Villemure et Pronovost avec un chacun. Dans la deuxième rencontre, les Alouettes ont eu raison du Victoria 5-0. J.-G. Gagnon a brillé avec trois buts, Sigmen et Moisan avec un chacun. Le classement des compteurs est maintenant comme suit :

	B.	A.	T.
J.G. Gagnon (Alouettes)	6	1	7
Pronovost (Etoiles)	4	2	6
Rivard (Etoiles)	3	2	5
Fafard (Royal)	2	1	3
Drouin (Royal)	1	2	3

Elections à la Société des Artisans

GRAND'MERE — Le conseil régional de la Société des Artisans a élu dernièrement M. Elphège Pellerin comme président ainsi que tous les autres membres du conseil.

Ces élus sont MM. Albani Pellerin, Jean-J. Hardy, respectivement premier et deuxième vice-présidents; Elzéar Ladouceur, secrétaire; Sinaï Neault, trésorier; Patrick Giguère, publiciste, Alcide Marineau, vérificateur; Hervey Désaulniers, Réal Bastien, Emilien Labarre, Louis Black, Roger Lavallee, Donat Tellier et Harold O'Farrell, conseillers.

L'organisateur régional, M. Lucien Bazin, qui a assistait à l'assemblée, a tenu à féliciter les nouveaux élus et à les assurer de son appui. On trouvait également M. A. Dubé qui profita de la circonstance pour encourager les membres à aller toujours de l'avant.



LES GAGNANTS DU TOURNOI DE FLECHETTES — Dimanche eut lieu, au Manège militaire de Trois-Rivières, un tournoi-invitation provincial en double-mixte. Sur la photo, nous voyons de gauche à droite, MM. Marcel Langlois, organisateur; Mlle Suzanne Jean, gagnante; M. Maurice Morin, président de la ligue Inter-Cités; M. Guy Hamelin, gagnant, et M. Camille LeBon, donateur du trophée.

NOUVEAU! DE CONCEPTION SPÉCIALE, LE RADIATEUR À GAZ TEMCO AL-KOVE

L'élégant appareil TEMCO AL-KOVE n'exige guère plus d'un pied carré d'espace de plancher ... fonctionne avec la plus grande propreté grâce au gaz naturel!

1 Entièrement automatique (commande par thermostat automatique et veilleuse de sûreté automatique).
2 Installation non coûteuse... on le fixe directement au mur au moyen de deux vis.
3 Jamais de rouille ni de brûlage... l'échangeur de chaleur est fait d'un alliage inaltérable.
4 Eventail facultatif (en supplément).
5 Coût du chauffage établi d'avance... le coût annuel peut être réparti en factures égales durant 10 mois.



TEMCO AL-KOVE

Appelez un des détaillants ci-dessous

QUEBEC GAS APPLIANCES INC.
7221 St-Hubert
CR. 4-5501

GAS & OIL (Canada) CO. LTD.
7192 Grand Ave.,
CR. 3-2527

NATIONAL PLUMBING & HEATING INC.
119 ouest, rue St-Viateur
CR. 4-3697

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Au Club Richelieu

Servir ses concitoyens constitue l'une des plus belles expériences -- le maire Armand Nadeau

SHERBROOKE. — Le service de ses concitoyens, spécialement dans le champ municipal, constitue un des plus beaux souvenirs d'une vie, a déclaré hier soir le maire Armand Nadeau, en ajoutant qu'il n'aurait pas de meilleur souhait à formuler à chacun de ses auditeurs, dût-il en résulter un changement à l'hôtel de ville.

Le premier magistrat portait la parole au souper offert annuellement par le Club Richelieu de Sherbrooke aux membres du conseil municipal. Les agapes étaient présidées par le Dr Charles Goulet, président du club.

Me Nadeau a reconnu que l'occasion n'était pas donnée à tous de servir dans l'administration municipale, plusieurs en étant d'abord empêchés par leurs affaires, leur santé ou leur famille. Il n'en a pas moins exprimé sa conviction qu'il était du devoir de tout citoyen en mesure de le faire de répondre à un appel de cette nature, lorsqu'il se présente. Il a affirmé que pour ceux qui ont eu l'occasion de promouvoir le progrès, de soulager la misère, de se pencher sur les problèmes de la collectivité, il n'était pas de plus beau souvenir dans leur vie.

Tout charitable que l'on puisse être, selon le conférencier, un séjour à l'hôtel de ville comme administrateur est l'occasion par excellence de se mûrir devant une misère qu'on aurait autrement peine à découvrir avec toutes les bonnes dispositions que l'on voudra. L'hôtel de ville est pour lui un endroit où l'on est forcé de connaître la population et ses problèmes.

Dans sa présentation du premier magistrat et de chacun de ses collègues, l'échevin Marcel Savard avait d'ailleurs souligné que le service public à l'échelon municipal était le plus difficile, en raison de la proximité immédiate et quotidienne des administrés.

C'est pourquoi il avait insisté sur le besoin d'appui et de sympathie qu'a l'administration municipale de la part du public.





EXEMPLE SUIVI — Le don de son sang ne perd pas de son caractère humanitaire avec les années. Le bambin que l'on voit sur la photo du haut, datant du 14 février 1945, a répété hier le geste maintes fois posé par son père, comme le montre la photo du bas, où garde Marlene Reid se prépare à recueillir le sang de M. Jean-Guy Turgeon, du service du tirage de LA PRESSE, à Sherbrooke. Le père de ce dernier, M. Gabriel Turgeon, est décédé depuis. La clinique de donneurs de sang se poursuit aujourd'hui et demain au manège militaire de la rue Belvédère.

Au conseil de Sherbrooke

Le projet d'un pont entre le nord et l'est étudié en réunion spéciale

par Marcel DUPRE

SHERBROOKE — Ressuscité par le conseiller Robert Gauthier, le projet du pont entre les quartiers nord et est fera l'objet d'une prochaine assemblée spéciale du conseil municipal de Sherbrooke.

Quant au viaduc de la rue Acadie, le conseiller Jean-Marcel Jeanson a consenti à ce que le projet soit laissé en suspens jusqu'à ce que le conseil se rende à Ottawa pour discuter de la mise en opération de l'aéroport.

M. Gauthier a attiré l'attention des membres du conseil sur le projet du pont entre le nord et l'est, en assemblée publique. Après avoir rappelé qu'un projet avait été déposé, il y a quelque temps, sur la table du conseil, il a rappelé que sa réalisation était très importante.

Le conseiller Marcel Savard a appuyé M. Gauthier, en disant que le pont était un facteur primordial dans le développement des deux quartiers. Il a aussi rappelé que le chef de police Edouard Moreau y voit là le seul moyen de décongestionner la circulation dans le centre.

Quant à M. Paul-M. Gervais, il s'est dit favorable à la réalisation du projet, mais seulement en autant que soit construite en même temps la route le long de la rivière, dans le nord. Il a rappelé que le projet actuel prévoit que le pont débouchera sur la rue Montréal, mais il s'est demandé si c'était bien là l'endroit idéal.

MM. Savard et Gérard Bérard ont approuvé M. Gervais au sujet de l'importance de la route le long de la rivière, tandis que M. Félix Thibault a précisé que le conseil n'avait pas encore pris de décision quant au site du pont.

C'est d'ailleurs pourquoi le maire Armand Nadeau a suggéré la tenue d'une assemblée spéciale où le conseil décidera de l'endroit du pont.

A la même occasion, on établira la façon de procéder.

Le conseiller Carrier Fortin soutient que l'on devrait d'abord demander des estimés, se rendre à Québec afin de connaître l'aide possible, faire tracer les plans seulement par la suite, demander des soumissions et tenir enfin un référendum. Il croit que la ville pourrait ainsi économiser de l'argent et en faire épargner aux entrepreneurs, car il ne servira à rien de demander des plans et des soumissions si le provincial n'accorde pas de subventions.

Le conseiller Jeanson est plutôt d'avis qu'il faudrait faire tracer les plans et demander des soumissions, immédiatement avant la visite à Québec.

M. Gérard Bérard et le maire sont du même avis.

Le premier a rappelé que l'on avait dû faire deux visites à Québec pour le pont Montcalm, parce que les premiers estimés n'étaient pas assez justes.

Le deuxième a dit que la suggestion de M. Fortin serait bonne si l'on était convaincu que le pont ne serait pas construit d'ici peu, ce qui n'est pas le cas, selon lui. Il a ajouté que la réalisation rapide du projet est d'autant plus plausible que le gouvernement fédéral est vraissemblablement à la veille d'accorder une aide pour ce genre de travaux.

Après la réunion spéciale du conseil, des corps publics, comme la commission consultative d'urbanisme, la Chambre de commerce et la Ligue des propriétaires, seront consultés. Le premier magistrat a cependant noté que le tracé devrait être basé sur l'intérêt général. Il a admis que le pont soulèvera certaines protestations, parce que des propriétés perdront certainement de la valeur, mais il a dit que les propriétaires seront dédommagés.

Le viaduc

Au sujet du viaduc de la rue Acadie, le conseiller Jeanson a mentionné qu'il avait commencé à travailler en faveur de la réalisation de ce projet, il y a trois ou quatre ans, mais il s'est demandé s'il avait été abandonné par ses collègues.

Le conseiller du quartier ouest a déclaré que si la Commission des transports ne voulait pas collaborer, il prendrait d'autres moyens pour réaliser le projet et il a alors mentionné l'aide des gouvernements supérieurs pour les travaux d'hiver.

Le directeur des services a rappelé qu'il avait écrit à la Commission des Transports, il y a environ un mois, mais qu'il n'avait pas eu de nouvelle d'elle depuis.

M. Charles Langlois a précisé que le Canadien Pacifique s'était objecté à la réalisation du projet, car celui-ci enlèverait un passage à niveau au Québec Central et ajouterait un viaduc à sa charge.

Dans sa lettre à Ottawa, le directeur des services a noté que le Québec Central et le Pacifique Canadien n'étaient en réalité qu'une seule compagnie, à tel point que les employés des deux groupes sont tous payés avec des chèques du Canadien Pacifique.

M. Jeanson s'en est remis à la suggestion du maire de profiter de la prochaine visite à Ottawa concernant la mise en opération de l'aéroport pour discuter alors de la question du viaduc avec les autorités gouvernementales. Une suggestion en ce sens avait d'ailleurs déjà été faite par M. Nadeau et le conseiller de l'ouest l'avait acceptée.

En fin de semaine

Les syndicats tiendront deux journées d'études

SHERBROOKE. — La matière ne manquera pas aux participants aux journées d'études, que doit tenir en fin de semaine le Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke à ses locaux de la rue Gordon.

L'invité d'honneur au buffet clôturant la journée de samedi sera M. Roger Mathieu, président général de la Confédération des syndicats nationaux. La journée de dimanche sera consacrée à la déclaration de principes du dernier congrès général, qui a entre autres été marqué du changement d'appellation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada pour celle de Confédération des syndicats nationaux.

Une centaine de délégués sont attendus à ces assises trimestrielles, tenues sous les auspices du comité d'éducation du Conseil central de Sherbrooke. Le conseil central groupe environ 10,000 membres par l'intermédiaire de ses quelque 300 syndicats affiliés dans le territoire du diocèse de Sherbrooke.

La journée de samedi débutera à 10 h. du matin pour se poursuivre jusqu'à 5 h. de l'après-midi. Avec une pause pour le dîner, l'assemblée étudiera la procédure d'assemblée sous la direction de M. R. Labelle, conseiller technique de la CSN, attaché au Conseil central de Québec. La journée se terminera par le buffet où le président Mathieu sera l'invité d'honneur.

La journée de dimanche sera consacrée toute entière à l'étude de la déclaration de principes de la CSN. Elle ne sera interrompue que par une messe célébrée à midi en la chapelle des Petites Soeurs de l'Assomption, rue Gordon, suivie du dîner, dans les salles du conseil.

Le sujet sera soulevé par M. Jean-Paul Lefebvre, directeur-adjoint du service de la CSN. La discussion sera ensuite remise à un groupe de débattants, dont chaque participant étudiera la déclaration du point de vue de sa fonction propre.

L'abbé Gérard Thibault, docteur en théologie et en morale, aumônier du Conseil central de Sherbrooke, s'attachera à l'aspect moral. Le Dr Rosario Cousineau, ph. d., directeur des études de la faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke, apportera de la lumière du point de vue économique. M. Lefebvre fera pour sa part valoir la position d'un libéré du mouvement syndical en face de la déclaration, tandis que M. Armand Larrivée, d'Asbestos, président du Syndicat national des travailleurs de l'amiante et de la Fédération nationale de l'industrie minière (CSN), exposera celui des travailleurs.

L'après-midi doit se terminer vers 4 h., après que les conclusions auront été dégagées au profit de l'assemblée.

Résolution pour Val-du-Lac

Le conseil de Sherbrooke décrétera un règlement d'emprunt de $50,000

SHERBROOKE — Le conseil municipal de Sherbrooke a décidé hier soir de décréter un règlement d'emprunt de $50,000 qui permettra d'effectuer des travaux d'hiver évalués à $100,000 et d'employer une centaine d'ouvriers durant 18 semaines.

A la même assemblée, le conseil a adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de parachever les deux projets pour lesquels on avait demandé des soumissions, à l'Institut de réhabilitation Val-du-Lac, à Rock Forest, parce que ces travaux donneraient du travail à 300 personnes, cet hiver. Il est question que les travaux soient abandonnés, temporairement du moins.

Quant au règlement de $150-000, il sera probablement adopté à l'assemblée du conseil qui a été ajournée à samedi, à 10 h. de l'avant-midi. La part de la ville ne devra atteindre que $31,600, mais le conseil a décidé d'être prudent et de se faire autoriser un montant plus élevé au cas où les travaux coûteraient plus que prévu.

Les travaux effectués grâce à ce règlement et l'aide des gouvernements supérieurs pour le chômage saisonnier sont la construction d'un mur de soutènement à la place Esplanade, dont seulement $13,500 du coût global de $54,000 seront payables par la ville; l'amélioration de l'approche de la piste de ski, dont $3,800 du coût de $15-000 seront payables par la ville; le nivellement des parcs Jacques-Cartier et Marie-Reine-du-Monde, dont $6,500 du coût global de $26,000 seront payables par la ville.

On avait d'abord pensé à construire le mur de soutènement de la rivière St-François, au sud de la rue du même nom, mais on a décidé d'attendre, parce que l'on était pas assuré de pouvoir compléter les travaux pour le mois d'avril, la limite de l'aide pour les travaux d'hiver. Le coût de ces travaux se serait élevé à $144,-000, dont $94,500 auraient été payables par les gouvernements supérieurs.

Le travail d'appoint des employés municipaux est discuté, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Une remarque du conseiller Félix Thibeault à l'effet que des personnes s'étaient plaintes du fait que les pompiers leur enlevaient du travail avec leur double emploi a soulevé maintes mises au point, hier soir, au conseil municipal de Sherbrooke.

L'échevin du quartier est à se demander si les chômeurs n'avaient pas de raisons de se plaindre, d'autant qu'ils paient aux pompiers des avantages qu'ils n'ont pas comme la moitié du coût du fonds de pension et l'assurance-maladie.

Le président du comité de la protection a rétroqué que ce ne sont pas seulement les pompiers qui ont des à-côtés, mais aussi des ingénieurs, des architectes et plusieurs autres, employés de la ville.

A M. Thibodeau, qui avait demandé s'il n'existait pas un règlement pour empêcher les pompiers de travailler ailleurs, il a répondu qu'il n'en favoriserait jamais l'adoption à moins qu'il ne soit applicable à tous les employés municipaux.

M. Everett Nicol a dit douter que des pompiers aient un deuxième emploi permanent et le maire Armand Nadeau a rappelé que quand des cas se sont présentés, les pompiers ont été suspendus.

Le président du comité de protection a dit qu'il en serait encore ainsi si des citoyens envoyaient des plaintes écrites à l'hôtel de ville, mais il a fait remarquer que rare est le cas. "C'est du ouï-dire, la plupart du temps", a-t-il avancé.

Le conseiller Carrier Fortin s'est opposé lui aussi à ce que des employés municipaux aient un deuxième emploi permanent, comme des courses de lait, de pain, etc.

Il s'est cependant demandé si l'on pouvait empêcher les pompiers ou d'autres employés municipaux de couper l'herbe l'été ou d'enlever la neige l'hiver, d'autant plus que les chômeurs refusent d'accomplir ces tâches car ils perdent leur prestations ou les voient retardées s'ils gagnent trop avec ces à-côtés.

En rappelant que des pompiers avaient 11 enfants, M. Nicol a dit que la seule façon de remédier à la situation était d'augmenter leurs salaires, conclusion à laquelle en sont aussi venues les autorités municipales de New York.

Le maire a dit que l'on payait des salaires raisonnables aux pompiers, mais que l'on ne pouvait tout de même pas empêcher des pères de familles nombreuses de vouloir gagner un peu plus avec des à-côtés pour pourvoir aux besoins de leurs enfants.

Travail discret de la Police de Sherbrooke

SHERBROOKE. (par Jacques Lemoyne) — La Police municipale n'a pas fait une grande publicité autour des 51 crimes commis à Sherbrooke, le mois dernier.

Dix-huit vols par effraction, 10 effractions et tentatives de vols, 13 vols de plus de $50 et $10 vols de véhicules-moteurs, c'est normal pour la Police.

Le public ne devrait pas s'alarmer non plus, parce qu'il y a eu seulement 41 vols de moins de $50, huit tentatives de vols, sept assauts simples, neuf cas de facultés affaiblies, six autos "empruntées", sans permission, trois hit and run, un faux billet, etc. C'est la routine.

Et si la Police a effectué 56 arrestations, c'est le moins qu'elle a pu faire.

Trois personnes ont été tuées dans les accidents et cinq autres ont été blessées.

Le service de la Police a perçu $4,296 en amendes et pour les infractions aux règlements au cours du mois d'octobre.

Telles sont les grandes lignes du rapport (non commenté) de la Police municipale, elle qui a raconté tout le mois dernier qu'il ne s'était rien passé "de spécial", à l'exception des accidents de la circulation.

Si la Police renseigne bien le Conseil municipal à la fin de chaque mois, elle ne renseigne pas beaucoup les journaux chaque jour. Du moins c'est ce que démontre ce rapport.

L'Association libérale du comté de Sherbrooke intervient

L'autoroute Montréal-Sherbrooke doit être entreprise sans tarder

SHERBROOKE. — L'Association libérale du comté de Sherbrooke a décidé hier de demander à l'hon. Jean Lesage et au ministre de la Voirie d'entreprendre immédiatement les démarches nécessaires pour la construction, dans le plus bref délai, de l'autoroute Sherbrooke-Montréal.

Cette résolution a été adoptée hier soir lors de l'assemblée régulière du conseil général de l'Association libérale du comté de Sherbrooke, tenue au Club de Réforme de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, sous la présidence de Me Jean-Louis Péloquin.

Le conseil général de l'association croit que cette autoroute Sherbrooke - Montréal répond à une nécessité urgente pour desservir avec rapidité et efficacité le trafic voyageur, industriel et commercial entre ces deux villes, et pour le bénéfice des villes et villages intermédiaires.

Cette autoroute constituera un facteur de développement industriel et commercial très considérable, lequel est de nature à développer particulièrement les villes de Sherbrooke, Granby, Magog, Waterloo, Cowansville, etc.

Une telle autoroute, si elle est réalisée le plus tôt possible, fera bénéficier immédiatement Sherbrooke et les Cantons de l'Est, de cet essor industriel et commercial, de nature à remédier au chômage saisonnier, et à apporter une plus grande prospérité à la région.

Comté spécial

Un comité spécial a été formé il y a quelques mois à Sherbrooke pour promouvoir un projet d'autoroute à péage entre Sherbrooke et Montréal. Ce comité est composé des maires de Sherbrooke, Granby, Magog, etc., ainsi que des membres de la Chambre de commerce de Sherbrooke et de l'Association des manufacturiers et autres organismes.

Ce comité a déjà présenté aux autorités provinciales un projet d'autoroute à péage, qui a reçu un excellent accueil de la part de l'hon. Jean Lesage et de l'hon. Bernard Pinard.

Le premier ministre du Québec a déclaré dimanche, à Montréal, que l'autoroute Sherbrooke-Montréal était un des trois grands projets routiers dans la province dont la réalisation était urgente.

L'Association libérale du comté de Sherbrooke a donc cru bon de se joindre au comité de l'autoroute à péage Sherbrooke-Montréal dans ses efforts en vue de l'entreprise immédiate de la construction de cette autoroute.

Première journée, à Sherbrooke

432 donneurs ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge

SHERBROOKE. — Le lt-col. Norman Welsh a annoncé hier soir que 432 donneurs ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge de Sherbrooke au cours de la première journée de la clinique de sang de trois jours.

L'objectif de la 23e clinique, commanditée par les citoyens de Sherbrooke depuis 1949, est de 1,500 chopines. A la dernière clinique, 1,026 donneurs avaient contribué à la banque de sang.

Le président de la section de Sherbrooke a déclaré qu'il avait bon espoir que l'objectif de la clinique soit atteint et même dépassé, malgré que seulement 86.4 pour cent des donneurs attendus hier ont répondu à l'appel.

Le lt-col. Welsh a invité la population à se présenter à la clinique, ouverte au manège militaire de la rue Belvédère aujourd'hui et demain, de 2 h. de l'après-midi à 10 h. de la soirée, sans interruption.

Les organisateurs de la clinique comptent sur plus de 500 donneurs, chaque jour, aujourd'hui et demain.

Le lt-col. Welsh a mentionné que depuis 1949, les Sherbrookois avaient donné plus de 22,-000 chopines de sang. Le service de transfusion sanguine de la Croix - Rouge fournit en moyenne 275 chopines de sang par mois aux trois principaux hôpitaux de la ville.

Le président Welsh a tenu à souligner le geste posé par les clubs Kiwanis, Lions et Optimist, dont les membres se sont rendus en groupe à la clinique.

La direction des Castors de Sherbrooke, de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, a voulu faire sa part en donnant à chaque donneur un billet valable pour une joute.

De son côté, l'archevêque de Sherbrooke accorde une indulgence de 200 jours aux personnes qui donnent leur sang "dans un esprit de charité chrétienne."

Pas de Conseil hier soir faute de quorum...

EAST ANGUS. — L'Assemblée du Conseil municipal d'East Angus, qui devait avoir lieu hier soir, n'a pu être tenue faute de quorum.

En effet, seuls le maire Roland Brousseau et le conseiller Edgar Cormier se sont présentés à l'Hôtel de ville.

Après une demi-heure d'attente, le maire a contremandé l'assemblée.

Cette réunion spéciale avait été convoquée pour discuter et prendre une décision finale au sujet de l'établissement d'un centre de Bien-Etre social dans cette ville.

On devait également étudier le programme des travaux d'hiver en vue de diminuer le chômage. Des travaux sont actuellement en cours employant une soixantaine d'ouvriers.

Délégués par la Chambre de commerce

SHERBROOKE — La Chambre de commerce de Sherbrooke a nommé hier M. Denis Tremblay et M. Jean-Louis Gauthier pour la représenter à la réunion publique sur le problème du chômage, qui aura lieu à 8 h., de la soirée de demain.

Le secrétaire-gérant de la Chambre, M. Henri-J. Baudot, a aussi annoncé la nomination de M. Jacques Brisson comme délégué de l'organisme auprès du comité de publicité du comité local de la campagne d'emploi d'hiver.

Les clients du centre d'achats de Sherbrooke seront protégés

SHERBROOKE. — Le conseil municipal de Sherbrooke a ordonné hier au chef de police Edouard Moreau de rencontrer le plus tôt possible les propriétaires de magasins du centre d'achats en vue d'assurer la sécurité des clients de cette entreprise.

Le conseiller Paul-M. Gervais a révélé que l'association des marchands en question s'était plainte à lui du fait que la circulation était trop dense lors de l'ouverture du centre et que la police s'était fait remarquer par son absence.

Contrairement au président du comité de protection, le conseiller Antonio Pinard et le maire Armand Nadeau ont dit que les clients du centre d'achats sont des citoyens et qu'ils ont le droit d'être protégés.

Le conseiller Pinard a suggéré que des constables soient placés aux entrées du centre. Le maire a appuyé cette idée, mais s'est demandé si les propriétaires des magasins ne seraient pas prêts à défrayer les frais des policiers.

Quant au conseiller Jean-Marcel Jeanson, il a fait remarquer que l'on avait contourné le problème à Québec, où la circulation est encore plus dense, en installant des signaux lumineux à l'entrée du centre d'achats.

M. Everett Nicol s'est dit bien prêt à collaborer avec l'association des marchands en question, mais à la condition que le nombre d'entrées et de sorties soit porté de deux à une dans chaque cas.

Il a ajouté que toutes ces difficultés auraient pu être évitées si les propriétaires des magasins avaient soumis leurs plans au chef de police avant l'ouverture du centre. Il a dit que celui-ci n'avait cependant été consulté d'aucune façon.

Après avoir rappelé que l'installation de signaux lumineux serait difficile avant le parachèvement des travaux d'élargissement de la rue King, le premier magistrat, comme l'avait fait précédemment le conseiller Pinard, a mis le conseil en garde contre la possibilité d'accidents graves qui pourraient se produire à cet endroit.

Souscription en cours

BEEBE. — Une campagne de souscription dans le but de combattre la dystrophie musculaire est en cours dans les villes-frontières.

Les membres des services d'incendies de Stanstead, Rock-Island, Beebe et Derby Line, Vt., ont commencé à passer de porte en porte pour recueillir des fonds.

La campagne se terminera en fin de semaine.

Convocation

SHERBROOKE

Club Rotary: Réunion hebdomadaire à l'hôtel Sherbrooke, à 6 h. 15. Conférencière: Mlle Jeannette Cooper. Sujet: l'Angleterre en 1960.
Association des comptables: réunion mensuelle, à l'hôtel King George, à 6 h. Conférencier: M. C. Reginald Cook, secrétaire-trésorier de Johnson & Johnson Limited, Montréal. Sujet: réduction du coût.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — L'Esclave libre; Rafles sur la ville.

COATICOOK

Théâtre Opéra — La revue de Charlot; Anastasie.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou — La fille du fleuve; L'homme qui n'a jamais existé.

WINDSOR

Théâtre Loma — Les amants tourmentés; Le château des amants maudits.

MAGOG

Théâtre Centre — La chaîne; Les racines du ciel.
Théâtre Magog — Circus of Horrors; Daddy-O.

RICHMOND

Théâtre Myra — 13 Fighting Men; Circus of Horrors.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Dieu seul m'arrêtera; Amour et pitié.
Théâtre Premier — Hell To Eternity; Cold Younger Gunfighter.
Théâtre Rex — Les amants de Salzbourg; La police était au rendez-vous; Son grand amour.
Théâtre Capitol — Les amants de demain; Le shérif aux mains rouge; Tout le plaisir est pour moi.
Théâtre Granada — L'épée de la vengeance; Le monstre sans visage.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

PRÊTS 1ière HYPOTHÈQUE
SUR PROPRIETES RESIDENTIELLES
Montréal et banlieue
au taux d'intérêt en cours.
Consultez le gérant de la
succursale de votre localité.
ou le SERVICE DES HYPOTHEQUES
262 ouest, rue St-Jacques VI. 5-8241
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL



SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Les Indiens triomphent du Bishop par 3 à 2 à l'aréna de Sherbrooke

SHERBROOKE — Conduit à l'attaque pour le jeune Nadeau, qui a compté deux buts rapides en l'espace d'une minute et deux secondes dans la deuxième moitié du deuxième engagement, les Indiens du pilote Guy Lindley ont remporté leur première victoire de la saison alors qu'ils ont défait l'équipe junior de l'université Bishop, de Lennoxville, au compte de 3-2. Cette joute était la première du programme double, présenté par la ligue junior de Sherbrooke à l'aréna local.

Cette joute a été disputée à vive allure et a tenu les spectateurs en haleine du commencement à la fin. Dans la dernière minute de jeu, les étudiants du Bishop ont joué le tout pour le tout et ont enlevé le gardien de buts dans l'espoir d'égaliser les chances. Cette tactique a failli réussir. Ils ont compté un point mais la sirène venait d'annoncer la fin de la joute il y avait à peine une seconde.

Dans la première moitié, les deux équipes ont manqué quelques fois de cohésion, mais ils ont rivalisé d'ardeur et n'ont pu tromper la vigilance du cerbère adverse une seule fois. Dans le deuxième engagement les Indiens se sont réellement mis en branle et jouant avec plus d'ensemble, ils ont pris une avance de 2-1 grâce à deux buts rapides de Nadeau.

A 13:45 de la troisième et dernière période, Bassett a réduit cette avance à un seul point mais deux minutes plus tard Michel Rivard, avec l'aide de Vachon et Bureau, donnait une avance de 3-1 aux Indiens et comptait ce qui devait être le but de la victoire puisque Johnston comptait le deuxième et dernier point du Bishop à 19:05. Les Indiens venaient de remporter une victoire bien méritée de 3-2 et les étudiants du Bishop venaient de prouver, qu'avec une autre semaine d'entraînement ils pouvaient rivaliser avec les autres équipes de la ligue junior de Sherbrooke.

Dans la deuxième joute, le joueur de défense Luc Grégoire a marqué deux buts en 19 secondes d'intervalle dans la dernière minute de jeu pour permettre au St-François de l'emporter 4 à 3 contre les Castors à l'issue d'une rencontre chaudement disputée.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Punition: Laurin 7.06.

Deuxième période

1—Indiens, Nadeau (Palardy) 10.00
2—Indiens, Nadeau (Palardy, Rousseau) 11.02
Punitions: Bourbonnais 3.20, Murray 4.05.

Troisième période

3—Bishop, Bassett (Johnson, Johnson) 13.45
4—Indiens, Rivard (Vachon, Bureau) 15.40
5—Bishop, Johnson (Bassett) 19.05
Punitions: Giard 0.17, Rivard 2.26, Bourbonnais 7.56, Bourbonnais 11.43, Murray 11.43.

Ligue intermédiaire "A"

Les Rockets affronteront ce soir les Castors, et les Vics défieront les Lions

SHERBROOKE. — Les Rocket de Drummondville, les meneurs du circuit O'Donnell, seront à Sherbrooke ce soir pour y rencontrer les Castors de Gilles Dubé une deuxième fois depuis le début de la saison, dans une joute régulière de la Ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est. Dans l'autre joute au programme, les Vics de Granby rendront visite aux Lions des Trois-Rivières. La joute à Sherbrooke débutera à 8 h. 30.

Les puissants Rockets du pilote Lou Poliquin, bien installés en première position avec une avance de cinq points sur les Castors et sur les Vics, ont eu raison des protégés de Gilles Dubé dans les deux joutes précédentes entre ces deux équipes, et ils tenteront l'impossible, ce soir, pour conserver ce record intact. Ils n'ont perdu qu'une seule joute depuis le début des hostilités contre Granby et tenteront d'augmenter cette avance.

De leur côté, les hommes de Gilles Dubé sont bien décidés à briser cette série de victoires des Rockets et ils sauteront sur la glace avec cette détermination bien arrêtée. Dans leurs deux dernières joutes, les Castors ont annulé une fois avec les Vics de Granby pour ensuite aller les blanchir à Granby dimanche dernier 4-0. C'est dire que la majorité de l'équipe a enfin repris sa forme d'antan et qu'elle livrera une lutte sans merci aux Rockets de Drummondville.

Le pilote Gilles Dubé doit cependant piger dans ses réserves. Trois de ses hommes sont blessés et seront fort probablement tenus au rancart encore ce soir. Guildor Lévesque souffre d'une luxation assez grave au genou; Raymond St-Cyr, qui s'est brisé deux côtes lors de la dernière visite de Trois-Rivières, n'a pas encore reçu la permission du médecin du club de chausser les patins, tandis que le jeune Richard Doyon, atteint d'une mauvaise grippe, n'est pas certain d'être en assez bonne condition pour être sur l'alignement de ce soir.

Guildor Lévesque est remplacé à la ligne bleue par un nouveau venu, dans la personne de Charles Fortin. Ce dernier avait commencé la saison avec les Vics de Granby pour ensuite recevoir son congé. Il a signé avec les Castors samedi soir dernier et était à son poste dimanche après-midi contre son ancien club, les Vics de Granby. Il a fait bonne impression et sera sur l'alignement ce soir avec les trois autres joueurs de défense Bert Bourassa, Marcel Benoit et Lionel Robidas.

Une forte délégation de Drummondville est attendue pour cette joute importante que les amateurs de Sherbrooke et des environs ne manqueront pas. Drummondville peut prendre une avance de sept points en tête s'ils réussissent à triompher du Sherbrooke une troisième fois advenant une défaite du Granby à Trois-Rivières. De son côté, Sherbrooke peut s'approcher des Rockets en les battant et s'éloigner en même temps des Vics advenant toujours une défaite de ces derniers à Trois-Rivières.

Un jeune orphelin obtient la clémence du juge Hayes

SHERBROOKE. — Le juge W. Redmond Hayes a déclaré hier à un jeune individu en pleurs qu'il lui donnait une sentence suspendue pour lui permettre de s'amender et d'aider sa mère.

Gérard Bourgault, âgé d'environ 21 ans et demeurant à Sherbrooke, a comparu en Cour des Sessions de la Paix pour recevoir sa sentence, après s'être reconnu coupable de trois vols d'automobiles d'une valeur totale de $9,500.

Le président du tribunal a souligné que Bourgault se cherche du travail, ne prend pas de boisson et il a assez de coeur pour donner de l'argent à sa mère lorsqu'il a un emploi.

"Votre mère fait des sacrifices pour élever honorablement sa famille avec ses petits revenus et elle a besoin de votre aide", de souligner le juge Hayes à l'inculpé.

Il a ensuite incité Bourgault à donner l'exemple à ses dix frères et soeurs, orphelins de père depuis trois mois.

La Cour a mentionné que l'offense du prévenu résultait d'un découragement temporaire plutôt que d'un dessein criminel et c'est la raison pour laquelle elle a voulu prendre une chance avec lui.

Trois mois de geôle

Yves Gauthier, âgé de 22 ans et demeurant à Magog, a été condamné à trois mois de prison, hier après-midi, après avoir reconnu sa culpabilité à trois accusations de vols.

L'inculpé a admis lors d'une comparution précédente avoir volé l'automobile de M. H. Skolnick, de Montréal, et d'un vol d'un radio de table de $25 et de $4.25 en argent à M. Roland Proulx.

Gauthier doit également recevoir une sentence le 28 courant pour deux tentatives de vols chez MM. Théodore Langlois et Guy Cabana.

Le prévenu a été de plus accusé hier d'avoir perpétré un vol par effraction de $180 au théâtre Magog et d'avoir volé une table d'une valeur de $10, propriété de M. Alfred Frenière, mais il a nié sa culpabilité et la date de son procès a été fixée au 24 pour la forme.

Le jeune homme a tenté de se faire fixer un cautionnement, en alléguant qu'il était un soutien de famille, son père étant malade.

Le juge Hayes a refusé sa demande en expliquant qu'il avait eu le temps de penser à sa famille auparavant.

Faux semblant

Germain Pratte, alias Germain Roy, de Québec, a été libéré sur parole en attendant de recevoir sa sentence.

Le prévenu s'est reconnu coupable d'avoir obtenu $153 par un faux semblant, à Sherbrooke.

"Si vous vous préparez à rembourser les dommages causés, j'en tiendrai compte lorsque je prononcerai votre sentence", de dire le président du tribunal.

Plainte renvoyée

Le juge Hayes a renvoyé hier après-midi une plainte de facultés affaiblies, à la suite d'une motion de non lieu faite par Me Jean-Louis Péloquin.

M. Léonce Lamontagne, âgé de 46 ans et demeurant à Waterville, était accusé de facultés affaiblies.

Me Péloquin a obtenu sa motion de non lieu, parce que la Couronne n'avait pas prouvé que M. Lamontagne conduisait son véhicule lorsqu'il a été appréhendé.

L'édifice à bureaux... moins dispendieux

Les commissaires de Sherbrooke annulent leur dernière décision

SHERBROOKE — Mieux vaut tard que jamais et c'est ainsi que les membres de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke ont rescindé hier leur décision de jeudi à l'effet d'installer un système de chauffage de $29,000 dans leur futur édifice à bureaux de la rue Bowen.

Les commissaires en avaient décidé ainsi la semaine dernière dans le but de retarder le plus possible la construction d'une aile additionnelle, puisque le nouveau genre de système de chauffage comprenant la ventilation et la climatisation, aurait permis d'aménager de cinq à sept bureaux dans le sous-sol.

Hier, le président Albert Leblanc a déclaré qu'une aile additionnelle ne serait peut-être nécessaire que dans 15 ou 20 ans et qu'il était donc préférable de laisser les commissaires de 1975 ou 1980 de régler le problème, d'autant plus que ces derniers aimeront peut-être mieux alors construire une aile additionnelle.

Dans le projet actuel, deux salles, celles dites "des assemblées" et "des comités", pourront être facilement transformées en bureaux si l'on a besoin d'espace additionnel d'ici quelques années. "La salle des "comités", c'est la salle du huis clos, en fait, et la salle publique pourra bien servir à cette fin, comme la chose se fait actuellement dans l'édifice de l'école St-Michel.

Ouvertement approuvé par les commissaires Adrei, Bérubé, François Thibault et F. W. Steele, le président Leblanc a expliqué que les commissaires se devaient d'abord de travailler dans l'intérêt des jeunes et que les contribuables verraient mal qu'on économise dans les écoles pour installer un système de chauffage luxueux dans les bureaux des employés.

On a donc décidé d'installer un système "ordinaire" dans l'édifice de la rue Bowen, bien qu'aucune décision n'ait encore été prise sur le genre précis. Chose certaine, c'est qu'il n'y aura pas de ventilation et encore moins de climatisation.

La salle de toilette sera aérée par un ventilateur communiquant avec un tuyau débouchant sur le toit. La salle des délibérations, qui n'a pas de fenêtres, sera ventilée "à l'aide d'une corde" qui ouvrira certaines vitres du dôme. On prévoit même qu'avec ce système moins luxueux, les assemblées seront moins longues.

Tout, ou presque, sera pensé en vue de la construction d'une bâtisse "modeste". Le premier projet prévoyait par exemple une voûte à deux portes pour le directeur général des écoles et la trésorerie mais on a décidé hier d'aménager une voûte "à une porte". Bien pis, comme la voûte de l'école St-Michel ne servira plus, on installera la porte de la voûte actuelle dans le nouvel édifice.

Les commissaires veulent que la bâtisse ne dépasse pas le coût de $100,000 et ils atteindront certainement leur but. A ce train-là, il se peut bien qu'on ne dépasse même pas ce montant. Le système de chauffage proposé devait coûter environ $29,000, mais, à la suite de l'assemblée d'hier, on croit pouvoir s'en sauver avec un déboursé de quelque $13,000.

Retraites fermées conjugales annoncées

SHERBROOKE. — Le Rév. Père Laurent Morin, C.SS.R., assistant-directeur de la Villa St-Alphonse, a déclaré que la première retraite fermée conjugale, à Sherbrooke, s'est avérée un succès et que cette formule sera continuée mensuellement.

Douze couples ont suivi les exercises de cette retraite de trois jours.

Le Rév. Père Morin a dit que le cadre de la retraite était bien adapté aux problèmes des époux.

Les retraites fermées conjugales se poursuivront à Sherbrooke trois jours par mois, à compter de janvier et 17 couples pourront suivre à la fois les exercises à la Villa St-Alphonse.

A l'amicale du couvent de Coaticook

COATICOOK — Mme René Bédard a été élu présidente de l'amicale du couvent de Coaticook, au cours d'une réunion des anciennes de cette institution.

La rencontre a débuté par un dîner groupant plus d'une soixantaine de convives. L'après-midi a été réservé à l'assemblée générale, aux élections, à une partie de cartes et à la distribution de prix.

Une messe a été célébrée à la fin de l'après-midi à l'intention des anciennes. Outre Mme Bédard, les membres réélues à la direction de l'Amicale sont Mlle Rachel Bouchard, vice-présidente; Mlle Emeline Daigle, Mlle Thérèse Bouchard et Mlle I. Bouchard, respectivement 1ère, 2e et 3e conseillères, et Mlle Lorraine Gosselin, secrétaire-trésorière.

Le conseil d'honneur de l'amicale est formé de Mlle Kateline Bélisle, ex-présidente, Mme Josephat Scalabrini, vice-présidente, Mme Denis Gérin, Mlle Eliane Chartier et Mme Rollande Rocheleau, conseillères.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Les quilles dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE. — Un fait quelque peu inusité est survenu aux dernières rencontres de la ligue de quilles des employés d'hôtels, de Sherbrooke, alors que quatre blanchissages ont été enregistrés. En effet, les équipes Flamingo, Moulin Rouge, Club Sportif et hôtel Albert ont remporté des victoires de 4-0 aux dépens des équipes hôtel Queen, hôtel Union, Manoir de l'Estrie et hôtel Royal.

Les résultats de ces dernières joutes régulières ont apporté quelques changements dans le classement, et le plus important est que le Club Sportif qui occupait la huitième et dernière position, occupe maintenant la cinquième place. L'hôtel Union est descendu de la troisième à la quatrième et le Manoir de l'Estrie de la cinquième à la sixième, tandis que l'hôtel Queen occupe maintenant la cave du classement.

Position des équipes

Hôtel Albert	27	20	7	21473	27
Flamingo	27	17	10	20438	24
Moulin Rouge	27	15	12	19179	20
Hôtel Union	27	15	12	19179	20
Club Sportif	27	13	14	18232	16
M. de l'Estrie	27	11	16	18640	14
Hôtel Royal	27	9	18	18639	12
Hôtel Queen	27	9	18	18248	12

Les cinq premières moyennes

L. Marquis	153
J.-M. Glaude	150
L. Lambert	146
R. Lovejoy	144
G. Bellavance	144

Le plus haut simple de la semaine —J. Denault 227
Le plus haut triple de la semaine —B. Davidson 521
Le plus haut simple d'équipe de la semaine —Flamingo 867
Le plus haut triple d'équipe de la semaine —Flamingo 2595

Section féminine

Aucun blanchissage n'a été enregistré dans la section féminine de ce circuit, mais les trois victoires remportées l'ont été par des scores identiques de 3-1 alors que les équipes hôtel Albert, Manoir de l'Estrie et Hôtel Union ont défait les clubs Moulin Rouge, hôtel Queen et Flamingo par ce score de 3-1. Ces derniers n'ont cependant apporté aucun changement dans le classement général et le club Albert est toujours en tête trois points en avant du Moulin Rouge, installé en deuxième position avec 23 points.

Position des équipes

Hôtel Albert	27	19	8	13471	26
Moulin Rouge	27	17	10	12047	23
Flamingo	27	15	12	13121	21
Hôtel Union	27	14	13	12590	20
M. de l'Estrie	27	9	18	12566	11
Hôtel Queen	27	7	20	12440	8

Les cinq premières moyennes

M. Charest	122
V. Labrecque	114
H. Doiron	113
R. Lessard	112
P. Vincent	109

Le plus haut simple de la semaine —D. Rancourt 168
Le plus haut triple de la semaine —R. Lessard 398
Le plus haut simple d'équipe de la semaine —Flamingo 646
Le plus haut triple d'équipe de la semaine —Hôtel Union 1565

CIRCO Bowling League

Position des équipes

Sherbrooke —					
Cards	18	13	5	6381	18
Bears	18	12	6	8816	16
Jets	18	11	7	8944	15
Indians	18	11	7	8917	15
Vics	18	11	7	8830	14
Giants	18	10	8	8683	14
Rams	18	9	9	9250	11
Dodgers	18	8	10	8750	11
Colts	18	7	11	8722	10
Tigers	18	7	11	8840	8
Beavers	18	5	13	8675	7
Yanks	18	5	13	8466	5

Les cinq premières moyennes (masculines)

F. Perreault	18	2342	130
M. Farrell	15	1921	128
R. Chilvers	18	2212	123
L. Goyette	18	2209	123
J. Williams	18	2195	122

Le plus haut simple de la semaine —G. Labrecque 170
Le plus haut triple de la semaine —G. Labrecque 426

Les cinq premières moyennes (féminines)

R. Sample	18	1798	100
H. Wood	6	586	98
L. Allatt	18	1743	97
J. Patafie	18	1621	96
S. Dufresne	18	1683	93

Le plus haut simple de la semaine —R. Sample 140
Le plus haut triple de la semaine —L. Allatt 333

La retraite fermée conjugale remporte un franc succès

SHERBROOKE. — Le Rév. Père Laurent Morin, C.SS.R., assistant-directeur de la Villa St-Alphonse, a déclaré hier soir que la première retraite fermée conjugale, à Sherbrooke, s'est avérée un véritable succès. Cette formule sera continuée mensuellement.

Douze couples représentant toutes les classes sociales ont suivi les exercices de cette retraite de trois jours, qui s'est terminée hier soir.

Le Rév. Père Morin a dit que le cadre de la retraite était bien adapté aux problèmes des époux, à cause de la chambre nuptiale partagée, la rencontre du prêtre, seul d'abord, puis, à deux, la prédication adaptée.

Les retraites fermées conjugales se poursuivront à Sherbrooke trois jours par mois à compter de janvier. 17 couples pourront suivre à la fois les exercices à la Villa St-Alphonse.

Kenny Biggs, des Rockets, domine chez les compteurs

SHERBROOKE. — Kenny Biggs, des Rockets de Drummondville, domine chez les compteurs de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est après sept joutes. Il a accumulé 13 points grâce à deux buts et 11 assistances.

La saison dernière, Biggs avait terminé en tête des compteurs pour le championnat, avec Jean Lambert, des Canadiens de Victoriaville, mais Lambert avait compté plus de buts. Biggs domine pour les assistances avec 11.

Le plus proche rival de Biggs est son coéquipier de ligue, Bob Pépin, qui a compté sept buts et mérité quatre assistances pour un total de 11 points. Gilles Dubé, des Castors, et Maurice St-Jean, des Rockets se partagent la première place sur un pied d'égalité avec neuf points chacun. Bob Pépin domine pour les buts avec sept.

La lutte chez les gardiens de buts est également intéressante.

André Pratte des Castors, et Jos Lacoursière, des Rockets, partagent la première position sur un pied d'égalité avec une moyenne de 2.57. Tous les deux ils ont réussi un blanchissage. André Payette, des Vics, suit avec une moyenne de 3.00.

Les Rockets se sont avéré la plus prolifique avec un total de 29 buts, suivis des Vics avec 23 et des Castors avec 22. Les Lions sont la seule équipe qui ait fait plus souvent déjoué qu'elle ait compté de buts.

Roger Gaudreau des Rockets de Drummondville, est le joueur le plus puni avec 24 minutes, dont deux majeures. Les Rockets sont l'équipe la plus punie avec 123 minutes, suivis des Lions avec 93, des Vics avec 88 et des Castors avec 73 minutes.

Voici les meilleurs compteurs et les autres statistiques du circuit O'Donnell.

K. Biggs	2	11	13	16
R. Pépin, D.	7	4	11	4
G. Dubé, S.	4	5	9	2
M. St-Jean, D.	4	5	9	2
L. Drouin, S.	3	5	8	2
C. Bédard, G.	3	5	8	13
R. Léger, T. R.	2	5	7	0
L. Lahaye, D.	3	3	6	8
J. Bernaquez, T. R.	2	4	6	0
A. Pleaut, R.	2	4	6	6
C. Dénommé, T. R.	1	5	6	2
R. Hamelin, D.	1	5	6	8
L. Laliberté, G.	3	4	7	0
L. Michelin, D.	5	0	5	2
R. Gaudreau, D.	3	2	5	24
R. Malone, T. R.	3	3	5	14
A. Moore, S.	2	3	5	0
R. Picard, S.	2	3	5	2
I. St-Hilaire, S.	2	3	5	12
P. Perron, S.	2	3	5	11
M. Boivin, S.	1	4	5	2
G. Cabana, G.	1	4	5	4
M. Benoit, S.	1	4	5	6
Y. Gaudreau, G.	1	4	5	6
C. Boisvert, G.	1	4	5	6
B. Paquin, D.	0	5	5	17

Moyenne des gardiens

A. Pratte	7	18	2.57
J. Lacoursière, D.	7	18	2.57
A. Payette, G.	7	21	3.00
B. Bégin, T. R.	4	20	5.00

Moyenne des Trois-Rivières: 4.85
Blanchissage: André Pratte, 1; Jos Lacoursière, 1;
Le plus de buts: Bob Pépin, 7;
Le plus d'assists: Kenny Biggs, 11;
Joueur le plus puni: Roger Gaudreau, 24 minutes;
Punitions par club: Sherbrooke 73; Granby, 88; Trois-Rivières: 93; Drummondville, 123.

Décision unanime

Buff Saucier a vaincu Lepage une 3e fois!

COATICOOK. — Buff Saucier, de Coaticook, a remporté une victoire par décision unanime contre "Fantasque" Lepage, de Drummondville, à qui il accordait un match revanche, disputé à Coaticook.

Saucier, qui sera en lice pour le concours des Golden Gloves, a donné une autre chance à Lepage en lui accordant un deuxième combat revanche.

Au cours de ce match de cinq rondes, Buff Saucier s'est montré supérieur à son adversaire à l'offensive aussi bien qu'à la défensive.

Dans un autre combat, le promoteur Bernard Péloquin a remporté une victoire par décision unanime sur Gérald Bombardier, de Magog.

Léandre Couture, de Magog, a aussi triomphé de Tarzan Beaudet, par décision unanime.

Pierre Bissonnette, de Coaticook, a fait un match nul avec Léo Boulet, de Magog. Bissonnette, un débutant, avait mis son adversaire hors de combat au cours de la première ronde de son dernier combat.

Kid Roy, de Coaticook, a remporté son premier combat par K.O. technique sur Kid Deschênes, de Waterloo.

Enfin, Tony Bolduc, de Coaticook, a également remporté sa première victoire sur Kid Bellefeuille, de Norton, Vt.

De Vinci n'a jamais réussi à peindre toutes ses visions

--M. Arthur Piché

SHERBROOKE — "Avec tout son art, Léonard de Vinci n'a jamais réussi à peindre toutes ses visions fantastiques", a déclaré hier M. Arthur Piché, président de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, lors d'une conférence sur "Léonard de Vinci, ingénieur", à l'occasion de l'ouverture de la semaine des sciences de la faculté de génie.

M. Arthur Piché, ingénieur des travaux publics pour la ville de Québec, a montré comment Léonard de Vinci, lui qui imaginait avoir raté sa vie, pour ne pas avoir travaillé assez, a créé de nombreuses inventions tant dans les domaines militaire, hydraulique et mécanique que celui de l'urbanisation et de la canalisation.

"Malgré les obstacles insurmontables, le peu de compréhension et le manque de sens pratique de ses contemporains du 15e siècle, plus tournés vers la littérature que vers la science, Léonard de Vinci a laissé une série de croquis et d'explications de ses inventions", a poursuivi le conférencier.

Après avoir présenté la nécessité d'une association des ingénieurs du Québec, pour la protection des intérêts de la profession, pour l'avantage que chacun peut retirer à s'associer avec ses semblables et pour la garantie des standards, M. Arthur Piché a poursuivi son exposé sur la carrière de Léonard de Vinci, comme ingénieur.

"D'une insatiable curiosité et d'une étonnante facilité dans tout ce qu'il entreprenait comme musicien, peintre, architecte, Léonard de Vinci est né dans une Italie en pleine effervescence littéraire.

De Vinci avait toujours pensé devenir célèbre plutôt par ses inventions que par ses peintures. Il a imaginé, à partir de 1479, toutes espèces d'armes militaires, d'un modèle de mitrailleuse, d'un canon pivotant sur un tambour triangulaire, d'un pont léger démontable pour l'armée et enfin, d'un char d'assaut blindé, monté sur quatre roues et mu par une force musculaire", a précisé l'ingénieur.

Mais la paix est revenue et l'auteur n'a pu mettre à exécution ses projets. Durant 16 ans, Ludovic a fait son grand maître des arts de la cour"; des illustrations ont montré la réussite à la quelle était arrivé Léonard de Vinci, dans le montage de ses décors, dignes d'Hollywood.

Montrant la diversité des conceptions d'avant-garde du génie, M. Piché a expliqué qu'après les épidémies de la peste en Europe, et la saleté qui encombrait les rues des villes, Léonard de Vinci avait imaginé des plans d'urbanisation pour la construction de 10 villes sur la côte méditerranéenne afin de décongestionner les capitales. Dans ses croquis, on retrouve les voies superposées, les rues se coupant à angle droit et les tunnels tels qu'ils existent aujourd'hui.

Le conférencier a énuméré une série de principes de résistance et de physique qui, sans la précision mathématique actuelle, demeurent très avancés pour l'époque. A propos de canalisation de cours d'eau pour fins militaires ou pacifiques, ce génie s'est attaqué à changer le cours de l'Arno et à assécher les marais insalubres de la région romaine. Mais toujours, comme le mentionnait le conférencier, des difficultés financières ou l'opposition de ses contemporains mettaient un terme à ses entreprises.

"En résumé, a ajouté l'ingénieur, si Léonard de Vinvi n'a pas réalisé ses projets d'aéronautique mécanique, c'est qu'il ne connaissait pas encore la force motrice."

Chez les fermières de Princeville

PRINCEVILLE — Au cours d'une réunion régulière du cercle des fermières de Princeville, groupant une soixantaine de membres sous la direction de Mme Joseph Trépanier, une causerie sur le cancer a été prononcée par le Dr Jean-Louis St-Hilaire, directeur médical et propriétaire de l'hôpital St-Hilaire Inc. L'assistance était rehaussée d'une délégation du cercle d'Arthabaska. Un tirage, organisé par le comité des loisirs, a favorisé Mlle Rachel Raymond et l'article offert avait été confectionné par Mme Henri Bergeron et Mme Eddy Vaillancourt. A la partie récréative, il y eut des concours et les prix furent attribués à Mmes Maurice Bergeron, d'Arthabaska, Arsène Sylvain et Eugène St-Pierre. Des prix de présence furent gagnés par Mmes Aloège Huot, d'Arthabaska, et Hervé Deschesne. Les délibérations ont eut lieu au centre paroissial.

A Coaticook, où la Ligue demande l'abolition

La décision sur la régie des loyers reportée à décembre

COATICOOK. — Le Conseil municipal de Coaticook a décidé de reporter à sa prochaine réunion la décision à prendre au sujet de la régie des loyers. Cette question a fait l'objet d'un vif débat hier soir entre le conseiller J.-Oliva Beaudin et M. Alexandre Lamoureux, président de la Ligue des propriétaires.

Le mois dernier le Conseil avait reçu le pouvoir d'abolir cette loi par un vote à majorité absolue des échevins. On avait alors décidé de ne pas se prévaloir de ce droit, laissant la question sur la table.

Entre temps, la Ligue des propriétaires a fait valoir que la régie des loyers ne couvre plus qu'environ cinq pour cent des propriétaires de la ville et que depuis huit ans, les propriétaires de logements tombant sous le coup de la loi n'ont pu obtenir d'augmentation de loyers alors que les frais d'entretien, les salaires et l'évaluation ont considérablement augmenté.

De la part du Conseil, on a déploré le fait que le gouvernement créateur de cette loi rejette aujourd'hui la responsabilité de son abolition aux municipalités.

Le Conseil a décidé de reporter la décision à prendre au mois prochain afin de donner aux locataires concernés par cette régie des loyers le privilège de faire entendre leurs opinions, s'ils le désirent.

Il est important de faire un testament

SHERBROOKE. — "Si vous vous voulez que votre patrimoine, à votre décès, ne se désagrège pas en vain, mais serve à prolonger, dans vos héritiers, l'aisance que vous connaissez, le rang social que vous occupez et l'honneur que vous vous êtes mérité, faites votre testament, peu importe la forme, mais avec les précautions qui s'imposent".

C'est la conclusion de la conférence prononcée par le notaire Marcel Guy au dîner de l'Association des assureurs-vie de Sherbrooke.

Le conférencier a aussi noté la collaboration devant exister entre les notaires et les assureurs-vie.

Parlant de la nécessité de rédiger un testament, le notaire Guy a fait remarquer que, sans celui-ci, la loi procède à un partage automatique et absolu des biens du défunt, bien qu'il soit important de prévoir les besoins d'une épouse avec des enfants en bas âge ou d'une épouse malade, par exemple.

Après avoir mentionné que le testament évite des chicanes de famille, le conférencier a aussi mis en évidence qu'il importe de rédiger un testament, de façon que celui-ci permette de profiter davantage des exemptions accordées par les lois du fisc.

"Ainsi, par exemple, dit-il, si je prévois laisser une succession de $100,000 et que je suis déjà avancé en âge, il sera préférable de léguer à mon épouse, à mon décès, le revenu de mes biens, si ce revenu est jugé satisfaisant pour ses besoins, et laisser le capital directement à mes enfants, de façon à éviter dans un court intervale une double taxation du même capital".

M. Guy a également mentionné qu'un grand nombre de successions ouvertes, sans testaments, ont été littéralement sacrifiées pour n'avoir pas prévu une liquidité suffisante des biens pour assurer le paiement des droits successoraux et des dettes de la succession.

Après avoir expliqué que l'absence trop fréquente de testament était due au manque de publicité, à la crainte de la mort et à la négligence, le conférencier a insisté sur l'importance de la collaboration entre les assureurs-vie et les notaires pour remédier à cet état de chose.

"Si par profession, a dit le notaire aux assureurs-vie, vous avez le devoir de vous inquiéter de la sécurité économique de la famille et le devoir de l'assurer par les moyens mis à votre disposition, vous avez également le devoir d'inviter les membres de cette famille à rédiger leur testament pour perpétuer, à leur décès, la sécurité de leurs dépendants".

"Le client, a-t-il poursuivi, a besoin de sécurité. L'assurance peut la lui fournir. Sa succession aura peut-être besoin de plus de liquidité pour le paiement de ses obligations. L'assurance peut la lui garantir. Mais le client aura aussi besoin d'un bon testament pour que cette sécurité dont vous l'avez nanti, se perpétue pour les siens, même après son décès et n'aille pas s'effriter en frais de toutes sortes qui auraient pu être ainsi évités".

M. Guy a enfin expliqué les trois différentes sortes de testaments, en affirmant que le testament notarié est le plus sûr, car il est rarement contesté ou annulé.

Un champion aux quilles

SHERBROOKE. — Gilles "Archie" Plouffe, quilleur de Sherbrooke, est venu à six quilles près d'une parfaite de 300, alors qu'il a réussi une partie de 294 aux dernières rencontres régulières de la ligue de quilles du service civil, de Sherbrooke. Cette ligue dispute ses rencontres régulières à la salle Raby.

Plouffe, qui se distingue également dans quelques autres ligues, notamment dans la ligue de petites quilles de la cité de Sherbrooke, a réussi onze abats consécutifs. Il ne lui en restait qu'un seul à faire pour se mériter le boni que cette salle offre à chaque quilleur qui reussit cet exploit et pour se mériter l'honneur d'être le premier quilleur de Sherbrooke à réussir une partie parfaite dans une ligne organisée. Mais la tension a sans doute été trop forte et visiblement nerveux, il n'a fait tomber que quatre quilles avec sa douzième et dernière boule totalisant ainsi un simple de 294.

C'est tout de même un fait digne de mention et ses coéquipiers n'ont pas manqué de le féliciter

Corps constitués et publics vont, demain, discuter du chômage

SHERBROOKE. — La salle de l'école secondaire St-Michel accueillera demain soir à 8 h., tous les citoyens bien pensants de Sherbrooke qui auront répondu à l'invitation du maire Armand Nadeau de venir se pencher collectivement sur le problème du chômage.

L'assemblée coïncidera avec le lancement à Sherbrooke de la campagne des emplois d'hiver. Hier matin, M. Paul-Emile Genest, président du comité local de placement et président du comité de coordination de la campagne, a rencontré le premier magistrat afin d'établir un certain ordre à suivre pour cette assemblée. Il était accompagné de MM. Gaston De Blois et Henri-J. Baudot, respectivement secrétaires du comité et de la Chambre de commerce, ainsi que de M. Eugène Charette, gérant local du bureau d'Assurance-chômage.

Ce vaste dialogue populaire sur le chômage serait le premier à se tenir dans la province de Québec. En communiquant son projet, il y a près d'un mois, le maire Nadeau avait dit vouloir réunir toutes les bonnes volontés de Sherbrooke, tant du côté des employeurs que des employés, dans l'espoir d'une riche moisson de suggestions pouvant conduire à une amélioration de la situation de l'emploi dans la Reine des Cantons de l'Est. Me Nadeau vise davantage à un réveil qu'à une éducation, laissant ce dernier soin aux techniciens en la matière.

Devant les proportions atteintes par le chômage, le maire estime que c'est devenu l'affaire de tous, et il compte faire appel, sinon à l'esprit de charité, du moins à l'esprit civique de ses administrés. Pour plusieurs, selon lui, ce sera la découverte d'une contribution qu'ils ne soupçonnaient pas pouvoir apporter à la solution du problème que les gouvernements, fédéral, provincial ou municipal ne parviennent pas à résoudre.

Sont donc attendus toutes les souches de la société Sherbrookoise, citoyens à titre individuels ou encore représentants de corps publics

TOUTES LES PETITES FILLES
avec des nattes dans le dos
RAFFOLENT
du STARLAC
de BORDEN



(Vous serez d'accord!)



Comparez! Le Super Starlac de Borden a meilleur goût que tout autre lait écrémé. Ses minuscules bulles de lait se transforment instantanément en un incomparable lait écrémé "frais du matin"—sans laisser de dépôt désagréable.

Le Super Starlac fournit toutes les protéines et les vitamines B, tout le calcium du lait frais *entier*; seuls l'eau et les corps gras ont été enlevés. En boîtes de 4 et de 12 pintes ou en cartons de 20 et de 40 pintes.

BORDEN...SAVEUR HORS PAIR

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

M. Pinard espère que le Foyer St-Paul s'élèvera dès le printemps de 1961

DRUMMONDVILLE (A. B.) — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie et député du comté de Drummond, a tenu hier soir une conférence de presse à son bureau de la rue Lindsay. Parlant d'abord du retard apporté à la construction du nouveau foyer St-Paul, le ministre a déclaré qu'on devait attribuer à cette suspension à une question de finance.

Il a mentionné que le budget du Ministère du Bien-être social était déficitaire de huit millions. M. Pinard s'est dit déçu de cette état de chose mais qu'il était confiant que cette construction verrait le jour dès le printemps 1961.

Le député du comté de Drummond a fait son possible pour que cette question soit traitée avec un cachet de priorité. Le ministre a aussi remarqué que les religieuses qui auront la charge de cette institution n'avaient pas encore obtenu de Rome la permission d'autoriser les travaux.

Une demande avait été adressée pour qu'on ajoute une aile supplémentaire au Foyer actuel. Le ministre de la Santé et du Bien-être social n'est pas favorable à cette addition. M. Bernard Pinard a suggéré que toutes les autorités s'unissent pour que Drummondville soit doté de cette institution qui est une utilité publique.

Ecole des infirmières

Le ministre a aussi parlé de la construction possible d'une école d'infirmières. Me Pinard a déclaré qu'il savait que le projet était en discussion depuis quelques temps et que le gouvernement provincial s'était dit prêt à contribuer à sa construction dans la même proportion que le gouvernement central. Le ministre a reconnu que l'application du plan d'assurance hospitalisation créera une demande plus considérable de lits à l'Hôpital Ste-Croix.

Mme R. Fradette à la Société d'horticulture

THETFORD. (DNC) — La société d'horticulture de Thetford qui est toujours très active tiendra une réunion, mardi le 29 novembre à 8 h. p.m., à la salle du couvent Ste-Thérèse de St-Noël alors qu'il y aura conférence et démonstration, présentation du rapport annuel et élection des directeurs.

La conférencière invitée sera Mme Rita Fradette, fleuriste bien connue de Thetford, qui donnera, aidée de ses employés, une causerie et une démonstration pratique sur les décorations de Noël. Les pièces confectionnées au cours de la soirée seront tirées au sort parmi les membres présents.

On profitera de cette réunion mensuelle pour présenter aux membres le rapport annuel des activités de l'année qui s'achève et qui a vu tellement de belles réalisations. L'on procédera ensuite à l'élection du nouveau bureau de direction pour la prochaine année. Le président actuel est M. Louis Philippe Gingras.



REMISE D'UNE DECORATION SCOUTE, A VICTORIAVILLE — A l'issue d'un grand banquet, tenu à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau local scout, à Victoriaville, la Croix de Jérusalem a été remise à M. Joseph-Edouard Alain, Sachem de la troupe locale et bienfaiteur insigne, ainsi que le certificat honorifique lui reconnaissant le titre de grand chevalier de cet ordre. On remarque de gauche à droite : M. Bertrand Garon, président de la Corporation des gouverneurs scouts de la ville, Mgr Georges Dubuc, p.d., v.g., représentant de S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, Mgr Maurice Patry, p.d., aumônier général de la Fédération des scouts catholiques, M. Alain, le récipiendaire, S. H. le maire Roland Provencher, le Père Ambroise, aumônier fédéral adjoint des scouts, et M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative. N'apparaît pas sur cette photo, le Dr René Jutras, commissaire diocésain des scouts.

Thetford n'a plus que $185,617.76 pour terminer son année fiscale

THETFORD. (DNC) — La Ville dispose d'une somme de $185,617 pour faire face aux dépenses des quelques semaines de l'année fiscale 1960. Ceci compte tenu d'un déficit de $19,867.24 qui a été prélevé d'un grand total qui se chiffrait à $205,485.00.

Depuis le premier janvier dernier les dépenses totales de la ville se sont élevées à $1,054,388.55 et c'est une somme de $70,315.45 qui est sortie des coffres de la Ville durant le mois d'octobre.

Ces chiffres figurent sur l'état des dépenses que le bureau du secrétariat et de la trésorerie nous a dernièrement fait parvenir, lequel stipule, en outre, des déficits aux chapitres suivants: Voirie, entretient et réfection $10,883.44, Voirie, entretien durant la saison froide $1,676.71; Commission sportive et loisirs, $286.27, et Achat, entretien et opération machineries $4,020.82.

Dans le domaine des grosses dépenses à date, mentionnons: L'entretien de la Voirie durant la saison froide $73,676.71. L'entretien de la Voirie en temps ordinaire $72,483.44 et le service des Aqueducs, égouts bornes-fontaines $52,800.77. Ce département, toutefois, n'enregistre aucun déficit, puisque le budget initialement fixé à $69,288.-05 laisse une balance de dépense de $16,487.28. Rappelons que le budget totale des dépenses pour 1960 prévoyait une somme de $1,240,006.31.

Un porte-parole de l'hôtel de ville a fait dernièrement observer que si toutes les taxes recevables avaient été payées à l'échéance, il est fort probable que la ville aurait bouclé son année fiscale sans le moindre déficit.

Il semble en effet que compte tenu des dépenses relatives à l'entretien des chemins d'hiver, ainsi que celles rattachées aux inévitables avatars de la saison froide, la balance de $185,617.76, devant laquelle se trouvent les édiles pour finir l'année soit quelque peu insuffisante.

Si la perception totale rentrée depuis le premier janvier s'élève à $1,142,119.63 celle enregistrée pour le mois d'octobre est assez maigre et se chiffre à $49,413.23. L'année dernière à la même époque, les rentrées avaient été estimées à $52,853.10, mais la perception totale de l'année était quelque peu inférieure, puisqu'elle se trouvait être de $1,079,012.15.

Ces chiffres s'entendent sans la perception à la réquisition de la Commission scolaire qui fait l'objet d'un chapitre à part.

Dans le détail des rentrées, la taxe des bicycles a rapporté la somme fantastique de $74.50 contre $97.50 en 1959. Une autre rentrée considérable est celle qui se rattache à la taxe d'eau, compteur : $65 tout ronds.

La taxe de vente demeure toujours le substentiel morceau de pain : $22,631.46. La taxe spéciale pour les trottoirs a accusé un fléchissement sensible cette année, comparativement à l'an dernier, soit $3,220.82, contre $7,542.50 en 1959. Dans les autres domaines, aucune rentrée n'est supérieure à $6,-000. La grande majorité varie aux alentours de $2,000.

La taxe d'eau, qui fait couler beaucoup d'encre actuellement, a rapporté $5,668.41 à la ville et c'est, avec la taxe de vente, la somme la plus importante inscrite sur le relevé.

En ce qui concerne la perception de la taxe scolaire, mentionnons une perception totale à date de $477,979.63 et de $4,116.86.

On sait à ce sujet, qu'il fut un moment question que la Commission scolaire reprenne à sa charge cette perception qu'elle a laissée à la ville, voici quelques années.

Toutefois, rien de précis n'est encore venu confirmer ou infirmer cette éventualité.

Ligue Dépression

L'hôtel Idéal en tête avec 33 points, suivi de Fashion Craft, 31

VICTORIAVILLE — Au cours de la dernière rencontre des différentes équipes de la Ligue Dépression Dow dont le président est M. Gérard Raymond, l'Hôtel Idéal a défait la Bijouterie Létourneau par 4 à 0. Pour les vainqueurs, Georges Lavigne a été le meilleur avec un simple de 212 et un triple de 493. Pour les perdants Paul Gagné a été en vedette avec un simple de 156 et un triple de 424.

Le Gérard Bergeron Enr. a vaincu le Seven-Up par 3 à 1. Pour les vainqueurs Marcel Guay a réussi le plus haut simple, 224 et le plus haut triple 497, tandis que, chez les perdants, Paul Pothier a roulé un simple de 175 et un triple de 425.

Le Texaco a eu raison du Lion d'Or, par 4 à 0. Serge Roy a brillé pour les vainqueurs avec un simple de 215 et un triple de 524. Par contre Jean-Guy Dumont a enregistré le plus haut simple des perdants avec 157 et Serge Dumas le plus haut triple, 383.

Le restaurant Vogue a triomphé du A. Pratte Inc., par 6 à 0. Pour les vainqueurs, J. Lavallée a obtenu le plus haut simple, 178 et Gilles Roux, le plus haut triple, 468.

Le Café René a remporté la victoire contre le Dow, par 3 à 1. Pour le 1er club, Guy Roy a été le meilleur avec un simple de 180 et un triple de 420. Pour le 2e Rolland Mailhot a été en évidence avec un simple de 165 et un triple de 468.

Le A.G. Létourneau a subi la défaite par 3 à 1 contre le Fashion Craft. Pour les vainqueurs Raymond Tétreault a réussi le plus haut simple, 192 et le plus haut triple, 456. Pour les perdants, François Bastien a été le meilleur avec un simple de 155 et un triple de 438.

L'Hôtel Idéal vient en tête du classement avec 33, suivi du Fashion Craft, 31, G. Bergeron, 30, Restaurant Vogue, 27, Bijouterie Létourneau 25, Texaco, 19, Dow, 18; A.G. Létourneau, 16; Café René 12; Lion d'Or; 12; Seven Up, 11; A. Pratte Inc., 6.

Sur le plan individuel le plus haut simple des parties jouées a été enregistré par Marcel Guay, avec 224, et le plus haut triple par Serge Roy avec 524.

A Drummondville

Le mode d'élection changé, à la Ligue des propriétaires

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La Ligue des propriétaires de Drummondville Inc. a tenu en fin de semaine son assemblée générale annuelle. Un précédent a été établi quand on a changé le mode d'élection.

Par les années passées, le comité de direction était élu séance tenante. Dimanche après-midi, l'exécutif sortant de charge, de concert avec l'assemblée annuelle générale, ont convenu de modifier le processus d'élection.

Douze directeurs

La salle a préféré élire douze directeurs qui verront à former l'unanimité autour d'un nom hors d'une assemblée de comité le 30 novembre prochain.

Le nouveau comité exécutif compte dix nouvelles figures. Deux directeurs sont demeurés sur les rangs. Les représentants du quartier un seront MM. Charlemagne Joyal ; Germain Brind'Amour et Gilbert Lemire. MM. Lucien Couture, René Champagne et Laurent Chabot représenteront le quartier deux tandis que MM. Joseph Granger, Hervé Cloutier et Rémi Fontaine seront les porte-étendards du quartier trois. Dans le secteur numéro quatre, on compte les noms de MM. Harvey Blanchard, Camille Dumais et Bernard Messier.

Dans ces directeurs, on remarque M. Rémi Fontaine, ancien président de la Ligue, qui a été la figure dominante de son administration à la direction de la Ligue.

Trois postes

Trois sièges administratifs seront à remplir. Le président sera assisté de deux vice-présidents. Les neuf autres directeurs agiront comme corps consultatif de la Ligue.

Fête chez les Artisans de Victoriaville

VICTORIAVILLE — Respectant une tradition vieille de plusieurs années, le local 142 des Artisans de Victoriaville célébrera la Ste-Catherine samedi prochain, à l'occasion d'une soirée récréative qui aura lieu à la salle du clocher, dans la paroisse Ste-Famille et commencera à 8 h. Des catherinettes distribueront de la tire et le programme de la veillée sera agrémenté par l'orchestre Albert Bolduc, de Victoriaville, qui fera les frais de la musique. Le public est cordialement invité à assister à cette manifestation sociale.

Jugement contre un automobiliste

THETFORD, (DNC) — L'hon. juge Jean Blais, siégeant à la Cour supérieure du district de Mégantic, a condamné un automobiliste (défendeur) à payer à un autre automobiliste (demandeur) la somme de $520.90, avec intérêts depuis la date d'assignation, et les dépens.

Le demandeur réclamait par son action un montant de $520.90 pour dommages qu'il avait subis à la suite d'un accident arrivé le 14 décembre 1957, sur le chemin entre Black Lake et Thetford alors que, voulant dépasser le défendeur, ce dernier lui avait coupé brusquement le chemin, rendant inévitable une collision.

Dans son jugement, le juge Blais considère qu'il s'agit dans cette cause d'établir la responsabilité de l'un des conducteurs, à la suite d'une collision arrivée à la date et endroit ci-haut mentionnés.

Considérant que le demandeur a pris toutes les précautions indiquées dans la loi et dans les règles de jurisprudence, avant d'effectuer son dépassement; que ce soir-là la visibilité était parfaite et que le demandeur a corné, a baissé et a élevé ses lumières pour signaler sa présence; que le demandeur n'a commis aucune infraction et aucune imprudence; d'autre part, que le défendeur a avoué avoir aperçu dans son rétroviseur à deux mille pieds, puis à mille pieds l'automobile du demandeur; que le demandeur n'a pas signalé suivant les prescriptions de la loi son intention de faire un virage à gauche; que le défendeur, distrait par la recherche d'un renseignement nécessaire à son passage, n'a pas regardé dans son rétroviseur ni dans son miroir latéral avant d'effectuer le virage; que la manoeuvre du défendeur était illegale et constituait une faute et une imprudence grave de sa part; que de consentement les dommages ont été fixés à la somme de $520.90; la Cour accueille l'action du demandeur avec condamnation.

Le procureur du demandeur était M. Rémy Taschereau, de Thetford, et les procureurs du défendeur, Mes Wilson & Wilson, représentés par Mes Roberge et Gobeil.

Contrats accordés à Princeville

PRINCEVILLE. — Deux contrats ont été accordés par le conseil municipal de Princeville à la suite de soumissions pour des travaux publics. M. Emilien Rancourt a été chargé de l'enlèvement des déchets au prix de $2,400 par année, alors que M. Henri Girouard s'occupera de l'entretien des rues au cours de l'hiver. Un rapport, communiqué par les ingénieurs chargés de surveiller l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Gaulin, indique que le montant prévu était de $53,000 et que la réalisation du projet n'avait coûté que $47,000, représentant une économie de $6,000, dont le crédit a été accordé aux précieux conseils du surintendant municipal, M. J.-Antonio Lacroix. Un système d'éclairage temporaire a été autorisé pour les contribuables demeurant sur la route no 5, dans la partie sud de la ville, et une lampe sera déménagée tandis que deux autres seront installées en attendant la réalisation d'un important projet à cet endroit. A la demande du Jeune Commerce local, un montant ne dépassant pas $250 sera affecté au prolongement du système d'illumination des rues pour la période des fêtes. Un montant de $25 a aussi été voté en faveur de la fédération des oeuvres de charité du diocèse. En dernier lieu, le maire J.-André Mailhot a proposé qu'une lettre de remerciements soit adressée à M. J.-Albert Morissette, député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée législative, pour la bonne attention qu'il a accordée à l'amélioration des rues, selon les demandes de la ville.

(PC) — Le Canada compte plus de 2,000 réserves indiennes, mais un grand nombre ne sont plus occupées.

Maintien de l'autonomie municipale

THETFORD. (DNC) — Le mot "autonomie" revient à la vogue par suite d'un jugement que vient de rendre la Cour d'appel qui maintient, par trois juges contre deux, l'appel de St-Antoine-de-Pontbriand.

St-Antoine-de-Pontbriand avait pris une injonction contre Broughton Construction pour empêcher celle-ci d'enlever, sur trois petits bouts de chemin, des bancs de neige bloquant le passage aux automobiles de Leeds-Est.

L'hon. juge Morin, de la Cour supérieure, avait renvoyé l'injonction, avec dépens contre la corporation de St-Antoine-de-Pontbriand.

Les juges Galipeault, Bissonnette et Taschereau, de la Cour d'appel, ont été d'opinion que St-Antoine-de-Pontbriand avait le droit d'en agir ainsi, en vertu du principe de l'autonomie municipale.

Les juges Hyde et Owen, au contraire, furent de l'opinion du juge Morin et auraient rejeté l'injonction en disant qu'un individu avait bien le droit de passer dans le chemin et d'enlever à ses frais la neige qui pouvait s'y trouver.

Soirée du club des photographes

PLESSISVILLE. — Le club des photographes amateurs des Bois-Francs organise une soirée publique qui aura lieu jeudi soir, à 8 h. 30, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le programme comportera une projection de diapositives et de ciné pour populariser la photographie et le cinéma d'amateurs, le côté artistique et le côté passe-temps de cette activité et aussi pour faire mieux apprécier la province de Québec, en montrant quelques-unes de ses beautés. Ce sera la première fois qu'une soirée de ce genre aura lieu dans la région. L'entrée sera gratuite.

LONDON. (PC) — Le comité des standards de la nourriture est à mener une enquête sur la quantité de viande dans les tourtières. Après avoir passé en revue plus d'une centaine de tartes à la viande, les inspecteurs décideront s'ils doivent aviser le ministre pour établir une quantité standard.

Le local scout Notre-Dame des Victoires inauguré officiellement à Victoriaville

VICTORIAVILLE. — Un nouveau local scout, aménagé entièrement grâce à la collaboration précieuse de plusieurs bienfaiteurs a été inauguré officiellement dimanche soir, à Victoriaville, sur la rue Monfette. L'ouverture des portes de cette nouvelle bâtisse à l'usage de la première troupe Notre-Dame-des-Victoires et d'un groupe imposant de louveteaux a été marquée par la bénédiction des lieux à l'extérieur, des différentes salles à l'intérieur et d'un magnifique crucifix qui fut ensuite apposé au mur principal. La cérémonie religieuse qui a été présidée par Mgr Georges Dubuc, P.D., V.G., représentant de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, s'est déroulée parmi une assistance très nombreuse d'invités de tout le diocèse.

Des allocutions de circonstance furent ensuite prononcées par le chef de la troupe scoute, M. Gérard Doré qui au nom de la louve maîtrise et de la scoute maîtrise remercia le comité protecteur pour ses bienfaits manifestes, le Dr René Jutras, commissaire diocésain qui donna lecture d'une plaque murale honorifique sur laquelle étaient écrits ces mots: "Ici, en juin 1961, sera dévoilé le tableau des bienfaiteurs du local par le chef scout du Canada Son Exc. le major général Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada ainsi que par M. l'abbé Gaston Bergeron, aumônier local.

Un peu plus tard un grand banquet fut servi au centre catholique à près de 500 convives. A la table d'honneur et parmi l'imposante foule on remarquait des autorités religieuses et civiles, des conseillers municipaux, des commissaires d'écoles, des industriels, des professionnels, des hommes d'affaires, des Gouverneurs scouts, de fortes représentations du clergé et du personnel religieux enseignant ainsi que des délégations de différents organismes, le tout groupant particulièrement les principaux éléments de Victoriaville, des villes soeurs de la région des Bois-Francs et même de la plupart des centres du comité d'Arthabaska et du diocèse de Nicolet.

A l'issue des agapes qui furent partagées dans un décor à faire respecter l'esprit du scoutisme par l'agencement des couleurs distinctives le rouge, le vert et le jaune, des discours furent débités par M. Bertrand Garon président de la Corporation des gouverneurs scouts de Victoriaville qui agissait également comme maître de cérémonie et par Mgr Maurice Patry, p.d., aumônier général de la Fédération des scouts catholiques tous deux présidents conjoints du dîner ainsi que par le Dr René Jutras, commissaire diocésain et vice-président de la Corporation des gouverneurs scouts locaux, M. Léo-Paul Bérubé président honoraire de la Corporation, qui remit des certificats de membres à vie à M. Wilfrid Labbé, MM. François Bourgeois et Robert Noël, pour services émérites rendus aux scouts. Le clou de cette cérémonie d'hommages à la reconnaissance fut sans contredit la présentation de la croix de Jérusalem à M. Joseph-Edouard Alain, Grand Sachem et du document le reconnaissant Grand Chevalier de cet ordre, honneur qui lui fut conféré pour avoir été le bienfaiteur de la troupe locale depuis ses débuts, soit depuis 1943. L'aumônier diocésain, M. l'abbé Edouard Fournier, offrit également au Dr René Jutras, le premier chef scout du diocèse, une médaille en appréciation de ses longues années de service.

Le conférencier de la soirée le Père Ambroise, scout à 10 ans, un des premiers artisans de la Fédération des scouts et promoteur à la fondation de la troupe locale il y a 17 ans, apporta avec la bonhomie qu'on lui connait le témoignage de sa vie dans le scoutisme. Il évoqua le souvenir de quelques conquêtes sur les éléments de la vie. Il puisa ensuite dans l'histoire pour exposer un véritable portrait du chef fondateur du scoutisme lord Bad Powell et souligna la transition de cet organisme sous l'influence anglicane à celle de l'Eglise catholique. Après avoir mentionné qu'il avait fait le tour du monde et que le scoutisme avait été pour lui une porte d'entrée partout.

Il affirma que cet organisme avait excellé dans les techniques d'expression et préparé des chefs même dans le monde politique. Comme mot de la fin, il précisa que le véritable couronnement de la formation scoute quant à l'esprit spirituel et corporel se rencontrait à la route et formula le voeu qu'il existe à Victoriaville cette route qui serait le complément de tout ce que peut être le scoutisme sur le plan local. Présenté par le Dr René Jutras, le conférencier fut remercié par M. Jean Godin, commissaire diocésain adjoint.

Cette manifestation sociale fut clôturée par une impressionnante cérémonie de promesses scoutes qui se déroula à la lueur symbolique des chandelles installées sur les tables. Le chef Gérard Doré fut alors investi de ses pouvoirs et transmit ensuite des responsabilités à ses subalternes soit l'assistant chef Gilles Gour et le chef de patrouille des Ecureuils Pierre-Paul Alain. Le cérémonial prit fin par l'exécution de quelques chants scouts.

Concert de charité du Kiwanis - Thetford

THETFORD. (DNC) — Nous ne connaissons personne qui sera désappointé d'assister au concert de charité sous les auspices du club Kiwanis de Thetford qui sera donné jeudi le 1er décembre au Centre paroissial de Thetford avec le concours de la populaire mezzo-soprano, Réjeanne Cardinal, qui sera accompagnée au piano par M. Guy Bourassa.

Ce concert de charité est au profit du club Kiwanis et servira à accumuler les fonds nécessaires pour subventionner aux besoins du camp d'été kiwanien situé au chalet Fraser, non loin de l'institution du Mont Villeneuve, à St-Ferdinand.

C'est grâce à ces fonds que le Kiwanis pourra envoyer plusieurs jeunes garçons au camp d'été. Par les années passées, le Kiwanis a toujours vu le grand besoin qu'avaient certains jeunes garçons de passer quelques semaines dans un tel camp et, grâce à la précieuse coopération des Frères du Mont Villeneuve, un arrangement a été conclu par lequel les jeunes garçons de notre région ayant besoin d'un tel séjour à un camp de vacances pourront profiter du grand air.

JOCF

Importante réunion aux Sts-Martyrs

VICTORIAVILLE, (N. F.) — Une importante réunion de la JOCF, section Sts-Martyrs de Victoriaville, aura lieu demain soir, à 8 heures, au salon du Centre des loisirs St-Alphonse, sous la présidence de Mlle Claire Garneau, assistée de Mlle Colette Carpentier, responsable fédérale. Ce groupement, qui présente l'aspect d'un nouvel organisme paroissial, a déjà connu une période active et de nombreux succès, mais à la suite de difficultés d'ordre interne, la section avait été réduite à une apathie presque totale. Il y a quelques semaines, deux responsables ont entrepris la réforme des cadres et aujourd'hui cette cellule sociale est en mesure d'élaborer des projets qui promettent d'être couronnés de succès. Actuellement 16 jeunes filles manifestent leur intérêt aux activités de la section, mais on désirerait que l'effectif soit au moins double, sinon triple, d'ici quelques semaines. Quant au programme de demain soir, les délibérations porteront sur l'étude de problèmes ayant trait au milieu de travail des employés d'usines, et les loisirs donneront lieu à la préparation de pièces murales ou à la confection d'articles à base de tricot ou de couture au profit des missions. D'autres attractions sont également prévues.

Nouveaux cadres à la Société contre le cancer

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Au cours d'une réunion générale, qui a eu lieu sous la présidence de Mme Léonard Béchard, le comité du bien-être de la Société canadienne du cancer, section du comité d'Arthabaska, a réformé ses cadres de direction en lui donnant une plus grande extension. A la suite d'une allocution de circonstance prononcée par Mme Madeleine Robert, de Montréal, l'assemblée a procédé à la formation d'une nouvelle administration et le suffrage a donné le résultat suivant :

Mmes Robert Astell, présidente; Roland Provencher, vice-présidente; Robert Allie, secrétaire; Mlle Emma Lessard, en charge du sous-comité des pansements, assistée de Mmes Langlois, Adrien Anctil et Mlle Pauline Laporte; Mlle Gabrielle Bergeron, G.M.L., en charge du sous-comité des visites; Mme L.-P. Auger, en charge du sous-comité du transport, assistée de Mmes Armand Saint-Pierre, Hubert Richard et François Bourgeois; ces deux dernières en charge du sous-comité de l'armoire des cadeaux.

Convocations

VICTORIAVILLE : aujourd'hui : Club des Francs: dîner hebdomadaire au manoir Victoria, à 6 h. 30 Dards : soirée de la ligue au manège militaire et à la loge des élans, à 7 h. 30 Quilles: soirée de la ligue O'Keefe à la salle centrale, à 7 h. 30. JOCF, section Sts-Martyrs : réunion hebdomadaire des membres du centre des loisirs St-Alphonse, à 8 h. Garde paroissiale Ste-Famille : soirée récréative au centre catholique, à 8 h.

MERCREDI

VICTORIAVILLE : Quilles : soirée de la ligue Molson à la salle centrale, à 7 h. 30.

ARTHABASKA : conseil municipal : réunion publique à l'hôtel de ville, à 8 h., causerie sur l'évaluation scientifique.

Au cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier — Aujourd'hui : Contrebande au Caire ; Ne dites jamais adieu ; demain : Portrait d'un aventurier ; Duel dans la Sierra.

Victoria — Aujourd'hui et demain : Quand la Marabunta gronde ; La cabane du péché.

WARWICK

Aujourd'hui : Le désesperado de la plaine ; La fin d'un voyou.

PRINCEVILLE

Princess — Aujourd'hui : La cinquième victime ; Le bandit.

PLESSISVILLE

Plessis — Aujourd'hui : La tête du tyran ; demain : Froid dans le dos ; La belle espionne.

ANNONCE

Une merveilleuse trouvaille— le Martini-Master de Seagram

MONTREAL — La préparation des martinis est maintenant grandement simplifiée grâce au sensationnel Martini-Master, le contenant du **gin Seagram**, le gin le plus sec qui soit.

Il est fait de verre antique et muni d'un bouchon plaqué or. Son étiquette s'enlève facilement et il peut alors servir à la préparation des martinis. Enlevez le gros couvercle doré, mettez simplement la glace et les ingrédients dans le Martini-Master, et agitez doucement. Pour servir, remettez le couvercle et dévissez le petit bouchon. Le goulot étroit permet de filtrer le mélange.

En plus de servir à la préparation des martinis, l'ingénieux Martini-Master peut devenir un shaker pour tous les genres de cocktails. Pour vos réceptions, par exemple, vous pouvez préparer et conserver vos cocktails dans plusieurs shakers différents. Il rehaussera également l'apparence de votre table, si vous vous en servez pour les jus de fruits, le thé ou le café glacé.

Faites l'essai du **gin Seagram.** Il possède une teinte dorée naturelle parce qu'il a été vieilli dans les fûts de chêne jusqu'au point de maturité idéal. Cette méthode rend le gin délicieusement sec et confère une saveur corsée incomparable.



CE NE SERA SUREMENT PAS la faute des autorités municipales de Drummondville si les automobilistes roulant sur la route transcanadienne évitent leur localité par ignorance. On peut même dire qu'on a mis les bouchées doubles, comme l'indique cette photo. Le premier panneau-réclame, à gauche, a été installé à l'été '59, pour se voir faire les pieds par un second, plus grand, au cours de l'été dernier. On ne peut cependant pas dire que ceux qui ont exécuté ce dernier aiment tout particulièrement les accents...

GRATIS!

UN PAQUET D'ESSAI D'ASPIRIN AROMATISÉ, FORMAT POUR ENFANTS

SI VOUS ACHETEZ UN PAQUET RÉGULIER DE 100 COMPRIMÉS ASPIRIN À 87¢

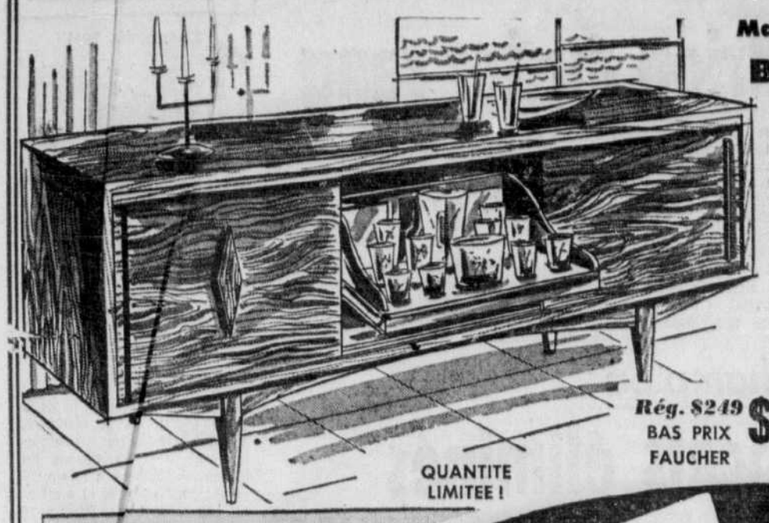
Aspirin procure un soulagement rapide des maux de tête, douleurs musculaires, et malaises dus au rhume. Fait vite baisser la fièvre.

Aspirin Aromatisé, Format pour Enfants— de l'ASPIRIN véritable à la dose exacte prescrite pour les enfants. Délicieusement aromatisé. Les enfants en prennent sans cajoleries ni rechignements.

OFFRE LIMITÉE



Procurez-vous aujourd'hui votre paquet d'essai GRATUIT d'Aspirin Aromatisé, Format pour Enfants!



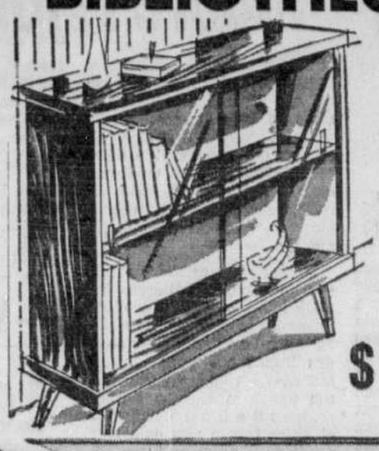
QUANTITE LIMITEE !

Magnifique
BAHUT

Ce meuble de 70" de longueur est fini en noyer solide ou acajou Silver Fox, chêne blond ou chêne cérusé. Bar intérieur en "Arborite" fonctionnant sur billes et à éclairage automatique.

Rég. $249 BAS PRIX FAUCHER **$105**

BIBLIOTHEQUE



Jolie bibliothèque avec portes en verre coulissantes et tablette intérieure. Le dessus est fini en "Arborite" à l'épreuve des taches et les côtés sont de bois fini noyer, chêne blond ou acajou rouge.

Rég. $35.95 BAS PRIX FAUCHER **$19.95**

LITS SUPERPOSES



Complets avec barre de protection, matelas à ressorts, sommiers à lames de première qualité et échelle. Fini: tons érable et naturel.

Rég. $109 PRIX FAUCHER **$49.95**

Magnifique
CABINET A BOISSON
AVEC VERRERIE COMPLETE



Fini noyer en contreplaqué solide. L'intérieur est fini en "Arborite" pour prévenir taches et brûlures. Le dessus s'ouvre pour manipuler plus facilement les bouteilles de boisson.

Rég. $99.50 BAS PRIX FAUCHER **$58.95**

Cadeau pratique pour les Fêtes

CHEZ FAUCHER

Vedettes du DÉBUT de la SEMAINE

A DES PRIX SUPER SPÉCIAUX

- VARIETES
- QUALITES
- STYLES
- ECONOMIES
- BAS PRIX

TERMES FACILES SI DESIRE



Magnifique
MOBILIER DE CUISINE FINI
CHROME OU BRONZE

Comprenant grande table de 36" x 48" s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Les pattes ne bougent pas lorsque vous ouvrez la table. Le dessus de la table est en "Arborite" avec joli motif décoratif. Le rebord de la table est en acier inoxydable. Les chaises sont rembourrées avec "Air Foam" et recouvertes d'un matériel nylon renforcé de "Jersey Back". Le bout des pattes est muni d'une douille cuivrée avec bout pivotant pour la parfaite protection de votre plancher. C'est un mobilier réellement sensationnel à ce bas prix super-vedette. Le chromé et le bronze sont garantis par le manufacturier. **Rég. $249.95**

SPECIAL FAUCHER **$129**



SUPERBE MOBILIER DE SALON, 2 MCX

Avec coussins en véritable caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur munis d'une fermeture à glissière pour un entretien plus facile. La base est à ressorts ne s'affaissant pas et recouverte du même matériel que le dessus du mobilier. Le tout monté sur une construction de bois séché au four. **Le DOSSIER EST CAPITONNE AVEC DE L'"AIR FOAM".** Le tissu de couverture est de nylon lavable dans un vaste choix de couleurs. C'est un mobilier que tout foyer moderne devrait posséder. C'est une aubaine réellement extraordinaire à ce bas prix !

Rég. $299 SPECIAL les 2 morceaux : **$139**

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.



4 mcx

MOBILIER SECTIONNEL DE STYLE SCANDINAVE

Comprenant 2 demi-sofas, un pouf et une table finie noyer s'harmonisant avec ce mobilier. D'une conception tout à fait nouvelle, ce mobilier est fabriqué par des experts, complètement d'"Air Foam" d'environ 5" d'épaisseur recouvert dans un des plus beaux choix de tissus lavables. Cet ensemble est très pratique, car il permet à la ménagère de nettoyer le plancher plus facilement grâce à la hauteur de ses pattes. Peut s'harmoniser à tout genre de pièce.

Rég. $499 SPECIAL FAUCHER **$249**

COFFRE DE CEDRE

C'est le roi des coffres ! L'IMPERIAL par Chesley... le plus beau de tous ! Il fera un cadeau royal ! Complètement en cèdre, avec tiroirs sur les côtés. GRATIS : police d'assurance contre les mites. Utile et décoratif, c'est un meuble qui enrichira tous les foyers. Finis : "Sea Foam", noyer ou "Cherry Cordovan",

Tel qu'illustré — REG. $199

PRIX FAUCHER **$115**

Autres modèles à partir de $45

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiements échelonnés : Police d'Assurance Protection

- FEU
- VOL
- DECES

ENTREPOSAGE GRATUIT jusqu'à demande



Magnifique
MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, 3 MCX

Comprenant un grand bureau double d'environ 50" de longueur, surmonté d'un grand miroir à bascule s'inclinant à plusieurs positions. Les tiroirs sont à queue d'arondé et à à coulisses centrales. Ce mobilier comprend aussi un chiffonnier et un lit à tête-bibliothèque dans les grandeurs 3'3" - 4' - 4'6". Fini sienna ou noyer. Devant et côtés des meubles repolis à la main.

Rég. $259.95 BAS PRIX SUPER-VEDETTE les 3 mcx : **$129**



MOBILIER DE CUISINE CHROME, 5 mcx

Comprenant table de 36" x 48" s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Le dessus de la table est recouvert d'"Arborite" à motifs 2 tons et à l'épreuve des brûlures et des taches. Le siège des chaises est à ressorts ne s'affaissant pas et elles sont recouvertes dans un choix des plus jolis matériels de nylon lavable. Le chrome est garanti contre la rouille et l'écaillage. Les pattes de la table sont renforcées de supports. C'est une aubaine réellement incroyable et qui fera l'envie de tous vos amis.

Rég. $159 SPECIAL FAUCHER **$79**



Magnifique chaise de repos

Nouvelle création

1961

STYLE SCANDINAVE

S'inclinant à plusieurs positions. La construction est à ressorts doubles. Le bois est du noyer huilé, solide. Le matériel de couverture est lavable et caoutchouté. Peut s'obtenir dans les teintes de votre choix. Cadeau très pratique et apprécié pour les Fêtes.

Rég. $129.95 SPECIAL **$59**

Les Ameublements Faucher LTÉE

"Le Roi des Bas Prix"

232 EST, RUE BEAUBIEN — CR. 1-4741

SPORTS

En dépit d'une certaine opposition de Walter O'Malley

La Ligue Américaine approuverait dès aujourd'hui l'admission de Los Angeles

NEW YORK. (PA) — La Ligue Américaine se propose d'approuver l'inscription d'un club à Los Angeles à son assemblée d'aujourd'hui en dépit de l'opposition du président Walter O'Malley des Dodgers et des signaux de détresse du commissaire Ford Frick.

Arrivé à New York une journée avant l'importante réunion d'aujourd'hui, le président Joe Cronin de la Ligue Américaine a laissé savoir que les diverses équipes de son circuit sont bien déterminées à placer sur le marché un total de 56 joueurs à raison de $75,000 par unité pour aider ainsi à la formation des neuvième et dixième clubs après que les propriétaires de la nouvelle franchise de Los Angeles auront été désignés.

Déjà un groupe de dix hommes ayant à sa tête Elwood (Pete) Quesada s'est vu accorder la franchise du nouveau club de Washington qui remplacera les Sénateurs transférés à Minneapolis-St-Paul.

Del Webb, l'un des propriétaires des Yankees de New York, a été envoyé à Los Angeles, vendredi dernier, pour causer avec O'Malley et négocier une entente au sujet des $450,000 que ce dernier a dû dépenser il y a trois ans pour transporter son club de Brooklyn à Los Angeles.

Webb et O'Malley semblent les deux hommes qui ont la clef du problème dans leurs mains.

Selon la loi actuellement en vigueur dans les ligues majeures, un circuit ne peut envahir le territoire d'un autre sans le consentement unanime des deux ligues. La Ligue Américaine a proposé toutefois un amendement pour changer ce règlement.

Le commissaire Ford Frick a déclaré qu'ils se prononcera en faveur de l'amendement suggéré par la Ligue Américaine mais à la condition seulement que la même ligue Américaine en vienne à une entente satisfaisante et juste avec O'Malley.

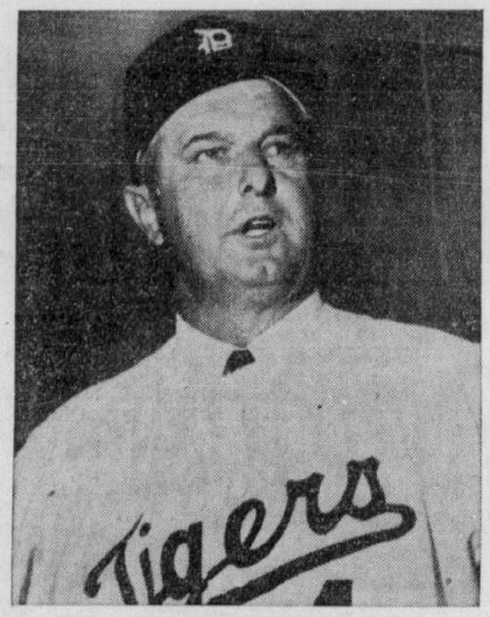
La position prise par O'Malley

LOS ANGELES, (PA) — Walter O'Malley, président des Dodgers de Los Angeles, a déclaré qu'il n'est pas opposé au projet d'établissement d'une équipe de la ligue Américaine à Los Angeles. Il a toutefois ajouté, qu'il ne permettrait pas à cette nouvelle équipe de partager le futur stade des Dodgers actuellement en construction au Ravin Chavez et qu'il ne favorisait pas non plus la réalisation d'un tel plan pour 1961.

O'Malley a fait cette révélation quelques minutes avant les discussions sur les projets d'expansion de la ligue Américaine avec Del Webb, copropriétaire des Yankees et membre du comité d'expansion du circuit présidé par Joe Cronin. Le comité a déjà pris la décision d'établir un club à Los Angeles dès 1961.

Selon O'Malley, le nouveau club de la ligue Américaine devra jouer ses joutes locales à 15 milles environ du Ravin Chavez, ou mieux encore, dans les régions de San Diego ou San Bernardino. O'Malley est prêt à partager son stade avec le nouveau club, en attendant que les nouveaux venus aient leur propre parc. O'Malley est opposé à la réalisation du projet dès 1961, parce qu'il ne croit pas qu'il se trouve un nombre suffisant de dates libres au Colisée.

Il a ajouté que la question des indemnités à verser aux Dodgers pour l'admission d'un nouveau club de la ligue Américaine à Los Angeles est le moindre de ses soucis.



8e GERANT DES TIGERS EN DIX ANS — Les gérants n'ont pas la vie facile à Détroit. La direction des Tigers a congédié sept gérants au cours des neuf dernières saisons. Bob Scheffing, 45 ans, ancien pilote des Cubs de Chicago a accepté de diriger la barque du Détroit la saison prochaine. Il recevra un salaire annuel de $35,000.

Pour deux raisons

Scheffing nommé gérant du Détroit

Détroit, (PA)—Bob Scheffing, un robuste receveur reconnu pour son habileté à diriger de jeunes joueurs, a été engagé pour piloter les Tigers de Détroit et redonner de la force et de la valeur à ce club de la Ligue Américaine.

Agé de 45 ans, l'ancien pilote des Cubs de Chicago a obtenu un contrat de deux ans à raison de $35,000 par saison.

Le vétéran de la Ligue Nationale succède à Joe Gordon qui a causé une surprise le 3 octobre dernier en démissionnant au lendemain de la clôture de la saison. Le nouveau président John Fetzer des Tigers a déclaré que son club avait offert un contrat à Scheffing pour deux raisons.

"Il nous était hautement recommandé. Tous n'avaient que des éloges à nous faire de lui. Il est aussi reconnu comme un type très habile à développer les jeunes joueurs. C'est le genre de pilote que nous recherchions". Scheffing, qui est devenu le choix des Tigers après le refus de Casey Stengel, a été très prudent dans ses commentaires.

Divers problèmes

"Je ne crois pas que je suis qualifié pour causer des problèmes actuels des Tigers. Tout ce que je sais c'est qu'ils en ont et qu'il nous faudra trouver réponse à chacun d'eux", a-t-il dit. Il a ajouté : "je suis toutefois impressionné par les records de quelques-uns des jeunes joueurs qui deviendront des porte-couleurs des Tigers".

Mais le nouveau gérant ne s'attaque pas à une mince tâche. Le Détroit n'a pas été un sérieux aspirant au championnat depuis 1950. Il n'a fini aussi bien que quatrième qu'à deux reprises au cours des dix dernières saisons. Le Détroit n'a pas remporté le championnat depuis 1945.

Scheffing était l'an dernier l'un des instructeurs des Braves de Milwaukee.

Simpson échevin ?

OTTAWA (PC) — Le robuste Bobby Simpson, étoile de football et restaurateur, a juré allégeance à son pays et a accepté hier un autre poste, soit celui de candidat aux élections municipales du 5 décembre à Ottawa.

Le gros ailier, qui a compté un des trois touchés de son équipe dimanche après-midi, alors que les Rough Riders d'Ottawa ont défait les Argonauts de Toronto au compte de 21-20 pour remporter le championnat de football de l'Est du Canada, a été assermenté comme candidat à l'échevinage, lors d'une brève cérémonie qui s'est déroulée hier à l'hôtel de ville.

Ce matin, Simpson partira par avion avec le reste de l'équipe des Riders à destination de Vancouver. Là, samedi prochain, ils rencontreront les Eskimos d'Edmonton dans la joute de la coupe Grey. La semaine prochaine, Simpson entreprendra sa carrière politique dans le quartier Wellington, où est situé son restaurant.

Ascension de Vic Stasiuk

Moore rejoint Geoffrion au 1er rang

Vic Stasiuk, un des piliers des Bruins de Boston, est sorti on ne sait d'où la semaine dernière, a recueilli neuf points et s'est joint au groupe de joueurs qui menacent de déloger les francs-tireurs du Canadien de Montréal des premiers rangs dans la course au championnat des compteurs de la Ligue Nationale.

Stasiuk était en 25e place il y a une semaine. D'après les statistiques officielles publiées aujourd'hui, il partage le sixième rang. Le vétéran ailier droit des Bruins n'a marqué qu'un but dans les quatre parties de son équipe la semaine dernière, mais il a fourni huit assists et ne se trouve plus qu'à huit points de la première place détenue par Dickie Moore.

Le Canadien n'a disputé que deux parties la semaine dernière et Moore a récolté un but et deux assists. Il a maintenant 29 points et partage la première place avec un autre joueur du Canadien, Bernard Geoffrion. Bernard n'a recueilli qu'un but la semaine dernière.

Moore est le meilleur compteur de francs buts de la ligue, en ayant compté 19 en 20 parties. Geoffrion a 12 buts et 17 assists.

Béliveau baisse

Jean Béliveau, qui occupait la troisième place la semaine dernière, a descendu d'un échelon et s'est vu devancer par Norm Ullman, de Détroit. Ullman, qui a recueilli un but et trois assists la semaine dernière, est le meilleur organisateur de jeux de la ligue. Il a fourni 20 assistances depuis le début de la saison et a accumulé un total de 27 points, soit deux seulement de moins que les meneurs.

Béliveau, qui n'a obtenu qu'un assist la semaine dernière, est en quatrième place avec 26 points — neuf buts et 17 assists.

Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, y est allé d'un but et deux assists la semaine dernière et il demeure en cinquième place avec une fiche de 10-13, pour 23 points.

Howe au 6e rang

Stasiuk partage la sixième place avec Gordie Howe, des

Voir MOORE en page 42

St-Vital est champion

Les Shamcats éliminés

WINNIPEG. (PC) — Les Bulldogs de St-Vital ont décroché le championnat senior canadien par suite d'une victoire de 21 à 8 aux dépens des Shamcats de Verdun, devant plus de 4,000 spectateurs. Le mercure indiquait 30 degrés au début de la rencontre et un vent soufflant à 60 milles à l'heure rendait ardu le travail des quarts-arrières.

Don Kubesh a dirigé l'offensive des champions avec deux touchés. Peter Watt en a réussi un troisième converti par Keith Webster tandis que Ted Warga a botté deux simples.

Les Shamcats ont ouvert le pointage grâce à un touché de Hank Lapointe. Vers la fin de la joute, les Shamcats ont ajouté deux autres points quand Bob Miller s'est vu dans l'impossibilité de sortir de sa zone des buts.

Au milieu du quatrième quart les spectateurs ont commencé à quitter le stadium alors que les Bulldogs poursuivaient l'attaque qui leur a permis de décrocher douze victoires consécutives pendant la saison. Les champions du Manitoba n'ont subi qu'une seule défaite l'an dernier, un revers de 8-1 aux mains des Flyers de Lakeshore, en finale canadienne.

Le demi Don Langley, l'as botteur du Verdun, a été conduit hors du terrain sur une civière au deuxième quart. Il a été conduit à l'hôpital, souffrant de ligaments déchirés au genou. L'ailier offensif Bill Fender l'a remplacé par la suite.

Du jeu rude

Kubesh et Wayne Hanna, du St-Vital et Cookie Griffith et Ed Kelel, du Verdun ont été bannis du jeu trois minutes avant la fin de la joute pour rudesse. Les joueurs des deux équipes ont envahi le terrain quand Hanna et Kelel ont engagé un combat de boxe.

Les Bulldogs ont enregistré leur premier touché au deuxième quart par suite d'un botté de Don Langley reçu à la ligne de 20 verges. Deux jeux plus tard, Kubesh enfonçait la ligne adversaire.

PREMIER QUART

1—Verdun : touché, (Lapointe) 10:40

DEUXIEME QUART

2—St-Vital : touché, (Kubesh) 6:10
3—St-Vital : touché, (Watt) 8:09
4—St-Vital : converti, (Webster)

TROISIEME QUART

5—St-Vital : touché, (Kubesh) 1:59
6—St-Vital : simple, (Warga) 9:58

QUATRIEME QUART

7—St-Vital : simple, (Warga) 7:04
8—Verdun : touché de sûreté, (Miller) 14:20

nos entrevues

"Les autres équipes ne craignent plus le Canadien" déclare Geoffrion

par Gérard CHAMPAGNE

Personne ne pourrait blâmer Toe Blake si, un jour, il se rendait au bureau du président Clarence Campbell pour demander un test de salive de tous les joueurs qui triomphent de son club, chaque fois que le Canadien prend la route.

"Le test de salive", Bernard Geoffrion y croit. "Nous avons remporté seulement deux victoires à l'étranger cette saison. Tout le monde se demande ce qui ne va pas avec le Canadien, je vais vous donner mon opinion. Elle vaut ce qu'elle vaut. Je suis persuadé que les autres clubs n'ont plus peur du Canadien. Au cours des dernières années, l'on mettait la rondelle au jeu au début de la partie et le Canadien gardait ensuite possession du disque. Nous gardions la rondelle parce que tous les rivaux nous craignaient avant même le début de la partie. C'est bien différent cette année. On met la rondelle au jeu, puis c'est le club adversaire qui contrôle la rondelle. On ne craint plus le Canadien. Pour reprendre le chemin victorieux, nous devrons montrer à nos adversaires que nous sommes encore les maîtres. Tant que nous ne connaîtrons pas une série de victoires à l'étranger, le Canadien ne pourra augmenter son prestige. Le succès d'un club ce n'est pas la responsabilité d'un Jean Béliveau, d'un Plante, d'un Harvey ou d'un Moore, c'est l'affaire de toute l'équipe. Nous nous devons de fournir tous ensemble un grand effort", a dit Geoffrion.

"J'ai entendu des critiques à l'encontre de Jacques Plante. Il faudrait être sourd pour ne pas les entendre surtout à Montréal, mais aucun joueur du Canadien critique Plante. Au contraire, on le plaint. Lorsqu'un but est compté contre le Canadien, chaque joueur sur la glace est responsable. Chaque joueur aurait pu empêcher l'adversaire de s'approcher de notre filet. Si vous laissez un bon compteur seul devant le gardien de buts, il y a 80 chances sur cent qu'un but sera compté", ajoute celui qui fait "boum boum" avec ses lancers.

Les 4 ambitions du "Boomer"

Geoffrion nous déclare qu'il a commencé la saison en caressant l'espoir de réaliser quatre ambitions : 1—aider le Canadien à gagner la coupe Stanley, 2—jouer pendant une saison complète, 3—être choisi pour la première fois de sa carrière sur la première équipe d'étoiles de la Ligue Nationale, 4—compter son 270e but pour égaler le record de son beau-père, feu Howie Morenz.

"Bien avant mes fiançailles, je taquinais Marlene en disant que je dépasserais un jour le record de son père, le grand Morenz. J'approche maintenant de cet objectif et tout récemment alors que mon épouse était à l'hôpital du Sacré-Coeur, pour y subir une intervention au genou, nous parlions encore de cet objectif. J'ai actuellement 266 buts à mon actif. Il m'en manque quatre. J'espère compter au moins de 290 buts avant la fin de la saison," dit-il.

En ce qui concerne sa sélection possible sur l'équipe d'étoiles, Geoffrion paraît confiant cette année. "Au cours de mes dix années dans le hockey, je n'ai jamais été choisi sur la première équipe, même si j'ai déjà remporté le championnat des compteurs. Cette année, j'ai été chanceux de connaître un bon début de saison. Je suis sur un pied d'égalité en première place avec Dickie Moore. Je surveille cependant Gordie Howe du coin de l'oeil. Même s'il a compté seulement cinq buts en 21 parties, Howe est toujours dangereux et il est reconnu pour terminer chaque saison en lion", ajoute le robuste ailier droit.

A-t-il remarqué beaucoup de changements dans la Ligue Nationale depuis son début en 1950-51. "Maurice Richard a récemment déclaré qu'il était convaincu que le hockey actuel n'est pas du même calibre qu'il y a dix ans et j'endosse entièrement cette déclaration."

Le succès d'un joueur ne fait pas nécessairement le succès d'un club

"Comme recrue, j'ai travaillé bien fort pour me mériter un poste avec le Canadien. On ne passait rien à Dick Irvin. En général, vers 1950, on trouvait plus d'étoiles sur chaque équipe et les joueurs de défense frappaient plus fort. Le Détroit alignait Howe, Abel, Lindsay, Goldham et Reise ; le Chicago avait les Bentley, Mosienko ; Toronto présentait Ted Kennedy, Turk Broda, Bill Barilko, Fern Flamn et Tod Sloan ; le Boston avait Milt Schmidt, Milt Dumart et une solide défense ; les Rangers avaient Edgard Laprade. Chaque club à l'exception des Rangers était difficile à vaincre. Je crois qu'à cette époque, mon lancer était aussi puissant qu'aujourd'hui, mais au cours des dix dernières années, j'ai appris à acquérir plus de précision et à mieux manier le bâton," dit-il.

"Je tiens à répéter cependant que le succès d'un joueur ne fait pas nécessairement le succès de tout un club. Pour gagner dans un circuit aussi bien équilibré que la Ligue Nationale, il faut absolument le travail de tous les membres de l'équipe comme nous l'avons fait au cours des séries éliminatoires le printemps dernier. On ne se demandait pas alors ce qui n'allait pas chez le Canadien. Je crois que la collaboration de tous, Toe Blake l'aura et beaucoup plus tôt qu'on le croit, car les joueurs m'ont prouvé à Chicago dimanche qu'ils avaient compris", a conclu Geofrion.

Ron Hansen à l'honneur

BOSTON, (PA) — Ron Hansen des Orioles de Baltimore a été nommé la meilleure recrue de l'année dans la ligue Américaine. Le sensationnel joueur d'arrêt-court a mérité 22 votes sur un total possible de 24 dans le scrutin organisé auprès des chroniqueurs de baseball des huit villes du circuit.

Les deux autres votes sont allés à deux de ses coéquipiers, le lanceur Chuck Estrada et le joueur de premier but Jim Gentile, ce dernier anciennement des Royaux de Montréal. Hansen, un athlète d'Oxford, au Nebraska, est devenu le quatrième joueur d'arrêt-court à mériter un tel honneur au cours des huit dernières années. C'est aussi la première fois en 12 ans qu'un joueur des Orioles est choisi la meilleure recrue de l'année.

Les joueurs d'arrêt-court qui l'avaient emporté au cours des récentes années sont Harvey Kuenn avec Détroit en 1953 ; Luis Aparicio du Chicago en 1956 ; et Tony Kubek avec les Yankees en 1957.

En 3 points...

Les Rangers de New York ont rappelé le joueur de défense John Hanna des Indiens de Springfield de la Ligue Américaine... Le champion poids moyen de l'Est du Canada, Blair Richardson, livrera son prochain combat le 6 décembre à Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, contre Eddie Scrulock, de New York... **Le jockey Johnny Loftus, qui a conduit Sir Barton à la triple couronne en 1919, a été élu au temple de la renommée des jockeys à Pimlico...** Al Balding, un des meilleurs golfeurs du Canada et professionnel au Markham Golf and Country Club, a intenté une action de $2,870 contre le club pour service rendus... **Deux joueurs étoiles des Giants de New York de la Ligue Nationale de football, Jim Katcavage et Frank Gifford, seront absents pour la joute de dimanche contre les Eagles de Philadelphie, détenteurs de la première place du circuit...** Il se peut que ces deux joueurs-clés soient même absents pour le reste de la saison...

Les échappées de Bob Pulford

par L. PERCIVAL

Bobby Pulford du Toronto a probablement compté plus de buts sur des échappées individuelles que n'importe quel autre joueur de la Ligue Nationale cette saison, alors que son club tuait le temps pendant les punitions. Quelques-uns prétendent qu'il est tout simplement chanceux et qu'il prend la possession de la rondelle au bon moment.



L'élément chance n'est pas toujours vrai. Un joueur doit travailler et prévoir quand il y a possibilité de saisir la rondelle et de s'échapper. C'est ce que Pulford fait.

Si vous surveillez Pulford durant une partie, vous noterez qu'en plus de surveiller son homme, il ne quitte jamais la rondelle de vue et se tient toujours en alerte en cas d'échappée. Du moment où un joueur du Toronto est en possession du disque, on voit Pulford en mouvement. Il est prêt à n'importe quelle éventualité pour une offensive. Les autres joueurs ne sont pas aussi alertes et en général attendent qu'une occasion se présentent dans la zone adversaire.

La plupart des jeunes joueurs, alors qu'ils prennent possession du disque, hésitent avant de faire un mouvement. Ce n'est jamais le cas pour Pulford. Aussitôt que Pulford touche à la rondelle, il cherche à s'échapper le plus rapidement possible et en prenant la route la plus courte, le chemin droit. Il laisse ainsi plusieurs adversaires en arrière de lui.

VOUS SOUVENEZ-VOUS?

22 novembre, 1941



IL Y A 19 ANS...

FRANK SINKWH, jouant en dépit d'une fracture de la machoire, a conduit le Gorgia à une victoire de 35-0 aux dépens du Dartmouth. Sinkich a couru 69 verges pour un touché et a effectué une passe à Omar Davis pour un autre majeur.

c- Chicago Tribune-NY News, 1960

Boxe en fin de semaine

NEW YORK — Gene Ace Armstrong, 158½, d'Elizabe, N.J., a défait aux points Henry Hank, 160¼, de Detroit, en 10 rounds.

La Havane — Julio Caeras, 171½, de Cuba, a défait par k. technique Billy Martinez, 173, de Cuba, en 6 rounds.

Séoul — Kang Sae-Chi 152, de la Corée du Sud, a défait p k.o. Rush Mayon, 155, des Philippines, en 3 rounds.

GRATIS!
ROULEAU DE RUBAN GOMME SCOTCH DE 25¢



AVEC
40 LAMES PAL EN ÉTUI
AU PRIX RÉGULIER DE 98¢



Les lames Pal à deux tranchants sont les meilleures! Rapportez-les si vous n'êtes pas d'accord!

Il est un moyen plus facile d'avoir de l'
ARGENT
pour les Fêtes



Voyez COMMERCIAL CREDIT PLAN

Ayez recours au Commercial Credit Plan* chaque fois qu'il vous faut un supplément d'argent. Notre service de prêts personnels est rapide, amical et pratique. C'est pourquoi des milliers de familles s'en remettent de préférence à Commercial Credit Plan... pourquoi des personnes de plus en plus nombreuses tous les jours empruntent selon ce mode agréable. Conservez cette annonce qui vous rappellera qu'il ne faut pas tarder à nous téléphoner ou à nous visiter.

Vous obtenez en argent	Combien vous faut-il ! Paiements mensuels versés durant 24 mo.	18 mo.	15 mo.	12 mo.
$150	....	10.01	11.67	14.18
200	....	13.34	15.57	18.91
300	....	20.01	23.35	28.37
600	30.69	39.02	45.71	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

* Un service offert par
COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED
3476, rue Ontario Est téléphone LA. 7-2141
7100, rue Saint-Hubert téléphone CR. 4-8374
1440, rue Towers téléphone WE. 3-7355

L'heure du whisky le plus sympathique...
G&W BONDED STOCK



CHANGEZ votre MOTEUR
pour aussi peu que
$3 45 PAR SEMAINE



vous aurez la performance d'une AUTO NEUVE



PAS DE COMPTANT

Moteurs remanufacturés pour toutes marques d'autos

INSTALLATION EN 8 HEURES par des experts

GARANTIE : 3 mois et 4000 milles INSPECTION GRATUITE

AUSSI TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES $2 par semaine

Delisle Automobile Ltée
25 ans d'expérience à votre service
2815 EST, SHERBROOKE A L'EST D'IBERVILLE LA. 6-2813

Boxe non télévisée
CANADIAN ATHLETIC PROMOTIONS INC.
présente un COMBAT REVANCHE pour le
Championnat poids lourd du Canada
12 RONDES
aussi autres combats au
FORUM
Atwater et Ste-Catherine
DEMAIN 23 NOV.



Le champion
ROBERT CLEROUX
Montréal

vs



L'aspirant
GEORGE CHUVALO
Toronto

Admission : $3.00 — $5.00 — $6.00 — $7.00 — $8.00 — $10.00
BILLETS MAINTENANT EN VENTE AU FORUM
PARTIE EST — Appeler Pete Audette, LA. 1-0057

Plus de Canadiens — en plus d'occasions — choisissent le



WHITE OWL
de préférence à tout autre cigare

La raison, c'est que le White Owl, mélange de havane et autres tabacs fins, possède un ensemble de qualités unique: saveur riche, douceur veloutée, arôme délicat. C'est le cigare le plus populaire au Canada!





MELANGE HAVANE et autres tabacs fins

11¢ chacun Prix suggéré
Achetez l'étui de 5 cigares

"Nous sommes prêts!" déclare Terlep

Les Rough Riders attendus à Vancouver cet après-midi

OTTAWA. (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa, encore sur le coup de leur sensationnelle victoire aux dépens des Argonauts de Toronto, discutaient hier soir à l'occasion d'un dîner, que leur avait offert un partisan, de leur plus importante joute en neuf ans, la classique en vue de la Coupe Grey qui aura lieu à Vancouver samedi prochain.

Les Riders ont en effet passé ensemble leur dernière soirée à Ottawa; ils quitteront ce matin la capitale pour Toronto d'où ils s'envoleront de nouveau, cette fois pour Vancouver, où ils sont attendus à 1 h. 15 cet après-midi.

Ottawa n'a pas participé à la joute de la Coupe Grey depuis 1951. Cette année-là, ils avaient remporté avec eux le trophée tant convoité, disposant des Rough Riders de la Saskatchewan à Regina. Samedi, ils auront à faire face aux étonnants Eskimos d'Edmonton qui ont éliminé dans l'Ouest les puissants Blue Bombers de Winnipeg, détenteurs de la Coupe Grey durant les deux dernières saisons.

C'est la première fois dans toute l'histoire de la classique que les Eskimos et les Rough Riders s'y rencontreront. Ottawa a pris part à cette joute huit fois pour conserver une moyenne de .500.

Les Riders compteront 28 joueurs — la limite permise pour la joute de la Coupe Grey — plus trois autres qui sont sur la liste des blessés, Merv Collins, Jon Jelacic et Ted Smale.

Thelen blessé ?

Dave Thelen, le pivot de l'attaque au sol des Riders, aurait aggravé une vieille blessure à la cheville mais il sera définitivement à son poste samedi. Le gérant général, George Terlep, s'est fait le porte-parole de ses joueurs en déclarant seulement ceci: "Nous sommes prêts."

Les Riders, à Vancouver, pratiqueront au stade de baseball ou au parc Fédération. Ils ont aussi demandé la permission d'utiliser leur chandail rouge dans la partie mais Terlep s'est fait dire par le commissaire Sydney Halter que cette décision relevait d'Edmonton. Halter a précisé que les Eskimos ont le droit de porter leur chandail vert et or mais que s'ils consentent à porter du blanc, les Riders pourront se servir de leur rouge.

Entre temps, on fait les préparatifs à Ottawa en vue de la grande réception civique qui aura lieu au Colisée le 29 novembre, que les Riders gagnent ou perdent.

"Ce ne sera pas une partie de plaisir," de déclarer Terlep en parlant de la partie de samedi, "Edmonton constitue une équipe puissante et bien balancée."

Le pilote Frank Clair était également de cet avis. L'assistant de Clair, Bill Smyth, s'est rendu à Winnipeg pour les deux dernières joutes de la série finale de l'Ouest; il a déclaré connaître assez bien plusieurs jeux des Eskimos mais que Eagle Keys, leur instructeur, sans aucun doute réservait aux Riders des surprises pour samedi.

Une pratique "secrète" !

Edmonton réserverait-il des surprises aux Riders ?

EDMONTON. (PC) — Les Eskimos d'Edmonton ont tenu une pratique "secrète" hier soir sur le terrain gelé du stade Clarke avant de s'envoler pour la côte du Pacifique et la classique de la Coupe Grey.

Le pilote Eagle Keys avait en effet donné l'ordre formel de n'admettre aucun visiteur durant cette pratique qui a duré deux heures. Il a déclaré qu'il voulait mettre à l'essai de nouveaux jeux et discuter de la finale de l'Est que les joueurs ont regardée à la télévision dimanche après-midi.

Keys avait également défendu l'accès du terrain aux "étrangers" jeudi dernier alors qu'il entendait mettre à l'essai quelque chose de nouveau; une tentative de botté convertie en passe. Ce jeu a merveilleusement réussi lors de la dernière joute de la série finale contre les Blue Bombers.

Samedi alors qu'il ne restait que quelques minutes à jouer et que les Eskimos perdaient 2 à 1, Don Getty a remplacé Jackie Parker au quart. Getty a remis le ballon à Parker qui jouait dans le champ arrière mais ce dernier au lieu d'effectuer le botté rapide comme cela semblait être le jeu, a fait une passe parfaite à Joe-Bob Smith au 10 des Bombers. Johnny Bright plaça ensuite le ballon en face des buts et Tommy-Joe Coffey, à sa deuxième tentative, réussit le placement qui donnait à Edmonton une victoire de 4 à 2 et le championnat de la Conférence de l'Ouest.

Keys est optimiste. Il avait déclaré avant la joute qui déciderait du championnat de l'Est qu'il préférerait rencontrer les Argonauts mais s'est ravisé hier soir et a affirmé que cela lui était égal.

Edmonton participera à la classique de la Coupe Grey pour la première fois depuis 1956 où il avait triomphé des Alouettes de Montréal pour la troisième année consécutive. Les Eskimos prennent l'avion cet après-midi pour Victoria où ils établiront leur camp d'entraînement jusqu'à samedi.

Jackie Parker et Hal Patterson à l'honneur

WIINIPEG. — (PC). — Jackie Parker, des Eskimos d'Edmonton, a été choisi le joueur le plus utile à son club dans la Conférence de l'Ouest pour la saison qui vient de prendre fin. Parker a ainsi gagné le trophée Jeff Nicklin pour la sixième fois de sa carrière.

Parker s'était mérité cet honneur pour la première fois en 1954. En 1955, c'est Ken Carpenter, des Roughriders de Saskatchewan, qui recevait le trophée mais Parker en reprenait possession dès l'année suivante pour le conserver depuis.

Parker a mérité 21 votes de première place sur un total possible de 25. Il a été placé deuxième sur deux bulletins de vote et seulement deux votants l'ont complètement ignoré. Parker en tout a reçu 67 votes sur un total possible de 75.

Le demi Willie Fleming, des Lions de la Colombie-Britannique, qui a fini deuxième dans la course au championnat des compteurs, s'est classé deuxième dans ce scrutin avec 32 points. Earl Lunsford, du Calgary, a fini troisième.

Patterson choisi

MONTREAL. (PC) — Pour la quatrième — et probablement la dernière fois — les amateurs de football de Montréal ont choisi Hal Patterson comme le joueur le plus utile aux Alouettes de Montréal.

Dans un scrutin conduit à chaque partie par une distillerie, Patterson l'a emporté par 404 points sur le joueur de quart-arrière Sam Etcheverry.

Patterson et Etcheverry ont été échangés aux Tiger-Cats de Hamilton après la saison régulière du Big Four. Peu de temps après la transaction, il fut révélé que les deux joueurs avaient été choisis pour faire partie de l'équipe d'étoiles du Big Four.

Dans le scrutin tenu auprès des amateurs, Patterson a recueilli 21,032 votes et Etcheverry, 20,628. Le demi George Dixon a pris la troisième place ; le bloqueur Bill Hudson, la quatrième et Jacki Simpson, un autre bloqueur, la cinquième.

Hudson a dit qu'il ne veut pas jouer pour les Alouettes la saison prochaine tandis que Simpson a affirmé que si Hudson ne revenait pas à Montréal, il n'y reviendrait pas lui non plus.

Patterson s'est mérité le même honneur en 1955, 1956 et 1957. Aucun joueur des Alouettes n'a remporté le trophée aussi souvent. Etcheverry et Herb Trawick, un bloqueur à sa retraite, l'ont gagné chacun deux fois.



CLEROUX



CHUVALO

22	Age	23
6'1½"	Grandeur	6'1"
205	Poids	210
74½	Portée	73¾
43	Poitrine normale	45
46	Poitrine développée	47
33	Ceinture	32½
9	Poignet	8
10½	Cheville	10
13½	Avant-bras	13
17½	Mollet	16⅛
16½	Biceps	16½
13	Poing	13¼
29	Cuisse	24¾
17	Cou	17

Les deux adversaires du combat de demain

Pas de match revanche pour le perdant de demain soir

"Non, définitivement non", nous a-t-on répondu hier soir lorsque nous avons demandé s'il y avait une clause par laquelle le perdant de l'important combat de championnat poids lourd canadien, de demain soir, au Forum, pourrait réclamer plus tard une rencontre revanche.

"Il n'y a aucun paragraphe à ce sujet ni dans le contrat de Robert Cléroux, ni dans celui de George Chuvalo", nous a certifié un membre de l'organisation du promoteur Eddie Quinn. Il ajouta: "lors même qu'il y aurait une telle clause, je douterais de sa valeur légale. Les nouveaux règlements de la Fédération canadienne de boxe disent bien qu'il ne peut être question de combat revanche lors d'un match pour un championnat du pays".

Entraînement terminé

Cléroux a terminé son entraînement hier. Il ne retournera pas au gymnase. Aujourd'hui il fera une longue marche mais ne mettra pas les gants. Il ne frappera pas davantage sur le ballon. Il se reposera d'ici le combat de demain soir.

Chuvalo a également mis fin à son entraînement. Il ne fera maintenant que de légers exercices afin de se tenir alerte.

Il semble que Chuvalo aura un avantage de cinq livres sur son rival. Il pèse en effet actuellement 209½ contre 204½ par Cléroux.

La Commission athlétique de Montréal a annoncé hier qu'elle fera connaître demain midi l'identité de l'arbitre et des trois juges de ce combat qui paraît passionner les amateurs de boxe de toute la province. Il semble à peu près certain que l'arbitre sera un Montréalais.

Chuvalo bien déterminé

Jack Allen est convaincu que Chuvalo livrera un combat infiniment supérieur au premier qui lui coûta le titre de champion du Canada. "Il lui fallait une défaite du genre pour l'a-

Voir BOXE en page 42

Voici la listes des préliminaires de la séance :

4 rondes
Leslie Borden vs Bob Harris
6 rondes
Willie Bell vs Ernie Cab
6 rondes
Dave Hilton vs Estella Cruz
6 rondes
Marcel Bizien vs Fernand Simard
6 rondes
Joey Durelle vs Gordon Mullins.

ICI et LÀ dans LE SPORT

Le succès du meeting du Richelieu souligne la vogue du trot et amble

par André TRUDELLE

"Il y a quelques années, lorsque j'ai débuté à titre d'administrateur au parc Richelieu, le public était loin de comprendre les courses comme il le fait aujourd'hui. Combien de fois ai-je dû discuter et expliquer à des mécontents, dans mon bureau, que la piste ne faisait que servir d'intermédiaire entre les parieurs !

"Alors qu'à cette époque la moyenne de paris par personne se chiffrait par $28 ou $29, elle est aujourd'hui, huit ans plus tard, passée à $45 par tête," nous disait Raymond Lemay, trésorier au parc Richelieu, à qui nous demandions ses impressions sur le meeting de cent jours qui vient de prendre fin.

"Il va sans dire que plus l'assistance à une réunion est faible, plus la moyenne par personne est forte, et inversement. Si la température est maussade et l'assistance réduite à quelque 3,000 personnes, elle est formée en grande majorité de parieurs qui verseront jusqu'à $195,000 au mutuel. Si la température est idéale, et la foule de 7,000 ou 8,000 personnes elle n'atteindra que $360,000 ou $370,000 au mutuel. La moyenne variera donc selon l'assistance de $80 à $35 par personne.

Le parieur montréalais se rapproche du professionnel

"Le parieur montréalais n'est plus l'amateur qu'il était il y a huit ans. Il se compare à quelques dollars près, en moyenne, à celui des meilleures pistes américaines. Mais, à mon avis, il n'a pas encore atteint son professionnalisme. Je m'explique.



RAYMOND LEMAY

"Le parieur professionnel ne cherche pas à toucher de gros profits. Il veut surtout jouer sûrement et retrouver son capital. Il sait se contenter de doubler son argent. Je crois que le jour — et il n'est plus très loin — où les pistes n'auront plus besoin des paris quinellas et exactas pour équilibrer leur budget, le parieur montréalais aura alors réellement atteint le niveau professionnel.

"Le succès du meeting qui vient de prendre fin, je l'attribue à un ensemble de facteurs, mais principalement au fait que le secrétariat des courses et son chef, Georges Giguère, ont su équilibrer leur distribution de bourses. De cette façon, du début d'août à la fin du meeting, ils ont été en mesure de compter toujours sur de bons chevaux. Au début, alors que les stakes étaient nombreux, nous avons pu nous faire une banque qui nous a permis, au cours des dernières semaines, de nous montrer plus généreux envers les propriétaires qui ont consenti à laisser courir leurs bons chevaux un peu plus longtemps. Richelieu aura versé $1,120,000 en bourses au cours de son meeting, soit $20,000 de plus qu'exigeait son contrat avec la United Harness Horsemen Association.

Autres facteurs de succès

"Parmi les autres facteurs, je n'hésite pas à mentionner les précautions prises par le président, M. Paul Dansereau, pour éliminer les curieux et les indésirables auprès des écuries et du paddock. Les policiers affectés à ce service se sont montrés inexorables. Le président des juges, Edwin T. Keller, et ses adjoints Claude Brissette et Paul-Emile Larente méritent également des félicitations, de même que J.-L. Lambert, responsable de la patrouille du film.

"Les chiffres que j'ai cités prouvent que le sport des courses sous harnais progresse et va de l'avant, même si, et particulièrement aux Etats-Unis, certains centres ont connu des périodes de régression. La plupart des pistes de la province de Québec, exception faite de celle de Trois-Rivières, ont accusé des augmentations au mutuel. Il n'y a pas de raison pour que cela ne continue pas.

"Plusieurs craignent que la restauration du turf nuise aux courses sous harnais, je ne le crois pas. Il y a place pour les deux sports et l'un aidera peut-être l'autre."

Bright à Calgary ?

CALGARY. (PC) — Un quotidien de Calgary, The Herald, rapportait hier que Johnny Bright, des Eskimos d'Edmonton, tentera d'obtenir en 1961 le poste d'instructeur-en-chef avec les Stampeders de Calgary. Selon le journal en question, Bright a déjà discuté du sujet avec le gérant général, Jim Finks, et soumettra sa demande officielle après la joute de la coupe Grey.

Bright a commencé sa carrière professionnelle au Canada à Calgary, avant de passer à Edmonton en 1954. Depuis cinq ans, il a été choisi pour faire partie de l'équipe d'étoiles de la Conférence de l'Ouest comme joueur de champ arrière.

A Edmonton, Bright n'a pu être rejoint pour commenter la nouvelle. Il a été hospitalisé hier afin de subir des traitements pour un douloureux "charley horse". Bright sera toutefois rétabli à temps pour la joute de la coupe Grey samedi à Vancouver.

Frank Clair ? connais pas

OTTAWA. (PC) — Et puis, après tout, qui est Frank Clair ?

Un amateur de football d'Ottawa a déclaré hier qu'il a logé un appel téléphonique à un hôtel de Toronto, dimanche après-midi, pour féliciter l'instructeur Frank Clair, de la victoire de ses Rough Riders aux dépens des Argonauts de Toronto, dans la finale pour le championnat de l'Est. La conversation avec la réceptionniste alla un peu comme ceci:

"Pourriez-vous, s'il vous plaît me mettre en communication avec la chambre de Frank Clair ?"

"Clair ?" de dire la téléphoniste. "Comment épelez-vous son nom et d'où vient-il ?"

Calderwood vs Ray

LONDRES, (PA) — Chic Calderwood, l'invincible champion mi-lourd britannique, est favori pour battre l'Américain Sonny Ray, de Chicago, ce soir, dans un match de dix rondes au stade Wembley de Londres.

Calderwood entend conserver son dossier intact et ainsi améliorer ses chances d'obtenir un match de championnat mondial contre Archie Moore. Le boxeur écossais de 23 ans a récemment battu Willie Pastrano de la Nouvelle-Orléans. Il est classé au deuxième rang chez les mi-lourds tant par les experts de la NBA que de la revue de boxe Ring.

Le Tour du St-Laurent

Voici les étapes du Tour du St-Laurent 1961 :

Mardi, 1er août — 120 milles
1ère étape — Québec, Charlesbourg, Lorretteville, Donnacona, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Tite, Grand-Mère, Shawinigan.
90 milles ; dîner
2e étape — Shawinigan, St-Boniface, St-Etienne, Trois-Rivières.
30 milles ; coucher.

Mercredi, 2 août — 130 milles
3e étape — Bateau — Nicolet, Sorel.
90 milles ; dîner ;
4e étape — Montréal, circuit fermé.
40 milles ; coucher.

Jeudi, 3 août
5e étape — Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke.
120 milles ; coucher ;

Vendredi, 4 août — 150 milles
6e étape — Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Plessisville, Princeville, Thetford Mines.
125 milles ; dîner ;
7e étape — Thetford Mines, circuité fermé.
25 milles ; coucher

Samedi, 5 août — 100 milles
8e étape — Thetford Mines, Guadeloupe, St-Théophile, St-Georges, Ste-Marie.
60 milles ; dîner ;
9e étape — Ste-Marie, Levis, contre la montre.
40 milles ; coucher.

Dimanche, 6 août — 40 milles
10e étape — 3 circuits fermés ; 1 étape contre la montre.

Normand Benoit compte 2 buts

Normand Benoit a réussi deux buts hier soir dans la victoire de 2 à 1 de l'Institut des Arts Appliqués sur le Métier Mont St-Antoine. Laurent Duval a été l'unique compteur des perdants. C'était la première des deux joutes de la Ligue des Ecoles Spécialisées, section B.

Les Métiers Commerciaux ont triomphé du Métier Automobile, 2 à 1. Claude Labrie et Gilles Beaubien ont marqué chacun un but pour les vainqueurs. Roger Desjardins a évité le blanchissage à son club.

T.V. à LOUER
Service gratuit
RE. 1-4221 PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCE
6274 rue Christophe-Colomb

VERIFICATION D'AUTOMNE
• IGNITION • CARBURATEUR
• BATTERIE • CHAUFFERETTE • RADIO
AUTO ELECTRIC SERVICE CORP.
Ouvert jour et nuit et samedi matin
2089 SANGUINET près Sherbrooke
MOTORDROME — établie en 1918
VI. 5-5131

ACHETEZ VOS
PNEUS D'HIVER
Maintenant et épargnez
Pour une TRACTION SUPERIEURE
choisissez le pneu Firestone
Town & Country
NOUS LIVRONS
Appelez
UN. 6-3667

670 - 15
PNEUS D'HIVER
A SEMELLES NEUVES
$9.95 incluant votre pneu en échange
Autres grandeurs à REDUCTIONS SEMBLABLES
Tant qu'il y en aura
PNEUS NEUFS de MARQUES CONNUES

GRANDEUR	GENRE CHAMBRE A AIR	SANS CHAMBRES A AIR
670 x 15	16.95	21.95
710 x 15	19.95	21.95
760 x 15	19.95	21.95
750 x 14	—	19.95
800 x 14	—	20.95
850 x 14	—	20.95

Incluant votre échange classe A
* Aussi grandeurs pour autos européennes
Département de l'alignement et freins
OUVERT JUSQU'A 6 P.M.
United Tire & SUPPLY CO. LTD.
ETABLIE EN 1914
671 OUEST, ST-JACQUES près Carré Victoria UN. 6-3667

GRANDES AUBAINES chez C.M.
jeudi, le 24 novembre
Surveillez LA PRESSE MERCREDI

★★★

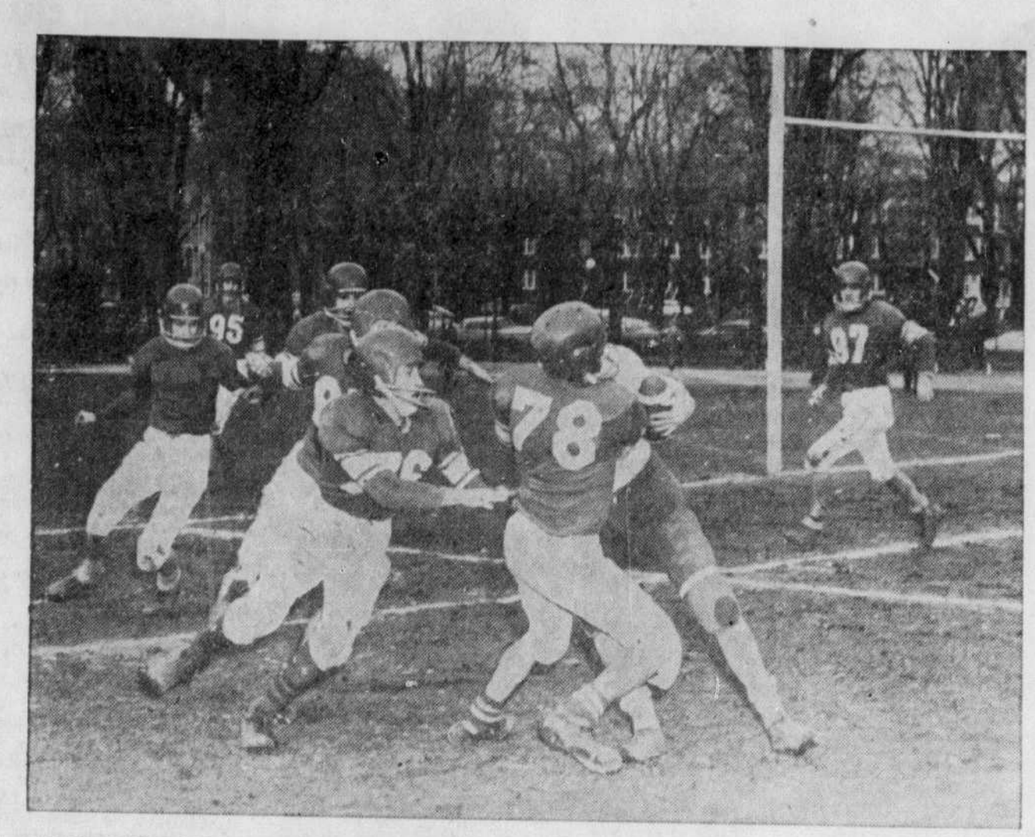


photo LA PRESSE

A UNE JOUTE DE CHAMPIONNAT — Le demi Pierre LeBel, des Kodiaks du Mont-St-Louis, est ici complètement entouré d'adversaires lors d'un impressionnant gain dans la joute pour le championnat de la Ligue Intercollégiale de football qui a eu lieu dimanche au parc Lafontaine contre le Collège Bourget, de Rigaud. LeBel est sur le point de tomber sous le plaqué de Claude Lussier (78). Guy Meunier (76), Pierre Lacoste, à gauche, et trois autres viennent prêter main-forte. Les Kodiaks ont triomphé par 39-14 pour leur premier championnat au circuit.

Malgré sa petite taille

Ronnie Stewart est robuste et très difficile à arrêter

Vous auriez tout ce qu'il faut pour faire deux Ronnie Stewart d'un Billy Shipp. Mais le demi-arrière des Rough Riders n'en passe pas moins inaperçue chez les adversaires, même avec ses 170 livres. Et prenez-en l'avis de Billy Shipp.

Le bloqueur des Alouettes, un mastodonte de 280 livres reconnu comme l'un des plus puissants du Big Four, n'a pu s'empêcher de faire l'éloge de Stewart après la rencontre au cours de laquelle les talents de coureur du minuscule Stewart ont pratiquement ruiné la défense de l'équipe montréalaise.

Les Rough Riders ont écrasé les Alouettes au compte de 51-21 et Stewart, roulant et bondissant sur les bloqueurs, les jambes au cou, réussit quatre touchés et établit un record de transport de ballon de 287 verges.

Durant l'une de ses courses, Ronnie fut immobilisé devant la défense des Alouettes lorsque Shipp fonça en avant avec "la charge la plus vicieuse" qu'il ait jamais faite.

"Mais le petit coureur ne fut pas ébranlé le moins du monde, d'ajouter Shipp; que comptez-vous faire avec le tels chevreuils ?"

Stewart, diplômé de l'université Queen's, étudiant en droit qui en est à sa trosième saison dans le football professionnel, s'est mérité le trophée Jeff Russel décerné au joueur de la ligue qui a fait preuve du meilleur esprit sportif, des meilleures aptitudes, et qui a manifesté le plus de gentilhommerie et le plus fort désir de vaincre.

La taille n'a rien à voir

Lorsque l'instructeur Frank Clair l'eut repéré alors qu'il se signalait avec l'équipe de l'université Queen's, il était à prévoir que l'on se demandât si Ronnie avait la taille voulue pour faire son entrée dans le Big Four.

L'étudiant ne mit pas beaucoup de temps à prouver qu'il pouvait se joindre à une équipe professionnelle, même s'il dut attendre jusqu'à cette année pour faire valoir tous ses talents; et c'est par suite des tactiques illimitées de la défense qu'il fut en mesure, au cours de cette saison, d'émerveiller spectateurs, coéquipiers et adversaires.

Avec le concours d'experts bloqueurs de la trempe des Kaye Vaughan et Tom Jones, Stewart fit en somme la vie dure aux bloqueurs de ligne, grâce à l'appui d'un coureur de centre du nom de Dave Thelen. Ils sont l'un et l'autre les deux atouts qui ont permis aux Rough Riders de réussir à merveille dans leur jeu au sol.

Un bon exemple de l'usage qu'ont fait les Riders de Stewart cette année: lors de la première rencontre de l'épreuve finale contre les Argonauts, Ron détala vers la gauche derrière cinq bloqueurs et obtint un touché après une longue course. Il fut poussé hors du terrain à la dernière verge du sanctuaire des Argos où les Riders réussirent à pénétrer après un premier essai, mais il semble bien que Stewart eut réussi le touché s'il n'avait décidé de prendre les devants à l'approche de la ligne d'arrivée.

Etoile à l'arrière

C'est avec un certain respect que les chroniqueurs sportifs parlent de Ronnie Stewart; à ce sujet, voici ce qu'on peut lire dans les colonnes de Scott Young, du Toronto Globe and Mail :

"Avec Ron Stewart, les Rough Riders sont en possession du plus excitant des demi-arrière du football canadien depuis Fritz Hanson. Je n'hésiterais pas à opposer Ron à un Hanson à son meilleur dès maintenant, sans tenir compte que l'étoile des Riders améliore son jeu d'année en année.

"Sa petite taille ne lui nuit en rien et n'a rien à voir à son efficacité, sauf qu'elle l'encourage à mieux faire. Ce qu'on ignore, c'est que sa petitesse dissimule une charpente d'acier, une constitution forte et solide."

Les joueurs du Big Four ne

Voir STEWART en page 42

notes de sport

Double championnat à Fraser

SYDNEY (AP) — Même affaibli par la maladie, le gaucher Neale Fraser demeure le meilleur joueur amateur au monde. L'Australien l'a prouvé en fin de semaine en gagnant deux championnats au tournoi des Nouvelles-Galles du Sud.

Fraser a fait équipe avec son compatriote Roy Emerson et ils ont battu Rod Laver et Bob Mark en trois sets, 6-2, 14-12 et 6-4 dans la finale tout australienne, dimanche.

La veille, Fraser avait battu Barry MacKay, le meilleur joueur des Etats-Unis, en trois sets également, 10-8, 6-4 et 7-5.

Les Australiens défendront la coupe Stanley à la fin de décembre.

LOS ANGELES. (PA) — Eder Jofre, du Brésil, a remporté, samedi soir, le championnat mondial des poids coqs, version de la National Boxing Association, lorsqu'il a knockouté Eloy Sanchez, du Mexique à la sixième ronde d'un match qui devait en durer 15.

Après avoir encaissé une droite dévastatrice à la joue, le pugiliste mexicain a croulé au tapis.

Grâce à cette victoire, Jofre s'est mérité le droit de rencontrer Alphonse Halimi, de France. Halimi étant reconnu champion en Europe, ce match réglerait le litige existant autour de ce championnat.

Les deux pugilistes pesaient 118 livres.

Moss l'emporte

RIVERSIDE, Californie. — (AP)— L'as coureur automobile Stirling Moss a gagné le grand prix des Etats-Unis. Il a, du même coup, passé au troisième rang dans le classement des conducteurs.

Moss s'est mérité une bourse de $7,500. Il a maintenu une moyenne de cent milles à l'heure pendant les 225 milles de l'épreuve. Innes Ireland, d'Ecosse, sest classé deuxième, n'accusant que 45 secondes de retard sur le gagnant. Bruce McClaren, de Nouvelle-Zélande, a fini en troisième place et le favori Jack Brabham, d'Australie, en quatrième.

Hébert vainqueur

LAFAYETTE, (PA) — Lionel Hébert, de cetteville, champion de la P.G.A. en 1957, a gagné le tournoi annuel local, d'une bourse de $15,00, grâce à un total de 272 pour les quatre rondes.

Revers du Laval

CANTON, N.-Y. (PA) — Le Rouge et Or de l'Université Laval a connu un début de saison moins fructueux que les Carabins de l'Université de Montréal. Le Rouge et Or a subi sa troisième défaite en trois jours, et sa trésième par la marge d'un but.

Succès du St-François

HALIFAX. (PC) — Les porte-couleurs de l'Université St-François-Xavier ont eu raison des Sailors de Stadacona 30 à 9, s'assurant ainsi le championnat de la Conférence de football Atlantique.

Akins gagne

CHICAGO. (PA) — L'ancien champion poids mi-moyen, Virgil Akins, a mis le jeune Carl Hubbard, de Philadelphie, hors de combat à 2:42 de la cinquième ronde hier soir au Marigold Garden de Chicago. Akins, un vétéran de 32 ans de St-Louis qui perdait son titre aux mains de Don Jordan il y a 18 mois, a eu l'avantage durant toute la rencontre.

JOUTES DE HOCKEY

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Québec

Ligue de l'Est
Kitchener à Sault-Ste-Marie

Ligue Métropolitaine
St-Jérôme à Verdun, 8 h. 30
Lachine à Rosemont (P.-Sauvé) 7 h. 30
Valleyfield à National (P.-Sauvé) 9 h.

Ligue Provinciale Junior
Montréal-Nord à St-Hyacinthe

Ligue Snowdon
Metro Heat à Golconda
Parkway à Laurentien

HIER

Ligue Dépression
Sages 2, Totem 2
Grads 1, Hobos 3

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	20	10	6	4	72	66	24
Toronto	20	10	6	4	64	49	24
Détroit	21	10	7	4	69	64	24
Chicago	20	9	6	5	60	53	23
Boston	20	4	10	6	54	66	14
New-York	19	5	13	1	57	78	11

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	19	14	5	0	99	40	28
Buffalo	20	11	9	0	75	74	22
Québec	24	11	13	0	75	94	22
Cleveland	20	10	10	0	59	65	20
Rochester	19	9	9	1	66	62	19
Hershey	19	9	9	1	59	64	19
Providence	22	7	15	0	62	96	14

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	17	13	3	1	77	40	27
S.-Ste-Marie	19	10	7	2	62	60	22
Sudbury	21	7	11	3	72	84	17
Kitchener	18	6	8	4	62	73	16
Kingston	17	7	8	2	67	72	16
Royal	20	5	11	4	53	64	14

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	10	7	2	1	68	48	15
Lachine	9	7	2	0	55	32	14
Verdun	9	5	3	0	42	40	11
Sorel	9	4	4	1	35	38	9
Rosemont	9	3	4	2	41	43	8
N.-D.-G.	8	3	5	0	29	53	6
National	8	2	5	1	29	39	5
Valleyfield	8	1	7	0	28	41	2

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
As Junior	11	10	1	0	69	26	20
Shawinigan	11	7	3	1	67	49	15
St-Hyacinthe	11	5	5	1	52	49	11
Citadelles	12	5	7	0	45	57	10
Mtl-Nord	13	4	9	0	37	53	8
T.-Rivières	11	3	8	0	50	67	6

LIGUE TRANSPORTATION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	6	5	1	0	40	11	10
Hy.-Québec	6	4	2	0	25	24	8
Police	6	2	4	0	18	58	4
C.N.R.	6	1	5	0	22	32	2

LIGUE DEPRESSION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	5	4	1	0	19	10	8
Sages	5	3	1	1	14	13	7
Grads	5	2	3	0	15	18	4
Totem	5	0	4	1	9	14	1

LES QUILLES

"Le public parfois injuste envers les athlètes" – Yvon Charbonneau

par PAUL-EMILE PRINCE

"Le public n'est pas toujours juste pour les athlètes", nous déclarait hier un quilleur montréalais qui a connu ses heures de gloire, Yvon Charbonneau, frère d'un autre quilleur émérite, Roger Charbonneau.

M. Charbonneau faisait allusion au dernier match de quilles disputé devant des milliers de téléspectateurs. "On se montre trop exigeant", dit-il.

Notre interlocuteur s'expliquait par la suite en disant : "Parce qu'on a vu Rolland Morin fournir une excellente performance, une semaine plus tôt, on affirme aussitôt qu'il a mal joué, qu'il a été nerveux, parce qu'il n'a pas réussi un score aussi bon".

Il faut dire que tout peut arriver dans une série de trois parties, tout comme une éliminatoire de quelques joutes dans tout autre sport. Il est difficile de bien juger de la valeur d'un athlète par une performance très courte.

"Il est vrai que Rolland Morin peut jouer de bien meilleures parties, mais il y a toujours un élément surprise dans ce sport, et cet élément est la chance."

Ceux qui ont pratiqué ce sport savent avec quelle facilité ils peuvent réussir des abats, une journée en particulier, mais que par contre ils sont impuissants à frapper la quille centrale à plomb, une autre journée, et ont peine à réussir quelques réserves. "Voilà toute la différence, elle dépend de peu de chose mais le pointage est bien différent."

Mais ce dont M. Charbonneau préfère, c'est nous parler de Rolland Morin qu'il considère comme un des trois meilleurs quilleurs de la province et un des plus spectaculaires.

Rolland Morin, un quilleur qui sait éliminer la tension

Morin est-il d'un calme imperturbable ou manifeste-t-il une certaine nervosité comme plusieurs devants les caméras de la télévision.

"Je suis parfois un peu nerveux", confiait-il un jour à M. Charbonneau. Mais en toute sincérité, il avait soin d'ajouter: "Mais cette nervosité n'a rien à voir avec mes performances. Du moins, elles ne sont pas cause des demi-succès".

Le directeur de la section des quilles au Centre Immaculée-Conception précise sa pensée. "Ainsi, dit-il, il y a des sportifs que la nervosité paralyse. Je crois que quelques joueurs ont ainsi été des victimes à la télévision de cette nervosité quasi maladive. Mais elle n'a pas le même effet chez tous", dit-il.

"Pour certains, elle agit comme un fouet, surtout chez des gens lymphatiques. Elle les stimule et leur permet de réussir de meilleures performances. Mais Morin n'entre ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories. C'est un compétiteur bien différent de plusieurs", ajoute M. Charbonneau.

"Rolland Morin est ce genre d'athlète qui joue pour produire. Son ambition n'est pas tant de vaincre son adversaire que d'arriver au meilleur résultat possible. Il est d'ailleurs le même dans une pratique que dans un match si important soit-il.

"Ainsi, il semble faire abstraction de l'adversaire, de la lutte serrée qu'il peut être en train de lui livrer. Ce qui l'occupe, c'est de réussir le meilleur score possible.

"C'est pourquoi il peut ressentir parfois une certaine nervosité quand il ne réussit pas à son goût, mais le fait qu'il peut éliminer de son esprit la pensée de l'adversaire qui menace, qui le devance ou pourrait le rejoindre, lui enlève une forte tension.

"C'est probablement dans ce sens qu'il est un quilleur calme."

Morin a-t-il une recette particulière, une méthode à lui seul pour arriver à un tel succès ?

"Je ne lance jamais une boule avant d'être sûr de la bien lancer", confiait-il également à M. Charbonneau. Le quilleur de Saint-Hyacinthe attache ainsi toute l'importance que les connaisseurs donnent à l'approche à cette façon de se placer, de se mettre en position excellente de lancer. Pour le quilleur, elle importe autant que le départ pour un coureur de petites distances.

Charbonneau en conclut donc que même Lionel Plante a bien joué contre Morin, dimanche dernier. Il a rarement lancé de mauvaise boule, mais il manquait la cible par une ligne ou deux, et tout cela faisait une différence énorme.

Un triple de 675

Au tournoi des Champions, 38 concurrents se sont qualifiés lors de la première ronde éliminatoire du tournoi. C'est un quilleur d'East Angus, Gerard Skelling, qui a réussi le meilleur triple avec 675, suivi de Guy Bouchard, de Montréal, avec 645, et Rolland Fournier, de Baie-Comeau.

L'on sait que les deux joueurs réussissant les plus hauts triples dans chaque salle de la province au cours des 20 semaines du tournoi se qualifient pour participer au tournoi de leur propre salle à la fin de la saison. Lors des tournois suivants l'on choisira parmi les meneurs les 120 quilleurs qui prendront part au grand tournoi final où seront choisis les participants du tournoi à la télévision, l'an prochain :

Voici la liste des 20 meilleurs :

Gérard Skelling, East Angus	675
Guy Bouchard, Montréal	645
Rolland Fournier, Baie-Comeau	635
Fernand Beauregard, Farnham	633
Marcel Jarry, Farnham	633
Gilles Duclos, Granby	615
Romuald Primeau, Valleyfield	613
Richard Plourde, Shawinigan	611
Y. Marchesseault, St-Hyacinthe	610
Elie Labrie, Chicoutimi	610
Pietro Cheno, Sept-Iles	605
Jacques Whittom, Québec	603
Victorin Samson, Thetford Mines	590
Robert Gagné, Rivière-du-Loup	589
Jacques Roy, La Tuque	589
Johnny Davis, St-Jean	588
M. Beaumont, St-Joseph-d'Alma	586
Marcel Guilbert, Trois-Rivières	580
Renald Duguay, Chandler	579
Jérôme Robert, St-Jérôme	579



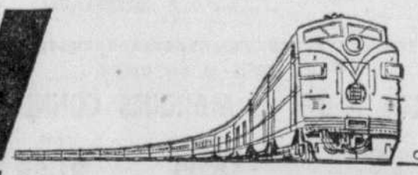
UN TRAJET AGRÉABLE, DU PREMIER AU DERNIER MILLE

Voyage par train, voyage sans ennuis

Le voyageur moderne dispose de plus en plus de modes de transport variés.
La *hâte* le porterait à emprunter le moyen le plus rapide. L'*attrait* et la *commodité* de certains autres, et l'*aventure*, pourraient à leur tour influencer son choix.
Par contre, si la *sécurité* est à première vue une qualité moins miroitante, elle acquiert une importance croissante.

Demandez à celui qui "donne congé" à sa voiture pourquoi il voyage par le Canadien National. Il vous dira que le train lui offre en effet la tranquillité, le confort, l'espace voulu pour se détendre *et, du départ à l'arrivée, un sentiment de profonde quiétude.*
Les automobilistes soucieux de leur sécurité concluent: "*Pour un voyage de 100 milles ou plus, je prends le train*".

Ne traînez pas d'ennuis–prenez le train CN CANADIEN NATIONAL



CN-60-53-NP

De MONTREAL à

WINNIPEG — Détendez-vous dans le SUPER CONTINENTAL — Seulement $50.20 — Chambrettes classe touriste maintenant à votre disposition

CHICAGO — Vous arrivez DETROIT $21.40 — reposé CHICAGO $33.08 — Voitures-lits et voitures-restaurants de premier ordre

OTTAWA — Quatre départs chaque jour — Seulement $4.30 — Evitez les embouteillages (Tarif aller en voiture ordinaire)

NEW YORK — Vous arrivez le matin au coeur de la métropole newyorkaise — Seulement $15.43 — Choix de couchettes

HALIFAX — Le train des voyageurs avertis L'OCEAN LIMITE — Seulement $29.35 — Pas besoin de changer de train

REDUCTIONS AVANTAGEUSES POUR 2 PERSONNES ou PLUS voyageant ensemble (aller-retour).

Demandez les billets pour GROUPES EN VOITURE ORDINAIRE — vous économisez !

S'appliquent à tout billet de $5. ou plus partout au Canada.

Voyager en groupe est tellement plus agréable !

pour détails et réservations COMPOSEZ UN. 6-3471

NOUVEAU ! La FORMULE "TOUT COMPRIS" pour les MARITIMES et l'OUEST CANADIEN.

Vous obtenez DAVANTAGE ET A MEILLEUR MARCHE

BILLET — LIT — TROIS REPAS PAR JOUR — MEME LES POURBOIRES !

2 personnes ou plus voyageant ensemble bénéficient de réductions importantes

Les tarifs "tout compris" incluent la plupart des longs trajets .

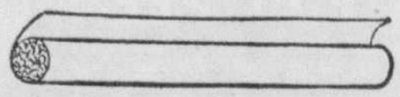
OBTENEZ GRATUITEMENT PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ASSUREZ-VOUS D'UN SERVICE PLUS COMPLET
CONSULTEZ SANS OBLIGATION
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE-FRANÇAISE
UN SEUL BUREAU AU CANADA

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
20 MEZZANINE — EDIFICE DOMINION SQUARE — 1010, STE-CATHERINE O., MONTREAL 2

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
UN. 1-7272

VISITONS D'ABORD NOTRE BEAU CANADA — Renseignez-vous sur nos beaux voyages par les services du C.N. et d'Air Canada.
VACANCES et VOYAGES : Billets, hôtels, croisières, tours, groupes, itinéraires, brochures. — Service à titre gracieux.

Si vous recherchez la saveur...



Roulez avec le meilleur !



Le tabac à cigarettes le plus populaire au Canada

Vives protestations de la ligue canadienne d'éducation physique

Contre la promotion fédérale de l'athlétisme AMATEUR

QUEBEC. — L'intention du gouvernement fédéral de promouvoir la pratique de l'athlétisme amateur, manifestée lors de la lecture du discours du trône, a soulevé des protestations de la part de la ligue canadienne d'éducation physique. Par la voix de son secrétaire Don Guay, la ligue s'élève avec force contre cette attitude dans un communiqué remis à la presse, hier, et dont voici la teneur :

"L'action du gouvernement fédéral qui veut encourager la jeunesse canadienne à la pratique de l'athlétisme amateur est certes louable, mais aussi très naïve. Le gouvernement fédéral ne se doute peut-être pas que le sport amateur organisé n'existe pas. Prenez l'exemple du tennis, les professionnels et les amateurs gagnent leur vie en jouant.

Définition olympique

L'article 38 des règlements des jeux olympiques nous donne la définition de l'amateur: "un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné par goût et par distraction ou pour son bien-être physique ou moral, à la pratique du sport sans en tirer de profits matériels directement ou indirectement "Si cette définition de l'amateur était respectée, il faudrait disqualifier tous les supposés amateurs.

Comment devient-on champion ? Parce qu'on y consacre beaucoup de temps et d'efforts. Mais l'athlète ne peut le faire que parce qu'une compagnie, une université quelconque s'est intéressée à lui. Elle lui a permis de passer à l'entrainement le nombre d'heures sans lesquelles un athlète doué ne devient jamais un champion. En lui assurant son avenir social, elle le libère de ce souci qui ronge les sportifs pauvres; c'est bien gentil de donner tant de temps, de soins et d'attention à ce qui est son divertissement favori au moment même où les autres jeunes gens préparent leur avenir, mais l'âge des records passé, que reste-t-il ? Des souvenirs, des médailles, des coupes. Est-ce que la race est améliorée ? ?

Conception unilatérale

La ligue canadienne d'éducation physique s'élève aujourd'hui contre cet effort de répandre l'athlétisme. La pratique exclusive de l'athlétisme conduit au culte de l'efficience, du record, du champion. L'éducation physique intégrale est un état d'esprit contraire à cette conception unilatérale, car c'est une déviation qui peut être lourde de conséquences.

Pourquoi le gouvernement fédéral gaspillerait des sommes d'argent pour former des champions, alors que des esquimaux du nord canadien crèvent de faim. (Elijah Menarik) — La Presse, lundi 14 nov., 1960, p. 5 — alors que notre population scolaire est en déchéance physique. Alors que 34 pour cent de la poplation d'âge militaire est inapte au service dans l'armée.

Pourquoi le gouvernement fédéral gaspillerait des sommes d'argent dans le simple but de former des athlètes pour les grandes compétitions internationales, sous le prétexte de sauver le prestige du pays. Ceux qui ont cet état d'esprit ne songent certainement pas qu'on ne juge pas un peuple au nombre de ses champions, mais au nombre de ses malades. Et c'est rabaisser la valeur d'une race que de l'évaluer simplement sur ses valeurs physiques.

Un problème humain

Messieurs les dirigeants canadiens, êtes-vous aveugles ou sourds ? Mes termes manquent peut-être de mesure, et je m'en excuse. Ils sont à la mesure de mon indignation et de ma souffrance, car je me suis penché sur l'affreuse misère des enfants. Ces enfants sont porteurs de déséquilibres abdominaux qui feront des infirmes des mères futures : "Les femmes saines font les races saines.

Ils ont des déviations vertébrales qui les laisseront sans force pour les travaux de la paix ; ils ont des insuffisances respiratoires qui menacent leur existence même.

Le problème humain est à la base de tous les autres problèmes. Quel but pourrait poursuivre la civilisation, si ce n'est d'apporter aux êtres humains une part plus grande de bonheur ? Croyez-vous au bonheur quand la faiblesse, la déchéance physique vous empêchent d'acquérir ce qui est indispensable à la vie ? Je comparaitrai volontiers devant les autorités pour faire la preuve que notre jeunesse est lamentable et que nous avons la possibilité de l'améliorer rapidement. La vérité est que la politique a toujours ses mares stagnantes. Il y a un problème de chômage, de prestige, etc. . . . mais il n'y a pas de problème de la race.

Contre les dieux du stade

La L.C.E.P. est contre la formation de champions, ces dieux du stade, de la vedette sportive. Il est vrai que ces vedettes sportives servent d'abord à la publicité de l'université qui est souvent une entreprise commerciale dont la presse, la radio, la télévision parleront chaque jour. Il faut sauver le prestige du pays, de l'université. Où est le minimum éducatif dans cette action limitée à quelques individus, souvent toujours les mêmes ?

Depuis plus de 50 ans notre jeunesse s'adonne à toutes sortes d'activités sportives, et nous n'avons eu aucune amélioration de la race. L'erreur est le propre de l'homme et nous nous sommes tous trompés. Persévérer serait diabolique. Nous préférons et de beaucoup pour l'avenir de la race que notre jeunesse pratique une éducation physique intégrale, qui améliorera les types humains et qui donnera ou redonnera l'équilibre bio-psychospirituel à l'être humain.

Je suis loin de partager l'optimisme de ceux qui prétendent sauver le prestige du pays par la formation de champions, car notre pays n'a pas le nombre nécessaire sur lequel s'opère la sélection. Ainsi nous ne pouvons que considérer avec un pessimisme amer l'avenir de notre race. Il ne faudra pas espérer avec la formation de champions et quelques victoires internationales d'une écurie d'athlètes, cacher l'immense faiblesse de l'éducation physique de la masse, pas plus qu'il ne faut considérer qu'un peuple sain ne peut exister sans victoires olympiques. Quoi que l'on en dise, le sport n'est que très partiellement un baromètre de santé d'un pays.

L'exemple de la jeunesse américaine le prouve surabondamment.

Souhaits de la ligue

La L.C.E.P. refuse la recherche de l'exploitation systématiques du "surhomme" qui se réalisent trop souvent au détriment de l'organisation humainement et socialement plus valable, de l'éducation physique hygiénique et récréative de la masse des individus.

Si le gouvernement fédéral peut disposer d'argent pour l'exercice physique, nous souhaitons ardemment que cet argent soit employé à meilleures fins, qu'il soit employé à l'intégration de l'éducation physique rationelle à l'école, qu'il serve à régénérer la race canadienne qui court vers la déchéance physique. Pour le salut de la jeunesse, nous demandons au gouvernement fédéral de méditer sur ce problème. Alors, je l'espère, les yeux verront, les oreilles entendront. Nous avons le devoir d'exiger le salut de la race.

Jugement favorable aux primes dans les boîtes de savon...

OTTAWA. (PC) — La Cour suprême du Canada a maintenu, hier, l'acquittement de la compagnie Proctor & Gamble of Canada de l'accusation d'avoir distribué des prix par le truchement d'une loterie illégale.

La compagnie de savon était accusée d'avoir mis sur pied un système en vertu duquel elle payait $5 aux clients qui répondaient aux questionnaires insérés dans 10,000 empaquetages de ses produits. Ces empaquetatages contenant les questionnaires étaient marqués d'une étiquette à cinq étoiles, tout comme 90,000 autres, d'ailleurs, qui n'en contenaient pas.

C'est le procureur général de l'Alberta qui en avait appelé de la sentence d'acquittement. Il soutenait que le système constituait un procédé de distribution de prix soumis au hasard et non à l'habileté, ce que défend le code pénal. Le procureur général assimilait cette méthode de procéder à une loterie.

La compagnie a répliqué que les $5 étaient payés quand le client répondait à un questionnaire relatif aux produits de la compagnie. Il s'agissait, en somme, d'un paiement en retour d'un service, non d'un prix basé sur le hasard.

La Cour de l'Alberta avait d'ailleurs jugé qu'il s'agissait d'un plan reflétant un effort sincère de la part de la compagnie pour recueillir les opinions des ménagères utilisant ses produits.

ANNONCE

Grâce à Cette Crème Etonnante

Vous ne sentez plus votre dentier!

Poli-Grip vous donne un ajustement si parfait et un confort si sûr qu'elle vous fait oublier que vous portez un dentier. Et Poli-Grip vous fournit également tous ces avantages :

1. Poli-Grip forme un coussin crémeux qui élimine toute friction irritante sur les gencives.
2. Retient même les dentiers du bas peu profonds.
3. Scelle les bords, afin d'empêcher les aliments de s'infiltrer.
4. Vous permet de manger n'importe quoi.
5. Garde le dentier bien en place lorsque vous riez, chantez et même éternuez.
6. Fabriquée et garantie par Polident.

Votre argent vous sera remboursé en double, si la merveilleuse crème Poli-Grip ne vous donne pas plus de confort et plus de sécurité que vous en aviez auparavant! G-24F

DEPUIS 37 ANS

Transaction incomparable • Service supérieur

Duval MOTORS

Le plus populaire dépositaire à Montréal

CHEVROLET—CORVAIR—ENVOY

529 est, JARRY — CR. 9-7211

VOTRE ARGENT RAPPORTE 5% SUR DEPOTS A TERME

GUARANTY TRUST COMPANY OF CANADA

610 RUE ST-JACQUES O.

UN. 6-8816

EN MONTRE DEMAIN

LA NOUVELLE ENVOY

(UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS)



Sedan Custom Envoy (pneus à flanc blanc, moyennant supplément)

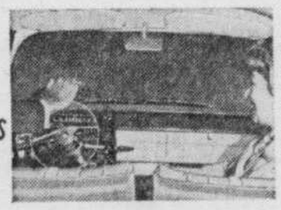
LA VOITURE QUI VOUS OFFRE LE PLUS D'ÉCONOMIE, DE COMMODITÉS, D'ÉLÉGANCE!

La voici enfin—la voiture la plus avantageuse qui soit—*la nouvelle* Envoy! Cette voiture qui vous permet de réaliser des économies vraiment substantielles—son coût d'achat est on ne peut plus modique—vous offre pourtant une élégance de grand style, un vaste choix de teintes et nombre de caractéristiques que même les voitures les plus luxueuses ne possèdent pas!

Il y a une Envoy qui vous convient *parfaitement*—choix de trois superbes sedans et un magnifique station wagon. Tous modèles 4 portes, amplement spacieux pour cinq passagers et incroyablement économiques!

Passez chez votre concessionnaire dès aujourd'hui voir la voiture de l'année, la *nouvelle* Envoy!

Nouvelles caractéristiques qui ajoutent au plaisir de conduire une Envoy!



PLUS DE LUXE... le magnifique nouveau tableau de bord de la nouvelle Envoy n'est qu'une des caractéristiques qui placent cette nouvelle voiture au sommet de sa catégorie. Et l'Envoy, grâce à son moteur Econo-Power 4 cylindres, ne coûte pas cher d'essence!



MEILLEURE VISIBILITÉ . . . les nouvelles Envoy ont des fenêtres plus grandes qu'auparavant. Le pare-brise enveloppant en verre lamellé ainsi que les fenêtres en verre de sécurité augmentent la visibilité et rendent la conduite plus sûre!



PLUS DE COMMODITÉS . . . voyez comment l'élégant nouveau coffre arrière rehausse l'apparence de l'Envoy et combien il est spacieux, pour contenir les effets de toute la famille! Pour plus de commodité, la clé d'allumage ouvre également les deux portes avant et le coffre à bagages.



PLUS DE COULEURS . . . déjà reconnue comme la voiture la plus élégante de sa catégorie, l'Envoy vous offre maintenant un plus grand choix de teintes! Vous aimerez ses teintes vives et ses coloris pastel, ainsi que ses merveilleux deux tons parfaitement harmonisés. Toutes les nouvelles Envoy vous offrent les intérieurs Glamor-Crafted, gage de *confort* et de luxe!

GRANDE ÉLÉGANCE, GRANDE VALEUR . . . quatre remarquables séries!



$1945* Le super-économique Envoy Standard



$2021* Le fougueux sedan Envoy Special



$2130* L'élégant sedan Envoy Custom



$2248* Le pratique station wagon Sherwood

*Prix de détail maximum suggéré, livrée, avec filtre d'air à bain d'huile, chaufferette, dégivreur et plein d'antigel à MONTRÉAL. Ces prix comprennent les frais de livraison et de manutention ainsi que les taxes de vente fédérales et d'accise. Les taxes provinciales et locales, s'il y a lieu, sont en supplément.

PASSEZ LA VOIR... ESSAYEZ-LA... ACHETEZ-LA... DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ENVOY!

ENVOY

LA VOITURE ANGLAISE CONÇUE ET CONSTRUITE SPÉCIALEMENT POUR LES CANADIENS

FABRIQUÉE POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS, LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET SERVICE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

E-161AF

Vendeurs autorisés Envoy dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384, rue St-Denis — VI. 2-8221

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — PO. 9-4501

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

BARNABE MOTORS LTD.
1850 boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — RI. 4-6101

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701

DUVAL MOTORS LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225 ouest, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — ME. 7-4643

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon (angle rue Namur) — RE. 9-1911

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE
10830 Lajeunesse (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue — OX. 7-2480

Vous allez à Toronto?



- Le *seul* hôtel de Toronto offrant le STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT DE 24 HEURES à tous ses clients.
- Prix à partir de $6.50
- Plan de famille — les enfants de moins de 14 ans, accompagnés d'un adulte, sont admis gratis.

GRATIS! Le service RESERVATRON confirme toutes réservations en 4 secondes. Téléphonez tout simplement à l'un des numéros suivants:

MONTREAL: VI. 2-7777 or UN. 6-4571
OTTAWA: CE. 6-2270

L'HÔTEL
KING EDWARD
SHERATON
service courtois... tarifs modiques

ANNONCE
EXPLICATIONS VITALES SUR ARTHRITE — RHUMATISME
BROCHURE GRATUITE

A titre de service public à tous les lecteurs de La Presse, une nouvelle brochurette de 36 pages, abondamment illustrées, traitant de l'arthrite et du rhumatisme, sera postée GRATUITEMENT à tous ceux qui en feront la demande. Aucun agent ne passera chez vous.

Cette BROCHURETTE GRATUITE explique en détail les causes, les conséquences néfastes et le danger de négliger cet état pénible et paralysant. Elle vous enseignera aussi une méthode de traitement, sans produits pharmaceutiques, qui a fait ses preuves dans des milliers de cas.

Cette brochure vous sera envoyée sans frais ni obligation. Peut-être vous épargnera-t-elle des années de souffrance. Ne tardez pas. Faites venir cette BROCHURE GRATUITE aujourd'hui en écrivant à : The Ball Clinic, Dépt 5241, Excelsior Springs, Mo.

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe . . . Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre . . . et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!



pour l'estomac

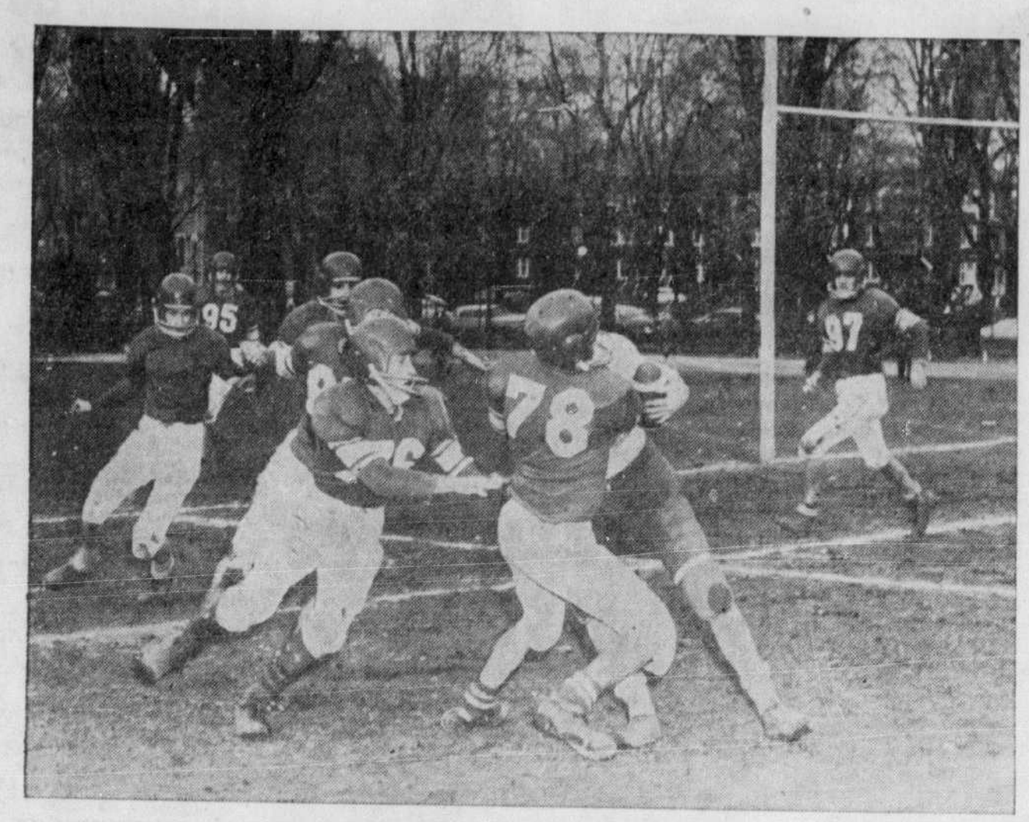


photo LA PRESSE

A UNE JOUTE DE CHAMPIONNAT — Le demi Pierre LeBel, des Kodiaks du Mont-St-Louis, est ici complètement entouré d'adversaires lors d'un impressionnant gain dans la joute pour le championnat de la Ligue Intercollégiale de football qui a eu lieu dimanche au parc Lafontaine contre le Collège Bourget, de Rigaud. LeBel est sur le point de tomber sous le plaqué de Claude Lussier (78). Guy Meunier (76), Pierre Lacoste, à gauche, et trois autres viennent prêter main-forte. Les Kodiaks ont triomphé par 39-14 pour leur premier championnat au circuit.

Malgré sa petite taille

Ronnie Stewart est robuste et très difficile à arrêter

Vous auriez tout ce qu'il faut pour faire deux Ronnie Stewart d'un Billy Shipp. Mais le demi-arrière des Rough Riders n'en passe pas moins inaperçue chez les adversaires, même avec ses 170 livres. Et prenez-en l'avis de Billy Shipp.

Le bloqueur des Alouettes, un mastodonte de 280 livres reconnu comme l'un des plus puissants du Big Four, n'a pu s'empêcher de faire l'éloge de Stewart après la rencontre au cours de laquelle les talents de coureur du minuscule Stewart ont pratiquement ruiné la défense de l'équipe montréalaise.

Les Rough Riders ont écrasé les Alouettes au compte de 51-21 et Stewart, roulant et bondissant sur les bloqueurs, les jambes au cou, réussit quatre touchés et établit un record de transport de ballon de 287 verges.

Durant l'une de ses courses, Ronnie fut immobilisé devant la défense des Alouettes lorsque Shipp fonça en avant avec "la charge la plus vicieuse" qu'il ait jamais faite.

"Mais le petit coureur ne fut pas ébranlé le moins du monde, d'ajouter Shipp; que comptez-vous faire avec le tels chevreuils ?"

Stewart, diplômé de l'université Queen's, étudiant en droit qui en est à sa trosième saison dans le football professionnel, s'est mérité le trophée Jeff Russel décerné au joueur de la ligue qui a fait preuve du meilleur esprit sportif, des meilleures aptitudes, et qui a manifesté le plus de gentilhommerie et le plus fort désir de vaincre.

La taille n'a rien à voir

Lorsque l'instructeur Frank Clair l'eut repéré alors qu'il se signalait avec l'équipe de l'université Queen's, il était à prévoir que l'on se demandât si Ronnie avait la taille voulue pour faire son entrée dans le Big Four.

L'étudiant ne mit pas beaucoup de temps à prouver qu'il pouvait se joindre à une équipe professionnelle, même s'il dut attendre jusqu'à cette année pour faire valoir tous ses talents; et c'est par suite des tactiques illimitées de la défense qu'il fut en mesure, au cours de cette saison, d'émerveiller spectateurs, coéquipiers et adversaires.

Avec le concours d'experts bloqueurs de la trempe des Kaye Vaughan et Tom Jones, Stewart fit en somme la vie dure aux bloqueurs de ligne, grâce à l'appui d'un coureur de centre du nom de Dave Thelen. Ils sont l'un et l'autre les deux atouts qui ont permis aux Rough Riders de réussir à merveille dans leur jeu au sol.

Un bon exemple de l'usage qu'ont fait les Riders de Stewart cette année: lors de la première rencontre de l'épreuve finale contre les Argonauts, Ron détala vers la gauche derrière cinq bloqueurs et obtint un touché après une longue course. Il fut poussé hors du terrain à la dernière verge du sanctuaire des Argos où les Riders réussirent à pénétrer après un premier essai, mais il semble bien que Stewart eut réussi le touché s'il n'avait décidé de prendre les devants à l'approche de la ligne d'arrivée.

Etoile à l'arrière

C'est avec un certain respect que les chroniqueurs sportifs parlent de Ronnie Stewart; à ce sujet, voici ce qu'on peut lire dans les colonnes de Scott Young, du Toronto Globe and Mail :

"Avec Ron Stewart, les Rough Riders sont en possession du plus excitant des demi-arrière du football canadien depuis Fritz Hanson. Je n'hésiterais pas à opposer Ron à un Hanson à son meilleur dès maintenant, sans tenir compte que l'étoile des Riders améliore son jeu d'année en année.

"Sa petite taille ne lui nuit en rien et n'a rien à voir à son efficacité, sauf qu'elle l'encourage à mieux faire. Ce qu'on ignore, c'est que sa petitesse dissimule une charpente d'acier, une constitution forte et solide."

Les joueurs du Big Four ne

Voir STEWART en page 42

notes de sport

Double championnat à Fraser

SYDNEY (AP) — Même affaibli par la maladie, le gaucher Neale Fraser demeure le meilleur joueur amateur au monde. L'Australien l'a prouvé en fin de semaine en gagnant deux championnats au tournoi des Nouvelles-Galles du Sud.

Fraser a fait équipe avec son compatriote Roy Emerson et ils ont battu Rod Laver et Bob Mark en trois sets, 6-2, 14-12 et 6-4 dans la finale tout australienne, dimanche.

La veille, Fraser avait battu Barry MacKay, le meilleur joueur des Etats-Unis, en trois sets également, 10-8, 6-4 et 7-5.

Les Australiens défendront la coupe Stanley à la fin de décembre.

LOS ANGELES. (PA) — Eder Jofre, du Brésil, a remporté, samedi soir, le championnat mondial des poids coqs, version de la National Boxing Association, lorsqu'il a knockouté Eloy Sanchez, du Mexique à la sixième ronde d'un match qui devait en durer 15.

Après avoir encaissé une droite dévastatrice à la joue, le pugiliste mexicain a croulé au tapis.

Grâce à cette victoire, Jofre s'est mérité le droit de rencontrer Alphonse Halimi, de France. Halimi étant reconnu champion en Europe, ce match réglerait le litige existant autour de ce championnat.

Les deux pugilistes pesaient 118 livres.

Moss l'emporte

RIVERSIDE, Californie. — (AP)— L'as coureur automobile Stirling Moss a gagné le grand prix des Etats-Unis. Il a, du même coup, passé au troisième rang dans le classement des conducteurs.

Moss s'est mérité une bourse de $7,500. Il a maintenu une moyenne de cent milles à l'heure pendant les 225 milles de l'épreuve. Innes Ireland, d'Ecosse, sest classé deuxième, n'accusant que 45 secondes de retard sur le gagnant, Bruce McClaren, de Nouvelle-Zélande, a fini en troisième place et le favori Jack Brabham, d'Australie, en quatrième.

Hébert vainqueur

LAFAYETTE, (PA) — Lionel Hébert, de cetteville, champion de la P.G.A. en 1957, a gagné le tournoi annuel local, d'une bourse de $15,00, grâce à un total de 272 pour les quatre rondes.

Revers du Laval

CANTON, N.-Y. (PA) — Le Rouge et Or de l'Université Laval a connu un début de saison moins fructueux que les Carabins de l'Université de Montréal. Le Rouge et Or a subi sa troisième défaite en trois jours, et sa trésième par la marge d'un but.

Succès du St-François

HALIFAX. (PC) — Les porte-couleurs de l'Université St-François-Xavier ont eu raison des Sailors de Stadacona 30 à 9, s'assurant ainsi le championnat de la Conférence de football Atlantique.

Akins gagne

CHICAGO. (PA) — L'ancien champion poids mi-moyen, Virgil Akins, a mis le jeune Carl Hubbard, de Philadelphie, hors de combat à 2:42 de la cinquième ronde hier soir au Marigold Garden de Chicago. Akins, un vétéran de 32 ans de St-Louis qui perdait son titre aux mains de Don Jordan il y a 18 mois, a eu l'avantage durant toute la rencontre.

LES QUILLES

"Le public parfois injuste envers les athlètes" – Yvon Charbonneau

par PAUL-EMILE PRINCE

"Le public n'est pas toujours juste pour les athlètes", nous déclarait hier un quilleur montréalais qui a connu ses heures de gloire, Yvon Charbonneau, frère d'un autre quilleur émérite, Roger Charbonneau.

M. Charbonneau faisait allusion au dernier match de quilles disputé devant des milliers de téléspectateurs. "On se montre trop exigeant", dit-il.

Notre interlocuteur s'expliquait par la suite en disant : "Parce qu'on a vu Rolland Morin fournir une excellente performance, une semaine plus tôt, on affirme aussitôt qu'il a mal joué, qu'il a été nerveux, parce qu'il n'a pas réussi un score aussi bon".

Il faut dire que tout peut arriver dans une série de trois parties, tout comme une éliminatoire de quelques joutes dans tout autre sport. Il est difficile de bien juger de la valeur d'un athlète par une performance très courte.

"Il est vrai que Rolland Morin peut jouer de bien meilleures parties, mais il y a toujours un élément surprise dans ce sport, et cet élément est la chance."

Ceux qui ont pratiqué ce sport savent avec quelle facilité ils peuvent réussir des abats, une journée en particulier, mais que par contre ils sont impuissants à frapper la quille centrale à plomb, une autre journée, et ont peine à réussir quelques réserves. "Voilà toute la différence, elle dépend de peu de chose mais le pointage est bien différent."

Mais ce dont M. Charbonneau préfère, c'est nous parler de Rolland Morin qu'il considère comme un des trois meilleurs quilleurs de la province et un des plus spectaculaires.

Rolland Morin, un quilleur qui sait éliminer la tension

Morin est-il d'un calme imperturbable ou manifeste-t-il une certaine nervosité comme plusieurs devants les caméras de la télévision.

"Je suis parfois un peu nerveux", confiait-il un jour à M. Charbonneau. Mais en toute sincérité, il avait soin d'ajouter: "Mais cette nervosité n'a rien à voir avec mes performances. Du moins, elles ne sont pas cause des demi-succès".

Le directeur de la section des quilles au Centre Immaculée-Conception précise sa pensée. "Ainsi, dit-il, il y a des sportifs que la nervosité paralyse. Je crois que quelques joueurs ont ainsi été des victimes à la télévision de cette nervosité quasi maladive. Mais elle n'a pas le même effet chez tous", dit-il.

"Pour certains, elle agit comme un fouet, surtout chez des gens lymphatiques. Elle les stimule et leur permet de réussir de meilleures performances. Mais Morin n'entre ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories. C'est un compétiteur bien différent de plusieurs", ajoute M. Charbonneau.

"Rolland Morin est ce genre d'athlète qui joue pour produire. Son ambition n'est pas tant de vaincre son adversaire que d'arriver au meilleur résultat possible. Il est d'ailleurs le même dans une pratique que dans un match si important soit-il.

"Ainsi, il semble faire abstraction de l'adversaire, de la lutte serrée qu'il peut être en train de lui livrer. Ce qui l'occupe, c'est de réussir le meilleur score possible.

"C'est pourquoi il peut ressentir parfois une certaine nervosité quand il ne réussit pas à son goût, mais le fait qu'il peut éliminer de son esprit la pensée de l'adversaire qui menace, qui le devance ou pourrait le rejoindre, lui enlève une forte tension.

"C'est probablement dans ce sens qu'il est un quilleur calme."

Morin a-t-il une recette particulière, une méthode à lui seul pour arriver à un tel succès ?

"Je ne lance jamais une boule avant d'être sûr de la bien lancer", confiait-il également à M. Charbonneau. Le quilleur de Saint-Hyacinthe attache ainsi toute l'importance que les connaisseurs donnent à l'approche à cette façon de se placer, de se mettre en position excellente de lancer. Pour le quilleur, elle importe autant que le départ pour un coureur de petites distances.

Charbonneau en conclut donc que même Lionel Plante a bien joué contre Morin, dimanche dernier. Il a rarement lancé de mauvaise boule, mais il manquait la cible par une ligne ou deux, et tout cela faisait une différence énorme.

Un triple de 675

Au tournoi des Champions, 38 concurrents se sont qualifiés lors de la première ronde éliminatoire du tournoi. C'est un quilleur d'East Angus, Gerard Skelling, qui a réussi le meilleur triple avec 675, suivi de Guy Bouchard, de Montréal, avec 645, et Rolland Fournier, de Baie-Comeau.

L'on sait que les deux joueurs réussissant les plus hauts triples dans chaque salle de la province au cours des 20 semaines du tournoi se qualifient pour participer au tournoi de leur propre salle à la fin de la saison. Lors des tournois suivants l'on choisira parmi les meneurs les 120 quilleurs qui prendront part au grand tournoi final où seront choisis les participants du tournoi à la télévision, l'an prochain :

Voici la liste des 20 meilleurs :

Gérard Skelling, East Angus	675
Guy Bouchard, Montréal	645
Rolland Fournier, Baie-Comeau	635
Fernand Beauregard, Farnham	633
Marcel Jarry, Farnham	633
Gilles Duclos, Granby	615
Romuald Primeau, Valleyfield	613
Richard Pleurde, Shawinigan	611
Y. Marchesseault, St-Hyacinthe	610
Elie Labrie, Chicoutimi	610
Pietro Chene, Sept-Iles	605
Jacques Whittom, Québec	603
Victorin Samson, Thetford Mines	590
Robert Gagné, Rivière-du-Loup	589
Jacques Roy, La Tuque	589
Johnny Davis, St-Jean	588
M. Beaumont, St-Joseph-d'Alma	586
Marcel Guilbert, Trois-Rivières	580
Renald Duguay, Chandler	579
Jérôme Robert, St-Jérôme	579

JOUTES DE HOCKEY

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Québec

Ligue de l'Est
Kitchener à Sault-Ste-Marie

Ligue Métropolitaine
St-Jérôme à Verdun, 8 h. 30
Lachine à Rosemont (P.-Sauvé) 7 h. 30
Valleyfield à National (P.-Sauvé) 9 h.

Ligue Provinciale Junior
Montréal-Nord à St-Hyacinthe

Ligue Snowdon
Metro Heat à Goleonda
Parkway à Laurentien

HIER

Ligue Dépression
Sages 2, Totem 2
Grads 1, Hobos 3

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	20	10	6	4	72	66	24
Toronto	20	10	6	4	64	49	24
Détroit	21	10	7	4	69	64	24
Chicago	20	9	6	5	60	53	23
Boston	20	4	10	6	54	66	14
New-York	19	5	13	1	57	78	11

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	19	14	5	0	99	40	28
Buffalo	20	11	9	0	75	74	22
Québec	24	11	13	0	75	94	22
Cleveland	20	10	10	0	59	55	20
Rochester	19	9	9	1	66	62	19
Hershey	19	9	9	1	59	64	19
Providence	22	7	15	0	62	96	14

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	17	13	3	1	77	40	27
S.-Ste-Marie	19	10	7	2	62	60	22
Sudbury	21	7	11	3	72	84	17
Kitchener	18	6	8	4	62	73	16
Kingston	17	7	8	2	67	72	16
Royal	20	5	11	4	53	64	14

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	10	7	2	1	68	48	15
Lachine	9	7	2	0	55	32	14
Verdun	9	5	3	0	42	40	11
Sorel	9	4	4	1	35	38	9
Rosemont	9	3	4	2	41	43	8
N.-D.-G.	8	3	5	0	29	53	6
National	8	2	5	1	29	52	5
Valleyfield	8	1	7	0	28	41	2

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
As Junior	11	10	1	0	73	20	20
Shawinigan	11	7	3	1	67	42	15
St-Hyacinthe	11	5	5	1	52	49	11
Citadelles	12	5	7	0	45	57	10
Mtl-Nord	13	4	9	0	37	55	8
T.-Rivières	11	3	8	0	50	67	6

LIGUE TRANSPORTATION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rosement	6	5	1	0	40	11	10
Hy.-Québec	6	4	2	0	25	24	8
Police	6	2	4	0	18	38	4
C.N.R.	6	1	5	0	22	32	2

LIGUE DEPRESSION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	5	4	1	0	19	10	8
Sages	5	3	1	1	14	15	7
Grads	5	2	3	0	15	18	4
Totem	5	0	4	1	9	14	1



UN TRAJET AGRÉABLE, DU PREMIER AU DERNIER MILLE

Voyage par train, voyage sans ennuis

Le voyageur moderne dispose de plus en plus de modes de transport variés.

La *hâte* le porterait à emprunter le moyen le plus rapide. L'*attrait* et la *commodité* de certains autres, et l'*aventure*, pourraient à leur tour influencer son choix.

Par contre, si la *sécurité* est à première vue une qualité moins miroitante, elle acquiert une importance croissante.

Demandez à celui qui "donne congé" à sa voiture pourquoi il voyage par le Canadien National. Il vous dira que le train lui offre en effet la tranquillité, le confort, l'espace voulu pour se détendre *et, du départ à l'arrivée, un sentiment de profonde quiétude.*

Les automobilistes soucieux de leur sécurité concluent: "*Pour un voyage de 100 milles ou plus, je prends le train*".

Ne traînez pas d'ennuis–prenez le train CN CANADIEN NATIONAL

CN-60-53-NP

De MONTREAL à

WINNIPEG — Détendez-vous dans le SUPER CONTINENTAL — Seulement $50.20 — Chambrettes classe touriste maintenant à votre disposition

CHICAGO — Vous arrivez DETROIT $21.40 — reposé CHICAGO $33.08 — Voitures-lits et voitures-restaurants de premier ordre

OTTAWA — Quatre départs chaque jour — Seulement $4.30 — Evitez les embouteillages (Tarif aller en voiture ordinaire)

NEW YORK — Vous arrivez le matin au coeur de la métropole newyorkaise — Seulement $15.43 — Choix de couchettes

HALIFAX — Le train des voyageurs avertis L'OCEAN LIMITE — Seulement $29.35 — Pas besoin de changer de train

REDUCTIONS AVANTAGEUSES POUR 2 PERSONNES ou PLUS voyageant ensemble (aller-retour).

Demandez les billets pour GROUPES EN VOITURE ORDINAIRE — vous économisez !

S'appliquent à tout billet de $5. ou plus partout au Canada.

Voyager en groupe est tellement plus agréable !

pour détails et réservations

COMPOSEZ UN. 6-3471

NOUVEAU ! La FORMULE "TOUT COMPRIS" pour les MARITIMES et l'OUEST CANADIEN.

Vous obtenez DAVANTAGE ET A MEILLEUR MARCHE

BILLET — LIT — TROIS REPAS PAR JOUR — MEME LES POURBOIRES !

2 personnes ou plus voyageant ensemble bénéficient de réductions importantes

Les tarifs "tout compris" incluent la plupart des longs trajets.

OBTENEZ GRATUITEMENT PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ASSUREZ-VOUS D'UN SERVICE PLUS COMPLET
CONSULTEZ SANS OBLIGATION
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE-FRANÇAISE
UN SEUL BUREAU AU CANADA

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE

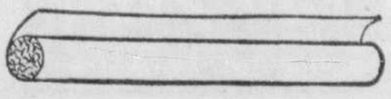
Ouvert le soir jusqu'à 9 heures

UN. 1-7272

VISITONS D'ABORD NOTRE BEAU CANADA — Renseignez-vous sur nos beaux voyages par les services du C.N. et d'Air Canada. VACANCES et VOYAGES : Billets, hôtels, croisières, tours, groupes, itinéraires, brochures. — Service à titre gracieux.

20 MEZZANINE — EDIFICE DOMINION SQUARE — 1010, STE-CATHERINE O., MONTREAL 2

Si vous recherchez la saveur...



Roulez avec le meilleur !



Le tabac à cigarettes le plus populaire au Canada

Vives protestations de la ligue canadienne d'éducation physique

Contre la promotion fédérale de l'athlétisme AMATEUR

QUEBEC. — L'intention du gouvernement fédéral de promouvoir la pratique de l'athlétisme amateur, manifestée lors de la lecture du discours du trône, a soulevé des protestations de la part de la ligue canadienne d'éducation physique. Par la voix de son secrétaire Don Guay, la ligue s'élève avec force contre cette attitude dans un communiqué remis à la presse, hier, et dont voici la teneur :

"L'action du gouvernement fédéral qui veut encourager la jeunesse canadienne à la pratique de l'athlétisme amateur est certes louable, mais aussi très naïve. Le gouvernement fédéral ne se doute peut-être pas que le sport amateur organisé n'existe pas. Prenez l'exemple du tennis, les professionnels et les amateurs gagnent leur vie en jouant.

Définition olympique

L'article 38 des règlements des jeux olympiques nous donne la définition de l'amateur: "un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné par goût et par distraction ou pour son bien-être physique ou moral, à la pratique du sport sans en tirer de profits matériels directement ou indirectement "Si cette définition de l'amateur était respectée, il faudrait disqualifier tous les supposés amateurs.

Comment devient-on champion ? Parce qu'on y consacre beaucoup de temps et d'efforts. Mais l'athlète ne peut le faire que parce qu'une compagnie, une université quelconque s'est intéressée à lui. Elle lui a permis de passer à l'entraînement le nombre d'heures sans lesquelles un athlète doué ne devient jamais un champion. En lui assurant son avenir social, elle le libère de ce souci qui ronge les sportifs pauvres; c'est bien gentil de donner tant de temps, de soins et d'attention à ce qui est son divertissement favori au moment même où les autres jeunes gens préparent leur avenir, mais l'âge des records passé, que reste-t-il ? Des souvenirs, des médailles, des coupes. Est-ce que la race est améliorée ? ?

Conception unilatérale

La ligue canadienne d'éducation physique s'élève aujourd'hui contre cet effort de répandre l'athlétisme. La pratique exclusive de l'athlétisme conduit au culte de l'efficience, du record, du champion. L'éducation physique intégrale est un état d'esprit contraire à cette conception unilatérale, car c'est une déviation qui peut être lourde de conséquences.

Pourquoi le gouvernement fédéral gaspillerait des sommes d'argent pour former des champions, alors que des esquimaux du nord canadien crèvent de faim. (Elijah Menarik) — La Presse, lundi 14 nov., 1960, p. 5 — alors que notre population scolaire est en déchéance physique. Alors que 34 pour cent de la poplation d'âge militaire est inapte au service dans l'armée.

Pourquoi le gouvernement fédéral gaspillerait des sommes d'argent dans le simple but de former des athlètes pour les grandes compétitions internationales, sous le prétexte de sauver le prestige du pays. Ceux qui ont cet état d'esprit ne songent certainement pas qu'on ne juge pas un peuple au nombre de ses champions, mais au nombre de ses malades. Et c'est rabaisser la valeur d'une race que de l'évaluer simplement sur ses valeurs physiques.

Un problème humain

Messieurs les dirigeants canadiens, êtes-vous aveugles ou sourds ? Mes termes manquent peut-être de mesure, et je m'en excuse. Ils sont à la mesure de mon indignation et de ma souffrance, car je me suis penché sur l'affreuse misère des enfants. Ces enfants sont porteurs de déséquilibres abdominaux qui feront des infirmes des mères futures : "Les femmes saines font les races saines.

Ils ont des déviations vertébrales qui les laisseront sans force pour les travaux de la paix ; ils ont des insuffisances respiratoires qui menacent leur existence même.

Le problème humain est à la base de tous les autres problèmes. Quel but pourrait poursuivre la civilisation, si ce n'est d'apporter aux êtres humains une part plus grande de bonheur ? Croyez-vous au bonheur quand la faiblesse, la déchéance physique vous empêchent d'acquérir ce qui est indispensable à la vie ? Je comparaitrai volontiers devant les autorités pour faire la preuve que notre jeunesse est lamentable et que nous avons la possibilité de l'améliorer rapidement. La vérité est que la politique a toujours ses mares stagnantes. Il y a un problème de chômage, de prestige, etc. . . . mais il n'y a pas de problème de la race.

Contre les dieux du stade

La L.C.E.P. est contre la formation de champions, ces dieux du stade, de la vedette sportive. Il est vrai que ces vedettes sportives servent d'abord à la publicité de l'université qui est souvent une entreprise commerciale dont la presse, la radio, la télévision parleront chaque jour. Il faut sauver le prestige du pays, de l'université. Où est le minimum éducatif dans cette action limitée à quelques individus, souvent toujours les mêmes ?

Depuis plus de 50 ans notre jeunesse s'adonne à toutes sortes d'activités sportives, et nous n'avons eu aucune amélioration de la race. L'erreur est le propre de l'homme et nous nous sommes tous trompés. Persévérer serait diabolique. Nous préférons et de beaucoup pour l'avenir de la race que notre jeunesse pratique une éducation physique intégrale, qui améliorera les types humains et qui donnera ou redonnera l'équilibre bio-psychospirituel à l'être humain.

Je suis loin de partager l'optimisme de ceux qui prétendent sauver le prestige du pays par la formation de champions, car notre pays n'a pas le nombre nécessaire sur lequel s'opère la sélection. Ainsi nous ne pouvons que considérer avec un pessimisme amer l'avenir de notre race. Il ne faudra pas espérer avec la formation de champions et quelques victoires internationales d'une écurie d'athlètes, cacher l'immense faiblesse de l'éducation physique de la masse, pas plus qu'il ne faut considérer qu'un peuple sain ne peut exister sans victoires olympiques. Quoi que l'on en dise, le sport n'est que très partiellement un baromètre de santé d'un pays.

L'exemple de la jeunesse américaine le prouve surabondamment.

Souhaits de la ligue

La L.C.E.P. refuse la recherche de l'exploitation systématiques du "surhomme" qui se réalisent trop souvent au détriment de l'organisation humainement et socialement plus valable, de l'éducation physique hygiénique et récréative de la masse des individus.

Si le gouvernement fédéral peut disposer d'argent pour l'exercice physique, nous souhaitons ardemment que cet argent soit employé à meilleures fins, qu'il soit employé à l'intégration de l'éducation physique rationelle à l'école, qu'il serve à régénérer la race canadienne qui court vers la déchéance physique. Pour le salut de la jeunesse, nous demandons au gouvernement fédéral de méditer sur ce problème. Alors, je l'espère, les yeux verront, les oreilles entendront. Nous avons le devoir d'exiger le salut de la race.

Jugement favorable aux primes dans les boites de savon...

OTTAWA. (PC) — La Cour suprême du Canada a maintenu, hier, l'acquittement de la compagnie Proctor & Gamble of Canada de l'accusation d'avoir distribué des prix par le truchement d'une loterie illégale.

La compagnie de savon était accusée d'avoir mis sur pied un système en vertu duquel elle payait $5 aux clients qui répondaient aux questionnaires insérés dans 10,000 empaquetages de ses produits. Ces empaquetatages contenant les questionnaires étaient marqués d'une étiquette à cinq étoiles, tout comme 90,000 autres, d'ailleurs, qui n'en contenaient pas.

C'est le procureur général de l'Alberta qui en avait appelé de la sentence d'acquittement. Il soutenait que le système constituait un procédé de distribution de prix soumis au hasard et non à l'habileté, ce que défend le code pénal. Le procureur général assimilait cette méthode de procéder à une loterie.

La compagnie a répliqué que les $5 étaient payés quand le client répondait à un questionnaire relatif aux produits de la compagnie. Il s'agissait, en somme, d'un paiement en retour d'un service, non d'un prix basé sur le hasard.

La Cour de l'Alberta avait d'ailleurs jugé qu'il s'agissait d'un plan reflétant un effort sincère de la part de la compagnie pour recueillir les opinions des ménagères utilisant ses produits.

DEPUIS 37 ANS

Transaction incomparable

Service supérieur

Duval MOTORS

Le plus populaire dépositaire à Montréal

CHEVROLET—CORVAIR—ENVOY

529 est, JARRY — CR. 9-7211

VOTRE ARGENT RAPPORTE

5%

SUR DEPOTS A TERME

GUARANTY TRUST

COMPANY OF CANADA

610 RUE ST-JACQUES O.

UN. 6-8816

ANNONCE

Grâce à Cette Crème Etonnante

Vous ne sentez plus votre dentier!

Poli-Grip vous donne un ajustement si parfait et un confort si sûr qu'elle vous fait oublier que vous portez un dentier. Et Poli-Grip vous fournit également tous ces avantages :

1. Poli-Grip forme un coussin crémeux qui élimine toute friction irritante sur les gencives.
2. Retient même les dentiers du bas peu profonds.
3. Scelle les bords, afin d'empêcher les aliments de s'infiltrer.
4. Vous permet de manger n'importe quoi.
5. Garde le dentier bien en place lorsque vous riez, chantez et même éternuez.
6. Fabriquée et garantie par Polident.

Votre argent vous sera remboursé en double, si la merveilleuse crème Poli-Grip ne vous donne pas plus de confort et plus de sécurité que vous en aviez auparavant! G-24F

EN MONTRE DEMAIN

LA NOUVELLE ENVOY

(UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS)



Sedan Custom Envoy (pneus à flanc blanc, moyennant supplément)

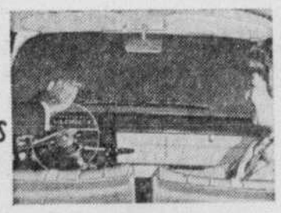
LA VOITURE QUI VOUS OFFRE LE PLUS D'ÉCONOMIE, DE COMMODITÉS, D'ÉLÉGANCE!

La voici enfin—la voiture la plus avantageuse qui soit—*la nouvelle* Envoy! Cette voiture qui vous permet de réaliser des économies vraiment substantielles—son coût d'achat est on ne peut plus modique—vous offre pourtant une élégance de grand style, un vaste choix de teintes et nombre de caractéristiques que même les voitures les plus luxueuses ne possèdent pas!

Il y a une Envoy qui vous convient *parfaitement*—choix de trois superbes sedans et un magnifique station wagon. Tous modèles 4 portes, amplement spacieux pour cinq passagers et incroyablement économiques!

Passez chez votre concessionnaire dès aujourd'hui voir la voiture de l'année, la *nouvelle* Envoy!

Nouvelles caractéristiques qui ajoutent au plaisir de conduire une Envoy!



PLUS DE LUXE... le magnifique nouveau tableau de bord de la nouvelle Envoy n'est qu'une des caractéristiques qui placent cette nouvelle voiture au sommet de sa catégorie. Et l'Envoy, grâce à son moteur Econo-Power 4 cylindres, ne coûte pas cher d'essence!



MEILLEURE VISIBILITÉ . . . les nouvelles Envoy ont des fenêtres plus grandes qu'auparavant. Le pare-brise enveloppant en verre lamellé ainsi que les fenêtres en verre de sécurité augmentent la visibilité et rendent la conduite plus sûre!



PLUS DE COMMODITÉS . . . voyez comment l'élégant nouveau coffre arrière rehausse l'apparence de l'Envoy et combien il est spacieux, pour contenir les effets de toute la famille! Pour plus de commodité, la clé d'allumage ouvre également les deux portes avant et le coffre à bagages.



PLUS DE COULEURS . . . déjà reconnue comme la voiture la plus élégante de sa catégorie, l'Envoy vous offre maintenant un plus grand choix de teintes! Vous aimerez ses teintes vives et ses coloris pastel, ainsi que ses merveilleux deux tons parfaitement harmonisés. Toutes les nouvelles Envoy vous offrent les intérieurs Glamor-Crafted, gage de *confort* et de luxe!

GRANDE ÉLÉGANCE, GRANDE VALEUR . . . quatre remarquables séries!



$1945*

Le super-économique Envoy Standard



$2021*

Le fougueux sedan Envoy Special



$2130*

L'élégant sedan Envoy Custom



$2248*

Le pratique station wagon Sherwood

Prix de détail maximum suggéré, livrée, avec filtre d'air à bain d'huile, chaufferette, dégivreur et plein d'antigel à* **MONTRÉAL *Ces prix comprennent les frais de livraison et de manutention ainsi que les taxes de vente fédérales et d'accise. Les taxes provinciales et locales, s'il y a lieu, sont en supplément.*

PASSEZ LA VOIR...ESSAYEZ-LA...ACHETEZ-LA...DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ENVOY!

ENVOY

LA VOITURE ANGLAISE CONÇUE ET CONSTRUITE SPÉCIALEMENT POUR LES CANADIENS

FABRIQUÉE POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS, LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET SERVICE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

E-161AF

Vendeurs autorisés Envoy dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384, rue St-Denis — VI. 2-8221

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — PO. 9-4501

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

BARNABE MOTORS LTD.
1850 boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — RI. 4-6101

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701

DUVAL MOTORS LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225 ouest, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — ME. 7-4643

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon (angle rue Namur) — RE. 9-1911

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE
10830 Lajeunesse (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue — OX. 7-2480

Vous allez à Toronto?



- Le *seul* hôtel de Toronto offrant le STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT DE 24 HEURES à tous ses clients.
- Prix à partir de $6.50
- Plan de famille — les enfants de moins de 14 ans, accompagnés d'un adulte, sont admis gratis.

GRATIS! Le service RESERVATRON confirme toutes réservations en 4 secondes. Téléphonez tout simplement à l'un des numéros suivants:

MONTREAL: VI. 2-7777 or UN. 6-4571
OTTAWA: CE. 6-2279

L'HÔTEL
KING EDWARD SHERATON
service courtois...tarifs modiques

ANNONCE

EXPLICATIONS VITALES SUR ARTHRITE — RHUMATISME

BROCHURE GRATUITE

A titre de service public à tous les lecteurs de La Presse, une nouvelle brochurette de 36 pages, abondamment illustrées, traitant de l'arthrite et du rhumatisme, sera postée GRATUITEMENT à tous ceux qui en feront la demande. Aucun agent ne passera chez vous.

Cette BROCHURETTE GRATUITE explique en détail les causes, les conséquences néfastes et le danger de négliger cet état pénible et paralysant. Elle vous enseignera aussi une méthode de traitement, sans produits pharmaceutiques, qui a fait ses preuves dans des milliers de cas.

Cette brochure vous sera envoyée sans frais ni obligation. Peut-être vous épargnera-t-elle des années de souffrance. Ne tardez pas. Faites venir cette BROCHURE GRATUITE aujourd'hui en écrivant à : The Ball Clinic, Dépt 5241, Excelsior Springs, Mo.

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe . . . Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre . . . et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!



pour l'estomac

NAISSANCES

DOUCET — A Montréal, le 9 novembre 1960, à M. et Madame Claude Doucet, née Jacqueline Barileau une fille baptisée Sophie. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Gauthier, Porteuse Mme Ivan D'Alcantara. R—

CRETE-LANDREVILLE — A l'hôpital Miséricorde, à M. et Madame Rene Crête, née Jeannine Landreville, petit frère à Lise et Francine, baptisé Joseph, René, Antonio, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Bourbonnais, oncle et tante de l'enfant. Portesue Mme Arsène Landreville, grand-mère de l'enfant.

DEMERS — Le 5 octobre, à l'hôpital Général de Verdun, à M. et Madame Jean-Jacques Demers (Thérèse Bernier) est né un fils baptisé Joseph, Jean, Wilfrid, Alain. Parrain et marraine, M. Wilfrid Morin, Mme Jean Demers, oncle et grand-maire. Porteuse Mme Wilfrid Morin tante de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 36 ans, est décédé Fernand Archambault, époux de Louise De Genova, demeurant à 7228 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard no 7384 rue St-Denis à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON — A Hull, le 20 novembre 1960, à l'âge de 69 ans est décédé Albert Edmond Bergeron, époux de Dora Thauvette demeurant 78 Prud'homme, Hull. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, no 4504 rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Annabelle. Après où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Upton, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

BLAIN — A Montréal le 20 novembre 1960 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Ulric Blain née Eugénie Gougeon, demeurant à 6995 Hamilton. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 Boul. Monk à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

BOUTHILLETTE — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 56 ans est décédé Omer Bouthillette, époux de Jeanne Paré, demeurant à 1822 Jacques Hertel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 1735 Avenue de l'Eglise à 8 hrs 45 pour le rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

BUREAU — A St-Jérôme, le 21 novembre 1960 à l'âge de 32 ans est décédée Mme Maston Bureau, née Lucienne Monette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel et Fils no 400 rue Labelle pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

CADOTTE — A l'hôpital Notre-Dame de la Merci, le 21 novembre 1960 à l'âge de 89 ans est décédé Alexis Cadotte époux de feu Malvina Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 4757 rue Drolet à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Gabriel Lallemant où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

CARDINAL — A Montréal, à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 20 novembre 1960, à l'âge de 84 ans est décédé Onisiphor Cardinal, ancien hôtelier de Ripon, époux de feu Délia Racicot. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Wissel, de Ripon, pour se rendre à l'église de Ripon où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-André-Avelin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32-2

CHAUSSE — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 87 ans, est décédé Fabien Chaussé, époux de feu Azélie Lafrenière, demeurant à 2725 Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. No 5339 11ème Avenue Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

DESJARDINS — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 64 ans est décédé Roméo Desjardins, époux de Albertine Fillion, demeurant 2192 Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, no 4228 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI LALLA — A l'hôpital Jean-Talon, le 20 novembre 1960 à l'âge de 81 ans 2 mois, est décédée Mme veuve Luigi Di Lalla née Carmela Guastaferri, mère de Mme Susi Perfitto et Guiseppina Ramellucci, Mon garçon Nick et son frère Jos. Guastaferri, demeurant à 7216 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Georges Vadeboncoeur, No 2251 rue Jean-Talon est à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

DAIGLE — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 64 ans est décédée Antoinette Daigle, fille de feu Joseph Daigle et de Mélina de Rouville, petite-fille du Seigneur Jacques Hertel de Rouville. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vadeboncoeur, No 4340, rue St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

DESALLIERS — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 61 ans est décédé Ulric Desalliers, époux de Antoinette Vandelac, demeurant 3097 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32-2

DESJARDINS — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 64 ans est décédé Roméo Desjardins, époux de Albertine Fillion, demeurant 2192 Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, no 4228 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 78 ans 8 mois est décédé Alexandre Dubois, époux en 1ères noces d'Alexina Charbonneau, et en 2es noces de Mary Audet, demeurant à 2035 Mercier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois No 8628 rue Hochelaga à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32-2

DUSSAULT — A Beaunarnois, le 20 novembre 1960, à l'âge de 78 ans, est décédé J.-Emile Dussault, époux de feu Yvonne Primeau, demeurant 22 Ste-Catherine, Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie-Frères Enrg. no 127 rue Ellice, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32-2



DECES

DUPRE (Soeur Marie-de-St-Vincent-Ferrier) — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 69 ans est décédée Sr Marie-de-St-Vincent-Ferrier, Soeur de Ste-Croix, née Jeannine Dupré. La dépouille mortelle est exposée à la maison Mère des Soeurs St-Croix, Ville St-Laurent, 815 rue Ste-Croix, où les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant à 9 hrs. Inhumation au cimetière de la Communauté. 33-2

GAGNON — A Greenfield Park, le 20 novembre 1960 à l'âge de 7 ans est décédé Pierre Gagnon, fils de Roger Gagnon et de Lucille Jutteau, demeurant à 317 Murray. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils, No 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Anastase (Greenfield Park) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière régional de St-Mazime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

GAUTHIER — Accidentellement à Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 30 ans, est décédé Jean-Paul Gauthier, garde du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, époux de Pauline Fortin, demeurant au 7695 Des Erables. Les funérailles auront lieu lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Goulin, no 2251 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

GAREAU — A Cap St-Martin, le 21 novembre 1960 à l'âge de 60 ans est décédé Raoul Gareau, époux de Emilienne Chartrand, demeurant 29, rue De la Station. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, no 4504 rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Annabelle. Après où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Upton, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

GIROUX — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 74 ans 11 mois est décédé Hubert Giroux, fils de feu Joseph Giroux et de feu Adèle Forgues, demeurant à 3445 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

GOULET — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme René Goulet, née Léodora Leroux, demeurant à 2435 Dézery. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaine Inc., no 2590 rue Rouen à 8 hrs pour se hendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

HAMEL — A Ste-Rose, le 20 novembre 1960 à l'âge de 7 ans 6 mois est décédé Normand Guilbeault Hamel, enfant de René Hamel et de Colette April, demeurant 59 boul Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

LABELLE — Accidertellement, à Ste-Ontarie, le 21 novembre 1960, à l'âge de 23 ans, est décédé Richard Labelle, époux de Claire Samuel, fils de Joseph-R. Labelle, demeurant 168 King Georges, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils, no 70, boul. Lemoyne, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, V. J.-C., où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT — A Hawkesbury le 20 novembre 1960, à l'âge de 50 ans, est décédé Georges Lambert, époux de Marie-Marthe Lavoie, demeurant à Hawkesbury, Ontario, 40, rue Nelson. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Noël Ltée, no 12, rue Mc-Gill, Hawkesbury, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Montebello, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

LANSLOOT — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 65 ans est décédé René B. Lansloot, époux de Diane Brien, demeurant à 10,147 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Es. à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

LATOUR — A Montréal, le 19 novembre 1960, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Siméon Latour, célibataire, demeurant à 1743 Fullum. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Ranger No 4635 rue Hochelaga pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Valleyfield, Qué., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 78 ans est décédé Rodrigue Leclair, époux de feu Jeanne Maher, autrefois de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils, no 70, boul. Lemoyne, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, V. J.-C., où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement : Garnier et Jean-Talon à 8 hrs 45.

LEONARD — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 75 ans, 7 mois, est décédé l'abbé Wilfrid Léonard, ancien aumônier de St-Jean-de-Dieu et ancien curé de St-Hermas, comté Deux-Montagnes et de St-Antonin de Snowdon. Il laisse dans le deuil sa belle-soeur, Mme Edgar Léonard; un neveu, Clovis Léonard; une nièce, Mme Jacques Drouin (Monique). La dépouille mortelle est exposée à 12.431 rue Fréchette, Cartierville. La translation des restes aura lieu à 7 hres p.m., le 22 courant à l'église St-Antonin de Snowdon. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant à 10 hres. Inhumation à la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

LEVESQUE — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 38 ans, est décédé Jean Malard, vice-président de Montreal Blue Print, époux de Liliane (Lili) Adam, demeurant à 6245 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J.-S. Vallée Ltée, no 2548 rue Beaubien est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

LIGUORI — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 69 ans est décédé Edmond Perrier, époux de Laurette Charest. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, no 1926 rue Plessis à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32-2

PERRON — A Snerbrooke, le 20 novembre 1960, à l'âge de 80 ans, est décédé Joseph Perron, époux de feu Marie-Anne Gauthier, demeurant à 5367 ave Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359 11ème avenue, Rosemont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

ROCHELEAU — A Montréal, le 19 novembre 1960, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Antonio Rocheleau, née Bella Patry, demeurant à 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos Lussier & Fils, No 4733 rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

ROY — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Léonidas Roy, née Alice Louiseux, demeurant à 5952, 43ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., no 3254 rue Belle-chasse et 11ème, Rosemont, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

TESSIER — A Beauharnois le 21 novembre 1960 à l'âge de 85 ans est décédé Joseph Tessier, époux en 1ères noces de Annette Lefebvre et en 2e noces de Marie-Louise Bonnier, demeurant 61 Anna. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères Enrg., no 127 rue Ellice à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

TETREAULT — A Fort-Chambly le 20 novembre 1960 à l'âge de 80 ans est décédée Mme Joseph A. Têtreault née Margaret (Maggie) Churchill, mère de Charles, Eva, Arthur, demeurant à 43 rue Bourgogne. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, No 39 rue Bourgogne, Fort-Chambly, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32-2

THAUVETTE — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 29 ans, est décédée subitement Bernard Thauvette, époux de Madeleine Boulanger, demeurant à 10.382 de Laroche. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7149 rue Christophe-Colomb angle Jean-Talon, à 7 hres 30 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix ou le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

TOUCHETTE — A Ste-Martine, le 21 novembre 1960 à l'âge de 68 ans est décédé Joseph Touchette, époux de Albertine Chevrefils. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Reid et Fils Enrg. no 22 rue Picard pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

TRUDEL — A Québec, le 21 novembre 1960 à l'âge de 69 ans 4 mois est décédé Joseph Trudel, président de Napoléon Trudel et Fils, époux de dame Lauretta Caron, demeurant à St-Irénée, Cté Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

TURENNE — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Joseph Turenne, née Irène Bellehumeur, demeurant à 2238 rue Florian. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée au 3472 rue Ste-Catherine Est à 8 hrs pour le rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—2

IN MEMORIAM

ALLARD — A la douce mémoire de mon époux Tancrède décédé le 22 novembre 1958, déjà quatre années d'écoulées, vous tous parents et amis, gardez-lui un pieux souvenir. Des messes sont célébrées durant toute l'année, par son neveu, son cousin et son bon ami. Prions le Ciel de lui donner un repos éternel, son épouse Marie-Rose.

FOURNIER, Madeleine — Voilà déjà 1 an, le 22 novembre 1959, que Dieu a ravi ta présence. Dieu seul sait le grand vide que tu as laissé. Ton souvenir dans nos coeurs ne cessera jamais de vivre, et c'est en silence que nous pleurons. De là-haut veille sur papa et maman et tous ceux que tu as aimés, pour qu'un jour nous soyons tous réunis dans l'éternité. Papa et maman, 1 messe sera chantée le 3 décembre à 7½ heures, à l'église de la Visitation.

PROULX — M. Aimé Proulx de Ste-Anne-de-Bellevue. Vous avez été bon pour moi et pour plusieurs. Ceux qui nous témoignent de la bonté; nous les aimons et ils ne meurent Jamais dans notre coeur. Messe et communion. Léona Lalonde

REMERCIEMENT

BROSSARD — M. Aimé Brossard et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Aimé Brossard le 20 octobre 1960, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciement comme personnels.

STEWART

SUITE DE LA PAGE 40

l'ignorent pas, naturellement, et nombre de spectateurs ont probablement dû s'en rendre compte à plusieurs reprises lorsque le jeune homme de 25 ans bondissait comme un ressort après les coups d'épaules de Billy Shipp.

Actuellement, la comparaison avec Hanson reste difficile à établir, vu que Fritz évoluait avec les Blue Bombers de Winnipeg au cours des années trente alors que la défense n'avait rien de comparable à celle d'aujourd'hui.

Mais le fait que Ron Stewart soit au nombre des Mann, Gilchrist, Dixon et Etcheverry avec l'équipe des étoiles du Big Four démontre qu'on voit en lui le meilleur diminutif de l'Est du pays, et peut-être de tout le Canada.

BOXE

SUITE DE LA PAGE 39

mener à se débarrasser de son apathie, de son indifférence", de dire Allen. "Je suis certain que les Montréalais verront un tout autre homme", a-t-il ajouté. Il a poursuivi en disant que le refus de Cléroux d'aller le rencontrer à Toronto a irrité Chuvalo et a contribué à rendre ce dernier plus énergique que jamais. "Chuvalo est bien déterminé à reprendre son titre. S'il le gagne, vous pouvez être certain que Cléroux devra attendre longtemps avant d'obtenir un match et que ce combat, si jamais il avait lieu, serait disputé à Toronto", a-t-il ajouté.

MOORE

SUITE DE LA PAGE 38

Red Wings. Ils ont chacun 21 points. Howe a enfilé un but et fourni trois assists la semaine dernière et s'est hissé de la huitième à la sixième place. Howe a maintenant une fiche de 5-16, Stasiuk 4-17.

Cinq joueurs sont égaux au rang suivant, avec 20 points chacun. Ce sont Frank Mahovlich, de Toronto, Bronco Horvath, de Boston, Alex Delvecchio, de Détroit et deux joueurs des Rangers de New York, Andy Hebenton et Andy Bathgate. Mahovlich, avec 16 francs buts, est le plus dangereux rival de Moore.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pn.
Moore, Canadien	19	10	19	14
Geoffrion, Canadien	12	17	29	13
Ullman, Détroit	7	20	27	11
Béliveau, Canadien	9	17	26	2
Hull, Chicago	10	13	23	8
Howe, Détroit	5	16	21	10
Stasiuk, Boston	4	17	21	13
Mahovlich, Toronto	16	4	20	30
Horvath, Boston	12	8	20	9
Delvecchio, Détroit	11	9	20	8
Hebenton, New-York	9	11	20	4
Bathgate, New-York	9	11	20	5
Richard, Canadien	8	11	19	30
Olmstead, Toronto	7	12	19	24
Topazzini, Boston	7	13	20	20
Cullen, New-York	6	13	19	6
Kelly, Toronto	5	14	19	2
Hay, Chicago	5	14	19	15
Balfour, Chicago	8	10	18	50
Litzenberger, Chicago	12	5	17	6
Henry, New-York	9	8	17	4
Pulford, Toronto	5	12	17	10
McKenney, Boston	10	6	16	16
Harvey, Canadien	1	15	16	18
Hicke, Canadien	5	10	15	10

LES GARDIENS DE BUTS

	J	BC	Bl	Moy.
Bower, Toronto	20	49	0	2.45
Hall, Chicago	20	53	2	2.65
Sawchuk, Détroit	11	36	1	3.27
Bassen, Détroit	10	28	0	2.80
Détroit : Total	21	64	1	3.04
Simmons, Boston	18	59	1	3.28
Gamble, Boston	2	7	0	3.50
Boston : Total	20	66	1	3.30
Plante, Canadien	20	66	1	3.30
Worsley, New-York	12⅝	48	0	3.79
McCartan, N.-York	6⅛	30	1	4.73
New-York : Total	19	78	1	4.10

REJET

SUITE DE LA PAGE 3

l'accusée mentionnait dans sa déclaration qu'elle était "molle et endormie". Il s'agit d'un homicide involontaire dû à une négligence criminelle, conclut Me Legault. "Il y a négligence, criminelle, même s'il n'y avait pas de boisson car elle avait une carabine chargée et préparée à déclencher. Pourquoi avoir une carabine quand il y a cinq adultes dans la maison? Ce n'est qu'une occasion imminente d'accident. Gauchère, a-t-on dit; Mme Weary a pourtant dit dans sa déclaration qu'elle savait que l'arme était chargée. De plus, l'accusée est la seule personne à dire qu'elle avait entendu du bruit. Me Legault ajouta alors que la preuve était suffisante et soumettait au tribunal qu'on laisse aux jurés le privilège de juger sur les faits.

Le juge George Reid s'est alors retiré dans son cabinet et après avoir réfléchi pendant 40 minutes, est revenu au banc présidentiel pour annoncer qu'il n'acceptait pas la motion présentée par Me Cohen.

"Après délibération, a dit le juge Reid, je conclus que la preuve telle que présentée dans ce cas, ne révèle de circonstances me convainquant, comme juge, de recommander aux jurés, qu'avec la valeur du raisonnement (de Me Cohen), il serait dangereux de trouver l'accusée coupable et que je devrais leur recommander de prononcer un verdict d'acquittement. Alors, je rejette la motion demandant un verdict d'acquittement, tel que présentée par le procureur de l'accusée".

Comme la défense n'avait aucun témoin à faire entendre, le juge Reid a de nouveau ajourné le procès à mardi.

AVIS

Des soumissions cachetées adressées au "Directeur des Achats, Bureau du Commissaire des pénitenciers, chambre 628, Ministère de la Justice, Ottawa", et portant sur l'enveloppe la suscription: "SOUMISSION POUR LES ATELIERS INDUSTRIELS, EDIFICE N° C-23, SUR LA RESERVE DU PENITENCIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL, ST-VINCENT-DE-PAUL (P.Q.), seront reçues jusqu'à 3 heures P.M. mardi le 20 décembre.

Les plans et devis peuvent être consultés et des formules de soumissions peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef près le Commissaire des pénitenciers, Ministère de la Justice, chambre 522, Edifice de la Justice, Ottawa (Ontario).

Seules seront prises en considération les soumissions établies sur les formules du ministère conformément aux conditions y stipulées et dans les devis et accompagnées d'un dépôt de sécurité satisfaisante.

NOTA: Par l'entremise du bureau du chef, division du génie et de l'architecture, le Commissaire des pénitenciers fournira les plans et devis de l'ouvrage contre dépôt de la somme de $50 sous forme d'un chèque visé, fait à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au soumissionnaire s'il renvoie les plans et devis en bon état dans le mois qui suit la date de la réception des soumissions si les plans et devis ne sont pas remis dans le délai ainsi spécifié, le dépôt sera confisqué.

Par ordre
Commissaire des pénitenciers.

Ministère de la Justice,
Ottawa, le 18 novembre 1960.

DESSINATEUR INDUSTRIEL

demandé

par manufacturiers de radio et T.V.

Semaine de 40 heures
Tous les bénéfices

ECRIRE

La Presse Case 1115

PAVILLON SAINT-GEORGES SHERBROOKE, QUE.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées devront être adressées en deux (2) exemplaires, au soussigné, R.R. No 4 (chemin de Stoke) Sherbrooke, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'Est, le 29 novembre 1960, relativement à la fourniture et la livraison (F.A.B. Chantier du Pavillon Saint-Georges) d'environ cinq cent mille (500,000) briques de parement extérieur. Les soumissions doivent indiquer clairement sur l'enveloppe: "Soumission-Brique".

Les dimensions de la brique seront de 8" x 3¾" x 2¼". Elle sera fabriquée avec de l'argile américaine "Beaver Fire Clay", sa couleur sera ivoire pâle et son coefficient d'absorption sera d'environ 4%.

La livraison devra commencer à partir du 1er janvier 1961.

Seules les entreprises dont la principale place d'affaires est située dans la Province de Québec sont invitées à soumissionner sur ce projet.

La plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

CLAUDE POULIN, C.A.
Secrétaire

Sherbrooke, le 18 novembre 1960.

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-21

Des soumissions cachetées en quatre exemplaires adressées aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, seront reçues jusqu'à midi, heure normale de l'Est, le 6 décembre 1960, relativement à la fourniture de

Canalisations principales pour fils électriques etc., du réseau de distribution dans le plancher de l'édifice à bureaux de l'Hydro-Québec, boulevard Dorchester.

On devra examiner les plans et devis et autres formules de soumission au bureau de

**l'ingénieur en résidence,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC,
Chantier Dorchester,
Angle Dorchester et St-Urbain,
Montréal,**

et en obtenir copie contre un dépôt de $2 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant ne sera pas remboursé. Les soumissions doivent être présentées dans l'enveloppe fournie à cette fin et lisiblement libellée: "**Soumission B-21**".

Pour plus amples renseignements, prière de communiquer avec le bureau de l'ingénieur en résidence en composant UN. 1-3485.

La plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson

Montréal, 18 novembre 1960

PAVILLON SAINT-GEORGES SHERBROOKE, QUE.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées devront être adressées en deux (2) exemplaires, au soussigné, R.R. no 4, (chemin de Stoke) Sherbrooke, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'Est, le 6 décembre 1960, relativement à la fabrication et l'érection de deux (2) chaudières à tubes d'eau pour l'hôpital mental — Pavillon Saint-Georges. Les soumissions doivent indiquer clairement sur l'enveloppe "Soumission — Chaudières à tubes d'eau".

Une copie des devis pourra être obtenue au bureau du secrétaire, Pavillon Saint-Georges, R.R. no 4, (chemin de Stoke) C.P. 635, Sherbrooke, contre un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) sous forme d'un chèque visé ou d'un mandat poste pay

ANNONCE

Femme souffrant de DÉMANGEAISON INSUPPORTABLE

"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujourd'hui," écrit Mme. D. Ward.

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.

Autre criminel SS arrêté à Francfort

FRANCFORT. (AFP) — L'ancien capitaine des S.S. Otto Hunsche, avocat à Francfort, a été arrêté et déféré au parquet de Francfort sous l'inculpation d'avoir assassiné 1,500 juifs hongrois.

Otto Hunsche est accusé, de même qu'Adolf Eichmann, d'avoir fait déporter des Israélites hongrois après le 8 juillet 1944, date à laquelle l'amiral Horty avait ordonné l'arrêt des déportations.

Pourvu qu'on vive, il y a remède à tout.

Ottawa prié de créer plus d'emplois et de favoriser davantage l'entreprise privée

OTTAWA. — La Chambre de commerce du Canada a demandé aujourd'hui au gouvernement de tout mettre en oeuvre en vue de créer plus d'emplois et de favoriser un essor accru de l'entreprise privée.

Un groupe représentant la communauté d'affaires canadienne a soumis au premier ministre et à son cabinet, le mémoire annuel de cet organisme. Dans ce document on insiste sur l'urgence d'une action concertée de la part du gouvernement dans le domaine du fisc, du commerce, de la défense, du tourisme, de la construction de routes, des communications, tant maritimes que fluviales, partout enfin où l'on verrait un moyen de vivifier la vie économique du pays et, partant, d'augmenter les emplois.

Le capitaine Joseph Jeffery, qui dirigeait la délégation à titre de président de la Chambre de commerce du Canada, fit observer que l'application des mesures préconisées dans le mémoire de la Chambre aiderait à stimuler notre économie.

"Le fardeau des impôts, a-t-il ajouté, pèse trop lourdement sur chacun et entrave les initiatives, donc l'essor économique". Une révision de l'assiette des impôts s'impose, qui comprendrait, entre autres aspects de la structure fiscale, le problème de l'accumulation des impôts, l'opportunité d'accorder certains allègements, d'apporter des amendements aux dispositions touchant les dépréciations allouées pour fins d'impôt, le principe des impôts équitables en ce qui concerne les compensations d'appoint dont bénéficient les coopératives.

Pour ce qui a trait à la défense nationale, l'apport du Canada à la défense commune devrait tenir compte du besoin de renforcer l'activité économique du pays et de sa capacité de résister à l'offensive économique communiste qui s'annonce.

Le mémoire poursuit qu'il est du devoir de chacun d'acheter de préférence et chaque fois que la chose est possible, des produits canadiens. Dans toutes les sphères d'activité, on devrait s'efforcer de faire comprendre aux consommateurs qu'il y va de leur intérêt de suivre cette ligne de conduite.

Il importe aussi que tous, travailleurs aussi bien que patrons, se rendent compte de l'importance de maintenir nos positions sur le marché du monde, comme sur le marché domestique. "La Chambre", est-il dit, "croit que pour maintenir un haut niveau de vie au Canada, il faut qu'employeurs et employés travaillant dans l'harmonie et la confiance mutuelle".

On mentionne dans le mémoire l'intention du gouvernement de mettre sur pied un Conseil de la productivité nationale, qui serait chargé d'accroître notre production industrielle, grâce à un emploi plus rationnel de la main-d'oeuvre, des usines, des matières premières et des autres ressources. La Chambre se propose de suivre de près la mise en oeuvre de ce projet.

Au chapitre de l'automatisation, le mémoire décrète en partie : "Nous avons suivi avec un très vif intérêt les efforts du gouvernement, joints à ceux des chefs d'entreprises et des travailleurs, en vue de placer dans sa perspective véritable l'automatisation dans le contexte canadien. Pour sa part, la Chambre voit dans l'automatisation un aspect de l'évolution des procédés industriels. Ne pas tirer parti des progrès technologiques diminuerait notre capacité de faire face à la concurrence et retarderait notre progrès vers un plus haut niveau de vie. La Chambre engage ses membres à ne pas perdre de vue l'importance d'effectuer par gradation les changements nécessités par l'automatisation. Elle est d'avis que l'enseignement est appelé à jouer un rôle de premier plan, en préparant les candidats aux diverses professions, et en formant un plus grand nombre de techniciens et d'ingénieurs."

Ports et routes

Au nombre des mesures visant à créer plus d'emplois, la Chambre préconise une utilisation plus étendue de nos facilités portuaires. Sous ce chef, elle fait observer que les moyens de communication par voie maritime ou fluviale, sont essentielles au progrès économique du pays, et elle engage le gouvernement à reviser les politiques fiscales touchant la construction de navires, dans le but de donner à cette industrie le moyen de mieux faire face à la concurrence étrangère.

Le tourisme et les routes sont deux autres secteurs où, de l'avis de la Chambre, des réformes susceptibles de donner du travail pourraient être effectuées. Il lui semble que l'industrie touristique profiterait s'il lui était possible d'obtenir des avances de la Banque d'expansion industrielle. En ce qui concerne les routes, le gouvernement est prié :

a) de mettre des crédits fédéraux, selon les moyens financiers du peuple canadien, à la disposition des diverses provinces, et sur une base équitable, qui seraient employés à l'amélioration des principales routes canadiennes; b) de prendre, conjointement avec les provinces, l'initiative d'assurer la liaison entre les réseaux routiers provinciaux et l'aménagement de routes d'importance nationale, et de mettre sur pied un système de financement et un plan d'ensemble pour tout le pays.

Dans le domaine des échanges, la Chambre demande au gouvernement de continuer d'adhérer à l'Accord général sur les tarifs et le commerce, et d'intensifier les efforts visant à assurer le respect des clauses par tous les signataires; de tenir les hommes d'affaires au courant des problèmes et des possibilités qui pourraient se présenter à la suite des diverses ententes commerciales, blocs économiques, particulièrement ceux de l'Europe. Elle encourage le gouvernement à maintenir son aide aux pays sous-développés, particulièrement à ceux du Commonwealth.

Continuant sous ce chef, la Chambre déclare qu'elle souhaiterait voir le gouvernement mettre tout en oeuvre en vue d'assurer le maintien de bonnes relations avec les Etats-Unis, grâce à des rencontres avec les représentants du nouveau gouvernement. Rien ne doit être négligé qui pourrait nous valoir une plus large part du marché américain.

La Chambre presse le gouvernement de s'efforcer de persuader ceux qui font des placements au Canada, d'inscrire les actions à la bourse canadienne, et qu'il y va de leur intérêt d'inviter des Canadiens à faire partie des conseils d'administration des sociétés formées au pays et d'employer des Canadiens chaque fois qu'il est possible de le faire, particulièrement au niveau des cadres et du personnel technique et administratif.

M. CLARK

SUITE DE LA PAGE 12

gique sur l'interprétation du léninisme (Pékin prétendant qu'une guerre avec les capitalistes est inévitable et citant Lénine à l'appui, alors que Moscou croit que la suprématie du communisme se manifestera sur le plan économique), le conférencier a noté que la conférence au sommet du monde communiste à Moscou, ces jours-ci, où 80 pays sont représentés et où l'on discute fort de ces deux thèses, est certes l'événement le plus important depuis la mort de Staline.

Quant à la reconnaissance de la Chine rouge, pour M. Clark c'est une simple question de réalisme politique. "On ne peut tout de même pas ignorer un peuple de 650 millions d'habitants", a-t-il dit. Et on ne peut continuer à établir notre politique sur la Chine par la lecture de journaux qui nous parviennent à Hong-kong. On apprend plus en marchant une journée dans les rues de Pékin que par telles lectures pendant un an, selon M. Clark. Il précise que la seule raison que le Canada ne reconnaît pas la Chine rouge est un souci de ne pas déplaire aux USA. Il rappelle que la question de la reconnaissance de Pékin sera à l'ordre du jour de l'assemblée de l'ONU, l'an prochain, et que l'on peut prévoir que le vote sera favorable à Pékin. M. Clark a confiance que le nouveau président des Etats-Unis, M. Kennedy, sera à la hauteur de la situation.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

insomnie? prenez persomnia
pris avant de vous coucher, vous dormirez paisiblement et vous vous réveillerez frais et dispos.
persomnia
pour une bonne nuit et un bon réveil chez votre pharmacien, sans ordonnance.
$1.00 — $1.75

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

OIGNONS
SOULAGEMENT ULTRA-RAPIDE!
Les Dr. Scholl's Zino-pads soulagent rapidement la pression douloureuse, car ils calment si coussinent l'endroit sensible. Comme des millions de personnes, obtenez un vrai soulagement grâce aux produits Dr. Scholl contre les oignons — les plus vendus dans le monde!
Dr Scholl's Zino-pads

GRANDES AUBAINES chez C.M.
jeudi, le 24 novembre
Surveillez LA PRESSE MERCREDI

VENTE
OFFRE SPECIALE POUR 7 JOURS SEULEMENT !
50% de RABAIS
FENETRES
D'ALUMINIUM A 3 RAINURES "ALSTAR"
NOUVEAU MODELE — 3 RAINURES DE LUXE, AVEC CARACTERISTIQUES, ACTION REVERSIBLE EXCLUSIVE — FACILE A NETTOYER, PERMETTANT DE LAVER L'EXTERIEUR ET L'INTERIEUR DE VOS FENETRES, A L'INTERIEUR DE VOTRE MAISON SANS ENLEVER LES PANNEAUX.
Vente pour propriétaires pour 7 jours seulement
3-CHANNEL "Tilt action"
PRIX REGULIER 40.00 CHACUNE PRIX DE VENTE
16.95 ET PLUS SELON LES DIMENSIONS
Installation facultative
Maintenant vous pouvez moderniser votre maison à un prix incroyablement bas. Maintenant vous pouvez installer des fenêtres transformables ALSTAR de modèle 1961 avec toutes les meilleures caractéristiques à un prix plus bas que vous n'avez jamais rêvé.
• FAITES SUR MESURE, GARANTIES POUR 5 ANS, APPROUVEES PAR CMHC. • MEILLEURE QUALITE D'ALUMINIUM REFOULE A L'EPREUVE DE LA ROUILLE. • VENTILATION du HAUT et du BAS — Se referme à n'importe quelle position. • MOUSTIQUAIRE D'ALUMINIUM, CALFEUTRAGE QUI DURE.
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
alstar INDUSTRIES LTD. RI. 7-4044 4 MORRIS RD., MONTREAL

Dernier départ CUNARD
de Montréal et de Québec
A DES TARIFS HORS-SAISON
IVERNIA
26 novembre
Destination : Le Havre et Southampton
Rabais de 10% sur billet aller-retour pendant la saison d'économie
VOYAGER par CUNARD
C'est doubler son plaisir !
VOYEZ VOTRE AGENT LOCAL NUL NE PEUT MIEUX VOUS SERVIR
Siège social : Maison Cunard 465, rue St-Jean, Montréal
Bureau du centre de Montréal : Hôtel Reine Elisabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, VI. 9-5651 (Ouvert le samedi matin)
QUEEN ELISABETH • QUEEN MARY • MAURETANIA • CARONIA • BRITANNIC • SYLVANIA • CARINTHIA • IVERNIA • SAXONIA • PARTHIA • MEDIA

MAL DE DOS
Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux.
Dodd's Kidney Pills
72F

GAGNANTS des PRIX de $100.00
Chez dupuis Frères
MARDI, 15 NOVEMBRE 1960
Mme Victor Martel, 458 St-Pierre, L'Assomption, P.Q.
Mme Alfred Bardeau, 34 St-Paul, Terrebonne.
Mme R. Gendron, 10635 St-Charles.
Mme B. Tessier, 3242 rue Hudon.
Mme D. Desautels, 8198 rue De Gaspé.
Mme Roméo Coulombe, 2565 rue St-Emile.
Mme L. Simoneau, 5630 rue Orléans.
MERCREDI, 16 NOVEMBRE 1960
Mme Lionel Clermont, 1364 rue Demontigny est.
Mme G. Désilets, 8190, 23e Avenue, V. St-Michel.
Mme Guy Tremblay, 4007 rue Des Erables.
Mme R. Duhamel, 412 rue Des Pins, St-Bruno.
Mme A. Pons, 4907 rue Hôtel-de-Ville.
Mlle Suzanne Alarie, 4785 rue Beaubien est.
Mme A. Moses, 1667 rue Cabot.
JEUDI, 17 NOVEMBRE 1960
Mme Fernande Boily, 3375 rue Beauclerk.
Mme A. Rondeau, 8266 rue Berri.
M. Daniel Laflamme, 302 Melançon, St-Jérôme.
Mme Raoul Hétu, 1565 rue Gilford.
Mme H. Benoit, 2070 rue Champlain.
Mme Thérèse Durocher, Saint-Martin.
Mme Yves Belleau, 9835 rue St-Firmin.
Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

AU SOUS-SOL DUPUIS

MODÈLES ÉCHANTILLONS
CHAPEAUX
• fleurs • feutre ordinaire • feutre castor • feutre velours
VALANT ORD. 12.99
3.88
Grande variété de modèles, toutes nuances, plusieurs à exemplaire unique. NE MANQUEZ PAS SEMBLABLE OCCASION ! Venez tôt pour un meilleur choix.
DUPUIS—SOUS-SOL, RAYON 1341

AUBAINE EXCEPTIONNELLE
ROBES de CHAMBRE
cachemire/rayonne toucher lainage, peu ou pas de repassage.
GARÇONS 8 A 14 ANS
Ord. 3.98
1.98
GARÇONS 3 A 6x ANS
Ord. 2.98 1.49
• nuances bon teint • motifs tissés à même
Ecossais authentiques, motifs tissés et non imprimés, blanc/vert, blanc /rouge, rouge/vert, brun /turquoise. Col châle, manches à revers, 2 grandes poches, ceinture nouée. Coutures doubles.
VI. 2-6171
SOUS-SOL, RAYON 1665

TISSUS À DRAPERIES
LARGEURS 42 ET 45 POUCES
Texture coton et acétate, en provenance de New-York. Fond blanc, dessins fleuris ou modernes en rouge, bleu, vert, jaune, turquoise. Vous en ferez de belles draperies pour vos fenêtres en vue de la saison des fêtes.
ORD. 1.29 LA VERGE
.97
SOUS-SOL, RAYON 1115

VI.2-6171

NYLONS FILET (MESH)
SANS COUTURE
IRREG. DE 1.00
.49 2 paires .95
Pesanteur 15 deniers, 400 aiguilles, entrée large, bout et talon renforcés. Imperfections dans le haut et le pied seulement. Beige moyen ou beige foncé 8½-11.
SOUS-SOL, RAYON 1375

CACHE-POUSSIERE
FINETTE A CARREAUX ECOSSAIS, ROUGE, AQUA.
2.57
TISSU LAVABLE. Manches courtes, col Peter Pan, boutons devant. Biais et cordon blanc. Fillettes 8-14 ans.
SOUS-SOL, RAYON 1555

COSTUMES "HOCKEY"
6-16 ANS (POITRINE) P.M.G.
ORD. 6.49 5.49
Epais tricot tout laine. Chandail, tuque, bas longs. Canadien : bleu, blanc, rouge. Maple Leaf : bleu et blanc.
SOUS-SOL, RAYON 1665

LEGERES PANTOUFLES SATIN
POUR DAMES ET JEUNES FILLES
En satin broché et de nuances attrayantes ces jolies pantoufles à talons "wedgee" (en coins) et semelles de composition. 4 à 9 aussi demi-pointures. Noir, bleu, rouge vin. Ord. 2.29 paire
1.87
SOUS-SOL, RAYON 1455

COUVRE-CHAUSSURES
GARÇONS, POINTURES 1-5
ORD. 4.98 PAIRE
4.17
Fabrication canadienne, en caoutchouc BRUN, façon "Polar", avec doublure molleton, collet intérieur de mouton. Epaisses semelles à bout renforcé. Fermeture avec courroie extensible. (Pas de demi-pointures).
SOUS-SOL, RAYON 1485

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

Douceurs "Ste-Catherine"

TIRE BELANGER BONBONETS



Mélasse/noix en sac de 20 onces. CHACUN **.49**

3 sacs 1.39

Si elle préfère les chocolats, "Moirs's" — boîte d'une livre. Chocolats de luxe, centres variés forme octogne. Prix ordinaire 4.00. TRES SPECIAL. 1 livre **1.49**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960

NOËL Chez dupuis



LA FEE DES ETOILES est la plus ravissante des fées. Elle fera les honneurs de son palais enchanté... Pour tous et chacun elle a un beau cadeau souvenir. Entrée .25

Le P'TIT TRAIN du NORD ...file à belle allure transportant chaque jour les petits voyageurs vers un pays merveilleux. Prix du voyage .15

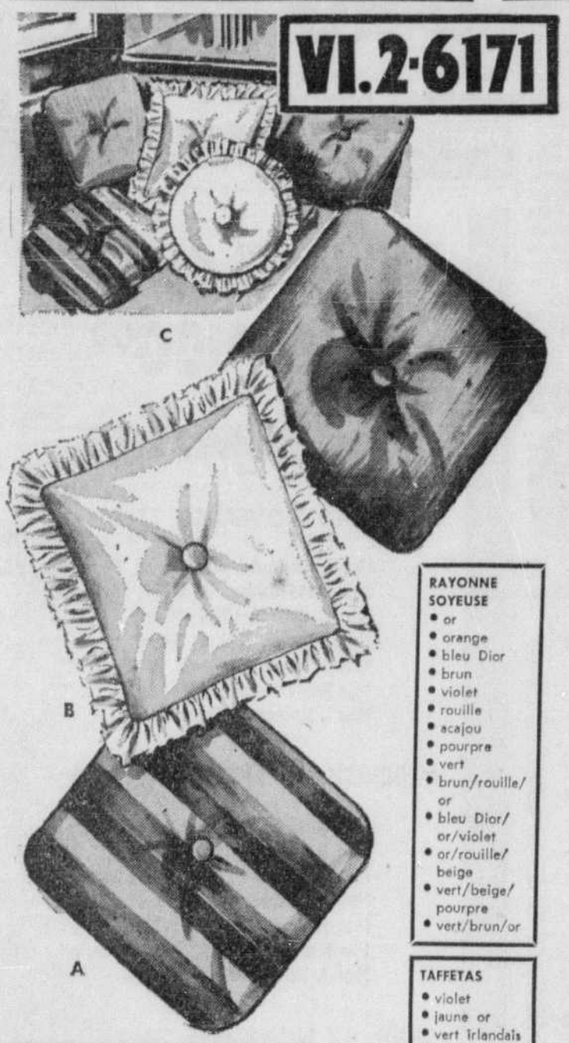
LE PERE NOEL attend avec impatience la visite des fillettes et garçonnets, ses chers petits amis. Il a un souvenir pour chaque enfant.

VOTRE PAYS DES MERVEILLES

PERE NOEL VOUS PARLE POSTE CJMS chaque soir à 5 h. 55. Enfants, écoutez-le.

PHOTO PERE NOEL EN COMPAGNIE DE VOTRE ENFANT. Un souvenir précieux à bon compte, au 4e étage. 1.00

CITE DES JOUETS DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



VI.2-6171

C

B

A

COUSSINS DECORATIFS

intérieur rempli de bourre de belle qualité

1.98 3 POUR **5.50**

C. COUSSINS "CORDUROY" — intérieur caoutchouc mousse broyé. Carré seulement, bouton. 14 x 14".

B. COUSSINS TAFFETAS — Intérieur en Kapok hygiénique ronds ou carrés 14 x 14". Bouton. Volant tout le tour.

A. COUSSINS SOYEUX — en rayonne, intérieur bourré Kapok. Bouton. Carré seulement : 11 x 11". Couleurs unies ou rayures.

TOUS AU MEME BAS PRIX — DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270

RAYONNE SOYEUSE
- or
- orange
- bleu Dior
- brun
- violet
- rouille
- acajou
- pourpre
- vert
- brun/rouille/or
- bleu Dior/or/violet
- or/rouille/beige
- vert/beige/pourpre
- vert/brun/or

TAFFETAS
- violet
- jaune or
- vert Irlandais
- aqua
- bleu poudre
- rose bonbon
- rose pâle
- beige
- brun
- lilas
- bleu Copen

CORDUROY
- orange
- crevette
- rouge clair
- bleu paon
- vert olive
- chartreuse
- vert irlandais
- aqua
- or
- jaune
- blanc
- brun
- beige
- café
- noir

Pour vos réceptions et cocktails

NAPPES DENTELLE GRAND LUXE



VI.2-6171

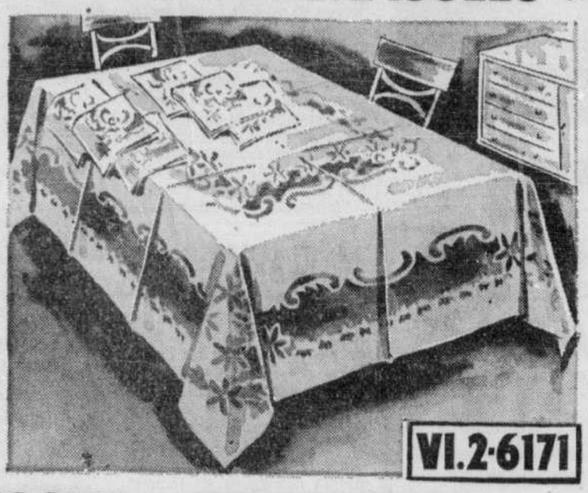
EFFET DE DEUX TONS

36 x 36"	2.25
52 x 52"	3.98
52 x 70"	5.98
70 x 90"	8.98
70 x 108"	10.98

...c'est la nappe de base décorative en dentelle. Le centre forme un gracieux motif tandis que le bord est richement ajouré.

Pour vos dîners

NAPPES DAMASSEES *avec serviettes*



VI.2-6171

texture coton/rayonne lustrée

52 x 52 avec 4 serviettes COMPLET **3.98**

52 x 70 avec 6 serviettes COMPLET **5.98**

60 x 90 avec 8 serviettes COMPLET **8.98**

Distinction et bon goût faisant ressortir la fine porcelaine, le verre de cristal, l'argenterie de table.

• blanc • rose • jaune • turquoise • ivoire

CARTON FANTAISIE CADEAU

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

No 0262

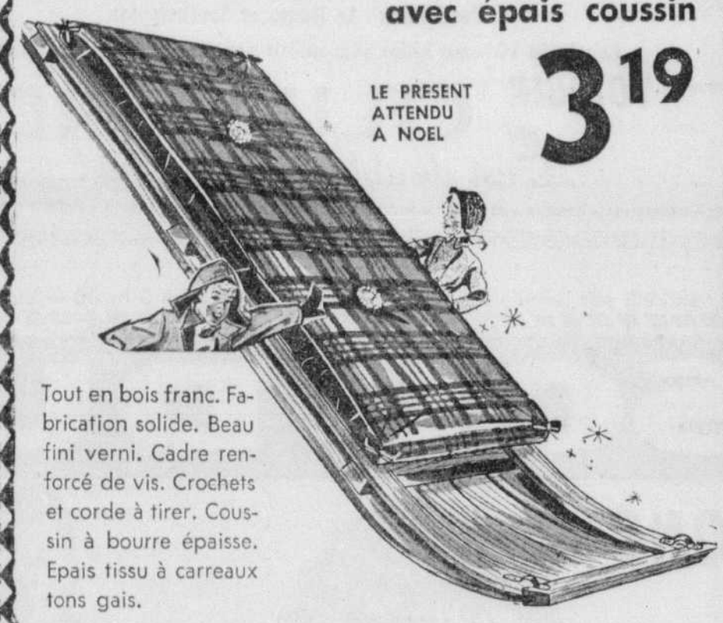
Spécial du mercredi

longueur 3 pieds

TRAINES SAUVAGES

avec épais coussin **3.19**

LE PRESENT ATTENDU A NOEL



Tout en bois franc. Fabrication solide. Beau fini verni. Cadre renforcé de vis. Crochets et corde à tirer. Coussin à bourre épaisse. Epais tissu à carreaux tons gais.

DUPUIS — CITE DES JOUETS, QUATRIEME ETAGE, RAYON 910

TISSUS à DRAPERIES

SATIN ANTIQUE largeur 45"

la verge **1.59**

Dessins modernes ou semi-modernes aussi de jolies fleurs imprimées sur fond : blanc, champagne, beige ou gris. Vous avez le temps de redécorer la fenêtre du vivoir, de la salle à manger, etc. avant les "FETES".

COTON UNI

Largeur : 45"

la verge **1.79**

Un tissu merveilleux pour faire des housses de meubles ou des draperies pratiques. Teintes unies de :

• gris • brun • beige • rouille • bleu • turquoise • or • vert • rouge • melon

*Marque déposée.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



Vedette pour le foyer

MARQUISETTE DACRON*

Pour rideaux longs ou pare-brise largeur 45" spécial

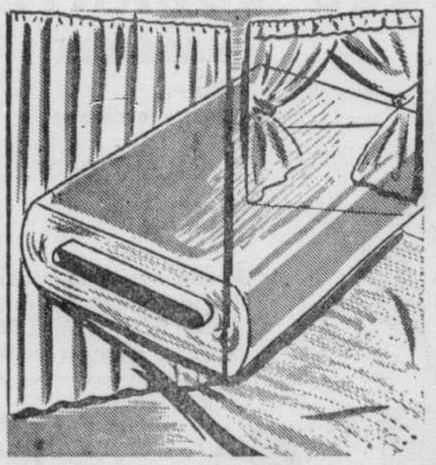
la verge **.74**

CHOIX DE BLANC OU CHAMPAGNE

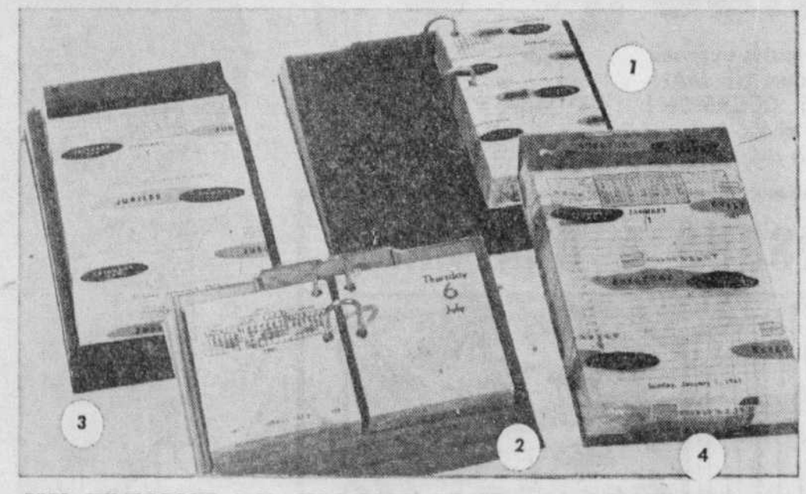
Cette marquisette DACRON est lavable sans refouler. Pas de repassage requis. UN TISSU MIRACLE EN VOGUE ET SI PRATIQUE.

*Marque déposée

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



CALENDRIERS "1961" POUR VOTRE BUREAU



UN PRESENT DE CHAQUE JOUR... PRATIQUE

2.75 — No 1 — "Jumbo" calendrier sur base complet. même calendrier sans base **1.25**

1.95 — No 2 — "Idéal" calendrier sur une base. même calendrier sans base **.75**

1.20 — No 3 — "Journalier" mémoire pour chaque heure de rendez-vous 8¼ x 5, complet avec base **2.80**

1.65 — No 4 — "Mémoire" journalier de 8¼ x 5" sur une base de toile complet.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



AGENDAS "1961"

Belle couverture flexible. Deux jours à la feuille. Environ 8½ x 5½ pouces. **1.60**

Couverture similicuir rigide de 8 x 5¾ pouces. Un jour par feuille complet. **2.30**

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



LIVRES... GRAND RABAIS

à votre choix chez dupuis

Vous trouverez dans le groupe des ouvrages intéressants : Quelques romans — ouvrages Spiritualité, lecture religieuse, etc. Valeur ord. jusqu'à 3.00 chacun. **.49**

VENEZ DES 9 h. 30 MERCREDI MATIN

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 281



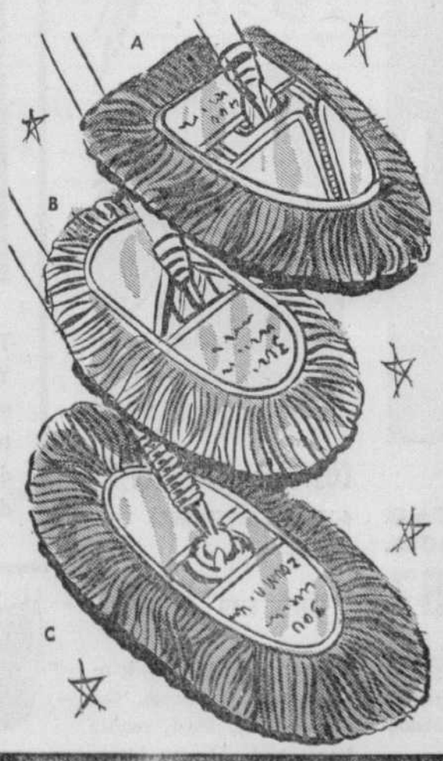
bijoux

ensembles formés de collier/boucles, broche/boucles, bracelet/boucles. chaque ensemble **2.00**

Métal de ton or ou argent. Pierres aux teintes les plus en demande : aussi bijoux tailleurs en métal uni.

CHAQUE ENSEMBLE DANS BOITE ECRIN

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



VADROUILLES "O'CEDAR"

HAUTE FABRICATION CANADIENNE INNOVATION DANS L'EPOUSSETAGE

des parquets et linoleums

ZIPPER MOP (à glissière)	COMET (une merveille)	"4-WAY" (4 façons)
A. **3.98**	B. **2.99**	C. **4.98**
rechange 3.39	rechange 2.39	rechange 3.75

"ZOOM-A-LON"

c'est une expression de vitesse et rapidité afin de diminuer les heures passées à épousseter.

FIBRES ENTIEREMENT NOUVELLES

employées par "O'CEDAR" assurant une puissance de nettoyage jamais atteinte jusqu'ici.

Vous pouvez l'utiliser maintes fois le jour... elle restera comme neuve

ne répand pas la poussière. Attire la poussière par une action magnétique. Il suffit de secouer la vadrouille pour la faire disparaître.

VI.2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

NOËL chez dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

...à qui aime la la musique sur disques

DONNEZ LES BEAUX DISQUES "COLUMBIA"

long jeu – haute fidélité (Hi-Fi)
12 sélections sur chaque disque

4.20 CHACUN

CL 1205—Christmas songs with Mitch Miller, O Little town of Bethlehem, Joy of the World, Silent night, etc.

CL 692—Ken Griffin à l'orgue. Airs de Noël: Rudolph the Red Nosed Reindeer — Adeste Fideles, etc.

CL 586—Ken Griffin — Anniversary song — Always — Because — Anniversary waltz

CL 610—Skating Time, Ken Griffin, Jealous Marie — Barcarolle, etc.

CL 1062—Hawaian Magic, Ken Griffin Aloha Oe, bleu hawaiien, Harbor Light

CL 568—Maurice Chevalier : Paris je t'aime Mais, qui est-ce ?... Peintre en bâtiments etc.

CL 1049—Maurice Chevalier : Valentine Prosper Qu'est-ce qui revient ?

FL 250—Guy Beart, vol. 2 Quelle journée Sérénade à madame, etc.

FL 205—Jacques Brel — Quand on a que l'amour L'air de la bêtise — les blés

FL 249—Jacques Brel No 2 Valse à mille temps Ne me quitte pas — Isabelle

WL 150—Yves Montand : Luna Park — Le chef d'orchestre A Paris

FL 235—Yves Montand : Fête à Loulou La marie vison — 14 juillet

LF 2011—Dario Moreno: Dansons mon amour — Si tu vas à Rio — Eso es el amor — Guitare et tambourin

CL 1490—Say it with Music, Ray Conliff Orch.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 841

No 289



No 318



achat spécial – pour quelques jours

DECALQUES "PIN-UPS"

pour la chambre des enfants

No		No	
258	Pinocchio	303	Little sourdough
314	Sleeping beauty	310	Old Lady shoe
259	Cinderella	289	Three little kittens
229	Little Bo-Peep	315	Stage coach
228	Mary had a little lamb	312	Bleeken nod
264	Little Buckaroos	265	Rock a bye baby
320	Wagon train	238	Jack and Jill
		318	Now I lay me

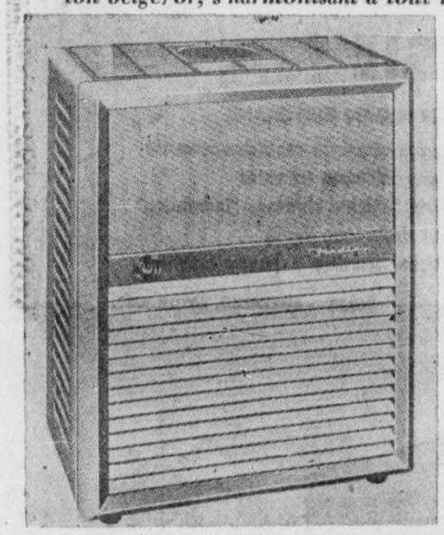
Ord. 3.49

2.98

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 810

FOURNAISES A L'HUILE FINDLAY

ton beige/or, s'harmonisant à tout intérieur moderne



encombrement : 28 x 18½ pouces

$89

aussi peu que 1.25 par semaine

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

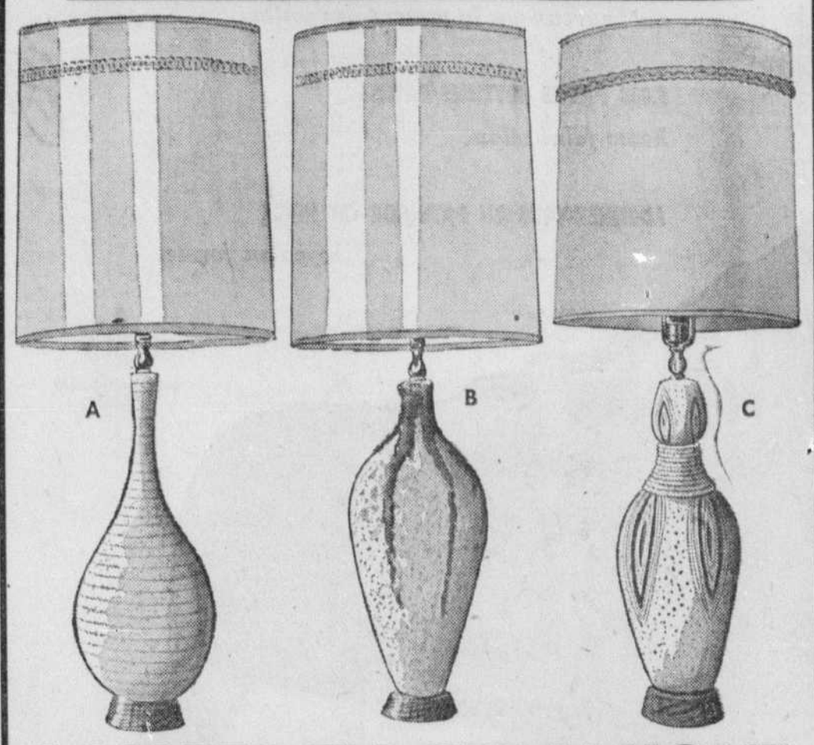
Taxe de vente payable à l'achat

- Chaleur uniforme, diffusion égale
- pour un logement de 5 pièces
- s'installe facilement dans un passage
- 3.700 unités de chaleur à l'heure

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 772

Achat spécial MOINS QUE 1/2 PRIX



LAMPES EN CERAMIQUE

le présent mis en lumière à Noël

VI.2-6171

BASE DE BOIS FINI NOYER CHAQUE LAMPE **9.43**

a) Motifs tout blancs, pointillé doré. Abat-jour blanc décor blanc/or. Hauteur 36".

b) Céramique moderne en blanc, pointillé doré, décor larmes brun, mandarine, doré... Abat-jour blanc... décor blanc/or. 36".

c) Pointillé doré sur céramique en blanc, fantaisies en brun, mandarine ou doré... Abat-jour blanc, décor blanc/or. 35".

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

ALLOCATION DE 150.00 POUR VOTRE TV

sur l'achat de ce téléviseur (C22-L-11-X)

ADMIRAL

en bois fini noyer

Prix ord. .. 349.00

allocation de **150.00** pour votre TV actuel, de fabrication canadienne, quel qu'en soit l'état.

Vous ne payez que

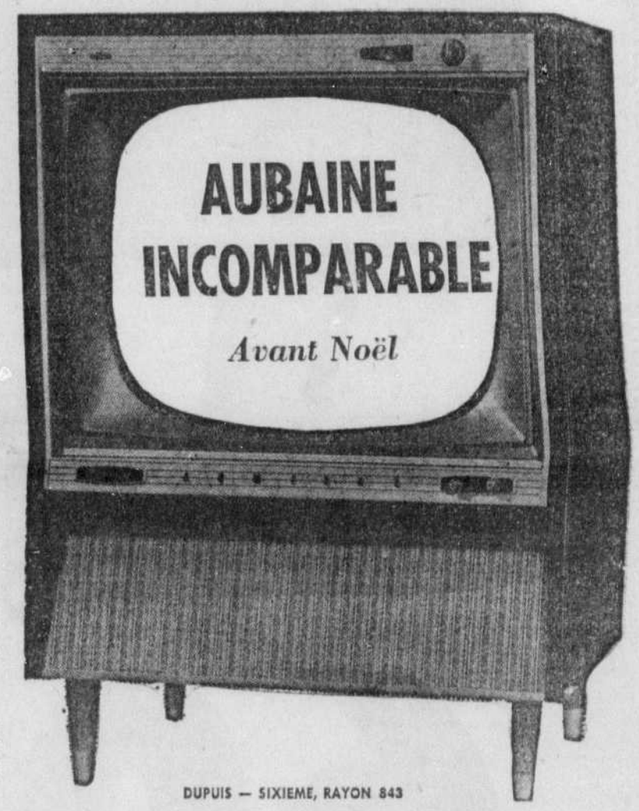
$199

aussi peu que 1.72 par semaine

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Taxe de vente payable à l'achat

Image net, puissant circuit. Boutons contrôle à l'avant. Haut-parleur haute qualité. Lampe écran 21". 18,000 volts.



DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

OFFRE SPECIALE *d'économie*

aucun versement comptant
sur achats budgétaires de 15.00 ou plus
seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

AVANT NOËL WHITE

TETE "ZIG ZAG"

semi-automatique

MEUBLE FINI NOYER, MODELE DEVANT SE VENDRE

199.95

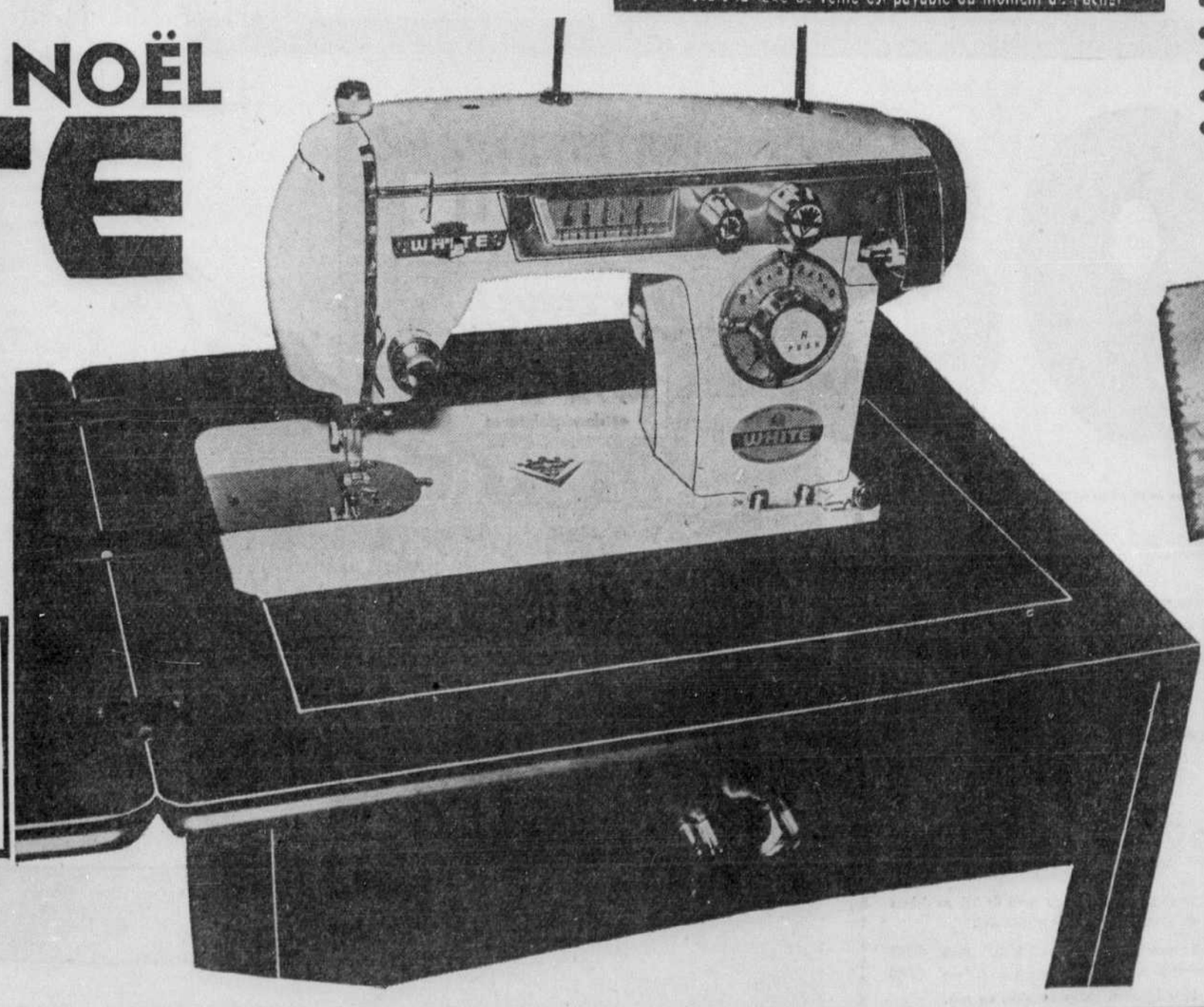
SPECIAL AVANT NOEL

124.95

Aucun versement comptant — Taxe de vente payable à l'achat

aussi peu que **1.25** *par semaine*

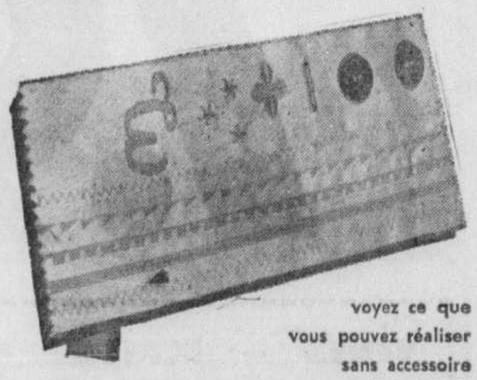
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 275



POINTS REUSSIS:

- fait boutonnières
- pose les boutons..
- bord robe invisible
- pose les appliques
- brode et reprise
- fait monogrammes

et centaines d'autres points de couture.



voyez ce que vous pouvez réaliser sans accessoire

TETE "ZIG-ZAG"

- bobine ronde
- marche avant/arrière
- lumière éclairant table de travail
- griffe réglée pour chaque épaisseur de tissu
- fait les coutures droites

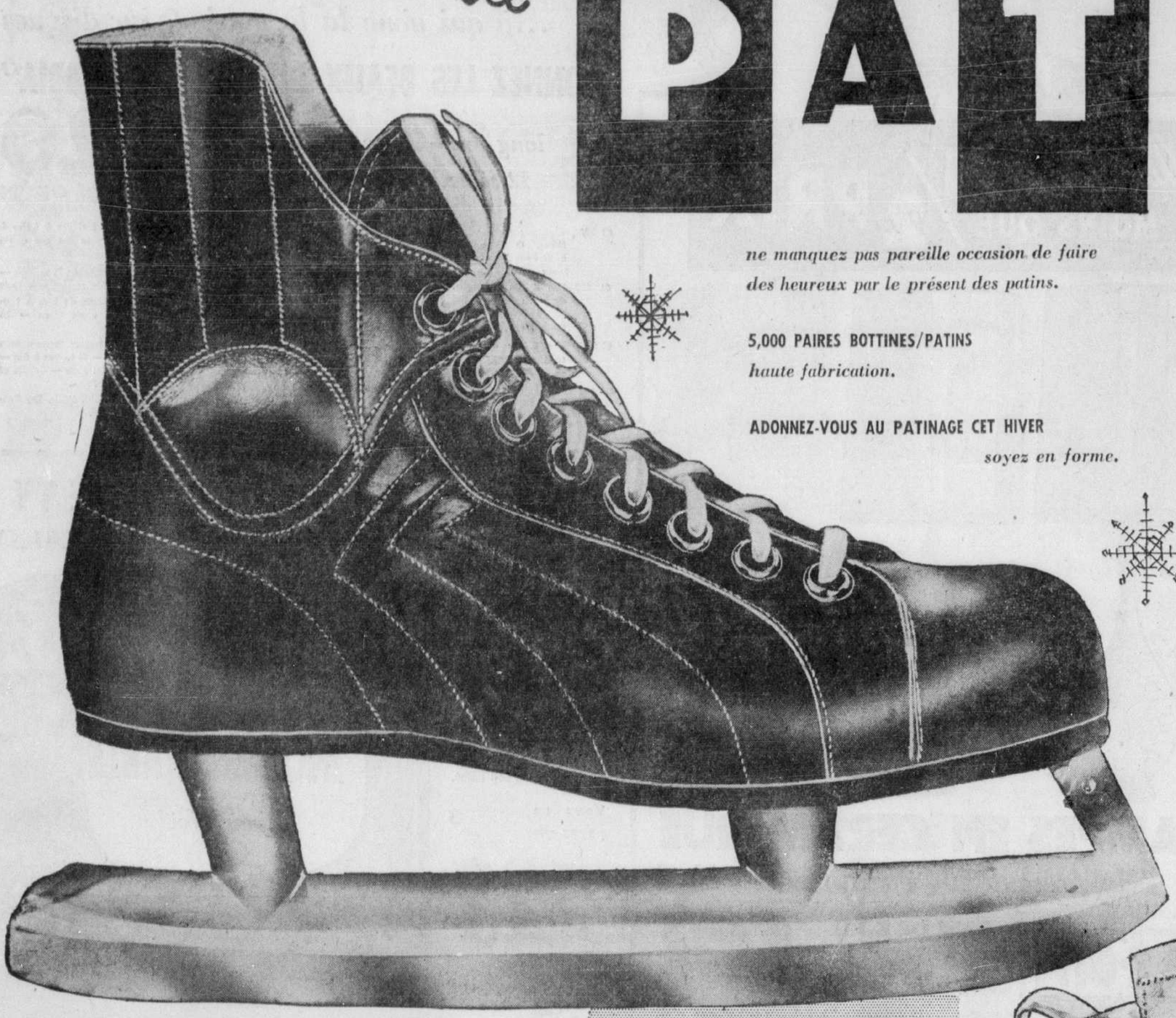
Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

VENTE de PATINS

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi 9 h. 30 à 5h. 30 — VI. 2-6171

POUR TOUTE LA FAMILLE



ne manquez pas pareille occasion de faire des heureux par le présent des patins.

5,000 PAIRES BOTTINES/PATINS
haute fabrication.

ADONNEZ-VOUS AU PATINAGE CET HIVER
soyez en forme.

Chez dupuis

hommes et garçons

- CUIR GRENU NOIR
- Support de l'arche en fibre pressée
- Semelle imperméable 8 jauges
- Fantaisies en BLANC
- Ajustement de grande précision
- Langue coussinée de feutre
- Doublure tout cuir fini matelassé
- Patins "CASTOR" métal fini chromé

pour dames, fillettes
FANTAISIE

- CUIR D'ELAN (ELK) BLANC
- Langue coussinée caoutchouc-mousse
- Talons militaires robustes
- Patins fantaisie chromés "Laurentien"
- Bout de la lame denté
- Epaisses semelles 8 jauges isolantes

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

6.98 garçons 11 à 5, fillettes 11 à 3

7.98 hommes 6 à 11 (pas de demi-pointures), dames 3½ à 9 (et demi-pointures)



VENEZ — ECRIVEZ — TELEPHONEZ

VI.2-6171

formule de commande
DUPUIS FRERES, LIMITEE
865 est, rue Ste-Catherine,
Montréal.

Veuillez me faire parvenir la commande suivante d'après l'annonce DUPUIS parue dans LA PRESSE de mardi 22 novembre 1960.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

Paiement: par chèque ☐ mandat-poste ☐ compte-courant ☐ PSL (COD) ☐

s.v.p. ajouter la taxe de vente de 2% en dehors de Montréal — 6% dans Montréal.

Hommes, pointures 6 à 11.	Paire 7.98	Bambins (noir), pointures 7 à 13.	Paire 4.98
Garçons, pointures 11 à 5.	Paire 6.98	Bambines (blanc), pointures 7 à 13.	Paire 4.98
Dames, pointures 3½ à 9.	Paire 7.98	Pour hommes, patins fantaisie, en noir, pointures 4 à 9.	Paire 9.98
Fillettes, pointures 11 à 3.	Paire 6.98		

LES PATINOIRES SUR GLACE ARTIFICIELLE SONT OUVERTES AU PUBLIC